

SAVOIR ET CIVISME

Les sociétés savantes et l'action patriotique
en Europe au XVIII^e siècle

Actes du colloque de Berne (20-22 septembre 2012)
édités par Michèle Crogiez Labarthe, Juan Manuel Ibeas Altamira
et Alain Schorderet



Slatkine Érudition
GENÈVE

SAVOIR ET CIVISME

SAVOIR ET CIVISME

Les sociétés savantes et l'action patriotique en Europe au XVIII^e siècle

Actes du colloque de Berne (20-22 septembre 2012)
édités par Michèle Crogiez Labarthe, Juan Manuel Ibeas Altamira
et Alain Schorderet



Slatkine Érudition

GENÈVE

2017

Ouvrage publié avec le soutien du
Fonds national suisse de la recherche scientifique,
de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales
et de l'Université de Berne

Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften
Académie suisse des sciences humaines et sociales
Accademia svizzera di scienze umane e sociali
Academia svizra da ciencias humanas e sociais
Swiss Academy of Humanities and Social Sciences



u^b

^b
UNIVERSITÄT
BERN

© 2017. Éditions Slatkine, Genève.

www.slatkine.com

Reproduction et traduction, même partielles, interdites.

Tous droits réservés pour tous les pays.

ISBN 978-2-05-102811-0

© 2017. Éditions Slatkine, Genève.

Reproduction et traduction, même partielles, interdites.

Tous droits réservés pour tous les pays.

INTRODUCTION

Le congrès « Savoir et civisme » dont ce volume constitue les actes a eu lieu à l'Université de Berne du 29 au 31 mars 2012. Il se proposait d'approfondir la connaissance des Sociétés savantes et patriotiques, d'une tradition dont la Suisse est particulièrement représentative au XVIII^e siècle, en invitant à la comparaison avec des pratiques savantes et civiques qui, au cours des Lumières, se développent dans une vaste partie de l'Europe.

Le lieu du colloque n'est pas anodin : l'une des premières Sociétés économiques continentales, la *Oekonomische Gesellschaft* de Berne, est née précisément dans ce canton de la Suisse en 1759. Sur le continent européen, elle n'est devancée que par la *Société d'agriculture, de commerce et des arts* de Bretagne, souhaitée et instituée par les États provinciaux de Bretagne même, et dont les statuts rédigés par l'économiste influent Vincent de Gournay furent adoptés le 2 février 1757 (un brevet royal vint les approuver le 20 mars 1758 et une lettre patente en 1761). Sur le modèle de celle de Rennes, les Sociétés d'agriculture essaieront en France dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. En créant, dès 1759, la Société économique de Berne, à l'initiative d'un secrétaire de chancellerie d'État bernois, Johann Rudolf Tschiffeli, la Suisse porta le flambeau dans d'autres règnes et provinces : les publications de la Société jouirent, pendant plus de dix ans, d'une grande réputation et diffusion, comme en témoigne son périodique trimestriel, traduit de l'allemand en français dès le début des années soixante-dix, et publié dans les deux langues par la suite ; publications qui ont nourri, entre autres, de nombreux articles de l'*Encyclopédie d'Yverdon*¹.

¹ *Recueil de memoires concernant l'æconomie rurale par une Societé etablie à Berne en Suisse*, Zurich, 1761 ; continué par les *Mémoires et observations recueillies par la Société æconomique de Berne*, 1762-1773.

La Société bernoise jouissait en outre du prestige scientifique de son représentant le plus réputé : le médecin et littérateur Albrecht von Haller (1697-1777) ne fut pas seulement trois fois son président, mais encore un passeur entre sociétés françaises et germaniques. Riche d'un réseau de correspondants auprès des Sociétés françaises mais aussi en terres protestantes néerlandaises ou allemandes, en Italie et en Angleterre, Haller fut président fondateur d'une des premières Sociétés savantes en Allemagne, de l'Académie des sciences de Göttingen, et associé-étranger de l'Académie royale des sciences de Paris, où Condorcet rédigea son *Eloge*.

Aussi n'est-ce pas l'effet d'un hasard si deux siècles après le savant bernois Haller, l'historien suisse Ulrich Imhof, qui a enseigné en tant que professeur dans l'Université de Berne même, a été un historien pionnier dans le domaine des Sociétés des Lumières². Ses ouvrages de référence sur la sociabilité du XVIII^e siècle ont fait école auprès de toute une génération de chercheurs. Sa distinction entre académies ou sociétés savantes d'abord, sociétés économiques ou patriotiques ensuite, cercles ou clubs sociaux (comme p.ex. les clubs de lecture) enfin est largement reconnue. Dans la dernière catégorie, on peut citer Le Club helvétique actif entre Paris et la Suisse entre 1790 et 1791, les loges maçonniques ou encore les nombreux clubs jacobins qui essaimèrent sur le continent, encouragés par la Révolution française et par l'exemple des clubs parisiens. La typologie d'Ulrich Imhof fournit aussi un modèle pour expliquer comment, au cours du « long » XVIII^e siècle, l'organisation sociale des représentants du savoir évolue : chacune des trois phases des Lumières aurait été dominée par l'un des trois types nommés.

Les successeurs du professeur Imhof à l'Université de Berne se sont récemment illustrés par des recherches consacrées à la Société économique de Berne, à la faveur des festivités organisées pour les 250 ans de cette institution active aujourd'hui encore sous le nom de Société économique et d'utilité publique du canton de Berne (*Oekonomische und Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern*)³. Notre colloque a

² Ulrich Imhof, *Les Lumières en Europe*, trad. p. J. Étoré et B. Lortholary, préface de Jacques Le Goff, Paris, Seuil, 1993 ; Ulrich Imhof, *Das gesellige Jahrhundert. Gesellschaft und Gesellschaften im Zeitalter der Aufklärung*, Zurich, Ex Libris, 1984.

³ Holenstein, André (éd.), *Nützliche Wissenschaft und Ökonomie im Ancien Régime. Akteure, Themen, Kommunikationsformen*, Heidelberg, Palatina, 2007 ; Stuber, Martin (éd.), *Kartoffeln, Klee und kluge Köpfe. Die Oekonomische und Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern OGG (1759-2009)*, Bern, Huber, 2009.

aussi prolongé la rencontre scientifique consacrée au grand médiateur de savoirs de son époque en France, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), qui s'est tenue également à l'Université de Berne, en 2011 : figure cruciale des Lumières en France en tant que protecteur de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, Malesherbes fut membre de plusieurs académies et entretenait une riche correspondance, notamment avec des savants suisses qu'il avait pu rencontrer lors de son voyage de 1778⁴.

On verra, dans ces actes, qu'une même Société pourra, selon les phases identifiées par Imhof, adopter successivement des caractéristiques de différents types, et prendre des allures de Société économique et patriotique après un début comme Académie, pour finir par ressembler à un club ou une loge. Aussi un groupe de savants, lancé comme Cercle littéraire d'abord, peut-il se constituer en Société économique et patriotique (comme la Société des Amis du pays basque ; voir la section IV de ce volume). On lira dans l'article de Pasquale MATARAZZO comment une des Académies les plus anciennes de la péninsule italienne, l'*Accademia dei Pescatori Cratili*, s'intéressa aux thèmes économiques et patriotiques aux années de gloire des Sociétés patriotiques pour finalement s'imprégner de valeurs maçonniques lui valant un reproche de jacobinisme, à la Révolution. On comprend que le paradigme largement diffusé des Sociétés des Lumières est en évolution constante, cherche sa place et un rôle par rapport au gouvernement et aux gouvernés, enchaîne, dans certains cas, des tentatives sans succès mais ayant, pour d'autres, un impact durable dans le domaine des institutions d'État, de la politique, des œuvres sociales, de l'éducation, des technologies, outre celui des sciences et de l'agriculture. Il est indispensable de s'intéresser alors aux intersections entre les types, d'identifier les points de croisement dans le réseau de plus en plus dense des Sociétés, tant il est vrai que l'on retrouve, comme figures de référence ou comme acteurs, souvent les mêmes figures de grands savants, de littéraires ou d'hommes d'État, à l'origine, au centre ou dans les coulisses de Sociétés diverses.

Conformément à ce principe, le congrès dont nous donnons ici le fruit visait aussi à compléter l'analyse historique des structures sociales et des courants de pensée et le dépouillement de la production manuscrite ou imprimée par une approche prosopographique individuelle ou collective,

⁴ Michèle Crogiez, *Thémis et Flore. Les Savoirs de Malesherbes*, actes du colloque de Berne du 1 au 2 décembre 2011, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, à paraître.

pour mettre en lumière le rôle de ces individus hors du commun qui tiennent la houlette dans le monde des savants et des patriotes. On trouvera donc, dans le présent volume, à la fois des contributions au sujet de sociétés paradigmatiques dans l'un des trois types postulés par Imhof, et des études de la contribution de célèbres représentants individuels du savoir ou du patriotisme des Lumières.

Afin de faciliter au public intéressé la lecture transversale de ces actes, pour compléter le classement géographique des contributions dans le Sommaire (où exemples français, helvétiques, italiens et ibériques de Sociétés se suivent dans l'ordre), nous dresserons ici, en guise de résumé succinct, le tableau typologique et thématique des Sociétés présentées dans le recueil.

ACADÉMIES

Le type le plus ancien de Société savante est au centre des contributions de Jean-Pierre SCHANDELER et Florence CATHERINE pour la France, et de Francesco RUVOLO pour une académie de Messine en Sicile. Maria-Victoria LOPEZ-CORDON CORTEZO, Eva VELASCO MORENO et Maria Luísa MALATO s'occupent des principales Académies de l'Espagne, et notamment de la *Real Academia* et de l'Académie royale d'histoire, et des projets d'Académies de divers types, réalisés ou non, entre le Portugal et l'Espagne.

On trouvera en outre une vue d'ensemble complète des Académies et Sociétés savantes à Genève entre XVIII^e et XIX^e siècles, article signé par Catherine SANTSCHI, qui a enrichi le congrès en sa double qualité d'archiviste d'État du canton de Genève et de vice-présidente d'une Société patriotique active jusqu'à nos jours : la Société genevoise d'utilité publique, créée en 1828 sur le modèle de la Société suisse d'utilité publique fondée en 1810.

Pasquale MATARAZZO, quant à lui, ne manque pas d'évoquer quelques Académies, surtout provinciales, dans son tour d'horizon des sociétés du royaume de Naples, alors que Patrizia DELPIANO s'intéresse au reflet de la querelle du mesmérisme dans des bulletins et gazettes étroitement liés aux académies françaises et italiennes.

SOCIÉTÉS ÉCONOMIQUES

Ces Sociétés font tache d'huile dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle : Alfredos STEINHAEUER retrace l'évolution de ces Sociétés en

France, alors que Gerrendina GERBER-VISSER nous présente comment la Société économique bernoise tentait de prendre pied, à travers une de ses sociétés correspondantes, dans la ville de Lausanne, elle-même sous la domination de Leurs Excellences de Berne. René ROCA nous présente une Société économique tard venue dans un canton conservateur en Suisse, la *Landwirtschaftlich-ökonomische Gesellschaft* (Société d'agriculture et économique) de Lucerne.

Complétant les articles d'Inmaculada ARIAS DE SAAVEDRA ALIAS et de Gloria FRANCO, qui peuvent valoir d'introductions approfondies au phénomène des Sociétés économiques (souvent appelées Sociétés des Amis du pays) en Espagne, Olegario NEGRÍN-FAJARDO, Cécile Mary TROJANI, Juan Manuel IBEAS ALTAMIRA et Alberto ANGULO MORALES lancent des coups de projecteur sur des aspects plus spécifiques de la plus ancienne des Sociétés économiques espagnoles, la *Sociedad Bascongada de Amigos del País* : Société basque des Amis du pays, célèbre sous le simple appellatif de *Bascongada*.

CERCLES LITTÉRAIRES, CLUBS POLITIQUES ET FRANC-MAÇONNERIE

La Société helvétique, dite « de Schinznach » d'après son lieu de réunion, se proposait de surmonter les divisions religieuses dans un pays qui, comme la Suisse d'Ancien régime, était fissuré par la question confessionnelle. La contribution de Nicolas MOREL nous montre que cette variante précoce d'une Société patriotique, qui n'est pas encore un club, paraissait peu attractive à un voyageur de 1781, critique à l'égard de l'esprit académique qui pouvait s'en dégager. De même, comme l'expose Rolf GRABER dans son article, c'est pour contrer le modérantisme de la Société helvétique de Schinznach que Johann Jakob Bodmer fonda sa Société patriotique dite de la « Gerwi » à Zurich : pétrie d'un esprit républicain radical, cette Société est constituée d'anciens étudiants du fondateur, jeunes pour la plupart, qui se rassemblent aussi dans des cercles politiques plus secrets. Helder MENDES BAIAO nous plonge dans le climat intellectuel d'une Société littéraire qui, composée en grande partie d'étrangers résidant à Lausanne dans les années 70 et 80 du XVIII^e siècle, s'occupait de discuter des thèmes rousseauistes.

Nos actes font la part belle au courant franc-maçon dans les Sociétés des Lumières tardives : Antonio TRAMPUS fournit un aperçu introductif du rôle que joua la mouvance maçonne dans la promotion de la méthode scientifique et notamment de la pensée constitutionnaliste des Lumières en Europe, ce qui amène le spécialiste des francs-maçons à dégager des

parallèles entre la conception de la liberté maçonne et celle kantienne, à une époque de persécutions politiques. Danilo SIRAGUSA discute le rôle des loges maçonniques dans le royaume de Sicile, sous l'angle de faux historiques fabriqués par un savant pour justifier la réforme de l'État. Cristina PASSETTI, pour finir, poursuit le parcours de l'abbé Jerocades, exilé à plusieurs reprises auprès de loges marseillaises, et dont l'activité d'éducateur et de patriote s'inscrit dans le contexte de la franc-maçonnerie napolitaine qu'examine déjà l'article cité de MATARAZZO.

INSTITUTIONS EN MARGE ET SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉES

Transcendant le modèle ternaire d'Imhof, plusieurs contributions s'intéressent à des institutions parfois anciennes, comme les collections de curiosités ou de livres, cabinets ou bibliothèques : certes les Sociétés des Lumières n'inventèrent pas les collections, mais ce fut sous l'impulsion de discours patriotiques ou économiques et utilitaires des Lumières que des collections privées purent s'ouvrir au public ou assumer un rôle différent dans le cadre institutionnel d'académies ou Sociétés. La contribution de Rossella BALDI l'illustre dans le cas du pasteur Elie Bertrand, dont le cabinet de curiosités d'abord proposé à la Société économique de Berne fut finalement remporté par l'Académie de Mannheim, alors que les doubles finirent à la Société économique d'Yverdon. Maria Victoria LÓPEZ-CORDÓN CORTEZO nous dresse le tableau hiérarchique de la Bibliothèque royale espagnole, ouverte au public en 1712 et dont le personnel allait jouir des mêmes titres et positions que les membres des Académies royales. L'article déjà cité de Francesco RUVOLO s'arrête aussi sur le rôle des bibliothèques et recense divers collectionneurs et fondateurs de bibliothèques parmi les membres d'Académies siciliennes.

Le sauvetage et la réanimation de noyés est un autre avatar du discours de l'utile dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle : témoin l'article d'Anton SERDECZNY, qui dépouille les valeurs qui se font jour dans les publications de ce type de Société spécialisée, dite « de secours aux noyés », en Suisse, France, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Amérique. Le noyé, en tant que mort apparent qu'il s'agit de réanimer, devient la figure dont les savants patriotes, acteurs auto-proclamés de l'idéal utilitariste, tirent une raison d'être pour mieux propager encore leur conception de l'ordre social. Yves LEQUIN s'intéresse au paradigme naissant de la « technologie » dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, qui précède la création des écoles techniques du XIX^e siècle : les hésita-

tions des penseurs des Lumières eux-mêmes sur l'étendue de la citoyenneté et, de ce fait, sur l'ouverture de l'éducation et du savoir pour tous, se trahissent dans un accès encore difficile à ces écoles techniques, qui ne s'ouvriront que plus tard.

APPROCHES PROSOPOGRAPHIQUES

La naissance d'un espace de plus en plus autonome pour la production et transmission de savoirs à l'époque des Lumières entame cette différenciation fonctionnelle que les sociologues lient à notre modernité et étudient comme processus de mondialisation notamment. Au sein du réseau des organisations savantes, le savant, de par son érudition et ses valeurs patriotiques, acquiert une force de conviction et une valeur légitimante qui le rendent précieux (ou dangereux) pour les pouvoirs officiels même, pouvoirs dont il reste souvent proche et dépendant mais, voici la nouveauté, sur lequel il se voit maintenant lui-même en mesure d'exercer une influence, bien plus : il peut se voir obligé de le faire même de l'extérieur, se réclamant de principes étrangers à la raison d'État. Faisant fi de considérations personnelles, dynastiques ou institutionnelles, sa force dérive d'idées abstraites supérieures comme la vérité ou l'utilité. Il est intéressant alors de retracer, dans les parcours biographiques et intellectuels des individus et des groupes, l'origine et l'étendue de cette nouvelle légitimité.

On constatera dans les sections de ce volume que des figures marquantes de savants forment des points de référence communs, à tel point que l'on peut délimiter des communautés d'intellectuels et des systèmes communicatifs à mesure que leur nom y apparaît, souvent au-delà des frontières politiques officielles : l'historien et théologien modénois Ludovico Antonio Muratori (1673-1750) est le point de repère pour toutes les académies italiennes de la première moitié du XVIII^e siècle qui, près ou loin de Modène, cherchaient à correspondre sur le passé de l'Italie – un passé qui transcendait les frontières de la Péninsule italienne alors partagée entre de nombreuses puissances ; Muratori était entre autres membre de la Royal Society à la requête d'Isaac Newton, et il inspira de nombreux cercles « muratoriens » dans le règne austro-hongrois. Antonio Genovesi, titulaire de la première chaire d'économie et commerce d'Europe en 1754, inspira des tentatives de réforme dans le royaume de Naples, devint à son tour la figure de proue intellectuelle d'un renouveau espéré dans le Sud de l'Italie notamment. Le rôle pratique et institutionnel que joua le magistrat Gaspar Melchor de Jovellanos (1744-1811) en

Espagne s'avéra capital : il fut membre de nombreuses académies et protecteur des Sociétés économiques. Comme ce savant patricien bernois à cheval entre les pays, Albrecht von Haller, Muratori et Jovellanos sont, dans leurs contextes respectifs, des grands carrefours épistoliers, où confluent les lettres de toutes les provinces et royaumes⁵.

Ce n'est pas seulement des idées, publications et enseignements de tels piliers des Lumières que de nouvelles Sociétés se nourriront ; c'est aussi de leur bon vouloir, de leur approbation symbolique ou de leur adhésion et collaboration effective dont les nouvelles organisations chercheront à tirer leur légitimité par rapport au monde des savants établis ou par rapport aux autorités. L'émulation, voire la compétition autour de l'attention des grands noms sont la preuve de la vitalité d'un nouvel ordre en train de se faire autour du savoir.

Dans le présent volume, plusieurs contributions s'intéressent à la vie, à la pensée et à l'influence de représentants du mouvement sociétaire des Lumières : l'article déjà cité de Cristina PASSETTI illustre le parcours d'un disciple de Genovesi, l'abbé Antonio Jerocades (1739-1803) ; Maria Luísa MALATO BORRALHO s'intéresse au chirurgien Manuel Lima Bezerra (1723-1806), impliqué dans le projet de plusieurs académies portugaises ; Olegario NEGRÍN-FAJARDO examine la réflexion pédagogique menée par Gaspar Melchor de Jovellanos (1744-1811) dans le contexte des Sociétés économiques espagnoles ; on trouvera dans la contribution de Juan Manuel IBEAS ALTAMIRA la présentation d'un ami de Jovellanos, du juriste et grand poète aujourd'hui méconnu Juan Meléndez Valdés (1754-1817), membre de plusieurs Sociétés dont les valeurs se retrouvent dans ses écrits ; et Peter LEHMANN, pour finir, montre ce que le savoir et le réseau scientifiques personnels apportèrent au succès de la mission diplomatique du Genevois Charles Pictet de Rochemont (1755-1824) auprès des puissances européennes réunies au congrès de Vienne (1815).

⁵ Les chercheurs modernes prennent la mesure de cette importance en consacrant à Haller et Jovellanos des sites Internet (www.albrecht-von-haller.ch; www.jovellanos.org), des séries de publications et des centres d'études. Si la correspondance de von Haller n'est pas éditée intégralement, on en trouvera des parties dans les *Studia halleriana* publiées chez Schwabe, à Bâle ; les *Œuvres complètes* de Jovellanos sont en cours depuis 1984, chez KRK ediciones, à Oviedo (seize volumes prévus). Sa correspondance se trouve dans les volumes II-V (Jovellanos, *Correspondencia*, éd. par José Miguel Caso González, Oviedo, KRK ediciones 1985-1990). L'édition « nationale » de la *Correspondance* de Muratori est publiée par le centre d'études Muratori depuis 1975 : Ludovico Antonio Muratori, *Carteggio. Edizione nazionale del carteggio muratoriano*, Firenze, Leo Olschki, 1975- ; une vingtaine de volumes sur 46 prévus sont actuellement sortis.

Pour la prosopographie collective, on se reportera aux contributions déjà citées de Francesco RUVOLO concernant le personnel d'une Académie sicilienne et de Maria-Victoria LOPEZ-CORDON CORTEZO, qui décortique la hiérarchie des savants à l'Académie royale, à la Bibliothèque royale et à l'Académie du bon goût espagnoles.

Le congrès bernois dont nous venons ici de parcourir très superficiellement les fruits proposait aux contributeurs de s'intéresser tout d'abord aux contours des Sociétés des Lumières tels qu'ils se laissent définir par les textes de constitution, par les thèmes des ouvrages publiés ou primés, par les types de sujets de concours proposés ; une deuxième question concernait le rapport entre réflexion et action, qui peut s'observer soit dans l'action publique (politique, juridique, pédagogique...) des membres de ces Sociétés, soit dans les commentaires qu'ils donnent sur leur participation, choisie ou non, possible ou non, requise ou non, aux affaires publiques ; et une troisième recherche s'intéressait aux types de personnalités ou aux catégories professionnelles impliquées dans ce phénomène intellectuel et civique, alors qu'un quatrième volet, pour finir, s'occupait de l'impact éditorial et sociétal de ces communautés.

Au lecteur maintenant de se laisser guider par ses intérêts en piochant dans chaque article de ces Actes des éléments de réponse à l'une ou l'autre de ces questions, des réponses d'autant plus précises et détaillées que l'étude collective proposée était vaste d'un point de vue géographique et chronologique : pouvait-on attendre légitimement, de la rencontre d'une trentaine de spécialistes engagés de longue date dans ces problématiques, un tableau de synthèse des mobiles et des représentations du monde (présent et à venir) de tous ces acteurs des Lumières ? Si les Sociétés économiques et patriotiques suisses et les Sociétés des Amis du pays espagnoles constituent des paradigmes de référence dans les recherches sur chaque pays, les chercheurs respectifs s'ignorent encore largement entre eux. Le congrès a certainement permis de relever des évolutions semblables dans des sociétés savantes d'une même époque mais éloignées les unes des autres géographiquement, comme les suisses et les espagnoles. À titre d'exemple, on se contentera ici de relever des parallèles structurels intéressants, à une même époque, entre les Sociétés des Amis du pays et la Société économique de Berne : les premières créent des succursales dans les colonies espagnoles, pendant que la dernière mettait sur pied des sociétés « correspondantes » dans sa propre périphérie, à Lausanne ou Yverdon.

En y regardant de plus près, ces sociétés implantées que l'on saurait à bon droit considérer comme des avatars du colonialisme, sont néanmoins au rendez-vous d'une préoccupation civique des élites autochtones, d'un esprit patriotique qui monte du bas vers le haut. Chez Alberto ANGULO MORALES, on lira que la Société des Amis du pays basque, la *Bascongada*, se situe dans une continuité avec les Congrégations du pays basque qui, dès le début du XVIII^e siècle regroupaient la jeune élite basque dans la capitale Madrid, en articulant loin de chez soi l'intérêt des provinces et des provinciaux ; le projet phare de la *Bascongada*, la fondation d'un collège pour les jeunes nobles des provinces basques dans leur patrie même, à Bergara, contribuait à limiter l'émigration de la relève vers la capitale, afin de mieux la préparer, à domicile, à des fonctions qui lui seraient assignées dans les colonies outre-mer.

Le mouvement des Sociétés économiques en Espagne commença donc dans une périphérie, comme les Sociétés agricoles françaises commencèrent en Bretagne. Même dans la mère patrie des Sociétés économiques, au Royaume-Uni, les Sociétés d'Edimbourg (*Society of Improvers in the Knowledge of Agriculture*, 1723) et de Dublin (*Dublin Society for Improving Husbandry, Manufactures and other Useful Arts*, 1731) avaient précédé celle de Londres (*Royal Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce*, 1754). Contrairement au modèle plus ancien des Académies des sciences qui, lorsqu'elles sont « royales », comme en Angleterre (la *Royal Society* fondée en 1660), France (*Académie royale des sciences*, 1666) ou Suède (*Kunliga Vetenskapsakademien*, 1739), siègent *ex officio* dans les grandes capitales, les Sociétés économiques semblaient d'abord vouloir apporter leurs bienfaits aux périphéries. Ouvertes à la pratique, et donc aussi envers des savoirs d'hommes du terrain, outre que de grande érudition, ces organisations ne rechignaient pas devant le savoir-faire de simples praticiens ; ainsi, à Berne, les pasteurs de campagne fonctionnaient comme courroies de transmission entre les savants membres citadins des Sociétés et le rustique habitant des campagnes. Dans les deux sens : ils recueillaient auprès des paysans experts les recettes et astuces pour croisements et traitements, et les incitaient, en revanche, à mettre en pratique des avancées décrites dans les mémoires de la Société.

Il faut donner un sens large au mot « périphérie », et bien signaler qu'il ne s'agit pas d'un espace totalement insignifiant et marginal : les centres excentrés, de deuxième ordre, comme Dublin, Rennes, Berne et Bergara, sont des lieux de passage, de rencontre, et d'accueil, où on est exilé, venant du centre, ou dont on s'exile ne serait-ce que temporairement pour

accumuler les relations et savoirs indispensables et impossibles à trouver sur place. À Paris, à Londres, dans les grands centres, tout est possible et disponible sans jamais sortir : ce ne sont pas les métropoles qui ont tout d'abord besoin de l'idée d'une patrie, parce qu'elles semblent se suffire à elles-mêmes.

Même lorsqu'il s'agit de Sociétés littéraires ou de loges, les actes que nous publions ici font la part belle au local, à la périphérie et à la province : les sociétés patriotiques sont inséparables par définition d'un espace de référence local, non plus terre à fructifier, mais patrie républicaine à élever à la dignité des principes constitutionnels. Comme le montre Antonio TRAMPUS, une grande partie des loges maçonniques, souvent traitées de repaires pour cosmopolites déracinés, se firent les promoteurs d'une nouvelle pensée patriotique. Ces loges étaient en contact entre elles à l'échelle du continent, mais leur politisation dès le milieu du siècle les destinait en fait à orienter l'action sur un espace de référence concret qui était à leur porte. En cela, elles pouvaient ressembler à une Société patriotique radicale telle que la « Gerwi » zurichoise, que décrit Rolf GRABER.

Plusieurs participants au congrès bernois n'ont pas passé sous silence les échecs et l'épuisement du mouvement sociétaire : lorsqu'éclate la Révolution française, les Sociétés d'Ancien régime en France sont abolies ; les pouvoirs européens en place, effrayés devant la Constitution des États-Unis indépendants ou le jacobinisme républicain français, tentent d'inverser la vapeur, bloquent toute tentative de réforme et amènent des membres de sociétés éclairées ou de loges à s'exiler, comme dans le Royaume de Naples ; aux loges républicaines s'opposent maintenant des loges aristocratiques élitistes, à la maçonnerie rationaliste une variante obscurantiste ; l'idée d'une éducation privilégiée réservée à l'élite est rétablie en France après la Révolution, etc.

Eu égard à la débâcle des Sociétés classiques des Lumières, quelques regrets personnels ont retenti pendant le congrès de Berne, ajoutant une note subjective aux considérations sinon neutres et objectives des chercheurs. Il est vrai que le spécialiste des Lumières, empreint lui-même des principes d'une époque qu'il s'est donné pour mission d'étudier pendant toute une vie, ne peut qu'appeler de son vœu un fort esprit civique et éclairé dans notre époque contemporaine, que la crise financière mondiale du début du millénaire a minée et peine encore à rendre plus optimiste. Bien que le mouvement sociétaire des Lumières n'ait pas disposé de suffisamment de temps pour aboutir au changement des élites napolitaines ou à plus de réformes en profondeur en Espagne, comme

l'ont déploré certains de nos contributeurs, nous ne sommes pas pour autant en droit de conclure à un échec. En 2008, un ouvrage collectif intitulé *Périphéries des Lumières*, publié par les SVEC à Oxford, s'intéressait à des pays rarement étudiés comme l'Irlande, la Pologne ou la Russie⁶. Mais l'idée d'une périphérie ne peut en aucun cas cimenter une opposition entre champions et cancrs du progrès, entre hauts lieux des Lumières où tout progrès leur serait dû et pays où la foi en une mission civique des savoirs n'aurait produit aucun effet. Si l'on peut tirer un bilan succinct du résumé de notre congrès bernois, c'est que les Lumières, fortes de principes utilitaristes, patriotiques et civiques, ont fait du local, et donc aussi des périphéries, un lieu d'action privilégié et stratégique voire la scène véritable où se jouent leurs principes universels.

Alain SCHORDERET

⁶ Richard Butterwick, Simon Davies, Gabriel Sanchez Espinosa (éd.), *Peripheries of the Enlightenment*, Oxford, Voltaire Foundation, 2008.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- AA. VV., *Sociétés et cabinets de lecture entre Lumières et Romantisme. Actes du colloque de Genève* (20 novembre 1993), Genève, Société de lecture, 1995.
- AA. VV., « L'École de Milan : a 250 anni da *Dei diritti e delle pene e da Il Caffè* », *Archivio Storico Lombardo* CXL, 2014, p. 29-188.
- Agulhon Maurice, *La Sociabilité méridionale. Confréries et associations en Provence orientale au XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, La Pensée universitaire, 1966.
- Allan, David, « The Scottish Enlightenment and the Politics of Provincial Culture : The Perth Literary and Antiquarian Society, ca. 1784-1790 », *Eighteenth-Century Life* 27-3, 2003, p. 1-30.
- Amouroux, Henri (éd.), *Histoire des cinq académies*, Paris, Perrin, 1995.
- Astigarraga, Jesús, *Los ilustrados vascos : ideas, instituciones y reformas económicas en España*, Barcelona, Critica, 2003.
- Augello, Massimo M. ; Guidi, Marco E. L., *Associazionismo economico e diffusione dell'economia politica nell'Italia dell'Ottocento : dalle società economico-agrarie alle associazioni di economisti*, Milano, F. Angeli, 2000.
- Baar-de Weerd, Claudette, *Uw sekse en de onze. Vrouwen en genootschappen in Nederland en in de ons omringende landen (1750-1810)*, Hilversum, Verloren, 2009.
- Badinter, Elisabeth, *Les Passions intellectuelles*, vol. I : *Désirs de gloire* ; vol. II : *Exigence de dignité*, Paris, Fayard, 1999-2002.
- Baird, Ileana (éd.), *Social Networks in the Long Eighteenth Century : Clubs, Literary Salons, Textual Coteries*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars, 2014.
- Balázs, Eva H. ; Hammemayer, Ludwig ; Wagner, Hans ; Wojtowicz, Jerzy (éd.), *Beförderer der Aufklärung in Mittel- und Osteuropa : Freimaurer, Gesellschaften, Clubs*, Berlin, U. Camen, 1979.

- Beaurepaire, Pierre-Yves, *Le Mythe de l'Europe française. Diplomatie, culture et sociabilités au temps des Lumières*, Paris, Autrement, 2007.
- Bergamini, Maria Grazia, *Interni d'accademia : il sodalizio bolognese dei Vari, 1747-1763*, Modena, Mucchi, 1996.
- Berkvens, Christiane, *Les Grands Intermédiaires culturels de la République des Lettres : études de réseaux de correspondance du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 2005.
- Blanchard, Alain, « La Société d'agriculture du Limousin et l'innovation au XVIII^e siècle », in Daniel Borzeix (éd.), *L'Innovation dans l'agriculture limousine du Moyen-Âge au XXI^e siècle*, Treignac, Les Monédières, 2006, p. 83-126.
- Bois, Pierre-André, « Geheimbünde im 18. Jahrhundert oder die Aufklärung zwischen Licht und Schatten », in Dumeiche, Béatrice (éd.), *Lectures françaises et allemandes du XVIII^e siècle. Deutsch-französische Interpretationen des 18. Jahrhunderts*, Bonn, Romanistischer Verlag, 2000, p. 29-41.
- Bolufer, Monica, « Femmes et hommes dans la société idéale : les sociétés économiques des amis du pays dans l'Espagne des Lumières », *Dix-huitième siècle* 43, 2011, p. 487-504.
- Boutier, Jean ; Marin, Brigitte ; Romano, Antonella (éd.), *Naples, Rome, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005.
- Boutier, Jean, « Lodovico Antonio Muratori académicien : les réseaux intellectuels italiens et l'Europe au XVIII^e siècle », in Anne-Marie Cocula et Josette Pontet (éd.), *Itinéraires spirituels, enjeux matériels en Europe, II. Au contact des Lumières. Mélanges offerts à Philippe Loupès*, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, vol. II, p. 193-207.
- Bret, Patrice, « Power, Sociability and Dissemination of Science : Lavoisier and the Learned Societies », in M. Beretta (éd.), *Lavoisier in Perspective*, Munich, Deutsches Museum, 2005, p. 129-152.
- Butterwick, Richard ; Davies, Simon ; Sanchez Espinosa, Gabriel (éd.), *Peripheries of the Enlightenment*, Oxford, Voltaire Foundation, 2008.
- Calderón España, Maria Consolación, *Las reales sociedades económicas de amigos del país y el espíritu ilustrado, analisis de sus realizaciones*, Sevilla, Real Sociedad Económica Sevillana de Amigos del País, 2001.
- Campbell, Neil (éd.), *The Royal Society of Edinburgh (1783-1983). The first two hundred years*, Edinburgh, Royal Society of Edinburgh, 1983.

- Caradonna, Jeremy, *The Enlightenment in Practice : Academic Prize Contests and Intellectual Culture in France 1670-1794*, Ithaca, Cornell University Press, 2012.
- Catherine, Florence, *La Pratique et les réseaux savants d'Albrecht von Haller (1708-1777), vecteurs du transfert culturel entre les espaces français et germaniques au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2012.
- Chappey, Jean-Luc, « Héritages républicains et résistances à l'organisation impériale des savoirs », *Annales historiques de la Révolution française* 34, 2006, p. 97-120.
- Chappey, Jean-Luc, *Des naturalistes en Révolution. Les procès-verbaux de la Société d'histoire naturelle de Paris (1790-1798)*, Paris, CTHS, 2009.
- Cousin, Jean, *L'Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon : deux cents ans de vie comtoise (1752-1952). Essai de synthèse*, Besançon, Ledoux, 1954.
- Crosland, Maurice, *The Society of Arcueil : A view of French science at the time of Napoleon I.*, London, Heinemann, 1967.
- Crosland, Maurice, *Science under Control. The French Academy of Sciences, 1795-1914*, Cambridge University Press, 1992.
- Cusatelli, Giorgio, *Gelehrsamkeit in Deutschland und Italien im 18. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer, 1999.
- Dann, Otto (éd.), *Lesegesellschaften und bürgerliche Emanzipation. Ein europäischer Vergleich*, Munich, Beck, 1981.
- Deike, Ludwig, *Die Entstehung der Celler Landwirtschaftsgesellschaft : Ökonomische Sozietäten und die Anfänge der modernen Agrarreformen im 18. Jahrhundert*, Hannover, Hahn, 1994.
- Dooley, Brendan, « Accademie scientifiche venete nel Settecento », *Studi veneziani* 45, 2003, p. 91-106.
- Döring, Detlef ; Nowak, Kurt (éd.), *Gelehrte Gesellschaften im mittel-deutschen Raum (1650-1820)*, 2 vols, Abhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Klasse, Leipzig, S. Hirzel, 2000-2002.
- Elliott, Paul A., « The birth of public science in the English provinces : natural philosophy in Derby, c. 1690-1760 », *Annals of Science* 57, 2000, p. 61-100.
- Engelhardt, Hans Dieter von ; Neuschäffer, Hubertus, *Die Livländische Gemeinnützige und Ökonomische Sozietät, 1792-1939 : ein Beitrag zur Agrargeschichte des Ostseeraums*, Köln, Böhlau, 1983.

- Ermini, Matteo, *La cultura toscana nel primo Settecento e l'origine della Società Colombaria fiorentina*, Firenze, Olschki, 2003.
- Erne, Emil, *Die schweizerischen Sozietäten : lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zürich, Chronos, 1988.
- Étienne François (éd.), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*, Travaux de la Mission Historique Française en Allemagne, Paris, éditions Recherche sur les Civilisations, 1986.
- Follain, Antoine, *Une société agronomique au XVIII^e siècle : les Thesmophores de Blaison en Anjou*, Dijon, Éd. universitaires, 2010.
- Garber, Klaus, Wismann, Heinz (éd.), *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, Tübingen, Niemeyer, 1996.
- Gelz, Andreas, *Tertulia : Literatur und Soziabilität im Spanien des 18. und 19. Jahrhunderts*, Frankfurt, Vervuert, 2006.
- Graber, Rolf, *Bürgerliche Öffentlichkeit und spätabsolutistischer Staat : Sozietätenbewegung und Konfliktkonjunktur in Zürich, 1746-1780*, Zürich, Chronos, 1993.
- Graf, Sieglinde, *Aufklärung in der Provinz : die Sittlich-Ökonomische Gesellschaft von Ötting-Burghausen 1765-1802*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1993.
- Hahn, Roger, *L'Anatomie d'une institution scientifique. L'Académie des sciences de Paris 1666-1803*, Paris, Archives contemporaines, 1993.
- Hasquin, Hervé (éd.), *L'Académie impériale et royale de Bruxelles : ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2009.
- Holenstein, André ; Stuber, Martin ; Gerber-Visser, Gerrendina (éd.), *Nützliche Wissenschaft und Ökonomie im Ancien Régime. Akteure, Themen, Kommunikationsformen*, Heidelberg, Palatina, 2007.
- Hume, Abraham, *The Learned Societies and Printing Clubs of the United Kingdom*, London, G. Willis, 1853.
- Hurel, Daniel-Odon ; Laudin, Gérard, *Académies et sociétés savantes en Europe 1650-1800* (Congrès international de Rouen, novembre 1995), Paris, Champion, 2000.
- Imhof, Ulrich ; de Capitani, François, *Die Helvetische Gesellschaft. Spätaufklärung und Vorrevolution in der Schweiz*, Frauenfeld, Huber, 1983.

- Imhof, Ulrich, *Das gesellige Jahrhundert. Gesellschaft und Gesellschaften im Zeitalter der Aufklärung*, Zürich, Ex Libris, 1984.
- Imhof, Ulrich, *Les Lumières en Europe*, trad. P. J. Étoré et B. Lortholary, préface de Jacques Le Goff, Paris, Seuil, 1993.
- Izzo, Paolo, *Le uova dell'angelo : accademie e accademici a Napoli dalle origini al secolo dei lumi*, Napoli, Stamperia del Valentino, 2002.
- Jacob, Margaret C. ; Sturkenboom, Dorothée, « A women's scientific society in the West : the late eighteenth-century assimilation of science », *Isis. International Review devoted to the History of Science and its Cultural Influences* 94, 2003, p. 216-252.
- Jameson, Alise, « Enlightenment Authorship ? The Case of The Society for the Encouragement of Learning », *Achttiende Eeuw* 43-1, 2011, p. 65-87.
- Jones, Peter M., *Industrial Enlightenment : Science, technology and culture in Birmingham and the West Midlands, 1760-1820*, Manchester University Press, 2009.
- Judet, Pierre, « De l'archive aux sociétés savantes et des sociétés savantes à l'inscription publique », *Ruralia* 16/17 (2005), à l'adresse <http://ruralia.revues.org/1067>.
- Kempe, Michael ; Maissen, Thomas, *Die Collegia der Insulaner, Vertraulichen und Wohlgesinnten in Zürich, 1679-1709*, Zurich, NZZ, 2002.
- Kocka, Jürgen ; Hohlfeld, Rainer ; Walther, Peter T., *Die Königlich Preussische Akademie der Wissenschaften zu Berlin im Kaiserreich*, Berlin, Akademie-Verlag, 1999.
- Kriemler, Daniel, « Die Anfänge der Basler Lesegesellschaft im Kontext von Aufklärung und Sozietätenbewegung in den Jahren 1787-1800 », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 105, 2005, p. 157-195.
- Krueger, Rita, « The Scientific Academy and Beyond : The Institutions of Enlightenment », in Cerman, Ivo (éd.), *The Enlightenment in Bohemia*, Oxford, Voltaire Foundation, 2011, p. 39-53.
- Lehmann, Peter, *Von der Reformsozietät zum Landwirtschaftsverein. Die Ökonomische Gesellschaft Bern in Zeiten des Übergangs 1798-1831*, Nordhausen, Bautz, 2011.
- Lowood, Henry E., *Patriotism, Profit, and the Promotion of Science in the German Enlightenment : the Economic and Scientific Societies, 1760-1815*, New York, Garland, 1991.
- Mary-Trojani, Cécile ; Soubeyroux, Jacques, *L'Écriture de l'amitié dans l'Espagne des Lumières : La Real Sociedad Bascongada de los*

- amigos del pais, d'après la source épistolaire (1748-1775)*, Toulouse, PU du Mirail, 2004.
- Maylender, Michele, *Storia delle Accademie d'Italia*, Bologna, L. Cappelli, 1926-1930.
- McLellan, James E., *Science Recognized : Scientific Societies in the Eighteenth Century*, New York, Columbia University Press, 1985.
- Mijnhardt, Wijnandus Wilhelmus, *Tot heil van 't Menschdom. Culturele genootschappen in Nederland, 1750-1815*, Amsterdam, Rodopi, 1988.
- Milstein, Barney M., *Eight Eighteenth Century Reading Societies : a Sociological Contribution to the History of German Literature*, Bern, Lang, 1972.
- Morano, Michelangelo, « La fucina della rivoluzione : le accademie agrarie nel Mezzogiorno di fine settecento », *Annali di Storia moderna e contemporanea* 8, 2002, p. 299-343.
- Müller, Rosel, *Von Patrioten, Jakobinern und anderen Lesehungrigen : Lesegesellschaften der 'Inteligens'-Stadt Marburg*, Marburg, Hitzeroth, 1990.
- Palma-Ferreira, João, *Academias literárias dos séculos XVII e XVIII*, Lisboa, Biblioteca Nacional, 1982.
- Pavan, Gino (éd.), *Accademie e Società culturali tra Sette e Ottocento nel Litorale. Atti della Giornata Internazionale di Studi (Trieste 30 ottobre 2009)*, Trieste, Società di Minerva, 2010.
- Perol, Lucette (éd.), *Micro-sociétés du XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1993.
- Peter, Marc, *La Société économique et la gestion des biens de l'ancienne République de Genève de 1798 à 1814*, Genève, Jullien, 1955.
- Prüsener, Marlies, *Lesegesellschaften im 18. Jahrhundert : ein Beitrag zur Lesergeschichte*, Frankfurt, Börsenblatt für den deutschen Buchhandel, 1972.
- Reinalter, Helmut (éd.), *Aufklärungsgesellschaften*, Bern, Lang, 1993.
- Roche, Daniel, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1989.
- Schlup, Michel, *Sociétés de lecture et cabinets littéraires dans la principauté de Neuchâtel (1760-1830)*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 1986.

- Schnegg, Brigitte, *Soireen, Salons, Sozietäten : geschlechtsspezifische Aspekte des Wandels städtischer Öffentlichkeit im Ancien régime am Beispiel Berns*, Zurich, Chronos, 1993.
- Simonetto, Michele, « Kosmopolites : le Società agrarie dalmate nel Settecento », *La Dalmazia nel Settecento : Atti e Memorie della Società Dalmata di Storia Patria* 7 (vol. XXVII, n. s. XVI), 2005, p. 139-173.
- Singeling, Cornelis Bartholomeus Franciscus, *Gezellige schrijvers : Aspecten van letterkundige genootschappelijkheid in Nederland, 1750-1800*, Amsterdam, Rodopi, 1991.
- Speich, Daniel, *Une société de lecture à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle : la 'Allgemeine Lesegesellschaft' de Bâle 1787-1832*, Thèse Université de Bâle, 1973.
- Stapelbroek, Koen ; Marjanen, Jani (éd.), *The Rise of Economic Societies in the Eighteenth Century. Patriotic Reform in Europe and North America*, London, Palgrave Macmillan, 2012.
- Schofield, Robert E., *The Lunar Society of Birmingham : A Social History of Provincial Science and Industry in Eighteenth-Century England*, Oxford, Clarendon Press, 1963.
- Steinhauer, Alfred, *Le Parti physiocratique et la formation de l'opinion dans la France pré-révolutionnaire, 1756-1776*, 2 vol., Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002.
- Stuber, Martin ; Moser, Peter ; Gerber-Visser, Gerrendina ; Pfister, Christian (éd.), *Kartoffeln, Klee und kluge Köpfe. Die Oekonomische und Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern OGG (1759-2009)*, Bern, Huber, 2009.
- Sturkenboom, Dorothée, « Une société savante exclusivement féminine : présage des temps modernes ou vestige de l'Ancien Régime ? », *Annales historiques de la Révolution française* 326, 2001, p. 117-127.
- Taillefer, Michel, *Une Académie interprète des Lumières : l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse au XVIII^e siècle*, Paris, CNRS, 1984.
- Tilgner, Hilmar, *Lesegesellschaften an Mosel und Mittelrhein im Zeitalter des aufgeklärten Absolutismus*, Stuttgart, Franz Steiner, 2001.
- Trampus, Antonio, « La sociabilité culturelle des Jésuites autrichiens avant et après la dissolution de 1773 : académies, loges maçonniques et le discours sur la liberté de l'homme », in Wladimir Berelowitch et Michel Porret (éd.), *Réseaux de l'esprit en Europe, des Lumières au XIX^e siècle*, Actes du colloque de Coppet, Genève, Droz, 2009, vol. 1, p. 149-166.

- Trampus, Antonio, « Massoneria e Illuminismo. Il popolo eletto come rigenerazione dell'umanità », in Giorgio Politi (éd.), *Popoli eletti. Storia di un viaggio oltre la storia*, Milano, Unicopli, 2015, p. 189-200.
- Van Dülmen, Richard, *Die Gesellschaft der Aufklärer*, Frankfurt, Fischer, 1996.
- Viguera Ruiz, Rebeca, « Real Sociedad Económica de la Rioja castellana. Una apuesta por el progreso », *Berceo* 152, 2007, p. 79-122.
- Voss, Jürgen, « Deutsche in französischen Akademien und Franzosen in deutschen Akademien 1700-1800 », in Valentin, Jean M. ; Voss, Jürgen ; Mondot, Jean (éd.), *Deutsche in Frankreich, Franzosen in Deutschland 1715-1789. Institutionelle Verbindungen, soziale Gruppen, Stätten des Austausches*, Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 39-52.
- Wismann, Heinz (éd.), *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, Tübingen, Niemeyer 1996.
- Wyss, Regula, *Pfarrer als Vermittler ökonomischen Wissens ? Die Rolle der Pfarrer in der Oekonomischen Gesellschaft Bern im 18. Jahrhundert*, Herzberg, Traugott Bautz, 2007.
- Zaunstöck, Holger, *Sozietätslandschaft und Mitgliederstrukturen : die mitteldeutschen Aufklärungsgesellschaften im 18. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer, 1999.
- Zaunstöck, Holger, *Sozietäten, Netzwerke, Kommunikation. Neue Forschungen zur Vergesellschaftung im Jahrhundert der Aufklärung*, Tübingen, Niemeyer, 2003.

I

**ÉTUDES TRANSVERSALES
ET EXEMPLES FRANÇAIS**

SCIENCE ET POUVOIR
SOUS L'ABSOLUTISME MONARCHIQUE :
LA FORMATION DES SPÉCIALITÉS À L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE PARIS
(1701-1717)¹

Dans la cité des Lumières, les académiciens définissent un usage novateur de la fonction culturelle. Dès l'origine le mouvement n'a pas été désintéressé, mais s'est voulu porteur d'une mission civique².

Au cours du XVIII^e siècle, la monarchie française a fondé un ensemble d'institutions intellectuelles³, la plupart du temps en s'appuyant sur d'anciennes structures (cercles, salons, académies privées). L'Académie des inscriptions et belles-lettres est elle-même le fruit de ce processus. Créée en 1663 et constituée par quatre membres de l'Académie française (d'où sa qualification de « petite académie »), elle a pour mission de participer à la décoration de Versailles, de régler les spectacles qui y sont donnés, de proposer des inscriptions pour les monuments publics érigés à la gloire du grand roi et de créer des médailles pour célébrer la geste de la monarchie. En 1701, l'institution se voit dotée d'un règlement et prend le nom d'Académie royale des inscriptions et médailles ; en 1713, conjointement à l'Académie des sciences, elle bénéficie de *Lettres patentes* et elle obtient en 1716 son appellation définitive d'Académie

¹ La présente contribution est extraite de travaux en cours sur l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

² Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, (1978), Paris, EHESS, 1989, t. 1, p. 136.

³ Outre l'Académie des belles-lettres, l'Académie française, l'Académie royale des sciences, l'Académie royale de peinture et de sculpture, l'Académie royale d'architecture, le Jardin royal des plantes médicinales, l'Observatoire de Paris.

royale des inscriptions et belles-lettres. Les deux premiers volumes de ses *Mémoires* paraissent en 1717⁴.

C'est dans cette livraison que le public découvre les champs intellectuels précis que l'Académie se propose de parcourir. Le règlement de 1701 était pour ainsi dire muet sur ce point et se limitait à inscrire les travaux à venir dans le prolongement de ceux de la « petite académie », c'est-à-dire à cantonner son activité dans une fonction apologétique. L'article XX précise en effet que le rôle de l'Académie consiste à « conserver la mémoire des hommes célèbres et de leurs belles actions », qu'à cet effet elle continuera à travailler sur les monuments (statues, épitaphes, médailles, inscriptions d'édifices publics), et qu'elle « veillera à tout ce qui peut contribuer à la perfection de ceux qui se feront, tant pour l'invention et les dessins, que pour les inscriptions et les légendes »⁵. Ce n'est qu'à la fin de ce même article que s'ouvre une perspective sur l'étude de l'antiquité. Mais l'objet proprement savant n'apparaît que comme une propédeutique :

Comme la connaissance de l'antiquité grecque et latine, et des auteurs de ces deux langues, est ce qui dispose le mieux à réussir dans ce genre de travaux [l'étude des monuments], les académiciens se proposeront tout ce que renferme cette espèce d'érudition comme un des objets le plus digne de leur application⁶.

Malgré cet horizon limité, dans la préface du premier volume des *Mémoires*, Gros de Boze, le secrétaire perpétuel, définit quatre « classes » : histoire ancienne, critique, monuments, histoire moderne (*i.e.* Moyen Âge). Comment passe-t-on d'une formulation aussi imprécise à un classement aussi ordonné ? La question n'est pas mineure car c'est avec ces qualifications et ce système en « classes » spécifiques que va s'organiser pour un siècle la vie de la Compagnie. Elles vont présider aux recrutements, aux promotions, aux choix des objets d'étude et des sujets de concours. Elles vont aussi structurer les quelque 50 volumes de *Mémoires* qui seront publiés jusqu'à la Révolution. Aussi ne faut-il pas interpréter cette nomenclature comme un cadre seulement technique ou théorique. Elle définit surtout une structure productrice de sens sur les choses et sur

⁴ *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, Imprimerie royale, 1717, t. I; *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, Imprimerie royale, 1717, t. II.

⁵ *Histoire de l'Académie*, *op. cit.*, t. I, p. 13-14.

⁶ *Ibid.*, p. 14.

les agents. Le classement joue donc comme un « instrument symbolique⁷ » c'est-à-dire comme une structure qui définit les connaissances rendant possible le *consensus* sur les domaines reconnus comme objets légitimes, qui organise la mémoire de la science historique, et qui confère à l'institution une autonomie relative à l'égard du système politique qui la protège.

L'ÉCHANGE DE BIENS SYMBOLIQUES

On ne peut assigner aucune origine à cette nomenclature. Il est inutile de la chercher chez les antiquaires, ni chez les mauristes ou les bibliographes, ni dans un modèle baconien⁸. Elle est le produit d'une succession de marchés entre le pouvoir et l'Académie dont le principal enjeu est un échange de biens symboliques : la monarchie est attachée à une institution consacrée aux belles-lettres dont le rayonnement intellectuel se répandra à travers l'Europe et contribuera à son prestige ; les savants quant à eux, y trouveront la reconnaissance de leur légitimité à maîtriser le discours sur l'histoire. Mais un tel marché ne peut se conclure qu'une fois réglée la mise en ordre de l'institution, c'est-à-dire de son fonctionnement régulier et de la compétence savante des agents recrutés.

La question des recrutements du personnel est un enjeu d'État. Le problème se pose au moins depuis la fondation de l'Académie des sciences en 1666. Car la monarchie ne peut pas remettre la science entre les mains d'amateurs ou de demi-savants. Plusieurs observations sont adressées en ce sens à Colbert au moment de la fondation des académies, dans les années 1660⁹. Lors du renouvellement de l'Académie des

⁷ Je renvoie ici à l'article de Pierre Bourdieu, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 3, 1977, p. 405-411.

⁸ Arnaldo Momigliano, « L'histoire ancienne et l'Antiquaire » in *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, trad. Alain Tachet, Paris, Gallimard, 1983, p. 244-293 ; Blandine Kriegel, *L'Histoire à l'âge classique*, Paris, PUF, 1988, t. 3, p. 55 ; Prosper Marchand, *Bibliotheca bigotiana*, Paris, 1706 ; Francis Bacon, *Du Progrès et de la promotion des savoirs*, éd. Michèle le Dœuff, Gallimard, 1991, p. 89 ss. On consultera aussi Valérie Neveu, « Classer les livres selon le *Système figuré des connaissances humaines* : émergence et déclin des systèmes bibliographiques d'inspiration baconienne (1752-1812) », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, 48, 2013, p. 203-223 (1re partie) et 49, 2014, p. 209-224 (2e partie) ; Gabriel Peignot, *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, Paris, an X (1802) ; Jacques-Charles Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, ¹1810, ⁵1860-1865.

⁹ Charles Perrault, « Autre note à Colbert » [1666] et Jean Chapelain, « Lettre à Colbert » in *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, éd. Pierre Clément, Paris, 1868, p. 514 et 588 ; *Lettres de Jean Chapelain*, éd. Ph. Tamizey de Larroque, Paris, 1883, t. 2, p. 275-276.

sciences en 1699 et des belles-lettres en 1701, la question devient plus aiguë. Car en instituant un corps savant qu'elle s'engage à soutenir par des actes pratiques et symboliques, la monarchie devient aussi comptable de la qualité des travaux qui seront produits. Comment ces questions se traduisent-elles concrètement en 1701 ?

L'aréopage de quarante membres destiné à constituer l'Académie des inscriptions et médailles a été recruté essentiellement dans les cercles parisiens. Or, les exigences liées au nouveau statut de l'institution et à ses objectifs savants créent pour les agents une situation nouvelle. Celle-ci leur demande d'abandonner leurs habitudes d'amateurs éclairés fréquentant les cénacles érudits pour se soumettre à une structure qui imprime un rythme de travail et de production requérant des compétences spécifiques. Or tous les membres pressentis ne sont pas à la hauteur des tâches qui les attendent. Les comptes rendus des séances consignés dans le *Registre-Journal* témoignent de cette situation¹⁰. Si l'on y devine des assemblées plongées dans une profonde léthargie où l'on tue le temps par la lecture de poèmes, c'est que les académiciens n'ont pas incorporé les nouvelles formes de conduite exigées par le changement de statut.

La latitude de mouvement du pouvoir est restreinte. Il ne peut se déjuger en prononçant des sanctions à l'encontre de ceux qui manquent à leurs devoirs ni même à l'encontre de l'Académie dans son ensemble : chacun des membres n'a-t-il pas été officiellement nommé par le roi, et l'institution n'est-elle pas censée être le fruit de son inspiration et de sa volonté ? Quant aux académiciens, l'institution est pour eux un instrument puissant dans le cadre duquel ils peuvent poursuivre leurs travaux et espérer la pérennisation d'une œuvre collective, à l'abri des vicissitudes inhérentes aux formes anciennes du mécénat. Chacune des parties a donc un intérêt au fonctionnement régulier de la Compagnie. Concrètement, les discussions se focalisent sur deux points : le « tour de rôle » et la vétérance.

LE « TOUR DE RÔLE » ET L'INDÉPENDANCE INTELLECTUELLE

Contre la pauvreté des travaux, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État de la Maison du roi, choisit la voie de la contrainte en rappelant aux académiciens que l'article XXI du règlement exige que les membres

¹⁰ *Registre-Journal des délibérations et des assemblées de l'Académie royale des inscriptions*, Bibliothèque de l'Institut, Paris, désormais abrégé *R.-J.* Il s'agit d'un document manuscrit qui n'est pas destiné à la publication et qui, comme son nom l'indique, consigne le contenu de chaque séance avec parfois quelques notes sur le déroulement des débats.

exposent leurs travaux à tour de rôle au cours des séances. Enjoignant à l'Académie de s'en tenir à cette disposition, il provoque un débat interne qui débouche, contre toute attente, sur la revendication de la liberté du travail savant.

Dans la séance du 5 décembre 1710, chacun des onze académiciens présents ce jour-là est invité à s'exprimer sur deux questions : le respect du tour de rôle et les sanctions à prévoir en cas de manquement. Si une majorité de sept membres est favorable au tour de rôle, l'opposition aux sanctions est fortement majoritaire, huit académiciens estimant que cette disposition est une jurisprudence arbitraire portant atteinte à la dignité de l'institution et de ses membres. Cette position se joue au niveau des pensionnaires, les plus concernés par la question puisqu'ils sont au cœur du travail savant et que le règlement rend le tour de rôle obligatoire pour eux seuls¹¹. C'est André Dacier, personnage dont nul n'oserait contester la science, qui s'exprime de la manière la plus radicale sur la nature des travaux académiques. Il soutient en effet

que les productions de l'esprit n'étant pas de commande, il lui paraissait que le tour de rôle était un assujettissement indigne, qu'il le condamnerait extrêmement, loin de prétendre imposer des lois pénales contre ceux qui y manquent ; qu'il suffisait pour entretenir le travail de l'Académie, que ceux qui suivaient un objet particulier dans leur étude en rendissent compte à mesure qu'ils y trouveraient quelque chose qui mériterait d'être communiqué à leurs confrères¹².

Le célèbre philologue (qui deviendra secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1713) oppose à l'application stricte du règlement une conduite fondée sur la communication des seules découvertes et des connaissances nouvelles dignes d'être exposées et soumises aux débats. En d'autres termes, il dissocie la logique mécanique réglementaire de la compétence savante et de la spécialisation des travaux. La pratique lui donne d'ailleurs raison puisque certains académiciens prolixes pouvaient occuper les séances des semaines durant, et satisfaire ainsi généreusement au règlement sans qu'on puisse extraire ni publier le moindre paragraphe de leurs médiocres communications : de fait, le tour de rôle n'était pas une garantie contre la vacuité. Les pensionnaires n'entendent pas renoncer à une liberté dans l'exercice de leur métier et affirment là une forme

¹¹ Les académiciens appartenant aux autres classes étant seulement invités à le respecter.

¹² *R.-J.*, 5 décembre 1710, p. 1021-1022.

d'indépendance contre ce qui s'apparente à une « commande » réglée statutairement. Pontchartrain battra partiellement en retraite¹³.

La crispation à propos d'un point réglementaire et le rapport de force qu'elle engage révèlent que l'Académie sait résister au pouvoir lorsqu'elle estime que la science est en jeu et qu'elle a son mot à dire en matière d'organisation du travail intellectuel. Ce conflit dévoile aussi un problème plus structurel qui ne peut se régler à coups d'injonctions. C'est celui de l'« incompétence » des agents, non pas au sens d'ignorance mais plutôt d'inaptitude, leur capital culturel ne leur permettant pas de répondre aux contraintes savantes nouvelles. Cette situation trouve sa traduction concrète dans la vétérance qui est, jusqu'au début des années 1720, l'un des enjeux centraux de la spécialisation du corps.

LA MISE EN ÉTAT DU CORPS : LA VÉTÉRANCE

Durant les quinze premières années de l'Académie, le phénomène de la vétérance est massif. Entre 1705 et 1715, vingt-quatre académiciens demandent à bénéficier de cette disposition qui leur permet d'être déchargés de toute contrainte¹⁴. Les demandes ne sont nullement liées à la vieillesse. Pour la période considérée, l'âge moyen des vétérans est de 52 ans et la majorité des académiciens vétérans a moins de 50 ans. Pour avoir un ordre de comparaison, en 1717, l'âge moyen des académiciens¹⁵ est légèrement inférieur à 50 ans. Les départs sont motivés par

¹³ R.-J., 19 décembre 1710, p. 1089. Sur le long terme, la compagnie aura gain de cause puisque la question du tour de rôle ne se posera plus, si ce n'est sporadiquement par quelques rappels au règlement destinés aux académiciens les plus distraits ; voir la lettre du Duc D'Antin à M. De Boze, le 10 décembre 1725, R.-J. du 14 décembre 1725, p. 555-557.

¹⁴ Préface de Gros de Boze in *Histoire de l'Académie*, op. cit., t. I, p. 29. Le phénomène de la vétérance pour les premières années de l'Académie a été analysé par Mouza Raskolnikoff, *Histoire romaine et critique historique dans l'Europe des Lumières. La naissance de l'hypercritique dans l'historiographie de la Rome antique*, Rome, École française de Rome, 1992, p. 62-72. Les données du présent article sont extraites de recherches propres menées sur chaque académicien. Elles recourent parfois celles de M. Raskolnikoff. Pour ce qui concerne la période suivante (1717-1785), mais avec des attendus différents, on lira l'article de Chantal Grell, « La monarchie et l'Académie des inscriptions : la difficile gestion d'une institution scientifique », M. Foryckiégio, A. Jakuboszczak, J. Jurkiewiczza, I. Kraszewskiego, M. Pukianca (éd.), *Polska-Francja-Europa. Studia z dziejów Polski i stosunków międzynarodowych (Pologne -France-Europe. Études de l'histoire de la Pologne et des relations internationales)*, Poznan, 2011, p. 373-386.

¹⁵ Ce nombre concerne les trente académiciens titulaires désignés dans la liste du tome I de l'*Histoire*. Parmi eux, trois ont des dates de naissance inconnues. Les dix membres honoraires ne sont pas pris en considération ici.

des considérations variées qui sont la santé, les fonctions occupées dans d'autres domaines ou l'éloignement de Paris.

Les trajectoires individuelles expliquent pourquoi ces vingt-quatre vétérans ne sont restés en moyenne que six années à l'Académie. Leur compétence dominante est celle du maniement de la langue. Ils sont poètes, dramaturges, écrivains, rhéteurs et s'ils constituent la part la plus importante du personnel recruté dans les premières années, c'est que les exigences spécifiques et l'orientation intellectuelle de l'Académie sont peu ou mal définies. C'est ainsi que les Fontenelle, les Jean-Baptiste Rousseau, les Danchet, les Despréaux répondent au seul critère qui fixe les conditions d'un recrutement : ils sont « connu[s] par quelque ouvrage considérable »¹⁶. Mais comment définissait-on un « ouvrage considérable » dans la France louis-quatorzienne, à Paris, à l'orée du XVIII^e siècle ? Assurément, les recueils d'odes, les opéras, les pièces de théâtre entraient dans cette catégorie. Comment aurait-il pu en être autrement ? À l'Académie royale des sciences les compétences et les connaissances techniques sont clairement identifiables, alors que les « inscriptions » et « médailles » renvoient en priorité au bon goût dominant qui a fait tout l'intérêt de la « petite Académie » du temps où elle réglait les spectacles de Versailles, à la connaissance des poètes anciens, à une évidente proximité avec le pouvoir et par voie de conséquence avec les cercles qui gravitent autour de lui. La réputation naissant dans ces cercles-là, aussi bien que sur les théâtres, il n'est rien d'étonnant qu'une Académie aux contours trop larges, attire prioritairement des auteurs et des mondains qui, de près ou de loin, hantent les grands et distraient la Cour.

La vétérance marque ainsi l'incapacité à satisfaire à deux types d'exigences. La première est la soumission aux règles qui organisent la vie académique : la présence régulière aux séances, la production de mémoires et, dans la mesure du possible, le respect du tour de rôle. Un littérateur ou un amateur a peu de chance de posséder les compétences nécessaires pour produire du savoir dans un tel cadre institutionnel. Mais le déficit de capital ne se mesure pas qu'à la capacité à répondre à des contraintes savantes et administratives. La plus haute exigence requise ne peut être consignée dans aucun règlement, elle est au-delà de toute formulation : c'est la *libido sciendi*, une attitude, une aspiration, une appétence pour la science historique et un dévouement corps et âme à l'institution. Gros de Boze explique le mouvement de personnels jusqu'au milieu de la décennie 1710 par la

¹⁶ Règlement, art. 12, *Histoire de l'Académie*, op. cit., t. I, p. 12.

nécessité de « n'admettre dans la Compagnie que des personnes dévouées à ses occupations, et libres de tout soin plus important »¹⁷.

Le trait qui distingue le mieux les académiciens promus ou nommés pour assurer le remplacement des vétérans est la possession d'un capital culturel spécifique. Même lorsqu'ils ont occupé une fonction avant d'intégrer la Compagnie, celle-ci est en général bien plus en résonance avec l'érudition historique qu'avec la création artistique ou littéraire. Certains sont déjà connus comme auteurs savants, d'autres sont spécialistes des langues arabe ou hébraïque, d'autres encore sont ou seront professeurs au Collège royal, parfois membres de la Royal Society de Londres ou d'autres académies européennes. Quelques membres assureront même une grande carrière dans le domaine de la médecine, comme Camille Falconet, Pierre-Jean Burette ou Nicolas Mahudel. On pourrait multiplier les exemples.

Ce sont les compétences spécifiques de ces nouveaux recrutés qui produisent les quatre classes décrites par Gros de Boze. Car il n'était pas entendu, par exemple, que la Compagnie devait s'intéresser à la gymnastique ou à la musique durant l'antiquité. Il a fallu le recrutement de Pierre-Jean Burette, pour que le médecin qu'il était donnât neuf mémoires sur la gymnastique et la danse des anciens, et que le musicien qu'il était également (il était le fils du compositeur et harpiste Claude Burette, et lui-même virtuose de l'épinette) en proposât quatorze sur la musique antique. Les travaux produits sont par conséquent étroitement dépendants des recrutements. Ceux de Banier, Boivin le cadet, Fontenu, Fraguier, Fréret, Gédoyne, Hardion, Mahudel, Mautour, Sallier, Sevin, et de Burette permettent de constituer la « classe » de l'histoire antique. À l'intérieur de cette classe, Fourmont et Fréret lancent les études orientalistes qui prendront un essor plus important ultérieurement. Avec leurs mémoires, Boivin le cadet, Galland et surtout Vertot, qui offre la plus grande et la plus solide contribution, participent à la formation d'une « classe » d'histoire moderne. Les contributions de Baudelot, Gros de Boze, Fontenu, Mahudel, Valois permettent de constituer la classe des monuments ; celles de Baudelot, Boivin le cadet, Couture, Massieu, auxquelles viennent s'ajouter les travaux des spécialistes de l'hébreu, du syriaque et du chinois, forment celle de la critique.

La nomenclature décrite en 1717 donne la mesure de la complexification des études réelles par rapport aux orientations évasives de 1701. La construction des spécialités relève de la combinaison des formes du

¹⁷ Préface de Gros de Boze in *Histoire de l'Académie*, op. cit., t. I, p. 24.

savoir enseigné au début du XVIII^e siècle, de la contingence des cursus et des attentes de la monarchie. C'est avec le capital collectif accumulé que s'élaboreront progressivement les outils symboliques qui structureront le travail jusqu'à la fin du siècle et que se constitueront les *habitus* et la mémoire collective des historiens savants dont la légitimité sera objectivée dans le statut d'académicien.

LES DEUX MARCHÉS

L'affirmation de l'indépendance intellectuelle des savants à l'occasion des discussions sur le « tour de rôle », la vétérance comme réponse à « l'incompétence » des agents et comme dynamique de renouvellement du corps, avec pour conséquence l'élévation du droit d'entrée en termes de capital culturel pour les aspirants académiciens, tout cela constitue des ajustements successifs qui façonnent l'identité de l'Académie jusqu'en 1717. À cette date l'institution a trouvé une assiette qui satisfait aux vœux des deux parties prenantes. La conclusion du marché est résumée par Gros de Boze en un style lapidaire : « Après que tout ce qui avait quelque rapport au bon ordre, ou à l'honneur de la Compagnie fut réglé, on songea à l'impression de l'*Histoire* et des *Mémoires* de l'Académie »¹⁸.

La publication des deux premiers volumes, organisés selon la nomenclature décrite par Gros de Boze, scelle un échange de biens symboliques. Par une action publique, l'Académie remet à la monarchie ce qui lui revient, le produit de la confiance qu'elle lui a accordée. La monarchie possède désormais une Compagnie dont le rayonnement intellectuel se répandra à travers l'Europe et contribuera à son prestige et à sa gloire. En contrepartie, en démontrant sa double capacité à renouveler son capital intellectuel collectif, et à accomplir, en la transformant, la tâche pour laquelle elle avait été instituée, la Compagnie affirme sa compétence à organiser et à maîtriser le discours sur le passé. Avec la publication des deux premiers volumes des *Mémoires*, elle acquiert l'autorité légitime sur le savoir historique et la capacité d'assurer à l'avenir l'autonomisation de cette fonction d'autorité. Le rituel de la présentation au roi des livraisons successives des *Mémoires* tout au long du XVIII^e siècle ne fera que renouveler les termes de l'échange fondateur.

¹⁸ Gros de Boze, *Histoire de l'Académie*, *op. cit.*, 1717, t. I, p. 30. Contrairement à ce qu'on lit parfois, la publication des volumes n'est nullement imposée par les nouveaux textes réglementaires de 1716 qui sont muets à ce sujet. En revanche, cette publication est déjà prescrite par l'article 38 du règlement de 1701.

Si celui-ci est public, il a été précédé d'un autre échange moins spectaculaire. Une lecture rapide du règlement de 1701 pourrait laisser planer l'hypothèse qu'un calculateur rationnel, soumis aux vœux du prince, aurait bridé l'Académie dès son origine. Lisons autrement l'article XX. Il se présente comme le fruit d'un compromis entre le nécessaire et le possible, entre l'assurance pour le royaume de la sérénité dans un domaine où les enjeux politiques et religieux sont considérables, et la demande des savants de développer une science historique sur laquelle l'État pourrait garder un certain contrôle. Jean-Paul Bignon, « virtuose de la synthèse »¹⁹, principal rédacteur de ce règlement avec son oncle Pontchartrain, assure une transition fluide entre les travaux de la « petite académie » et ceux de la nouvelle Compagnie. En présentant les recherches sur l'antiquité comme une propédeutique à l'étude des médailles et des inscriptions, il inscrit les travaux à venir dans la continuité de ceux qui devaient servir exclusivement la gloire du roi. Mais tout en témoignant au monarque la fidélité de ses savants sujets, le règlement assure à ces derniers la possibilité de se consacrer à l'étude de l'histoire antique, étude qui s'élargira bientôt à celle du Moyen Âge et qui se déploiera rapidement dans de multiples directions, bien au-delà des seuls monuments ou de la conception des médailles. L'article XX négocie donc un passage et ouvre une brèche dans l'ancien dispositif monarchique. La percée était étroite, mais elle donnait accès à un univers dont nul ne pouvait présager les formes futures.

¹⁹ Françoise Bléchet, « L'abbé Bignon, président de l'Académie royale des sciences : un demi-siècle de direction scientifique », Christiane Demeulenaere-Douyère et Éric Brian (éd.), *Règlement, usages et science dans la France de l'absolutisme*, Paris, Éditions Technique & Documentation, 2002, p. 51-69, en particulier p. 52. Dans le même volume, voir aussi Marie-Jeanne Tits-Dieuaide, « L'« affection » de Louis XIV pour l'Académie des sciences : sur les raisons d'être du règlement de 1699 », *ibid.*, p. 37-50, ainsi que, du même auteur, « Les savants, la société et l'État : à propos du « renouvellement » de l'Académie royale des sciences (1699) », *Journal des savants*, 1, 1998, p. 79-114.

**LES SOCIÉTÉS SAVANTES, MAILLONS DES ÉCHANGES
ENTRE CITOYENS DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES,
ET LIEUX D'EXPRESSION DE L'ATTACHEMENT À LA PATRIE :
LE CAS DU COMMERCE ENTRE HALLER
ET LES ACADÉMICIENS FRANÇAIS**

« De Pétersbourg à Madrid, la mort de Haller fera verser des larmes de douleur & dictera des éloges mérités. Un homme de sa trempe est le citoyen de tous les lieux où il y a des hommes qui pensent, il n'a pas vécu inutilement pour leur instruction & leur bonheur (...)»¹. Extraite de l'éloge de Haller rédigé par Jean Sénebier, cette phrase rappelle avec éloquence la sensibilité des esprits des Lumières aux ambitions civiques du savoir. Le civisme caractérise l'attachement et le dévouement du citoyen à sa cité, tandis que les savoirs font ici référence aux connaissances utiles au bien-être de la population. Associer ces deux notions définit une double dialectique : d'une part, réfléchir à la manière dont l'identité de citoyen influe sur les réflexions et la pratique de l'homme de science. D'autre part, observer comment s'entremêlent l'identité nationale d'un savant citoyen, dont les talents sont mis au service de ses compatriotes, et l'activité à vocation universelle qu'il déploie dans le cadre de la République des Lettres.

À ce titre, les échanges entretenus par Albrecht von Haller avec les lettrés français au sein des sociétés savantes sont particulièrement éclairants. En effet, à l'échelle européenne, l'activité de Haller s'inscrit dans un large réseau institutionnel comme l'atteste son appartenance aux principales académies de l'époque. Membre de la Société économique de Berne, il accède à sa présidence en 1766, tandis qu'en France, sa

¹ Jean Sénebier, *Éloge historique d'Albert de Haller... Avec un catalogue complet de ses œuvres*, Basle, chez Jean-Jacques Flick, 1778, p. 4.

réputation lui vaut d'être élu membre de l'Académie royale de chirurgie en 1752, associé étranger de l'Académie royale des sciences en 1754, membre honoraire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Auxerre en 1759 et membre de la Société royale de médecine en 1776.

Dès lors, il apparaît pertinent de se demander comment la participation de Haller aux travaux des sociétés savantes est perçue par ses confrères français : y voient-ils un acte de civisme éclairé ? Pour approfondir cette réflexion, il convient d'observer dans quelle mesure les travaux académiques helvètes et français s'alimentent mutuellement.

Après avoir analysé la manière dont se construit l'image d'un savant patriote au sein des sociétés savantes, nous nous attacherons à étudier l'objet et le contenu de quelques mémoires destinés par Haller à l'Académie des Sciences parisienne. Ceci nous amènera à déterminer dans quelle mesure la lecture de leurs travaux respectifs conduit à un échange d'idées entre le savant helvète et ses confrères français.

PERCEPTION ET CONSTRUCTION DE L'IMAGE D'UN SAVANT PATRIOTE

Pour saisir l'image d'un savant patriote composée par les Français, il est utile de croiser deux types de sources : les correspondances qui fournissent à Haller un retour direct de la perception qu'ont les Français de son activité, et les éloges académiques qui célèbrent sa mémoire après sa mort en décembre 1777.

Les relations épistolaires qu'entretient Haller avec les Français montrent combien il s'acquitte consciencieusement de ses fonctions d'administrateur. Les charges politiques et administratives qui ponctuent régulièrement sa carrière scientifique², l'amènent à travailler sur diverses questions pratiques, qu'il s'agisse de rentabilité agricole, de la lutte contre les épizooties, de la gestion des orphelinats ou des salines. Le savant manifeste une grande facilité à accommoder l'orientation de son activité scientifique en fonction des tâches administratives qui lui sont dévolues³, inscrivant le cours de ses travaux dans le mouvement à caractère philanthropique de l'« helvétisme ». Il envoie notamment à son principal inter-

² Directeur des salines de Roche dans le pays de Vaud de 1758 à 1764, il est aussi vice-gouverneur d'Aigle en 1762-1763 et membre à deux reprises, de 1756 à 1758, puis de 1765 à 1767, du Conseil de santé de Berne, où il est nommé *Assessor perpetuus* en 1769.

³ Martin Stuber, « 'Vous oubliez que je suis cultivateur'. Albrecht von Hallers Korrespondenz zu Themen der ökonomischen Gesellschaft Bern », *Hallers Netz. Ein Europäischer Gelehrtenbriefwechsel zur Zeit der Aufklärung*, hrsg. von Martin Stuber, Stefan Hächler und Luc Lienhard, Basel, Schwabe Verlag, 2005, p. 505-541, p. 532.

locuteur français, le médecin parisien François Thiery, un compte rendu précis de son action comme vice-gouverneur d'Aigle⁴. Dès lors, il n'est guère étonnant que les correspondants français de Haller fassent état à plusieurs reprises de ses talents de savant associés à ses qualités de citoyen. L'un d'eux estime qu'un bon médecin fait preuve de sagesse lorsqu'il se tient éloigné des querelles scientifiques et se préoccupe uniquement d'être un « bon citoyen »⁵, tandis que le chirurgien Paul-Jacques Malouin admire sa décision d'envoyer des médecins pour soigner les paysans dont il a la responsabilité⁶. Dans les hommages qu'ils rendent à la personne de Haller, les Français célèbrent donc, entre autres qualités, son inclination philanthropique.

De façon plus précise, il faut noter la récurrence avec laquelle le thème des sciences utiles, notamment par l'évocation des travaux de la Société économique de Berne, apparaît dans la correspondance de Haller entre 1755 et 1777. Celle-ci apparaît alors comme une interface de l'activité de la Société économique avec le public européen éclairé. La valeur de ses recherches et son vaste réseau relationnel lui confèrent le statut d'intermédiaire privilégié entre cette société et l'ensemble de la République des Lettres. Par ailleurs, les éloges lus au sein des sociétés savantes afin d'honorer la mémoire de Haller construisent aussi l'image d'un lettré patriote. L'éloge prononcé devant le public de la Société économique de Berne⁷ est rapidement traduit en français, ce qui en facilite la diffusion⁸. Lors de sa disparition, Haller fait également l'objet d'éloges dans les trois académies parisiennes dont il est membre : l'Académie royale de chirurgie, l'Académie des sciences et la Société royale de médecine. Condorcet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris, commence son texte précisément par les mots suivants :

Albert de Haller, Membre du Conseil Souverain de Berne, Président de la Société économique de la même ville & de l'Académie de Gottingue,

⁴ Lettre de Thiery à Haller, le 5 mai 1762. Sans précision de notre part, les lettres des Français adressées à Haller sont conservées à la Burgerbibliothek de Berne dans le *Nachlass* Albrecht von Haller.

⁵ Lettre de Pierre Boyer de Prébandier à Haller, le 20 avril 1759.

⁶ Lettre de Paul-Jacques Malouin à Haller, le 24 février 1758.

⁷ *Lobrede auf Hrn. Albert Haller*, welche auf Veranstaltung der lobl. ökonomischen Gesellschaft den fünf und zwanzigsten Merzen öffentlich abgelesen worden durch V[inzenz] B[ernhard] Tschärner..., Bern : bey der typographischen Gesellschaft, 1778.

⁸ *Éloge de Mr. Alb. Haller*, lu dans une assemblée publique de la Societe economique de Berne le 25 Mars 1778 par Mr. V[inzenz] B[ernhard] Tschärner... ; trad. de l'allemand, Berne : chez la Societe typographique, 1778.

Associé-Étranger de l'Académie des Sciences de Paris, & de presque toutes les autres Sociétés Savantes de l'Europe [...]»⁹.

Si Condorcet souligne en premier lieu l'appartenance de Haller à de nombreuses académies, c'est d'abord la Société économique de Berne qui est ici retenue. Parallèlement, le texte d'Antoine Louis destiné à l'Académie royale de chirurgie s'achève de manière signifiante sur le rappel de sa vocation et de sa mission d'intérêt public. De même, les louanges professées par Vicq d'Azyr envers le défunt Haller promeuvent ce trait de son activité : « Ce qui doit ce me semble vous toucher plus que la gloire, et la singularité de réunir les talents d'un poète aimable avec l'érudition la plus étonnante : c'est l'utilité »¹⁰.

Suivant la tradition, inaugurée par Fontenelle, des éloges vantant les bienfaits dont peuvent profiter les gouvernements qui s'attachent des hommes de science de valeur¹¹, les trois textes mettent en avant la figure d'un savant profondément attaché à sa patrie, désireux de travailler pour le bien du pays. La conviction que les sciences doivent être utiles s'est largement diffusée, caractérisant d'ailleurs l'idéal de pragmatisme des Lumières.

Si les éloges dont Haller fait l'objet s'appuient sur des marques effectives de sa contribution à l'alliance entre savoir et civisme, il convient d'en chercher les détails dans les mémoires qu'il livre à l'Académie des Sciences de Paris.

LA PARTICIPATION DE HALLER AUX TRAVAUX ACADÉMIQUES : LES MÉMOIRES SCIENTIFIQUES

Le rôle des sociétés savantes dans l'énonciation et la diffusion des sciences utiles est fondamental. Le rayonnement au sein des provinces helvètes et à l'étranger de la Société économique de Berne en témoigne, tandis qu'en France, les académies provinciales multiplient les sujets de concours et que l'Académie des sciences parisienne lance de grandes

⁹ Condorcet, « Éloge de M. de Haller », *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, année 1777, Paris, Imprimerie Royale, 1780, p. 127-154, p. 127.

¹⁰ « Éloges historiques : Haller », dans *Œuvres de [Félix] Vicq d'Azyr*, recueillies et publiées avec des notes et un discours sur la vie et ses ouvrages par Jacques Louis Moreau, 6 vol., à Paris, chez L. Duprat-Duverger, 1805, vol. 2, p. 304-351.

¹¹ Condorcet, « Éloge de M. de Haller », *art. cit.*, p. 148.

enquêtes¹², devenant sur l'initiative de l'État un véritable corps d'experts.

C'est en ce sens que l'analyse des mémoires envoyés par Haller à l'Académie des sciences de Paris s'avère fondamentale pour notre propos. Outre qu'ils témoignent des intérêts croisés des savants de différentes nationalités, ces travaux soulignent le rôle de l'Académie comme chambre d'écho élargie auprès d'un large lectorat cultivé. Haller livre les fruits de ses expériences à une instance étrangère dans l'espoir d'une audience accrue et afin de diffuser des savoirs susceptibles d'améliorer le sort d'autres peuples. Or cette intention émane sans nul doute de sa réflexion sur la pratique d'un savant citoyen de la République des Lettres.

Sur les quatre textes publiés par Haller dans les *Mémoires et histoire de l'Académie des sciences*, deux relèvent à proprement parler des sciences utiles. Le premier porte « Sur une maladie épidémique arrivée dans le Canton de Berne en 1762 »¹³ et le second a pour objet la production de sel par évaporation de l'eau salée¹⁴.

Rappelons brièvement que dans le premier mémoire, après avoir mentionné tant ses charges d'administrateur général que son appartenance au Sénat de santé, Haller écrit qu'il juge digne de soumettre à l'Académie des sciences de Paris le compte-rendu de cette épidémie très fréquente, et des remèdes employés. Après une description détaillée des symptômes de la maladie, l'auteur énonce des conseils d'hygiène élémentaires qui peuvent s'appliquer à d'autres régions pour améliorer les conditions de vie du « pauvre peuple » : aérer les pièces ou faire chauffer du vinaigre pour assainir l'air.

Le mémoire sur la production de sel émanant de l'évaporation de l'eau salée mérite ici un plus long développement car il a provoqué des réactions immédiatement saisissables chez les correspondants français de Haller, considéré comme un homme averti qu'il convient de consulter¹⁵.

¹² Pascale Mafarette-Dayries, « L'Académie royale des sciences et les grandes commissions d'enquête et d'expertise à la fin de l'Ancien Régime », *Annales historiques de la Révolution française*, 2000, n° 320, p. 121-135. Voir également André J. Bourde, *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1967.

¹³ « Sur une maladie épidémique arrivée dans le Canton de Berne en 1762 », par M. Haller, *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, Paris, Imprimerie Royale, 1765 (année 1763), p. 167-171.

¹⁴ A. Haller, « Mémoire sur l'évaporation de l'eau salée », *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, avec les Mémoires de Mathématiques et de Physique. Tirés des registres de cette Académie*, Paris, Imprimerie Royale, 1767 (année 1764), p. 25-31.

¹⁵ M. Stuber, « 'Vous oubliez que je suis cultivateur'... », *art. cit.*, p. 518.

La production de sel occupe la réflexion de Haller à l'occasion des missions d'inspection des salines d'Aigle dont le charge à plusieurs reprises le gouvernement¹⁶, puis lors de sa nomination comme directeur des Salines de Roche de 1758 à 1764. Cette fonction administrative doit à ses yeux bénéficier de son expérience d'homme de science¹⁷.

Dès 1758, l'auteur avait rédigé un premier mémoire exposant la méthode traditionnelle employée par les Helvètes pour obtenir du sel par cristallisation, où l'eau des sources salées est portée à ébullition, tout en dénonçant le coût élevé du procédé coupable d'altérer le goût du sel¹⁸. Pour pallier ces inconvénients, Haller propose désormais de construire de larges auges bien exposées au soleil, afin d'obtenir le sel par évaporation. Fort d'un résultat concluant, Haller transmet donc rapidement les détails de l'expérience aux académiciens parisiens.

En 1762, Haller est l'auteur d'un mémoire plus ambitieux¹⁹ puisqu'il s'agit alors d'améliorer le rendement des salines dont il s'occupe en évitant les pertes de sel dues à l'évaporation. Une fois les causes de ces pertes identifiées, l'auteur envisage des solutions qu'il soumet rationnellement à l'épreuve d'outils mathématiques et d'expériences. Les observations se succèdent six années durant, ce qui lui permet de rédiger des « Tables suivies de l'évaporation de l'eau dans ses bassins »²⁰, promises aux lecteurs de l'*Histoire de l'Académie des sciences [HARS]* dès 1758. Marchandise précieuse, le sel est l'objet de nombreuses recherches en Suisse comme en France²¹. Signe que les recherches françaises et helvétiques s'alimentent mutuellement, l'auteur rappelle d'emblée dans son texte que ses réflexions s'inscrivent dans le prolongement d'autres mémoires publiés par l'Académie des Sciences en 1748 et en 1762, fort bien assimilés pour ses propres recherches. De plus, au cours du premier paragraphe, Haller justifie son

¹⁶ En août 1753, Haller est chargé d'enquêter sur une source de sel à Interlaken. Il doit également se rendre pour cette raison dans les salines d'Aigle en août 1754, mai 1756 et 1757.

¹⁷ A. Haller, « Mémoire sur l'évaporation de l'eau salée », *op. cit.*, p. 26 : « M. Haller, préposé à ces Salines, en a examiné avec attention toutes les manœuvres, &, comme il arrive ordinairement, les regards du Physicien ont non-seulement éclairé, mais encore enrichi l'Art sur lequel ils se sont portés. »

¹⁸ Voir l'*HARS*, 1763 (année 1758), p. 24-26.

¹⁹ A. Haller, « Mémoire sur l'évaporation de l'eau salée », *op. cit.*

²⁰ *Ibid.*, p. 31.

²¹ Cette préoccupation se matérialise aussi par des constructions audacieuses comme celle de la Saline Royale d'Arc et Senans.

mémoire en exposant l'argumentaire des Lumières sur l'universalité des enjeux de la science, la production de sel étant une nécessité partagée par tous les peuples²². S'ensuit alors une évocation de la dialectique des techniques et de la nature puisque très tôt l'ingéniosité humaine a su tirer profit de la nature par la création des marais salants. Or, cette évocation n'est pas sans rappeler la présentation du mémoire de Jean-Étienne Guettard « Sur les salines de l'Avranchin », publiée dans l'*HARS* en 1758²³.

Inversement, l'écho des réflexions hallériennes dépasse les frontières²⁴ et des savants français n'hésitent pas à confronter leurs résultats avec les siens. C'est justement en 1764, année de publication du mémoire, que Haller est le destinataire d'une longue lettre d'un avocat de Franche-Comté, Claude-Étienne Titon²⁵, favorable à la création d'une nouvelle saline à Lons-le-Saunier et mécontent de la réticence des fermiers généraux qui refusent de reconnaître la mauvaise qualité du sel de l'ancienne saline chargée de nombreuses substances nocives. Haller est alors averti du contenu des remontrances des parlementaires de Besançon et surtout de l'analyse faite par Étienne Mignot de Montigny que, par ordre du roi, l'Académie des sciences envoie pour régler la dispute.

Cet exemple incite dès lors à examiner la réception des travaux de Haller auprès de ses confrères français. Il ne s'agit pas de s'enquérir uniquement du jugement porté sur leur qualité, mais de retrouver les usages qui en sont faits à l'étranger.

²² A. Haller, « Mémoire sur l'évaporation de l'eau salée », *op. cit.*, p. 25 : « L'objet dont il est ici question est un des plus importants que la Physique puisse traiter pour l'avantage de l'humanité, la nécessité du sel pour une infinité d'usages a appris de bonne heure aux hommes les moyens de s'en procurer. »

²³ « Sur les Salines de l'Avranchin », *HARS*, 1763 (année 1758), p. 5-13, p. 5 : « Le grand usage que font presque tous les peuples du sel commun ou marin, la différente situation des lieux où l'on est à portée de le recueillir, le plus ou moins d'industrie dans les hommes qui s'occupent de ce travail, ont donné occasion à différentes manières d'extraire le sel des eaux de la mer, & de le rendre propre à nos besoins. »

²⁴ Dans le cas présent, notre analyse porte sur le dialogue entretenu par Haller avec les Français, mais il va sans dire que les scientifiques et les gouvernements d'autres pays manifestent de l'intérêt pour les recherches qu'il mène sur la production de sel. Dans une lettre datée du 27 janvier 1765, Haller écrit à son ami Samuel Auguste Tissot que la Cour de Mannheim s'est enquis de ses travaux sur « l'exploitation du sel sans feu ».

²⁵ Lettre de Claude Étienne Joseph Titon à Haller, le 21 janvier 1764. Conseiller à la Cour des Comptes de Dôle, Claude-Étienne-Joseph Titon (?-?) exerce semble-t-il également la profession d'avocat à Lons-le-Saunier.

LE TRANSFERT D'IDÉES UTILES AU BIEN COMMUN

Les échanges transfrontaliers de connaissances et de pratiques s'effectuent dans un contexte similaire de réflexion sur l'application des sciences. Si à l'image de Haller ou de Tissot, les médecins helvétiques se préoccupent de l'application publique de leurs savoirs et compétences, l'activité des praticiens français se double de plus en plus souvent d'une mission de protection publique pour partie encadrée par les instances académiques. L'exemple le plus probant est peut-être la fonction de commissaire attribuée à Vicq d'Azyr par l'Académie royale des sciences lors de l'épizootie des « bêtes à cornes » qui touche le sud-ouest du pays²⁶.

Ces pratiques communes se nourrissent de lectures partagées. Le catalogue de la bibliothèque du médecin bernois montre qu'il possède les principaux ouvrages français consacrés à la promotion des sciences utiles au bien commun²⁷. Ainsi, preuve qu'il s'intéresse à la naissance et à l'organisation d'une société savante étrangère à la fonction résolument pratique, Haller détient les *Pièces concernant l'établissement fait par le Roi d'une Commission ou Société et correspondance de Médecine à Paris* (1776).

Les mémoires des concours académiques français sont aussi les objets de son attention et de celle de son ami Charles Bonnet. Curieux de lire la *Dissertation sur la cause qui corrompt et noircit les grains de bled dans les épis* de l'agronome Matthieu Tillet, qui a remporté le prix de l'Académie de Bordeaux, Haller demande à Bonnet de la lui fournir²⁸. Déçu par le texte, le Bernois constate toutefois que les remarques de Tillet corroborent certaines observations déjà effectuées en Allemagne. En revanche, « [un] second memoire de M. du Tillet [lui donne] beaucoup de satisfaction [car] il paroît avoir trouvé le secret de guerir cette cruelle maladie qui ravage la plante la plus utile du monde »²⁹.

²⁶ Praticien moins illustre que Vicq d'Azyr, mais tout autant révélateur de l'intérêt général accordé au rôle des médecins, Étienne Housset, correspondant auxerrois de Haller, apprend à celui-ci que l'intendant l'a chargé de traiter une importante épidémie de fièvre qui sévit dans la région. Lettre de Housset à Haller, le 7 juillet 1760. Dans ce courrier, Housset joint à la description scientifique de la maladie un compte-rendu des mesures sanitaires envisagées.

²⁷ Maria Teresa Monti (éd.), *Catalogo del fondo Haller della Bibliotheca Nazionale Braidense di Milano*, 13 vol., Milano, Angeli, 1983-1994.

²⁸ Lettres de Bonnet à Haller, le 19 août 1755, et de Haller à Bonnet, le 9 octobre 1755. *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, edited by Otto Sonntag, Bern ; Stuttgart ; Vienna, Hans Huber Publishers, 1983, p. 70 ; p. 76.

²⁹ Lettre de Haller à Bonnet, le 21 février 1756, *ibid.*, p. 79.

La diffusion des mémoires académiques révèle que l'heure est à l'organisation et à l'amélioration de la circulation des informations, l'échange de nouvelles pouvant se déployer à l'échelle d'un pays ou entre des provinces étrangères. Ainsi, au sein de l'Académie des sciences, naît l'idée d'un grand bureau de correspondance facilitant l'échange d'informations ayant trait à l'agriculture³⁰. En transmettant des informations destinées à enrichir l'argumentaire du second mémoire sur l'inoculation publié par La Condamine dans l'organe de l'Académie des sciences³¹, Haller participe pleinement à un ensemble plus large de communication³². Ce processus induit une interaction entre des acteurs académiques de différentes origines, engagés dans une réflexion commune pour allier au mieux savoir et civisme.

Plusieurs vecteurs émanant plus ou moins directement de l'activité des sociétés savantes permettent donc la circulation des connaissances, qu'il s'agisse de lettres à caractère semi-privé, ou de l'envoi de périodiques et de mémoires scientifiques. C'est ainsi que l'écho de la qualité des travaux de la Société économique de Berne atteint rapidement la France, en particulier les régions de Besançon et de Lyon. Plusieurs Français estiment utile de s'adresser à Haller pour jouir de son influence au sein de la Société et lui demander d'y diffuser des mémoires académiques³³. C'est à ce titre qu'il est chargé par Nicolas Mangin de transmettre à l'institution son mémoire sur l'inoculation³⁴. Haller est également le correspondant

³⁰ André J. Bourde, *Agronomie et agronomes en France...*, *op.cit.*, p. 1522.

³¹ Charles Marie de La Condamine, «Second Mémoire sur l'Inoculation de la petite vérole contenant la suite de l'Histoire de cette méthode & de ses progrès, de 1754 à 1758.», *HARS*, 1763 (année 1758), p. 439-482.

³² Pour étoffer la structure argumentaire de son second mémoire, La Condamine n'omet pas de mentionner le cas de la Suisse, ce qui l'oblige à se renseigner sur le traitement de la vérole dans les différents cantons. Pour aider le Français, le médecin bâlois Achille Mieg demande à Haller de lui communiquer les résultats obtenus dans le canton de Berne.

³³ Lettre de Jean-François-Clément Morand à Haller, le 28 mai 1772. Jean-François-Clément Morand (1726-1784) est docteur en médecine de la Faculté de Paris dont il devient par la suite le recteur. Médecin personnel d'Auguste II de Pologne, Morand enseigne l'anatomie au Collège de France et à l'École d'accouchement. Auteur de travaux reconnus en médecine pratique, chimie et minéralogie, il est membre de plusieurs académies des sciences européennes, notamment comme membre ordinaire et bibliothécaire de l'Académie des Sciences, avant d'être admis à la Société économique de Berne en 1772.

³⁴ Lettre de Nicolas Mangin à Haller, le 1^{er} juillet 1769. Docteur en médecine de l'université de Montpellier, Nicolas Mangin (1711-?) exerce comme médecin chef de l'hôpital de Metz.

choisi par Jean-François-Clément Morand, qui, après avoir soumis le fruit de ses recherches sur « la racine de Bryone pour en faire du pain de cassave » à l'Académie des sciences de Paris, préfère finalement destiner son texte à la Société économique de Berne³⁵, plus ouverte aux questions d'agronomie et de subsistance de la population paysanne. Envoyer son mémoire à la Société économique qui vient de l'élire répond bien à une formalité d'usage qui veut que l'on remercie ses pairs, mais dans sa lettre Morand insinue que l'institution suisse est bien plus au fait de ces questions que l'Académie des sciences parisienne. Désappointé par le manque d'intérêt de ses collègues académiciens, Morand entretient l'espoir de trouver une oreille plus attentive en Suisse, où des élites pétries de bon sens ne négligent pas les questions agronomiques.

Il est vrai qu'une rivalité plus ou moins perceptible teinte les échanges entre les savants de plusieurs nations³⁶. Pour sa part, Haller possède une vision ambivalente de l'activité des sociétés savantes et de la place accordée aux savoirs utiles en France. À deux reprises, il rappelle à Charles Bonnet que les Français ne parviennent pas à lutter contre une épizootie frappant plusieurs régions en Europe au début des années 1770³⁷, faisant en contrepoint référence à la supériorité du gouvernement bernois capable de soutenir la politique préconisée par les sociétés savantes :

Cependant tout Suisses que nous sommes nous avons été assez heureux ou assez exacts pour écarter ce fleau de notre pays depuis un temps immémorial. La Hollande, le Danemarck, la France avec ses écoles vétérinaires sont moins heureuses. Nous y parvenons par la bonté du Prince, qui dédommage le sujet dont nous sacrifions le bétail à la sûreté publique³⁸.

Ces réflexions ne sont pas sans fondement car il semble bien que l'État monarchique français ait eu plutôt tendance à créer des missions d'action ponctuelle qu'à développer une réflexion générale favorisant une politique sanitaire organisée.

³⁵ Lettre de Jean-François-Clément Morand à Haller, le 28 mai 1772.

³⁶ À Nyon, dépourvue d'école vétérinaire, l'on envisage par exemple que de jeunes gens aillent se former à Lyon, à condition qu'ils reviennent ensuite exercer leurs talents en Suisse.

³⁷ Lettre de Tissot à Haller, le 3 juin 1775. *Albrecht von Hallers Briefe an Auguste Tissot 1754-1777*, herausgegeben von Erich Hintzsche, Bern; Stuttgart; Wien, Hans Huber, 1977, p. 421.

³⁸ Lettres de Haller à Bonnet du 25 septembre 1772 et du 15 octobre 1772. *The correspondence...*, *op. cit.*, p. 1044 et p. 1049.

Des études récentes et stimulantes ont défini Haller comme un acteur essentiel de la promotion des sciences utiles³⁹. Ses champs d'intérêt, ses charges administratives définissent une pratique alliant savoir et civisme, puisque attachée à la promotion de connaissances utiles au bien public. Cependant, en inscrivant la réflexion dans un cadre d'échanges franco-helvètes, la présente étude conduit à nuancer l'idée d'un échange dénué de tout sentiment identitaire au sein du monde lettré. Elle montre de quelle manière un membre influent des sociétés savantes s'évertue à commercer en citoyen de la République des Lettres, détaché des liens nationaux, tout en proclamant par ailleurs l'attachement à sa patrie. Certes, la circulation des informations est réelle et de plus en plus efficace, mais les propos de Haller trahissent une certaine concurrence entre les nations émettrices de savoirs pratiques. Au service du bien commun, le savant se sent étroitement lié à sa patrie dont il entend en fin de compte promouvoir les mérites.

³⁹ Martin Stuber, «Wissenschaftler und Verwaltungsmann zugleich – Albrecht von Haller und die Viehseuchenpolizei» in M. Stuber, P. Moser, G. Gerber-Visser, C. Pfister (éd.), *Kartoffeln, Klee und kluge Köpfe. Die Oekonomische und Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern OGG (1759-2009)*, Bern, Haupt, 2009, p. 115-119; Martin Stuber et Regula Wyss, «Der Magistrat und ökonomische Patriot», in H. Steinke, U. Boschung, W. Pross (éd.), *Albrecht von Haller: Leben – Werk – Epoche*, Göttingen, Wallstein, 2008, p. 347-380; «Albrecht von Haller als Salzdirektor in Roche 1758-1764» in A. Holenstein, D. Schläppi, D. Schnell, H. Steinke, M. Stuber, A. Würigler (éd.), *Berns goldene Zeit. Das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Bern, Stämpfli, 2008, p. 119.

Anton SERDECZNY

**RENDRE UN CITOYEN À SA PATRIE :
LES ENJEUX REPRÉSENTATIONNELS DES SOCIÉTÉS
DE SECOURS AUX NOYÉS AU XVIII^e SIÈCLE**



Histoire et mémoires de la Société formée à Amsterdam en faveur des noyés,
Amsterdam, P. Meijer, 1768, frontispice.
Collection Bibliothèques municipales de Chambéry, cliché E. Beccaro.

L'Humanité d'une main repousse la Mort et sa faux, protégeant de l'autre un noyé que les instruments médicaux, situés sur la gauche, vont « rend[re] à sa patrie et à lui-même ». Cette médaille (ill.1) était offerte par la Société de secours aux noyés d'Amsterdam, la première du genre, à ceux qui avaient sauvé une vie en suivant les consignes de la société – et qui avaient refusé la récompense pécuniaire que leur promettait l'organisation. La médaille amstellodamoise nouait symboliquement Lumières, Mort, Patrie, réifiant un discours sur la réanimation apparu seulement un tiers de siècle plus tôt, en Suisse.

À la suite de la société hollandaise, le dernier tiers du XVIII^e siècle a vu l'apparition et le développement massif de sociétés de secours aux morts apparents – principalement les noyés, à travers toute l'Europe. Ces établissements nous ont laissé d'abondantes publications vantant leurs succès et exaltant les valeurs qui les guidaient dans leurs efforts, parfois lourds, et quasi-systématiquement sans le secours de la puissance publique : la philanthropie, la préservation du concitoyen, les conditions de vie du peuple, la préciosité de toute vie humaine. Derrière ces élans affichés, dont la sincérité vraisemblable ne concerne pas l'historien, ce sont les implications de ces articulations qu'il faut chercher. L'analyse doit nécessairement dépasser ces déclarations de principe pour retrouver les enjeux qui motivaient profondément ces efforts et les discours qui les portaient, qu'on ne peut se contenter de ramener à un « esprit du temps », celui des Lumières. Sans remettre en cause son existence, celui-ci reste un expédient en tant que principe explicatif historique, réduit en dernière analyse à une tautologie – on agissait ainsi à cette période car à cette période il convenait d'agir ainsi.

La nouveauté du traitement de la réanimation au XVIII^e siècle ne correspondait pas à la simple prise en charge d'un problème nouveau – il y a toujours eu des noyés. Elle ne correspond pas non plus à la prise en charge sociale d'une nouvelle donnée qui aurait été livrée par une évolution de la science médicale, dans une perspective internaliste¹. Autrement dit : les sociétés de secours aux noyés et aux autres « morts apparents » (asphyxiés, gelés, etc.) ne constituaient pas une mobilisation en *réaction* à un problème inédit. Elles sont au contraire une *construction* avant tout discursive d'un objet d'action, lieu de la revendication d'une légitimité à penser et à modeler le fonctionnement et les valeurs de la société.

¹ La démonstration, nécessairement longue, ne sera pas effectuée ici.

DÉVELOPPEMENT ET IMPACT DES SOCIÉTÉS DE SAUVETAGE

En 1733, le philosophe Bourguet lança dans le *Mercure Suisse* une discussion sur la réanimation des noyés. Ce discours nouveau, qui visait à diffuser et à encourager les pratiques de réanimation, marqua les contemporains et fut repris presque mot pour mot pendant le reste du XVIII^e siècle, à commencer par Réaumur, qui le résuma dans un *Avis* sur les noyés distribué en 1740 dans le royaume de France². La réanimation tint une place à part, interpellant les lettrés à tel point que, par exemple, Tissot fit publier à part, quelques semaines avant la parution de son *Avis au peuple sur sa santé*, le chapitre qu'il avait consacré aux secours aux noyés³.

Ces initiatives restaient pour l'essentiel sur le papier. Au mieux, quelques autorités prenaient la peine de participer à la diffusion des pratiques de réanimation, reprenant la démarche de Réaumur. Ainsi la République de Berne publia en 1765 une *Instruction* sur les noyés, recommandant principalement l'insufflation pulmonaire et une autre pratique étonnante, la principale du XVIII^e siècle, l'insufflation anale de fumée de tabac⁴. Mais les « Seigneurs de la Ville & République de Berne » qui appliquaient là « Leurs Soins Paternels [...] pour l'avantage de Leur Pays » n'allèrent pas au-delà de la publication de ces recommandations. Pour un changement avéré du traitement des accidentés qu'on pouvait éventuellement ramener à la vie, il faut attendre 1767 et l'initiative de lettrés hollandais qui, hors d'un cadre public, décidèrent dans le périodique *De Philosoph* de créer une organisation encourageant *pratiquement* la réanimation, par l'octroi de récompenses (ou de médailles) et la mise à disposition des informations et des instruments de réanimation. L'émulation joua, et la société de secours d'Amsterdam fut imitée à travers toute l'Europe. Ainsi Berne fut amenée à renouveler son instruction sur les noyés en 1776, laissant apparaître l'influence directe de l'exemple hollandais. Le nouveau texte, plus long, met cette fois en garde ceux qui refuseraient de mettre en pratique les recommandations ; surtout, le Conseil de Santé de la ville mit à disposition une machine pour la fumigation

² L'*Avis* fut intégré à la *Dissertation sur l'Incertitude des Signes de la Mort* (1742), livre dont le thème principal, la taphophobie, rejoignait celui de la réanimation.

³ Samuel Auguste Tissot, *Secours pour les noyés*, s.n., Lausanne, 1761.

⁴ *Instruction pour conserver la vie à des Gens, qui ont le malheur de tomber dans l'Eau [...] du 9. juillet 1765*, Imprimerie de LL EE, Berne, 1765.

de tabac, facile à utiliser : « en Hollande, le gros du peuple s'en sert sans difficulté »⁵.

Cette évolution, qui voit les recommandations écrites passer à la suite d'Amsterdam aux dispositions pratiques, est parfaitement représentative de l'impact qu'eut la société hollandaise. Plus de trente sociétés spécifiquement consacrées à la réanimation en urgence virent le jour dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, comme à Venise, Londres ou Paris, où des machines fumigatoires furent disposées le long de la Seine. Et là où ce ne fut pas le cas, on assiste au moins à une multiplication sans précédent des décrets et des proclamations officielles sur la réanimation, dont la moitié sont accompagnés de promesse de récompense et/ou de mise à disposition d'instruments idoines – comme à Berne. Ce mouvement, directement et explicitement lié à l'exemple d'Amsterdam, se diffusa avec une ampleur remarquable, depuis l'Espagne, les îles britanniques, la France, les villes italiennes, les territoires allemands, jusqu'à la Russie et aux jeunes États-Unis d'Amérique.

Résumons : à partir des années 1730, un nouveau discours fait de la réanimation médicale un incontournable de la littérature savante. À la fin des années 1760, ce nouveau discours aboutit à une mise en application à grande échelle, organisée d'abord par des particuliers. Ce mouvement ne relevait paradoxalement pas nécessairement du monde médical. Chirurgiens et médecins participèrent évidemment au développement de la réanimation, mais ne furent pas à l'origine des grandes étapes : Bourguet était philosophe et botaniste, Réaumur, naturaliste, la société d'Amsterdam fut fondée par deux pasteurs, un libraire, puis sept autres personnes dont seulement un médecin. En d'autres termes : le changement décisif des rapports entre mort, société et médecine que représente la mise en pratique de la réanimation d'urgence fut le fruit d'efforts réalisés par un groupe hétéroclite de lettrés réunis dans cet immense effort commun : une quête convaincue (mais pas forcément innocente) du pouvoir de faire le bien.

LA RÉANIMATION ET LES POUVOIRS EN PLACE : ÊTRE ENTENDU OU AGIR

Dès sa naissance, le nouveau discours sur la réanimation entendait à la fois éclairer le peuple, en détruisant ses « préventions » sur la réani-

⁵ *Instruction pour conserver la vie [...] 26. Juin 1776, LL EE, Berne, 1776, p. 6.*

mation, et alerter les puissances publiques, censées relayer et organiser ce nouvel enjeu. Bourguet, en 1733, avait significativement ainsi clos sa lettre :

Il est à souhaiter que les Princes & les Magistrats daignent donner des Ordres convenables, afin qu'on ait soin de tous ceux qui ont le malheur de [se noyer] Et qu'ils engagent les Medecins, à se donner les mouvemens necessaires pour un si bon dessein, en leur promettant une Recompense⁶.

Ce trait devint une des caractéristiques du nouveau discours sur la réanimation, aboutissant rapidement à des projets de règlements parfois très circonstanciés, comme le *Memoire présenté au Roi* du médecin Bruhier, les plans de réformes du médecin Desgranges, qui voulait réformer les secours aux noyés à Lyon plus tard dans le XVIII^e siècle, ou encore l'*Address to the Legislature* du docteur Hawes en Angleterre, pour n'en citer que quelques-uns⁷. Mais ces appels résonnèrent dans le vide, jusqu'à la création des sociétés au moins. Face à la mobilisation, exceptionnelle, du discours savant, l'inertie, l'indifférence ou l'inefficacité des gouvernements est patente. C'est à l'initiative de savants seuls, parfois des Académies (celle de Besançon, par exemple, choisit en 1759 de donner comme sujet de dissertation la question des meilleures pratiques de réanimation), puis à l'initiative des sociétés de secours que la réanimation médicale se développa au XVIII^e siècle. Face à l'absence de mise en pratique effective de leurs prescriptions, les lettrés interpellés par la question durent organiser eux-mêmes la réalisation de leurs principes. Ce faisant, ils se substituaient consciemment et explicitement au pouvoir public qui les avait ignorés. Un chirurgien de Dole l'exprime parfaitement clairement : « En attendant que le Gouvernement veuille prendre cet objet en considération, et qu'un règlement, émané de la sagesse du Souverain, nous rassure sur le danger [...], voici mes idées, pour suppléer au défaut d'un établissement public »⁸. De même, le directeur de la société de secours aux noyés londonienne avait persévéré malgré l'indifférence du Parlement à ses appels, « dans la mesure où les efforts inlassables d'un individu, soutenus par quelques personnes vertueuses, *peuvent remplacer* l'immense

⁶ *Mercure suisse*, Galandre, Neuchâtel, nov. 1733, p. 83.

⁷ William Hawes, *The Transactions of the Royal Humane Society*, Nichols, Londres, 1795, p. 264.

⁸ Jean-François Durande, *Mémoire sur l'abus de l'ensevelissement des morts*, Levrault, Strasbourg, 1789, p. 36.

défaut d'une avalisation parlementaire »⁹. « Pouvoir remplacer » : devant l'ampleur et la forme des appels aux autorités sur la question de la réanimation et de la mort apparente, ces thèmes apparaissent comme un objet qui essentiellement intéresse et dans lequel s'investissent justement ceux qui n'ont pas de pouvoir décisionnel.

C'est à mon sens à cette aune qu'il faut relire le développement inédit de la réanimation médicale moderne. Les acteurs principaux de ce développement se posent en législateurs, non de fait mais de droit, selon un principe supérieur (les « Lumières », le « Bien commun », systématiquement mentionnés), recherchant la caution, l'aide, mais surtout l'attention de la puissance publique, sa reconnaissance, à tous les sens du terme.

ENJEUX SYMBOLIQUES ET IDENTITAIRES DE LA RÉANIMATION DES LUMIÈRES

Le nouveau discours sur la réanimation fut ainsi un lieu privilégié pour opérer un glissement (purement discursif d'abord) de la légitimité de la prise de décision en matière publique – ici : en matière de santé publique. En s'érigeant ainsi, de leur propre chef, en référents légitimes du gouvernement, ces lettrés dessinèrent tout au long du siècle une partition sociale de leur création, en trois groupes. D'abord, les « éclairés » qui « répandent leurs lumières »¹⁰, groupe hétérogène sans référence à la hiérarchie sociale établie. Les critères d'appartenance étaient la qualité du raisonnement, la courtoisie, les vertus du civisme, de la philanthropie, mais aussi un patriotisme qui n'était pas contradictoire avec le cosmopolitisme – la patrie (Hollande, Angleterre particulièrement) devenant le guide du reste de l'Humanité¹¹. Le second groupe est celui du gouvernement lui-même, présenté comme bon par principe, jamais ouvertement critiqué, sauf à regret, comme chez le parisien Pia, qui dessine alors, par dépit et presque malgré lui, l'image de ce que devrait être un bon gouvernement, à travers le « devoir du Gouvernement » (négligé en France) quant à l'organisation de la réanimation des noyés¹². Enfin, le « gros du peuple », comme il est

⁹ Hawes, *The Transactions*, *op. cit.*, p. 264. C'est moi qui souligne.

¹⁰ Pour cette rhétorique appliquée à la réanimation, voir par exemple le *Journal des Savants*, mars 1745, p. 161.

¹¹ Hawes, *The Transactions*, *op. cit.*, p. 197.

¹² Philippe-Nicolas Pia, *Détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées*, Lottin, Paris, 1774, 1^{er} supp., p. 121.

appelé à Berne, toujours ouvertement méprisé, exempt des qualités des Lumières, involontairement meurtrier par son ignorance, quand un auteur du *Mercure Suisse* félicite Bourguet de travailler « à offrir la Vie, pour ainsi dire à tant de malheureux, exposés à la perdre par les préjugés du Vulgaire »¹³. Un ouvrage italien résume parfaitement l'articulation idéale entre ces trois groupes :

Un illustre auteur, après avoir démontré la *nécessité* de quelques mesures propres à protéger les morts apparents et les personnes qui les secourent, dit : « Mais que peut espérer ma faible voix, si elle n'est pas soutenue [avvalorata] par la volonté des Gouvernements qui visent à être des régimes honnêtes et paternels ? Sans la persuasion et la coopération du *tuteur du peuple* [de chi tutela il popolo], la *crasse multitude* n'embrasse jamais quoi que ce soit, quand bien même cela lui serait nécessaire et des plus utiles¹⁴.

Autrement dit : le groupe savant, par des qualités purement philosophiques (intellect, morale), démontre la *nécessité* des mesures, le gouvernement doit le relayer pour parvenir à éduquer le vulgaire quasi-indécrottable. Si l'on regarde d'un peu plus près les documents, la partition sociale s'avère cependant un peu plus complexe. Le groupe des éclairés n'est pas seulement caractérisé par des qualités intrinsèques de l'esprit : à celles-ci se lie dans les faits, inextricablement, une distinction sociale. Le système des récompenses, souhaité dès 1733, instauré par Amsterdam trois décennies plus tard, est particulièrement propre à révéler cet aspect. Les sociétés, qui étaient privées, ou au mieux soutenues de loin par l'État, proposaient souvent à ceux qui avaient sauvé un noyé le choix entre deux types de récompense : l'une en numéraire, l'autre sous la forme d'une médaille honorifique. Le « commun du peuple », c'est-à-dire les « *lower class* », n'est motivé que par « la perspective d'une récompense » en argent¹⁵. Bien entendu, « ces sortes de récompenses sont ordinairement refusées par les Citoyens d'un certain ordre » (sans référence ici aux trois Ordres), écrit-on à Paris¹⁶. Même son de cloche en Angleterre : les primes honorifiques sont destinées aux « personnes qui sont au-dessus [*above*] de l'acceptation d'une quelconque récompense

¹³ *Mercure suisse, op. cit.*, janv. 1734, p. 69.

¹⁴ Melchiorre Missirini, *Pericolo di seppellire gli uomini vivi*, Branca, Milan, 1837, p. 173. C'est moi qui souligne.

¹⁵ Cf. Hawes, *The Transactions, op. cit.*, p. 100. L'italique est dans le texte.

¹⁶ Pia, *Détail, op. cit.*, t. III, p. 10.

pécuniaire »¹⁷. Cette structure rappelle le fonctionnement de la franc-maçonnerie du XVIII^e siècle et « l'égalité aristocratique » qui l'anime, entre distinction sociale et idéal d'égalité¹⁸. De fait, et y compris hors de France, les recoupements sont réguliers entre initiateurs des sociétés de secours et maçons. Mais le cas de la réanimation dévoile d'autres aspects plus spécifiques.

La revendication de la compétence à être légitimement à l'origine des décisions publiques s'est ici construite autour d'un objet particulier : le noyé qu'on pouvait réanimer. Cet objet est lui aussi construit. Scientifiquement et philosophiquement d'abord. Dans un aller-retour permanent entre valeurs morales et science médicale, l'idée d'une mort sur laquelle on pouvait agir prit son essor entre 1733 et 1745. Les cas exceptionnels de morts revenus à la vie, nombreux mais dispersés dans la littérature scientifique du XVII^e siècle, sont alors relus sous un angle nouveau, où l'exception doit servir d'étalon : la vie humaine étant infiniment précieuse, il faut agir *comme si* chaque noyé était un noyé exceptionnel potentiel. Là résidait la réelle nouveauté, la volonté d'action qui remplace sur ce thème la curiosité scientifique du siècle précédent. Mais plus encore, le noyé-à-réanimer est un objet construit sociologiquement sur le papier.

Dans leurs publications, les sociétés de réanimation transforment les cas réels qu'ils rencontrent en cas-type de leur manière de concevoir la société – et par là en illustration de leur rôle dans son fonctionnement. La société londonienne décrit ainsi la réanimation, par un de ses membres, d'un garçon mort de froid : après les soins, « il était cependant embrumé, abêti, ce qui dura quelque temps ; [mais] c'est désormais *un garçon actif et estimable* [valuable] »¹⁹. Actif et estimable. Les deux termes sont en réalité synonymes ; ils signifient : « en état d'être utile à la société ». La victime de la noyade est pensée, c'est-à-dire ici écrite, à travers une idéologie du fonctionnement social. Le mort, pour nos savants, ne s'appartient pas : il est rendu à sa patrie avant d'être rendu à lui-même sur la légende de la médaille de la société d'Amsterdam. Les écrits de cette dernière sont plus explicites encore. La vie d'un homme est son bien le plus précieux, mais : « Ce n'est pas lui seul que sa vie intéresse. [Une fois mort,] la

¹⁷ Alexander Johnson, *A short account of a society at Amsterdam*, s.n., Londres, 1773, p. 108.

¹⁸ Cf. Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 2000, p. 235.

¹⁹ Hawes, *The Transactions*, *op. cit.*, p. 368. L'italique est dans le texte.

Société sacrée et civile sont privées d'un de leurs Membres, qui, dans quelque situation qu'il fût, pouvoit encore leur rendre des services »²⁰. La vie du citoyen est mesurée à une aune double, populationniste et utilitariste. À Paris, la société de secours « deviendra par la suite d'autant plus précieuse à l'humanité, qu'elle conservera chaque année à l'État un nombre considérable de sujets utiles », sur le continent américain, pour la « Humane Society » du Massachusetts, calquée sur celle de Londres, « Life is valuable to society » : « la population est plus importante aux états que l'or ou l'argent » – c'est *La Richesse des nations* d'Adam Smith (1776) appliquée à la réanimation, et citée par la société londonienne²¹. Mais encore une fois, derrière l'égalité que suggère le regroupement de tous les individus dans l'ensemble « population », nous retrouvons l'affirmation de critères non-officiels de distinction sociale.

Ce fut Bourguet, l'initiateur du nouveau discours sur la réanimation, qui formula le plus clairement cet aspect. Le premier système de primes imaginé par lui aurait consisté dans la remise, par les pouvoirs publics, d'une « Recompense proportionnée à la qualité des personnes qu'ils secourront [ordre social traditionnel], et à l'importance de leur conservation pour le Public [ordre social revendiqué fondé sur l'utilité] ». Et qui plus que les savants éclairés pourraient aspirer à appartenir à ce second groupe ? Six lignes plus bas seulement, Bourguet espère que ses mots seront entendus, et ainsi « devenir utiles à tant de personnes [qui jusque là] sont misérablement peries par l'ignorance et par la négligence des hommes »²².

Fondamentalement, le discours sur la réanimation est une revendication d'une place sociale, un appel de lettrés à participer aux processus décisionnels, au nom des Lumières. Le mort apparent, celui qu'on peut réanimer, ainsi construit à travers ce discours, remplissait parfaitement son rôle. La mort faisait en quelque sorte table rase de la société : « chaque homme, qu'il soit prince ou paysan, peut être exposé aux conséquences terribles et alarmantes d'une mort prématurée ». Dans cet espace égalitaire, les savants en créèrent un nouveau, celui de la mort apparente, où eux-mêmes apparaissaient tels qu'ils le voulaient : mis en lumière par leur utilité, mélange de statut social (non-officiel), de valeurs et de qualités intellectuelles. Entre eux et le gouvernement, le mort-à-réanimer

²⁰ *Histoire et mémoires de la Société formée à Amsterdam en faveur des noyés*, Amsterdam, P. Meijer, 1768, p. 3.

²¹ Pia, *Détail*, *op. cit.*, année 1772, p. 2, Hawes, *The Transactions*, *op. cit.*, p. XIII.

²² *Mercure suisse*, *op. cit.*, nov. 1733, p. 83.

appartient à la « société », mais à cette société de papier dessinée par ces textes : ce mort appartient aux Lumières. Elles l'ont construit, et se le sont approprié, comme un étendard de leur place légitime. En lui se réunissaient les idéaux d'égalité idéale, de méritocratie nécessaire, mais aussi une forme de « sacré » – le mot est lui-même systématiquement utilisé²³. La réanimation était à la pointe des Lumières, capable de concentrer leur essence, mais aussi à leur pointe en tant qu'arme discursive de revendication. S'approprier le mort apparent revenait à s'approprier la légitimité nouvelle, et visiblement indiscutable, qu'il représentait. Mais ce ne fut pas là la seule appropriation à laquelle se livrèrent nos savants. Une autre, tout aussi importante, fut opérée par eux, mais cette fois en échappant à leur attention.

Les principales pratiques de réanimation du XVIII^e siècle, et particulièrement la pratique-phare de l'insufflation alvine de fumée, ne peuvent pas être expliquées par une perspective internaliste d'histoire des sciences. La démonstration ne peut avoir lieu ici, mais la comparaison de la pratique avec la littérature, le théâtre de farce, les rites, contes et proverbes d'Europe permet de déterminer, contre toute attente, que les savants que j'étudie ont involontairement puisé dans le registre du carnaval leur inspiration pour inventer leurs pratiques de réanimation²⁴. Cet aspect rend visible une partie de la nature du processus de construction du discours qui nous intéresse ici. La partition sociale revendiquée dans les sources, si elle ne correspondait pas à la partition institutionnelle, correspondait bien sûr en partie à une réalité sociale : nos lettrés présentent effectivement des moyens (financiers, intellectuels), des réseaux, des pratiques et des attitudes communs. Mais cette partition sociale revendiquée, qui entend correspondre à une partition culturelle, ne coïncidait pas avec cette dernière. Le mépris ou au moins la hauteur vis-à-vis du peuple résonne comme un paradoxe si l'on tend l'oreille vers l'élaboration des idées. Dans un livret de prières que la société de secours de Londres distribuait à ceux qu'elle avait sauvés de la mort, on trouve un passage à destination des personnes « irréflechies », perverties par les « mascarades » et autres divertissements vulgaires, soit précisément là où selon

²³ Cf. par exemple Jean-Baptiste Desgranges, *Supplément au mémoire sur les moyens de perfectionner l'établissement public, formé à Lyon en faveur des personnes noyées [...] ou Réponse à la lettre de M. Coindre*, Lyon, s.n., 1790, p. 55, ou *Histoire et Mémoires*, op. cit., p. 18.

²⁴ Cf. Anton Serdeczny, « Théorie, pratique et symbolique de la réanimation au siècle des Lumières » in Valérie Kobi (éd.), *De la théorie à l'action. Les savoirs et leur mise en œuvre au siècle des Lumières*, Genève, Slatkine, 2011, p. 63-78.

toute vraisemblance ces mêmes savants avaient trouvé le matériau pour inventer les pratiques de réanimation²⁵.

Le nouveau discours sur la réanimation n'était pas une simple application de principes et de valeurs, mais une construction complexe, dont les conséquences pratiques, indéniables (le développement de la prise en charge, à terme par la puissance publique, de la réanimation et des secours en urgence), ne doivent pas occulter les implications symboliques, et particulièrement la construction d'une image du « peuple », dans lequel on ne veut pas reconnaître ce qu'on pourrait avoir de commun avec lui.

²⁵ *A short address to those persons who have been preserved from death*, s.n., Londres, 1781, p. VII.

QUELLE TECHNOLOGIE, POUR QUEL CITOYEN ? (FRANCE, 1750-1789)

Les Lumières apparaissent comme un puissant élan d'expansion des connaissances, d'humanisme, de démocratie politique et de modernité. Qu'en est-il en ce qui concerne la technique ? Sans détailler les inventions bien connues de ce siècle, j'évoquerai surtout l'évolution de la manière dont la technique est pensée (c'est ce qu'on désigne au sens propre comme « technologie ») et interprétée dans la philosophie politique comme dans les projets de scolarisation, ce qui nous amènera à la citoyenneté. Technologie, citoyenneté et école font corps – non sans contradictions – dans le courant libéral qui s'affirme en France et dans les états voisins.

LA TECHNIQUE, C'EST L'HUMANITÉ

La technique, c'est tout ce que l'homme sait faire, ce qu'il transfère à des outils (matériels ou intellectuels) et le rapport qu'il établit à ceux-ci (ou que ceux-ci lui fixent). La technique existe depuis les origines de l'humanité et se prolongera aussi longtemps qu'elle, car elle est consubstantielle à l'espèce humaine¹. Car « l'homme est un animal technique »². La technique, ce ne sont pas seulement des outils, des machines ou des systèmes : la technique, c'est l'humain en sa totalité (pensée, gestes, procédés, matériel utilisé ou produit) depuis l'enfance de chacun et dans tous les aspects de sa vie. Ce sont aussi des formes d'organisation du travail et de la production. C'est dire que la technique

¹ Yves-Claude Lequin. «Technology for an inclusive democracy» in Michelle Fauchoux et Joëlle Forest (éd.), *New Elements of Technology*, Belfort, Pôle éditorial UTBM, 2012, p. 107-126.

² François Sigaut, *Comment Homo devint Faber*, Paris, CNRS, 2012.

ne se réduit pas aux activités de production (agriculture, pêche, industrie), puisqu'elle est associée à toutes les activités personnelles et collectives : activités conceptuelles, de création, d'organisation, de gestion... La liste est infinie, à l'image des activités humaines. Tout usage de technique est simultanément travail de soi sur soi-même (Mauss), sur la matière, sur des concepts à partir d'un fonds culturel dont on est porteur (y compris et surtout inconsciemment) et cela au sein d'un rapport social et culturel dont on fait partie. La technique est un savoir immense et complexe.

GENÈSE D'UNE TECHNOLOGIE (COMME SAVOIR ET COMME ACTION)

La technique est depuis longtemps étudiée dans ses rapports à l'homme, mais davantage par les archéologues et les ethnologues que pour nos temps contemporains. Pour un peu on connaîtrait mieux les techniques dont Ötzi faisait usage dans les Alpes, voici plus de 5000 ans³, que celles maîtrisées par les employés de sa propre université. La Grèce classique, en même temps qu'elle inventa la science et la philosophie, laïcisa la technique (la sortant de la magie et des interventions divines invoquées jusque-là pour expliquer les prouesses techniques)⁴ en la renouvelant : c'est au v^e siècle avant notre ère qu'Alfred Espinas situe les origines de la technologie, cette littérature qui décrit et promeut les nouvelles techniques⁵ : cependant, plus encore que le discours sur la technique, les Grecs valorisent « la technique du discours », cet art oratoire de l'*agora*, qui fonctionne comme outil de pouvoir. Quant aux Romains, « bons élèves et observateurs consciencieux »⁶, ils produisent « moins une technologie proprement dite que l'insertion de normes techniques dans une organisation générale », celle de leur immense empire. Autre temps : le renouveau technique médiéval des XII^e-XIII^e siècles⁷, associé à un nouveau système technique et social (moulin à eau et féodalité rurale, construction de cathédrales urbaines).

³ Angelika Fleckinger, *Ötzi, l'Homme des glaces*, Vienne, Folio, 2007.

⁴ Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, Découverte, 1998 (1^e édition : 1965).

⁵ Alfred Espinas, *Les Origines de la technologie : étude sociologique*, Paris, Alcan, 1897, p. 89.

⁶ Bertrand Gille, « Les Romains et leurs successeurs », in *Histoire des techniques*, Paris, Gallimard (Pléiade), 1978, p. 375-440.

⁷ Jean Gimpel, *La Révolution industrielle au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1975.

La Renaissance européenne valorise l'homme et ses œuvres⁸, tout en entreprenant de rationaliser les « savoirs pratiques » associés à de multiples domaines, afin de les « réduire en art »⁹, initiant un mouvement intellectuel qui conduira à l'encyclopédisme des siècles suivants ; de plus, en ce siècle de Léonard de Vinci et des premiers ingénieurs civils, les « arts mécaniques » commencent à être reconnus comme sources de connaissance, aux côtés des sept « arts libéraux ». On assiste aussi à l'essor des mathématiques (surtout au XVII^e s.). C'est alors que le mot « technologie » change durablement (définitivement ?) de sens : après deux millénaires où il désignait le plus souvent la « technique du discours », à la façon grecque, il est désormais énoncé comme un « discours de la technique », attaché à des pratiques professionnelles. La technique devient objet d'étude, évolution qui connaît son premier épanouissement au XVIII^e siècle puis s'accélère jusqu'à nos jours.

Le mot « technologie » apparaît en français au milieu du XVII^e siècle, comme « ensemble des termes techniques propres aux arts, sciences et métiers »¹⁰, autrement dit comme vocabulaire spécialisé : en 1656, sous le règne de Louis XIV, paraît le premier ouvrage portant explicitement sur la technologie, rédigé par Jean-Michel Moscherosch (1601-1669), luthérien allemand, homme de cape, d'épée, de bureau et de plume, qui a sillonné l'Europe ; il publie un dictionnaire bilingue franco-allemand, sorte d'inventaire de ce qui existe dans l'univers, notamment des arts et métiers de son temps ; dictionnaire à la fois moderne par son objet et traditionnel par son classement des choses : les huit parties – Dieu et l'univers, la terre, les animaux, l'homme et ses maladies, l'âme et ses sensations, les connaissances, agriculture et métiers alimentaires, (autres) métiers –, ne sont pas alphabétiques, mais disposées selon un ordre biblique, qui part de Dieu pour se terminer par les métiers. Peut-être suggère-t-il que si Dieu a fait le monde, les hommes le gouvernent ?

Bientôt foisonneront les projets encyclopédiques, accordant une part croissante aux connaissances sur la technique : citons le *Lexicon technicum* (1704), la *Cyclopaedia or an Universal Dictionary of Arts and Sciences*, de Chambers (1728), qui servira de point de départ au projet de

⁸ Paolo Rossi, *Les Philosophes et les machines (1400-1700)*, Paris, PUF, 1996 (Milan, Feltrinelli, 1962).

⁹ Pascal Dubourg-Glatigny, Hélène Vérin (dir.), *Réduire en art. La technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions de la MSH, 2008.

¹⁰ Jean-Michel Moscherosch, *Technologie allemande et française*, Strasbourg, 1656.

Diderot. En France, sur une commande de Colbert en 1675, réitérée en 1699, l'Académie royale des sciences entreprend une *Description des arts et métiers* (qui paraît en 1760-1788) ; puis ce sera l'*Encyclopédie méthodique* (1788-1832) (le « Panckoucke » ; Diderot y participe) : 210 volumes, dont huit sur les arts et métiers mécaniques (1788-1791) et quatre sur les manufactures (1788-1828). C'est dans ce mouvement que se déploie en France l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, à laquelle Diderot travaille dès 1746, et qui paraîtra de 1751 à 1772, comportant plus de 70 000 articles et 2500 planches essentiellement consacrées à des descriptions techniques. C'est aussi l'époque où Vaucanson (1709-1782) crée des automates, et perfectionne les machines employées dans l'industrie de la soie. Les machines qu'il lègue au roi, seront une des sources du Conservatoire national des arts et métiers (1794).

En ces mêmes années, les pouvoirs publics français instituent les premières grandes écoles techniques, prioritairement pour les besoins de l'État : École des Ponts et Chaussées (1747), École du Génie de Mézières (1749), École militaire de Paris (1751), puis une deuxième vague après la défaite française dans la Guerre de Sept ans en 1763 (où la France perd la Canada) : deux Écoles vétérinaires, trois Écoles du Génie maritime, l'École navale du Havre, une chaire d'économie rustique à Alfort (1782) et l'École des Mines en 1783. En 1766, Bachelier, Directeur de la Manufacture de Sèvres, ouvre la première école gratuite de dessin. Dans cette période d'affaiblissement national, l'État tente de se moderniser afin de se redresser. En 1762, comme d'autres États européens, il ferme les collèges jésuites, tout en espérant réformer l'Université... en vain¹¹ ; multipliant ces grandes écoles techniques, il pose alors – jusqu'à nos jours – les bases d'un système d'enseignement dual, où universités et écoles supérieures techniques sont strictement séparées. Tout cela au cœur d'un intense débat pédagogique national : de 1763 à 1789, plusieurs centaines de livres se consacreront à l'enseignement, au premier rang desquels l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau (1762) et l'*Essai d'Éducation nationale* de La Chalotais (1763). Comme on le verra, les voies esquissées pour renouveler l'enseignement ne sont pas étrangères aux perspectives politiques en débat.

¹¹ Dominique Julia, « Une réforme impossible », in *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 47-48, 1983, p. 53-76.

TECHNOLOGIE GERMANIQUE : APPRENDRE À ORIENTER LES CHOIX TECHNIQUES

Beaucoup plus tôt que la France, les pays germaniques se sont orientés vers un enseignement « réaliste », ce dont témoignait déjà Moscherosch, puis vers des enseignements de « technologie ». Un mouvement qu'illustre de manière exemplaire le parcours d'un savant comme Johann Beckmann, et qui se répercutera en France dans la réflexion de Georges Cuvier.

Né en Saxe, Johann Beckmann (1739-1811) enseigne d'abord au gymnase luthérien de Saint-Petersbourg (1762) puis voyage (Danemark, Suède), étudie les mines, suit des cours de Linné à Upsal. En 1766, il devient professeur à l'université de Göttingen où il exercera durant 45 ans, et rédigera de nombreux traités. Selon la *Biographie universelle ancienne et moderne*,

Ses leçons [...] furent fréquentées par l'élite de la jeunesse studieuse [...] de l'Europe ; les hommes d'État et les administrateurs de l'Allemagne [furent] ses auditeurs. Il avait coutume de les conduire lui-même dans les ateliers, pour leur procurer la connaissance des procédés et des manipulations dont il leur avait exposé la théorie¹².

Membre de nombreuses sociétés scientifiques de Göttingen, Celle, Halle, Munich, Erfurt, Amsterdam, Stockholm, Saint-Petersbourg, J. Beckmann invente une discipline qu'il nomme « technologie »¹³ et qu'il construit comme science politique : il ne fait pas que découvrir l'industrie nouvelle – qui se mécanise –, il invente une façon de penser la politique. Il l'enseigne, parmi les « sciences camérales », à Göttingen (1770) : « la technologie [...] explique complètement, méthodiquement et distinctement tous les travaux avec leurs conséquences et leurs raisons [...]. La connaissance des métiers, des fabriques et des manufactures est indispensable à quiconque veut se consacrer à la police [*sc.* la politique] »¹⁴.

¹² *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, tome 3, 1843. Sa biographie est de Stapfer (p. 472).

¹³ Il suit Christian Wolff qui nommait « technologie » la philosophie des arts, et la définissait comme « science des arts et des œuvres de l'art, ou, si l'on préfère, science des choses que les hommes produisent par le travail des organes du corps, principalement par les mains » (*Philosophia rationalis sive Logica*, chap. III, § 71, Vérone, Ramanzini, 1735 [première éd. Francfort, Renger, 1728], p. 22).

¹⁴ Pierre Lamard, Yves-Claude Lequin, *La Technologie entre à l'université. Compiègne, Sevenans, Belfort-Montbéliard...*, Belfort, Pôle éditorial UTBM, 2006, p. 30.

Les futurs gouvernants devront comprendre les processus techniques, afin de pouvoir les orienter au mieux. Son apport se développe selon trois axes : science industrielle ; connaissance associée aux lieux de production ; science politique industrialiste.

Sa pédagogie est très originale : il propose une connaissance rigoureuse de la révolution industrielle commençante, en la replaçant dans une dynamique historique, professe des cours théoriques (droit, économie, science politique), des cours professionnels (administration), use du dessin et organise des visites de mines et d'usines. Cette initiative connaîtra un grand succès en Europe germanique et nordique, mais pas en France. Trente ans plus tard, on compte de nombreuses autres chaires universitaires de technologie en Europe : principalement à Berlin, Halle, Kaiserslautern, Leipzig, Magdebourg, Saint Petersburg, Stuttgart, Tübingen, Upsal, Vienne... En 1810, Cuvier, missionnaire impérial en Allemagne du Nord, la trouvera également enseignée dans des écoles secondaires.

Georges Cuvier (1769-1832), né à Montbéliard (comté alors dépendant du duché de Wurtemberg), francophone, mais sujet germanique, étudie à l'université Caroline (Stuttgart) en 1784, avant de devenir le savant que l'on sait et un haut responsable politique impérial, chargé notamment de l'Université française (1809-1824). À Stuttgart, en 1786, il suit un cours de technologie (auprès de J.-F. Weisser, un disciple de Beckmann). Ses notes donnent un aperçu de cet enseignement : riche bibliographie, approche diversifiée, compte rendu de visites d'usines, avec des dessins. Un cours aborde ainsi le prix des marchandises :

Le prix d'une chose dépend de : Du prix des matériaux principaux et subalternes ; De l'intérêt du capital ; Du capital qu'il faut pour acheter les outils ; Des intérêts de celui-ci ; Du salaire ; Des intérêts de celui-ci, qui ne sont pas si importants que les autres, parce que le salaire n'est pas versé tout de suite ; De toutes les dépenses pour l'achat des matériaux et la vente des marchandises¹⁵.

Il s'agit d'une économie politique destinée à des décideurs politiques (et non d'une formation pour ingénieurs). Mais le cadre intellectuel et philosophique français est fort différent de ce qui se pense et se fait du

¹⁵ Son cahier de notes est déposé à l'Institut, sous la cote ms. Cuvier 3309 ; voir Yves-Claude Lequin, «Cuvier et la préhistoire... de la technologie (1786-1820)», *Revue de paléobiologie*, 32/2, 2013, p. 325-331.

côté germanique : parvenu au faîte de son influence, Cuvier tentera vainement (en 1808 puis en 1820) d'introduire cet enseignement en France, malgré des antécédents qui semblaient favorables.

EN FRANCE : UN MOUVEMENT MODERNISATEUR SÉLECTIF

Depuis le XVII^e siècle au moins, on trouve les traces de courants d'idées disposés à des enseignements préparant davantage les cadres du pays aux évolutions du monde. Il est utile d'en cerner les contenus et les caractéristiques, avant de percevoir comment le mouvement des Lumières s'y intéresse.

On se souvient qu'en 1534, déjà, Rabelais proposait un enseignement général incluant des notions professionnelles par le biais de la joyeuse compagnie esquissée dans *Gargantua* : « ils s'instruisaient en considérant l'ingéniosité créatrice des métiers »¹⁶. Richelieu concluait son « règne » dans le même sens (1642) : « les politiques veulent, en un État bien réglé, plus de Maîtres ès Arts mécaniques, que de maîtres ès Arts libéraux pour enseigner les Lettres »¹⁷. Ce sera plus tard aussi le vœu de Jean-Jacques Rousseau (1763) : on tournera « d'abord toute son attention vers l'industrie et les arts mécaniques » qui rendent les hommes « utiles les uns aux autres »¹⁸. Un tel enseignement passe souvent par une découverte des moyens modernes de la production, notamment chez les réformateurs de la fin du XVIII^e siècle : pour La Chalotais, l'inventeur de la notion d'Éducation nationale, les étudiants, après le collège, « verront les Arts dans les manufactures, et dans les boutiques ; et sur la terre même, le premier des Arts, l'Agriculture »¹⁹. De même l'abbé Coyer, dans son *Plan d'éducation publique* (1770) : « On aura dans nos collèges ces machines simples [...] pour que nos élèves puissent [...] devenir un peu mécaniciens »²⁰, ou encore Jean-Jacques Bachelier, dans son *Projet d'un cours public des arts et métiers* (1772) : « Nous nous proposons d'ouvrir un cours complet des arts

¹⁶ François Rabelais, *Gargantua*, éd. et trad. par Guy Demerson, Paris, Seuil, 1996 (1^{re} éd. 1973), p. 209.

¹⁷ *Testament politique d'Armand du Plessis Cardinal duc de Richelieu*, Amsterdam, Desbordes, 1689, p. 118.

¹⁸ Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, éd. par F. et P. Richard, Paris, Garnier, 1964, troisième partie, p. 212.

¹⁹ Louis-René de Caradeuc de La Chalotais, *Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse*, Genève, Philibert, 1763, p. 188.

²⁰ Abbé Coyer, *Plan d'éducation publique*, Paris, Duchesne, 1770, p. 161.

mécaniques dans lequel on démontrera les machines, les matières employées et les opérations relatives à chacun de ces arts »²¹. Cependant cette divulgation n'est pas synonyme de vulgarisation.

Déjà pour Richelieu, « Les lettres [...] ne doivent pas être enseignées à tout le monde. [...] un corps qui aurait des yeux en toutes parties serait monstrueux »²². Comme pour l'abbé Fleury en 1687, « les pauvres, les artisans, les gens de guerre et toutes les femmes, doivent être réduits aux connaissances les plus généralement utiles »²³. La Chalotais formalise cette ségrégation : « le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'établissent pas plus loin que ses occupations »²⁴, félicité par Voltaire dans une lettre du 28 février 1763 (« Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. »)²⁵ et conforté par l'abbé Coyer, lui-aussi hostile aux écoles rurales : « et la terre, qui est-ce qui la cultivera ? [...] L'ignorance, qui serait un mal dans les villes est un bien au village »²⁶. En fait, et sauf rares exceptions, ce sont les nouvelles couches moyennes, celle des entreprenants, que ces promoteurs d'un enseignement réaliste visent à former de façon plus moderne, et non l'ensemble des populations.

En outre, il s'agit moins de leur apprendre à savoir faire, que de comprendre ce que font ceux qui travaillent, afin de les mieux diriger : selon l'abbé Coyer, une fois devenus mécaniciens, les élèves sont faits « pour conduire la nation », et « ils seront un jour en place »²⁷. De même, selon Jean-Jacques Bachelier (directeur de la manufacture de Sèvres) : « celui qui sera instruit de la pratique des arts, jugera mieux le travail des ouvriers, et sera moins dans le cas d'être trompé »²⁸. En France, cette formation générale, de niveau moyen, est bientôt conçue comme devant être de la responsabilité de l'État (et non des universités ou d'initiatives privées).

²¹ Jean-Jacques Bachelier, *Projet d'un cours public des arts et métiers*, Paris, Imprimerie royale, 1789, p. 17-18.

²² *Testament politique*, *op. cit.*, p. 117-118.

²³ Claude Fleury, *Traité du choix et de la méthode des études*, Paris, Mariette, 1687, p. 110.

²⁴ La Chalotais, *Essai d'éducation nationale*, *op. cit.*, p. 26.

²⁵ *Œuvres complètes de Voltaire. Correspondance générale*, t. VIII, Paris, Lequien, 1824, p. 74.

²⁶ Coyer, *Plan d'éducation*, *op. cit.*, p. 334.

²⁷ *Ibid.*, p. 161.

²⁸ Bachelier, *Projet d'un cours public*, *op. cit.*, p. 11.

UNE « ÉDUCATION NATIONALE » POUR CONDUIRE UNE NATION... OU OBÉIR À L'ÉTAT

Déjà au temps de Louis XIV, Fénelon pensait que les enfants appartiennent moins à leurs parents qu'à la République, et doivent être élevés par l'État :

D'ailleurs il faut faire garder inviolablement les lois de Minos pour l'éducation des enfants. Il faut établir des écoles publiques, où l'on enseigne la crainte des dieux, l'amour de la patrie, le respect des lois, la préférence de l'honneur aux plaisirs, et à la vie même. Il faut avoir des magistrats qui veillent sur les familles et sur les mœurs des particuliers²⁹.

La Chalotais confirme cette tendance sous Louis XV : « Je prétends revendiquer pour la nation une éducation qui ne dépende que de l'État »³⁰. Turgot fera de même sous Louis XVI lorsqu'il prône l'établissement d'une véritable éducation nationale, s'étendant sur le territoire tout entier et à tous les degrés de l'instruction ; il souhaite que cette organisation soit centralisée, avec un Conseil de l'instruction nationale, ayant sous sa direction les académies, les universités, les collèges et les petites écoles, afin de soumettre toutes les parties de l'enseignement à des règles uniformes et surtout diriger l'éducation³¹. Bien avant la Révolution ou Napoléon, ce qui deviendra la voie française est ainsi tracée, avec une école organisée par l'État et centralisée comme lui.

La centralisation étatique n'est pas la seule explication à cette orientation, qui est aussi un choix social, destiné à faire émerger une école d'élite, loin d'une école qui accorderait au peuple un enseignement basique, assortie d'une éducation à l'obéissance. Ainsi, selon l'abbé Coyer (1770) :

Parmi les enfants à élever, les uns sont destinés à devenir des hommes publics dans la Robe, dans l'Epée, ou dans l'Eglise. Les autres, simples particuliers, exerceront dans le Commerce, les Arts ou l'Agriculture ; c'est-à-dire que les premiers sont faits pour conduire la Nation par les lois, par la discipline militaire, ou par la Religion ; et les derniers pour être conduits. Occupons-nous d'abord des [...] Grands, des Nobles et des Riches qu'il est plus important de bien élever que le Peuple³².

²⁹ Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, éd. par J.-L. Goré, Paris, Garnier, 1987, livre X, p. 348.

³⁰ La Chalotais, *Essai d'éducation nationale*, *op. cit.*, p. 17.

³¹ «Mémoire au Roi sur les municipalités», p. 502-550 in *Œuvres de Turgot. Nouvelle édition classée par ordre de matières avec les notes de Dupont de Nemours*, Paris, Guillaumin, 1844, t. II, en particulier p. 506-509.

³² Coyer, *Plan d'éducation*, *op. cit.*, p. 166.

Turgot lui-même tente de convaincre le souverain de « donner à tous une instruction qui leur manifeste bien les obligations qu'ils ont à la société et à votre pouvoir qui la protège, les devoirs que ces obligations leur imposent, l'intérêt qu'ils ont à remplir ces devoirs, pour le bien public et pour le leur propre »³³. Nous verrons par la suite qu'au cœur des Lumières, la citoyenneté a ses limites.

DES LUMIÈRES CONTRASTÉES ET SÉLECTIVES : QUEL CITOYEN ?

La notion de citoyen émerge au XVIII^e siècle, selon un mouvement qu'on peut suivre en une perspective cavalière tracée entre Corneille en 1640 (juste avant la mort de Richelieu, en 1642), pour qui le « bon citoyen » est un sujet, un homme soumis à « l'intérêt de [s]a ville » et de son « honneur » (*Horace*, acte I, 3, vers 263-266) et l'académicien d'Argenson qui le définit en 1751, comme le « membre d'un État considéré du point de vue de ses droits politiques »³⁴. L'évolution paraît avancer en ligne droite vers une émancipation générale. Sauf que chacun n'est pas concerné. Dans l'*Encyclopédie*, à l'article « Représentans » (1765), D'Holbach précise que

c'est la propriété qui fait le citoyen ; tout homme qui possède dans l'État, est intéressé au bien de l'État, et quel que soit le rang que des conventions particulières lui assignent, c'est toujours comme propriétaire, c'est en raison de ses possessions qu'il doit parler, ou qu'il acquiert le droit de se faire représenter³⁵.

Point de vue largement majoritaire dans le mouvement libéral, y compris chez Montesquieu en 1748, pour qui

Il y a des gens qui avaient imaginé, dans quelques États en Europe, d'abolir toutes les justices des seigneurs. Ils ne voyaient pas qu'ils voulaient faire ce que le parlement d'Angleterre a fait. Abolissez, dans une monarchie, les prérogatives des seigneurs, du clergé, de la noblesse et des villes ; vous aurez bientôt un État populaire, ou bien un État despotique³⁶.

³³ Turgot, « Mémoire au Roi », *art. cit.*, p. 508.

³⁴ *Trésor de la Langue française*, article « citoyen » (consulté en ligne sur <http://atilf.atilf.fr>).

³⁵ Article « Représentans » in *Encyclopédie des arts, des sciences et des métiers*, Neuchâtel, Faulche, 1765, t. 14, p. 143.

³⁶ Allusion à Ferdinand V le Catholique roi d'Espagne (1452-1516), qui s'appuya sur les Cortes et le peuple pour abaisser la noblesse ; Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier, 1979, I, livre II, chap. 4, p. 139.

C'est ce que Sieyès théorise dans ses écrits politiques de la même période³⁷, en justifiant une division des fonctions selon l'appartenance sociale. C'est d'ailleurs lui qui, dès 1789, posera les bases juridiques du système censitaire, écartant du droit de vote la majorité du peuple français, selon un critère de fortune.

Certes ce point de vue n'est pas unanime, car l'opinion éclairée du XVIII^e siècle se partage en trois courants (d'influence très inégale), personnifiés par Rousseau, Diderot et Sieyès.

Sceptique ou critique à l'égard des sciences, Rousseau attache une grande valeur au travail, dans une activité complètement maîtrisée, qui permet à l'homme de s'accomplir, libre et indépendant. Il aura notamment une grande influence sur Robespierre et dans le mouvement populaire de l'An II (mouvement sans-culotte). Dans son *Discours sur les sciences et les arts* (1750), il préconise un idéal de frugalité, vertu et utilité : pas besoin d'une foule de savants, de livres, de savoir ; seulement de très grands savants et de grands philosophes pour conseiller le prince³⁸, vision traditionnelle de la philosophie et de son rapport à la politique (Plutarque) ; sauf à admettre que le Prince, c'est le peuple, comme il le fera dans le *Contrat social* (1762), où il se prononce pour un régime démocratique :

la souveraineté n'étant que l'exercice de la volonté générale ne peut jamais s'aliéner [...]. Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple ; à l'instant qu'il y a un maître il n'y a plus de souverain, et dès lors le corps politique est détruit³⁹.

La même année, dans l'*Emile*, il préconise un enseignement qui parte de l'expérience, non de concepts, nous l'avons vu⁴⁰. Pour Rousseau, le métier idéal, c'est le menuisier, ce professionnel toujours libre de partir ailleurs avec sa boîte à outils : « nous ne sommes pas apprentis ouvriers, nous sommes apprentis hommes ; [...] notre ambition n'est pas tant d'apprendre la menuiserie que de nous élever à l'état de menuisier »⁴¹. Rousseau porte donc sa faveur à une démocratie d'artisans bien formés.

³⁷ Marcel Dorigny, «La formation de la pensée économique de Sieyès d'après ses manuscrits (1770-1789)», in *Annales historiques de la Révolution française*, 271, 1988, p. 17-34.

³⁸ Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*, Paris, Gallimard, 2006, p. 50-54.

³⁹ Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, éd. par S. Goyard-Fabre, Paris, Champion, 2010, chap. 2, p. 145-146.

⁴⁰ Voir plus haut à l'appel de la note 18.

⁴¹ Rousseau, *Emile, op. cit.*, troisième partie, p. 234.

Quant à Diderot, il consacre une partie conséquente de sa vie à l'*Encyclopédie*, où il met en valeur les métiers et les techniques de son temps, par des articles et de nombreuses planches. Dans l'article « Art » (1751), il bat en brèche ce préjugé

que de pratiquer, ou même d'étudier les Arts mécaniques, c'est s'abaisser à des choses dont la recherche est laborieuse, la méditation ignoble, l'exposition difficile, le commerce déshonorant, le nombre inépuisable, et la valeur minutieuse. [...] Quelle bizarrerie dans nos jugements ! Nous exigeons qu'on s'occupe utilement, et nous méprisons les hommes utiles⁴².

Dans l'article « Eclectisme » (1755), il proposera même une Académie spécifique pour étudier les métiers : « les arts mécaniques s'arrêteront où ils en sont, si le gouvernement dédaigne de s'intéresser à leurs progrès d'une manière plus utile. Ne serait-il pas à souhaiter qu'ils eussent leur académie ? »⁴³. S'il n'exprime pas son opinion sur la représentation des citoyens (ni sur ce que d'Holbach en dit), il est manifestement le seul dans le mouvement des Lumières à prendre parti pour une diffusion populaire des connaissances, dans son « Plan d'une université » (1776) :

Une université est une école dont la porte est ouverte indistinctement à tous les enfants d'une nation, et où des maîtres stipendiés par l'État les initient à la connaissance élémentaire de toutes les sciences. [...] il serait aussi cruel qu'absurde de condamner à l'ignorance les conditions subalternes de la société. Dans toutes, il est des connaissances dont on ne saurait être privé sans conséquence. Le nombre des chaumières et des autres édifices particuliers étant à celui des palais dans le rapport de dix mille à un ; il y a dix mille à parier contre un que le génie, les talents et la vertu sortiront plutôt d'une chaumière que d'un palais⁴⁴.

Mais s'il est un prophète, il a peu de disciples en son siècle et compte en revanche, une foule d'adversaires à qui Sieyès donne le ton.

Sieyès (1748-1836) personnifie souvent la Révolution française, qu'il a préparée et souvent dirigée, de 1788 à 1815 ; célèbre pour sa critique

⁴² *Encyclopédie. Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751, t. 1, p. 714.

⁴³ *Ibid.*, t. 5, p. 285. Le projet ne se réalisera en France qu'en 2001, avec l'Académie des technologies.

⁴⁴ « Plan d'une université ou d'une éducation publique dans toutes les sciences », p. 745-868 in Denis Diderot, *Œuvres complètes, Édition chronologique*, Paris, Club français du livre, 1971, t. XI, p. 749-750.

radicale des privilèges, député en 1789, il contribue à institutionnaliser la Révolution française puis à l'enterrer dix ans plus tard⁴⁵, en contribuant au coup qui porte Bonaparte à la tête de l'État. Sa conception des humains, de la société, de la politique, est au cœur de la pensée libérale qui triomphe de l'Ancien Régime pour en fonder un nouveau⁴⁶. Pour lui,

Une grande nation est nécessairement composée de deux peuples, les producteurs et les instruments humains de la production, les gens intelligents et les ouvriers qui n'ont que la force passive ; les citoyens éduqués et les auxiliaires à qui on ne laisse ni le temps, ni le moyens de recevoir l'éducation⁴⁷.

Il va même jusqu'à imaginer un esclavage à titre temporaire⁴⁸.

Il conçoit un système politique censitaire qui sépare citoyens « actifs » et « passifs », ceux-ci étant « les instruments de la production ». Car, pour lui, la politique est affaire de spécialistes (les « mécaniciens ») : « Donnez un joujou aux enfants, ils le cassent pour le connaître [...]. Or le mécanisme social est aussi joujou par la multitude toujours enfant. [...] En toute matière, on trouve ces deux classes d'hommes, les artistes et la multitude »⁴⁹.

Donc pour lui, ni démocratie politique, ni partage du savoir, mais un démantèlement du savoir technique populaire (par la division du travail). Réputé symbole de la Révolution française, Sieyès en est assurément le théoricien (et le praticien) le plus radicalement anti-démocratique, sans être pour autant isolé, puisque ce sont ses positions qui l'emportent en 1789-91, puis à partir du Directoire et de l'Empire, dans la France du XIX^e siècle.

CONCLUSION

Le mouvement français des Lumières apparaît singulièrement contrasté : promotion du raisonnement rigoureux et de recherches tous azimuts, stimulation créative des beaux-arts et des lettres, exaltation des

⁴⁵ Albert Mathiez, «La Révolution française et la théorie de la dictature», *Revue historique*, t. 161, mai-août 1929, p. 304-315.

⁴⁶ Domenico Losurdo, *Démocratie ou bonapartisme. Triomphe et décadence du suffrage universel*, Paris, Le Temps des cerises, 2003 (Turin, Bollati Boringhieri, 1993).

⁴⁷ Emmanuel-Joseph Sieyès, *Écrits politiques*, choix et présentation de Roberto Zapperi, Bruxelles, Édition des Archives contemporaines, 2001, p. 75.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 76 : « Le plus long bail de servitude ne pourra être que de cinq ans. »

⁴⁹ *Ibid.*, p. 80 : « Quand on parle mécanisme, il ne faut s'adresser qu'aux mécaniciens. »

libertés, diffusion encyclopédique de connaissances techniques (agronomie, artisanat, industrie), conception audacieuse et courageuse de systèmes politiques représentatifs... C'est un courant libéral puissant et diversifié qui se construit, se fécondant en un débat continu, interne et ouvert à tout ce qui s'écrit en Europe, en un ping-pong intellectuel hالتant. Avant même que l'État absolutiste ne s'enlise en une crise insoluble, ce courant libéral était prêt à une relève, il en a les programmes et les hommes.

En ce qui concerne la technique, ces hommes la connaissent bien, nombre d'entre eux la pratiquant dans leurs domaines, les étudiant ou les divulguant dans leurs livres. En 1788, paraît le premier volume de l'*Encyclopédie méthodique*, dont l'article « artisan » rédigé par Marmontel énonce une sorte de principe prémonitoire :

Là où le peuple est méprisé, il ne tarde pas à devenir méprisable ; et l'on passe aisément du mépris de l'artisan au mépris de l'art qu'il professe. Dans les gouvernements populaires, les choses se voient d'un autre œil : le peuple, par cela même qu'il est considéré comme il doit l'être, communique à toutes ses professions une estime qui ne peut être que très avantageuse aux progrès des arts⁵⁰.

On est déjà dans un contexte où les plus décidés dénoncent courageusement ce qui bloque le développement technique, tel Nicolas Boncerf, avec ses écrits sur les *Inconvénients des droits féodaux*, livre aussitôt brûlé après sa parution en 1776⁵¹. Puis Lavoisier en 1787, montrant que la banalité des moulins s'oppose à la perfection de la mouture »⁵² ; ou Joseph-Pons Bernard dont le *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle de l'olivier* (1788) critique la banalité des moulins et indique de quelles façons « le seigneur trouvera son compte dans le mauvais état de ses engins »⁵³. Il n'est pas surprenant qu'au lendemain

⁵⁰ Antoine Quatremère de Quincy, *Encyclopédie méthodique. Architecture*, Paris, Panckoucke, 1788, t. 1, p. 144 (t. 2: 1801, t. 3: 1825).

⁵¹ Nicolas Boncerf, *Les Inconvénients des droits féodaux*, Paris, Valade, 1776.

⁵² «Mémoire sur les encouragements qu'il est nécessaire d'accorder à l'agriculture» (rapport présenté au Comité d'Agriculture, le 31 juillet 1787) in *Œuvres de Lavoisier*, Paris, Imprimerie nationale, 1893, t. VI, p. 218. La «banalité est un droit qu'a le seigneur de contraindre les habitans de son territoire, d'aller moudre leur blé à son moulin» (*Encyclopédie, op. cit.*, t. II, p. 51).

⁵³ Antoine Casanova, *Techniques, société rurale et idéologie en France à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Belles-Lettres. 1978, p. 146. Le rapport Lavoisier et le *Mémoire de Bernard* y sont reproduits.

des soulèvements populaires parisiens et ruraux de l'été 1789, soient prises des mesures capitales : droits féodaux rachetables, liberté économique proclamée, voies de circulation des marchandises et des hommes immédiatement densifiées (chemins ruraux notamment), police de l'eau réorientée en faveur de l'industrie, régime de concession favorisant les mines, etc., ce qui suscite rapidement un courant dynamique d'innovation technique.

Pendant, les choses vont beaucoup plus lentement ou piétinent dès qu'il s'agit des droits populaires : droit politique, école, enseignement technique. Le système politique « représentatif » reste cantonné au monde bien doté des propriétaires, le premier plan d'éducation proposé par Talleyrand, en septembre 1791, est très ségrégatif, annonçant « une hiérarchie instructive correspondant à la hiérarchie de l'administration »⁵⁴ (qui elle-même est fondée sur la hiérarchie censitaire des revenus). Plus ouvert, le plan Condorcet (avril 1792), souvent considéré jusqu'à nos jours comme la référence du courant laïque et républicain, conserve cependant des traits comparables, avec une hiérarchisation qui, fondée sur ce qu'on nommera plus tard les « dons », aboutira, entre Guizot et Ferry, à un système où l'école primaire est refermée sur elle-même, où le secondaire n'est accessible qu'à une minorité qui peut ensuite accéder dans le Supérieur⁵⁵. En ce qui concerne la démocratisation du savoir technique, on en reste aussi aux préférences élitistes qui prévalaient dans le mouvement des Lumières. Parmi les réactions défavorables aux orientations proposées par Talleyrand et Condorcet, on relève l'ouvrage d'Isaac Haffner, pasteur et universitaire strasbourgeois, à la lisière des pays germaniques⁵⁶ : il critique vertement un système spécialisé, hiérarchisé, centralisé, très contrôlé par l'État, qui ignore la technologie, si répandue de l'autre côté du Rhin. À l'Assemblée nationale, les députés populaires s'opposent à ces projets qu'ils jugent élitistes.

Au cœur de la guerre étrangère puis civile qui s'ouvre en 1792, le mouvement populaire se renforce et s'organise, intervenant sur les trois plans, politiques, scolaires et techniques. En 1792, le suffrage universel (masculin) est décrété, l'Université, jugée irréformable est abolie le

⁵⁴ Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, *Rapport sur l'instruction publique*, Paris, Baudouin (Assemblée nationale), 1791, p. 15.

⁵⁵ Guy Vincent, « Histoire et structure du système scolaire français : l'enseignement primaire », *Revue de sociologie*, 13, 1972, p. 59-79.

⁵⁶ Isaac Haffner, *De l'éducation littéraire, ou Essai sur l'organisation d'un établissement pour les hautes sciences*, Strasbourg, Librairie académique, 1792.

15 septembre 1793⁵⁷ (et le restera jusqu'en 1896) ; des plans scolaires prolifèrent sans plus de succès entre décembre 1792 et avril 1794 (Romme, Lepeletier, Lavoisier-Hassenfratz, Bouquier). Sans entrer ici dans le détail, notons que c'est au moment où le mouvement populaire est à son apogée que sont envisagées des mesures pour partager entre tous les nouveaux savoirs, y compris les savoirs techniques. En août 1793, un projet de décret (signé par Lavoisier) envisage un enseignement pour tous des arts et métiers :

Titre I, Des écoles nationales communes, art. 5 : [...] on apprendra [...] à se servir de la règle et du compas, à mesurer les surfaces, à arpenter un champ, à toiser les solides. On leur donnera une notion de tous les arts qui sont à leur portée, en les conduisant chez ceux qui les professent. [...] Titre II, Écoles élémentaires des arts, art. 11 : On y enseignera [...] les principes élémentaires de l'art social, de l'économie politique, du commerce, de la constitution et de la législation française⁵⁸.

Cette fois pour l'ensemble de la population scolaire, cette formulation se rapproche de ce qui était alors enseigné dans la technologie germanique (pratique professionnelle + savoir général + économie politique). Par ailleurs, c'est dans le même contexte qu'est préparé ce qui, l'année suivante, deviendra la future École polytechnique.

Par la suite, de Thermidor en Directoire, du Consulat à l'Empire napoléonien, les libéraux élitistes de l'Ancien Régime, Sieyès en tête, reviendront au premier plan, et s'attacheront aussitôt à restaurer un système scolaire élitiste, politique. Les choses sont annoncées clairement, quasiment dans les mêmes termes, en 1799-1801, par Destutt de Tracy, idéologue qui se situe dans l'héritage de l'*Encyclopédie*, et par Chaptal, le savant et industriel qui devient le ministre de Napoléon, tous deux collègues de Sieyès dans l'Institut et dans les cabinets ministériels. Loin de Rousseau et de Diderot, c'est le courant le plus ségrégationniste qui l'emporte et qui structurera pour longtemps le système scolaire français, et qui désormais peut ouvertement promouvoir un système à « deux écoles », comme le faisaient Richelieu, La Chalotais, et tant d'autres libéraux du XVIII^e siècle.

⁵⁷ Yves-Claude Lequin, « Six siècles d'Université en France (1200-1800). Quelques jalons », *Bulletin de la Société d'Emulation de Montbéliard*, 134, 2011, p. 73-126.

⁵⁸ « Projet de décret concernant l'instruction publique présenté par le bureau de consultation des arts et des métiers », p. 650-668 in *Œuvres de Lavoisier*, Paris, Imprimerie nationale, 1868, t. IV, p. 651 et 654.

Voici les termes de Destutt de Tracy en 1799 :

dans toute société civilisée, il y a nécessairement deux classes d'hommes [...]. La première est la classe ouvrière ; la seconde est celle que j'appellerai la classe savante. [...] dans tout état bien administré et où l'on donne une attention suffisante à l'éducation des citoyens, il doit y avoir des systèmes complets d'instruction, qui n'ont rien de commun l'un avec l'autre⁵⁹.

Et le projet de loi formulé par Chaptal en 1801 :

l'instruction doit être très-inégale ; car tous les états de la société n'en ont pas un égal besoin : il en est, et c'est le plus grand nombre, où la société ne réclame que l'emploi des forces physiques. [...] au sortir des premières écoles les jeunes gens qui se destinent à des professions mécaniques, doivent rentrer dans la maison ou dans les ateliers de leurs pères, pour s'y former de bonne heure à la pratique des métiers qui doivent assurer leur subsistance. [...] les divers degrés de l'instruction publique doivent donc correspondre aux grandes divisions qui s'observent dans le corps social⁶⁰.

Les propositions que fera plus tard Cuvier pour un enseignement de technologie, en 1808 (au nom de l'Institut) puis en 1820 (dans le cadre d'un projet pour créer une sorte d'école nationale d'administration) n'aboutiront pas à un moment où triomphe une vision scientifique, qui ne considère plus les techniques comme une capacité humaine, mais comme des « sciences appliquées », ou des applications des sciences physiques et chimiques s'imposant au monde du travail. Finalement, on évince les milieux populaires des écoles supérieures, comme on les écarte de la citoyenneté et comme on les prive d'une technologie permettant de comprendre les choix techniques possibles, non sans tenter bientôt de soutirer aux menuisiers et autres maîtres ouvriers, leurs savoir-faire professionnels (avec une décomposition du travail) afin de les maîtriser « scientifiquement ». Il faudra attendre la deuxième moitié du xx^e pour voir se profiler une remise en cause de cette « logique » sociale.

⁵⁹ « Observations sur le système actuel d'instruction publique » (1799), p. 327-382 in Antoine Louis Claude Destutt de Tracy, *Elémens d'idéologie. Troisième partie. Tome deuxième. De la logique*, Paris, Lévi, 1825, p. 332-334.

⁶⁰ Jean-Antoine Chaptal, *Rapport et projet de loi sur l'instruction publique*, Paris, Déterville, an IX (1800), p. 22-24.

**LES SOCIÉTÉS ROYALES D'AGRICULTURE
ET LA DIFFUSION DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE POLITIQUE
DANS LA FRANCE PRÉRÉVOLUTIONNAIRE
(1761-1789)**

Cet article plaide pour un renouvellement des recherches sur les Sociétés royales d'agriculture (SRA) en France. En bref, nous pensons que la recherche sur l'histoire de la diffusion des savoirs économiques émanant des SRA pourrait fournir des indications précieuses sur la formation d'un discours hégémonique dans la France de la seconde moitié du XVIII^e siècle¹. L'amélioration de l'économie agricole, cet objet si vaste de la publicité des SRA, même quand elle ne porte que sur des sujets « techniques », assèchements, défrichements, nouvelles cultures, outillage agricole, comme il arrive dans la plupart des cas, obéit à une nouvelle logique de productivité. Elle ouvre alors, pour reprendre les termes de Reinhart Koselleck, des horizons d'attente inédits pour une « classe des propriétaires » en gestation.

La présente contribution se limitera aux deux tâches suivantes : présenter l'esquisse d'une révision de l'histoire des SRA et démontrer, par l'analyse de certains discours prononcés en leur sein, que nous citerons par extraits, quelques lignes de rupture qui les parcourent.

¹ C'est au moins l'intuition d'Ernest Labrousse dans «L'expansion agricole : la montée de la production» in E. Labrousse, P. Leon, P. Goubert, J. Bouvier, Ch. Carrière, P. Harsin (éd.), *Histoire économique et sociale de la France*, t. II, Paris, PUF, 1970, p. 647. Michael Sonencher (*Before the Deluge. Public Debt, Inequality and the Intellectual Origins of the French Revolution*, Princeton University Press, 2007), semble confirmer cette intuition.

LA CRÉATION DE L'UNIVERS DISCURSIF ET ADMINISTRATIF AUTOUR DES SRA : MODÈLES POUR UNE ÉCONOMIE AGRICOLE

La création des SRA est liée à l'émergence du discours et des pratiques libérales du dernier demi-siècle de l'Ancien Régime. Cette tendance coïncide en France avec une série d'innovations conceptuelles et pratiques visant à accroître le revenu fiscal de l'État. La prise de conscience de l'essor de la Grande Bretagne, qui vers 1750 devient manifeste même aux yeux d'un État absolutiste comme la France, pousse à des effets d'émulation.

La création des SRA devient possible grâce à la confluence de trois éléments principaux : tout d'abord, d'un courant de longue durée de l'amélioration « scientifique » de la culture des terres, décrit par André Bourde², qui culmine avec la parution du *Traité de la culture des terres* de l'agronome académicien Duhamel de Monceau en 1750 ; ensuite, du « moment Gournay », c'est-à-dire de la dissémination des idées de la nouvelle économie politique en gestation dans le cercle de l'intendant du commerce nantais et dans les bureaux du Contrôle général, reconstituées récemment par les recherches de Loïc Charles, Frédéric Lefebvre et Christine Théré³ ; et enfin du mouvement physiocratique, qui implique à la fois la tentative de domination d'un modèle d'économie politique agricole et l'effort concerté de la libéralisation de la production et des échanges en France.

Le premier élément crucial est donc l'« agromanie », le mouvement de la revalorisation de l'agriculture qui, méprisée par le colbertisme officiel, s'épanouit dans les années 1730 et 1740. Or, on sait que ce mouvement social ne porte ses fruits sur le plan des idées que dans les années 1750⁴. Il pénètre toutefois graduellement dans les académies en France.

L'acteur principal du changement de pensée dans le Contrôle général fut le négociant et, après 1750, l'intendant du commerce, Vincent de Gournay. Considéré aujourd'hui comme le créateur du vocabulaire économique dans la France des Lumières, il est également celui qui ouvre le champ des « matières de commerce » à l'opinion publique. La mise en place d'une équipe de penseurs et de traducteurs sur son initiative fait exploser la production d'ouvrages économiques ; le cercle de

² André Bourde, *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*. Paris, S.E.V.P.E.N., 1967.

³ Loïc Charles, Frédéric Lefebvre et Christine Théré (éd.), *Le Cercle de Gournay. Savoirs économiques et pratiques administratives en France au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, INED, 2011.

⁴ Bourde, *Agronomie et agronomes*, *op. cit.*, t. 2, p. 992.

Gournay est responsable de la production d'une quarantaine d'ouvrages d'économie entre 1753 et 1758⁵. Parallèlement, dès 1751, paraît la première revue spécialisée dans ce secteur, le *Journal économique*, qui durera jusqu'en 1772.

Or, c'est Gournay qui assiste personnellement à l'Assemblée des États de Bretagne de 1756, mouvement qui aboutira à la création de la première Société économique en France en 1757⁶. La Société d'agriculture, de commerce et des arts des États de Bretagne est calquée sur le modèle de la *Dublin Society for Improving Husbandry, Manufacture and other useful Arts and Sciences*, établie en 1731⁷. Le discours émanant de la Société s'articule autour de l'utilité économique en général et du modèle commercial du néomercantilisme. Mais en ce qui concerne la production intellectuelle aussi bien que matérielle, Gournay est libéral. Il infuse ainsi l'esprit de la publicité libre de l'information et de l'opinion économique dans la charte même de la Société.

Le *Corps d'observations* de la Société de 1757-58 commence par un Avertissement, « dont le principal objet est d'inviter des Citoyens à grossir le dépôt de la Société par des observations sur le bien qu'on peut faire, par des instructions sur la nature des difficultés qui arrêtent les personnes qui cherchent à se rendre utiles et par des vues d'augmenter notre culture, nos arts et notre commerce »⁸.

À cette première initiative se surimpose vite un nouveau projet politique. Dans la quatrième partie de *L'Ami des hommes* de Victor Riquetti, marquis de Mirabeau, parue en 1758, le marquis évoque l'idée de la création d'un système national de sociétés d'agriculture. Au résumé du *Précis de l'organisation ou Mémoire sur les états provinciaux* le marquis – l'« économiste » le plus lu en France⁹ – propose l'établissement de

⁵ Charles, Lefebvre et Théré, « La science du gouvernement de Vincent de Gournay : une historiographie en renouveau », introduction in *Le Cercle de Gournay*, op. cit., p. 10.

⁶ Cité par Gustave Schelle in Turgot, *Œuvres*, éd. par G. Schelle, Paris, Alcan, 1913, t. I, p. 613 et Louis Guille-Lacombe de Villiers, *Histoire de la Société d'agriculture, de commerce et des arts établie par les États de Bretagne (1757)*, Saint-Brieuc, René Prud'homme, 1898, p. 5.

⁷ Voir John Shovlin, « The Society of Brittany and the Irish Economic Model: International Competition and the Politics of Provincial Development » in Koen Stapelbroek et Jani Marjanen (éd.), *The Rise of Economic Societies in the Eighteenth Century*. Basingstoke, Palgrave/Macmillan, 2012, p. 73 ss.

⁸ Cité dans Villiers, *Histoire de la Société d'agriculture...*, op. cit., p. 20.

⁹ Cf. Jean-Claude Perrot, « Nouveautés : l'économie politique et ses livres » in Henri-Jean Martin et Roger Chartier (éd.), *Histoire de l'édition française*, vol. 2, *Le Livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Promodis, 1984, p. 255.

Sociétés académiques « pour étendre la science du Gouvernement économique de chaque province »¹⁰. Cette proposition reste assez proche du projet de Gournay, comme tous les deux auteurs se trouvent alors sous l'influence de Cantillon, premier penseur qui a tenté de calculer la production en tant que totalité. Mais simultanément, le marquis est un physiocrate en devenir, sous l'influence grandissante de François Quesnay¹¹.

Dans l'intervalle entre 1758 et 1760 survient une série de changements majeurs : d'abord la mort de Vincent de Gournay en 1759 laisse son groupe sans direction. Ensuite le contrôleur général Étienne de Silhouette – disciple de Gournay – démissionne, en cédant la place à Henri-Léonard Bertin, qui dès le départ s'intéresse aux sujets de l'agriculture. Et en 1760 finalement paraît, dans la sixième partie de *L'Ami des hommes*, le *Tableau économique* de Quesnay, une nouvelle conceptualisation qui redéfinit les termes du discours économique. Le revirement de l'économie politique opéré par Quesnay est très important sous deux aspects : d'une part, en moralisant l'économie politique avec un discours provenant de Malebranche, il peut atteindre un public traditionnellement méfiant par rapport à la notion du « commerce », à savoir les ecclésiastiques, qu'on rencontrera ensuite dans la composition des SRA. D'autre part, en instaurant le primat de la propriété comme lien indispensable de l'activité sociale, il prône une égalisation générale des droits et des devoirs à l'intérieur d'une « classe » unifiée de propriétaires fonciers et de fermiers exploitants¹².

Entre-temps, le ministère avance des nouvelles dispositions. Après la parution du *Traité des défrichements* du marquis agronome Louis-François-Henri de Menon de Turbilly au début de l'année 1760, Bertin le distribue aux intendants et le marquis devient conseiller du ministre. Ensemble, ils rédigent et diffusent une circulaire aux intendants, le 22 août 1760, relative à la création des Sociétés d'agriculture dans chaque généralité¹³. Au sein du Contrôle général, un Comité de l'Agriculture est

¹⁰ Victor Riquetti, marquis de Mirabeau, «Mémoires sur les états provinciaux» in *L'Ami des hommes*, quatrième partie, Avignon 1758, réédition Aalen, Scientia Verlag, 1970, p. 273.

¹¹ Elisabeth Fox-Genovese, *The origins of physiocracy. Economic revolution and social order in eighteenth-century France*, Ithaca, Cornell University Press, 1976.

¹² Philippe Steiner, «Le projet physiocratique : théorie de la propriété et lien social», *Revue économique* 38/6, novembre 1987, p. 1124-1125.

¹³ Antoine Follain et Charles Trenit, «Un cercle dans l'air du temps» in Antoine Follain (éd.), *Une société agronomique au XVIII^e siècle. Les Thesmophores de Blaison en Anjou*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 2010, p. 27.

mis sur pied, que présideront Bertin et l'intendant des finances, directeur de la voierie, directeur du commerce et ami de Gournay Daniel Trudaine¹⁴. Et moins de deux semaines après la première assemblée du Comité est fondée la première Société de nouveau type. Les *Arrêts* qui instaurent les Sociétés nouvelles ne manquent pas de souligner qu'elles sont créées à la demande du public. En effet, le préambule fixe des *Arrêts* consécutifs, qui du 24 Février 1761 au 15 Février 1765 instaurent les Sociétés dans les différentes généralités du royaume, se décline toujours au même motif :

Le Roi, en étant informé que plusieurs de ses sujets, zélés pour le bien public, se portoient avec autant d'empressement que d'intelligence à l'amélioration de l'Agriculture dans son Royaume ; & que, dans la vue d'encourager les cultivateurs par leur exemple [...] ils se seroient proposés d'établir, sous la protection de sa Majesté des Sociétés d'Agriculture...¹⁵

La nouvelle création est sensiblement différente du premier projet dans au moins trois points cruciaux : d'abord les Sociétés sont instaurées suivant une requête de l'intendant, qui devient de droit leur président. Ensuite elles sont limitées quant à leurs discussions. Les Arrêts mentionnent expressément dans chaque cas que « la Société fera son unique occupation de l'Agriculture & de tout ce qui y a rapport sans qu'elle ne puisse prendre connaissance d'aucune autre matière » (art. I). Or, cette limitation est problématique dans la mesure où l'agriculture se trouve au cœur du complexe féodal. Finalement, la troisième disposition concerne la surveillance de l'espace de publicité ainsi créé, car les minutes des assemblées et les mémoires produits par les Sociétés sont censés s'adresser tout d'abord au « Contrôleur général » (art. III).

En effet, la configuration institutionnelle adoptée par le Contrôle général est une solution « économique » dans le sens de la publicité de l'Ancien Régime¹⁶. Mais comme cette configuration va à l'encontre autant de la logique de la publicité éclairée qui anime les Sociétés que de la volonté réformatrice d'une partie de l'élite administrative du régime,

¹⁴ Michel Antoine, *Le Conseil du roi sous le règne de Louis XV*, Genève, Droz, 1970, p. 480.

¹⁵ *Arrêt du Conseil d'État du Roi, Qui ordonne l'établissement d'une Société d'Agriculture dans la généralité d'Auch, Du 15 février 1762*, Paris, Imprimerie royale, 1762, p. 1.

¹⁶ Keith Michael Baker, « Public opinion as political invention » in *Inventing the French Revolution*, Cambridge University Press, 1990, p. 186.

elle restera inopérante. Ainsi le fonctionnement des Sociétés se tournera bientôt vers l'assimilation et la production d'un discours économique avec d'importantes implications politiques.

LA FONDATION DES SRA ET LA TENTATION DU POLITIQUE

La création des SRA prend alors de l'élan : de février 1761 à septembre 1763, suite à des Arrêts du Conseil du Roi, quinze Sociétés voient le jour : à Tours, Paris, Limoges, Lyon, Clermont-Ferrand, Orléans, Rouen, Soissons, Alençon, Bourges, Auch, La Rochelle, Montauban, Caen et Valenciennes, avec 29 bureaux locaux dans plusieurs généralités. Le mouvement se ralentit par la suite : car jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, trois Sociétés supplémentaires seulement seront créées, celle de Chalons sur Marne en 1764, celle de la Provence en 1765 et celle du Roussillon en 1779.

Très tôt, dès les premiers mois de son existence, la SRA de Paris tente d'imposer sa primauté organisationnelle, tout en essayant de nouer des relations avec des sociétés étrangères. Dans des séances successives, les membres de la SRA de Paris établissent des relations formelles avec la Société d'agriculture des États de Bretagne et la Société économique de Berne, en élisant comme associés leurs secrétaires, respectivement Louis-Paul Abeille et Élie Bertrand. Il est intéressant de signaler ici que la Société essaie de se mettre en contact avec la *Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce* de Londres, en plein milieu de la guerre de Sept Ans. Dans une étape suivante, les membres de la Société parisienne invitent toutes les Sociétés déjà constituées à s'engager dans une correspondance généralisée, correspondance dont le centre serait la SRA de Paris. Cette disposition, contenue déjà dans son règlement (art. X) est réitérée à plusieurs occasions : le 30 juillet 1761, les intendants des généralités disposant d'une SRA sont invités à se rendre aux séances de la Société parisienne quand ils sont de passage par Paris, et Turbilly écrit le 10 septembre 1761 aux secrétaires perpétuels des SRA existantes d'adresser à la Société de Paris les mémoires imprimés ainsi que des extraits des délibérations, qu'il les incite à faire imprimer.

Parallèlement, la Société ordonne l'impression, sous la forme de pamphlets, de deux discours importants de Turbilly : les *Observations sur l'établissement des SRA dans les différentes généralités du Royaume*, et les *Réflexions sur les SRA des différentes généralités du royaume*. Dans ces discours, le marquis exprime les buts et les limitations que devraient

se donner les nouvelles Sociétés, tout en formulant pour la première fois expressément les deux grands motifs qui accompagneront leur existence : le respect de la propriété et le patriotisme économique.

Dans les *Observations*, en élayant la primauté de l'agriculture « source des finances, mère du commerce ainsi que des Arts », Turbilly reconnaît que puisqu'elle « tient à tant de parties de l'administration du Royaume, [...] on ne saurait la traiter avec trop de soin, d'ordre & d'attention »¹⁷. Ainsi les SRA sont positionnées au centre de l'effort de l'administration éclairée pour réformer les abus du régime : « animées de l'amour de la patrie & de l'intérêt public, elles viendront à bout des entreprises les plus difficiles, quoique n'ayant d'autre autorité que celle de la persuasion »¹⁸. Dans les souhaits du marquis réformateur, les SRA « ne formeront qu'une seule et même société, toujours occupée à l'amélioration du Royaume »¹⁹.

Dans les *Réflexions* au contraire, Turbilly s'empresse d'assurer les Sociétés de leur indépendance, tout en les mettant en garde : il les incite à « éviter de proposer des moyens qui pourraient porter atteinte à la libre propriété des biens & à la liberté entière que doivent avoir les propriétaires »²⁰, et les somme de « s'occuper bien plus de la pratique que de théorie » et « d'être laconiques dans les choses de spéculation & de ne donner des détails que sur leurs expériences » mais d'encourager « l'habitant à lire des ouvrages économiques »²¹.

Malgré l'uniformité des édits et les instructions généralisées provenant de Paris, la création des Sociétés emprunte toutefois des voies bien différentes suivant le rapport des forces local, reflété souvent dans les règlements que chacune adopte. Le rôle de l'intendant est crucial, de même que les rapports avec les autres sociétés savantes. Le cas de la SRA de Limoges est indicatif à cet égard.

Lorsqu'en 1761 Turgot vient s'installer dans Limoges comme intendant, il trouve la SRA établie par les soins de son prédécesseur Pajot de

¹⁷ Marquis de Turbilly, *Observations sur l'établissement des sociétés royales d'agriculture dans les différentes généralités du royaume, lues à l'assemblée de la Société royale d'agriculture de la généralité de Paris le 10 septembre 1761*, Paris, Veuve d'Houry, 1761, p. 2-3.

¹⁸ *Ibid.*, p. 4.

¹⁹ *Ibid.*, p. 6.

²⁰ Marquis de Turbilly, *Réflexions sur les Sociétés royales d'agriculture des différentes généralités du royaume, lues à l'ouverture de la première assemblée de la Société royale d'agriculture de la généralité de Paris, au bureau de Paris, le 12 mars 1761*, Paris, Veuve d'Houry, 1761, p. 3

²¹ *Ibid.*, p. 6.

Marcheval depuis 1759 déjà. La Société, dont le règlement initial diffère considérablement de celui de la SRA de Paris, a déjà entrepris des expérimentations agricoles²². Ses membres s'adonnaient également à la lecture des œuvres de Duhamel de Monceau, de Turbilly et, à partir de 1761, du *Journal économique*²³.

Dès l'arrivée de Turgot, le contrôleur général Bertin lui envoie une lettre lui demandant de préciser le montant des subventions dont il aurait besoin pour le bon fonctionnement de la Société. Dans sa réponse, Turgot refuse les crédits pour continuer les expérimentations agricoles : « Si les Sociétés d'Agriculture doivent cultiver elles-mêmes et faire des expériences publiques, il faudrait qu'elles eussent des terres, des bestiaux, des régisseurs etc... ». L'intendant demande des subsides pour « les frais indispensables de bureau, les salaires de quelques copistes, l'achat de quelques instruments propres aux observations météorologiques, enfin l'achat de quelques livres élémentaires »²⁴. Turgot lui-même pousse donc la Société à se détourner de la pratique au profit de la théorie ; il est bientôt félicité de cette initiative par le marquis de Mirabeau²⁵. Simultanément, et suivant les vœux de la SRA de Paris, il établit des correspondances avec les autres Sociétés du royaume, et même avec des sociétés de l'étranger ; en 1762 il établit le contact avec la Société économique de Berne²⁶. Et la Société de formuler des vœux pour la liberté du commerce des grains, à plusieurs reprises, aussi bien que pour la réduction de fêtes chômées, pour la suppression ou la conversion de la dîme, pour l'instruction publique et pour l'unification des poids et des mesures²⁷. À partir de 1766, les membres du bureau de Limoges sont abreuvés systématiquement de productions littéraires provenant surtout de l'environnement physio-cratique.

Inversement, la SRA d'Alençon inquiète l'intendant Lallemand de Lévigney, qui, après avoir mis des « bonnes grâces » pour son institution, la voit lui échapper. L'intendant proteste par exemple « contre la tendance de ce corps délibérant à s'occuper des objets étrangers au but de sa formation ». Les membres, selon lui, non seulement lui dérobent les matières

²² Alfred Leroux (éd.), *Choix de documents historiques sur le Limousin*, Limoges, Ducourtieux, 1891, p. 166-168.

²³ *Ibid.*, p. 177.

²⁴ Turgot, *Œuvres*, op. cit., II, p. 225.

²⁵ Leroux, *Choix de documents*, op. cit., p. 198.

²⁶ *Ibid.*, p. 215.

²⁷ Turgot, *Œuvres*, op. cit., t. II, p. 228.

mises en délibération mais « au lieu de faire des visites et des expériences », devisent sur le régime fiscal²⁸.

Malgré les restrictions de publication sur les matières économiques alors, les Sociétés non seulement publient des mémoires relatifs à l'économie politique, mais il arrive qu'elles s'engagent dans des débats qui prennent une ampleur politique au fur et à mesure que l'introduction de la nouvelle législation d'inspiration physiocratique s'étend et provoque des remous. Malgré les efforts incessants de la « secte » physiocratique de canaliser ce segment de publicité, les SRA semblent manifester un grand éventail d'opinions. Quesnay se plaint de l'ingérence des intendants et du fait que les Sociétés sont devenues des « objets de division »²⁹.

À ce point de l'évolution, il importe de regarder de plus près les textes qui s'accumulent pendant la décennie allant de 1766 à 1776. Déjà en 1767-68, les SRA se disputent, et l'orthodoxie physiocratique se fissure³⁰. Les débats dans et autour des sociétés dévoilent par ailleurs le poids économique et les entraves à l'agriculture nouvelle que posent les vieux droits et coutumes : le droit de vaine pâture, le droit de parcours³¹ et le partage des communaux surtout deviennent des points de litige à l'intérieur de la « classe propriétaire » des physiocrates. Quel impact pouvait avoir la publicité générée par les SRA dans ce contexte ? La question demanderait un travail de recherche de grande envergure qui n'a pas encore été effectué. Car les Sociétés ne publient pas leurs délibérations, avis et mémoires seulement dans les quatre revues spécialisées qui paraissent entre 1767 et 1772, le *Journal économique*, le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, *La Gazette de l'agriculture*, et les *Ephémérides du citoyen*, mais aussi dans plusieurs feuilles locales. Ainsi le Bureau d'Angers publiait le compte rendu des rentrées dans les *Affiches d'Angers*³², celui de Limoges dans les *Ephémérides de la Généralité de Limoges*, etc. La SRA d'Auch, de son côté, faisait annoncer

²⁸ Louis Duval, «La Société royale d'agriculture de la généralité d'Alençon», *Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales*, année 1909, Paris, Imprimerie Nationale, 1910, p. 31.

²⁹ Georges Weulersse, *Le Mouvement physiocratique en France (1756-1770)*, Paris, Alcan, 1910, t. II, p. 163.

³⁰ *Ibid.*, p. 458-460 et notes.

³¹ La « vaine pâture » est le droit des éleveurs de faire paître le bétail dans les bois, les marais, les friches, les champs récoltés, etc., et le « parcours » est le droit de pâture que s'accordent deux communautés limitrophes réciproquement.

³² Duval, «La Société royale d'agriculture...», *art. cit.*, p. 58.

les sujets des prix dans les églises³³. En outre, des réseaux multiples de sociabilité fonctionnent dans chaque société.

Au niveau national et transnational, les membres des Sociétés s'entrecroisent, vu que certains font partie de plusieurs Sociétés – en France comme à l'étranger –, et à différent titre, c'est-à-dire avec des qualifications différentes et avec une grande mobilité.

Au niveau local, les Sociétés rassemblent un groupe de « propriétaires » aristocrates, des ecclésiastiques et des robins du pays, bien assis dans leur environnement, probablement liés entre eux par des solidarités professionnelles et personnelles, comme le montre par exemple Ernest Labrousse³⁴.

Un niveau de base finalement, qui touche de près à l'éducation des cultivateurs, semble avoir fait défaut, d'où un grand nombre d'historiens déduit l'échec des SRA. Mais cet échec pratique relatif peut bien faire méconnaître les atouts d'une production culturelle, susceptible d'avoir traduit le changement de l'économie morale du groupe des « propriétaires ». Il faudrait par ailleurs voir dans quelle mesure le mouvement d'idées à l'intérieur des SRA a permis de dégager le concept des « droits féodaux », tel qu'il apparaît en 1776 dans l'ouvrage *Inconvénients des droits féodaux* de Pierre-François Boncerf, lui-même membre de la SRA de Paris et commis de Turgot.

Finalement, il faudrait rétablir les rapports complexes entre les divisions des parlements à propos des réformes du commerce des grains, la crise légale autour du « coup » du chancelier Maupeou de 1770, et l'échec des réformes d'inspiration physiocratique. La décadence des SRA après 1770 et l'essoufflement de l'agromanie en France peuvent en effet occulter des gestations idéologiques encore mal connues dans la « classe » des propriétaires³⁵. Car cette décadence, certes réelle pour un grand nombre de sociétés, ne vaut certainement pas pour toutes. Par ailleurs, les espaces de publicité économique ouverts par les sociétés sont souvent occupés par d'autres formations par la suite.

C'est ainsi que, dans les années 1770, qui voient la naissance du mouvement « patriotique » en France, s'instaure un grand nombre de Sociétés agricoles privées. Le travail récent effectué par l'équipe du

³³ Bregail, « Une société d'Agriculture en Gascogne au XVIII^e siècle » in *Revue de Gascogne* 38 (1898), p. 462.

³⁴ Labrousse, « L'expansion agricole », *art. cit.*, p. 474.

³⁵ Voir Durand Echeverria, *The Maupeou Revolution. A Study in the History of Libertarianism (France 1770-1774)*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1985, p. 100-104.

professeur Follain sur la société des Thesmophores nous montre comment a pu s'édifier un espace pareil dans la petite ville de Blaison, dans l'Anjou, en 1776³⁶. Comme le dit Daniel Roche, « les Thesmophores font entendre une autre voix, celle des petits propriétaires, de petits fermiers, de petits exploitants dont la place n'est pas centrale pour les promoteurs de la *Révolution verte* qui est au cœur du changement agricole »³⁷. Et les Thesmophores ne sont ni la seule, ni la plus grande de ces sociétés, dont l'histoire reste très mal connue : il suffit d'en nommer quelques-unes ici, comme la Société des amis agricoles de Crest ou les Amateurs de la patrie de Forez³⁸.

Si un grand nombre de Sociétés continue à exister paisiblement, celle de Paris se réforme, et après 1785, elle entreprend de réaliser un désir qu'elle avait exprimé dès les années 1760 : de devenir le centre de correspondance de toutes les SRA, de centraliser ainsi tout cet espace de publicité économique ouvert grâce à leur création.

LA RÉFORME DE 1783 DE LA SRA DE PARIS ET LE NOUVEAU DISCOURS ÉCONOMIQUE

Dans les années 1780, la SRA de Paris affiche une vigueur renouvelée. Le 30 Mai 1783, la SRA de Paris est dotée d'un nouveau règlement qui la constitue officiellement comme « centre de toutes les connaissances & de tous les encouragements relatifs à l'économie rurale »³⁹. À partir de cette date, elle regroupe en son sein l'élite réformatrice du Royaume. Plusieurs générations de réformateurs s'y rencontrent : Malesherbes, Loménie de Brienne, Lavoisier, Boncerf, Abeille. La société dispose d'un organe de presse qui lui est propre : les *Mémoires d'Agriculture, d'économie rurale et domestique*, qui paraissent régulièrement chaque trimestre de 1785 à 1793, date de dissolution de toutes les sociétés savantes de l'Ancien Régime. Se substituant aux anciens journaux spécialisés – dont les deux derniers cessent leur parution en 1783 – les *Mémoires* d'emblée incluent des articles sur des questions juridiques, des

³⁶ Follain, *Une société agronomique au XVIII^e siècle*, op. cit.

³⁷ Daniel Roche, « Sociabilité paysanne et agronomie sensible : les Thesmophores de Blaison », *ibid.*, p. IV.

³⁸ Georges Weulersse, *Mouvement physiocratique*, op. cit. vol. II, p. 156 et *id.*, *La Physiocratie à la fin du règne de Louis XV*, Paris, PUF, 1959, p. 41.

³⁹ *Règlement fait par le Roi concernant la Société royale d'agriculture du 30 mai 1788*, Paris, Imprimerie royale, 1788, p. 1-2.

litiges, etc., qui concernent la propriété des terres par rapport aux droits traditionnels.

En ce qui concerne l'économie politique, les *Mémoires* affichent un nouveau ton, où l'acquis de la contribution physiocratique est intégré dans un discours général de tendance empiriste. Très significatifs à cet égard sont les discours du président de la SRA de Paris, du duc de Charost. À la séance publique du 30 mars 1786, après un éloge de Bertin et après avoir concédé un « engourdissement » des SRA dans la période « après la première effervescence », l'orateur annonce les nouvelles espérances de la Société : « aujourd'hui tout annonce la perfection d'un établissement aussi utile à la prospérité publique qu'à l'étendue des connaissances humaines »⁴⁰.

Dans le discours du 19 juin 1787, de résonance très physiocratique, le duc semble reprendre les lignes esquissées par le marquis de Mirabeau 30 ans auparavant : « tout nous assure que les droits sacrés de la culture seront respectés par le Gouvernement ; en même temps le Gouvernement, même les Assemblées Provinciales tireront pour l'administration des lumières précieuses des Sociétés d'Agriculture »⁴¹. Sociétés qui désormais se composent, d'après lui, de « savants, propriétaires et cultivateurs ».

CONCLUSION

Dans ce bref exposé, nous avons essayé d'esquisser quelques rudiments concernant l'histoire d'un segment de l'opinion publique savante de la France pré-révolutionnaire, qui reste très mal connue. Il est clair que les approches générales dont on dispose sur ce sujet, dont la dernière à ce jour reste celle d'Emile Jardin, qui date de plus de 70 ans⁴², ne peuvent plus être considérées comme satisfaisantes. Reste un chantier, dont nous n'avons fait qu'esquisser l'intérêt et dégager quelques points de repère.

⁴⁰ « Discours prononcé à la Séance publique du 30 mars 1786 par le duc de Charost » *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, trimestre d'Hiver, Paris, Cuchet, 1786, p. 3.

⁴¹ *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, trimestre du Printemps, Paris, Cuchet, 1787, p. 156.

⁴² Emile Jardin, *Les Sociétés royales d'agriculture au XVIII^e siècle (1757-1793)*, St Lô, chez l'auteur, 1935.

**ACADÉMIES ET CRÉATION DU SAVOIR SCIENTIFIQUE :
CIRCULATION DES IDÉES
ET MÉCANISMES DE LA CENSURE**

Aborder le rapport entre académies et création du savoir scientifique revient tout d'abord à comprendre comment les académies ont contribué à former et à légitimer l'idée de science et de vérité scientifique ; il s'agit en outre de saisir comment les académies ont accompagné le processus de professionnalisation de l'homme de science en assimilant et en divulguant certaines théories et en en rejetant, et pour certains aspects en censurant, d'autres, destinées par conséquent à être classées parmi les fausses croyances.

Mon travail se focalise donc sur le champ de la science ; il est basé sur deux *case studies*, c'est-à-dire sur deux théories élaborées dans les années soixante-dix et quatre-vingts. À partir de leur centre de diffusion à Paris, je suivrai leur divulgation dans la capitale et dans quelques espaces italiens choisis à titre d'exemple. Ces deux théories, ce sont le mesmérisme ou magnétisme animal, lié au médecin viennois Franz Anton Mesmer, arrivé à Paris en 1778, et la nouvelle chimie, résultat de la révolution réalisée par Antoine-Laurent Lavoisier (la *Méthode de nomenclature chimique* et le *Traité élémentaire de chimie* remontent respectivement aux années 1787 et 1789). Ces deux théories ont connu des destins opposés : le mesmérisme fut accueilli par l'enthousiasme populaire, mais il fut soumis à la dure condamnation du monde académicien, qui le considéra comme l'invention d'un charlatan, tandis que la nouvelle chimie, après les résistances initiales, fut acceptée au niveau institutionnel et classée parmi la science officielle.

Il faut souligner que j'interprète le concept d'action patriotique dans un sens ample, c'est-à-dire en tant qu'action visant à la prospérité collective à travers la promotion du savoir scientifique. Il est utile aussi de préciser que j'examinerai le rapport entre savoir et civisme sous l'aspect

de l'influence des académies sur le monde des livres. Cela signifie analyser plus en général comment ces institutions ont conditionné la circulation et la publication des idées, en surveillant et orientant le savoir à travers le contrôle exercé sur les instruments avec lesquels ce savoir était transmis : les livres et les opuscules, mais aussi les périodiques, encyclopédiques ou à caractère plus directement scientifique, qui rentraient dans le circuit du savoir académicien.

L'accueil réservé par les académies, parisiennes et européennes, au mesmérisme et à la nouvelle chimie a influencé profondément leur histoire et leur classement dans la 'fausse' (c'est le cas du mesmérisme) ou la 'vraie' science (c'est le cas de la révolution chimique). Mon hypothèse est que les périodiques furent des instruments très importants de divulgation de cette interprétation. L'attention ne sera donc pas portée sur les mécanismes de la censure au sens strict, mais sur le lien entre académies et périodiques par rapport à la divulgation contrôlée de la science officielle.

En ce qui concerne le mesmérisme, celui-ci était basé, comme on le sait, sur la prétendue découverte d'un fluide magnétique qui entourerait tous les corps ; le mesmérisme offrait par là une explication du monde naturel et en même temps une thérapie. La maladie, selon Mesmer, est un obstacle à l'écoulement de ce fluide dans le corps : le médecin doit contrôler et renforcer son action en massant les pôles du corps et libérer le malade en provoquant des crises convulsives ou des états de somnambulisme.

Quelle fut la position du monde académicien face au succès extraordinaire de Mesmer auprès de l'opinion publique française et européenne ? En 1784, les académiciens furent appelés par le gouvernement français à se prononcer sur la validité du mesmérisme. Deux commissions, composées de membres de la Faculté de médecine de Paris, de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine de Paris, furent chargées d'examiner la question. C'était une preuve physique que les commissaires cherchaient, une démonstration sans équivoque des effets immédiats du magnétisme sur le corps humain, non le succès dans le soin des patients. En effet, les commissaires firent directement des expérimentations dans la clinique de Charles Deslon, un partisan de Mesmer, professeur à la Faculté de médecine qui avait accepté de collaborer avec les responsables de l'expertise. Dans le *Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme* (1784), ils conclurent que le mesmérisme était un système imaginaire, absolument dépourvu

de preuves : l'existence du fluide magnétique n'était pas démontrée et les réactions au mesmérisme, selon les commissaires, étaient le résultat de l'imagination, de la suggestion, vu que les enfants, les gens doués d'équilibre et eux-mêmes n'avaient ressenti aucun effet¹.

Le mesmérisme fut donc condamné par le monde académicien et cette condamnation fut rendue publique en Europe à travers le réseau des périodiques encyclopédiques et scientifiques étroitement lié aux académies. Pour répandre cette vérité, la vérité de la science officielle, les académies utilisèrent en effet – outre les mémoires, adressés à un public de spécialistes – la voie du périodique, instrument qui était en plein développement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Si l'on analyse le rôle joué par ces périodiques dans la vulgarisation du magnétisme animal, l'on s'étonne de l'uniformité des idées exprimées sur ce sujet. Les périodiques furent employés pour combattre la circulation des sciences populaires en tant que « fausses sciences », la « vraie science » découlant des méthodes de la révolution scientifique (observation, expérience et calcul) ; mais il fallait en outre que cette science fût élaborée ou acceptée dans les académies.

En lisant les préfaces de nombreux périodiques publiés pendant les années quatre-vingts en Europe, on pourrait croire que leur but était de répandre d'un pays à l'autre toutes les nouvelles théories et découvertes à caractère scientifique, sans critère de sélection : les journalistes visent à « rendre les nouvelles et importantes découvertes universellement communes » dans le but d'une « prompte et facile propagation des connaissances »². Mais, en dehors des déclarations d'intention, les articles des périodiques montrent au contraire que les contenus sont sélectionnés de manière rigoureuse. Il faut souligner avant tout que, malgré le succès du mesmérisme auprès de l'opinion publique, les périodiques français et italiens se montrent beaucoup plus réticents sur le phénomène qu'on pourrait l'imaginer dans les années quatre-vingts, période à laquelle remonte le vif débat autour de Mesmer. L'intérêt est borné à l'année 1784, pendant laquelle les deux commissions sont au travail. Et dans ces cas, c'est encore pour le condamner que l'on parle de magnétisme animal.

¹ Cf. Robert Darnton, *Mesmerism and the End of the Enlightenment in France*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1968 ; Charles Coulston Gillispie, *Science and Polity in France at the End of the Old Regime*, Princeton University Press, 2004 (première éd. 1980).

² *Scelta di opuscoli interessanti tradotti da varie lingue*, Milan, Giuseppe Marelli, 1775, I, p. 6 (le périodique fut imprimé dès 1775).

Passons à quelques exemples pour démontrer le lien des périodiques français et italiens avec les académies. Prenons les *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts*, publiées par François Rozier³, qui se présente comme un membre « de l'Académie royale des sciences, de l'Académie des beaux-arts et belles lettres de Lyon, de Dijon, de Marseille, de Nîmes, de la Société impériale de physique et de botanique de Florence, de Berne, de Zurich, de Madrid, de Rotterdam, de Mayence, correspondant de la Société des arts de Londres, de la Société philosophique de Philadelphie ». Pendant les années quatre-vingts, le journal de Rozier traite beaucoup de l'électricité, du phlogistique, de la chaleur animale, autant de questions qui étaient au centre de l'attention des académies scientifiques françaises de l'époque. Quant au magnétisme animal, c'est au mois de juillet 1784 que furent publiés les *Rapports des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal* et le *Rapport des commissaires de la Société Royale de médecine*, tous deux édités par l'Imprimerie royale. Le magnétisme est défini comme le « système puéril des sympathies » qui a eu beaucoup de succès grâce à une « crédulité » très répandue. Le travail des commissaires est loué dans le journal de Rozier, qui fait écho aux deux rapports cités : « bien fait pour désabuser les gens sensés de toute forfanterie magnétique »⁴. Dans le même numéro, on trouve le compte rendu des *Recherches et doutes sur le magnétisme animal* édité à Paris en 1784 par Michel-Augustin Thouret (professeur à la Faculté de médecine et membre de la Société royale de médecine de Paris). Le mesmérisme est décrit avec beaucoup d'ironie :

Depuis quelques années, il n'est plus question à Paris et dans toute la France, que des merveilles extraordinaires produites par un agent invisible, une puissance de la nature, qui, se modifiant et paraissant sous différentes nuances, tantôt apprend à l'heureux possesseur de cet agent à connaître les maladies et leurs sièges [...] tantôt découvre aux yeux d'un être privilégié toutes les différentes substances aériennes, aqueuses ou minérales que la terre renferme dans son sein⁵.

Pour passer à la péninsule italienne, on peut citer le *Nuovo Giornale enciclopedico*, publié à Vicence, où les journalistes expriment toute

³ Sur le « Journal » de Rozier cf. James E. McClellan III, « *The Scientific Press in Transition, Rozier's Journal and the Scientific Societies in the 1770s* », *Annals of Science* 36, 1979, p. 425-449.

⁴ *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts [...] par M. l'abbé Rozier*, Paris, chez Ruault, 1784, vol. XXV, p. 78-79.

⁵ *Ibid.*, p. 312-313.

leur incrédulité en ce qui concerne la théorie de Mesmer. Dans le double compte rendu, dans un même texte, des *Considérations sur le magnétisme animal* de Nicolas Bergasse (dont la traduction italienne a été publiée à Crémone par Lorenzo Manini en 1785) et de l'*Extrait de la correspondance de la Société royale de médecine de Paris* de Thouret, la réfutation du magnétisme est opérée en contrastant un ouvrage favorable au magnétisme et un autre ouvrage qui était contre. Les raisons de Bergasse sont reproduites, mais leur validité est mise en doute à travers l'usage du conditionnel (« le magnétisme – écrit-on – influencerait », etc.) ou par le recours au vocabulaire religieux, comme dans le cas des « miracles opérés par le magnétisme ». On y souligne l'opposition entre les « faits » d'un côté et les « jugements ingénieux » de l'autre, entre les médecins de renom et les sociétés savantes d'une part et « la foule » de l'autre, « populace » qui est le « jouet des charlatans »⁶.

Le *Giornale per servire alla storia ragionata della medicina di questo secolo*, publié à Venise, nous fournit un autre exemple. En 1783-1784, dans le compte rendu de l'*Aperçu sur le magnétisme animal* du médecin Jean Emmanuel Gilibert (il s'agit d'un extrait du *Journal encyclopédique* de Bouillon), le lecteur est informé de la constitution de la commission de la Société royale de médecine de Paris ;⁷ on y trouve aussi les rapports des commissaires : pour les journalistes, l'examen du magnétisme dévoile « les moyens avec lesquels l'imposture et la charlatanerie ont pu dominer les hommes »⁸.

⁶ *Nuovo giornale enciclopedico*, Vicence, sans éditeur, juin 1785, p. 50-68. Voir aussi, dans le précurseur de ce périodique, le *Giornale enciclopedico*, qui fut d'abord publié à Venise, le compte rendu des *Observations sur le magnétisme de monsieur Deslon* (Paris, Didot, 1780) : les journalistes expriment leur incrédulité en ce qui concerne la théorie de Mesmer, écrivant que « les guérisons du sieur Mesmer ont trop du miracle, qui opère des prodiges » (*Giornale enciclopedico*, Vicence, sans éditeur, octobre 1780, p. 29-31).

⁷ *Giornale per servire alla storia ragionata della medicina di questo secolo*, Venise, Giambattista Pasquali, 1783, vol. I, n. XII, p. 493-494.

⁸ *Ibid.*, 1784, vol. II, n. VI, p. 211-215. Voir aussi le compte rendu de l'*Esame imparziale dell'opinioni de' fisici intorno la teoria, e la pratica del magnetismo animale* : on lit que « l'application de cette théorie du fluide universel aux phénomènes du corps humain réchauffa la fantaisie de beaucoup de gens en produisant une infinité d'impostures et de charlatanismes » (*ibid.*, 1786, vol. III, n. IV, p. 121-128). Pour un autre exemple, voir le *Giornale enciclopedico di Milano*, Milan, Gaetano Pirola, 1782-1785. Dans le compte rendu de *Mesmer, ovvero il magnetismo animale. Riflessioni e rischiaramento sopra l'istesso, Londres 1784*, on traite d'un fluide « invisible et impalpable, incontrôlé, variable dans ses courses » qui est présenté comme une découverte pour charlatans (*ibid.*, n. 9, 27 août 1784, p. 65-68).

Pour trouver un débat moins partial sur le magnétisme animal, c'est vers d'autres types de journaux qu'il faut se tourner : si nous feuilletons les gazettes de l'époque, les résultats sont bien différents. Le quotidien *Journal de Paris*, par exemple, accorde beaucoup de place aux interventions en faveur et contre le magnétisme animal. Mesmer lui-même a recours au *Journal* pour lancer un appel au peuple, sous la forme d'un dialogue direct avec le public. « Mon but – écrit Mesmer en octobre 1780 – n'est pas de prévenir le public par des réflexions, mais de le mettre à la portée de juger par lui-même de la pureté de mes intentions et de l'authenticité de mes démarches »⁹. Les journalistes, de leur côté, écrivent qu'« on nous approuvera probablement de ne prendre aucun parti dans cette discussion »¹⁰. Tandis que le *Journal de Paris* déploie un débat ouvert sous les yeux d'un vaste public de lecteurs, car il donne voix aux différentes théories¹¹, le *Journal* de Rozier choisit le silence au début pour adopter finalement la position du monde académicien auquel l'auteur appartient.

Qu'en est-il des gazettes publiées à cette époque dans la péninsule italienne ? – Les *Notizie del mondo*, par exemple, gazette publiée à Florence, annoncent au mois de septembre 1784 qu'à Paris les commissions ont estimé que le magnétisme animal est une imposture ;¹² mais cela n'empêche pas la gazette de continuer à couvrir, pendant les années suivantes, le débat entre mesmériens et anti-mesmériens¹³.

Nous pouvons donc opposer les gazettes, où l'on suit le débat en faveur et contre le magnétisme animal, aux périodiques encyclopédiques et scientifiques, porte-parole de la science officielle en raison même de leurs rapports avec le monde des académies et des sociétés scientifiques nationales et européennes. Il s'agit en effet d'un réseau d'envergure européenne : les sources du débat étaient fournies par le

⁹ *Journal de Paris*, n. 281, 7 octobre 1780. Voir aussi *ibid.*, n. 304, 31 octobre ; n. 240, 27 août 1784 ; n. 9, 9 janvier 1785 ; n. 16, 16 janvier 1785.

¹⁰ *Ibid.*, n. 224, 11 août 1784 (il s'agit du compte rendu de l'ouvrage cité de Thouret, *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*).

¹¹ Voir, par exemple, « Journal de Paris », n. 125, 4 mai 1784 ; n. 224, 11 août 1784. Après les annonces des rapports des commissaires (*ibid.*, n. 244, 31 août 1784 ; n. 245, 1^{er} septembre 1784 ; n. 249, 5 septembre 1784 ; n. 250, 6 septembre 1784), les journalistes continuent à accorder une certaine place au débat de manière neutre (cf. n. 332, 17 novembre 1784 ; n. 9, 9 janvier 1785 ; n. 209, 28 juillet 1785).

¹² « *Notizie del mondo* » (la gazette fut publiée à Florence de 1768 à 1791), n. 77, 25 septembre 1784, p. 654.

¹³ *Ibid.*, n. 45, 5 juin 1784, p. 388 ; n. 80, 5 octobre 1784, p. 675-676. Cf. aussi n. 75, 18 septembre 1784 ; n. 84, 19 octobre 1784 ; n. 18, 1^{er} mars 1785.

monde académicien – comptes rendus ou extraits des mémoires présentés à l'Académie des sciences, à la Société royale de médecine de Paris, par exemple, ou à la Royal Society. Aussi les informations sur les concours et sur les prix décernés par les académies étaient diffusées en grand nombre. Il ne faut pas oublier, en outre, que le recyclage des contenus entre des périodiques contemporains, italiens et européens, était une pratique fort répandue.

C'est par ce réseau que s'élabora et se diffusa le savoir scientifique considéré comme « vrai », ce savoir étant défini, dans les années quatre-vingts du XVIII^e siècle, par bien d'autres objets de recherche, de l'électricité à la variole en passant par la nouvelle chimie. Si la science officielle était celle de la révolution scientifique, donc fondée sur l'observation et l'expérimentation, elle ne pouvait pas se passer, pour autant, de la reconnaissance des académies, en dehors desquelles aucun savant ne saurait aspirer à la renommée. Que les académies garantissent à leurs membres la dignité et la réputation, c'est ce que démontrent les comptes rendus publiés dans les périodiques : lorsque l'approbation des académies est nommée, cela induit une évaluation positive, comme on le lit dans le *Journal* de Rozier – « l'approbation de l'Académie [...] est accordée à toutes les productions des membres de cette illustre compagnie »¹⁴.

On peut d'ailleurs faire état de liens plus étroits encore entre académies et périodiques. Si l'on utilise comme laboratoire de recherche un contexte comme celui de la monarchie de Savoie, il est évident que les périodiques étaient publiés à l'initiative de membres de l'Académie des sciences de Turin et de la Société d'agriculture. À Turin, les deux journaux publiés dans les années quatre-vingts – le *Giornale scientifico, letterario e delle arti* (1789-1790) et la *Biblioteca oltremontana*, éditée dès 1787 – étaient dirigés par des hommes qui faisaient partie de l'Académie et de la Société. Dans le premier cas, l'un des deux auteurs était le chimiste Giovanni Antonio Giobert, qui était membre de l'Académie depuis le début de l'année 1789, tandis que le second journal était animé par des académiciens comme Carlo Stefano Giulio, Prospero Balbo, Ignazio Somis, à côté d'hommes des Lumières tels que les frères Giambattista et Francesco Dalmazzo Vasco. Il y avait une relation très

¹⁴ *Observations sur la physique*, cit., 1787, vol. XXXI, p. 234-235 (il s'agit d'un compte rendu de l'*Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme, d'après les principes de M. Aepinus des académies de Pétersbourg, Turin, par l'abbé Haüy de l'Académie royale des sciences* [...], Paris).

étroite entre les débats de l'Académie des sciences et les articles et comptes rendus publiés dans les deux journaux¹⁵.

Pour passer maintenant à la révolution chimique sans quitter le laboratoire turinois, il faut souligner que les deux périodiques cités suivirent les orientations de l'Académie des sciences en passant de l'abstention de jugement à l'adhésion complète à la théorie. En effet, vers la fin des années quatre-vingts, l'Académie des Sciences avait choisi de ne pas prendre officiellement position face à la théorie de Lavoisier à l'occasion de la publication de la *Méthode de nomenclature chimique* qui fut annoncée en 1787 à l'Académie¹⁶. L'impact de cette décision sur les deux périodiques est évident. Quant à la *Biblioteca oltremontana*, la *Méthode* y est examinée ; le périodique souligne toutefois que le système de Lavoisier et de ses collègues n'a pas été approuvé par le monde académicien¹⁷. Dans le compte rendu de l'*Essay on Phlogiston and Constitution of Acids* de Richard Kirwan, qui est présenté à l'Académie en anglais le 9 septembre 1788 et analysé le 30 novembre dans la version française dans le *Giornale*, les auteurs adoptent la même position que l'Académie¹⁸ avant de s'expliquer comme suit sur les motifs de leur choix :

Quand la nouvelle méthode de nomenclature chimique fut publiée nous entendîmes et lûmes que en général elle était désapprouvée de sorte que non seulement plusieurs célèbres chimistes en démontrèrent l'inutilité, le désavantage et la non précision des mots [...], mais plusieurs académies aussi décidèrent de ne jamais les utiliser [...]. Donc, nous crûmes alors inutile de la faire connaître¹⁹.

Ce n'est que suite au changement de position des académies que les deux périodiques modifièrent leur opinion. À travers Giobert, qui avait

¹⁵ Sur ce périodique et ses liens avec l'Académie des sciences, voir Patrizia Delpiano, «Per una storia della divulgazione scientifica nel Piemonte del Settecento: il *Giornale scientifico, letterario e delle arti* (1789-1790)», *Rivista storica italiana*, CVII, 1995, 1, p. 29-67.

¹⁶ Malgré la pression de quelques membres, qui manifestèrent une dure opposition à la nouvelle chimie, la décision fut différente : comme on le lit dans les procès-verbaux, l'Académie décida de «n'adopter en tant que corps aucune opinion ou aucun parti» (30 novembre 1787). *Verballi originali manoscritti. Classe di scienze fisiche e matematiche*, Torino, Accademia delle scienze, vol. I, 1783-1789, p. 206.

¹⁷ Voir le compte rendu de la *Méthode* de Lavoisier (janvier) dans la *Biblioteca oltremontana ad uso d'Italia colla notizia dei libri stampati in Piemonte*, Turin, Reale Stamperia, 1788, I, p. 25-38.

¹⁸ *Giornale scientifico letterario e delle arti*, Turin, Stamperia reale, 1789, vol. I, partie II, p. 201-202.

¹⁹ *Ibid.*, 1790, vol. VIII, partie I, p. 10-11.

fait lui-même des expérimentations sur la nature composée de l'eau, c'est surtout le *Giornale* qui devenait un instrument de divulgation de la nouvelle chimie.

Pour passer à quelques notes de réflexions finales, il faut souligner en premier lieu que le monde académicien joua un rôle considérable en établissant ce qu'était science et ce qui ne l'était pas, donc un rôle de premier plan dans la création du savoir scientifique officiel. Mais il fut très important aussi dans la divulgation de ce savoir officiel, en particulier à travers les périodiques. Acteurs de la sélection et de la censure du savoir, les académies et les périodiques œuvraient de concert comme instruments de divulgation. Si la censure pouvait s'exprimer par le silence qui tombait sur certaines théories scientifiques comme le magnétisme animal par exemple, elle pouvait aussi passer par une réfutation explicite ou encore par l'éloge d'ouvrages critiques. C'est avec ces moyens que les académies et les périodiques transformèrent le magnétisme animal en une fausse science, une véritable imposture.

Enfin, il faut comprendre dans quelle mesure la légitimité d'une théorie était liée non pas à la libre recherche individuelle, mais à l'appartenance à une institution qui imposait des formes de croyance. En effet, l'acceptation des individus dans la république des sciences semble impliquer la fidélité des associés à l'institution et l'adhésion à une vérité interprétée comme une vérité collective. Y avait-il, dans ce monde, espace pour une opinion individuelle ? – Ce problème est lié à la question de la figure de l'intellectuel à la fin du XVIII^e siècle et à sa liberté de pensée et de parole. Si l'on pense que l'homme de science, ainsi que le lettré, figure parmi les intellectuels, il faut donc réfléchir d'une manière critique sur la naissance d'une nouvelle figure de penseur ou philosophe, autonome et libre, qui fait actuellement débat parmi les spécialistes du siècle des Lumières²⁰.

²⁰ Voir, par exemple, Isabelle Moreau et Grégoire Holtz (éd.), *'Parler librement'. La liberté de parole au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2005.

**LE RAPPORT ENTRE LOGES MAÇONNIQUES,
SCIENCE ET ACTION POLITIQUE EN EUROPE
AU XVIII^e ET AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE**

Nous nous proposons d'expliquer comment le rapport entre les loges maçonniques, la culture scientifique et le débat public à la fin du XVIII^e siècle européen a réussi à créer un système culturel moderne, basé sur une conception nouvelle de la politique, de son langage et de ses pratiques, conception orientée de façon de plus en plus évidente vers les débats constitutionnels de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Ce parcours sera abordé à travers trois points fondamentaux : 1) la fonction politique des loges maçonniques à la fin des Lumières européennes, par rapport à leur neutralité pendant une grande partie du XVIII^e siècle ; 2) une nouvelle conception de la science, entendue plus seulement comme science pure mais comme *méthode* scientifique désormais sécularisée et donc en mesure de concevoir aussi, scientifiquement, les domaines de la morale et de la philosophie, domaines qui jusqu'alors étaient du ressort de la théologie ; 3) l'orientation du débat culturel vers des thèmes de nature constitutionnelle, tels que les droits et les libertés de l'homme¹.

1. On sait que le mouvement des Lumières s'est distingué non seulement par une large circulation des idées et par une diffusion progressive de la culture, mais aussi par la naissance de lieux de sociabilité tels que les sociétés de lecture et les loges maçonniques, par l'emploi de nouveaux instruments de communication, tels que les périodiques et la littérature de consommation, qui cherchaient à toucher un public de plus en plus ample.

¹ Pour une discussion de cette question voir aussi notre introduction à Benjamin Constant, *Écrits politiques – Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri*, Kurt Kloocke, Antonio Trampus (éd.), New York, Berlin, Walter de Gruyter, p. 23-60.

Au sein de ce vaste projet, vécu selon divers degrés de conscience en fonction des protagonistes, les intellectuels des Lumières songeaient avant tout à émanciper la pensée moderne des conditionnements de l'Ancien Régime, souvent à travers un renouvellement du langage politique européen.

Dès le milieu du XVIII^e siècle, la maçonnerie avait ainsi apporté une contribution importante à la sécularisation de la morale et ce n'est pas un hasard si les maçons étaient assimilés aux libertins, c'est-à-dire à ceux qui croyaient qu'il était possible de trouver le salut sans la grâce ou en dehors de la prédestination. Faire appel à la morale maçonnique signifiait soustraire l'activité des loges au contrôle extérieur, qui pouvait être à la fois politique et religieux, de l'État et de l'Église, et revendiquer, en revanche, un système de valeurs, de vertu et une discipline interne, fruit des règles que les « frères » eux-mêmes s'étaient données. Ludovico Antonio Muratori – peut-être le principal spécialiste de la morale catholique dans l'Italie du XVIII^e siècle – a très bien saisi ces nouveautés, en décrivant les origines et la diffusion de la franc-maçonnerie dans un passage des *Annali d'Italia* datant de 1750 environ. Selon l'abbé modénois, le succès de la franc-maçonnerie avait grandi avec la publicité que lui avaient apportée les condamnations du pape et des souverains, au point que « ne se croyant plus tenus au secret, les membres de cette république [*sc.* de la franc-maçonnerie], après le plaisir d'avoir pendant longtemps secondé la curiosité publique, s'abandonnèrent et divulguèrent aussi avec des livres publics tout le système et rituel de cette nouveauté »². Le trait caractéristique du « républicanisme » maçonnique se dissimulait justement dans sa référence à une morale dépourvue de conditionnements théologiques, qui s'inspirait de l'épicurisme de Cicéron et de la philosophie grecque.

Cette référence à la morale, et à la morale maçonnique notamment, introduit un concept-clé – celui de la *morale* justement – pour comprendre comment, dans l'Europe catholique surtout, se radicalisait le débat culturel, dans les loges et hors des loges. Ce n'est qu'ainsi que s'explique la grande importance qu'attachent les intellectuels de toute l'Europe au problème de la morale au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Comme l'écrivait à Naples l'abbé salernitain Antonio Genovesi, maître de deux générations d'Italiens des Lumières, la

² Ludovico Antonio Muratori, *Annali d'Italia dal principio dell'era volgare sino all'anno MDCCXLIX*, XVI, Milano, Dalla Società tipografica de' Classici Italiani, 1820 p. 146.

« science de la loi naturelle » était en réalité la première de toutes les sciences morales, car les lois civiles ne pouvaient être considérées autrement que comme la « science naturelle appliquée aux circonstances particulières »³. Genovesi, dont l'appartenance maçonnique soulève de nombreux doutes mais dont l'enseignement forma bon nombre de franc-maçons italiens et européens, mesurait cette nouvelle conception de la morale à travers un problème qui passionnait grandement le monde occidental à l'orée de la guerre de Sept Ans, c'est-à-dire le problème du commerce et de sa moralité, face aux nouvelles inégalités économiques qu'il était susceptible de créer. Dans le préambule des *Elementi di commercio*, leçons tenues à Naples entre 1756 et 1758, il montrait la voie permettant de transformer la morale, concept théologique, en une nouvelle science, une science parfaitement adaptée à l'utilité et au bonheur terrestre de l'homme. Il s'agissait d'une science morale devant servir plusieurs buts : comprendre avant tout de quelle manière l'homme peut transformer les instincts en vertus, (on la nommerait alors – avait souligné l'abbé de Salerne – science *éthique*) ; concevoir l'homme en tant qu'administrateur de ses richesses (on l'appellerait alors science *économique*) ; enfin, former l'homme en tant qu'administrateur de la famille et de la société. Dans ce dernier cas, on la traiterait comme science *politique*. Pour Genovesi, au sein d'un arbre imaginaire des sciences, la science morale et la « science du commerce », ainsi que toutes les autres « sciences morales et politiques », étaient destinées à confluer dans un nouveau savoir plus complexe, que, quelque dix ans plus tard, un jeune disciple de Genovesi, Gaetano Filangieri, aurait défini comme la « science de la législation »⁴.

Il est évident que, derrière ces réflexions, il y avait, du moins indirectement, des échos maçonniques. En effet, la seconde moitié des années 60 coïncide avec le développement du réseau maçonnique européen et avec la transformation des loges, lieu de socialisation intellectuelle et mystérieuse, en une forme de sociabilité d'abord indirectement puis directement politique. Aussi la morale maçonnique se voulait-elle politique et normative, avant tout à l'intérieur de la loge. La maçonnerie inaugure en effet une nouvelle conception du rapport entre l'homme et la société avec

³ Antonio Genovesi, *Opere scelte. Logica e metafisica. Della logica*, livre V, chap. 4, § 10, p. 242.

⁴ Antonio Trampus, « *Un modèle pour le constitutionnalisme des Lumières : la culture napolitaine et les droits de l'homme* », *Nuevo Mundo – Mundos Nuevos* 7, 2007, p. 1-11.

la constitutionnalisation de la morale dans les normes régulatrices de la vie maçonnique. Dans la franc-maçonnerie européenne du milieu du XVIII^e siècle, cette évocation d'une loi morale entendue comme critère d'élévation spirituelle de l'homme trouve une reconnaissance explicite à travers les *Constitutions* et dans l'ensemble de règles qui fixent la science des devoirs des « frères », en reprenant les anciens documents maçonniques appelés *Old Charges*.

C'est naturellement avec la plus grande précision possible qu'il faut retracer d'éventuels liens entre les grands débats sur la morale et sur le droit et la franc-maçonnerie. Il est en tout cas intéressant de constater que ces rapports sont plus évidents dans de nombreux domaines où l'on expérimentait de nouvelles formes de lutte politique.

Cette évolution était favorisée un peu partout en Europe du fait que même certains princes étaient ouvertement francs-maçons, comme François-Étienne, duc de Lorraine et grand-duc de Toscane, qui fut le promoteur et le diffuseur de la maçonnerie en Italie ainsi que le protecteur de nombreux médecins et savants éminents. Le rapport entre maçonnerie et politique était également encouragé par l'existence d'un climat favorable ou tout du moins neutre vis-à-vis des loges, comme en Toscane grâce au fils de François-Étienne, Pierre-Léopold, qui n'était pas franc-maçon mais admirait et protégeait des auteurs maçons tels que Jakob Friedrich von Bielfeld et ses *Institutions politiques*, le pédagogue Johann Heinrich Pestalozzi et le juriste Karl Anton von Martini. Il est clair que le phénomène de l'affiliation maçonnique n'épuise pas à lui seul toutes les façons à travers lesquelles se renouvela le rapport entre science, politique et action patriotique, dans la mesure où l'appartenance aux loges n'était que l'une des nombreuses formes de partage de discours et de projets culturels. Quoi qu'il en soit, les réseaux maçonniques européens s'employaient à amplifier et à diffuser un langage politique qui faisait des vertus civiles une autre manière d'entendre l'action patriotique, l'un des pivots du nouveau style de pensée. Ce lien se confirme, par exemple, dans le soutien accordé par la maçonnerie européenne et américaine à l'action patriotique des révolutionnaires corses et dans les stratégies éditoriales qui permettaient à de nombreux typographes membres des loges de jeter un pont entre l'édition maçonnique et l'édition universitaire, notamment de type scientifique, philosophique et juridique.

2. Au cours des années 1785-1790, le panorama maçonnique européen change de façon brusque et traumatisante. L'irruption de la politique dans les activités des loges, les conséquences de la révolution américaine, la

réorganisation de la maçonnerie sur des bases aristocratiques au détriment des instances démocratiques – avec la primauté dans le monde germanique du rite de la Stricte Observance – modifient profondément la nature des loges. La maçonnerie se scinde alors en deux tendances qui dominent les débats des années 90. D'une part, il y a la branche française et anglaise, à travers laquelle les hommes des Lumières gagneront rapidement des positions en transformant les loges en centres de la sociabilité démocratique ; de l'autre, la branche germanique et habsbourgeoise, vouée à devenir le centre d'une nouvelle vision aristocratique et hiérarchisée, fortement influencée par le mythe templier puis par les Illuminati. C'est ainsi que les pratiques scientifiques exercées au sein des loges furent elles aussi mises au service de la politique : la possibilité de comprendre l'ordre naturel, ses règles et les capacités d'intervention de l'homme sur la nature servait à reproduire ces règles et ces capacités d'intervention dans la politique et dans la vie civile. Il s'agissait d'un modèle, c'est-à-dire d'une pratique culturelle généralisée, qui cependant était adaptée à la réalité de chaque pays pour offrir un soutien à la construction de l'esprit national, comme on le disait à l'époque, entendu comme esprit patriotique. Le cas de la loge « Zur wahren Eintracht » (« À la vraie concorde ») à Vienne est extrêmement intéressant, car il devint un modèle pour de nombreuses loges allemandes, italiennes et françaises. Cette loge est particulièrement digne d'intérêt, d'une part parce qu'elle est marquée par de forts intérêts scientifiques, d'autre part parce qu'elle constitue un centre d'irradiation de l'idéologie maçonnique dans toute l'Europe. Des personnages de renom en faisaient partie, comme Ignaz von Born, scientifique et minéralogiste, fondateur de sociétés scientifiques et promoteur de la Stricte Observance dans l'Italie méridionale et à la cour des rois de Naples, et Joseph von Sonnenfels, conseiller du gouvernement et théoricien de la science camérale et du droit naturel, auteur de quelques essais très importants sur l'amour de la patrie, traduits en plusieurs langues européennes. Cette loge est intéressante aussi parce qu'elle présentait une composition sociale qu'on retrouve ailleurs en Europe, en ce qu'elle rassemblait tant des laïcs que des ecclésiastiques, dont de nombreux anciens jésuites, protagonistes d'un grand projet culturel pour affirmer la compatibilité entre la foi maçonnique et l'engagement chrétien⁵.

⁵ Antonio Trampus, « *La sociabilité culturelle des Jésuites autrichiens avant et après la dissolution de 1773 : académies, loges maçonniques et le discours sur la liberté de l'homme* » in Wladimir Berelowitch, Michel Porret (éd.), *Réseaux de l'esprit en Europe des Lumières au XIX^e siècle*, Genève, Droz, 2008, p. 149-166,

Au moment donc où le lien entre loges maçonniques, science et action patriotique se fait plus étroit, la dernière tentative pour établir un dialogue entre catholicisme et maçonnerie est également expérimentée afin de donner un tournant chrétien au mouvement des Lumières. La franc-maçonnerie apparaît donc comme un projet culturel vaste et complexe, voué à transformer l'espace maçonnique en une synthèse et un lieu de rencontre de différentes cultures, en mesure de dialoguer et de s'interpénétrer. C'était par exemple l'objectif de l'ancien jésuite et franc-maçon Karl Michaeler, ancien recteur de l'université d'Innsbruck, dans son projet d'analyser les analogies entre maçonnerie et premier christianisme. En effet, à la veille de la célèbre intervention de Kant sur la nature de l'*Aufklärung*, Michaeler avait repris une série d'études publiées quelques années auparavant pour les développer dans un long essai destiné au *Journal für Freymaurer*, un recueil de textes et de lectures réservé à la formation culturelle du franc-maçon mais qui visait également à informer les profanes sur la nature des activités des loges. L'essai de Michaeler tente de fournir les bases scientifiques et historiquement documentées sur lesquelles la culture jésuite et catholique des années 80 revendiquera la matrice chrétienne du phénomène maçonnique, pour l'interpréter comme épiphénomène de la religion naturelle ; dans cette perspective, la recherche de la véritable source de la vérité représenterait le but ultime auquel, en dernière instance, conduiraient toutes les croyances religieuses.

3. La 'conversion' à la philosophie kantienne d'un autre célèbre ex novice des jésuites, puis barnabite et franc-maçon doit nous intéresser ici : nous parlons de Karl Leonhard Reinhold. Celui-ci découvre dans les œuvres de Kant une synthèse philosophique et une proposition épistémologique aptes à faire converger les expériences des Lumières : réflexion scientifique, critique de la religion révélée et nouvelles pratiques culturelles – maçonniques aussi – élaborées et diffusées à la fin du XVIII^e siècle européen⁶. On a beaucoup discuté, dans le cadre historiographique, des temps et des modes selon lesquels la philosophie kantienne commença à se répandre, jusqu'à devenir le point de référence de la culture des Lumières. Les chercheurs sont aujourd'hui unanimes : malgré une activité de publiciste entamée dès 1749, l'influence de Kant dans la culture allemande est plutôt limitée jusqu'en 1781. Jusqu'à cette date, Kant, qui

⁶ Gerhard W. Fuchs, *Karl Leonhard Reinhold. Illuminat und Philosoph: eine Studie über den Zusammenhang seines Engagements als Freimaurer und Illuminat mit seinem Leben und philosophischen Werken*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1994.

exerçait la fonction de *Privatdozent* à Königsberg, apparaît somme toute comme l'un des nombreux émules de la philosophie wolffienne interprétée dans l'optique leibnizienne, encore liée à la tradition du droit naturel qui essayait de concilier l'interprétation de la nature du point de vue théologique avec l'interprétation cosmologique. Le tournant a lieu justement au début des années 80 avec l'abandon définitif de Wolff, qui conduit Kant, en 1781 d'abord, à publier la *Critique de la raison pure*, l'amène à discuter l'*Aufklärung* en 1784 et, en peu de temps, à la seconde édition de la *Critique de la raison pure* (1787) et à l'impression de la *Critique de la raison pratique* (1788).

L'orientation nouvelle de la philosophie kantienne était vouée à attirer l'attention des contemporains qui transformeront Kant en penseur politique et théoricien de la liberté moderne ; d'une liberté incompatible avec des formes d'organisation du pouvoir où individus et communautés politiques ont le statut de « mineurs », en termes kantien. La formulation des libertés comme droits universels, contre toute entrave héritée de l'Ancien Régime, est un premier pas vers l'identification de Kant comme penseur républicain. Cette identification s'accomplit avec l'essai sur *La religion dans les limites de la simple raison* (1793), qui suscite une condamnation royale pour détournement des principes des Écritures et du christianisme, et avec le traité *Pour la paix perpétuelle* (1795), considéré comme le manifeste du nouveau républicanisme. C'est ainsi que la philosophie de Kant devient à cette époque le nouvel instrument à travers lequel faire converger les instances de la maçonnerie, de la science et du patriotisme républicain. Cette conversion qui conduit le philosophe de Königsberg des postulats wolffiens et leibniziens au criticisme, puis à la pensée républicaine, explique la rapidité avec laquelle se métamorphose l'attitude vis-à-vis de son magistère philosophique, jusqu'alors accueilli de façon indifférente.

Ces parcours peuvent être vérifiés également dans le contexte d'une biographie individuelle, celle de l'ancien jésuite Pietro Miotti (1743-1804). Membre de la communauté de Gorice dans le Frioul Autrichien, puis franc-maçon, à cheval sur le XVIII^e et le XIX^e siècle, Miotti se fait remarquer comme l'un des interlocuteurs les plus attentifs d'Immanuel Kant. Entamée dans les années 90, Miotti donna une suite à la polémique anti-kantienne en 1801, à travers une réfutation systématique de la philosophie kantienne, sous le titre *Über die Falschheit und Gottlosigkeit des Kantischen System*.

En plus de sept cents pages, Miotti traite ce qu'il juge être les deux fondements de la philosophie kantienne, à savoir la *Critique de la raison*

pure et la *Critique de la raison pratique*. Comme il l'écrit dans son introduction, Kant aurait eu l'habileté de combiner les principes et les philosophies des anciennes sectes païennes pour détruire, en faveur de la nouvelle idée de liberté et égalité, la religion naturelle, Dieu, la religion chrétienne et tout l'ordre politique. Miotti subdivise donc son ouvrage en quatre parties : la première est consacrée à un examen de la *Critique de la raison pure*, la deuxième à une critique de l'essai de D. Jenisch, un élève de Kant, sur la métaphysique kantienne des mœurs, la troisième à une analyse de la *Critique de la raison pratique* et la quatrième est une réponse aux détracteurs de Miotti lui-même. L'ouvrage s'achève par une table analytique de tous les thèmes et concepts présents dans les œuvres de Kant et discutés par Miotti⁷.

La discussion à distance entre Miotti et Kant, entre un membre de la communauté des jésuites et un porte-parole de la culture des Lumières, démontre où en était déjà la rupture au sein de la tradition philosophique wolffienne. Par rapport aux premières réactions à l'égard du criticisme kantien, qui tentaient de reconduire les écrits du philosophe de Königsberg au *Pantheismusstreit* ou *Spinozastreit*, c'est-à-dire à la dispute sur le panthéisme qui voulait relier la philosophie leibnizienne-wolffienne à celle de Spinoza, Miotti accomplit cependant un pas en avant. Se rendant compte que la fracture concerne désormais de plus près l'ancien compromis entre religion et raison, il sent aussi la force subversive du langage kantien par rapport à la culture de l'Ancien Régime. Ce n'est pas un hasard si une division analogue se produit dès 1785-1786 au sein des Lumières berlinoises entre les positions de Moses Mendelssohn et de Friedrich Heinrich Jacobi, qui tenta d'impliquer Kant dans le débat sur l'*Aufklärung* pour briser l'unité du groupe berlinois. La conséquence fut qu'en 1793, avec l'essai intitulé *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique, cela ne vaut rien*, Kant intervient de nouveau en sanctionnant la rupture entre les deux âmes des Lumières du XVIII^e siècle, entre l'*Aufklärung* et la *Schwärmerei*.

Quelque dix ans plus tard, Miotti tombe dans un nouveau souci : la renommée du criticisme kantien croît parallèlement à la diffusion de ses principes non seulement dans les ouvrages principaux de Kant, mais aussi

⁷ Peter Miotti, *Über die Falschheit und Gottlosigkeit des Kantischen System, nebst einer Antwort auf A. Kreil's Bemerkungen über die jungste Schrift des Herrn Miotti*, Wien, gedruckt bey Mathias Andreas Schmidt, 1801, p. 3-9 et 98-99; Antonio Trampus, «Due opposti concetti di libertà: gli ex gesuiti e la polemica antikantiana tra Settecento e Ottocento», in *Annali di storia dell'esegesi*, 19, 2002, p. 417-436.

et surtout à travers les formes d'acculturation que s'est appropriées le monde des Lumières, comme l'enseignement universitaire, les périodiques et la littérature de divulgation. À cet égard, le phénomène qui a été défini comme une lexification de Kant est significatif, c'est-à-dire la naissance d'un nouveau vocabulaire dérivant des œuvres du philosophe allemand non seulement dans le domaine philosophique, mais aussi politique et littéraire. Lancé dès les années 1787-1788, en l'espace de dix ans, le nouveau langage a une vaste diffusion, due aux mêmes arguments qu'utilisaient ses adversaires, c'est-à-dire la ressemblance de la pensée kantienne avec celle des *philosophes* français, et même un rapport avec la légende impie du *Traité des trois imposteurs*, publié en 1719 mais redécouvert justement pendant la période du triennat démocratique qui, entre 1796 et 1799, voit l'instauration de républiques démocratiques en Italie. De véritables dictionnaires du langage kantien parurent dès 1788 et se succédèrent jusqu'au célèbre *Wörterbuch zum leichtern Gebrauch der Kantischen Schriften* (*Dictionnaire pour un usage facile des œuvres kantienne*s), publié en 1798 par Carl Christian Erhard Schmid à Iéna – la ville où Reinhold était allé occuper la chaire de philosophie –, à la veille de l'intervention de Miotti.

Il s'agit d'un parcours symétrique à celui de la réception de l'œuvre de Kant en zone française, amorcée à partir de 1788 à travers la voie suisse. Comme François Azouvi et Dominique Bourel l'ont bien montré dans un livre célèbre, c'est avant tout le Kant républicain qui est connu en France par l'entremise de Genève, de Berne et de Lausanne. Jean-David Secrétan, traducteur de *Pour la paix perpétuelle*, était pasteur et professeur de théologie et Charles Bonnet, parmi les premiers commentateurs en langue française de la philosophie kantienne, participait activement au débat maçonnique⁸.

Devant la radicalité de la Révolution française, cependant, le problème fondamental était une nouvelle fois celui de la liberté et la manière de la concilier avec l'obéissance. Kant soutient, dans une argumentation également utilisée pour justifier le monde maçonnique, que les hommes obéissent à la contrainte – et en cela ils sont libres – à condition d'être intimement convaincus de sa nécessité et de sa légitimité. Là où il n'y a pas d'esprit de liberté au contraire, les hommes doivent se protéger en créant des sociétés secrètes, dont le but serait essentiellement de garantir l'exercice de cette liberté. Ces sociétés cesseraient d'exister une fois

⁸ François Azouvi, Dominique Bourel, *De Königsberg à Paris. La réception de Kant en France (1788-1804)*, Paris, Vrin, 1991, p. 10-21.

que l'esprit de liberté règnerait en public. Miotti, qui baignait dans la culture catholique mais qui connaissait bien cette interprétation diffusée dans le domaine maçonnique, en avait bien compris la signification.

II

EXEMPLES HELVÉTIQUES

**COLLECTIONNER LA NATURE POUR LA PATRIE :
LE CABINET DE CURIOSITÉS NATURELLES
THÉORISÉ PAR ÉLIE BERTRAND**

Dans une lettre datée du 24 février 1764, Cosimo Alessandro Collini (1727-1806) annonçait à Voltaire l'arrivée imminente à Mannheim de « huit ballots de pierres, de minéraux et de pétrifications, qui ne pèsent pas moins de 2444 livres ; c'est la moitié de vos montagnes suisses »⁹.

L'imposante quantité de matériel minéralogique que l'ancien secrétaire du Patriarche de Ferney s'appropriait à recevoir avait été achetée l'année précédente par l'Electeur palatin Charles Théodore de Bavière (1724-1799) au pasteur naturaliste Elie Bertrand (1713-1797)¹⁰. Premier ministre de l'Eglise française de Berne et secrétaire perpétuel pour la langue française de la Société économique de Berne¹¹, Bertrand avait réuni au courant des années 1750 une importante collection de spécimens minéralogiques, essentiellement helvétiques¹². Il avait, en outre, publié

⁹ Cosimo Alessandro Collini à Voltaire, Mannheim, 24 février 1764, in Voltaire, *Les œuvres complètes de Voltaire*, Theodor Besterman (éd.), lettre D11724, Genève, Banbury, Oxford, Institut et Musée Voltaire, Voltaire Foundation, 1972, vol. CXI, p. 241.

¹⁰ Marc Weidmann, « Un pasteur naturaliste du XVIII^e siècle: Elie Bertrand (1713-1797) », *Revue historique vaudoise*, 1986, p. 63-108.

¹¹ André Holenstein, Martin Stuber, Gerrendina Gerber-Visser (éd.), *Nützliche Wissenschaft und Ökonomie im Ancien Régime. Akteure, Themen, Kommunikationsformen*, Heidelberg, Palatina Verlag, 2007 ; Martin Stuber, Peter Moser, Gerrendina Gerber-Visser, Christian Pfister (éd.), *Kartoffeln, Klee und kluge Köpfe. Die Oekonomische und Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern OGG (1759 – 2009)*, Bern, Haupt, 2009 ; Martin Stuber, Regula Wyss, « Paternalism and agricultural reform: the Economic Society of Bern in the eighteenth century », in Koen Stapelbroek, Jani Marjanen (éd.), *The rise of economic societies in the eighteenth century. Patriotic reform in Europe and North America*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 157-181.

¹² Elie Bertrand, *Eliae Bertrandi, Eccles. Gall. Bernensis past. prim. socc. scientiar. Berolin. Goetting. Sueciae. Florentinae, Lipsiens. Mogunt. Boïcae, Lugdunens. Nanceien. Basileen. agriculturae Parisiensis membri et Socc. æconomi. Bernensis secretarii perpet. Museum*, Bernae, apud Abraham Wagner, filium, s.d. [ca. 1760].

plusieurs traités de matière géologique¹³, qui lui avaient valu la reconnaissance des érudits et l'estime des puissants¹⁴ ; il s'était ainsi forgé la réputation d'un habile théoricien et pédagogue de la pratique de la collection d'histoire naturelle, notamment en ce qui concerne la méthode d'arrangement et de classification des objets d'un cabinet¹⁵, dont la possession était devenue la marotte d'un très large public¹⁶. Le pasteur s'était par ailleurs rendu maître dans le maniement de son savoir et de sa collection à des fins de sociabilité. Le cabinet de pétrifications helvétiques constitué à la demande de Charlotte Sophie Bentinck (1715-1800) et destiné par cette dernière à l'Empereur en 1758¹⁷, de même que le rôle de conseiller « scientifique » tenu par Bertrand auprès de la princesse palatine Christiane-Henriette von Pfalz-Zweibrücken (1725-1816) pour les questions relatives à son cabinet de curiosités naturelles¹⁸ exemplifient son attitude ; sans compter que, en 1759, Bertrand avait poliment refusé l'in-

¹³ E. Bertrand, *Essai sur les usages des montagnes, avec une Lettre sur le Nil*, Zurich [sic], Heidegger & Comp., 1754 ; E. Bertrand, *Mémoires sur la structure intérieure de la terre*, À Zurich [sic], chez Heidegger et compagnie, 1760 ; E. Bertrand, *Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels*, La Haye, chez Pierre Gosse Junior et [chez] Daniel Pinet, 1763. Sur la réflexion minéralogique de Bertrand, voir Albert et Marguerite Carozzi, « Elie Bertrand's changing theory of the Earth », *Archives des sciences*, vol. XXXVII, 3, 1984, p. 265-300 ; Kenneth B. Bork, « Natural theology in the eighteenth century, as exemplified in the writings of Elie Bertrand (1713-1797), a Swiss naturalist and Protestant pastor », in Martina Koelbl-Ebert (éd.), *Geology and religion: a history of harmony and hostility*, London, Geological Society, 2009, p. 277-288.

¹⁴ Pour la liste des affiliations académiques de Bertrand, voir Weidmann, « Un pasteur naturaliste », *art. cit.*, p. 72.

¹⁵ Bertrand, *Essai sur les usages des montagnes*, *op. cit.*, chap. XVI : « Idée générale d'un arrangement méthodique des fossiles » ; Bertrand, *Dictionnaire universel des fossiles*, *op. cit.*, vol. I, « Discours préliminaire ». Bertrand serait revenu sur l'argument également dans ses *Eléments d'oryctologie ou distribution méthodique des fossiles*, Neuchâtel, Société typographique, 1773 : « Discours préliminaire ou Idées générales sur l'usage de la connoissance de fossiles pour les arts, les métiers & le commerce ».

¹⁶ Giuseppe Olmi, « From the marvellous to the commonplace : notes on natural history museums », in Renato G. Mazzolini (éd.), *Non-verbal communication in science prior to 1900*, Firenze, Olschki, 1993, p. 235-278 ; Krzysztof Pomian, « Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline », in Pierre Martin et Dominique Moncond'huy (éd.), *Curiosité et cabinets de curiosités*, Neuilly, Atlande, 2004, p. 20-24 ; Anne Lafont (éd.), *1740, Un abrégé du monde. Savoirs et collections autour de Dézallier d'Argenville*, Lyon, Fage, 2012.

¹⁷ Bertrand à A. v. Haller, Berne, 19 octobre 1758, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne (dès maintenant BBB), *Fonds Albrecht von Haller*, mss. h. h. XXIII. Le cabinet, composé aux dires de Bertrand à un prix modique, comportait également des pièces provenant de la collection d'Albrecht Haller.

¹⁸ Birgit Kummel, Richard Hüttel (éd.), *Indessen will es glänzen. Arolsen: eine barock Residenz*, Korbach, Bing, 1992, p. 129-136.

vitation du souverain danois Frédéric V à s'installer à Copenhague pour devenir le responsable des collections royales d'histoire naturelle¹⁹.

Grâce à un heureux concours de circonstances, la vente du prestigieux cabinet avait été aisément orchestrée par Collini et par Voltaire²⁰, avec qui Bertrand entretenait une correspondance d'assez longue date²¹. En 1763, l'Electeur palatin souhaitait, en effet, doter l'Académie des sciences de Mannheim, nouvellement fondée, d'un cabinet d'histoire naturelle installé dans son palais²². Pour sa part, le pasteur souhaitait se défaire de la « partie pesante »²³ de sa collection, puisqu'il avait accepté d'accompagner les jeunes comtes polonais Michel-Georges (1742-1806) et Joseph-Jean Mniszech (?-1797) à travers l'Europe, pour un Grand Tour qui l'aurait tenu loin de la Suisse pendant maintes années²⁴. Dans ce but,

¹⁹ En signe de reconnaissance, Bertrand lui dédia son *Dictionnaire d'oryctologie*.

²⁰ Voltaire avait mené en 1760 une première tentative de vente non aboutie. Voir à ce propos, Voltaire à Bertrand, Château de Tournay, 14 mars 1760, *Les œuvres complètes de Voltaire, op. cit.*, lettre D8806, vol. CV, p. 194; Voltaire à Bertrand, Les Délices, 2 avril 1760, *ibid.*, lettre D8837, p. 223; Voltaire à Bertrand, s.l., *ibid.*, lettre D9038, p. 436; Voltaire à Bertrand, Les Délices, 29 décembre 1760, *Les œuvres complètes de Voltaire, op. cit.*, lettre D9503, vol. CVI, p. 423. En ce qui concerne la vente, voir: Voltaire à Bertrand, Ferney-Voltaire, 13 janvier 1764, *Les œuvres complètes de Voltaire, op. cit.*, lettre D11640, vol. CXI, p. 168; Voltaire à Bertrand, Ferney-Voltaire, 13 janvier 1764, *ibid.*, lettre D11640, p. 168; Voltaire à Bertrand, Les Délices, 7 mai 1764, *ibid.*, lettre D11862, p. 361.

²¹ Leur correspondance s'étend sur la période 1754 et 1773. Sur leurs relations, voir Graham Gargett, « Voltaire and Protestantism », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. CLXXXVIII, 1980, p. 184-189; Haydn Mason, « Voltaire and Elie Bertrand », in Michelle Magdelaine (éd.), *De l'humanisme aux Lumières : Bayle et le protestantisme. Mélanges en l'honneur d'Elisabeth Labrousse*, Paris, Universitas; Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 715-726.

²² Cosimo Alessandro Collini, *Description succincte du Cabinet d'histoire naturelle de Son Altesse Sérénissime Electorale Palatine*, Mannheim, de l'imprimerie de l'Académie, 1767.

²³ Bertrand à la comtesse Catherina Mniszech, Berne, 10 février 1763, Bibliothèque municipale de Versailles, *Lettres adressées par Michel et Joseph Mniszech et leur précepteur Élie Bertrand à la comtesse Mniszech, 1761-1768*, ms. 4° 58, f. 385.

²⁴ Bertrand s'occupait de l'éducation des deux jeunes depuis 1762. Son préceptorat et le Grand Tour des jeunes comtes sont retracés dans les manuscrits de la Collection Lebaudy conservés à la Bibliothèque municipale de Versailles, *Lettres adressées par Michel et Joseph Mniszech et leur précepteur Élie Bertrand à la comtesse Mniszech, 1761-1768*, ms. 4° 58-60. Sur leur Grand Tour, voir Marek Bratun, « Paris aux yeux des jeunes Sarmates éclairés en 1766-1767 d'après une correspondance inédite de Joseph et Michel-Georges Mniszech », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 371, 1999, 257-274; *id.*, « Le voyage en France du comte Mniszech, de son frère et de leur précepteur chez Jean-François Séguier (juin, juillet, août 1765) », in Gabriel Audisio, François Pugnère (éd.), *Jean-François Séguier (1703-1784) : un Nimois dans l'Europe des Lumières*, colloque de Nîmes, 17-18 octobre 2003, Aix-en-Provence, Édusud, 2005, p. 149-163; Pierre-Yves Beaurepaire, *Le mythe de l'Europe française au XVIII^e siècle : diplomatie, culture et sociabilités au temps des*

plusieurs caisses contenant des quintaux de matériel minéralogique avaient déjà quitté Berne en direction de Varsovie ; le pasteur les avait offerts à Michel-Georges Mniszech, saisi de « Fossilomanie »²⁵ à la suite de sa fréquentation du ministre et de son cabinet.

La transaction valut à Collini la charge de responsable du cabinet palatin²⁶ et rapporta 1300 florins à Bertrand²⁷. Ce dernier décida de ne pas se rendre à Mannheim pour ranger sa collection, afin de ne pas entrer en conflit avec les autorités bernoises, voyant de mauvais œil son commerce épistolaire avec Voltaire et la France. Vraisemblablement, les mêmes raisons l'avaient motivé à chercher un acquéreur étranger : dans le but d'instituer à Berne des cours d'histoire naturelle publics sur le modèle des cours dispensés dans les capitales du Nord de l'Europe, Bertrand avait auparavant, mais en vain, proposé son cabinet à « Leurs Excellences » de la ville et République de Berne²⁸.

Leur refus avait privé le ministre de la possibilité de mettre ses collections à disposition de la communauté et de les vouer au bien public. Cet aspect tenait particulièrement à cœur au naturaliste qui, en véritable précurseur, en avait fait une des thématiques centrales de sa réflexion sur le cabinet de curiosités naturelles²⁹. Peut-être pour pallier la déception, avant de quitter le pays en 1765, le pasteur fit offrir par son fils Jean-Charles (1746-1779) les doubles de sa collection de corps marins à la Société économique d'Yverdon qui, en 1761, avait vu le jour à son instigation en tant qu'émanation de la Société économique de Berne³⁰. Pour répondre à la mission civique statuée dans son règlement, la Société

Lumières, Paris, Autrement, 2007 ; Marek Bratun, *Relations polono-suisse au XVIII^e siècle : nouvelles approches*, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2012.

²⁵ Michel-Georges Mniszech à la comtesse Catherina Mniszech, Berne, *Lettres adressées par Michel et Joseph Mniszech &c., op. cit.*, f. 91.

²⁶ Jorg Kreutz, *Cosimo Alessandro Collini (1727-1806). Ein europäischer Aufklärer am kurpfälzischen Hof*, Ubstadt-Weiher, Verlag Regionalkultur, 2009, p. 263-364.

²⁷ Friedrich von Weech, *Römische Prälaten am Deutschen Rhein: 1761-1764*, Heidelberg, Winter, 1898.

²⁸ Bertrand à A. v. Haller, Berne, le 25 mars 1764, Berne, BBB, *Fonds Albrecht von Haller*, mss. h. h. XXIII. 46. 3.

²⁹ Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la relation entre collection d'histoire naturelle et utilité publique ne sera théorisée et appliquée qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle, notamment suite aux débats révolutionnaires ; voir Emma C. Spary, *Le jardin d'utopie : l'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2005.

³⁰ Sur la fondation de Sociétés jumelées, voir Conrad Bäschlin, *Die Blütezeit der ökonomischen Gesellschaft Bern 1759-1766*, Laupen, Haggenschmager, 1917, p. 145-222, et dans ce même volume, Gerrendina Gerber-Visser, « Mitarbeit vor Ort - Die Zweiggsgesellschaft Lausanne der Oekonomischen Gesellschaft Bern ».

économique d'Yverdon avait créé une bibliothèque publique³¹, à laquelle Bertrand avait contribué par un grand nombre de livres de sa bibliothèque. Les exemplaires de son cabinet allaient donc y trouver place aussi, pour être mis au profit de l'éducation des citoyens d'Yverdon. Dans la lettre accompagnant les spécimens et leur catalogue, Jean-Charles définissait le présent comme une marque de soutien à la prospérité de la ville et comme la preuve de son dévouement à la Société économique yverdonnoise ; celle-ci s'empressa de louer les propos patriotiques qui motivaient le don. Bien entendu, le legs émanait de la volonté du père – toujours si attentif à la gestion des pièces de sa collection – qui, par cet exemple de magnanimité civique, assurait à son fils une visibilité sociale accrue au sein de l'espace social yverdonnois ; lui déléguant, en outre, la responsabilité indirecte de ses collections, il le désignait comme son représentant légitime pendant son absence³².

Ce n'est pas cependant dans la perspective de réduire le bien public à des motifs relevant de la sociabilité que Bertrand théorise la collection d'histoire naturelle dans ses traités. Son *Essai sur les usages des montagnes* (1754), imprégné d'une vision finaliste et anthropocentrique de la nature chère aux naturalistes réformés³³, revendique de manière novatrice l'importance des montagnes dans l'économie générale du globe et en énumère les différentes fonctions, allant de la météorologie à l'esthétique, de la géologie à la politique et, enfin, à l'économie³⁴. Le cabinet de curiosités naturelles joue un rôle central dans cette exaltation, et cela sur plusieurs niveaux. Édifiant un espace de savoir à mi-chemin entre l'érudition livresque et l'observation *in situ*, le cabinet d'histoire naturelle

³¹ «Projet pour une Bibliothèque Publique présenté au Noble Conseil de cette ville», in *Registre de la Bibliothèque Publique d'Yverdon, 1761-1827*, fs. 32-39, Bibliothèque Publique d'Yverdon-les-Bains (dès maintenant BPY) ; sur la fondation de la bibliothèque, voir Thierry Dubois, «Un aspect de la sociabilité lettrée dans le Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime: la fondation des bibliothèques publiques d'Yverdon et de Morges», *Revue historique vaudoise*, vol. CXX, 2012, p. 241-260.

³² Jean-Charles Bertrand à Jean-Daniel Bourgeois de Longeville, Berne, 16 novembre 1764 ; Bourgeois de Longeville à J.-Ch. Bertrand, Yverdon-les-Bains, 24 novembre 1764, BPY, *Lettres d'Elie Bertrand & d'autres, &c.*, ms. 4184.

³³ Steven Shapin, «The image of the man of science», in Roy Porter (éd.), *The Cambridge history of science*, vol. IV, *Eighteenth-Century Science*, Cambridge University Press, 2003, p. 159-183.

³⁴ Numa Broc, «Le milieu montagnard : naissance d'un concept», *Revue de géographie alpine*, vol. LXXII, 2-4, 1984, p. 127-139 ; François Walter, «La montagne des Suisses. Invention et usage d'une représentation paysagère (xviii^e-xx^e siècles)», *Études rurales*, 121-124, 1991, p. 91-107.

des Lumières constitue un outil fondamental de connaissance scientifique par sa soi-disant capacité mimétique, permettant de reproduire parfaitement un ordre naturel dont l'existence est postulée tout au long du siècle³⁵. Mais, en réunissant en son sein les productions de la nature, il favorise également une attitude contemplative des beautés de la création, visant la glorification de la grandeur divine qui en est à l'origine. Sur un plan général, le cabinet d'histoire naturelle, et plus précisément le cabinet de minéralogie, sert les propos de Bertrand de par sa valeur apologétique ; sur un plan plus spécifique, il les nourrit en représentant le dépôt des richesses fossiles fournies par le territoire montagneux et, enfin, le lieu d'appropriation de la complexité de ce milieu naturel par le regard. Dans son *Essai*, Bertrand cite alors les noms de plusieurs propriétaires de cabinets de curiosités naturelles des régions neuchâteloise et bernoise. Les collections des frères Abraham (1707-1800) et Daniel Gagnebin (1709-1781) à la Ferrière³⁶, celle de Sandoz des Roches (?-1775), maire du Locle, ou celle du cartographe Gottlieb Sigmund Gruner (1711-1778) à Berne exemplifient l'attention particulière que tout collectionneur se devait de porter envers les ressources fossiles³⁷ du sol qu'il habitait, pour rendre hommage à sa patrie³⁸.

Si d'autres savants suisses, tels que Johann Jakob Scheuchzer (1672-1733) et Louis Bourguet (1678-1742), ont exalté le capital minéralogique helvétique et le caractère local, voire national, de l'étude des fossiles, aucun d'entre eux n'a consacré la pratique de la collection comme un acte de dévouement à la patrie et, par conséquent, le cabinet comme un espace d'action civique. Cette fonction, le ministre protestant la formule de manière très claire dans son *Dictionnaire d'oryctologie* (1763). Ouvrage conçu dans le but de simplifier le langage de la discipline oryctologique – confrontée, comme la botanique, à des grandes divergences de nomenclature en fonction des systèmes de classification – le *Dictionnaire* se propose de donner une vision exhaustive du règne fossile. De la sorte, il se présente comme l'équivalent d'un cabinet encyclopédique, qui y est

³⁵ Adrien Paschoud, Nathalie Vuillemin (éd.), *Penser l'ordre naturel, 1680-1810*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012.

³⁶ Rossella Baldi, «Collectionner la nature dans la région neuchâteloise à la moitié du XVIII^e siècle», *xviii.ch, Annales de la Société suisse pour l'Étude du XVIII^e siècle*, numéro thématique *Neuchâtel dans le concert des Lumières européennes. Acteurs locaux et cultures transnationales*, P.-O. Léchet et V. Pasche (éd.), vol. 3, 2012, p. 91-108.

³⁷ Bertrand utilise le terme «fossile» dans sa plus vaste étendue, comprenant donc tous «les corps qui appartiennent à la terre & que l'on trouve sur sa surface, ou que l'on tire de son sein», *Dictionnaire d'oryctologie, op. cit.*, p. x.

³⁸ Bertrand, *Essai sur les usages des montagnes, op. cit.*, p. 209.

défini comme un « magasin d'instruction »³⁹. L'image est probablement tirée de la préface de l'*Histoire naturelle* de Buffon, où le cumul des échantillons naturels dans un lieu défini est considéré comme la première étape du processus cognitif amenant à la compréhension du monde naturel. Dans une perspective lockéenne, la vue des spécimens amassés dans un tel entrepôt sert à marquer l'esprit, à lui laisser des impressions sur la base desquelles établir des liens de causalité entre les pièces par un travail de mémoire⁴⁰.

Consultable à souhait comme un véritable guide lors de la visite de cabinets, le *Dictionnaire* ne dissimule point ses visées pédagogiques. Bien qu'adressé indistinctement à des savants et à des amateurs souhaitant former et ranger un cabinet, c'est à ces derniers qu'il offre en réalité ses secours. La mode du cabinet d'histoire naturelle au XVIII^e siècle favorise la floraison de nombreuses collections, qui se distinguent de celles des érudits par la portée limitée de leur valeur scientifique et par la place qu'elles font à une contemplation certes apologétique de la nature, mais aussi fortement esthétisée⁴¹. Les spécimens rares et précieux y tiennent, évidemment, une place prépondérante. Pensés comme des exceptions au sein du monde naturel, ils en déterminent les limites et marquent la frontière entre le connu et l'inconnu. Ils structurent, de plus, les rapports entre *naturalia* et *artificialia* : dans de nombreux cas, les pièces merveilleuses sont en effet polies, voire montées comme de véritables bijoux sur des socles ou toute autre structure. Si elles contribuent ainsi à exalter la magnificence des trésors de la nature, elles n'oublient pas de glorifier la richesse du propriétaire du cabinet.

Ce type de collection a fait l'objet de critiques de la part du monde savant. Déjà dans la première moitié du siècle, l'académicien René-Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757) récuse l'esthétique du merveilleux et prône une conception quantitative de la rareté : pour vraiment instruire, les collections d'histoire naturelle devraient être « les plus complètes qu'il sera possible [et composées de] suites rares par leur

³⁹ Bertrand, *Dictionnaire d'oryctologie*, *op. cit.*, p. xv.

⁴⁰ Georges-Louis Leclerc de Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du Roy*, Stéphane Schmitt (éd.), Paris, Champion, 2007, vol. I, p. 138.

⁴¹ Cette distinction est très bien explicitée dans Louis-Jean-Marie Daubenton, « Histoire Naturelle », in *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neuchâtel, Faulche, 1765, vol. VIII, p. 228. Voir à ce propos, Nathalie Vuillemin, *Les beautés de la nature à l'épreuve de l'analyse. Programmes scientifiques et tentations esthétisantes dans l'histoire naturelle du XVIII^e siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009 ; Emma C. Spary, « Scientific Symmetries », *History of Science*, vol. XCII, 2004, p. 1-46.

étendue, de choses même très communes dans chaque pays »⁴². La réelle utilité d'un cabinet se déploie au sein de ce déplacement du qualitatif au quantitatif, de l'exotique au local, qui concourt ainsi aux progrès des pratiques productives, basées sur les matériaux procurés par la nature.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la tension entre collections d'amateurs et de savants se cristallise en débats autour des enjeux liés à l'arrangement des spécimens, censé reproduire, comme on l'a vu plus haut, l'ordre naturel⁴³. Refusant l'apport esthétique, Bertrand prêche une présentation des collections sans embellissements ni altération matérielle des spécimens, et focalisée, au contraire, sur la méthode et le système de rangement. Pour dissimuler les difficultés causées par un arrangement méthodique qui ne pouvait que refléter un ordre naturel arbitraire, le pasteur conseille à ses lecteurs de se référer à la traduction française de la *Minéralogie* du suédois Johan Gottschalk Wallerius (1709-1785)⁴⁴, qui applique au règne minéral les principes de la classification linnéenne. Le manuel du chimiste suédois, dont la première édition date de 1747, tient sûrement une part non négligeable dans le plaidoyer civique du *Dictionnaire*. Dans la préface, Wallerius énumère les nombreux ouvrages qui, depuis le XVII^e siècle, ont été consacrés par les savants suédois à l'étude de leurs ressources fossiles. Le manuel illustre donc l'attention portée par le pays suédois à ses propres richesses naturelles et l'engagement érudit en faveur d'une connaissance partagée de ces trésors. La Suède, où la minéralogie jouissait du soutien royal de longue date⁴⁵, représentait en outre, aux yeux de Bertrand, un parfait exemple de l'entrelacement entre valorisation des ressources naturelles nationales et intervention étatique. Dans son précédent *Essai sur les usages des montagnes*, le ministre avait déjà loué l'implication de la couronne suédoise dans l'étude de l'histoire naturelle : en rappelant discrètement qu'elle avait financé les

⁴² René-Antoine Ferchault Réaumur, *De l'utilité des cabinets d'histoire naturelle*, ms. non daté, Paris, Académie des Sciences, *Fonds Réaumur*, 69 J, carton 1, dossier 1, f. 2.

⁴³ Denis Diderot (attribué à), « Cabinet d'histoire naturelle », in *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751, vol. II, p. 489-492 ; « Ob sich nach Herrn Linnæus System ein Naturalienkabinet einrichten lasse ? », *Neue gesellschaftliche Erzählungen*, vol. 1758, p. 163-166 ; Louis-Jean-Marie Daubenton, « Description du Cabinet du Roy », in Georges Louis Leclerc de Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie Royale, 1749, vol. I, p. 1-12.

⁴⁴ Johan Gottschalk Wallerius, *Minéralogie ou description succincte des substances du monde minéral*, Paris, chez Durand, chez Pissot, 1753.

⁴⁵ Le Bureau de mines (« Bergskollegium ») avait été fondé en 1637 par la reine Christine de Suède. La préface de l'ouvrage de Wallerius est à ce sujet éclairante.

voyages de Carl von Linné (1707-1778) à l'intérieur du pays dans les années 1730⁴⁶, il espérait que « Leurs Excellences de Berne » subventionnent une exploration systématique de leur canton⁴⁷. Ce qui l'intéresse pourtant de manière symptomatique dans le *Dictionnaire*, c'est non seulement de montrer que l'État peut se porter garant de l'acquisition de connaissances scientifiques, mais qu'il peut en garantir également la divulgation, en soutenant la création de collections et l'institution de cours publics d'histoire naturelle, comme cela était bien le cas de la Suède, de l'Empire et du Danemark⁴⁸.

Bertrand distingue donc de façon complètement nouvelle deux usages séparés de la collection d'histoire naturelle : d'une part, un usage moral et apologétique du cabinet ; d'autre part, un usage civique⁴⁹. La collecte de spécimens minéralogiques n'a plus un caractère patriotique en soi, comme dans l'*Essai sur les usages des montagnes* : puisqu'elle favorise l'étude des ressources naturelles, elle contribue à l'amélioration de la production industrielle dont les matières fossiles sont le principal moyen et patronne le bien-être collectif résultant de l'amélioration de ce système productif.

Cette distinction voit son apogée dans le dernier traité d'argument géologique du pasteur, les *Elements d'oryctologie* (1773). Bertrand y préconise un cabinet de curiosités naturelles conçu comme l'allié d'une gestion raisonnée des ressources naturelles d'un pays⁵⁰ ; la quête de l'ordre naturel se traduit, enfin, dans une tentative de systématisation des activités productives et des processus économiques d'un pays. Par cette vision d'inspiration caméraliste⁵¹, le ministre amène à son accomplissement une

⁴⁶ Carl von Linné, *Carnets de voyage en Suède*, éd. par Vincent Fournier, Paris, Maule, 2009.

⁴⁷ Bertrand, *Essai sur les usages des montagnes*, *op. cit.*, p. 294.

⁴⁸ Sur les cours publics d'histoire naturelle au Danemark, voir François-Michel Regenfuss, *Choix de coquillages et de crustacés peints d'après nature, gravés en taille-douce et illuminés de leurs vraies couleurs par François Michel Regenfuss, graveur du roi*, Copenhague, A. H. Godiche, 1758. Bien entendu, Bertrand se devait de faire l'éloge du cas danois, puisque le livre était dédié à Frédéric V.

⁴⁹ Bertrand, *Dictionnaire d'oryctologie*, *op. cit.*, p. xxv-xxvi.

⁵⁰ Bertrand, *Elements d'oryctologie*, *op. cit.*, p. vi.

⁵¹ On pense, en guise d'exemple, à un important phénomène d'institutionnalisation de la formation scientifique minière que les États allemands connaissent à la suite de la Guerre de Sept Ans. Voir à ce sujet : Jakob Vogel, « Les mines dans les pays germaniques et en France aux XVIII^e et XIX^e siècles. Genèse et frontières d'une expertise scientifique et administrative », in Pascale Laborier, Frédéric Audren, Paolo Napoli, Jakob Vogel (éd.), *Sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF, 2011, p. 399-420.

réflexion à laquelle ont sans doute contribué son engagement en tant que secrétaire de la Société économique de Berne et sa fonction de conseiller du roi de Pologne – poste occupé avant qu’il ne rentre en Suisse en 1768⁵².

Dans l’esprit du pasteur, la responsabilité de cette gestion ne se place toutefois pas uniquement sous l’égide d’un État bienveillant, mais doit intéresser les couches aisées de la population. La préface des *Elements d’oryctologie* se termine donc par un plaidoyer en faveur de la création de collections minéralogiques publiques, mais constituées sur la base de fonds privés. En incitant les classes aisées à une dépense « de luxe [...] plus glorieuse, plus honorable, plus éclatante que tant d’autres bien plus considérables »⁵³, Bertrand rachète la valeur morale et scientifique de tant de ces collections d’amateurs critiquées pour leur splendeur exagérée et leur manque d’utilité.

Pour sa part, le ministre donnera l’exemple, en vouant ses collections d’histoire naturelle au bien public après sa mort, qui survient en 1797. Alors qu’en 1798 la Bibliothèque publique d’Yverdon reçoit son cabinet, le *Dictionnaire universel de la géographie commerçante* de Jacques Peuchet (1758-1830)⁵⁴ applique la leçon patriotique de Bertrand aux activités manufacturières et appelle les gouvernements à la création de cabinets d’histoire industrielle. Dans ces lieux, l’on donnerait à voir « les échantillons des étoffes, toiles, feutres, papiers, terres, verres, cuirs » rangés par classes, genres et espèces et accompagnés par les machines ayant servi au processus de leur fabrication. Selon Peuchet, une telle « collection générale de tous les produits de l’industrie manufacturière » ne peut qu’inspirer l’émulation et le progrès et ne saurait être réalisée que par « des hommes qui aiment leur pays ». La portée civique de la collection ne consiste plus dans la collecte et l’étude des matières locales nécessaires à l’industrie, mais concerne désormais directement leurs produits dérivés, comme les musées d’arts industriels nous le montreront au cours du XIX^e siècle.

⁵² Il reste, en effet, à se demander si Bertrand avait eu écho du projet initial de l’Académie des sciences suédoises. Fondée entre autres par Linné en 1739, elle préconisait une histoire naturelle au service des avancées économiques du pays et, pour cela, se rapproche des sociétés patriotiques qui ont vu le jour dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Voir à ce propos : Tore Frängsmyr (éd.), *Science in Sweden : the Royal Swedish Academy of sciences*, Canton (USA), Science history publ, 1989.

⁵³ Bertrand, *Elements d’oryctologie*, op. cit., p. xxxix.

⁵⁴ Jacques Peuchet, *Dictionnaire universel de la géographie commerçante*, Paris, de l’imprimerie de Testu, an VII (1799), vol. I, p. x-xi.

**MITARBEIT VOR ORT :
DIE ZWEIGGESELLSCHAFT LAUSANNE
DER OEKONOMISCHEN GESELLSCHAFT BERN**

Die Oekonomische Gesellschaft Lausanne wurde als «korrespondierende» oder «mitarbeitende» Gesellschaft der Oekonomischen Gesellschaft Bern gegründet. Als solche bezeichnete die Oekonomische Gesellschaft Bern jene lokalen Gesellschaften im Territorium der damaligen Republik Bern, die auf Wunsch der bernischen Sozietät gegründet wurden und die sich in ihrer Arbeitsweise und Arbeitsgebieten an ihr orientierten. Wie diese Mitarbeit vor Ort funktionierte, soll an Hand der Gesellschaft von Lausanne, einer der ältesten mitarbeitenden Gesellschaften, aufgezeigt werden. Bisher wurden die Zweiggemeinschaften in der Regel aus der Perspektive der Muttergesellschaft betrachtet¹. Dieser Beitrag versteht sich als Annäherung an die Sicht Lausannes.

**DIE OEKONOMISCHE GESELLSCHAFT BERN UND DIE GRÜNDUNG
DER ZWEIGGESELLSCHAFTEN**

Die Oekonomische Gesellschaft Bern wurde 1759 auf Initiative von Johann Rudolf Tschiffeli (1716-1780), einem Berner Patrizier und Ökonomen, gegründet. Der Zweck der neuen Gesellschaft wird in den Gesetzen folgendermassen umrissen: « Es soll die Absicht dieser Gesellschaft seyn, den Landbau, den Nahrungsstand und die Handlung in Aufnahme zu bringen. Das ist: den Abtrag des Landes zu vermehren, die

¹ Am ausführlichsten: Conrad Bäschlin, *Die Blütezeit der ökonomischen Gesellschaft Bern 1759-1766*, Laupen, Bollmann, 1917, p. 145-222.

Ich danke an dieser Stelle Martin Stuber für das Gegenlesen und für seine wertvollen Hinweise.

Verarbeitung der Landes-waren zu verbessern, und den Vertrieb derselben zu erleichtern»².

Die Sozietät war Vertreterin der ökonomischen Aufklärung, patriotische und gelehrte Gesellschaft in einem³. Getragen wurde sie von Patriziern und Geistlichen, die sich auf Grund ihrer direkten Beziehungen zur Landwirtschaft, als Besitzer von Landgütern und auf ihren Pfründen, intensiv mit dem Thema beschäftigten. Sie genoss international ein hohes Ansehen, nicht zuletzt wegen ihres parallel in französischer und deutscher Sprache erscheinenden Publikationsorgans⁴.

Das Führungsgremium der Oekonomischen Gesellschaft rief schon früh zur Gründung von mitarbeitenden oder korrespondierenden Gesellschaften auf. Sie orientierte sich dabei am Vorbild der *Société d'agriculture, de commerce et des arts de Bretagne*, die ebenfalls Zweiggeseellschaften, sogenannte «bureaux secondaires» eingerichtet hatte⁵. In der Folge entstanden am Genfersee in Nyon, Lausanne und Vevey Zweiggeseellschaften, weitere wurden in Aigle, in Yverdon und Payerne sowie im deutschsprachigen Territorium Berns in Nidau, Aarau, im Emmental und im Simmental gegründet. Auf dem Lande waren die Mitglieder in der Regel Geistliche, in städtischen Gebieten hauptsächlich Magistratspersonen, Professoren oder ebenfalls Theologen.

² Gesetze der Oekonomischen Gesellschaft zu Bern, in: *Abhandlungen und Beobachtungen durch die oekonomischen Gesellschaft zu Bern gesammelt* (1762), 1. Stück, p. XLIII, fortan zitiert als *AB* (Die Gross- bzw. Kleinschreibung wurde in deutschsprachigen Zitaten dem heutigen Usus angepasst.)

³ Zur Oekonomischen Gesellschaft allgemein cf. Bäschlin, *Blütezeit*, op. cit.; Kurt Guggisberg, Hermann Wahlen, *Kundige Aussaat – köstliche Frucht. Zweihundert Jahre Oekonomische und gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern, 1759 – 1959*, Bern, 1958; André Holenstein, Martin Stuber, Gerrendina Gerber-Visser (Hg.), *Nützliche Wissenschaft und Ökonomie im Ancien Régime. Akteure, Themen, Kommunikationsformen*, (Cardanus Jahrbuch für Wissenschaftsgeschichte Band 7), Heidelberg, Palatina, 2007, p. 7-16. Martin Stuber, Peter Moser, Gerrendina Gerber-Visser, Christian Pfister (Hg.): *Kartoffeln, Klee und kluge Köpfe. Die Oekonomische und Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern OGG (1759 – 2009)*. Bern, Haupt, 2009; Regula Wyss, Martin Stuber, *Paternalism and Agricultural Reform: The Economic Society of Bern in the Eighteenth Century*, in: Koen Stapelbroek, Jani Marjanen, *The Rise of Economic Societies in the Eighteenth Century. Patriotic Reform in Europe and North America*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012, p. 157-181.

⁴ Dazu auch: Martin Stuber, «... dass gemeinnützige wahrheiten gemein gemacht werden» - Zur Publikationstätigkeit der Oekonomischen Gesellschaft Bern 1759-1798», in: Popplow, Marcus (Hg.): *Landschaften agrarisch-ökonomischen Wissens. Strategien innovativer Ressourcennutzung in Zeitschriften und Sozietäten des 18. Jahrhunderts*, Münster [u.a.], Waxmann, 2010, p. 121-153.

⁵ *AB* (1762), 1. Stück, p. XXXIII.

ORGANISATION UND MITARBEITER IN LAUSANNE

Die Oekonomische Gesellschaft Lausanne eignet sich aus verschiedenen Gründen besonders gut für eine exemplarische Untersuchung. Sie war die älteste Gründung in der Romandie, sie war sehr aktiv und sie bestand relativ lang, nämlich bis 1772. Lausanne, als wichtigste Stadt in der damals bernischen Waadt, genoss im 18. Jahrhundert trotz der Verwaltung durch den bernischen Vogt eine grosse Autonomie. Einheimische Familien stellten die Gemeindebehörden: den Rat der Vierundzwanzig, den Rat der Sechzig und den Rat der Zweihundert.⁶ Die Stadt verfügte über eine Akademie, an der französisch sprechende reformierte Geistliche ausgebildet wurden. Sie war geistiges Zentrum und bot sich entsprechend als Sitz einer mitarbeitenden Gesellschaft an.

Die Berner verschickten im März 1761 Einladungen an eine Reihe Lausanner Persönlichkeiten, mit der Aufforderung, sich zu einer korrespondierenden Gesellschaft zusammenzuschliessen. Der gelehrte Gabriel Seigneux de Correvon (1695-1775) in Lausanne, der bereits ein Jahr zuvor als ordentliches Mitglied der Oekonomischen Gesellschaft Bern aufgenommen worden war⁷, erhielt eine gedruckte Einladung mit der formalen Aufforderung, eine Zweiggeseellschaft zu gründen:

Nous nous adressons à Vous, Monsieur, dont les lumières & le zèle nous sont si bien connus, & nous Vous prions de Vous donner les soins nécessaires, avec les autres Personnes, à qui nous écrivons, pour rassembler toutes celles que Vous croyez les plus propres à concourir à nos vœux patriotiques, qui sont si dignes d'occuper Vos talents & de devenir l'objet de Vos travaux⁸.

Dieser formellen Einladung waren vor Ort bereits verschiedene Aktivitäten vorangegangen. Seigneux hatte schon im April 1760 vor potentiellen

⁶ Zur Geschichte Lausannes unter der Berner Herrschaft cf. *Histoire de Lausanne*, Jean Charles Biaudet (éd.), Lausanne, Payot, 1982, p. 151-230; François Flouck et al. (éd.), *De l'Ours à la Cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne, Payot, 1998.

⁷ Das Diplom der Aufnahme Seigneux' als ordentliches Mitglied in die bernische Oekonomische Gesellschaft findet sich in der BCU Lausanne, Fonds Seigneux, boîte 16, 25. Zu Seigneux de Correvon: Paul Nordmann, *Gabriel Seigneux de Correvon, ein schweizerischer Kosmopolit 1695-1775*, Firenze, Olschki, 1947.

⁸ Elie Bertrand, *Lettre circulaire adressée à MM [Gabriel] Seigneux de Correvon, Lausanne et à François de Tavel, Berne, 1761*, 13 III. BCU Lausanne, Fonds Seigneux, boîte 16, 26. (Die Originalschreibweise der französischen Zitate wurde übernommen, der Lesbarkeit halber wurden aber die Accents normalisiert.)

Mitgliedern einer korrespondierenden Gesellschaft eine Rede gehalten, deren Manuskript unter seinen Notizen überliefert ist:

Je ne sçais s'il pouvoit se former un établissement plus digne de notre estime, de nos éloges, et de notre reconnoissance que celui dont l'illustre Société Oeconomique de Berne nous donne la gracieuse communication⁹.

Seigneux war offensichtlich begeistert von der Vorstellung, in Lausanne im Namen der bernischen Sozietät arbeiten zu können und erwartete wohl eine entsprechende Resonanz bei seinen Mitbürgern. Tatsächlich wurde der Aufruf anfänglich gut befolgt. Die Lausanner Sozietät konstituierte sich, gab sich Gesetze¹⁰ und organisierte sich analog zur Berner Sozietät in eine engere Gesellschaft, die *Société particulière*, die sich monatlich treffen sollte und die Geschäfte führte und die *Société générale*, die sich dreimal jährlich treffen sollte¹¹. Zudem wurden zwei Präsidenten und zwei Sekretäre gewählt. Es wurde eine Bibliothek gegründet und es war vorgesehen, dass jedes Mitglied einmal jährlich eine kleine Abhandlung vortragen sollte.

Die beiden Präsidenten waren alternierend Gabriel Seigneux de Correvon und der *lieutenant baillival* Jean Henri Polier (1715-1791)¹². Dem Führungsgremium der Sozietät, der *Société particulière*, gehörten insgesamt zwölf Mitglieder an. Die Hälfte von ihnen waren Ratsherren im Lausanner Stadtrat (Conseil des LX oder Conseil des CC). Unter ihnen waren drei Juristen, zwei Theologen, ein Apotheker und der berühmte Arzt Samuel Auguste Tissot (1728-1797)¹³. Naturwissenschaftlich betä-

⁹ Seigneux de Correvon [Gabriel], *À Messieurs de la Société d'agriculture. Discours*, Lausanne, 1760, 30. IV.: brouillon a. n. s. BCU Lausanne, Fonds Seigneux, boîte 16, 25.

¹⁰ Règlement de la Société de Lausanne, 1^{er} juin 1761. Bürgerbibliothek Bern (BBB) GA Oek. Ges. 127 (7)

¹¹ Siehe AB (1762), 3. Stück, p. LXXVIII-LXXIX, wo alle Mitglieder verzeichnet sind, sowie *Forschungsdatenbank zur Oekonomischen Gesellschaft Bern*, hrsg. von Martin Stuber et al., Standort Historisches Institut der Universität Bern.

¹² Zu Polier de Vernand vgl.: Pierre Morren, *La Vie lausannoise au XVIII^e siècle. D'après Jean Henri Polier de Vernand Lieutenant Baillival*, Genève, Labor et Fides, 1970.

¹³ Mitglieder der *Société particulière*: Jacques-Abram Clavel (1717-1771), Sekretär (Jurist), Jacques-Antoine-Henri Deleuze (1732-1774), Sekretär (Pfarrer), Rodolphe Crousaz (1710-1776) (Architekt, Stadtbaumeister), Jean-François Crousaz (1724-1773) (Ratsherr), Marc-Guéraud Illens (1706-1780) (Ratsherr, Jurist), Louis Treytorrens, (1726-1794) (Mathematik-, Philosophie und Physikprofessor), Albert Forneret (1703-1776) (Ratsherr, Oberförster), Jean Antoine Noël Polier (1703-1776) (Theologe), Guillaume-Otto Struve (1718-1791) (Apotheker), Samuel-Auguste Tissot (1728-1797) (Ratsherr, Arzt, Medizinprofessor).

tigten sich insbesondere Pfarrer Jacques-Antoine-Henri Deleuze (1732-1774) als Botaniker und der Apotheker Guillaume-Otto Struve (1718-1791) als Chemiker.

Ein bedeutendes Mitglied der Gesellschaft wurde Herzog Ludwig Eugen von Württemberg (1731-1795), Ehrenmitglied der Berner Sozietät, der ab 1762 in der Nähe von Lausanne lebte. Er stiftete mehrere Prämien und trug damit viel zu den Aktivitäten der Gesellschaft bei. So stiftete er z. B. Prämien zur Förderung des Seidenbaus sowie eine Prämie, die sich mit dem damals so aktuellen Thema der Entvölkerung befasste, indem sie jenen Eltern gewährt wurde, die am meisten heranwachsende und in der Landwirtschaft tätige Söhne hatten¹⁴.

Es sind keine Sitzungsprotokolle überliefert ; die Anfang jeden Jahres publizierten Berichte in den *Abhandlungen und Beobachtungen*, die auf Grund der Mitteilungen der Präsidenten und Sekretäre erstellt wurden, geben aber recht guten Einblick in die Aktivitäten¹⁵. Zudem schickten mehrere Mitglieder der Lausanner Sozietät eine oder mehrere Abhandlungen ein, die teilweise auch publiziert wurden¹⁶, so Seigneux de Correvon selbst, Pfarrer Deleuze, Sekretär der Gesellschaft in Lausanne, Botaniker und nachmaliger Mitarbeiter der Encyclopédie von Yverdon, der Apotheker und Chemiker Struve, der Naturforscher und Ökonom Charles-Louis Loys de Cheseaux (1730-1789) sowie die Bienenforscherin Catherine Elisabeth Vicat-Curtat (1712-1772). Letztere wurde als eine der wenigen Frauen zum Ehrenmitglied der Oekonomischen Gesellschaft Bern ernannt und trat der Gesellschaft in Lausanne 1764 bei.

Die wichtigste Quelle ist die Korrespondenz zwischen Lausanne und der bernischen Gesellschaft, die in der Burgerbibliothek Bern archiviert ist. Präsident Seigneux de Correvon war mit 57 überlieferten Briefen der fleissigste Briefeschreiber. Einige an ihn gerichtete Briefe von Exponenten der Berner Sozietät sind in der BCU Lausanne, im Fonds Seigneux, erhalten. Diese wurden ebenfalls beigezogen. Von Charles Louis Loys de Cheseaux sind 18 Briefe überliefert, von Sekretär Deleuze

¹⁴ AB (1766), 1. Stück, p. XXXVII. Zwei Briefe Ludwig Eugens von Württemberg hat die Oekonomische Gesellschaft Bern publiziert. AB (1765), 1, p. LXXVI-LXXXI (Bewerbung um Aufnahme),

¹⁵ AB (1763), ⁵1; (1764), 1; (1765),1; (1766),1; (1768), 1. In den späteren Jahren entfiel die Rubrik «Auszüge aus den Verhandlungen der mitarbeitenden Gesellschaften») und es wurde nur noch gelegentlich in der Rubrik «Auszüge einiger Berathschlagungen» auf Briefe hingewiesen, die aus den Zweiggeseellschaften eingegangen und verlesen worden waren.

¹⁶ *Forschungsdatenbank*.

sieben und von Samuel Auguste Tissot fünf. Von Präsident Polier stammt ein einziger Brief¹⁷.

DIE KORRESPONDENZ

Die Korrespondenz Seigneux‘ deckt die ganze Zeitspanne des Bestehens der Lausanner Zweiggsgesellschaft ab. Gabriel Seigneux de Correvon hatte Theologie und Jura studiert, war Mitglied des Rats, zeitweise Seckelmeister, Bannerherr und Vorsteher der *écoles de charité*. Als Gelehrter verfasste er juristische, theologische und ökonomische Abhandlungen und er betätigte sich häufig als Übersetzer von wissenschaftlichen Werken aus dem Englischen und Italienischen. Er war Mitglied der *Société du Comte de la Lippe*. 1760 war Seigneux in die Oekonomische Gesellschaft Bern aufgenommen worden. Er verfasste mehrere Beiträge und übersetzte deutsche Texte für den Druck ins Französische bzw. organisierte und kontrollierte die Übersetzungen durch Drittpersonen.

Sein Briefpartner in Bern war bis 1765 in der Regel Elie Bertrand (1713-1797). Der Theologe und Universalgelehrte Bertrand hatte u. a. in Lausanne studiert und war bis 1765 Pfarrer an der französischen Gemeinde in Bern und französischsprachiger Sekretär der Oekonomischen Gesellschaft.¹⁸ Als Bertrand 1765 Bern verliess, richtete Seigneux seine Briefe an Vincenz Bernhard Tschärner (1728-1778) und später an Victor Alex Thormann (1741-1806), Sekretär ab 1767.

Seigneux beschrieb in seinen Briefen die Entwicklung der Lausanner Sozietät. Schon bald zeigte sich, dass die Liste der potentiellen Mitarbeiter zu optimistisch war und dass viele unter ihnen kaum bereit waren, Zeit und Arbeit in die Sozietät zu investieren. Sogar die Mitglieder der kleinen Gesellschaft, die sich einmal monatlich treffen sollten, erschienen oft nicht zu deren Versammlungen. So schrieb Seigneux bereits im Gründungsjahr am 8. Oktober 1761:

Je voudrais fort Mon cher Monsieur pouvoir vous dire quelque chose de nos travaux de société. Mais la saison de l'Été si favorable aux Expériences d'agriculture ne l'est pas aux Assemblées ; ce qui fut cause qu'ayant convoqué la petite société pour lundi dernier [...] je m'y trouvai seul avec Mr le Ministre de Leuze notre secrétaire ; tous les autres membres étant ou incommodés, ou à l'académie ou absents¹⁹.

¹⁷ BBB GA Oek. Ges. und *Forschungsdatenbank*.

¹⁸ Zu Bertrand cf. Marc Weidmann, «Un pasteur-naturaliste du XVIII^e siècle», *Revue historique vaudoise*, 1986, p. 63-108, sowie den Beitrag von Rossella Baldi in diesem Band.

¹⁹ Seigneux an OeG 08.10.1761.

Das Lamento Seigneux‘ über das mangelnde Engagement der Lausanner Mitglieder zieht sich wie ein roter Faden durch die Korrespondenz. Er kritisiert dabei auch das Vorgehen der Berner bei der Gründung der Sozietät und schreibt, man hätte vielleicht besser mit einer kleinen Gruppe wirklich interessierter Mitglieder beginnen sollen und nicht Leute einladen sollen, welche die nötige Zeit nicht aufbringen könnten oder wollten. Damit erklärt er auch das mangelnde Engagement:

Un de nos associés [...] y ajoute cette réflexion que cette société n’ayant rien ambitionné ni pensé elle-même à sa fondation ; ayant été formée pour ainsi dire à son insçû, et par l’invitation polie qui lui a été adressée, composée de plus de personnes pour la plupart très occupées ou très distraites de ce nouvel objet par ceux qu[’]elles avoient déjà de nécessité ; il n’est pas surprenant qu’elles ne se portent pas d’abord à des travaux qui lui étoient étrangers, et qu’il faille du tems pour les captiver, les ameuter et les acoutumer à ces nouvelles occupations²⁰.

Wenn man davon ausgeht, dass Briefe nicht nur der Kommunikation und der Informationsvermittlung dienen²¹, sondern auch selbstdarstellerische Funktion haben, muss an dieser Stelle festgehalten werden, dass Seigneux mit seinen wiederholten Klagen über die mangelnde Mitarbeit natürlich auch betonte, dass fast die ganze Arbeit auf seinen Schultern lastete. Dies war aber nur ein Teil der Wahrheit: Immerhin kamen die Gesellschaftsaktivitäten grundsätzlich in Gang, wie Sekretär Deleuze jährlich nach Bern berichten konnte. 1764 wurden nochmals sieben neue Mitglieder aufgenommen. Zudem gab es neben Seigneux noch weitere engagierte Mitglieder, besonders Charles-Louis Loys de Cheseaux, Mitglied der *société générale*. Im Sommer 1762 lancierte dieser sogar ein Wochenblatt, das als Organ der Gesellschaft in Lausanne konzipiert war. Er fand für dieses Vorhaben jedoch keine Subskribenten²². Tatsache ist aber, dass in den Jahren der Präsidentschaft Poliers, der als *lieutenant baillival* zwar für die Präsidentschaft prädestiniert, aber beruflich stark beansprucht war, weniger Aktivitäten verzeichnet wurden. Polier, der nicht ein angesehenener und verhältnismässig unabhängiger Gelehrter war wie Seigneur, sondern einen Verwaltungsposten innehatte, war stärker auf ein gutes Verhältnis

²⁰ Seigneux an OeG, 04.01.1762.

²¹ Zu den verschiedenen Funktionen de Briefe an eine gelehrte Gesellschaft cf. auch Paul Ziche, Peter Bornschlegell, *Überregionale Wissenschaftskommunikation um 1800. Briefe und Reisen einer Jenaer Wissenschaftsgesellschaft*, in: Holger Zaunstöck/Markus Meumann, *Sozietäten, Netzwerke, Kommunikation. Neue Forschungen zur Vergesellschaftung im Jahrhundert der Aufklärung*, Tübingen, Niemeyer, 2003, p. 251-268.

²² Bäschlin, *Blütezeit*, op. cit., p. 179-180.

mit der Berner Regierung angewiesen. Möglicherweise betrachtete er die Lausanner Gründung auch stärker als aufoktroziert und erwartete von ihr weniger als Seigneux. Jedenfalls schlägt sich das unterschiedliche Verhältnis zur Muttergesellschaft in den Anreden der Korrespondenz nieder: Im Gegensatz zu Seigneux, Deleuze und Loys de Cheseaux schrieb Polier nicht einfach «*Monsieur*», oder «*Monsieur et très honoré confrère*», sondern «*Messieurs nos très honorés patrons*»²³.

In Lausanne wurden ganz im Sinn der Muttergesellschaft verschiedenste Experimente durchgeführt. Seigneux und Deleuze berichten über Anbauversuche mit verschiedenen Getreidearten, mit englischem Weizen, schwarzer oder afrikanischer Hirse (Sorgho) und Bartweizen. Ebenso gab es Anbauversuche mit neuen Futterpflanzen. Seigneux selbst liess aus Riga Leinsamen kommen und verteilte diesen zum Experimentieren. Über die hervorragenden Resultate schrieb er nach Bern: «[...] la linette de Riga qui a produit incontestablement des plantes d'un bon tiers plus grandes et en quelques endroits d'une moitié plus hautes que celles de la graine du Pays»²⁴. Auch Seidenraupenzucht und Maulbeerpflanzungen waren ein wiederkehrendes Thema in der Korrespondenz, nicht zuletzt wegen den ausgesetzten Prämien, die es zu verteilen galt. Es wurde mit Methoden und Rohstoffen der Textilverarbeitung experimentiert, mit neuen Hecheln für den Flachs, oder mit Baumwolle einer Weidenart. Es gibt Versuche mit Kartoffelsorten und der Apotheker Struve stellte Schnaps aus Essig her. Solche Themen dienten dem wissenschaftlichen Informationsaustausch zwischen Lausanne und Bern, manchmal wurden den Briefen auch Realia beigelegt, z. B. Muster der Baumwolle²⁵. Gelegentlich übernahm Seigneux auch eine Mittlerposition, indem er seinen eigenen wissenschaftlichen Austausch mit europäischen Gelehrten weitergab:

Je crois intéressant de m'informer, et d'informer la société des nouvelles découvertes faites et expérimentées en Angleterre de la Pimprenelle en terre sèche, du Timothy-gras en terre marécageuse ou humide et du Bird-gras en terre commune, et un peu moëlleuse. J'eus l'honneur de lui communiquer ce que j'en avois appris de mon correspondant de Londres, et je viens d'en recevoir il y a peu de jours une assés grosse brochure Angloise que je traduirai ou ferai traduire par extrait pour vous faire part du résultat²⁶.

²³ Soc. Économique Lausanne an OeG, 09.11.1765.

²⁴ Seigneux an OeG, 30.11.1764.

²⁵ «coton de Saule», Seigneux an OeG, 22.06.1768.

²⁶ Seigneux an OeG, 11.01.1766.

Manchmal reagierte man in Lausanne auch explizit auf Anfragen aus Bern. So lieferte der Botaniker Deleuze beispielsweise Beiträge zu einem Verzeichnis der regionalen Pflanzen. Es wurden regelmässig meteorologische Beobachtungen nach Bern geschickt. Ab 1768 stand in der Korrespondenz ein Projekt zur landwirtschaftlichen Ausbildung von Waisen im Vordergrund. Der Lausanner Ratsherr P. M. Vullyamoz initiierte, dass Kinder der *école de charité* bei privaten Lehrmeistern untergebracht werden sollten, um so in die landwirtschaftliche Praxis eingeführt zu werden²⁷. Ausserdem wurden auch die aktuell viel diskutierten Themen behandelt, wie die Aufteilung der Allmende²⁸ und die vermutete Entvölkerung der Waadt.²⁹ In diesem Zusammenhang kritisiert Seigneux in seiner Korrespondenz die restriktive Einbürgerungspolitik³⁰.

Seigneux' Ton in seinen Briefen entsprach den damals üblichen Konventionen. Er schrieb auch, es stehe ihm nicht an, sich in politischen Fragen einzumischen, so beispielsweise bezüglich der von der Berner Gesellschaft aufgeworfenen Frage zur Vorbeugung des Getreidemangels:

Je soumets au reste toutes ces idées à Messieurs vos sages directeurs, qui voient de plus près et mieux que moy les mesures qu'il y a à garder: Ils discernent d'un œil plus juste la différence que je crois sentir entre les matières politiques d'État et les matières oeconomiques, relativement à une société particulière d'oeconomie, et d'agriculture³¹.

Dennoch korrespondierte Seigneux inhaltlich durchaus auf gleicher Augenhöhe mit der Berner Sozietät, deren Mitglied er ja war. Er äusserte seine Vorbehalte zu Abhandlungen, die er übersetzen sollte, und brachte im Sinn einer gelehrten Kooperation Ergänzungen und Verbesserungsvorschläge an³². Es gab auch kritische Töne aus Lausanne. In Bezug auf das 1762 erneuerte Verbot der Einfuhr von Schweinen aus

²⁷ Dazu: Mémoire: *Les moyens pour dresser la jeunesse de Villages du Pays de Vaud à pratiquer l'économie rurale allemande*, P.M. Vuillamoz, 9 décembre 1767. BBB GA Oek. Ges.38 (15).

²⁸ Seigneux' Abhandlung zu diesem Thema erhielt einen Preis und wurde in den *AB* (1763, 4), p. 41-96 publiziert.

²⁹ Die Oekonomische Gesellschaft publizierte zu diesem Thema nicht nur die berühmte Abhandlung von Jean-Louis Muret, *AB* (1766), 1. Stück, p. 1-140, sondern auch eine von Loys de Cheseaux aus Lausanne. *AB* (1766) 3. Stück, p. 3-107. Seigneux selbst hatte auch eine Abhandlung eingeschickt, die allerdings nicht publiziert wurde: BBB GA Oek. Ges.39 (10).

³⁰ Seigneux an OeG, 23.06.1762.

³¹ Seigneux an OeG, 23.09.1761.

³² Seigneux an OeG, 08.10.1761.

Savoyen beispielsweise, vertrat Seigneux in Briefen und in einer (nicht publizierten) Abhandlung eine entgegengesetzte Position zu seinen Kollegen in Bern. Er vertrat die Ansicht, die Bevölkerung sei auf den Zukauf von ausländischen Schweinen schlicht angewiesen. Es seien in Lausanne kaum mehr Schweine zu kaufen³³. Es kam in dieser Frage zu einer kleinen Auseinandersetzung mit der Muttergesellschaft. In den *Abhandlungen und Beobachtungen* kommentierten die Berner die Nachricht über Seigneux' Abhandlung in einer Fussnote, in der es hiess, sie müssten den in der Waadt verbreiteten «irrthum» widerlegen, es brauche für die Schweinemast Wälder oder Getreide³⁴. Sie setzte aber Seigneux' Vorschlag um, Prämien zur Förderung der Schweinezucht auszuschreiben.

Auch bei der Seidenraupenzucht wies Seigneux auf die lokalen Umstände hin. Die Förderung der Seidenproduktion war ein wichtiges Anliegen der Oekonomischen Gesellschaft Bern³⁵. Sie propagierte, dass sich die Landleute neben der Feldarbeit und dem Weinbau der Seidenraupenzucht widmen sollten. Seigneux bezweifelte 1765 diese Option, obschon er grundsätzlich die Einführung der Seidenproduktion in der Waadt befürwortete. Er gibt zu bedenken, dass die Seidenraupenzucht viel Platz beanspruche und zeitaufwändig sei und dass die 40 bis 50 Tage, an denen diese viel Zeit beanspruche, ausgerechnet mit den arbeitsintensivsten Zeiten auf dem Feld und im Weinberg zusammenfallen würden. Seigneux schliesst daraus:

Ce n'est donc pas à notre avis les gens du bas peuple qu'il faut encourager à l'éducation des vers à soye, ni à la plantation des meuriers ; mais des gens du moyen ordre, des gens aisés, qui ont ou qui peuvent construire des sales bien exposées, bien fermées et tenues propres à cet effet ; qui ont des domestiques ou qui peuvent entretenir et paier des gens en subside³⁶.

Seigneux' Korrespondenz enthält viel lokales ökonomisches Wissen, was durchaus im Sinn der Gesellschaft in Bern war, hatte sie doch mit der Gründung von Zweiggeseellschaften auch das Sammeln von lokalem und regionalem Wissen beabsichtigt³⁷.

³³ Burgerbibliothek Bern, GA Oek Ges 76 (3).

³⁴ AB (1766), 1. Stück, p. XXXV.

³⁵ Dazu: André Holenstein, «Gerissene Fäden oder wie die Oekonomische Gesellschaft Benjamin Gaulis enttäuschte», in: Stuber, *Kartoffeln, Klee*, op. cit., p. 135-138.

³⁶ Seigneux an OeG 02.10.1765.

³⁷ Dazu: Regula Wyss, Gerrendina Gerber-Visser, *Formen der Generierung und Verbreitung nützlichen Wissens. Pfarrherren als lokale Mitarbeiter der Oekonomischen Gesellschaft Bern*, in: Holenstein et al., *Nützliche Wissenschaft und Ökonomie*, op. cit., p. 41-64.

MITARBEIT VOR ORT – VERSUCH EINER DEUTUNG

Die Korrespondenz Seigneux‘ endet 1772, kurz vor dessen Tod. In seinem letzten Brief meldet Seigneux, er werde die Gesellschaft nicht mehr einberufen, da mehrere aktive Mitglieder entweder verstorben oder zu sehr beschäftigt seien. In Lausanne wurde im selben Jahr die *Société littéraire* gegründet, die sich auch mit ökonomischen Fragen beschäftigte. Der Präsident der 1783 gegründeten *Société de physique* in Lausanne François Verdeil (1747-1832) nahm 1784 wieder Kontakt mit der Bernischen Gesellschaft auf³⁸. Von der ursprünglichen Zweiggeseellschaft Lausanne hört man jedoch nach 1772 nichts mehr.

Alle in den 1760er-Jahren gegründeten Zweiggeseellschaften waren relativ kurzlebig und vor allem in den ersten Jahren aktiv. Zudem erlitten sie 1766 einen Dämpfer durch die Intervention der Berner Regierung nach der Abhandlung des Pfarrers Muret aus Vevey über die Entvölkerung der Waadt, die Seigneux folgendermassen kommentierte:

[...] et je n'ignore pas qu'il est bien des sujets de pure oeconomie qu'on peut traiter et perfectionner sans blesser aucune règle: mais il est vrai aussi que toutes les sciences gagnent beaucoup à être traités avec liberté, et qu'il est assés difficile de traiter un de ces genres, sans effleurer l'autre [...]. Du reste, je ne sçais si je me trompe ; mais je crois qu'un État quelconque gagnera toujours à laisser la plus grande mesure de liberté possible aux spéculations politiques de cette espèce³⁹.

Doch der Grund für das Erlahmen der Aktivitäten war keineswegs nur diese in diesem Zusammenhang immer wieder zitierte Episode⁴⁰. Der Kreis der aktiven Mitglieder der Oekonomischen Gesellschaft Lausanne war über die ganze Periode verhältnismässig klein. Waren es die «anderen Geschäfte», welche die Mitglieder davon abhielten, wie Seigneux mehrmals andeutete ? War das bernische Vorgehen bei der Gründung einfach ungeschickt und hielt gewisse Leute von der aktiven Mitarbeit ab ? Oder war die Vorgabe, jährlich eine Abhandlung vorzutragen zu hoch gegriffen ? Die Arbeit lastete auf einigen wenigen, die Versammlungen wurden schlecht besucht. Möglicherweise wurde das Bild durch Seigneux Berichterstattung etwas verzerrt. Dass die Aktivitäten nach Seigneux‘

³⁸ Verdeil an OeG 24.11.1784.

³⁹ Seigneux an OeG 14.01.1767.

⁴⁰ Cf. Daniel Salzmann, *Dynamik und Krise des ökonomischen Patriotismus. Das Tätigkeitsprofil der Oekonomischen Gesellschaft Bern 1759-1797*, Nordhausen, Traugott Bautz, 2009, p. 199-202.

Tod abbrechen, spricht allerdings dafür, dass er tatsächlich einer der Hauptakteure war. Berufliche oder gar politische Motive mochten bei einigen, wie bei Polier de Bottens, ihre Zurückhaltung begründen. Viele Aktivitäten lassen sich hingegen seitens der gelehrten Mitglieder nachweisen, die von den Publikationsmöglichkeiten in der international bekannten Zeitschrift rege Gebrauch machten, auf dem Korrespondenzweg den Kontakt mit der Muttergesellschaft pflegten und in der Regel eine Mitgliedschaft bei der renommierten Berner Sozietät anstrebten. Die Mitarbeit vor Ort lastete auf diesen wenigen, engagierten Mitgliedern. Dies galt vermutlich nicht nur für die Zweiggeseellschaft Lausanne.

**«ÄBER DIE GESELLSCHAFT IST ZU STARK
UND ZU WOHLGESINNT, ALS DASS MAN SIE
UNTERDRÜCKEN KÖNNTE»¹.
DIE HELVETISCH-VATERLÄNDISCHE GESELLSCHAFT
ZUR GERWI: EINE ZÜRCHER AUFKLÄRUNGSSOZIETÄT
IM SPANNUNGSFELD VON JUGENDPROTEST,
REPRESSION UND INTEGRATION**

Ein wichtiger Mentor der Zürcher Sozietätenbewegung ist Johann Jakob Bodmer. Im Herbst 1762 gründet er die «Helvetisch-vaterländische Gesellschaft zur Gerwi»² als Konkurrenzunternehmen zur «Helvetischen Gesellschaft in Schinznach», die ihn kurz zuvor, gegen seinen Willen, zu ihrem Mitglied gemacht hat³. Im provokativen Gründungsakt kommt zum Ausdruck, dass der moderate Reformkurs der Schinznacher

¹ Johann Jakob Bodmer an Sulzer zit. nach Josephine Zehnder-Stadlin, *Pestalozzi, Idee und Macht der menschlichen Entwicklung*, Bd. 1, Zeit und Vorzeit von Pestalozzi's Entwicklung, Gotha, Thienemann, 1875, p. 417.

² Zur Historisch-politischen Gesellschaft auf der Gerwi cf. Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Diss. Bern, Zürich, Chronos, 1988, p. 105-110; Rolf Graber, *Bürgerliche Öffentlichkeit und spätabsolutistischer Staat. Sozietätenbewegung und Konfliktkonjunktur in Zürich*, Zürich, Chronos, 1993, p. 72-75; sowie die Angaben zur Gesellschaft in älteren Darstellungen: Kurt Büchi, «Historisch-politische Gesellschaften in Zürich 1730-1830», 163. *Neujahrsblatt der Hilfsgesellschaft in Zürich*, 1963, p. 22-30; Karl Giering, «Lavater und der Junge Pestalozzi. Die persönlichen und gedanklichen Beziehungen bis 1782», in *Pestalozzi-Studien*, A. Buchenau, E. Spranger und H. Stettbacher (Hg.), Bd. 3, Berlin, Leipzig, Gruyter, 1932, p. 92-103; Emil Usteri, *Die Zünfte zur Gerwe und zur Schuhmachern in Zürich*, Stäfa, Th. Gut, 1976, p. 186-188; Leo Weisz, *Die politische Erziehung im alten Zürich, Sonderdruck aus der Neuen Zürcher Zeitung*, Zürich (1940), p. 161-163.

³ Cf. «Bodmer's Tagebuch (1752 bis 1782)» in *Turicensia. Beiträge zur zürcherischen Geschichte durch zürcherische Mitglieder der Allgemeinen Geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz*, Jakob Baechtold (Hg.), Zürich, 1891, p. 190-216, bes. p. 197-198.

Gesellschaft nicht dem radikalen Republikanismus Bodmers entspricht. Schon im Juli 1762 hat Bodmer noch eine weitere Sozietät mit ähnlicher Zielsetzung eröffnet, die «Historisch-politische Gesellschaft zu Schuhmachern». Sie besteht ausschliesslich aus Studenten, die Bodmers Unterricht besucht haben. Das Durchschnittsalter beträgt 19,9 Jahre⁴. Die im Umkreis dieser Gesellschaft sich formierende politische Jugendbewegung radikalisiert sich immer mehr, und interne Konflikte führen dazu, dass die Zusammenkünfte am 19. Dezember 1764 eingestellt werden. Die ehemaligen Mitglieder formieren sich in Geheimzirkeln, die eine «Hauptrevolution» in ihren Denkhorizont einbeziehen oder schliessen sich der Gesellschaft zur Gerwi an. Deren Mitgliederbestand ist deshalb recht heterogen, neben den gemässigten älteren Gründungsmitgliedern stossen radikale ehemalige Angehörige der «Historisch-politischen Gesellschaft zu Schuhmachern» dazu. Im Folgenden sollen die Gesellschaftsaktivitäten ins Spannungsfeld von Jugendprotest, Repression und Integration hineingestellt werden: Erstens im Hinblick auf die Mitglieder- und Organisationsstruktur und zweitens anhand einer Analyse der Vortragstätigkeit, in der sich die Abkehr vom radikalen Jugendprotest und die Integration ins bestehende System widerspiegelt.

Da keine Mitgliederverzeichnisse mehr existieren, kann der Mitgliederbestand nur aus den Vortragslisten eruiert werden⁵. Aus den überlieferten Namen lässt sich zur Zeit der Neugründung der Gesellschaft, im Jahr 1765, die Präsenz zweier Generationen feststellen, die beide ihre politische Sozialisation an der theologischen Hochschule, dem Carolinum, erfahren haben und durch den Unterricht Johann Jakob Bodmers geprägt worden sind. Für die Generation der in den 1720er Jahren geborenen steht Hans Kaspar Hirzel. Er ist zu diesem Zeitpunkt vierzig Jahre alt, Stadtarzt, Zwölfer der Zunft zu Schiffleuten also Grossrat und «Assessor Synodi»⁶. Damit repräsentiert er jene Generation, die die ersten Stufen auf der Karriereleiter bereits erklommen hat und zum

⁴ Graber, *Öffentlichkeit*, op. cit., p. 62.

⁵ Zentralbibliothek Zürich (ZBZ) Ms. Bodmer 37.4, Umschlag 2, Blatt 54; weitere Namen sind zu finden in ZBZ Ms. G 217-223 sowie in ZBZ Ms. Bodmer, Umschlag 2, Blatt 45-48 und in der ident. Abschrift, Blatt 49-52.

⁶ *Historisch-biographisches Lexikon der Schweiz* (HBLS), hg. v. der Allgemeinen Geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz, Bd. 4, Neuenburg 1927, p. 235. Die Zwölfer waren die zwölf Vertreter der zwölf Zünfte, die im Grossen Rat sass. Sie waren die eigentlichen Grossräte. Im Grossen Rat sass nämlich auch noch die 50 Mitglieder des Kleinen Rats und die 18 Constaffelherren. Zusammensetzung des Grossen Rats: 144 Vertreter der Zünfte (Zwölfer), 18 Vertreter der Constaffel (Achtzehner) und die 50 Mitglieder des Kleinen Rats: Total 212 Mitglieder.

Establishment zählt. Wie viele Vertreter dieser Generation profiliert er sich noch in anderen Sozietäten wie etwa der «Physikalischen oder Naturforschenden Gesellschaft», der er sogar lange Zeit als Präsident vorsteht. Solche Mehrfachmitgliedschaften sind in dieser Zeit sehr verbreitet, sie dienen der Vernetzung und dem Wissensaustausch⁷. Für die Generation der in den 1740er Jahren Geborenen steht Johann Heinrich Füssli, der spätere Obmann gemeiner Klöster⁸. Er hat seine Studien am Carolinum soeben abgeschlossen und gehört zum Jünglingskreis, der den politischen Patriotismus und Bodmers radikalrepublikanische Tugendrhetorik verinnerlicht hat und sich anschickt, diese in die Praxis umzusetzen. Dabei orientieren sich die jungen Männer an Sparta und der römischen Republik. Wie stark diese antiken Vorbilder wirken, zeigt sich in der besonderen Kleidermode. «Der Teufel soll mich holen, oder vielmehr Gott meinen Meineid strafen, wenn ich in meine Vaterstadt anderst als in einem schlechten tüchernem Kleid aufziehen werde, den Hut auf den Kopf genagelt und ein Weidmesser an der Seite»⁹, schreibt Füssli an seinen Freund Caspar Escher¹⁰. Im demonstrativen Auftritt und in der Abgrenzung gegenüber der Erwachsenenkultur ist gleichsam eine Antizipation stilbildender Elemente moderner Jugendkulturen zu erkennen¹¹. Den Modegewohnheiten der städtischen Oberschicht, die stark von französischen Vorbildern und der höfischen Etikette geprägt sind, wird die spartanische Einfachheit entgegengehalten. Die an Bodmers Tugendidealen orientierten Jünglinge sehen deshalb in den Bildungsreisen ins benachbarte Ausland ein latentes Gefahrenpotential und die Rückkehrer werden argwöhnisch beobachtet. «Hoffentlich haben sie reellere Vortheile nach Hause gebracht, als ein goldenes Kleid, friesirtes Haar und ein geiler Gang, wodurch sich überhaupt unsre Herrchen, die von Reisen kommen, unterscheiden», meint ein Vertreter dieser Generation¹².

⁷ Holger Zaunstöck, *Sozietätslandschaft und Mitgliederstrukturen: die mitteldeutschen Aufklärungsgesellschaften im 18. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer, 1999, p. 19-25.

⁸ HBLS, Bd. 3, Neuenburg 1926, p. 357; *Historisches Lexikon der Schweiz*, hg. v. der Stiftung Historisches Lexikon der Schweiz (HLS), Bd. 5, Basel, Schwabe, 2006, p. 47. Zu Füssli cf. auch Alfred König, *Johann Heinrich Füssli. Weltanschauung eines Zürcher Politikers im 18. Jahrhundert*, Diss. Zürich, Orell Füssli, 1959.

⁹ Brief Heinrich Füsslis beim Feuermörser an Johann Caspar Escher beim Luchs, 28. Dezember 1762, zit. nach Zehnder-Stadlin, *Pestalozzi, op. cit.*, p. 247.

¹⁰ Johann Caspar Escher (Luchs), 1744-1829.

¹¹ Cf. John Clarke, «Stil», in id., *Jugendkultur und Widerstand. Milieus, Rituale, Provokationen*, übers. Thomas Lindquist, Frankfurt a. M., Syndikat, 1979, p. 133-157.

¹² Brief Johann Caspar Eschers beim Luchs an Heinrich Füssli beim Feuermörser, 28. April 1764, zit. nach Zehnder-Stadlin, *Pestalozzi, op. cit.*, p. 251.

Askeseideal und moralisch-politische Erziehung spiegeln sich schon in den 1765 erneuerten Statuten, wenn in der Einleitung betont wird, die einzige Absicht der Gesellschaft sei, «gute und redliche Bürger zu bilden»¹³. Die Gesellschaft ist in zwei Klassen unterteilt, die Ordinarii und die Honorarii. Dies im Unterschied zu den gleichzeitig existierenden Geheimzirkeln, die jede Hierarchie innerhalb der Gesellschaft ablehnen. Den aktiven inneren Kern bilden die 12 Ordinarii, die zu regelmässigen Arbeiten und zur Annahme von Ämtern verpflichtet sind. Die Ersetzung von zurückgetreten Mitgliedern dieses engeren Kreises erfolgt durch Kooptation. Voraussetzung für eine Wahl ist die Mitgliedschaft als Honorarius. Die straffe Organisation wird auch in der genauen Umschreibung der Pflichten des engeren Vorstandes und der beiden Mitgliederkategorien sichtbar. Unentschuldigtes Fernbleiben der Ordinarii wird mit 20 Schilling Busse geahndet¹⁴. Für die Passivmitglieder ist der Besuch der Sitzungen zwar fakultativ, doch wird jedem Honorarius nahegelegt, «dass er zur rechten Zeit kommt» und «nicht vor der Endigung der Session wieder wegläuft»¹⁵. Um die Arbeitsdisziplin während den Sitzungen zu erhöhen und um dem republikanischen Askeseideal gerecht zu werden, sollen sich die Mitglieder «aller Gatung von Speisen und Getränk, auch des Tabakrauchens gänzlich enthalten»¹⁶. Diese strengen Regeln haben sowohl mit der altersmässig heterogenen Zusammensetzung als auch mit den Erfahrungen der vor allem von Jugendlichen frequentierten Vorgängergesellschaft zu tun, die an der mangelnden Besuchsdiziplin und an Regelverstössen einzelner Mitglieder gescheitert ist.

Eine straffere Organisation und eine detailliertere Strukturierung der Gesellschaftstätigkeit lassen sich aber auch im Zweckartikel der erneuerten Statuten von 1765 erkennen:

Die Geschäfte, so sich diese Gesellschaft vornimmt sind folgende: Die eine Woche liest man einen Discours, über einen merkwürdigen Zeitpunkt der vaterländischen Geschichte, man macht Beurtheilungen, Anmerkungen pp. über einen solchen Discours, die andere Woche liefert man schriftliche oder auch mündliche Auflösungen politischer Problemata, [desgleichen] Raisonnements und Anmerkungen über politische Bücher¹⁷.

¹³ Cf. Zentralbibliothek Zürich (ZBZ) Ms. Bodmer 37.4, Blatt 7-11 und ident. Abschrift, Blatt 12-17.

¹⁴ *Ibid.*, § XV.

¹⁵ *Ibid.*, § XIX.

¹⁶ *Ibid.*, § I.

¹⁷ ZBZ Ms. Bodmer 37.3, Umschlag 2, Blatt 12-17, § I.

Wie in der «Historisch-politischen Gesellschaft zu Schuhmachern» wird auf eine seriöse Lern- und Arbeitsatmosphäre geachtet, die Referate der einzelnen Mitglieder werden einer eingehenden Kritik unterzogen. Im Unterschied zur Vorgängerorganisation wird allerdings der Lehrplan klar ausformuliert und die Mitglieder sind in der Themenwahl eingeschränkt¹⁸. Auffallend ist die Konzentration auf die Beschäftigung mit der «vaterländischen Geschichte». Die Schweizergeschichte soll systematisch aufgearbeitet werden, wozu ein detailliertes Forschungsprogramm erstellt wird. Die vorgesehenen 12 Epochen werden den Mitgliedern zur Bearbeitung zugeteilt¹⁹. In einem zweiten Schritt soll diese Vortragstätigkeit genauer analysiert werden.

Die historischen Nachforschungen erweisen sich nämlich nicht als so harmlos, wie dies auf den ersten Blick erscheint. Für den zwölften Zeitabschnitt sollen etwa die «unruhigen Bewegungen [...] in verschiedenen Cantons» untersucht werden, die durch den Einfluss fremder Sitten auf die schweizerischen Republiken entstanden sind²⁰. Initiator dieser kritischen Geschichtsbetrachtung ist Johann Jakob Bodmer, der die Gesellschafter ermuntert, «nicht nur das Getümmel der Feldschlacht, und den lauten Buchstab öffentlicher Verträge [zu] schildern, sondern die Geheimnisse des Cabinets, die Privatgrundsätze und Leidenschaften, der Feldherren oder Staatsunterhändler auf[zu]decken»²¹. Eine Zusammenfassung der Vorträge aus der Retrospektive vermag dies zu illustrieren. Der Autor, Johann Heinrich Füssli, berichtet, wie Wyss in einer Betrachtung über den Geist der Regierung «gewisse herrschende Staatsseuchen mit unerhörter Kühnheit» aufdeckt und «dass wohl niemals in unserer Versammlung freimüthiger, und vermuthlich eben darum gründlicher vom guten Herzen weg vor uns allen [sei]

¹⁸ Zum Lehrplan und zur Organisation des Curriculums der «Historisch-politischen Gesellschaft zu Schuhmachern» cf. Daniel Tröhler, «Konzipieren und Organisieren von Bildung: Die kurze Geschichte der Moralisch-politischen und Historischen Gesellschaft in Zürich (1762-1764)» in *Persistenz und Verschwinden. Pädagogische Organisationen im historischen Kontext*, M. Göhlich, C. Hopf und D. Tröhler (Hg.), Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2008, p. 83-98, bes. p. 86 ss.

¹⁹ ZBZ Ms. Bodmer 37.4, Umschlag 2, Blatt 45-48.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Füssli's Referat über die Arbeiten der Gesellschaft für vaterländische Geschichte auf der Zunft zur Schuhmachern, 1771, gedruckt in Zehnder-Stadlin, *Pestalozzi*, p. 130.-138, bes. p. 130. Die Herausgeberin verwechselt hier die beiden Gesellschaften. Es muss sich um die Gesellschaft zur Gerwi handeln, da die Gesellschaft zu Schuhmachern zu diesem Zeitpunkt nicht mehr existiert.

geredet worden»²². Besonders Rechtsverletzungen und Revolutionen wecken das Interesse der jungen Geschichtsforscher. An diesen historischen Beispielen lassen sich die Folgen des Verfalls der politischen Tugend konkret aufzeigen. Ausgehend von der Feststellung Montesquieus, dass zu gewissen Zeiten auch in den demokratischen Staaten Revolutionen nötig seien²³, bildet die Dialektik von Tugend und Laster die Hintergrundfolie der historischen Recherchen²⁴. So kommt Hans Rudolf Kramer in seiner «Geschichte der Revolutionen in der Regierungsform der Länder vom 17.ten Jahr Hundert bis auf jez» zum Ergebnis:

Sobald aber die [...] Tugend verschwindet, so bald bemächtigt sich der Ehrgeiz empfindlicher Herzen, und anstekender Geltgeiz schleicht sich in die Mitte des Volkes ein – Die Gegenstände, die man vorher liebte, liebet man nicht mehr. Man ware frey mit den Gesetzen, jez will man es gegen ihre Stimmen seyn. [...] Ehedem machten die privat Güter den öffentlichen Schatz aus. Aber dann wird der öffentliche Schatz zum privat gut jedes Particularen gemacht, die Republic gleichet einem Raubnest, und ihre Stärke bestehet in der Gewalt einiger Bürger und der ausgelassenheit aller²⁵.

²² *Ibid.*, p. 132; die Aufzählung Füsslis enthält noch weitere brisante Themen, etwa wenn «Cramer verneint, dass es mit dem Begriff eines christlichen Freystaates übereinstimme, dass er Leibeigne habe, oder auch sich Leibeigenschaften bezahlen lasse». Cf. *ibid.*, p. 133.

²³ Diese Argumentationsfigur ist in politische Pamphleten im späten 18. Jahrhundert erneut anzutreffen, so etwa im 1791 von Pfarrer Joseph Anton Sutter verfassten «Politischen Bauern Catechismus». Cf. Fabian Brändle, *Demokratie und Charisma. Fünf Landsgemeindekonflikte im 18. Jahrhundert*, Diss. Basel, Zürich, Chronos, 2005, p. 311; ferner in den von Verbannten im Zusammenhang mit dem Stäfner Handel verfassten «Materialien zur Geschichte des Kantons Zürich.» Cf. Rolf Graber, «Kollektive Lernprozesse. Zur Bedeutung republikanischer Vorstellungen in Stadt und Landschaft Zürich im ausgehenden 18. Jahrhundert», in, *Republikanische Tugend. Ausbildung eines Schweizer Nationalbewusstseins und Erziehung des neuen Bürgers. Akten des 16. Kolloquiums der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften*, M. Böhler, E. Hofmann, P. H. Reill, S. Zurbuchen (Hg.), Genève, Slatkine, 2000, p. 218-219.

²⁴ Zur Dialektik von Tugend und Korruption cf. Daniel Tröhler, «Commerce und Reichtum im radikal-politischen Republikanismus-Diskurs der Moralisch-politischen und Historischen Gesellschaft in Zürich 1762-1764», in: André Holenstein, Béla Kapossy, Danièle Tosato-Rigo und Simone Zurbuchen (Hrsg.), *Reichtum und Armut in den schweizerischen Republiken des 18. Jahrhunderts. Akten des Kolloquiums vom 23-25. November 2006 in Lausanne*, Genève, Éditions Slatkine, Travaux sur la Suisse des Lumières, 12», 2010, p. 139-148, allgemein auch John G. A. Pocock, *Die andere Bürgergesellschaft. Zur Dialektik von Tugend und Korruption*, Frankfurt, Campus, 1993.

²⁵ ZBZ Ms. G 219.7: *Geschichte der Revolutionen in der Regierungsform der Länder vom 17.ten Jahr Hundert bis auf jez* (1768), p. 3.

Der Autor untersucht anschliessend die sozialen und politischen Verhältnisse in den Ländern. Den theoretischen Ansatzpunkt für seine Analyse bildet der radikale städtische Republikanismus. Besonders aufschlussreich sind seine Ausführungen zu den Zuständen in Uri:

Uri, der erste von den Frey Staaten Helvetiens, die sich durch Muth, Unerschrockenheit, Klugheit und Einigkeit von dem Trukenden Joch der Tyrannen Loos geschwungen und also in den Edlen Stand der Freyheit und unabhängigkeit versezt haben, ist seit dem ersten Helvetischen Bund ein Democratischer Canton, der von wenig inneren Unruhen bis auf unsere zeiten geplaget worden, in dem es die so genannten Herren daselbst durch allerhand Politische Kunstgriffe noch so weit gebracht, dass das Volk aus forcht und Blödsinn bis dahin immer nach ihrem gutduncken gehandelt, und dermahlen noch handelt und ob es gleich die Landsgemeine einmahl wagte, zuerkennen, dass alle schulden des Landes getilget seyn solle(n), so brachten es die Herren durch ihre Politic bald wiederum dahin, dass diese Erkantnuss wieder zerrissen wurde. Diess zeigt ziemlich deutlich, dass der Landmann daselbst in einer solchen Abhängigkeit von dem Magistrat, dass so lang dieser unter sich selbst einig ist, wenig unruhen in diesem Canton zu beförchten sind²⁶.

Neuere sozialhistorische Untersuchungen vermögen diese Einschätzung zu bestätigen²⁷. Philipp Arnold hat die politischen Loyalitätsdispositionen und Disziplinierungsmechanismen durch Verschuldung, ökonomische Abhängigkeit und religiöse Alltagspraxis eindrücklich aufgezeigt²⁸. Kramers Ausführungen gehen allerdings noch einen Schritt weiter. Anknüpfend an die Befreiungsmymen und die Heldentaten der Vorväter kann er die Entwicklung in Uri als Verfall der politischen Tugend interpretieren und damit die Entwicklung aus der Perspektive des von Bodmer inspirierten Republikdiskurses analysieren. Ausgehend von der Argumentationsfigur, dass auch Revolutionen in demokratischen Staaten notwendig seien, diskutiert er die Frage, ob dies auch für die Landsgemeindekantone zutreffe:

In dessen wird es auch die klugste Politic in einem Democratischen Staat niemahls so weit bringen, dass man bey [der] usurpirten Gewalt gänzlich sicher keine Aufstände zubesorgen haben solte. Der Pöbel kan freylich

²⁶ *Ibid.*, p. 4 s.

²⁷ Cf. Urs Kälin, *Die Urner Magistratsfamilien. Herrschaft, ökonomische Lage und Lebensstil einer ländlichen Oberschicht, 1700-1850*, Zürich, Chronos, 1991; Philipp Arnold, *Almosen und Allmenden. Verarmung und Rückständigkeit in der Urner Markgenossenschaft, 1798-1848*, Zürich, Chronos, 1994.

²⁸ *Ibid.*, p. 128 ss. u. 252.

nach und nach in Slavische unthätigkeit eingewieget werden und durch Despotische Gewalt in beständiger furcht erhalten werden, aber dann darf auch nur ein gemeiner Mann, der seine Freyheit besser kennt und Herz und Muth genug hat, dieselbe öffentlich behaupten, unter dem volk aufstehen, so wird der ganze Staat in die Grässlichsten Unordnungen und fürchterlichsten Unruhen verwickelt, die ihn entweder wiederum in seine vorige Rechte einsetzen oder in gänzliche Slavery hintrüken²⁹.

Auch in diesem Fall nimmt Kramer gleichsam die Ergebnisse moderner Forschungsarbeiten vorweg. Fabian Brändle hat in einer tiefen Studie zu den Landsgemeindekonflikten in Schwyz, Zug und den beiden Appenzell gezeigt, wie es charismatischen Anführern immer wieder gelingt, eine populäre Opposition gegen die herrschenden Magistratsfamilien aufzubauen und die Oligarchen zu stürzen³⁰.

Kramers Ausführungen müssen allerdings noch in einem weiteren Kontext gesehen werden. Etwa ein Jahr bevor der Autor die Absenz der politischen Tugend in den «Helvetischen Freystaaten» für den Ausbruch von Revolutionen verantwortlich macht, beschäftigt eine reale Protestbewegung die politische Öffentlichkeit in der Stadt Zürich, nämlich die Unruhen in Genf im Jahr 1766³¹. Die dortigen Auseinandersetzungen zwischen Rat und Bürgerschaft und die Einschränkung der Rechte der Bürgerversammlung sorgen für heftige Diskussionen.³² Als der junge Theologiestudent Christoph Heinrich Müller in einem politischen Pamphlet für die Opposition in Genf Partei nimmt und eine drohende Militärintervention der eidgenössischen Schirmorte zugunsten der Genfer Ratsoligarchie kritisiert, ist für die Zürcher Obrigkeit die Toleranzgrenze überschritten. Sie entschliesst sich zu einer härteren Gangart gegen den Verfasser der Schrift und gegen die politische Jugendbewegung³³. Das repressivere Vorgehen bekommt auch die «Helvetisch-vaterländische

²⁹ ZBZ Ms. G 219,7: «Geschichte der Revolutionen in der Regierungsform der Länder vom 17.ten Jahr Hundert bis auf jez» (1768), p. 4-5.

³⁰ Brändle, *Demokratie und Charisma*, op. cit.

³¹ Zu den soziopolitischen Konflikten in Genf cf. Rudolf Braun, *Das ausgehende Ancien Régime in der Schweiz. Aufriss einer Sozial- und Wirtschaftsgeschichte des 18. Jahrhunderts*, Göttingen und Zürich, Vandenhoeck & Ruprecht, 1984, p. 264-267.

³² Zur Wahrnehmung Genfer Konflikte in Zürich cf. Rolf Graber, «'Aber sie sagten, dass sie keine Lumières haben wollten.' Bodmers Position im Zürcher Aufklärungsdiskurs am Beispiel des ‚Genfer Geschäfts‘ und des ‚Waser-Handels‘» in *Bodmer und Breitinger im Netzwerk der europäischen Aufklärung*, A. Lütteken und B. Mahlmann-Bauer (Hg.), Göttingen, Wallstein, 2009, p. 371-372.

³³ Zum Müller-Handel und dessen repressiver Bereinigung cf. Graber, *Öffentlichkeit*, op. cit., p. 90-92 und 101-106.

Gesellschaft zur Gerwi» zu spüren, indem die dort vermittelte politische Bildung und die kritische Analyse der vaterländischen Geschichte für die Aktion verantwortlich gemacht werden. Folge dieser Entwicklung ist ein vorsichtigeres Verhalten der Opponenten. Die jüngeren Mitglieder wagen nicht mehr an den Sitzungen teilzunehmen, während die älteren wegen der zunehmenden Radikalisierung fernbleiben. Diese Zustände weisen darauf hin, dass die Sozietät in den Jahren 1769/70 in eine schwere Krise gerät. Erst im Jahr 1771 erfolgt ein Neubeginn unter veränderten Vorzeichen. Die politische Neuausrichtung kommt in einem Vortrag vom 23. Juni 1773 zum Ausdruck. Der Referent betont,

dass Euere Menschen nicht durch raisonniren sondern durch thatsachen-, nicht durch einzelne handlungen, sondern durch an einander fortgehende zweckmässige einrichtungen und uebungen so gut und so weise gemacht werden können, als Ihr sie in Euerer republic nur immer nöthig haben möget. Er [gemeint ist der tugendhafte Bürger, R.G.] wird also seinen ganzen plan auf die erziehung Euerer Jugend einschränken und es unbegreiflich finden, wenn nicht alle Welt dieses Mittel als den einigen weg erkennen will, durch den man dem geist eines volks gerade diejenige gestalt und Sittlichkeit geben kann, die zur erziehung des Politischen plans durchaus notwendig ist³⁴.

Nicht mehr das kritische Raisonement in den Gesellschaften und die daraus resultierenden politischen Aktionen werden als Mittel gesellschaftlicher Veränderung angesehen, sondern die Erziehung³⁵. Damit werden die politischen Umsturzpläne begraben und die Realisierung des «Politischen plans» auf die nächste Generation verschoben. Der grösste Teil der radikal-patriotischen Mitglieder der Sozietäten der 1760er Jahre arrangiert sich mit den bestehenden Verhältnissen und macht in Kirche und Staatsdienst Karriere³⁶.

³⁴ ZBZ Ms G 218, Nr. 11: «Über politische Erziehung», copiert 23. Juni 1773, Verfasser unbekannt, p. 13 s.; cf. auch Zehnder Stadlin, *Pestalozzi, op. cit.*, p. 293.

³⁵ Johann Georg Sulzer hat in einem Brief vom 17. September 1765 diese Option schon früher angedeutet: «Von Ihrer Gesellschaft auf der Gerberzunft erwarte ich erst alsdann die besten Früchte, wenn sie zu der Zeit noch bestehen wird, da die Mitglieder Männer und Väter geworden; denn es scheint, dass doch die Erziehung das gewisseste Mittel sei, den Sitten einen andern Schwung zu geben.» Zit. nach Usteri, *Die Zünfte zur Gerwi und zur Schuhmachern, op. cit.*, p. 186.

³⁶ Von den ehemaligen Mitgliedern der Historisch-politischen Gesellschaft auf der Schuhmachern sitzen 1795 55,2 % im Grossen Rat, 41,4 % im Kleinen Rat und 31,0 % bekleiden eine Obervogtstelle. Cf. Graber, *Öffentlichkeit, op. cit.*, p. 123.

**LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE SCHINZNACH
D'APRÈS SINNER DE BALLAIGUES :
UNE CRITIQUE EN MIROIR DE LA SUISSE DES LUMIÈRES**

Si la Suisse peut à bien des égards être considérée comme un laboratoire des Lumières européennes, on peut dire de la Société helvétique de Schinznach qu'elle est, elle aussi, une sorte de laboratoire où se jouent les grands principes des Lumières helvétiques. La Société helvétique est fondée en 1761 à l'initiative du bâlois Isaak Iselin (1728-1782), du médecin zurichois Hans Caspar Hirzel (1725-1803), du lucernois Joseph Anton Felix von Balthasar (1737-1810) et du juriste bernois Daniel von Fellenberg (1736-1801). Profitant d'un climat intellectuel et social propice à l'essor des Sociétés savantes, comme la Société économique de Berne (*Oekonomische Gesellschaft Bern*) ou la Société de physique de Zurich (*Naturforschende Gesellschaft*), la Société helvétique de Schinznach réunit tout ce que la Suisse des Lumières compte alors comme esprits éclairés¹. Issus de cantons différents, d'origines sociales différentes, et ne partageant pas la même confession, ces hommes se rassemblent chaque année au mois de mai, à Schinznach, au bord de l'Aar, au pied du château des Habsbourg. La Société helvétique se donne pour but de promouvoir la paix et la concorde entre tous les Confédérés. Elle est ainsi avant tout pensée comme un espace où se discutent les principaux problèmes qui touchent la Suisse de l'Ancien Régime, et d'où doivent émaner des projets de réformes pour une société jugée figée².

¹ Voir la Préface de ces Actes pour la Société économique de Berne. Fondée en 1746 par Johannes Gessner, la Société de physique de Zurich est une véritable société savante. Les activités y sont centrées sur l'étude des sciences naturelles, l'histoire naturelle, les mathématiques, l'art de la médecine et la technologie.

² La Société helvétique s'assemble régulièrement de 1761 à 1797. Selon le *Dictionnaire historique de la Suisse* (désormais abrégé en *DHS*), elle « fut reconstituée en 1807, mais elle se transforma peu à peu en assemblée populaire du mouvement libéral,

« Trop longtemps, l'histoire suisse du XVIII^e siècle a eu les yeux rivés sur la seule stabilité de cette société, qu'elle a interprétée comme telle »³. L'image d'une Suisse unie dans une volonté de dépasser ses différences pour se forger une identité collective relèverait-elle alors en partie du mythe ? Il faut certes convenir que la Suisse des XIII cantons, à la fin du XVIII^e siècle, est un pays politiquement décentralisé, pour ne pas dire désuni. Les différents gouvernements cantonaux fonctionnent de façon très indépendante et prennent en règle générale, la forme d'une oligarchie patriarcale, où le pouvoir reste aux mains des grandes familles patriarcales. En outre, la Suisse est toujours déchirée par le conflit confessionnel entre cantons catholiques et protestants. Ajoutons à cela des dissensions à l'intérieur même des cantons, où le climat se fait, au cours du XVIII^e siècle, de plus en plus critique à l'encontre du mode de vie et des institutions héritées de l'Ancien Régime, et on comprend bien le contexte conflictuel dans lequel est créée la Société de Schinznach⁴.

Jean Rodolphe Sinner de Ballaigues (1730-1787), bibliothécaire et bailli bernois, se montre d'ailleurs ouvertement sensible aux mouvements qui agitent cette fin d'Ancien Régime. La nouvelle crise politique que traverse la république de Genève dans les années 1760 lui inspire notamment une lettre adressée à Voltaire :

Il me semble que l'inquiétude gagne assez tous les gouvernements ; et cette fièvre annonce un corps malade. [...] J'ai vu des républicains jaloux de leur liberté ; et qui s'alarment de tout ; c'est un bien si sujet à être volé

puis radical, avant de disparaître à nouveau en 1858». La Société de Schinznach inspire ensuite, en 1914, la « Nouvelle Société helvétique », qui fusionna enfin, en 2007, avec « Rencontres suisses – Treffpunkt Schweiz », une association civique créée en 1945 (voir *Dictionnaire historique de la Suisse*, articles « Société helvétique » et « Nouvelle Société Helvétique », à l'adresse www.dhs.ch).

³ Rudolf Braun, *Le Déclin de l'Ancien Régime en Suisse : un tableau de l'histoire économique et sociale au 18^e siècle*, Lausanne, En bas, 1988, p. 10.

⁴ De nombreuses études historiques relèvent la situation de déséquilibre dans laquelle se trouve le pays en cette fin d'Ancien Régime : « Tandis qu'une partie des États suisses étaient dévorés par de mesquines rivalités de familles et de personnes, de véritables mouvements révolutionnaires, des *insurrections de droits et de liberté* éclataient successivement dans d'autres cantons et dans plusieurs des États alliés du corps helvétique. Ces insurrections locales avaient une cause commune, la *prépondérance excessive d'une ville ou d'un petit nombre de familles*. » (Alexandre Daguét, *Histoire de la Confédération Suisse depuis les temps anciens jusqu'en 1864*, Lausanne, Delafontaine et Rouge, 1865, p. 450). Ou encore ce jugement moins partisan mais tout aussi clair : « Le XVII^e siècle avait été pour la Suisse une période de réaction politique, d'intolérance religieuse, et de recul intellectuel. [...] Dès le commencement du siècle, qui devint le *Siècle des Lumières*, un profond changement s'opéra dans les esprits et dans les mœurs. » (Paul-Othon Bessire, *Berne et la Suisse*, Librairie de l'État de Berne, 1953, p. 156.)

qu'il n'est pas étonnant qu'on cherche à le garder avec soin ; les peuples esclaves sont tranquilles ; mais l'engourdissement fait l'effet du repos⁵.

Si elle ne nous dit rien sur le climat qui règne à Berne, ni sur la façon dont Leurs Excellences réagissent face aux nouvelles des agitations genevoises, cette lettre suggère néanmoins le trouble qui s'empare d'un savant inquiet devant l'évolution de la situation politique de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Élitisme, problèmes politiques et même division religieuse, ce sont pourtant ces mêmes divisions qui touchent la Société helvétique de Schinznach. La description critique et pleine d'ironie que nous en donne Sinner de Ballaigues dans un morceau inédit de son *Voyage historique et littéraire en Suisse occidentale* est à ce titre digne d'intérêt. Comme dans le reste de son ouvrage paru à Neuchâtel, en deux tomes, en 1781, puis en 1787, l'auteur, sous le couvert d'un récit historique, cache en réalité un discours désabusé sur les institutions qui régissent la Suisse de l'Ancien Régime. Les lignes consacrées à la Société helvétique de Schinznach s'inscrivent dans le cadre d'une critique « en miroir ». Une lecture attentive de la description de Sinner montre en effet que, sous la plume de notre bailli, l'histoire de la Société de Schinznach devient en réalité une mise en abyme de la Suisse de l'époque et de ses problèmes.

Le passage qui traite de Schinznach aurait dû figurer dans un troisième tome qui n'a jamais été publié. Cet extrait de 18 pages manuscrites, qui voit Sinner longer les rives de l'Aar de Schinznach à Baden, se présente comme tout le reste de l'ouvrage du bailli : il s'agit d'un texte qui passe d'une description historique à un récit anecdotique, procédé qui lui permet de dresser un portrait particulièrement corrosif de ce qu'est devenue cette société à la fin des années 1770⁶. Mais si l'on comprend que Sinner, comme la plupart de ses contemporains, puisse se montrer sévère à l'égard des institutions bernoises ou helvétiques, il est plus difficile de comprendre pourquoi il s'attaque à une Société qui prétend les réformer, ce d'autant

⁵ D13317, Jean-Rodolphe Sinner à Voltaire, Berne, 24 mai 1766.

⁶ Jean-Daniel Candaux relève déjà ce goût pour l'anecdote chez Sinner. Il ne va toutefois pas jusqu'à accorder une dimension critique à son ouvrage (J.-D. Candaux, « La Suisse bernoise de Sinner de Ballaigues », in Michèle Crogiez Labarthe, Sandrine Battistini et Karl Kürtös (éd.), *Les Écrivains suisses alémaniques et la culture francophone au siècle : actes du Colloque de Berne, 24-26 novembre 2004*, Genève, Slatkine, 2008, p. 139-146). Henri Perrochon ne dit pas autre chose : « Ses deux livres sont une suite d'observations ; il n'aspire point à la somme ni au dictionnaire. [...] Ce dont Sinner parle, il l'a vu » (H. Perrochon, « Le *Voyage* de Sinner de Ballaigues : introduction à notre histoire littéraire », *Études de lettres, Bulletin de la société des études de lettres* n° 37, Lausanne, s.n., 1^{er} janvier 1939, p. 57-81).

plus qu'il y a lui-même adhéré. Quel portrait dresse-t-il alors de la Société helvétique de Schinznach et de son idéal de paix, et comment met-il ainsi le doigt sur les problèmes et les dangers de cette réunion ? Enfin, quelle image de la Suisse ressort de cette description ?

UN MANUSCRIT INÉDIT DU *VOYAGE* DE SINNER

Le *Voyage* décrit par Sinner part de Bâle. Dans le tome 1, l'auteur longe le Jura et traverse le Pays de Vaud, alors bernois, pour s'arrêter aux portes de Genève. Dans le tome 2, il décrit longuement Genève et ses environs, avant de longer les rivages du Lac Léman, de passer par Lausanne, puis de remonter le long de la Broye après un rapide détour au pied des impressionnantes montagnes du Valais. La description de Sinner prend fin, au terme du deuxième et dernier tome édité, dans la ville de Fribourg. Un parcours plus long avait été annoncé dans le *Nouveau Journal helvétique* de novembre 1779. Sinner aurait ainsi dû encore évoquer les villes de Berne, Soleure, Zoug, Aarau, Lucerne et Schinznach. Cette suite n'a jamais été livrée par Sinner, pour des raisons encore non élucidées⁷. Outre, bien évidemment, le passage sur Schinznach, qui aurait dû intervenir à la fin du *Voyage* de Sinner, ainsi que nous le montre le trajet prévu dans le *Nouveau journal helvétique* de 1779⁸, seuls quelques passages choisis sur Berne ont depuis été publiés, en 1856, par Félix Bovet⁹.

Nous avons trouvé à la Burgerbibliothek de Berne un recueil probablement factice de brouillons manuscrits du *Voyage historique et littéraire en*

⁷ Félix Bovet raconte que Sinner aurait abandonné la rédaction de son ouvrage après une discussion avec l'abbé Raynal. Celui-ci lui aurait alors déclaré que son ouvrage était simplement « pas mal pour un bernois ». Sinner, qui se piquait d'être parfaitement francophone, se serait vexé et aurait « relégué les deux fatals volumes dans le coin le plus obscur de sa bibliothèque. » (F. Bovet (éd.), *Berne au XVIII^e siècle : extrait d'un volume inédit du Voyage dans la Suisse occidentale de J.-R. Sinner de Ballaigues*, Bern, Dalp, 1853). Pour d'autres ce serait la maladie qui, en plus d'avoir poussé Sinner à renoncer à sa charge de bailli de Cerlier en 1781, l'aurait simplement empêché d'achever son travail (Henri Perrochon, *Évasion dans le passé romand*, Payot, Lausanne, 1941, p. 170-172). Des éléments de correspondances trouvés dans les archives de la Société typographique de Neuchâtel permettent de relever en outre le perfectionnisme dont fait preuve Sinner lors de la rédaction de son texte. Incapable physiquement de revoir ses épreuves, il aurait simplement refusé de les donner à imprimer.

⁸ *Nouveau Journal helvétique ou Annales littéraires et politiques de l'Europe, & principalement de Suisse*, Neuchâtel, STN, novembre 1779, p. 73-99. Le trajet décrit deux ans avant la première publication ne prévoyait que deux tomes, mais un tour de la Suisse occidentale jusqu'à Zurich. Le passage sur Schinznach aurait dû se trouver au début du chapitre 25 (sur 28) du tome 2.

⁹ Bovet (éd.), *Berne au XVIII^e siècle*, op. cit.

Suisse occidentale de Sinner. Il comporte, outre les deux tiers du texte publié, une suite inédite. Il s'agit d'un recueil manuscrit de 18 pages, dont 16 sont vraisemblablement de la main d'un copiste avec corrections autographes de Sinner de Ballaigues. Les 2 dernières pages sont bien des autographes de notre bailli, vraisemblablement ajoutées plus tard, comme l'indique le contenu du texte. Le premier passage, celui de la main du copiste, doit ainsi être postérieur à la dernière visite de Sinner à Schinznach – il y est allé trois fois, en 1765, 1774 et 1776¹⁰ – tandis que la partie ajoutée à la main par Sinner est ultérieure à 1780. Elle mentionne le déménagement des réunions de la Société helvétique à Olten, déménagement qui intervient en 1780. C'est surtout la première partie, une copie avec des corrections autographes de Sinner, qui est la plus intéressante. Car il s'agit d'une partie relativement longue et d'un stade plus abouti du texte, celui-ci ayant alors déjà fait l'objet d'une relecture. Surtout, ce passage laisse entrevoir l'atmosphère de crise que traverse la Société helvétique dans le courant des années 1770.

L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE D'APRÈS SINNER : DE L'ANEC DOTIQUE AU CRITIQUE

La description du cadre dans lequel s'intègre la Société helvétique commence pourtant de façon tout à fait idyllique :

Les bains situés au bord de l'Aar sont célèbres par leurs vertus dans la guérison des anciennes plaies, et des maladies arthritiques, les sources des eaux minérales sont placées au milieu de l'Aar, d'où on les élève par des pompes, ces bains sont principalement fréquentés par les zurichois, dont la capitale n'en est éloignée que de sept lieues et qui s'y rendent bien plus vite en s'embarquant sur la Limat, qui sort du Lac de Zurich et va se réunir à l'Aar a deux petites lieues de Schinznach. Ce lieu est devenu remarquable par l'établissement d'une société patriotique qui s'y assemble chaque printemps. Nous allons dire quelque chose de son origine¹¹.

Cette introduction est typique de l'approche de Sinner. Tout au long de son *Voyage*, il utilise la route qu'il suit pour entrer dans un tableau, y décrire d'abord la beauté du paysage dans lequel s'inscrivent ensuite des faits historiques connus, suite de quoi il peut passer dans le registre de

¹⁰ François de Capitani; Ulrich Im Hof, *Die Helvetische Gesellschaft: Spätaufklärung und Vorrevolution in der Schweiz*, Frauenfeld, Huber, 1983, p. 162.

¹¹ Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X 100, f° 3. Numérotation continue du manuscrit du f° 3 jusqu'à la fin au f° 20.

l'anecdotique où se développent ses réflexions personnelles. Il nous emmène ainsi tranquillement au cœur de sa critique, à ce qu'il souhaite réellement nous dire. Ici, bien que Schinznach soit effectivement connu pour ses bains et leurs bienfaits, ce n'est vraisemblablement pas ce qui intéresse Sinner. Ces bains sont un prétexte pour aborder la question de la Société helvétique.

Cette société pourtant, Sinner prétend vouloir nous la présenter d'abord de façon superficielle. Il dit en effet ne vouloir se concentrer que sur l'aspect historique de la Société helvétique, pour nous présenter d'abord son origine. Sinner va aussi nous présenter les buts et les principaux protagonistes de cette Société et en décrire le fonctionnement interne, ainsi que les débats qui la nourrissent. Remarquons qu'il ne parle pour l'instant que « d'une société patriotique », et non de « la Société helvétique ». Peut-être s'agit-il d'une approche analogue à sa description des lieux, qui lui permet d'arriver en douceur au cœur du sujet ? ou alors juge-t-il tous ses lecteurs contemporains aptes à saisir une nuance ? Toujours est-il que d'une part, l'article indéfini a pour effet de ramener la Société helvétique au rang des autres sociétés savantes de la Suisse du XVIII^e siècle. D'autre part, l'adjectif « patriotique », qui renvoie certes au programme de la société, n'est pas synonyme d'« helvétique » : un patriote peut en effet aussi bien être bernois que lucernois, zurichois, ou même suisse. Parler d'une « société patriotique » pour une société qui entend défendre l'union entre confédérés, c'est déjà marquer une distance entre les buts qu'elle s'est fixés et leur réalisation. Cette impression est renforcée par les corrections qui figurent dans la version manuscrite : les qualificatifs « helvétique » appliqué à « zèle » et « patriotes » appliqué à « Suisse » sont biffés par l'auteur¹². Cette description ne relève-t-elle pas, dès le début, du registre de la critique ? Sinner ne se contente pas de relayer, sur le plan historique, les activités d'une société qui a pourtant rendu Schinznach « remarquable ». En parlant « d'une société patriotique », il bascule dans un autre registre qui lui permet, dès le début de sa présentation, de s'interroger sur l'ambiguïté de la notion de patriotisme, chère aux initiateurs de la Société¹³.

La distance critique que prend Sinner avec la Société trouve alors deux explications : soit il s'agit d'un moyen pour marquer une distance avec une société dont les activités sont mal vues auprès de Leurs Excellences

¹² Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X. 100, f° 4. Voir Transcription *infra*.

¹³ Voir à ce propos Karl Morell, *Die Helvetische Gesellschaft: aus den Quellen dargestellt*, Winterthur, Gustav Lüde, 1863.

bernoises. Sinner atténuerait ainsi la portée polémique de son texte, et réduirait du même coup les risques de voir son ouvrage aux prises avec la censure. Soit il s'agit tout simplement pour notre savant bernois de montrer son désaccord avec les activités de la Société de Schinznach. Une analyse de sa présentation historique nous permettra de mieux comprendre ce que notre bailli cherche à nous dire :

Monsieur Iselin de Bâle, connu par ses vertus et ses écrits philosophiques, le docteur Hirzel de Zurich, médecin aussi estimable par son savoir que par son zèle, et deux ou trois de leurs amis conçurent en 1761 le premier projet d'assembler annuellement à Schinznach des Suisses dont le but serait de cimenter l'union et l'amitié helvétique, et de resserrer des liens que la politique, l'éloignement, la diversité du culte et l'intérêt même ne tendent que trop à dissoudre¹⁴.

Ces quelques lignes contiennent presque tout ce que Sinner présente d'historique au sujet de la Société helvétique. L'auteur s'en tient à une présentation floue des initiateurs : seuls Hans Caspar Hirzel et Isaak Iselin sont nommés. Sinner ne mentionne ni le Lucernois von Balthasar, ni le Zurichois Salomon Gessner (1730-1788), ni le Bernois von Fellenberg, autant d'influents intellectuels suisses de la fin de l'Ancien Régime qui ont pourtant participé à la création de cette société¹⁵. Si Sinner montre tant de réserve, c'est sans doute aussi parce qu'au moment où il écrit son texte, certains gouvernements cantonaux ont déjà déconseillé ou interdit à leurs membres de fréquenter la Société de Schinznach. C'est le cas de Berne en 1767, et de Lucerne en 1769¹⁶.

Si Sinner passe rapidement sur les détails de la création de la Société, c'est pour mentionner tout de suite ce qui lui semble important : la problématique du manque d'unité des institutions helvétiques qu'il peut désormais aborder sous le couvert d'une description objective des activités de

¹⁴ Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X. 100, f° 4.

¹⁵ Joseph Anton Félix von Balthasar est un jésuite, patricien lucernois. Daniel Fellenberg est membre de cette jeune garde patricienne qui cherche à repenser les institutions bernoises au cours du dix-huitième siècle. Outre à la création de la Société helvétique de Schinznach, le juriste participe au Café littéraire de Berne, à la Société des citoyens de Berne, à la Société économique de Berne, ainsi qu'à l'Institut politique. Salomon Gessner est resté célèbre pour ses travaux d'éditeur (voir *DHS, op. cit., ad vocem*).

¹⁶ Art. «Société helvétique» in *DHS, op. cit.* Il semble également que l'évêque de Lausanne ait interdit à ses paroissiens la fréquentation des rendez-vous de Schinznach. Il semble par ailleurs que la mise en garde du Petit Conseil bernois n'ait pas vraiment été suivie d'effets (de Capitani et Im Hof, *Die Helvetische Gesellschaft, op. cit.*, p. 43).

Schinznach. Il est en effet question non seulement du manque d'unité de la Suisse sur le plan politique et géographique, mais surtout du conflit entre les confessions, sujet particulièrement sensible dans l'Ancien Régime. Il s'agit également d'un sujet important aux yeux de Sinner, puisque dans tout son *Voyage* il s'attache à faire ressortir les mérites de la religion catholique, notamment pour ce qui concerne les arts et les sciences, tout en montrant la barbarie des premiers réformés. Ce qui, pour un patricien bernois protestant, a de quoi surprendre. On comprend alors que Sinner partage plus d'une affinité avec la Société helvétique :

On vit en 1765 le Prince Louis de Wurtemberg, qui s'était retiré à Lausanne depuis quelques temps, prendre part aux douceurs d'un rendez-vous unique en son espèce. Ce fut là qu'oubliant sa grandeur et son ruban bleu, et son Saint-Esprit, il vécut quelques jours en Helvétie, et goûta les plaisirs de l'égalité. Jamais on n'oubliera cette assemblée composée de tant d'hommes célèbres et intéressants. On y vit le grand mathématicien Daniel Bernoulli, le poète Salomon Gessner, l'éloquent et ardent prédicateur Lavater, devenu célèbre par la Science physionomique que son imagination a créée, et dont on admire l'idée en refusant d'y croire, sans parler de quantités d'autres hommes remarquables par leurs lumières et leurs vertus. Voilà quel fut le fond de l'assemblée de 1765. On resta trois jours ensemble dans l'effusion de l'amitié et de la candeur. Le Prince de Wurtemberg fut reçu membre de la Société, on le vit à table ayant à ses côtés le paysan Klyjogg, connu sous le nom du Socrate rustique, depuis que le docteur Hirzel en a fait le héros d'un Tableau de l'économie rurale. La situation des bains ajoute à l'intérêt de cette assemblée, un joli bois de hêtres dont l'ombre offre une fraîcheur agréable et inspire à l'âme une douce mélancolie. On voit au midi une colline escarpée où du milieu des rochers et des ronces s'élèvent les masures du château de Habsbourg, ancienne demeure de la plus grande maison de l'Europe. Quelques vieux châteaux des environs, des prairies fertiles, la chaîne du mont Jura, qui vient se terminer à la rive septentrionale de l'Aar, tout contribue à rendre ce lieu infiniment intéressant¹⁷.

Sinner, présent lors de cette réunion de 1765, décrit une sorte de société idéale, où l'égalité et la fraternité seraient la règle, loin des différences de classes et de religion. Cette société possède un territoire, « l'Helvétie », une sorte de religion, « l'égalité », et des habitants, les « helvétiques », dont on n'exclut « aucun honnête homme ». On y voit ainsi un prince se dépouiller de son titre et de sa religion pour parler économie rurale et progrès agronomiques avec un paysan élevé au rang

¹⁷ Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X. 100, f° 5-6.

de philosophe. On y voit aussi un mathématicien, un poète et un pasteur réunir leurs vertus au service de l'unité et de la concorde helvétique, le tout dans une atmosphère de « candeur » et dans un paysage idyllique, qui n'est pas sans évoquer les origines bibliques et le jardin d'Eden. Notre bailli propose-t-il ici l'éloge d'une forme de sagesse pratique à la fois populaire et spontanée, conformément au modèle vanté par Hans Caspar Hirzel dans son *Socrate rustique* ?¹⁸ ou l'accumulation des anecdotes permet-elle de renvoyer la Société helvétique du côté de l'invraisemblable, en pleine utopie ?

On peut déjà remarquer que le mal n'est pas très loin : « au milieu des ronces » se dressent en effet « les mesures du château de Habsbourg ». Cette image rappelle que c'est l'unité entre les cantons qui a permis à la Suisse de s'émanciper de la tutelle des Habsbourg et de prendre son destin en main, mais elle rappelle surtout que la désunion est un danger encore présent. Sinner présente tellement d'éléments qui relèvent d'une forme de mythologie que l'on ne peut s'empêcher de penser qu'il rejette cette réunion de 1765 au rang des vieux souvenirs et qu'il prend désormais ses distances avec ce passé idéalisé. Cette impression est encore renforcée par l'emploi du passé simple, qui évoque la double ambition, à la fois *historique et littéraire*, du voyage de Sinner. La littérarité du passage est ici indiquée, c'est-à-dire la distance instaurée par l'auteur dans le récit par rapport au statut proprement historique de son texte.

STATUT DE LA SOCIÉTÉ DE SCHINZNACH : ENTRE SOCIÉTÉ ET ACADEMIE

Notre bailli ne tarde pas à préciser le sens de sa critique. En plus des difficultés de politique extérieure auxquelles la société doit faire face, Sinner relève des fortes discordances au sein même de la Société helvétique :

Si l'année 1765 fut intéressante par le nombre et la qualité de ceux qui s'y trouvèrent, elle le fut aussi par la nature de ses délibérations, et par un orage qui sembla menacer ses fondements. On traita la question si la Société devait étendre son plan et, se formant en académie, publier des mémoires relatifs au bien de la patrie et à tout ce qui paraîtrait utile en ce genre¹⁹.

¹⁸ Hans Caspar Hirzel, *Le Socrate rustique ou description de la conduite économique & morale d'un paysan philosophe*, traduit de l'allemand de M. Hirzel, premier médecin de la République de Zurich, par un Officier Suisse au service de France, Lausanne, François Grasset, 1777.

¹⁹ Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X. 100, f° 10-11.

Au royaume de l'égalité et de la concorde, il y a donc également de l'« orage », et c'est ce qu'indique ce débat semble-t-il houleux entre des académiciens d'une part, et ceux qui veulent que la Société helvétique reste avant tout une société qui tire sa légitimité du bon sens pratique de ses membres, même les moins savants. Déjà lors de cette réunion presque mystique de 1765 à laquelle Sinner avait participé, une distance par rapport à l'idéal poursuivi par la Société helvétique et à la façon de le partager avec la population commençait à se faire sentir. Derrière le débat décrit par Sinner entre ceux qui souhaitent transformer la Société en une sorte d'académie et ceux qui souhaitent la laisser telle qu'à son origine²⁰, il n'est pas question que d'élitisme des uns face à la sagesse populaire des autres. La difficulté soulevée touche au cœur même des principes de la Société helvétique. Elle reste pour notre auteur, avant tout, une société de gens savants, même si ses membres se réunissent sous l'apparence de la simplicité. Sinner, d'ailleurs, le montre bien dans la suite de son texte : le discours contre l'académisme est tenu par un lecteur de Thucydide et de Démosthène, dont le discours s'inspire de Rousseau²¹. Le propos de cet orateur, anonyme par ailleurs, n'est donc pas issu d'une connaissance innée ou d'une sagesse pratique, mais de lectures savantes.

Il ne s'agit pas de faire de Sinner un fervent démocrate, mais de montrer qu'il pose déjà un regard critique sur la Société helvétique : il semble suggérer qu'il y a contradiction à refuser de faire de la Société helvétique une véritable académie savante. La question de l'académisation de la Société est, dans le texte de Sinner, liée à celle de la publication des résultats des débats qui s'y déroulent. Certes la Société publie « les actes de l'assemblée, avec les noms des associés, et ceux des membres nouvellement reçus [dans lesquels] on trouve quelques résolutions ou règlements nouveaux »²², mais il n'existe d'après Sinner aucun compte rendu du contenu des discussions savantes qu'elle promeut.

La question semble en réalité plus complexe : « un secrétaire avait pour tâche de publier le contenu des débats. Les allocutions du président et les délibérations reflètent la diversité des préoccupations de la Suisse

²⁰ Sur ce débat, voir Ulrich Im Hof, *Die Helvetische Gesellschaft: Die Entstehung einer politischen Öffentlichkeit in der Schweiz*, Frauenfeld, Huber, 1983, p. 39 ss.

²¹ Notre bailli n'est pas un fervent admirateur de Jean-Jacques Rousseau, dont il critique notamment les thèses qui touchent à l'éducation (Sinner de Ballaigues, *Essay sur l'éducation publique*, s.l., s.n., 1765, p. 11 : « Mais enfin, quand il y aurait des hommes capables de conduire un écolier mieux que cela, quand ils auraient tous les talents du Précepteur d'Emile, en trouverez-vous un pour vous, de cette espèce d'homme ? »).

²² Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X. 100, f° 10.

des Lumières. Elles concernaient en particulier l'amélioration des conditions de vie »²³. Les statuts de la Société, qui datent de 1766, prévoient un compte rendu pour le moins minimaliste²⁴. L'enjeu, lors de cette réunion de 1765, était donc de parvenir à dépasser ce cadre pour doter les réunions d'un organe de diffusion qui participe à la reconnaissance scientifique des réunions de Schinznach d'une part, et qui assure la transmission des progrès au sein de la société.

Le débat prend encore une autre dimension lorsqu'on l'aborde du point de vue pédagogique. Sinner a rédigé un ouvrage de pédagogie, dans lequel il prône les bienfaits d'une éducation publique adaptée²⁵. Les débats de Schinznach présenteraient alors d'indéniables atouts dont il serait regrettable de se priver. Ainsi, lorsqu'il prétend que la Société helvétique ne fait pas la promotion des activités qui se discutent à Schinznach, Sinner ne nie-t-il pas un des buts fondateurs de cette société, qui est de contribuer à l'amélioration du bien-être général ? Bien plus, refuser des activités littéraires et savantes au nom d'un bon sens pratique qui serait déjà à la base même de ce que prétend être la Suisse, n'est-ce pas contradictoire ? N'est-ce pas, finalement, rendre inutiles les réunions de Schinznach, puisque les choses vont bien d'elles-mêmes ? En définitive, ce que Sinner met en avant, c'est l'esprit de clôture et d'inertie qui frappe la Société helvétique. Ce danger semble même pouvoir être transposé de la Société de Schinznach à la Suisse.

ENTRE CRISE POLITIQUE ET SCHISME RELIGIEUX

Un autre problème, bien plus grave, menace la Société helvétique : c'est la question confessionnelle qui se pose en effet, elle-aussi, sur les rives idylliques de l'Aar :

Plusieurs gouvernements Suisses interdirent à leurs citoyens de fréquenter à l'avenir ces assemblées. [...] Cette espèce de crise ne laissa pas de porter coup. Peu à peu les associés des cantons catholiques cessèrent de se rendre aux assemblées. Ils ont formé depuis une Société nouvelle qui s'assemble dans le canton de Schwyz et cette division ou espèce de

²³ « Société helvétique » in *DHS*, art. cit.

²⁴ Voir Im Hof, *Die Helvetische Gesellschaft: Die Entstehung einer politischen Öffentlichkeit*, op. cit., p. 240.

²⁵ « Persuadé que l'éducation publique est la seule qui puisse convenir dans un état, & qui soit propre à toutes les conditions, convaincu que toute la conduite de la vie dépend de l'éducation, & que rien n'est plus digne de l'attention du gouvernement, & de tout bon citoyen [...] etc. » (Sinner de Ballaigues, *Essay sur l'éducation*, op. cit., p. 13).

schisme a sans doute été d'un mauvais exemple. Qui sait si les lignes de séparation établies depuis la réformation n'auraient pas été insensiblement effacées par les progrès d'un Institut où l'on se regardait comme des frères n'ayant qu'une patrie et qu'un culte²⁶.

Comme un symbole, c'est la crise politique, l'interdiction faite par certains gouvernements cantonaux qui aurait eu raison de l'utopie de Schinznach. En effet, après l'interdiction promulguée par le gouvernement lucernois de 1769, le principal contingent catholique de la Société ne vient plus assister aux réunions. Schinznach n'est alors fréquenté pratiquement que par des protestants dans les années 1770, tandis que les catholiques, nous dit Sinner, se retrouvent dans le canton de Schwyz²⁷, recréant ainsi la séparation confessionnelle dont souffre déjà la Suisse. Sinner, qui a participé aux réunions de 1765, 1774 et 1776, semble déplorer ce qu'il nomme, avec une connotation religieuse indéniable, un « schisme ». Sinner ne s'y trompe pas : sans ses membres catholiques, Schinznach n'est plus qu'un « institut », soit une sorte de cercle fermé d'étude, où l'on ne peut plus se regarder en frères, puisque ceux qui étaient frères ne sont plus là. Quelle peut en effet être la valeur d'exemple d'une société qui prétend « promouvoir la paix entre confédérés » et qui, au final, se sépare ?

Sinner identifie les dangers de ce « schisme ». L'emploi d'un terme fort qui renvoie à l'histoire des grandes guerres de religion ne semble pas usurpé :

Je dois encore parler des chansons helvétiques du célèbres Lavater, dont le style est simple et touchant ; elles ont été imprimées avec des airs, et contiennent des louanges des anciens Suisses, la première de toutes est un Cantique pour être chanté dans les assemblées de Schinznach, dans une autre, les camarades d'un jeune Suisse qui va partir pour ses voyages, prennent congé de lui, et tâchent de le dégoûter de son projet, en lui traçant le tableau touchant de la vie simple et honnête de son pays, contrasté avec le luxe et tous les vices des nations opulentes d'où il risque de ne rapporter que de mauvais exemples, et une provision de regrets pour l'avenir²⁸.

²⁶ Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X. 100, f° 14-15.

²⁷ Ces réunions ont-elles eu lieu ? Nous n'en avons trouvé aucune mention. Toujours est-il que les catholiques sont effectivement moins nombreux à Schinznach dans les années 1770 (selon les statistiques in de Capitani et Im Hof, *Die Helvetische Gesellschaft*, *op. cit.*, *passim*).

²⁸ Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X. 100, f° 17.

Le parallèle que fait Sinner est ici emblématique de sa critique de la Société helvétique. Il nous avait déjà parlé de Johann Kaspar Lavater (1740-1801), de cet esprit éclairé, et de ses travaux de physiognomie qui ont eu un fort retentissement à l'époque. Ses *Schweizerlieder*²⁹ célèbrent la vie simple et rustique des anciens habitants de la Suisse. La présentation que nous en donne Sinner prend la forme d'une véritable critique : peur de sortir de chez soi, fermeture, immobilisme, ce sont tous les travers de la politique des institutions suisses, bernoises, et probablement de plusieurs autres cantons, sous l'Ancien Régime, qui ressortent des chansons de Lavater. L'ironie est même complète si l'on se souvient que Sinner se plaît dans son *Voyage* à critiquer la cacophonie des chants des protestants³⁰ alors qu'il présente ici les membres de la Société helvétique qui « s'amuse[n]t à chanter en chœur » les chansons d'un pasteur³¹.

Mais Sinner ne borne pas sa critique à ces considérations harmoniques, puisque la dissonance de la musique des cultes rejoint celle des institutions. Notre audacieux bailli montre les dérives possibles de ces chansons, en apparence simples et candides :

Elles rappellent le poète Tyrtée, qui encourageait ses citoyens à combattre par le charme de ses vers. On sait qu'aujourd'hui deux grands poèmes [sic] d'Allemagne ont introduit le même usage parmi leurs troupes. Ceux qui connaissent le rapport de la musique avec la guerre et la tactique, et qui connaissent les effets étonnants des sons et de la mesure cadencée sur ces mouvements du corps comme sur ceux de l'âme sentent le mérite d'un usage pareil³².

Loin d'être innocentes, ces chansons sont mises en parallèle avec les chansons militaires, et sont ainsi directement reliées aux guerres de religion, dont on sait qu'elles constituent une actualité brûlante dans la Suisse de l'époque. C'est précisément cette référence finale qui nous permet

²⁹ Johann Kaspar Lavater, *Schweizerlieder*, von einem Mitgliede der Helvetischen Gesellschaft zu Schinznach, Bern, Beat Ludwig Walther, 1767.

³⁰ «La musique des psaumes, établie aujourd'hui dans les temples des réformés, ne fait rien éprouver de semblable. Peut-être qu'en abandonnant le chant à une portion de l'assemblée qui en aurait fait une véritable étude, le reste de l'auditoire serait plus pénétré des sentiments de piété que ces cantiques doivent inspirer. Pourquoi exiger que tout le monde chante, lorsqu'il n'y a qu'une petite partie du genre humain douée de cette flexibilité & de cette justesse de la voix, sans laquelle le chant dégénère en sons désagréables ?» (Sinner de Ballaigues, *Voyage historique et littéraire en Suisse occidentale*, Neuchâtel, STN, t. II, p. 22).

³¹ Burgerbibliothek Berne, Mss. h.h.X. 100, f° 18.

³² *Ibid.*

d'affirmer que la description que Sinner nous propose est bel et bien une critique désabusée des activités de la Société helvétique de Schinznach des années 1760-1770. À la fin de son texte, Sinner montrera toutefois une certaine bienveillance à l'égard de la Société de Schinznach, bien que l'unité, la paix et la concorde restent à l'état d'utopie dans son texte :

Depuis qu'on a écrit ceci, le rendez-vous de la Société de Schinznach a été transféré à Olten petite ville ou bourg du canton de Soleure dont nous parlerons ailleurs. Ce changement a fait perdre à l'institut une partie de son pittoresque. Mais en quelque lieu que les frères de Schinznach s'assemblent, l'esprit de la Société subsiste sans avoir de secret comme les francs-maçons, elle a en commun avec eux l'union des cœurs, le plus grand charme de la vie³³.

Le jugement que notre bailli pose sur la Société helvétique lorsqu'il reprend la rédaction de son texte se fait plus nuancé, la critique y est moins virulente. D'une part, les réunions de Schinznach restent fondées sur de beaux principes, et d'autre part les discussions qui s'y déroulent restent, comme nous l'a montré Sinner, plutôt confidentielles. Si notre bailli regrette le fonctionnement de cette société qui reste fermée sur elle-même, n'est-ce pas précisément parce qu'il plaçait beaucoup d'espoir en elle, en regard des buts élevés qu'elle s'était fixés ? Si elle n'a pas eu le même impact que la Société économique de Berne, c'est aussi, sans doute, nous rappelle Sinner, que « quelque simple que soit cet institut dans son origine, il excita de la jalousie et même de l'inquiétude dans quelques cantons »³⁴. Les patriciens qui tenaient les gouvernements cantonaux de l'Ancien Régime helvétique avaient en effet toutes les raisons de craindre la diffusion de discours qui remettraient en cause le fonctionnement de leurs institutions.

CONCLUSION

Cet extrait inédit de l'ouvrage de Sinner de Ballaigues nous montre deux visions bien distinctes des activités de la Société helvétique : louables à l'origine dans leur volonté de réunir les confédérés, les réunions de Schinznach ont dévié au fil des ans vers une société close sur elle-même, et c'est cette dérive que critique notre bailli. Il nous permet ainsi d'une part de saisir la difficulté à conjuguer l'idéal d'une société

³³ *Ibid.*, f° 19.

³⁴ *Ibid.*, f° 13.

unifiée avec le particularisme de chacun de ses membres, d'autre part il révèle le mécanisme d'altération qui frappe cette société. Sinner souligne en effet sans cesse l'écart entre l'image que se donne la Société helvétique et ce qui s'y passe effectivement. Son récit fait alors la part belle à l'anecdote historique, procédé qui lui permet de cacher les principaux éléments de sa critique derrière une objectivité historique de façade. S'il semble lui-même adhérer à l'idéal originel de la Société helvétique de Schinznach, Sinner le renvoie très vite du côté du mythe pour critiquer plutôt ce qu'il est devenu dans les faits. À ce titre, le parallèle qu'il dresse entre Schinznach et les institutions de l'Ancien Régime est particulièrement corrosif, si ce n'est même pessimiste : l'image de stabilité et de concorde du pays est, par effet de miroir, renvoyée du côté de l'utopie, pour laisser la place au trouble qui saisit Sinner lorsqu'il contemple le tableau des rives de l'Aar et de la Société helvétique. Une société qui prétend participer à l'unification des institutions helvétiques, où l'on « s'amuse » à faire l'éloge d'une Suisse passéiste, en chantant les bienfaits de la simplicité rustique, ne peut qu'avoir échoué dans le but qu'elle s'est donné. Derrière sa critique de Schinznach, c'est avant tout la politique des institutions bernoises, voire de la Suisse dans ce cas précis, que Sinner vise. Loin de réformer les institutions du pays, celle-ci aussi contribue à les ancrer dans un folklore prétendument bon enfant, qui ne fait que renforcer les divisions qui menacent déjà le pays.

VOYAGE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE
EN SUISSE OCCIDENTALE
DE SINNER DE BALLAIGUES

Édition du mss. inédit h.h. X. 100 de la Burgerbibliothek de Berne

Les Bains situés au bord de l'Aar sont célèbres par leurs vertus dans la guérison des anciennes plaies, et des maladies arthritiques, les sources des eaux minérales sont placées au milieu de l'Aar, d'où on les élève par des pompes. Ces bains sont principalement fréquentés par les Zurichoïses, dont la capitale n'en est éloignée que de sept lieues et qui s'y rendent bien plus vite en s'embarquant sur la Limmat, qui sort du Lac de Zurich et va se réunir à l'Aar à deux petites lieues de Schinznach. Ce lieu est devenu remarquable par l'établissement d'une Société patriotique qui s'y assemble chaque printemps. Nous allons dire quelques choses de son origine.

Monsieur Iselin de Bâle, connu par ses vertus et ses écrits philosophiques, le docteur Hirzel de Zurich, médecin aussi estimable par son savoir que par son zèle, et deux ou trois de leurs amis, conçurent en 1761 le premier projet d'assembler annuellement à Schinznach des suisses¹ dont le but serait de cimenter l'union et l'amitié helvétique, et de resserrer des liens que la politique, l'éloignement, la diversité du culte et l'intérêt même ne tendent que trop à dissoudre. La première entrevue de 1763 fut

¹ Le passage comporte deux corrections intéressantes : Sinner a biffé, sur le manuscrit du copiste, les qualificatifs « helvétique » appliqué à « zèle » et « patriotes » appliqués à « Suisse ». Soit il s'agit de considérations esthétiques qui ont poussé Sinner à alléger son texte. Soit il s'agit pour l'auteur de travailler le sens de son récit. En supprimant les termes « helvétiques » et « patriotes », il ne rend pas seulement à son discours une neutralité toute historique, il l'ampute surtout de deux éléments qui se rapportent directement aux buts de la Société helvétique.

nombreuse, on y discuta les moyens de consolider cet institut. On créa un président, on fit quelques lois, dont la première fut de n'exclure aucun helvétien honnête homme, et d'y admettre comme témoins et auditeurs de ces assemblées les Suisses et les étrangers connus. La Société de Schinznach fut bientôt célèbre dans la Suisse et aux environs. Le nombre des frères c'est le nom qu'ils prenaient, augmentait d'année en année. On vit en 1765 le prince Louis de Wurtemberg, qui s'était retiré à Lausanne depuis quelques temps, prendre part aux douceurs d'un rendez-vous unique en son espèce. Ce fut là qu'oubliant sa grandeur et son ruban bleu, et son Saint-Esprit, il vécut quelques jours en Helvétie, et goûta les plaisirs de l'égalité. Jamais on n'oubliera cette assemblée composée de tant d'hommes célèbres et intéressants.

On y vit le grand mathématicien Daniel Bernoulli, le poète Salomon Gessner, l'éloquent et ardent prédicateur Lavater, devenu célèbre par la science physionomique que son imagination a créée, et dont on admire l'idée en refusant d'y croire, sans parler de quantités d'autres hommes remarquables par leurs lumières et leurs vertus. Voilà quel fut le fond de l'assemblée de 1765. On resta trois jours ensemble dans l'effusion de l'amitié et de la candeur. Le prince de Wurtemberg fut reçu membre de la Société, on le vit à table ayant à ses côtés le paysan Klyjogg, connu sous le nom du Socrate rustique, depuis que le docteur Hirzel en a fait le héros d'un tableau de l'économie rurale. La situation des bains ajoute à l'intérêt de cette assemblée. Un joli bois de hêtres dont l'ombre offre une fraîcheur agréable et inspire à l'âme une douce mélancolie. On voit au midi une colline escarpée où du milieu des rochers et des ronces s'élèvent les masures du château de Habsbourg, ancienne demeure de la plus grande maison de l'Europe. Quelques vieux châteaux des environs, des prairies fertiles, la chaîne du mont Jura, qui vient se terminer à la rive septentrionale de l'Aar, tout contribue à rendre ce lieu infiniment intéressant. Ce fut pendant cette assemblée qu'on en traça le tableau dans les strophes suivantes :

Rendez-vous fortuné des vertus helvétiques
Séjour sur qui le ciel a versé ses faveurs
C'est ici que l'on voit comme aux Jeux olympiques
Des frères réunir leurs talents et leur cœurs

Sur un rocher voisin cette mesure antique
Du despotisme altier retrace le tableau
Tandis que sur ces bords la liberté publique
De la paix sur son front tient le sacré bandeau

Sous un bosquet riant semblable à l'Élysée
 Le sage et le héros vont se donnant les mains,
 Et la vertu partout, hélas, trop dispersée
 Semble vouloir ici réunir les humains

Prête à porter son onde aux nations voisines
 L'Aar semble à regret quitter ces bords
 Et versant la santé par des sources divines
 De ce dernier bienfait vient enrichir ces lieux

Heureux helvétiens gardez votre avantage
 La paix, la liberté, cimentés par vos mains
 Contentez vous des biens qui sont votre partage
 Et n'allez pas chercher des maux chez vos voisins².

En vertu des statuts de la Société, le président ouvre l'assemblée par un discours dont le sujet est à son choix, et relatif à l'amour de la patrie ou à quelque trait particulier qui intéresse la nation. Après ce discours les étrangers et les autres auditeurs non reçus se retirent, et l'on traite les affaires de la Société quelquefois l'un ou l'autre membre fait une lecture dont le sujet est toujours pris dans la même source.

On imprime chaque année les actes de l'assemblée, avec les noms des associés, et ceux des membres nouvellement reçus, ce qui se fait par scrutin, on y trouve quelques résolutions ou règlements nouveaux.

Si l'année 1765 fut intéressante par le nombre et la qualité de ceux qui s'y trouvèrent, elle le fut aussi par la nature de ses délibérations, et par un orage qui sembla menacer ses fondements. On traita la question si la Société devait étendre son plan et, se formant en académie, publier des mémoires relatifs au bien de la patrie et à tout ce qui paraîtrait utile en ce genre. Cet avis avait été proposé par plusieurs membres de la Société, gens de lettres et qui l'appuyèrent par des arguments très plausibles. Il semblaient que la balance allait pencher en leur faveur, quand un magistrat de Lucerne³, homme de beaucoup d'esprit, nourri de la lecture de

² Ces vers correspondent-ils à une traduction libre faite par Sinner d'un chant de Lavater, *Schweizerlieder*, *op. cit.*, p. 33-41 ? Lavater y propose un *Lied der Helvetischen Gesellschaft* composé de 16 sizains. Si la forme est différente, le contenu semble similaire au texte de Sinner.

³ Il s'agit vraisemblablement de Joseph Rudolf Valentin Meyer von Schauensee (1725-1808), magistrat lucernois catholique formé au collège des jésuites de Lucerne, ancien officier au service de la cour d'Espagne, et membre du Grand Conseil de son canton depuis 1750. Il ne peut s'agir en revanche de von Balthasar, qui était au contraire un fervent partisan d'une ouverture pédagogique des activités de la Société de Schinznach (voir Morell, *Die Helvetische Gesellschaft*, *op. cit.*, p. 224-249).

Démosthène, de Thucydide et des plus grands auteurs de l'Antiquité qui s'était fait un nom dans sa patrie par des discours d'éclat dans des affaires très délicates, prit la parole, et soutint la négative. Il commença par faire le panégyrique des auteurs de la liberté helvétique, qui sans savoir et sans lettres avaient élevé un édifice, qu'il fallait songer à conserver sur la même base et par les mêmes moyens, qui l'avaient établi.

Il soutint à peu près la même cause que le philosophe Rousseau avait autrefois défendue contre les sciences. On vit pour la seconde fois triompher des études en les attaquant avec leurs propres armes, et combien Chaulieu a eu raison de dire dans son ode contre l'esprit :

Pour écrire contre toi-même
On ne peut se passer de toi⁴.

Ce discours, de même que ceux de l'avis opposé, auraient mérité l'impression. L'antagoniste des études et des lettres prévalut, on décida que la Société, se bornant à son premier plan, ne ferait imprimer que ses actes, et ne publierait point de mémoires.

Quelque simple que soit cet institut dans son origine, il excita de la jalousie et même de l'inquiétude dans quelques cantons. Le discours d'un des présidents qu'on imprima contenait quelques phrases qui déplurent à un ambassadeur. On y disait que les Suisses avaient quelquefois toléré dans leurs diètes des ministres étrangers qui avaient pris un ton peu convenable à des peuples libres. Le passage fut d'autant plus désapprouvé qu'il n'était pas absolument dépourvu de fondement. Quelques républiques suisses, mal informées du véritable esprit de la Société de Schinznach crurent y voir une Confédération qui pourrait une fois devenir dangereuse. D'anciennes lois contre toutes sortes d'associations dans l'état appliquées mal à propos servirent de prétexte pour attaquer cet institut, qui ne pouvait ou ne devait point donner d'ombrage. Plusieurs gouvernements suisses interdirent à leurs citoyens de fréquenter à l'avenir ces assemblées. D'autres se contentèrent de la justification de la Société. Cette espèce de crise ne laissa pas de porter coup⁵. Peu à peu les associés des cantons

⁴ Guillaume Amfrye de Chaulieu, *Ode contre l'esprit*, 1708.

⁵ Le patricien bernois Gottlieb Emmanuel Haller précise ainsi dans une lettre à un ami que «L'interdiction va plus loin que ce que je m'étais imaginé. On n'a pas interdit formellement cette société, mais on a dit à ses membres que si on ne soupçonnait rien de mauvais de la part de cette société, on craignait au contraire qu'elle puisse créer d'autres sociétés, qui se montrent bien plus dangereuses et qu'on n'aurait pas le droit de déranger tant que la Société de Schinznach restait droite. On nous demande en conséquence, de nous abstenir de fréquenter cette société et ce faisant, de fil en aiguille, on nous demande de la conduire à sa fin» (Morell, *Die Helvetische Gesellschaft*, *op. cit.*, p. 446; notre traduction).

catholiques cessèrent de se rendre aux assemblées. Ils ont formé depuis une Société nouvelle qui s'assemble dans le canton de Schwyz et cette division ou espèce de schisme a sans doute été d'un mauvais exemple. Qui sait si les lignes de séparation établies depuis la réformation n'auraient pas été insensiblement effacées par les progrès d'un institut ou l'on se regardait comme des frères n'ayant qu'une patrie et qu'un culte.

Les associés de Schinznach, des cantons protestants continuèrent de s'y rendre régulièrement. On y voit chaque année des étrangers et des Suisses en grand nombre. Un voyageur qui cherche à s'instruire et veut comme Ulysse mériter l'éloge d'Horace,

Qui mores hominum multorum vivit et urbes.

ne saurait mieux faire que d'aller voir une assemblée où se réunissent les citoyens de différentes républiques où l'on a par conséquent le double avantage de connaître des hommes instruits avec des mœurs et des coutumes divers. Il verra des Suisses dans toute leur simplicité et tenant encore un peu à la rusticité antique voyageant à pied, connaissant peu les usages qu'on appelle du monde, d'autres que les voyages et l'opulence ont métamorphosés portent à Schinznach les dehors de l'élégance, et quelques-uns s'y font voir dans de beaux équipages, malgré cela, dépouillant en cet endroit toute idée de prééminence, [ils] se traitent en frères.

Je dois encore parler des chansons helvétiques du célèbre Lavater, dont le style est simple et touchant ; elles ont été imprimées avec des airs, et contiennent les louanges des anciens Suisses, la première de toutes est un Cantique pour être chanté dans les assemblées de Schinznach, dans une autre, les camarades d'un jeune Suisse qui va partir pour ses voyages, prennent congé de lui, et tâchent de le dégoûter de son projet, en lui traçant le tableau touchant de la vie simple et honnête de son pays, contrasté avec le luxe et tous les vices des nations opulentes d'où il risque de ne rapporter que de mauvais exemples, et une provision de regrets pour l'avenir.

Les frères de Schinznach s'amuse à chanter en chœur quelques-unes de ces chansons.

Elles rappellent le poète Tyrtée⁶, qui encourageait ses citoyens à combattre par le charme de ses vers. On sait qu'aujourd'hui deux grands

⁶ L'*Encyclopédia universalis* nous rappelle que Tyrtée est un «Poète d'inspiration guerrière [...]. On lui attribue, en particulier, des airs de marche que les Lacédémoniens chantaient au son de la flûte en marchant à l'ennemi. [...] Ces élégies guerrières que nous possédons en importants fragments appartenaient à un recueil d'*Exhortations*, encore appelées *Messéniennes*, où le poète rappelle aux guerriers qu'ils doivent se montrer dignes de leur patrie et de 'la race invincible d'Héraclès' et ne pas songer à leur vie.»

poèmes d'Allemagne ont introduit le même usage parmi leurs troupes. Ceux qui connaissent le rapport de la musique avec la guerre et la tactique, et qui connaissent les effets étonnants des sons et de la mesure cadencés sur les mouvements du corps comme sur ceux de l'âme sentent le mérite d'un usage pareil⁷.

Depuis qu'on a écrit ceci, le rendez-vous de la Société de Schinznach a été transféré à Olten⁸, petite ville ou bourg du canton de Soleure dont nous parlerons ailleurs. Ce changement a fait perdre à l'institut une partie de son pittoresque. Mais en quelque lieu que les frères de Schinznach s'assemblent, l'esprit de la Société subsiste sans avoir de secret comme les francs-maçons⁹, elle a en commun avec eux l'union des cœurs, le plus grand charme de la vie.

Les bains de Schinznach n'attirent pas seulement les malades¹⁰, ils sont le rendez-vous annuel d'un grand nombre de convives qui viennent y passer une partie de la saison, les dames de Zurich et de Schaffhouse aiment principalement ce séjour, car elles aiment étaler leurs parures, et s'affranchir pendant quelque temps de la sévérité des lois somptuaires de leur patrie. En Suisse, pour jouir de cette espèce de liberté, il n'y a qu'à changer de place. On dit que les filles qui se marient à Zurich se réservent formellement le droit de faire des séjours aux bains de Schinznach ou de

⁷ Changement d'écriture. C'est Sinner désormais qui reprend la main et qui rédige, ultérieurement, la fin du texte.

⁸ Grâce à cette indication, nous pouvons dater les deux parties du texte. La Société helvétique s'est réunie à Olten de 1780 à 1795, selon le *DHS* (*op. cit., ad vocem*). C'est vraisemblablement de cette époque que datent les deux dernières pages du feuillet. Les premières pages sont certainement rédigées entre 1776 et 1780, soit après la dernière visite de Sinner à Schinznach et au moment où il prend ses fonctions de bailli de Cerlier. On sait donc que Sinner rédige son troisième tome, ou au moins une partie de celui-ci, avant 1780.

⁹ Une lettre de Gottlieb Emmanuel Haller à Sinner, datée du 2 novembre 1766, mentionne déjà la franc-maçonnerie parallèlement à la Société helvétique: «Les inquiétudes de notre gouvernement contre la Société helvétique ne proviennent pas tant de la réunion de Schinznach en elle-même, [...] mais plutôt de quelques-uns de ces membres. Je dois ici encore vous faire remarquer que les actes, comme la mentalité de notre gouvernement nous seraient favorables, tant elles ne contiennent rien qui ne correspondent à une interdiction formelle, ni la moindre trace de défiance sur nous ou sur la société, mais seulement un simple souci paternel sur ses conséquences. Et croyez-vous que par suite que nous aurions aussitôt obéi à cet avertissement, la Société ait annulé sa réunion? Ou croyez-vous que cet avertissement ait une quelconque ressemblance avec celui édicté en 1745 contre les francs-maçons? Alors vous vous tromperiez largement.» (Morell, *Die Helvetische Gesellschaft, op. cit.*, p. 447; notre traduction). Il s'agit pour Sinner ici de souligner la différence entre les deux Sociétés.

¹⁰ L'allusion de Sinner est-elle ironique? Dans tous les cas, les bains de Schinznach sont effectivement cités plus souvent pour leurs vertus médicinales que patriotiques.

Baden. C'est le carnaval des suisses protestants. Il n'y a que trois petites lieues de Schinznach à Baden, petite ville célèbre par ses bains, autrefois le séjour des diètes suisses, pendant que les cinq cantons catholiques étaient encore maîtres de ce pays, dont ils ont été exclus par la guerre de l'année 1712. C'est à Baden que le prince Eugène et le maréchal de Villars eurent cette entrevue où se négocia la paix de la maison d'Autriche avec la France. On y voit encore la salle à deux portes qu'on avait ouvertes pour éviter les contestations de rang entre ces deux négociateurs. Baden, déjà fréquenté dans le premier siècle des empereurs, au regard de Tacite, adorait autrefois Isis, ce qu'on prouve par une¹¹ inscription découverte à Wettingen près de Baden¹². Aujourd'hui on y rend hommage à Sainte-Verena qui est la protectrice des bains où les femmes stériles viennent fréquemment chercher la fécondité. On sait qu'Isis, ou la Lune, ou Lucine, présidait [...] ¹³

¹¹ Note de Sinner: *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur divers points* par de Bochat, tome II, p. 390. (Il s'agit d'un livre paru à Lausanne, chez Marc Michel Bousquet en 1747).

¹² Le *DHS*, *op. cit.*, à l'article «Wettingen», indique que le temple dédié à Isis date du 1^{er} siècle après JC.

¹³ Le manuscrit s'arrête ici de façon abrupte.

**SAMUEL CONSTANT ET LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE
DE LAUSANNE
ROUSSEAUISME ET SENSIBILITÉ DANS LE PAYS DE VAUD
À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE**

Cet article est consacré aux interventions de Samuel Constant de Rebecque à la *Société littéraire* de Lausanne et en particulier aux prises de position philosophiques le mettant à distance de l'opinion de ses collègues. Les tensions et oppositions idéologiques à l'intérieur de l'assemblée seront ainsi soulignées, et plus généralement, il sera possible de relever l'impact des propositions morales de Jean-Jacques Rousseau sur un républicain helvétique.

La *Société littéraire* de Lausanne est fondée en 1772 par Jacques Georges Deyverdun (1734-1789), ami proche d'Edward Gibbon (1737-1794), et premier traducteur en français (1776) du *Werther* de Goethe. La société fonctionne en deux phases, de 1772 à 1773 et ensuite de 1780 à 1783. Dès ses débuts elle est conçue comme une association cosmopolite intégrant tous les étrangers de marque résidant ou transitant par Lausanne. On retrouve ainsi, par exemple, parmi ses membres l'abbé Raynal, le comte d'Hoym, M. Servan (1737-1807) avocat général du parlement de Grenoble et défenseur des protestants, le prince Dmitri Vladimirovitch Galitzine (1771-1844) et un grand nombre de personnalités indigènes d'importance ou résidant dans les environs de Lausanne¹. La société se veut donc comme un lieu de réunion au ton de discussion à la fois très libre et critique.

¹ Auguste Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, Lausanne, Martignier, 1854, (1852), T. 3, p. 105-106. Voir également : Jean-Daniel Candaux, « Les 'sociétés de pensée' du Pays de Vaud (1760-1790) – Un bref état de la question », *Annales Benjamin Constant*, 14, 1993, p. 63-73.

Les premiers mémoires de ses membres, dédiés à l'utilité même des sociétés de ce genre, font ressortir quelques problématiques essentielles². Tout d'abord l'exigence morale et la diffusion des qualités du « cœur » parmi le public, mais également la valorisation de la philosophie, avec néanmoins un rappel des mises en garde de Rousseau au sujet des problèmes sociaux que peut poser la science. On constate également les progrès incontestables que les académies et autres sociétés ont fait faire au savoir, contre les anciennes habitudes scolastiques et en particulier l'utilisation du latin. De plus, un des grands avantages que les membres reconnaissent à la société de Lausanne est son emplacement. Celle-ci ne se trouvant ni dans un « pays d'esclavage » (comme l'Italie et l'Espagne par exemple), ni même soumise aux intérêts d'un quelconque souverain, ils se réjouissent des progrès réels qu'elle peut prodiguer au genre humain. D'ailleurs, les questions traitées abordent cette vision large du rôle intellectuel que la société se propose. Il est possible de constater dans les registres conservés l'inscription de questions portant sur la législation, la peine de mort, la « coquetterie » des femmes, le rôle de l'imagination, les préjugés, ainsi qu'un très grand débat, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, qui a pour thématique générale le rôle de la sensibilité et du « sentiment » dans les mœurs des hommes.

Samuel Constant de Rebecque (1729-1800), personnalité locale³ et oncle de Benjamin Constant, fait son apparition au sein de la *Société littéraire* lors de l'assemblée du 30 décembre 1781⁴, c'est-à-dire dans sa deuxième phase. Samuel Constant aura donc assisté, à peu près, à

² BCUD, Fonds de la Société historique de la Suisse romande, *Mémoires lus à Lausanne dans une Société de Gens de Lettres*, IS 1989, W 48, « Mémoire[s] sur l'utilité des sociétés littéraires, par Mr. D'Eyverdun et Mr. Holland », p. 1-12.

³ Rentré, comme son père avant lui, au service de Hollande, devenu lieutenant-général en 1748, Samuel Constant démissionna en 1757. Il rentra alors à Genève où il côtoya Voltaire, qui devint son ami. À l'étroit cependant dans la Cité de Calvin, S. Constant passa de longues périodes dans ses propriétés du Pays de Vaud, entouré de ses filles et amis. Cette personnalité que l'on disait agréable aux femmes, mais également sombre et angoissée, accorda une partie de son temps aux lettres. Nous avons de lui des traductions, des livres dédiés à l'instruction des enfants et quelques pièces de théâtre. Il a également laissé trois romans, dont le *Mari sentimental* (1783) est le plus connu. Cf. « Constant, Samuel (de Rebecque) », *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F15884.php>, [11.03.2017].

⁴ Bibliothèque cantonale et universitaire de Dornoy à Lausanne (BCUD), *Réglements et protocole de la Société littéraire de Lausanne (1772-1782)*, S 1387, p. 68.

deux années de débats et de conférences⁵, avant la fin des réunions en 1783.

Pendant ce laps de temps, Samuel Constant écrit et/ou présente 4 exposés sur des problématiques diverses. Une conférence qui vient d'être retrouvée portait sur des questions de démographie et notamment sur le sujet, récurrent à la fin du XVIII^e siècle, de l'éventuelle dépopulation du Pays de Vaud. Samuel Constant y présente notamment une critique du mercenariat helvétique⁶. Les causes morales et physiques de la dépopulation seront d'ailleurs traitées également dans deux des romans de Samuel Constant *Le Mari sentimental* (1783) et *Laure ou lettres de quelques femmes de Suisse* (1786-1787). Deux autres conférences éditées par l'historien Pierre Kohler dans la *Revue historique vaudoise* au début des années 1930 montrent que Samuel Constant s'intéressait également aux questions portant sur l'industrialisation du Pays de Vaud, ainsi qu'au débat soulevé au sein de la *Société* sur l'absence chez les Suisses d'une poésie nationale⁷.

Dans son intervention « Sur la possibilité d'établir des manufactures » Samuel Constant, suivant les principes physiocratiques, constate que la réalisation de ce type d'établissements dans une ville réclame deux choses : « la population et l'abondance »⁸. Concernant Lausanne la question est vite réglée, puisqu'aucune des deux conditions n'est réunie, et ceci principalement par la faute de la domination bernoise qui élève partout des barrières au commerce. Cela ne stimule guère le peuple, endormi par « l'esclavage », à se lancer dans des entreprises commerciales⁹. Cependant une pointe d'ambigüité se glisse dans le discours de Samuel Constant puisqu'il dit que, contrairement à Lyon, par exemple, Lausanne ne connaît pas la population totalement miséreuse qui sert dans

⁵ Une lettre de Samuel expédiée l'année de 1783 à Rosalie Constant nous montre son intérêt pour la *Société littéraire* car il demande à sa fille de s'informer expressément au sujet de celle-ci. Cf. Bibliothèque de Genève (BGE), Ms Suppl., n° 1494 C, « Lettre » n° 44: « Mademoiselle Constant chez Madame de Charrière Bavois. Lausanne », p. 60.

⁶ A. Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, op. cit., p. 112-113.

⁷ Pierre Kohler, « Sur la possibilité d'établir des manufactures, par Samuel Constant », *Revue historique vaudoise* 40/6, nov.-déc. 1932, p. 366-377 ; –, « Samuel de Constant et l'histoire de la poésie », *Revue historique vaudoise* 39/3, 1931, p. 129-147.

⁸ Kohler, « Sur la possibilité... », art. cit., p. 370.

⁹ Cette idée devait sans doute être partagée par l'*intelligentsia* vaudoise critique à l'égard du gouvernement de Berne. On la retrouve en effet chez Gibbon, lors du deuxième séjour de celui-ci à Lausanne chez Deyverdun, entre 1763 et 1764. Cf. Edward Gibbon, *La lettre de Gibbon sur le gouvernement de Berne*, Louis Junod (éd.), *Miscellanea Gibboniana*, Lausanne, Rouge, 1952, (1763-1764), p. 109-141.

les fabriques. Faisant des « riches » les responsables de cette situation, Samuel Constant s'interroge implicitement sur la pertinence du développement en général des manufactures : ne vaudrait-il pas mieux que la richesse générale demeure modérée et que, loin des grandes cités, le peuple soit heureux dans la simplicité et la frugalité ?

L'intervention sur la « poésie nationale » aura, quant à elle, fortement intéressé les historiens de l'helvétisme. Samuel Constant donne sur cette question la réplique à un mémoire que Philippe Bridel, le futur doyen, exposa à la séance du 24 mars 1782¹⁰. L'intérêt de la *Société* pour des questions nationales avait déjà été stimulé par Bridel, puisqu'à une date inconnue, mais antérieure à celle de ce mémoire, il avait répondu à la question : « Les Suisses ont-ils une poésie nationale, et quelle doit être cette poésie ? »¹¹ C'est cette dernière étude que Gonzague de Reynold rendit célèbre dans l'espace helvétique en la publiant en appendice de son important travail sur le *Doyen Bridel* (1909).

Le texte « Pourquoi le Pais de Vaud a-t-il produit si peu ou point de Poètes ? », est un essai où Samuel de Constant [*sic*] encense la poésie nationale du doyen Bridel. Il présente la langue et le climat comme responsables de cette pénurie poétique :

Nous chez qui les arts sont à peine connus et point cultivés, nous qui avons toujours à combattre contre un climat dur et une terre ingrate, nous qui dès l'enfance ne cessons de nous débattre entre un nécessaire difficile et un superflu borné, nous qui vivons loin de toute émulation, de tout secours pour développer l'esprit et le génie, et dont l'idiome et l'accent sont si opposés à toute espèce de Poésie...¹²

D'ailleurs, Samuel Constant rejette la recherche de poètes « mauvais versificateurs ». Il appelle au contraire au développement de l'éducation, à « l'épuration du goût », à l'établissement de bibliothèques publiques et de sociétés littéraires. Ce faisant, le caractère du pays se formera. Pour celui qui définit l'homme « animal poétique » aussi bien qu'« animal

¹⁰ « Pourquoi le Pays de Vaud a-t-il produit si peu de Poètes ? » Cf. *Règlements et protocole de la Société littéraire de Lausanne*, *op. cit.*, p. 75. Pierre Kohler place cette étude à la fin de 1781 sans pourtant en donner les raisons. Cf. Kohler, « Samuel de Constant et l'histoire de la poésie », *art. cit.*, p. 130-131.

¹¹ On retrouve cette étude dans *Mémoires lus à Lausanne dans une Société de Gens de Lettres*, *op. cit.*, p. 202-211. D'après Pierre Kohler cette étude date d'avant 1780. Cf. P. Kohler, « Samuel de Constant et l'histoire de la poésie », *op. cit.*, p. 131.

¹² *Ibid.*, p. 138. Dans les citations qui suivront l'orthographe a été modernisée, la syntaxe et la grammaire respectées.

raisonnable », l'objectif d'une poésie « réelle » sera alors atteint, à savoir : l'expression par l'homme de la perfection de la divinité à travers la contemplation de la nature. Samuel Constant définissant « son pays » comme étant « celui de la raison, de la simplicité et du bonheur, (...) celui de la vérité et de la philosophie pratique »¹³, nous pouvons donc constater le rejet ici d'une poésie comme technique versificatrice et mécanique littéraire¹⁴. Au contraire, Samuel Constant cherche à promouvoir l'authenticité sur toute forme de mondanité, y compris littéraire.

Or c'est exactement ce qui apparaît comme la nécessité d'un devoir moral, d'une authenticité naturelle à préserver, qui va être le sujet d'une conférence demeurée jusqu'ici inédite et récemment retrouvée aux archives de Genève (*BGE*). Nous allons voir que dans le contexte intellectuel de la *Société* ce texte exposé le 3 février 1782¹⁵ présente un certain nombre de problèmes qui permettent d'interroger les lignes de démarcation idéologique au sein de l'assemblée lausannoise des hommes de lettres. Et ceci dans un débat d'importance capitale pour la fin du XVIII^e siècle, qui est celui portant sur la recherche de la meilleure vertu humaine possible. Afin de mieux souligner les oppositions de pensée entre Samuel Constant et les membres de la *Société*, nous allons opposer le contenu idéal de la conférence intitulée « La Vertu est-elle le vrai Epicurisme »¹⁶ présentée par Constant de Rebecque et le grand débat sur la sensibilité auquel la *Société* se consacre. Nous verrons alors que les opinions de l'oncle de Benjamin Constant tranchent sévèrement avec celles exprimées par le reste de l'assemblée.

¹³ *Ibid.*, p. 139.

¹⁴ Nous renvoyons ici à l'excellent article de François Rosset qui démontre de façon très claire la perception antagoniste que Suisses et Français entretiennent au sujet de la poésie au XVIII^e siècle. Si pour ces derniers le « bel-esprit » et la virtuosité s'allient pour transporter la qualité rythmique des mots, chez les premiers c'est le socle du Verbe et son esprit évangélique qui doivent être transposés dans la sincérité. Cf. François Rosset, « 'Spectacle sublime' et 'Petite mécanique' un contentieux poétique au XVIII^e siècle », in *Entre attraction et rejet : deux siècles de contacts franco-suisses (XVIII^e-XIX^e s.)*, Marie-Jeanne Heger-Etienvre et Guillaume Poisson (éd.), Paris, Houdlard, 2011, p. 132-151. On peut également consulter avec profit, sur l'antagonisme culturel franco-suisse, cet autre ouvrage de l'auteur : *Écrire à Coppet : nous, moi, et le monde*, Genève, Slatkine, 2002.

¹⁵ *Règlements et protocole de la Société littéraire de Lausanne (1772-1782)*, op. cit., p. 71.

¹⁶ Bibliothèque de Genève (BGE), Ms Constant, n° 24/2, « La vertu est elle le vrai Epicurisme », fs. 36 à 39.

Pour commencer, Samuel Constant s'interroge d'abord sur l'éventuelle possibilité que l'on puisse trouver de la « volupté » dans la pratique de la vertu. Ceci lui paraît une constatation absurde ; ce qui va guider sa réflexion au sujet de la vertu idéale. À ce sujet, une remarque préliminaire s'impose : Samuel Constant, citoyen de Genève, a défendu sa vie entière les principes d'un républicanisme plutôt austère et exigeant. On sait ainsi par sa fille Rosalie qu'en 1792, la cité de Calvin menacée d'une invasion française, S. Constant s'y rendra, déjà sexagénaire, et réapprendra le service militaire aux côtés de son fils Victor en vue de participer, comme soldat, au siège de la ville¹⁷. Suivant les principes de cette logique martiale, dans la conférence du 3 février, Constant de Rebecque va donc définir la vertu avant tout comme le sacrifice de soi-même.

la vertu est le plaisir de sacrifier l'intérêt personnel à celui des autres, c'est le plaisir de faire le bien et de suivre l'ordre, la volupté est la jouissance agréable et délicieuse des facultés de l'âme et du corps on voit d'abord que sacrifice et volupté ne peuvent aller ensemble que la vertu ne peut être voluptueuse, que le contentement qu'elle donne n'est pas la volupté la vertu en serait humiliée, elle aime à souffrir [...] ¹⁸.

Samuel Constant en vient à conclure que « la suprême vertu par la nature n'est jamais le chemin de la suprême volupté »¹⁹.

La précision de cette dernière remarque intrigue suffisamment pour chercher à comprendre ce que Samuel Constant signifiait par « nature », et si éventuellement la *Société* avait elle-même fourni un certain type de réponse. En ce sens, il n'est pas anodin de mettre en perspective les interrogations de Constant de Rebecque avec le débat le plus riche et le plus long ayant animé les rangs et l'histoire de la *Société*.

Ce débat s'inspire d'un type d'interrogation diffusé, entre autres, par les romans de Jean-Jacques Rousseau et de Samuel Richardson. Il s'agit de chercher à comprendre le rôle de la « force d'âme » au sein d'une morale de la « sensibilité » spontanée. La problématique sous-jacente à ce débat porte sur le caractère des « pulsions » sensibles que la philosophie sensualiste du XVIII^e siècle interprète comme l'expression de la bonne humanité de l'homme, ainsi que sur la suffisance de ces seules pulsions

¹⁷ Samuel Constant, *Le mari sentimental* suivi de *Lettres de M^{rs} Henley* de M^{me} De Charrière, avec une introduction et des notes de Pierre Kohler, Lausanne, Éditions des Lettres de Lausanne, 1928, p. 54, note 13. Cf. Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis : 1758-1834*, Genève, Ch. Eggimann, 1901-1902, vol. II, p. 143-144.

¹⁸ «La vertu est elle le vrai Epicurisme», *op. cit.*, f^o 36 recto.

¹⁹ *Ibid.*, f^o 36 verso.

– en dehors de toute référence à une morale biblique par exemple – pour l’accomplissement des devoirs de citoyen, de patriote et de membre de la communauté.

La *Société* juge la question de la sensibilité suffisamment importante (et à la mode) pour être discutée lors de ses deux périodes d’activité, au début des années 1770 et ensuite en 1780.

Lors de la séance du 26 avril 1772 est traitée la question « Si la sensibilité est favorable ou contraire à la force d’âme ? » Cinq mémoires ont tenté d’y répondre, dont trois nous sont intégralement parvenus²⁰.

Suivant le texte dont l’auteur nous est donné sous le nom de Monsieur de Montagny, le but d’une âme douée et forte est la gloire de la divinité et le bonheur de l’humanité. D’après Montagny, la sensibilité n’entre pas en contradiction avec ces préceptes de conduite. Pourtant, ce membre de la *Société* n’hésite pas à mettre en garde contre les « passions » et « l’amour-propre ». Si l’homme donne une trop longue latitude à des « chimères » il se mettra alors à faire le mal. Par exemple, un juge devra comprendre que la véritable sensibilité que réclame son office est de condamner sévèrement le criminel qui aura porté atteinte à l’humanité par ses délits. Ainsi, la sensibilité ne saurait être vue comme un attendrissement face « aux misères » de l’homme mais bien comme la recherche du bien-commun prescrit par les règles sociales et politiques²¹.

Pour Monsieur le Comte d’Hoym, autre répondant, les législateurs et les plus grands bienfaiteurs de l’humanité étaient tous des âmes sensibles. Il donne d’ailleurs pour conseil à tout éducateur de peuples celui de chercher à faire de ses concitoyens des « âmes fortes » en augmentant leur sensibilité, c’est-à-dire en les rendant davantage passionnés. Ce faisant, les nouveaux citoyens accroîtront les entreprises bénéfiques par tout le pays dans les temps de paix et « combattront avec courage dans la guerre »²².

Dans un autre mémoire, chez Mr. de Corcelles, la sensibilité est davantage remise en question. La notion est clairement opposée à la force

²⁰ Nous renvoyons ici au travail véritablement riche et passionnant de Laura Saggiolato «Le *Journal de Lausanne* : la sensibilité au quotidien, 1786-1798» qui aux pages 82-89 traite de la question de la sensibilité au sein de la *Société littéraire*. Cf. «La Suisse sensible 1780-1830», Claire Jaquier (éd.), *Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, 387 p. Pour un approfondissement de ces questions consulter également: *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Claire Jaquier (éd.), Genève, Slatkine ; Paris, Champion, 2005.

²¹ «Sur la sensibilité et la force de l’âme, par Mr. de Montagny», in *Mémoires lus à Lausanne...*, op. cit., p. 76-81.

²² «Si la sensibilité est favorable ou contraire à la force de l’âme, par Mr. le Conte d’Hoym», *ibid.*, p. 62-65.

d'âme : elle est dénoncée comme une porte ouverte à la « mollesse » et au luxe.

Jamais on n'a plus parlé humanité, sensibilité, que dans le siècle présent ; et jamais peut-être il n'y en a eu moins ; la véritable grandeur, la force de l'âme est encore plus rare. L'extension de la sensibilité nuit aux vertus ; l'Esprit de tous les [genres ?] les remplace : Le Luxe suite nécessaire du raffinement indispensable pour réveiller nos goûts blasés vient tout éteindre. Les hommes n'ont plus de sensibilité que pour l'or et les richesses : Ils ne se piquent de grandeur d'âme, ou pour mieux dire d'indifférence que pour se mettre au-dessus du blâme qu'ils méritent, et pour dédaigner d'obtenir une réputation, qu'ils traitent de chimères, qu'ils nomment Gothique.²³

C'est également l'opinion que Mr. Bugnion exprime lors du renouveau de la société dans les années 1780. À noter que le vocabulaire a changé, on ne parle plus de « sensibilité », mais de « sentiment » et les travaux de cette deuxième partie expriment davantage leur hostilité à cette forme de morale physico-naturelle²⁴.

Pour Mr. Bugnion, ceux qui parlent le plus du « sentiment » sont des hommes oisifs qui passent leurs journées à ne rien faire, si ce n'est à jouer et à palabrer. De plus, contrairement à l'habitant des campagnes toujours occupé à quelque activité pratique et nécessaire à son travail et à sa subsistance, l'habitant des villes, lassé de tout et n'aimant rien, montre par là une « activité des sens » instable et frivole. S'inspirant d'un tableau si critique, Mr. Bugnion avance que jamais la « force d'âme » ne provient de la nature même de l'homme, mais, au contraire, plutôt d'une volonté rationnelle et éclairée. Affirmant par ses propos explicitement la primauté de la raison sur le danger des passions (et des excuses lâches), Mr. de Bugnion exprime parfaitement l'opinion d'autres membres, comme Mr. Pache par exemple, lorsqu'il conclut : « Qu'il faut renoncer au sentiment et l'étouffer s'il est possible (...) »²⁵.

²³ « Mémoire sur la sensibilité, par Mr. de Corcelles », *ibid.*, p. 81-90. C'est le secrétaire de la société qui souligne.

²⁴ C'est l'opinion européenne générale à partir des années 1780, on commence à remarquer les travers d'une sensibilité réclamée tous azimuts : « In the 1760s and 1770s many poems extol sensibility, while in the 1780s and 1790s book titles such as *Excessive Sensibility* become common. » Cf. Janet Todd, *Sensibility an Introduction*, London, New York, Methuen, 1986, p. 7.

²⁵ « Ce qu'on appelle le sentiment n'est-il point une maladie de l'âme qui l'énerve et l'affaiblit ? » *Mémoires lus à Lausanne...*, *op. cit.*, p. 188-200.

Nous pouvons le voir, l'assemblée exprime de sérieux doutes sur les possibilités morales réelles de la sensibilité : on n'ose pas totalement la condamner, mais on se réfère toujours à la raison comme outil moral d'excellence. Interrogeons maintenant les prises de position de Samuel Constant sur la vertu à la lumière de ce débat, afin de mettre en relief sa conception divergente du « sentiment » et, en dernière partie, les conséquences pratiques que cela semble impliquer.

Après avoir posé que la « véritable vertu » est un acte de sacrifice personnel, Samuel Constant va s'éloigner d'un débat aux accents traditionnels, entre *raison* et *passions*, pour s'attaquer à la pratique même de la sociabilité comme génératrice de « vices » et non de « vertus ». Il est important de souligner que pour les autres membres, la sensibilité posait problème du point de vue de l'incapacité à tenir son rôle social, et comme facteur de transgression des valeurs acceptées par la communauté. Autrement, tout le monde s'en tenait au cadre institué par l'école du droit naturel qui, depuis Hugo Grotius jusqu'à Emer de Vattel, faisait de la sociabilité réglée et soumise aux lois, la condition d'association, d'épanouissement dans l'ordre, et de bonheur, de l'homme comme créature raisonnable et raisonnable²⁶. C'est ce cadre politico-social que Samuel Constant va remettre en question.

L'auteur commence par avancer l'incompatibilité entre la nature humaine et la pratique de la sociabilité :

la sociabilité demande d'abord une espèce d'égalité, et l'homme veut commander subjugué ; la Société exige la modération dans le[s] désirs et l'homme veut tout, elle demande du travail et l'homme est paresseux, elle veut de la confiance dans la profession et dans la propriété et l'homme s'ennuie de tout ce qu'il possède ; pour vivre ensemble il faut de la tranquillité et l'espèce humaine est inquiète [...]²⁷.

Projetant sur les villes humaines l'ombre de ce constat pessimiste, Samuel Constant, rejette le plaisir et la nécessité de côtoyer son semblable comme principe de civilisation, de même qu'il n'accepte pas « l'instinct moral » qui selon Francis Hutcheson pousserait l'homme à la pratique du bien, notamment par l'attraction du beau dont l'auteur anglais fait une *idée*

²⁶ Quoiqu'ancien déjà, l'ouvrage suivant offre une bonne synthèse de ce genre de problématiques : Philippe Meylan, *Jean Barbeyrac et les débuts de l'enseignement du droit dans l'Ancienne Académie de Lausanne : contribution à l'histoire du droit naturel*, Lausanne, Rouge, 1937.

²⁷ «La vertu est elle le vrai Epicurisme», *art. cit.*, f° 37 recto.

*naturelle*²⁸. Dans le prolongement de la première tradition calviniste, plutôt suspicieuse quant aux mobiles des actions humaines, Samuel Constant écrit que les hommes ne se côtoient au sein des villes et de la grande société du genre humain que pour assouvir leurs mauvais penchants et laisser libre court à leurs « vices ». Fondant ainsi sa pensée sur la mauvaise foi des hommes, Samuel Constant en vient à adopter une lecture sociologique sur le développement de la société humaine.

S'appuyant sur Rousseau²⁹, Constant de Rebecque va affirmer que la société n'est qu'un pacte entre des hommes forts et des hommes faibles, où les forts ont soumis sans ménagement les plus faibles au travail et à la satisfaction de leurs plaisirs ; les faibles eux-mêmes se sont laissé faire par lâcheté et dans l'espoir de profiter des miettes laissées par les autres. Rejetant le cadre posé par la *Société* autour de l'exigence de la « force d'âme » comme force de construction sociale, Constant de Rebecque va rappeler que les législateurs du genre humain ont tous été complices de l'état social d'inégalité, la plupart du temps imposant des lois aux peuples qu'ils avaient auparavant soumis. Le seul fondateur de civilisations qui trouve grâce aux yeux de notre auteur est Moïse dont, suivant un *topos* récurrent au XVIII^e siècle, la politique est jugée positive à l'aune de l'institution du « jubilé » qui, dans les premières années de l'État hébreu, répartissait au début de chaque période de cinquante ans les fortunes selon le plan établi initialement.

Samuel Constant ne s'arrête pourtant pas à la dénonciation d'une oppression généralisée avec la complicité des « éducateurs » du genre humain. Il cite Bernard Mandeville, l'auteur de la *Fable des abeilles*, afin de mettre en avant que la responsabilité ultime de cette situation inconfortable pour l'humanité réside dans la *raison*, prenant ainsi le contre-pied de sa valorisation par tous les autres membres de la *Société*.

²⁸ L'*idée naturelle* de Hutcheson n'est pas une « idée innée », tous les « psychologues » sensualistes à la suite de Locke, et contre Descartes, avaient accepté le rejet de celles-ci. Dans le prolongement des travaux du groupe appelé les « Platoniciens de Cambridge » et des réflexions de Shaftesbury (*Inquiry Concerning Virtue or Merit*, 1699) une frange de la pensée anglaise, relativement déiste, avait cherché et déposé dans les instincts (et l'irrationnel) certains codes de moralité. C'est bien entendu ce genre de philosophie qui constitue la base méthodologique et métaphysique des théories sur la « sensibilité » et le « sentiment ». Cf. Francis Hutcheson, *Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté et de la vertu*, avant-propos, traduction et notes de Anne-Dominique Balmès, Paris, J. Vrin, 1991, (1^{er} éd. 1725). L'ouvrage suivant fait bien voir la pertinence de ces questions sur la vertu : Carl Becker, *The Heavenly City of the Eighteenth-Century Philosophers*, New Haven, Yale University Press, 1932.

²⁹ Le cadre théorique à l'intérieur duquel Samuel Constant développe sa pensée lui est fourni par la « Seconde partie » du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* du fameux citoyen de Genève.

En effet, d'après Constant de Rebecque, la raison en société n'est que le véhicule de l'intérêt personnel et de l'amour-propre ; il ne s'agit pas d'une règle de conduite ou d'un « tribunal intellectuel » délibérant et rendant justice aux actions et motifs les plus louables. Souhaitant néanmoins donner une solution à cette « vertu pure sublime qui confond absolument l'intérêt personnel avec celui des autres » – que notre auteur ne souhaite pas renvoyer au « pays des chimères » – Samuel Constant va mettre en avant le modèle des animaux et en particulier, sans doute un peu ironiquement, le comportement des moutons, pigeons et autres moineaux. Le discours reste cependant toujours sérieux, l'objectif pour Samuel Constant étant de relever, prenant l'exemple des oiseaux, que les animaux portent un profond attachement à leur communauté. Ainsi, ils n'abandonnent pas leurs petits avant le terme nécessaire, de même que les mâles ne délaissent jamais leurs familles. C'est tout le contraire des hommes qui, s'enorgueillissant de leur raison, paraissent comme disposés « par nature » à ne soutenir aucune obligation, ni devoir ; ils semblent prêts à tout abandonner, y compris leurs enfants, à la moindre difficulté.

Samuel Constant conclut donc en mettant l'accent sur l'attitude des animaux, en vue de montrer ce qui selon lui est le « véritable sentiment ». Il s'agit de cette racine profonde de la « vertu sublime », dont les hommes, toutes catégories confondues, ne cessent de faire état dans leurs recherches, mais qu'ils ne voient pas, car la vérité n'arrange jamais leurs prétentions existentielles, ni leur vanité et encore moins leur amour-propre.

Dans la suite logique de ses romans sentimentaux qui, prenant modèle sur la *Nouvelle Héloïse*, mettront en scène le bonheur familial d'une communauté de « belles âmes » retirée à la campagne, Samuel Constant termine en observant, aussi bien chez les animaux que chez les hommes, que ceux qui vivent le moins en société sont ceux dont les « sentiments naturels » sont les mieux préservés et qui conservent réellement le sens des devoirs conjugaux et paternels. Ce qui constitue, par extension – et on retrouve ici l'idéal social et agricole de J.-J. Rousseau³⁰ – la véritable base du civisme.

³⁰ Ainsi cette exhortation du gouverneur au jeune Emile, au sujet de l'amitié et de la concorde qui doit l'unir aux hommes, à la fin du roman pédagogique de J.-J. Rousseau : « Je ne t'exhorte pas pour cela d'aller vivre dans les grandes villes ; au contraire un des exemples que les bons doivent donner aux autres est celui de la vie patriarcale et champêtre, la première vie de l'homme, la plus paisible, la plus naturelle, et la plus douce à qui n'a pas le cœur corrompu. » Cf. Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation, in Œuvres complètes*, Bernard Gagnebin et Marcel Raymond (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1969, vol. IV, p. 859.

Face à des prises de position aussi virulentes contre les riches et la morale en général, quelle a donc été la réponse des autres membres à l'écoute d'un tel exposé ?

Grâce au mémoire des conférences récemment retrouvé dans les archives de la *Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne*, il est possible de se faire une idée des réactions des autres membres de l'assemblée à l'écoute de cette présentation, par la synthèse qu'en donne le secrétaire dans le compte rendu :

Mr. C[onstant] s'accorde ici avec tous les Moralistes chez qui une Ame tendre et un cœur sensible l'emportait sur tout autre principes [*sic !*] : Fénelon et tous les Mystiques modérés, les seuls intelligibles, font de cet oubli de soi-même, de cette préférence d'une autre volonté, à la sienne propre le principe de toutes Vertus ; c'est encore celui de Jean Jacques, lors même qu'il croit raisonner le plus fortement ; le feu de son cœur et de son Imagination le ramène toujours à ce Sacrifice ; De là toutes ces magiques descriptions du bonheur de l'État de Nature, de l'égalité primitive, et tous ces tableaux touchants des maux de la Société et de l'inégalité des conditions³¹.

Ce commentaire permet d'attester que les propositions que faisait S. Constant, dans ses recherches d'une vertu idéale, contrastaient avec l'opinion globale des membres. Ceux-ci exposaient des principes moraux basés exclusivement sur la raison, dans la lignée de ce qui pouvait être trouvé dans la théologie libérale genevoise du XVIII^e siècle par exemple, ou alors ils présentaient un mélange entre raison et sensibilité, afin de pousser l'homme au patriotisme et à entreprendre de grandes actions. Quant à Samuel Constant, il estimait, pessimiste, que la sensibilité privée seule, exercée dans le cadre familial, pouvait préparer l'homme aux grandes vertus, c'est-à-dire aux sacrifices nécessaires à la résolution des difficultés rencontrées par sa communauté.

Il est donc possible de constater au sein de la *Société littéraire* deux modèles sociaux en opposition. Le premier, celui de la majorité des membres, affirmant que la morale conventionnelle permet l'épanouissement de tous au sein de la société mondaine et le deuxième, celui de Samuel Constant, inspiré par la vision pessimiste de l'évolution historique que J.-J. Rousseau expose dans le *Second discours* et qui présente

³¹ «Assemblée du 3^e Février. La Vertu n'est-elle pas le véritable Epicurisme?», Lausanne, Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU), *CO II/35/2*, «Journal de la société littéraire de Lausanne», Ms 1 vol.

la vie campagnarde et la nature comme les sources réelles de la vertu de l'homme, conditions d'une vie heureuse.

Pour conclure, on peut d'ailleurs se demander si la définition de la vertu comme « sacrifice de soi-même » que propose S. Constant n'est pas une mise en accusation du comportement des autres membres. En effet, lors des assemblées précédentes à son arrivée, la société, suite à un cas plutôt sévère d'infanticide, avait longuement discuté de la création d'une « maison d'enfants-trouvés ». Si la plupart des membres en avaient soutenu l'idée, ils avaient dû néanmoins renoncer, car un tel établissement, pour des raisons qui ne sont pas données dans les comptes rendus, allait à l'encontre des lois consistoriales en vigueur. Voilà en effet un cas particulier qui se prête aussi bien à la critique du mauvais travail des législateurs, qu'à celle plus générale de la conduite des hommes vis-à-vis de leur progéniture. On peut convenir que l'échec juridique du projet de la « maison des enfants-trouvés » ait encore relevé et accentué le regard pessimiste que S. Constant portait sur les ressources morales de la civilisation humaine.

**DIE LANDWIRTSCHAFTLICH-ÖKONOMISCHE
GESELLSCHAFT IM KANTON LUZERN:
EINE SOZIETÄT ZUR FÖRDERUNG
VON LIBERALISMUS UND DEMOKRATIE**

In den 50er Jahren des 18. Jahrhunderts (also noch vor der Gründung der Helvetischen Gesellschaft) entstand als wichtige Voraussetzung zur Bildung nationaler Identität die gesamtschweizerische Bewegung des «Ökonomischen Patriotismus». Ihre Mitglieder waren hauptsächlich frühliberale Bildungsbürger, die vorwiegend den politischen und intellektuellen Eliten der Städte entstammten. Die Hauptziele der Bewegung waren die «Hebung des Landvolkes» und die «Vervollkommnung der Landwirtschaft». Die Erneuerung des Staates, so die frühliberalen Vertreter in Anlehnung an die Physiokraten, hänge in erster Linie von der Verbesserung der Landwirtschaft ab. Der Ökonomische Patriotismus organisierte sich in gemeinnützigen und ökonomischen Gesellschaften und suchte eine enge Bindung an die bäuerliche Bevölkerung. Die Bewegung wurde so zu einer prägenden Kraft der schweizerischen Spätaufklärung¹.

Regelmässig fanden sogenannte «Bauerngespräche» statt, in denen sich die Mitglieder der Gesellschaften mit Abgesandten aus den Dörfern der Landschaft austauschten. Weil dabei für die frühliberalen Städter das Idealbild eines lenkbaren und pflichtbewussten ländlichen Untertanen im Vordergrund stand, waren Konflikte vorprogrammiert. Die Gesellschaften eckten aber nicht nur an, sondern überzeugten die ländlichen Bewohner auch mit fortschrittlichen Initiativen, etwa mit praktischen landwirtschaftlichen Versuchen, mit Verbesserungen des Landschulwesens und der

¹ Holger Böning, *Der Traum von Freiheit und Gleichheit. Helvetische Revolution und Republik (1798-1803) – Die Schweiz auf dem Weg zur bürgerlichen Demokratie*, Zürich, Orell Füssli, 1998, p. 44.

Gründung von landwirtschaftlichen Schulen für Bauernsöhne. Auf der Landschaft wurden Zweiggeseellschaften gegründet, in denen neben Pfarrern und Landvögten auch Bauern Mitglieder wurden².

Diese Entwicklung bewirkte in den Kantonen letztlich, dass die gemeindlich-genossenschaftliche Bürgergesellschaft der Landschaft gestärkt wurde. Besonders mit den ländlichen Lesegesellschaften schuf man ganz im Sinne der Aufklärung eine Gegenöffentlichkeit und weckte damit das politische Interesse der Landbevölkerung. Die ländliche Bevölkerung wurde einmal mehr Träger von politischen Veränderungsprozessen³.

SOZIETÄTEN IM KANTON LUZERN

Gegen Ende des 18. Jahrhunderts bewirkte der sozio-ökonomische Wandel auch im Kanton Luzern, dass Bewegung in die starren staatlichen Strukturen kam. In der stark agrarisch ausgerichteten Gesellschaft bewirkten Bevölkerungswachstum, Landteilungen und die sich entwickelnde Heimindustrie, dass die Zehntbezüger und Grundherren sowie die Bauern sich nicht länger Veränderungen widersetzen konnten. Als Konstante in diesem Prozess des Wandels behielt die luzernische Landbevölkerung ihre tief religiöse Gesinnung⁴. Diese bildete zwar mentalitätsmässig eine feste Tradition, was aber nicht hiess, dass die Menschen nicht bereit waren, sich mit modernen Ideen auseinanderzusetzen. Als Diskussionsforen dienten dazu die Sozietäten, die in Luzern allerdings erst im späten 18. Jahrhundert gegründet wurden⁵.

Zunächst entstand 1786 in einer schmalen städtischen Elite aus Patriziat und Geistlichkeit die erste Lesegesellschaft auf der Basis des gemeinsamen Erwerbes von Büchern. Promotoren waren vor allem Joseph Anton Balthasar (1761-1837) und Franz Bernhard Meyer von Schauensee (1763-1848)⁶. Ganz im Sinne der Aufklärung verfolgten

² *Ibid.*, p. 45.

³ Barbara Weinmann, *Eine andere Bürgergesellschaft. Klassischer Republikanismus und Kommunalismus im Kanton Zürich im späten 18. und 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2002, p. 73-76.

⁴ Heidi Bossard-Borner, *Im Bann der Revolution. Der Kanton Luzern 1798-1831/50*, Luzern, Rex Verlag, p. 46-51.

⁵ Ulrich Im Hof, *Zur Rolle der Sozietäten im 18. Jahrhundert zwischen Utopie, Aufklärung und Reform*, in: Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zürich, Chronos, 1988, p. 13.

⁶ *Ibid.*, p. 244 s. Die Lesegesellschaft löste sich 1843 wieder auf.

die Initianten den gemeinnützigen Zweck der Bildung einer grösseren Öffentlichkeit⁷. Junge Patrizier, die von der Französischen Revolution inspiriert waren, gründeten 1795 die Freitagsgesellschaft, um philosophische, moralische und politische Fragen zu diskutieren. Am Vorabend und während der Helvetik besetzten Exponenten dieser beiden Sozietäten wichtige politische Schlüsselpositionen und prägten die luzernischen Ereignisse entscheidend mit⁸.

In der nachhelvetischen Zeit dehnte sich im Kanton Luzern der Wille zum öffentlichen politischen Diskurs auf weitere Bevölkerungsschichten aus. Auch auf der Landschaft entstand nun eine Bildungsschicht, die sich immer mehr für politische und soziale Fragen interessierte. Verantwortlich dafür waren die Veränderungen in der landwirtschaftlichen Produktion von der Selbstversorgung hin zu einer Marktwirtschaft sowie die Verbesserung der schulischen Infrastruktur und damit die Verallgemeinerung der Lesefähigkeit. Die gedruckte Presse und die dadurch geförderte mündliche Kommunikation politisierten die Öffentlichkeit⁹. Die Verbreitung des Lesens, so kann konstatiert werden, ging Hand in Hand mit einer Demokratisierung der Gesellschaft¹⁰.

1821 gründete ein liberaler Kreis um den Schultheissen Joseph Karl Amrhyn (1777-1848), Kasimir Pfyffer (1794-1875) und dessen älterer Bruder Eduard (1782-1834) die Mittwochsgesellschaft. Damit nahm in Luzern die liberale Bewegung ihren Anfang. Eduard Pfyffer wurde zudem zum zentralen Förderer des Volksschulgedankens und des Luzerner Schulwesens¹¹.

Ende 1829 kam mit der Donnerstagsgesellschaft eine weitere Sozietät dazu, die sich radikaler gebärdete und nur ein Jahr lang Bestand hatte, dafür aber im Juni 1830 den Grundstein zur Herausgabe einer liberalen Zeitung, des «Eidgenossen», legte¹².

Die 1818 gegründete «Landwirtschaftlich-ökonomische Gesellschaft», die sich regelmässig in Sempach versammelte, sprengte den Kreis der

⁷ *Ibid.*, p. 12 s.

⁸ Bossard-Borner, *Bann*, *op. cit.*, p. 54-56.

⁹ *Ibid.*, p. 377.

¹⁰ Balz Spörri, «Von der Lesegesellschaft zur lesenden Gesellschaft», *Memorial und Stäfner Handel*, 1995, p. 122.

¹¹ Alois Häfliger, *Schultheiss Eduard Pfyffer (1782-1834). Förderer des Luzerner Schulwesens. Ein Beitrag zur politischen und kulturellen Geschichte des Kantons Luzern von 1800-1834 unter besonderer Berücksichtigung des Schulwesens*, Willisau, Willisauer Bote, 1975.

¹² Bossard-Borner, *Bann*, *op. cit.*, p. 381.

liberalen Elite und war ein wichtiger Grundstein für die sich bildende Volksbewegung. Die ursprüngliche Zielsetzung der Gesellschaft war, die Luzerner Bauern mit neuen rationellen Bewirtschaftungsmethoden bekannt zu machen und ihnen so innovative Impulse zu vermitteln. Daneben ging es auch um die Förderung der Industrie¹³. Damit übernahm man in der Hauptsache die genannten Grundsätze des «Ökonomischen Patriotismus». Hauptziel der politischen und wirtschaftlichen Oberschicht blieb auch in Luzern, dass der einzelne bäuerliche Untertan kritiklos Reformvorhaben akzeptierte und pflichtbewusst umsetzte¹⁴. Eduard Pfyffer nannte dies die «Pflege des häuslichen Fleisses»¹⁵.

Die angestrebte «Hebung des Landvolkes» verlief dann aber in anderen als den von der liberalen Elite vorgedachten Bahnen. Die landwirtschaftlich-ökonomische Gesellschaft verbreitete liberales Gedankengut und regte damit vor allem die ländliche Oberschicht, aber auch die übrigen Bauernkreise an, eigene politische Konzepte zu entwickeln. Die später so genannten «ländlichen Demokraten» fussten in diesem Kontext und trieben die Politisierung der Luzerner Landschaft ab den 1820er Jahren voran. Die Mitglieder der Gesellschaft förderten im Sinne des «ökonomischen Patriotismus» die Verbesserung der allgemeinen Lesefähigkeit und den dringend nötigen Ausbau des Landschulwesens und man pflegte Beziehungen zu den überkantonalen Gremien der Gemeinnützigen und Helvetischen Gesellschaft. Die landwirtschaftlich-ökonomische Gesellschaft zählte mit der Zeit in den 12 Sektionen Habsburg, Rothenburg, Sempach, Münster, Hochdorf, Hitzkirch, Sursee, Ruswil, Entlebuch, Ettiswil, Büron und Reiden 291 Mitglieder. Dies waren vor allem Grossräte, Gemeindebeamte, Richter aller Stufen, Landwirte, Schullehrer, Offiziere, Rechtsanwälte und Ärzte¹⁶. Auch der spätere Bauernführer und ländliche Demokrat Joseph Leu von Ebersol (1800-1845) war Mitglied der Gesellschaft, allerdings nur für kurze Zeit. Sein geistiger Mentor, Niklaus Wolf von Rippertschwand (1756-1832), gab ihm den Rat, die Gesellschaft wieder zu verlassen, da sie religiös zu wenig fundiert sei.

¹³ Josef Kunz, *Der Kulturverein im Kanton Luzern. Seine Entwicklung von der 'Landwirtschaftlich-ökonomischen Gesellschaft' (1818-1837) zur 'Gesellschaft für vaterländische Kultur' (1837-1864)*, Bern, Typoskript, 1975, p. 36-44.

¹⁴ Böning, *Traum*, op. cit., p. 44 s.

¹⁵ Häfliger, *Pfyffer*, op. cit., p. 256 s.

¹⁶ Häfliger, *Pfyffer*, op. cit., p. 257, Anm. 28.

THESEN ZUR LANDWIRTSCHAFTLICH-ÖKONOMISCHEN GESELLSCHAFT LUZERN

Ausgehend von der Verankerung der landwirtschaftlich-ökonomischen Gesellschaft in der Luzerner Landschaft werden nachfolgend fünf Thesen formuliert:

1. Die Gesellschaft adaptierte aufklärerisches Gedankengut. Das aufgeklärte «moderne» Naturrecht verband sich in politischer Hinsicht mit der Freiheits- und Widerstandstradition des Ancien Régimes, in religiöser Hinsicht mit dem christlichen Naturrecht und der christlichen Sozialethik. Zweck des Vereins war laut Statuten neben der Entwicklung des Ökonomischen die «Verbesserung des sittlichen Zustandes»¹⁷.

2. Die Gesellschaft war als Verein demokratisch und ständeübergreifend organisiert. Neben der Einwohnergemeinde wurde sie als «freie Assoziation» zu einer Art «Schule der Demokratie». Sie war auch konkret im Bildungsbereich ein Forum für Eduard Pfyffers Reformbestrebungen im Volksschulwesen und regte im Kanton Luzern die Gründung von Sekundar- und Übungsschulen an¹⁸.

3. Die Gesellschaft stellte eine gesellschaftliche Plattform dar, auf der die verschiedenen Gruppen und Individuen sowohl untereinander als auch überregional und überkantonale miteinander kommunizieren konnten. In diesen Kontext gehört auch eine luzernische Gründungswelle von verschiedenen Zeitungstiteln zwischen 1825 und 1841. Eduard Pfyffer, 1825 Präsident der Gesellschaft, bemerkte in diesem Zusammenhang, die Gesellschaft böte ein wirksames Mittel, um miteinander ins Gespräch zu kommen, einander gegenseitig zu verstehen und ein grosses Mass an gesunden Einsichten zu gewinnen. Auf diese Weise werde ein fruchtbarer Gemeinsinn in einem Freistaate gebildet, wo dies so überaus wichtig sei¹⁹.

4. Die Gesellschaft ermutigte die ländlichen Untertanen, sich selbständig auch um solche Dinge zu kümmern, zu denen sie nicht direkt gefragt wurden. Die Eigenständigkeit, die auf der Gemeindeebene in gewissen Belangen bereits Tradition hatte, wurde nun selbstbewusst erweitert und die restaurativen staatlichen Strukturen zunehmend in Frage gestellt. Konkret hiess das, dass Mitglieder der Gesellschaft die städtischen Privilegien sowie die undemokratischen Gesellschaftsstrukturen

¹⁷ § 2 der revidierten Statuten der landwirtschaftlich-ökonomischen Gesellschaft 1829, zit. nach Kunz, *Kulturverein*, Anhang.

¹⁸ Häfliger, *Pfyffer*, *op. cit.*, p. 258.

¹⁹ Häfliger, *Pfyffer*, *op. cit.*, p. 256.

insgesamt thematisierten. In den von der Gesellschaft geförderten Auseinandersetzungen war mit der Zeit nichts mehr sakrosankt. Eduard Pfyffer begrüßte solche Diskussionen und betonte, «dass in freien Staaten nicht alles Gemeinnütziges von den Regierungen selbst angeordnet und erwartet werden kann, sondern dass dasselbe von dem Volke und zwar von dem eigentlichen Kerne desselben ausgehen muss»²⁰.

5. Die Gesellschaft förderte in hohem Masse eine allgemeine Debatte um Fragen der Demokratie. So wurde im Laufe der 1820er Jahre in verschiedenen Reden auf die Notwendigkeit einer republikanischen Verfassung hingewiesen. 1829 pries Kasimir Pfyffer in seiner Rede als Präsident der Gesellschaft die republikanische Staatsform als die günstigste, «weil es nur in einer Republik echte Freiheit geben kann»²¹. 1831, im Zuge der Regeneration, forderte Kleinrat Lorenz Baumann eine «Rechtsgleichheit für alle»²².

SCHLUSS

In den 1820er Jahren stand die landwirtschaftlich-ökonomische Gesellschaft zusammen mit den sich immer zahlreicher bildenden Vereinen jeglicher Art im Schnittpunkt von neuen Entwicklungstendenzen in mehreren Bereichen und prägte den gesellschaftlichen Wandel in Luzern entscheidend mit. Nach 1831 geriet die Gesellschaft wieder fester in die Hand der liberalen städtischen Elite und wechselte den Namen in «Gesellschaft für vaterländische Kultur».

²⁰ Eduard Pfyffer, *Versammlung der landwirtschaftlich-ökonomischen Gesellschaft, 1825*, zit. nach Kunz, *Kulturverein*, Vorwort.

²¹ Kasimir Pfyffer, *Verhandlungen der landwirtschaftlich-ökonomischen Gesellschaft 1829. Rede des Präsidenten an der Generalversammlung*, zit. nach Kunz, *Kulturverein*, p. 14.

²² Lorenz Baumann, *Verhandlungen der landwirtschaftlich-ökonomischen Gesellschaft 1831, Rede des Präsidenten an der Generalversammlung*, zit. nach Kunz, *Kulturverein*, p. 15.

**ZWISCHEN SPANISCHEN SCHAFEN
UND WIENER KONGRESS:
ÖKONOMISCHER PATRIOTISMUS
ALS DIPLOMATISCHER TÜRÖFFNER**

Am 18. Dezember 1814 wartete Erzherzog Johann, der Bruder des österreichischen Kaisers Franz I., dem Genfer Charles Pictet de Rochemont mit zwei vierspännigen Kutschen auf. Er bat den diplomatischen Vertreter der Rhonestadt, mit ihm im selben Wagen Platz zu nehmen. Die Entourage des Erzherzogs sass im zweiten Wagen. Die Fahrt führte durch Wien. Bei der Durchfahrt der Kutschen öffneten sich die Fenster, die Wachen traten aus ihren Häusern und präsentierten ihre Waffen und die Menschen am Strassenrand zogen die Hüte. Der Erzherzog unterhielt seinen Gast, erklärte ihm die Vorstädte und Dörfer der Umgebung Wiens und zeigte ihm das Schloss Schönbrunn, an dem sie vorüberfuhren. Um elf Uhr morgens waren sie auf einem der kaiserlichen Guts-höfe angelangt und begannen ihre Inspektion in den palastartigen Ställen. Ein exzellentes Abendessen beim Erzherzog krönte nach der Rückkehr den Tag¹.

Warum war diese Episode von Belang ? Im vorliegenden Aufsatz soll skizziert werden, welche Bedeutung wissenschaftliches, gemeinnütziges oder kulturelles Engagement für die aussenpolitischen Vertreter eines Kleinstaates haben konnte. Das Beispiel Pictets macht deutlich, wie entscheidend die Teilnahme am ökonomisch-patriotischen Reformdiskurs für seine Arbeit als Diplomat der eben erst wieder auferstandenen Republik Genf war.

¹ Charles Pictet de Rochemont, *Lettres écrites à sa famille pendant ses missions diplomatiques à Bâle, Paris, Vienne, Paris et Turin (1814-1816)*, Fondation des archives de la famille Pictet, Genève, 2010, <http://www.archivesfamillepictet.ch/bibliographie/publications.htm>, p. 62-63.

Im Prinzip entsprach Pictet dem gängigen Profil eines eidgenössischen Gesandten². Er gehörte einer der regierenden Familien an und hatte als Solddienstoffizier und Magistrat seiner Heimatstadt Karriere gemacht. Im Unterschied zu den Abgesandten der anderen Kantone genoss er allerdings einen privilegierten Zugang zu den alliierten Entscheidungsträgern. Diesen verdankte er unzweifelhaft der internationalen Strahlkraft seiner publizistischen Arbeit. Obwohl in einer Zeit zunehmender Professionalisierung und wachsender Dominanz des Adels im diplomatischen Corps ein Auslaufmodell³, war der Gelehrte, der eine Verhandlungsaufgabe übernahm, nach wie vor ein geschätzter Gesprächspartner. Gerade für Kleinstaaten bot sich dank solchen Persönlichkeiten die Möglichkeit, aus kulturellem Renommee politisches Kapital zu schlagen⁴.

WISSENSCHAFTLICHES RENOMMEE ALS POLITISCHES KAPITAL

Pictets Aufgabe am Wiener Kongress bestand vor allem darin, für seine Heimatstadt eine territoriale Abrundung ihres Gebietes zu erhalten. Genf hatte im ersten Pariser Kongress vom Mai 1814, welcher der ersten Niederlage Napoleons folgte, seine Unabhängigkeit von Frankreich und seine Angliederung an die Schweiz als Kanton zugesichert erhalten. Nur bestand zu diesem Zeitpunkt keine Landverbindung zur Eidgenossenschaft. Auch das Territorium war alles andere als geschlossen. Vom Wiener Kongress erhoffte man sich hier markante Verbesserungen⁵. Die Voraussetzungen dafür waren allerdings wenig vorteilhaft. Ende 1813 hatte sich Genf erst im Schatten österreichischer Bajonette von der seit 1798 bestehenden französischen Annexion los-

² Auf professionelle Diplomaten verzichtete die Schweiz bis über 1848 hinaus. Claude Altermatt, *Zwei Jahrhunderte Schweizer Aussenvertretungen. 1798-1998*, Bern, Eidg. Dep. für auswärtige Angelegenheiten, 1998, p. 5-12.

³ Sven Externbrink, «Humanismus, Gelehrtenrepublik und Diplomatie: Überlegungen zu ihren Beziehungen in der Frühen Neuzeit», in: Hillard von Thiesen, Christian Windler (Hg.) *Akteure der Aussenbeziehungen. Netzwerke und Interkulturalität im historischen Wandel*, Köln, Böhlau, 2010, p. 133-149. Hillard von Thiesen, «Diplomatie vom *type ancien*. Überlegungen zu einem Idealtypus des frühneuzeitlichen Gesandtschaftswesens», *ibid.*, p. 471-503.

⁴ Vgl. etwa das Engagements Goethes zu Gunsten von Sachsen-Weimar-Eisenach in Alexander Schmidt, «Du pouvoir des 'muses'. Politiques des 'petits États': prestige dynastique et culturel à l'ère napoléonienne», *Francia* 39, 2012, p. 167-191.

⁵ Lucien Cramer, *Genève et les traités de 1815. Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont et de François d'Ivernois: Paris, Vienne, Turin 1814-1816*, Genève, Droz, 1914, p. 131-159.

gesagt. Die Forderungen der winzigen Stadtrepublik kontrastierten zudem scharf mit dem Schicksal manches deutschen Kleinstaates oder der Stadtrepubliken Genua und Venedig, welche vergeblich auf eine Restauration gehofft hatten. Umso wichtiger war es also, die Entscheidungsträger der Alliierten von der strategischen, nicht zuletzt aber auch kulturellen Bedeutung⁶ Genfs zu überzeugen und ihr Wohlwollen zu sichern. Dafür waren das Ansehen und das Beziehungsnetz der Genfer Diplomaten zentral.

Dass gerade Charles Pictet diese Aufgabe übernommen hatte ist bemerkenswert. Seit der Genfer Revolution 1793 hatte er sich von der Politik ferngehalten und sich seiner Musterlandwirtschaft und seiner Zeitschrift *Bibliothèque britannique* gewidmet. Die Zeitschrift hatte sich die Verbreitung naturwissenschaftlicher, literarischer und agronomischer Neuigkeiten aus England auf die Fahne geschrieben. Sie war so etwas wie die Stimme und das Symbol für die Genfer Unabhängigkeit von seinen Nachbarn geworden⁷. In der Zeit der Kontinentalsperre war sie ein zentrales Organ für die Verbreitung englischer Kultur im französischsprachigen Europa und darüber hinaus⁸.

Pictet de Rochemont hatte die Zeitschrift zusammen mit seinem Bruder Marc-Auguste und ihrem Freund Frédéric-Guillaume Maurice 1796 initiiert und zeichnete für die literarischen und agronomischen Hefte verantwortlich. Neben englischen Beiträgen fügte er in die agronomischen Hefte auch Berichte zu Erfahrungen und Neuerungen auf seinem eigenen Landgut in Lancy bei Genf ein. Ebenso berichtete er über seine Zuchtversuche mit spanischen Merinoschafen oder die agronomischen Versuche und die Erziehungsanstalten seines Berner Freundes Philipp Emanuel von Fellenberg, welche europaweit für Aufsehen sorgten⁹.

⁶ Siehe Jean Léonard Simonde de Sismondi, *Considérations sur Genève, dans ses rapports avec l'Angleterre et les États protestants, suivies d'un discours prononcé à Genève, sur la Philosophie de l'Histoire*, London, 1814. Genf schaffte es dank seines Rufes als Hauptstadt des Protestantismus und als berühmte intellektuelle Stadt seine Probleme am Wiener Kongress immer wieder auf der Tagesordnung erscheinen zu lassen. Das betonte auch Pictet in seinen Briefen. Louis Binz, Alfred Berchtold, *Genève et les Suisses*, Genf, État de Genève, 1991, p. 43.

⁷ David M. Bickerton, *Marc-Auguste and Charles Pictet, the Bibliothèque britannique and the Dissemination of British Literature and Science on the Continent*, Genève, Slatkine, 1986, p. 53 und 614.

⁸ *Ibid.*, p. 613.

⁹ Hans Brugger, «Briefe von Charles Pictet de Rochemont an Philipp Emanuel von Fellenberg», *Politisches Jahrbuch der Schweizerischen Eidgenossenschaft* 29 (1915), p. 334 und 340.

Der immense Aufwand, der mit der Publikation der *Bibliothèque* verbunden war¹⁰, wurde nicht nur durch ihren wirtschaftlichen Erfolg, sondern auch durch die europaweite Bekanntheit und Anerkennung ihrer Herausgeber besonders in der gehobenen Gesellschaft belohnt. Zu ihren Abonnenten zählten neben Geschäftsleuten, Politikern, Lehrern und Wissenschaftlern auch Institutionen wie Lektürekabinette, Sozietäten, Schulen, Bibliotheken und Regierungsministerien. Die Zeitschrift fand ihre Kunden vor allem in Frankreich, aber auch in der Eidgenossenschaft und in verschiedenen Staaten Nordeuropas, von Holland bis Russland¹¹. Die Bedeutung der *Bibliothèque* zeigt eine wohl überspitzte Bemerkung Talleyrands, die er gegenüber Pictet in Wien machte:

Il [Talleyrand] met, ou prétend mettre, la *Bibliothèque* britannique au dessus de tous les recueils littéraires. Il assure que Bonaparte n'a pas osé la supprimer, quoiqu'il la détestât: il craignoit l'opinion sur ce point; «ç'auroit été, me dit-il avec son ton de cour flatteur, un coup d'état que de vous supprimer»¹².

Die Zeitschrift, die landwirtschaftlichen Schriften und seine Schafzucht dienten Pictet denn auch bei etlichen hochgestellten Persönlichkeiten als Türöffner. So wurde er ohne darum ersucht zu haben, von der Grossherzogin Katharina von Oldenburg – der Schwester Alexanders I. und künftigen Frau des Königs von Württemberg – zu einer Audienz eingeladen, in welcher die beiden ungezwungen über Themen der *Bibliothèque britannique* diskutierten. Dabei kam die beiden auch auf die aktuelle Situation Genfs zu sprechen und Pictet konnte seiner Gesprächspartnerin seine Sicht der Dinge und die Schwierigkeiten Genfs darlegen. Die Unterhaltung mit ihr wäre wohl noch weiter gegangen, wenn nicht plötzlich der Zar eingetreten wäre. Solche Gespräche waren bemerkenswert in einer Gesellschaft, in der Standes-schranken noch weit wirksamer waren als heutige Umgangsschranken und in der soziale Beziehungen eine gewisse Bandbreite nicht unterschreiten durften¹³. Kaum verwunderlich also, wenn der Zar sich

¹⁰ Pictet hatte pro Jahr um die 2000 Seiten Material zusammenzustellen, zu übersetzen und gegenzulesen. Bickerton, *Bibliothèque*, *op. cit.* p. 378.

¹¹ Die genaue Rekonstruktion der Subskribenten der Zeitschrift ist nicht mehr möglich, da die entsprechenden Listen verschollen sind; *ibid.*, p. 380-394.

¹² Pictet, *Lettres*, *op. cit.*, p. 41.

¹³ Vgl. Manfred Beetz, «Soziale Kontaktnahme. Ein Kapitel aus der Rhetorik des Alltags in der frühen Neuzeit», in: Joachim Dyck, Walter Jens, Gert Ueding (Hg.), *Rhetorik der frühen Neuzeit*, Tübingen, Niemeyer, 1991, p. 39.

erstaunt darüber zeigte, den Genfer mit seiner Schwester beim vertrauten Gespräch zu finden¹⁴.

In anderen Briefen erzählte Pictet nicht ohne Schmunzeln über seine Begegnungen mit Angehörigen des österreichischen Hofes, welche vor allem wegen seiner bekannten Merino-Schafzucht seine Bekanntschaft suchten:

Il [*sc.* le grand maître de cérémonie] est passionné de troupeaux merinos et il me respecte comme le pape des moutons. Il voudroit que j'allasse donner ma bénédiction à ses bergeries ; mais je n'ai pas le temps¹⁵.

Und in einem anderen Brief:

Le Berger de la cour (comme dit le comte Emeric) [*sc.* Erzherzog Johann], a une impatience comique de mon verdict sur le troupeau impérial de Mannersdorf. J'entrevois beaucoup d'intrigues pour les réputations inspectives des troupeaux: c'est tout comme chez nous: ce sont des hommes et des merinos. Chacun voudroit me présenter son troupeau, et pouvoir citer mon approbation. Je suis obligé de peser mes paroles en parlant béliers, comme s'il s'agissoit de la réputation d'une femme ou du courage d'un homme¹⁶.

Auch der österreichische Erzherzog Karl lud ihn regelmässig ein und liess sich von ihm in Sachen Landwirtschaft und Schafzucht belehren. Pictet konnte es sich so auch leisten, ihm gegenüber offen zu kritisieren, dass von den Versprechungen der Alliierten für eine sichere Militärgrenze und eine Abrundung des Genfer Gebietes gegen Frankreich hin wohl nichts mehr übrigbliebe. Der Erzherzog pflichtete seiner Kritik an den Verhandlungsführern lebhaft bei¹⁷.

Allerdings konnte Pictets Ruf als Agronom seiner Tätigkeit als Diplomat gelegentlich auch hinderlich sein. So berichtete er über eine Unterredung mit dem Vertreter Bayerns:

Puis il a fallu aller chez le prince [*sc.* de Wrede]. N'a-t-il pas découvert ma qualité d'agriculteur ! Et voilà qu'au lieu de parler de frontières militaires, il m'a entretenu plus d'une heure d'asselemens et de mérinos, à la grande impatience des officiers généraux et autres qui attendoient dans son antichambre¹⁸.

¹⁴ Pictet, *Lettres, op. cit.*, p. 66-69.

¹⁵ *Ibid.*, p. 77.

¹⁶ *Ibid.*, p. 102.

¹⁷ *Ibid.*, p. 89-91.

¹⁸ *Ibid.*, p. 55.

Man interessierte sich in Wien also offensichtlich weniger für den Gesandten Genfs als vielmehr für den angesehenen Agronomen und Redaktor der *Bibliothèque britannique*¹⁹.

DIPLOMATIE DER PRIVATBESUCHE

Um die Bedeutung dieser an sich privaten Besuche bei Personen, die zu einem guten Teil gar nicht an den Verhandlungen teilnahmen, für die diplomatische Tätigkeit Pictets zu verstehen, ist es wichtig, sich einige Merkmale des Wiener Kongresses vor Augen zu führen. Der Kongress wurde einberufen, um Europa nach den Verwerfungen der Revolutionen und der napoleonischen Kriege zu ordnen und die Grundlagen für eine friedliche und stabile Nachkriegsordnung zu schaffen. Die Situation Europas war in diesem Moment wohl so offen und verhandelbar wie nie zuvor und danach. In Wien tummelte sich denn auch eine unüberschaubare Zahl Abgeordneter, Diplomaten und gekrönter Häupter. Entsprechend reichhaltig und ausgefallen war denn auch das Rahmenprogramm des Kongresses. Bälle, Theater, Dinners, Kutschen- und Schlittenfahrten drängten zeitweise die eigentlichen Verhandlungen in den Hintergrund, was der belgisch-österreichische Fürst von Ligne mit den bissigen Worten kommentierte: « Le congrès danse, mais il ne marche pas ». Auch Pictet konnte sich angesichts der rauschenden Feste ein paar Seitenhiebe in seinen Briefen nicht verkneifen:

Ce séjour à Vienne nous offre, entr'autres curiosités, celui des souverains en frac et en souliers à attaches, dansant des valse, et s'empressant autour des femmes comme nos étudiants de philosophie. Ma foi ! Vive la dignité pour les têtes couronnées ! Un peu de prestige fait fort bien dans le monde. Il faut faire la part à l'imagination, et entourer d'une auréole ceux qui commandent aux nations, de droit divin. Coudoyer un roi donne une commotion désagréable ; et on ne sait comment faire: si on se recule, on risque de marcher sur le pied d'un empereur²⁰.

Um die Verhandlungen überschaubar zu halten und ihre Vorstellungen bestmöglich durchzusetzen hatten die vier Grossmächte der anti-napoleonischen Allianz in einem geheimen Zusatzprotokoll zum Pariser Vertrag vom Mai 1814 beschlossen, die Entscheidungen des

¹⁹ Paul Widmer, *Schweizer Aussenpolitik und Diplomatie. Von Charles Pictet de Rochemont bis Edouard Brunner*, Zürich, NZZ, 2003, p. 57.

²⁰ Pictet, *Lettres, op. cit.*, p. 52.

Wiener Kongresses ausschliesslich unter sich zu fällen. Seinem diplomatischen Geschick verdankte es Talleyrand, dass schliesslich auch das besiegte Frankreich in diesem exklusiven Kreis mitdiskutieren konnte. Die von den Beschlüssen direkt betroffenen hatten dagegen keinen Anteil an den Entscheidungen²¹. So wurden auch die Schweizer Vertreter in den Verhandlungen der Kommission, welche sich um die Fragen der Eidgenossenschaft kümmerte, nur ausnahmsweise von den Vertretern der fünf Mächte in ihren Sitzungen empfangen, wo sie ihre Sicht der Dinge darlegen durften und dann wieder entlassen wurden. Die Beschlüsse wurden erst danach getroffen²².

Umso wichtiger war es also zu versuchen, indirekt auf die Entscheidungen einzuwirken, indem man bei den Souveränen und in deren Umfeld im Gespräch blieb. Genau dafür waren die dargestellten Begegnungen mit den Angehörigen der verschiedenen Höfe von eminenter Bedeutung.

Eine andere Möglichkeit war die Präsenz an gesellschaftlichen Anlässen. Auch dieses Feld beackerte die Genfer Delegation systematisch. Pictet liebte zwar die Bälle bei Hofe und ähnliche Zusammenkünfte überhaupt nicht²³, schätzte aber die Möglichkeit, dadurch Kontakte zu knüpfen, denn hier trafen sich die Entscheidungsträger²⁴. Er scheute sich aber auch nicht, solche Einladungen abzulehnen, wenn er sich von der Gesellschaft keine Vorteile für Genf versprach²⁵. Die anderen Teilnehmer der Genfer Delegation, das Ehepaar D'Ivernois und vor allem der Sekretär Eynard mit seiner jungen Ehefrau, schätzten die gesellschaftlichen Anlässe umso mehr. Besonders die hübsche Anna Eynard freute sich über die zahlreichen Einladungen, bei denen sie auch schon mal vom Zaren oder dem preussischen König zum Tanz aufgefordert wurde und diese Gelegenheiten nicht ungenutzt liess, um ein paar

²¹ Zum Wiener Kongress siehe etwa die Darstellung von David King, *Vienna, 1814. How the Conquerors of Napoleon Made Love, War and Peace at the Congress of Vienna*, New York, Harmony Books, 2008.

²² Widmer, *Aussenpolitik*, *op. cit.*, p. 59-62.

²³ Pictet, *Lettres*, *op. cit.*, p. 79. In diesem Brief bedauerte er Erzherzog Johann, der die Bälle noch mehr verabscheute als er, aber im Gegensatz zu Pictet zur Teilnahme gezwungen war.

²⁴ So sprach er etwa am Hofball am 1. Januar mit der österreichischen Kaiserin, dem Erzherzog Johann und Talleyrand. Pictet, *Lettres*, *op. cit.*, p. 70-71. Bei anderer Gelegenheit war Pictet bei Lord Wellington eingeladen, wo sich auch der Zar und die Könige von Preussen, Bayern, Württemberg und Neapel eingefunden hatten (*ibid.*, p. 98-99).

²⁵ *Ibid.*, p. 101.

Worte zu Genf zu platzieren²⁶. Schliesslich eröffneten die Genfer sogar ihre eigenen Salons in Wien, welche bei der illustren Gesellschaft offenbar sehr beliebt waren²⁷.

DIE BEDEUTUNG DER RUSSISCHEN VERHANDLUNGSDELEGATION

Allerdings war für Pictets Tätigkeit noch etwas anderes als die zuweilen flüchtigen gesellschaftlichen Zusammenkünfte wichtig. Einen grossen Anteil an seinem diplomatischen Erfolg hatte die russische Delegation. Auch hierfür spielte seine Tätigkeit als Agronom und Redaktor eine wichtige Rolle.

Pictet besass seit einigen Jahren eine grosse Schäferei auf der Krim²⁸. Zusammen mit seinem Berner Freund Philipp Emanuel von Fellenberg verfolgte er die Idee, diese Schäferei zur Grundlage einer Bildungsanstalt nach dem Vorbild von Fellenbergs Hofwil zu machen. Der Zar hatte dank der Fürsprache seines Erziehers, des Waadtländers Frédéric César de La Harpe, bereits seit 1803 die Idee verfolgt, einige seiner Untertanen nach Hofwil zu schicken, um sie nach Fellenbergs Methoden ausbilden zu lassen. Dementsprechend leicht erhielt also der Berner Ende 1813 im Hauptquartier der Alliierten Zugang zum russischen Monarchen. Als Fellenberg von dort zurückkehrte und erfuhr, dass Pictet auserkoren worden war, die Interessen Genfs bei den Alliierten zu vertreten, stattete er seinen Freund mit wichtigen Informationen und Empfehlungsschreiben für die russischen Minister aus. Pictet verfügte also schon zu Beginn seiner diplomatischen Mission über einen privilegierten Zugang zur russischen Delegation²⁹. Diesen nutzte Pictet denn auch – nicht nur für die Anliegen Genfs. Er versuchte über diesen Kanal auch, das Interesse für das Institut seines Freundes zu vertiefen und Vorteile für seine Schäferei in Russland zu erhalten. In den Briefen an seine Familie sprach er denn auch ab und zu von seinem «système de

²⁶ *Ibid.*, p. 76.

²⁷ Widmer, *Aussenpolitik*, *op. cit.*, p. 51.

²⁸ Vgl. Dominique Zumkeller, «Charles Pictet de Rochemont et la conquête de l'Est (1809-1816)», in: Liliane Mottu-Weber, Joëlle Droux (Hg.), *Genève française. 1798-1813: nouvelles approches*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 2004, p. 223-240.

²⁹ Edmond Pictet, *Biographie, travaux et correspondance diplomatique de Charles Pictet de Rochemont*, Genf, Georg, 1892, p. 94; Brugger, «Briefe», *art. cit.*, p. 364-366 und 378-379; Olivier Reverdin, Vorwort zu Ioannes Antoniou Kapodistrias, *Anekdoté allelographia me tus Philippe-Emmanuel de Fellenberg, Rudolf-Abraham de Schiferli, 1814-1827*, Athen, Oikos, 1999, p. 8.

faire toujours servir une chose à une autre»³⁰. womit er nichts anderes meinte, als dass er seine privaten Verbindungen zugunsten seiner diplomatischen Interessen gebrauchte und umgekehrt, was in der frühen Neuzeit zur gängigen Verhandlungspraxis gehörte³¹.

Gegen Ende des ersten Pariser Kongresses im Mai 1814 machte er schliesslich die Bekanntschaft des Grafen Capo d'Istrias. Dieser war ein liberaler Korfiote im Dienste Zar Alexanders. Auch er war sehr interessiert an Fellenbergs Unternehmungen. 1814 wurde er als Botschafter in die Schweiz gesandt, bevor er im Herbst an den Wiener Kongress beordert wurde, wo er als Berater in der Kommission zur Lösung der Probleme der Schweiz diente. In diesem Gremium genoss er grossen Einfluss. Mit Pictet verband ihn schon bald mehr als ein gutes Arbeitsverhältnis. Praktisch jeden Morgen machte Pictet Capo d'Istrias seine Aufwartung. Er wurde vom russischen Gesandten mit den neusten Informationen zu den schweizerischen und Genfer Angelegenheiten versorgt und konnte seine Ansichten darlegen, welche der Korfiote dann meistens als russischen Standpunkt in die Verhandlungen einbrachte. Insgesamt 92 dieser privaten Unterredungen zählte Pictet in seinem Abschlussbericht zum Wiener Kongress. Zwischen den beiden entwickelte sich eine tiefe Freundschaft, welche die grossen Kongresse überdauerte. Als Pictet de Rochemont 1824 starb, gab ihm der Graf aus Korfu das letzte Geleit auf den Friedhof von Plainpalais in Genf³². Die zentrale Bedeutung Capo d'Istrias für die Mission des Genfer Diplomaten zeigt wohl am besten die Bezeichnung, die ihm Pictet in seinen Briefen gab: er nannte ihn «mon guide»³³.

WEITERFÜHRENDE SCHLUSSBETRACHTUNG

Ob das wissenschaftliche und gemeinnützige Engagement eine Erfolgsgarantie für Pictets Mission war, muss an dieser Stelle offen bleiben, zu kontrovers ist die Diskussion darüber, ob das an den Kongressen in Wien und Paris erzielte Resultat für die Schweiz ein Erfolg

³⁰ Pictet, *Lettres, op. cit.*, p. 87, 105, 123.

³¹ Matthias Köhler, *Strategie und Symbolik. Verhandeln auf dem Kongress von Nimwegen*, Köln, Böhlau, 2011, p. 159-292.

³² Widmer, *Aussenpolitik, op. cit.*, p. 56-57. Siehe auch Michelle Bouvier-Bron, *La Mission de Capodistrias en Suisse (1813-1814)*, Korfu, 1984, und Kapodistrias, *Anekdoten allelographia, op. cit.*

³³ Z.B. Pictet, *Lettres, op. cit.*, p. 130-135.

war oder nicht³⁴. Immerhin kann man nüchtern betrachtet festhalten, dass die schweizerischen Kantone und insbesondere Genf im Gegensatz zu anderen Republiken vergleichsweise glücklich aus diesem grossen europäischen Pokerspiel hervorgegangen sind. Dabei kamen ihnen sicherlich die Interessen der Grossmächte nach einer stabilen und ausbalancierten Nachkriegsordnung entgegen, in der die Schweiz die Rolle eines Puffers insbesondere zwischen Österreich und Frankreich übernahm.

Allerdings ist es doch bemerkenswert, wie es insbesondere Pictet de Rochemont geschafft hat, das kleine Genf in den Köpfen der Vertreter der Grossmächte zu verankern und seine Bedeutung herauszustreichen, wenn nicht gar zu übertreiben, wie die Reaktion Capo d'Istrias auf eine kritische Bemerkung zu Genf zeigt:

« On se dispute beaucoup à l'occasion de cette Genève, je ne vois pas quel grand mal il y auroit eu à la donner à la France. » Le comte sortit des gonds. « Un tel mot, dit-il, montre une extrême ignorance, je vous en demande pardon. Vous estimez Genève par ses dimensions territoriales, mais vous devriez savoir, que c'est un foyer de génie et de connoissances: c'est une phiole d'essence précieuse, c'est un grain de musc qui parfume l'Europe entière ! Je considère cette ville comme le sanctuaire de la vraie liberté, des mœurs, des sciences, et de toutes les idées saines. C'est de là que viendra la résistance morale la plus efficace aux desseins subversifs de la France, c'est là que la Suisse trouvera des défenseurs habiles et dévoués. Ce seroit un crime politique sans but et sans excuse, dont la postérité accuseroit éternellement le Congrès »³⁵.

Nebst dem persönlichen Engagement konnte Pictet allerdings auch von veränderten strukturellen Voraussetzungen profitieren. Hier ist zunächst auf einen Strukturwandel in der Repräsentation der Monarchen und ihrer Familien hinzuweisen, welcher seit der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts und vor allem seit der Französischen Revolution zu beobachten war. Johannes Paulmann hat diesen in seiner Habilitation zu den Monarchenbegegnungen umfassend beschrieben. Dieser Strukturwandel zeigte sich in einer symbolischen Entlastung des Königs, der nicht mehr in personam den Staat repräsentierte. Diese ‚Vermenschlichung‘ des Souveräns zeigte sich etwa darin, dass es nun für Monarchen und ihre Familien möglich war, in einem schlichten Frack an einem Hofball mitzutanzten, aber auch daran, dass sich die Mitglieder des

³⁴ Zum gemischten Erfolg der Schweizer Gesandten vgl. Widmer, Aussenpolitik, *op. cit.*, p. 60-69.

³⁵ Pictet, *Lettres, op. cit.*, p. 92.

Hofes die Freiheit nehmen konnten, neben ihrem öffentlichen und zereemoniellen ein privates Leben zu führen und eigenen Interessen nachzugehen³⁶. Beides kam Pictets Kontaktaufnahmen mit den Familien und Ministern der Souveräne entgegen. Ausserdem entsprach Pictet als Agronom und Publizist dem zwar langsam überholten, aber während der ganzen frühen Neuzeit gängigen und dadurch offenbar nach wie vor glaub- und vertrauenswürdigen Bild des gelehrten Diplomaten.

Vor allem aber profitierte Pictet von der Popularität, welche die Landwirtschaft seit der Mitte des 18. Jahrhunderts gerade in aristokratischen und gebildeten Kreisen gewonnen hatte³⁷.

Worauf die grundsätzlich positive Haltung Genfs gegenüber zurückzuführen war, war für ihn denn auch fraglos klar. So schrieb er in einem Brief an seine Frau, in dem er hoffnungsvoll einem baldigen Durchbruch in den Verhandlungen entgensah:

Chère bonne amie, il y a tout à l'heure trois mois que je n'ai pas eu autant d'espérance que j'en ai en ce moment. [...] Tout a été mis à contribution, Bibliothèque britannique, écrits contre Bonaparte, traité d'assolemens, écrits sur les finances, traité d'éducation, merinos, Hofwyl, les billets du matin, les visites répétées, les mémoires, les notes, les lettres, les antichambres, les sallons, les escaliers en attendant les voitures, les présentations, les petites charlataneries de la faveur apparente des premiers qui vous valent l'attention des seconds etc. etc. Je dis que tout a été mis à contribution, excepté les femmes³⁸.

³⁶ Johannes Paulmann, *Pomp und Politik. Monarchenbegegnungen in Europa zwischen Ancien Régime und Erstem Weltkrieg*, Paderborn, Schöningh, 2000, p. 105-211.

³⁷ Siehe hierzu etwa John Shovlin, *The Political Economy of Virtue. Luxury, Patriotism, and the Origins of the French Revolution*, Ithaca, Cornell Univ. Press, 2006, p. 52-54 und 89-91.

³⁸ Pictet, *Lettres*, *op. cit.*, p. 98.

ENTRE BIEN PUBLIC ET MILITANTISME : PARTICULARITÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES GENEVOISES

La présente contribution s'efforce de déterminer quelles sont les spécificités genevoises à la lumière de l'histoire de quelques illustres sociétés dont Genève s'est enorgueillie autrefois, mais qu'elle traite aujourd'hui avec indifférence.

Comme le remarquait déjà Irène Herrmann¹, les Genevois étaient très conscients, au moment du rattachement de Genève à la Confédération, de leur propre spécificité : le terme de nation, qui revient souvent dans les publications du temps, désigne la nation genevoise, et non la nation suisse. Mais cette nation genevoise n'était unitaire qu'en ville, puisqu'en adhérant à la Suisse, Genève devait aussi intégrer les communes réunies, savoyardes et gessiennes, catholiques, donc étrangères à la culture patriotique et confessionnelle genevoise. Ce qui rend difficile la perception et la description objective d'une spécificité genevoise, cela jusqu'à la Deuxième guerre mondiale – à moins évidemment que l'on se contente du discours traditionnel, maintes fois répété, de la classe dirigeante de la ville de Genève, discours tenu, rappelons-le, dès les premiers temps de l'émancipation de la communauté des citoyens et bourgeois, dès la première tentative de combourgeoisie avec Fribourg et Berne en 1519.

LA SOCIÉTÉ DES ARTS

La Société des Arts de Genève a été créée en 1776 pour encourager la pratique et l'enseignement des « arts », c'est-à-dire des métiers². Elle

¹ Irène Herrmann, *Genève entre République et Canton. Les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, PU de Laval, 2006, p. 343 ss.

² L'histoire de la Société des Arts à ses débuts peut être reconstituée à l'aide des nombreuses brochures qu'elle a publiées, signalées dans Emile Rivoire, *Bibliographie historique de Genève au XVIII^e siècle*, Genève, 1897, 2 vol. (*Mém. et doc. publ. par la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, 26-27).

compta – et elle compte encore – trois classes ou comités, dont les titres ont varié au cours des ans, mais qui au début furent entièrement orientés vers la technique et l’horlogerie. Elle eut d’emblée un énorme succès, puisque le premier rôle de ses membres, datant de 1777, comportait près de 500 noms³. Le modèle était fourni, à l’époque, par la Société économique de Berne, créée en 1759, qui avait aussi une tournure à la fois pratique et savante, qui a essaimé dans de nombreuses villes de l’ancien canton de Berne et du Pays de Vaud. À Berne, les patriciens ont peu à peu été remplacés par des campagnards, tandis qu’à Genève, la Société des Arts affirmait toujours plus sa vocation urbaine.

En 1786, la Société des Arts, à la suite sans doute de ces remous politiques dont Genève a fait sa spécialité, fut prise en main par le gouvernement, et un nouveau règlement fut promulgué par le Conseil des Deux Cents ;⁴ le nombre des membres était limité à cinquante ; à eux s’ajoutaient deux catégories spéciales, celle des Associés bienfaiteurs de la Société, qui devaient contribuer pour 1 louis d’or neuf par an, et celle des Associés honoraires, qui se seront distingués par une habileté éminente dans leur art, ou par des inventions utiles aux arts en général. Suivent quelques dispositions prévoyant un contrôle gouvernemental des activités. Enfin il était prévu que la Société des Arts devait subsister pendant dix ans, et que sa durée ne pouvait être prolongée au-delà de ce terme que de l’aveu des Petit et Grand Conseil. Ce qui, à mon avis, constituait une grave restriction au droit d’association.

À l’origine de sa fondation, la Société pour l’encouragement ou l’avancement des Arts – son titre a varié au cours du temps – avait une vocation surtout technique. L’« objet essentiel » en était le dessin, considéré comme la base de tous les arts, même de l’horlogerie. L’évolution de la Société des Arts a suivi l’évolution sémantique du mot « art » : la Classe des beaux-arts y a pris une importance considérable, tandis que les autres comités ou classes, sur l’industrie et l’agriculture, se voyaient suppléés peu à peu par d’autres institutions.

Quant à son volet social – lutte contre l’ignorance, contre le paupérisme, école de natation –, il a été repris en grande partie, au cours du

³ *Rôle des membres de la Société pour l’Encouragement des Arts dans la Ville et le Territoire de la République de Genève*. À Genève, chez Emmanuel Du Villard. M. DCC. LXXVII. in-8°, 23 pp.

⁴ *Règlement sur la Société pour l’avancement des Arts, approuvé par le magnifique Conseil des Deux-Cent, le 13 mars 1786. (Signé) De Rochemont*. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8°, 8 pp. Archives d’État de Genève : 1937/25 ; R.C. 290, p. 302.

XIX^e siècle, par la Société d'utilité publique et les organismes créés par cette dernière.

Aujourd'hui, la classe des beaux-arts est encore très active, la classe du commerce et de l'industrie souffre certainement de la concurrence des syndicats patronaux et de la Chambre de commerce genevoise, et finalement la Classe d'agriculture, qui ne compte presque plus aucun agriculteur, s'est transformée en Classe d'agriculture et d'art de vivre – ce qui ne la rend pas beaucoup plus active pour autant. D'autres organisations agricoles ont pris le relais⁵.

LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES

L'époque de la Restauration a vu fleurir de nombreuses sociétés patriotiques sur sol genevois et suisse... et même savoyard, puisqu'à l'instigation du pharmacien Henri-Albert Gosse (1753-1816), la Société helvétique des sciences naturelles tint sa première réunion dans sa campagne de Mornex, au pied du Salève, campagne qu'on appelle aujourd'hui le Mont-Gosse. Henri-Albert Gosse était une autorité en chimie : ses travaux furent couronnés par l'Académie des sciences de Paris en 1783 et 1785, et il était membre correspondant de l'Institut de France depuis 1804. Surtout, dès l'entrée de Genève dans la Confédération au titre de canton à part entière, il sentit, avec son ami Samuel Wytttenbach, qu'il fallait aller au-delà des intérêts scientifiques proprement genevois pour travailler avec l'ensemble des savants suisses.

Si l'on passe sur la mise en scène quelque peu folklorique de cette fondation, on doit rappeler que la Société helvétique des sciences naturelles, aujourd'hui Académie suisse des sciences naturelles, a joué un rôle important dans le développement des sciences en Suisse. Surtout l'acte fondateur témoigne de la volonté existant dans les milieux scientifiques genevois de collaborer pleinement avec les autres cantons et d'apporter une contribution originale au pays⁶.

⁵ La Section d'industrie et d'agriculture de l'Institut national genevois, le Cercle des agriculteurs, la Chambre genevoise d'agriculture, l'Association genevoise des Centres d'études techniques agricoles, etc. Voir Françoise Hirsch, «Les organisations agricoles», in *Encyclopédie de Genève*, t. II : *La Campagne genevoise*, Charles Bonnet (éd.), Genève, 1983, p. 143-153.

⁶ Marc Cramer, «Les Sciences au XIX^e et au XX^e siècle» in *Histoire de Genève de 1798 à 1931*, publ. par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève, Alexandre Jullien, 1956, p. 499.

L'enjeu, pour les sociétés genevoises, était en effet primordial, de s'intégrer à la vie fédérale ; donc la dimension patriotique était double : agir pour la « nation » genevoise, certes, mais montrer que l'on s'intéressait à la prospérité de l'ensemble de la Confédération, ce qui, en 1815, était une urgence absolue pour Genève.

LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DE GENÈVE

C'était sans doute aussi l'idée des officiers genevois qui, le 4 avril 1825, se réunirent sous la présidence du lieutenant-colonel Guillaume-Henri Dufour, pour fonder la Société militaire du Canton de Genève. Le lieutenant-colonel Dufour n'était pas encore auréolé de la gloire de sa victoire sur les cantons catholiques du Sonderbund, mais il était déjà une autorité en matière d'art militaire et de castramétation – sans parler des travaux qu'il allait réaliser dans le cadastre genevois et sur la carte nationale suisse⁷.

L'idée d'une telle société prenait sa source dans le « Règlement militaire général de la Confédération suisse » du 20 août 1817 et dans l'une de ses premières applications, celle de l'École militaire centrale ouverte à Thoune le 1^{er} août 1819. Le futur général Dufour y fut dès le début l'instructeur du génie, avant de commander l'École dès 1832. La fraternité entre officiers qui se développa dès lors à Thoune leur suggéra de se réunir périodiquement pour garder les liens ainsi créés, mais aussi pour rafraîchir et développer les connaissances acquises en art militaire.

Donc dès le début, la vocation de cette Société militaire était savante. Le titre de la Société était « Société militaire du génie, de l'artillerie et de l'état-major fédéral », mais dès les commencements, les officiers d'autres armes, retirés du service étranger ou incorporés dans la milice cantonale, furent admis dans la société, à condition toutefois de présenter un mémoire sur un objet militaire. Ces mémoires ont été conservés, et s'ajoutent à une bibliothèque à laquelle chaque nouveau membre devait contribuer par le don d'un livre. Donc les activités de la société étaient résolument orientées vers la science militaire.

La Société genevoise avait été créée parallèlement et d'entente avec la société vaudoise des officiers. Plusieurs réunions intercantionales eurent lieu, qui faisaient espérer la fondation d'un organisme faîtier, éven-

⁷ Walter Zurbuchen, *Notice historique sur la Société militaire du Canton de Genève publiée à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa fondation, 1825-1875*, Genève, Société militaire, 1975.

tuellement sur le modèle d'une « *Helvetisch-militärische Gesellschaft* » qui avait existé sous l'Ancien Régime entre 1779 et 1797. Mais ces espoirs furent alors déçus. Incriminait-on, du côté alémanique, l'outrecuidance de ces Genevois qui prétendaient donner l'exemple, alors qu'ils étaient considérés comme des nouveaux venus dans la Confédération ?

Mais, comme le fait observer W. Zurbuchen,

on peut se demander cependant si cet échec n'était pas dû en grande partie au caractère très technique et scientifique que les officiers genevois désiraient conserver à leur société, ne pouvant se satisfaire de réunions périodiques surtout amicales, si agréables fussent-elles. Il est de fait que, dans ce groupement genevois, on travaillait sérieusement : au cours de ses trente premières années, ce ne furent pas moins de 330 mémoires qui furent lus et discutés [...]. Ils étaient de nature assez variée ; mais la plupart ont trait à la technique des différentes armes, aux nombreuses innovations apportées au cours du siècle : fonte des canons, balistique, poudres, fusées à la Congreve, armes rayées, essais divers⁸.

Non que les officiers des autres cantons ne fussent pas sérieux. Mais ils étaient davantage orientés vers la pratique : ainsi, une Fête fédérale organisée en 1836 resta presque confidentielle, en partie à cause de la concurrence du tir fédéral de Lausanne, qui se tenait à la même époque.

LA SOCIÉTÉ GENEVOISE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le désir des Genevois de s'associer à la vie fédérale par le canal des sociétés patriotiques n'en était pas moins grand, et fut encouragé par d'autres milieux que ceux des militaires. Ainsi, c'est de Zurich et de Trogen que vinrent les incitations à fonder à Genève une société à caractère social ou charitable sur le modèle de la Société suisse d'utilité publique. Cette société, fondée à Zurich en 1810, dans le contexte de paupérisme consécutif aux guerres napoléoniennes, avait une vocation surtout sociale, qu'elle a conservée. Elle bénéficie de dons et de legs généreux et dispose donc de nombreux moyens. Elle est donc fréquemment sollicitée⁹.

⁸ *Ibid.*, p. 13-14.

⁹ Sur cette société, voir l'ouvrage anniversaire, publié sous la direction de Beatrice Schumacher, *Un devoir librement consenti. L'idée et l'action philanthropiques en Suisse de 1800 à nos jours*, trad. de l'all. par Laurent Auberson, Zurich, Neue Zürcher Zeitung, 2010. Les archives de la Société suisse d'utilité publique sont désormais déposées au Schweizerisches Sozialarchiv à Zurich ; voir Urs Kälin, « Das Archiv der SGG : ein unerschöpflicher Fundus für die sozialgeschichtliche Forschung », *Revue de la Société suisse d'utilité publique*, 150^e année, 1, janvier-février 2011, p. 19-21.

C'est en 1823 que l'historien appenzellois Johann Caspar Zellweger, qui présidait alors la société suisse, proposa à l'économiste et « sociologue » Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi de créer à Genève une telle société. Plusieurs notables genevois se rendirent cette même année à Aarau, à l'assemblée générale de la SSUP, et devinrent membres de cette organisation. Après quelques péripéties, la Société genevoise d'utilité publique ne se constituera à proprement parler que le 10 janvier 1828, sous la présidence de l'écrivain et philosophe Étienne Dumont¹⁰.

La nouvelle société se mit donc au travail. Sa longue existence est marquée par une alternance de somnolence, ou de périodes où la Société « se cherche », comme on dit, et d'activité intense, sous la conduite de présidents dynamiques et habiles à se procurer les moyens nécessaires. Mais contrairement à la Société suisse, la SGUP n'a presque jamais été riche : la seule fois où elle a bénéficié d'un legs vraiment important, elle a été plongée dans un embarras profond, ne sachant ce qu'elle allait en faire.

Ce qui importait donc pour cette nouvelle société, c'était d'avoir des idées à mettre en œuvre. C'est pourquoi, constituée en groupe d'étude et de recherche, elle consacra ses premières décennies, à l'imitation de la Société suisse, à proposer des sujets de mémoires sur des aspects moraux, démographiques, sociologiques ou économiques. C'était aussi de cette manière, par mémoires et concours, que la Société des Arts avait fonctionné à ses débuts. On espérait par là trouver des idées et des solutions pour remédier à la pauvreté, à l'illettrisme, à la dénatalité, au manque de formation professionnelle. Les meilleurs mémoires étaient publiés aux frais de la Société et couronnés par un prix. Dès la création du *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, en 1858, les mémoires couronnés y sont insérés et font l'objet de tirés à part.

Aujourd'hui, ce genre de concours a quelque chose d'un peu folklorique. Mais ce qui est le plus intéressant, ce sont sans doute les réalisations concrètes de la SGUP, sur la base des idées qui lui étaient apportées par des membres ou par des personnes de l'extérieur. Plus intéressante encore, la méthode adoptée pour les mettre en œuvre : la société organisait régulièrement des séances de travail ou de réflexion – on dirait aujourd'hui des « ateliers » – où les membres proposaient de nouveaux

¹⁰ L'historique le plus récent de cette société est celui de Jean de Senarclens, *La Société genevoise d'utilité publique. Creuset des réformes sociales à Genève aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Slatkine, 2003 ; voir aussi Bernard Lescaze, *La Société genevoise d'Utilité publique en son temps, 1828-1978. Contribution à l'histoire économique et sociale de Genève*, Genève, SGUP, 1978.

sujets ou même des activités. Mais très généralement, ces activités étaient déléguées à un ou deux membres du Comité, qui à leur tour créaient un nouveau comité, voire une association, qui se chargeait de la réalisation proposée.

L'exemple le plus fameux en est le Comité international de la Croix-Rouge, sans doute le plus illustre enfant né des cogitations de la Société genevoise d'utilité publique. En effet, l'idée était celle de Henry Dunant, qui néanmoins ne savait trop comment il allait pouvoir la réaliser. Et c'est le président de la SGUP d'alors, Gustave Moynier, un juriste, qui avec Dunant mit en place un Comité qui comprenait outre les deux cofondateurs deux médecins expérimentés dans le domaine des soins aux blessés de guerre, les Docteurs Louis Appia et Théodore Maunoir, et le général Dufour, qui était plutôt sceptique sur la possibilité d'une réalisation, mais dont l'autorité morale était indispensable, et le rôle modérateur sans doute pas inutile¹¹. Par la suite, la SGUP n'eut guère l'occasion d'intervenir dans le développement de la Croix-Rouge et des institutions associées. Le seul lien existant était l'union personnelle du président de la SGUP et du président du CICR durant quarante ans, Gustave Moynier. Au reste, ce dernier n'avait pas renoncé à la recherche en sciences humaines, puisqu'on lui doit la fondation, à Genève en 1863, de la première Société suisse de statistique. Et plus tard, à Gand en 1873, la fondation d'un institut de droit international dont les travaux devaient, dans son esprit, pallier la faiblesse politique des Conventions de Genève.

Mais de cette histoire, ce que je retiens surtout, c'est l'importance du travail individuel et bénévole, dans des sous-comités : cela permettait à ceux qui avaient des idées et qui voulaient bien travailler, de les mettre en œuvre en bénéficiant du soutien moral de membres par ailleurs moyennement motivés pour le travail et le dévouement civique. En fait, c'est grâce à cette méthode d'organisation éprouvée que la Société genevoise d'utilité publique a pu réaliser l'*Encyclopédie de Genève*, réalisation qui, dans l'ambiance genevoise de la fin du XX^e siècle, s'apparente à un miracle.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE

Dans le Canton de Vaud, la Société vaudoise d'utilité publique, créée deux ans avant la genevoise en 1826, a donné naissance à la Société d'histoire de la Suisse romande. Sur le modèle suisse, la Société vaudoise

¹¹ Sur cet aspect de l'activité de la SGUP et le rôle que Gustave Moynier y a joué, voir Jean de Senarclens, *Gustave Moynier, le bâtisseur*, Genève, Slatkine, 2000, p. 70-84.

d'utilité publique, aux mains des notables libéraux, avait dans son programme trois domaines : l'industrie, le paupérisme et l'éducation. Dans cette optique, l'étude du passé était conçue comme une aide à construire l'avenir, c'est-à-dire à améliorer la société. Il est donc naturel que ces libéraux aient voulu réunir les talents et les moyens de publier des ouvrages d'histoire. Ce qui fut fait en 1836. Les ténors de cette nouvelle compagnie furent un pasteur, Louis Vulliemin, et un noble écarté de la carrière militaire par sa surdit , Frédéric de Gingins-La Sarra. Leur programme  tait  minemment civique.

Dans leur esprit, la Suisse romande devait comprendre aussi Gen ve. Mais   Gen ve l' volution des esprits  tait autre : l'histoire, l'exploitation des documents d'archives, la publication de ces documents se construisait au travers de conflits de personnes et de conflits id ologiques et politiques violents. L'un des enjeux  tait la conservation du patrimoine de l'ancienne Gen ve, notamment de ces fameuses fortifications qui avaient co t  si cher et qui  taient l'occasion, sinon la cause des troubles politiques du XVIII^e si cle. Aussi la dimension arch ologique fut-elle d s le d but un des th mes favoris de la nouvelle soci t , cr e en 1838. Un des premiers num ros des *M moires et documents*  tait consacr    l'ancien  v ch , que l'on envisageait de d molir pour construire une prison plus moderne. Apr s la r volution de 1842, et surtout celle de 1846, cette soci t  devint le repaire des nostalgiques de la vieille R publique d'Ancien R gime¹².

Non que ses travaux n'aient pas  t  de qualit . Un des t nors, membres fondateurs de la SHAG, Edouard Mallet,  tait un vrai temp rament scientifique, un esprit clair, curieux, m thodique et f cond. Il s' tait distingu  dans de nombreux domaines, en particulier par un m moire qui devait faire date, destin  pr cis ment   r pondre   une des questions mises au concours par la Soci t  genevoise d'utilit  publique : *Recherches historiques et statistiques sur la population de Gen ve, son mouvement annuel et sa long vit , depuis le XVI^e si cle jusqu'  nos jours (1549-1833)*, paru en 1834 et 1837 ; il  tait fond  sur un d pouillement complet des registres de bapt mes, mariages et d c s conserv s alors   la Chancellerie d' tat. D'autres travaux en jurisprudence, en statistique, en anthropologie et en sciences naturelles t moignent de la vari t  de ses int r ts et de la qualit  de son intelligence. Mais   la Soci t  d'histoire et d'arch ologie, c' st essentiellement un programme d'histoire m di vale et d' dition de textes qu'il d veloppa.

¹² Voir Catherine Santschi, « Les Archives de Gen ve et la recherche historique dans la premi re moiti  du XIX^e si cle », in *Genava*, n. s., 27, 1979, p. 261-279.

Il serait faux de croire que les historiens du temps aient considéré leurs recherches comme une simple amulette, une occupation distinguée pour des loisirs studieux. À leurs yeux, l'histoire n'est pas un discours irresponsable sur le passé, sans aucune portée actuelle. Leurs travaux ont un enjeu politique, et ils en sont bien conscients : ainsi le travail entrepris en 1842 de concert avec l'archiviste Louis Sordet par le D^r Jean-Jacques Chaponnière – un autre ténor de cette nouvelle société d'histoire – sur les établissements de charité que possédait Genève avant la Réforme, n'avait pas d'autre but que d'apporter des éclaircissements au débat sur la création d'un hôpital cantonal. Il s'agissait de prouver que l'ancien Hôpital général avait pour source de petits hôpitaux locaux dont aucun n'était d'origine savoyarde, donc d'exclure les habitants des Communes réunies des prestations du nouvel hôpital.

L'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

Certes, la publication des documents sur les hôpitaux médiévaux de Genève fut réalisée¹³. Mais la révolution de 1846 se chargea de ramener les conservateurs à la raison, non sans violence. En effet, la loi portant création de l'Institut national genevois, en 1852¹⁴, était dirigée contre les vieilles sociétés conservatrices, dont le radical James Fazy n'avait pas réussi à récupérer les ténors, et surtout contre la Société des Arts, sur la structure de laquelle le nouvel Institut se modela : en effet, il comptait des sections (d'agriculture, d'industrie, des arts) correspondant aux classes de la vieille Société des Arts. De plus, une subvention très généreuse de l'État fut attribuée au nouvel Institut par la loi, et il put prendre possession des locaux de la Société des Arts, notamment du Musée Rath, en violation du testament du général Rath. La concurrence s'étendit aussi au domaine historique, puisque les historiens radicaux lancèrent une série de publications sur des sujets que n'abordait guère la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Cette histoire de l'Institut national genevois participe des lignes de tension qui traversent l'histoire de la Genève moderne, du moins jusqu'à la Première guerre mondiale. Emanation du parti radical, l'Institut

¹³ Jean-Jacques Chaponnière et Louis Sordet, «Des hôpitaux de Genève avant la Réformation», *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. 3, 1844, p. 165-471.

¹⁴ Voir les nombreuses publications de l'Institut national genevois, pour corriger, si cela est possible, les appréciations de Marc Cramer, «Les Sciences au XIX^e et au XX^e siècle», *art. cit.* in *Histoire de Genève de 1798 à 1931*, p. 498-499.

national genevois garde toujours sa couleur, alors même que le parti radical est désormais un parti de « droite », et non plus révolutionnaire. Mais au moment de sa fondation, les circonstances politiques faisaient de la création de James Fazy le fer de lance culturel de la Genève radicale contre la Genève conservatrice. Cela aussi fait partie des particularités des sociétés genevoises.

Pour conclure, ce qui me paraît donc être une des spécificités des sociétés savantes genevoises, au moins au XIX^e siècle, c'est, outre un réel désir de participer à la construction de la Confédération et de s'y distinguer par des prestations scientifiques de haut niveau, un militantisme politique qui en est peut-être le corollaire, mais qui donne parfois l'image, auprès de nos Confédérés, d'une république agitée par des pulsions irrationnelles, capable du meilleur comme du pire.

III

EXEMPLES ITALIENS

Francesco RUVOLO

**LUDOVICO ANTONIO MURATORI E LA NASCITA'
DELL'ACCADEMIA PELORITANA DEI PERICOLANTI
DI MESSINA TRA ERUDIZIONE E SOCIETA'**

La mia patria dopo l'accidenti suoi del 1674 non pruovò pena maggiore che la perdita del suo pubblico colleggio da cui uscivano non puochi soggetti che serviano di gloria al paese ; ma d'indi in poi crebbe in maniera l'ignoranza che mi vergogno a dire che quella Messina che fu madre un tempo di tant'uomini illustri sia adesso ridotta in istato di non avere neppure un suo figlio che sappi aprire la bocca, non che parlare¹.

Questo impietoso giudizio sulla situazione culturale di Messina scriveva l'avvocato ed erudito Paolo Aglioti il 30 marzo 1727, ricordando il fatale cinquantennio precedente iniziato con la rivolta antispagnola del 1674, allo storico Ludovico Antonio Muratori².

La situazione della città peloritana precedente alla rivolta del 1674 è storicamente ben conosciuta. Messina aveva un ruolo importante come crocevia mediterraneo a tal punto che lo storico Trasselli la paragonò ad una 'repubblica' in certi momenti: vero porto di mare, ricca di fermenti culturali (Università con docenti scienziati quali i medici Pietro Castelli,

¹ Lettera edita in Ludovico Antonio Muratori, *Carteggi con AA... Amadio Maria di Venezia*, a cura di G. Fabbri e D. Gianaroli, Firenze, Olschki, 1997, p. 67. Sui carteggi di Muratori, vedi inoltre Federica Missere Fontana, Roberta Turricchia, *Carteggio muratoriano: corrispondenti e bibliografia*, Modena 2008; *Epistolario di L. A. Muratori*, edito e curato da Matteo Càmpori, Modena, Società tipografica modenese, 1901-1922, 14 voll.; Centro di studi muratoriani, *Edizione Nazionale del carteggio Muratori*, Firenze, Olschki, 1975.

² Manca un'aggiornata storia culturale e sociale di Messina nel primo Settecento; si vedrà Vincenzo d'Alessandro e Giuseppe Giarrizzo (ed.), *La Sicilia dal Cinquecento all'Unità d'Italia*, in *Storia d'Italia*, diretta da G. Galasso, vol. XVI, Torino, UTET, 1989. Per l'Università e le accademie del Seicento e Settecento, chiuse dopo la rivolta del 1674-78 vedi vari saggi ristampati in A. Romano (ed.), *Monumenta Historica Messanensis Studiorum Universitas*, 350° Anniversario della Università di Messina, Messina, 1996, voll. 3; e Michele Maylender, *Storia delle Accademie d'Italia*, 5 voll., Bologna, Cappelli, 1926-30, ad indicem.

Marcello Malpighi e Carlo Fracassati, e il matematico Giovanni Alfonso Borelli) e di risorse economiche (arte della seta e rotte del Levante) e sociali, che porteranno all'eversione del potere spagnolo. Questa era la Messina 'aperta', con la sua Palazzata, complesso edilizio dominato, negli anni della controriforma, dai censori teatini e gesuiti per il dirigismo nella politica delle immagini, accorta nel riaffiorare di reliquie (S. Placido) e culti (Madonna della Lettera), nelle precise scelte iconografiche, nel ruolo assegnato all'artista irreggimentato in corporazioni ed infine nei modi di pubblicizzare l'esposizione e la fruizione dell'opera d'arte, utilizzando in *nuce* il discorso dei *media*, se pensiamo all'uso della musica, degli oratori sacri, delle cappelle a marmi mischi, della scenografia urbana³. Le accademie nate prima del 1674 (vedi infra la tab. 2), in particolare la *Fucina* (1639), si inquadravano in questo contesto culturale ed economico dinamico e trainante per tutta la Sicilia spagnola.

DALLA «CIVILTÀ DELLA CONVERSAZIONE» ALLA NASCITA DELLE BIBLIOTECHE PUBBLICHE

L'accademia assume nel corso del XVIII secolo sempre maggiore importanza all'interno della società diventando fenomeno di grande rilievo dal punto di vista culturale e di costume. Pensiamo agli sviluppi della più nota accademia letteraria degli stati italiani, l'Arcadia (coi suoi mille iscritti), che dalla sede romana si era espansa con varie colonie in molte città da Nord a Sud (Venezia, Napoli, Palermo, ecc.) con inevitabili conflitti fra centro e periferia, nonché divergenze interne sulle scelte di linee culturali da intraprendere. L'accademia diviene spazio quasi istituzionale, passando da luogo della socialità e della conversazione – accogliendo letterati, educatori, artisti, scienziati, giuristi – a luogo di scambio di idee e valori, in un intreccio dei piani della storia politica, letteraria, culturale e di genere. Questo spazio ideale crea ovviamente uno spazio

³ Francesco Ruvolo, *L'Arte ed il Confine. Rapporti artistici tra Messina e la Calabria meridionale in età moderna, con particolare riguardo all'Architettura*, Società Messinese di Storia Patria, Messina, 1988, p. 109 ss. In un manuale d'architettura civile dell'epoca si legge: «Dalle loggie si passa alla sala, questa ne' palazzi antichi de' Principi, o Ministri di Giustizia usavasi ben ampia, perché in essa da tali soggetti si dava l'udienza a chi ricorreva: adesso siccome l'uso è, che le sale servono per trattenerli la bassa servitù, si fanno perciò di mezzana grandezza, sempre però più grande dell'anticamera, che sieguono. Con tutto ciò, se il sito il permettesse, non ha dubbio, che molto conferirebbe alla magnificenza del palazzo una sala ben grande». Giovanni Battista Amico, *L'architetto pratico, in cui con facilità si danno le regole per apprendere l'Architettura Civile, e Militare*, Palermo, Angelo Felicella, 1726 e 1750; voll. 1-2, Vol. II, pp. 64-70.

fisico, la sala di conversazione e poi salotto, come spazio di sempre maggiore importanza e poi autonomo all'interno delle residenze nobiliari. Le frequenti ristrutturazioni che incontriamo sommariamente descritte nei documenti archivistici o memorialistici di questo periodo suggeriscono una specializzazione nell'articolare internamente i vani: per il ricevimento, l'abitazione e il servizio; con la conseguente nascita del salone, distinte dalla sala da pranzo, dalla sala per il gioco, dalla biblioteca o (in taluni casi) dalla galleria o quadreria.

Questa «civiltà della conversazione», specchio della società nobiliare, diviene presto rito centrale della socievolezza mondana, aperta alla riflessione filosofica, religiosa, politica e allo scambio di idee ed opinioni in genere. Curiosamente nella Sicilia del primo Settecento – che vede in pochi decenni un alternarsi di poteri monarchici, da quello plurisecolare degli spagnoli, ai Savoia (1713), agli Asburgo (1720) ed ancora ai Borboni (1734) – l'assunzione di regole e novità *importate* era sollecitata dai poteri stessi, pensiamo alla «civiltà della conversazione» nata come risposta alternativa al clima repressivo della Francia del Re Sole con la sua monarchia accentratrice d'*Ancien régime*⁴. I nuovi monarchi – così in Sicilia ma anche altrove in Italia – che avevano escluso la vecchia classe aristocratica locale compromessa con gli spagnoli, per l'amministrazione dello stato avevano valorizzato e premiato *homines novi*, non legati ai vecchi governi e non aggrappati ad antichi privilegi.

Queste tendenze in generale antifeudalistiche ed antiecclesiastiche, certamente antiautoritarie, vanno di pari passo con una vera e propria rivoluzione della lettura (non solo quella erudita di stampo seicentesco), l'apertura di biblioteche personali che per volontà dei privati divengono pubbliche (Giacomo Longo a Messina nel 1731 e Andrea Lucchesi Palli

⁴ Vedi Marc Fumaroli, *Il Salotto, l'Accademia, la Lingua. Tre istituzioni letterarie*, Milano, Adelphi, 2001. Benedetta Craveri, *La civiltà della conversazione*, Milano, Adelphi, 2001 e Maria Luisa Betri ed Elena Brambilla (ed.), *Salotti e ruolo femminile in Italia tra fine Seicento e primo Novecento*, Venezia, Marsilio, 2004. Pertinente mi sembra a contrastare l'assolutismo del vecchio Re Sole, anche la diffusione – notevole pure in Italia – dell'opera *Telemaco* di François de Salignac de la Mothe Fénelon (1651-1715) vista come antesignana dei principi di tolleranza e giustizia sociale che si vanno affermando nel pieno Settecento europeo. Traendo spunto dalla sua attività di precettore del futuro Re di Francia, Fénelon scrive *Le avventure di Telemaco, Favole e Dialoghi* (pubblicati nel 1699 a sua insaputa) perseguendo l'ideale di educare dilettaando. Attraverso il mondo avventuroso dell'adolescente Telemaco, che va in cerca del padre Ulisse, o il mondo fantastico delle favole, Fénelon educa il suo allievo alla giustizia, al vero, alla tolleranza, al rispetto di ogni persona. In quegli scritti esprime il suo ideale politico, volto ad una monarchia fondata sulla giustizia sociale e su un governo saggio e moderato, ben lontano dall'assolutismo del vecchio Luigi XIV.

– messinese – ad Agrigento nel 1765) e la lotta all’analfabetismo con nuove scelte educative e pedagogiche. I libri del colto giudice messinese Longo saranno il nucleo vitale per la futura Biblioteca Regionale. La biblioteca Lucchesina comporta l’iscrizione: «Il Conte Andrea Lucchesi-Palli vescovo di Agrigento rende di uso pubblico la propria biblioteca. In tutti i giorni feriali da due ore prima a due ore dopo mezzogiorno sarà consentito a chiunque di accedervi. Nessuno varchi la soglia furtivamente»⁵.

Un maestro nelle scuole pubbliche di Siena, Francesco Bandiera, chiamato a Palermo nel 1723 come precettore del primogenito (duca di Montalbano) di Francesco Bonanno principe della Cattolica, ci ha lasciato un prezioso quanto poco utilizzato carteggio che costituisce uno spaccato della Sicilia culturale ed intellettuale del periodo. Come egli stesso scrive arriva

in un paese che nella maggior parte de’ suoi costumi ed usanze è tutto il rovescio dell’Italia. Le femmine secolari sono ritirate (nell’esteriore però mentre le religiose liberamente conversano). Chiese ricche ma disadorne, senza proprietà. Strade pessime perché si affoga nel fango o nella polvere. Il linguaggio ora fa spalancare sconciare la bocca, ora si pronunzia a labbra chiuse. Le parole sono Saracine o Greche o Italiane o Provenzali. I Siciliani hanno meraviglioso ingegno e vivacità da piccoli ; ma da grandi sono eccellenti soltanto nelle leggi... perché litigiosi: guai a noi se essi coltivassero l’ingegno loro: *sarebbero capaci di oscurare la gloria di tutti gl’Italiani*⁶.

L’erudizione antiquaria, nel contesto siciliano e messinese in particolare, assume caratteristiche ancora poco studiate. La persistenza della

⁵ Su Giacomo Longo vedi Giarrizzo, *La Sicilia, op. cit.*, p. 378-381. Nella sua biblioteca poi donata è presente anche la copia di un’opera scritta da due membri dell’Accademia dei Peloritani, Paolo Aglioti e J. F. de Quingles, *Spiegazioni di due antiche mazze di ferro ritrovate in Messina nell’anno 1733*, Venezia, Francesco Pitteri, 1740 [ma Palermo, Antonio Lazzari]. Sulla biblioteca lucchesiana vedi Domenico De Gregorio, *Biblioteca Lucchesiana Agrigento*, Palermo, Assessorato dei Beni Culturali e Ambientali e della Pubblica Istruzione, 1993, p. 7 per la citazione.

⁶ Pacifico Provasi, «Relazioni di cultura fra Siena e Palermo dal 1723 al 1729», in *Bullettino senese di storia patria*, V, XLI, 1934, p. 300-301. Le lettere del Bandiera sono dirette all’erudito senese Uberto Benvoglianti (1668-1733). Sul Bandiera non c’è notizia alcuna in Corrado Viola, *Epistolari italiani del Settecento. Repertorio bibliografico*, Verona, Fiorini, 2004, anche se lo stesso autore nella scheda Benvoglianti richiami il saggio del Provasi citato. L’opera del Viola è del tutto lacunosa nelle schede relative ad autori meridionali e siciliani, anche se grosse personalità. Non c’è scheda alcuna relativamente a Mongitore, Longo, Ajello di cui sappiamo autori di carteggi. Dell’Ajello addirittura pur citando nella scheda del Muratori il vol. del *Muratori, Carteggi* non c’è la scheda relativa. Così di moltissimi altri autori di carteggi del XVIII secolo: nel siglario non c’è traccia dell’*Epistolario Muratoriano, op. cit.*, del Campori.

cappa del potere feudale ed ecclesiastico aggrappato alla difesa ad oltranza di antichi privilegi motiva, tra Seicento e Settecento, più di una volta l'autocostruzione di una *memoria* genealogica o chiesastica, con apocrifi testi. Ad esempio pensiamo ad uno storico medievale Orofone o Orofene che, apparso nel XVII secolo per dar lustro a famiglie e località minori rispetto a Messina, esempio Acireale o Milazzo, viene ora smascherato dai nuovi storici palermitani e muratoriani. Ancora Filippo D'Amico che pubblica una sua opera nel 1700 utilizza Orofone e altri testi, epigrafi e medaglie discutibilmente e variamente interpretate per tesi municipalistiche o familiari⁷.

LA NASCITA DELL'ACCADEMIA PELORITANA A MESSINA

La repressione spagnola dopo il 1678 e la conseguente fine di Università e accademie, nonché della diaspora delle famiglie messinesi più importanti, arrestò il quadro culturale ed economico delineato bene dalla lettera di Aglioti. Già il primo quarto del nuovo secolo, il Settecento, vide considerevoli novità: il ritorno delle famiglie rifugiatosi fuori regno (1702), e soprattutto la fine del vecchio potere spagnolo sostituito dai Savoia prima e gli Austriaci dopo portarono a svecchiamento di strutture e corpi legislativi e nuove personalità formatosi sui libri di Cartesio, Leibniz e altri riformisti. Sono anni di formazione di grosse personalità artistiche come Filippo Juvarra (Messina 1678 - Madrid 1736), uno dei massimi architetti del XVIII secolo, che sarà scelto dal nuovo Re Savoia Vittorio Amedeo II per rinnovare la scena architettonica a Torino e poi in altre capitali europee.

Ritornando alla lettera di Aglioti, essa proseguiva con un lume di speranza:

Ben è vero però che in quest'ultimi tempi par che con la speranza di riaversi dalle miserie avesse ancor cresciuto il desio della letteratura ; onde dal signor marchese di Camporotondo e da me s'è fatta qualche unione per puoter ergere un'accademia, piantata però sull'idea del bongusto di V.S. Illustrissima, ed in quella esercitare gl'ingegni che riescono in questa mia patria molto svegliati. Vorrei però che V.S. Illustrissima, si

⁷ Filippo D'Amico, *Riflessi storici [...] sopra quello scrive ed attesta della città di Melazzo Orofone per sentenza degl'antichissimi cronisti Epimenide e Feracide*, Catania, Bisagni, 1700. Ignora tale opera Paolo Militello, «Falsa testimonianza. Apocrifi cartografici nella Sicilia del Seicento», p. 9-62 in *Archivio storico della Sicilia Orientale* XCVII, 2001 [ma 2008], p. 28. Per altri esempi messinesi e siciliani della storiografia del Seicento e Settecento, vedi l'introduzione di Francesco Ruvolo a Francesco Perdichizzi, *Melazzo Sagro: 1692-1698*, pubblicato a c. di F. Ruvolo, Milazzo, Sikronos, 1996, p. 9-12.

compiacesse interporre la sua protezione per essere in parte nel merito di bandir l'ignoranza da una città che fu tanto celebre, con rimettermi se fosse possibile un'aggregazione della nostra a codesta sua accademia, acciò sotto il di lei patrocinio e con l'istesse regole avesse questa un nome con cui possa comparire al mondo, ed io assicuro V.S. Illustrissima che non riuscirebbe di disonore a codesta virtuosa adunanza.

Raccogliendo la risposta del Muratori relativa all'aggregazione all'accademia modenese dei Dissonanti («mi spieghi ella meglio» avvertendolo che le aggregazioni sono state sinora usate solo dall'Arcadia di Roma), l'Aglioti successivamente (sempre da Messina, il 12 maggio 1727) precisa e supplica:

d'aggregare i corpi, non i particolari, e crederei che si formasse da codesta eruditissima accademia in corpo un diploma per il quale concedesse al signor marchese di Camporotondo ed a me la facoltà di unire l'accademia Peloritana a codesta, a fine che si vivesse con l'istesse leggi, con stabilirne delle nuove che più propriamente converranno allo stile del paese, ed unire al diploma ancora copia delle leggi con le quali costì si governano ; e se stimasse convenevole ancora che da codesta accademia si facesse una lettera a questo illustrissimo senato su lo stesso affare, con toccar qualche cosa dell'antico lustro nelle lettere di questa povera patria, e con augurarle un miglior ritornamento mercé al fuoco degl'ingegni messinesi, crederei che fosse di molto profitto al nostro impegno, maggiormente che si ritruova uno de' senatori lo stesso signor marchese di Camporotondo.

Da lì a poco il Muratori rispose dell'avvenuta aggregazione ai Dissonanti di Modena:

il dì 2 [febbraio 1728] festa della Purificazione, nell'adunanza tenuta a quest'effetto. Si metterà in netto il decreto, per inviarlo a suo tempo a codesto illustrissimo senato, che con tanto lodevole fervore patrocinava la causa de' buoni studi, ed a codesta accademica rappresentanza⁸.

Questo carteggio intercorso tra Muratori e Aglioti è conservato presso la Biblioteca Estense di Modena, nel *mare magnum* dell'archivio Muratoriano (oltre ventimila missive scritte da maggiori e minori centri italiani ed europei tra la fine del Seicento e la metà del Settecento da oltre duemila corrispondenti) ribadisce inequivocabilmente:

1. La nascita dell'Accademia Peloritana dei Pericolanti risale al 1727 o di poco precedente (e non 1728 come ancora si legge sul sito web

⁸ Sul carteggio Aglioti-Muratori vedi Muratori, *Carteggi con AA... Amadio Maria di Venezia, op. cit.*, I, p. 62-93.

dell'accademia messinese) voluta da una cerchia di *homines novi*, nobili, intellettuali ed eruditi messinesi (vedi tab. 1), l'avvocato Paolo Aglioti, Francesco Natoli marchese di Camporotondo e forse il giudice Giacomo Longo per *desio della letteratura e sull'idea del bongusto* nel pensiero moderato muratoriano. Ricordiamo che una Accademia del Buon Gusto per la trattazione di temi di erudizione, di eloquenza e di filosofia, voluta da personaggi legati al pensiero cartesiano e alle nuove dottrine gallicane e gianseniste, quali lo storico Giovan Battista Caruso, il matematico Girolamo Settimo, il giurista Agostino Pantò, l'abate Michele Del Giudice e Giacomo Longo, era sorta a Palermo nel 1718 sempre di ispirazione muratoriana (statuti concordati con l'abate modenese).

2. L'Accademia Peloritana sorge col formarsi di un gruppo di intellettuali al di fuori dell'università (tolta a Messina nella restaurazione spagnola del 1678) e patrocinata verosimilmente dalla nuova classe dirigente locale, il Senato Messinese (nel suo palazzo è la prima sede), di cui il Natoli è un esponente intraprendente: governatore della nobile Arciconfraternita dei Bianchi di Catania, possiede beni nel Catanese. Altri membri sono: Ignazio Cesareo, l'arcidiacono Gregorio Milia, il vescovo Andrea Lucchesi Palli, il primo presidente don Andrea Minutolo dell'ordine di Malta e l'abate Carlo Vitali che elabora l'impresa come primo Segretario perpetuo.

3. L'Accademia Peloritana adotta il logo dell'Accademia letteraria degli Accorti, promosso da N. M. Ciampoli (che poi aderirà ai Peloritani) nel 1725 rappresentando una nave transitante a vele spiegate fra Scilla e Cariddi, col motto «come nel mare di Scilla e Cariddi pericola sempre il nocchiero, così nel sapere, tra le varie difficoltà e controversie, pericola lo studioso».

4. Il legame tra il Muratori e l'Accademia Peloritana continuò sino alla morte dello storico modenese. Difatti nel 1750 venne edito un componimento a suo ricordo: *L'Italia confortata nella apoteosi, o sia consecrazione di Lamindo Pritanio. Componimento drammatico da cantarsi nella grand'aula Senatoria di Messina in occasione che dai sigg. accademici Pericolanti Peloritani si tiene straordinaria adunanza per celebrare le lodi del fu abate Lodovico Antonio Muratori bibliotecario del serenissimo di Modena fra gli accademici pericolanti peloritani detto l'approdante...*⁹

⁹ Continuazione del titolo: *Idea poetica del dubbioso Niccola-Maria Ciampoli fra gli arcadi di numero Lampicio Celendesio musica dello intraprendente Mario-Gaetano Aglioti*. In Messina: per Michele de' Chiaramonti regio impressore, e della Real Accademia, 1750.

**TAB. 1: ARISTOCRATICI, BORGHESI, INTELLETTUALI A MESSINA
NEL PRIMO SETTECENTO¹⁰**

ADONNINO, Andrea (1640-1721), militare, cortigiano (Madrid). Carlo II lo fece Conte, 1678. Si distinse come poeta e oratore, pubblicista. Membro dell'Accademia Fucina (Ansioso). Possedeva tele di Antonello da Messina, Polidoro da Caravaggio, O. Gabrieli, Barbalonga, Pietro da Cortona, Van Oubraken e Solimena.

ADONNINO, Giovan Battista (m. 1733), figlio ed erede del precedente (1721), Conte (1722).

AGLIOTI, Paolo (m. 1743), avvocato, pubblicista. Accademia Peloritana (Ardito). Possedeva una biblioteca con ms., tra cui Neocastro.

AGLIOTI, Mario Gaetano, compositore musicale, pubblicista. Accademia Peloritana (Intraprendente). Possedeva una biblioteca con ms., tra cui Lorenzo Valla.

AJELLO, Eutichio, monaco basiliano. Accademia Peloritana (Precipitato).

ANASTASI, Andrea (1741-42). Accademia Peloritana (Arenato).

ANSELMO, Raffaele. Accademia Peloritana (Ardente).

ARCURI, Guglielmo Antonio. Accademia Peloritana (Avido).

ARDIZZONE, Antonio, giudice, avvocato fiscale. Accademia Peloritana (Oscurato).

ARDIZZONE, Francesco. Accademia Peloritana (Intrepido).

ARDIZZONE, Onofrio. Accademia Peloritana (Perplesso).

ARDOINO, Paolo (m. 1719), principe di Palizzi, rifugiato a Roma dopo 1678. Poeta, fondatore dell'Accademia della Clizia.

ARDOINO, Anna Maria, figlia del precedente (m. 1700), poi Anna Maria Ludovisi, principessa di Piombino. Letterata. Accademia dell'Arcadia.

¹⁰ Diamo, tra parentesi, gli pseudonimi utilizzati all'interno dell'Accademia. Oltre il Fondo Notarile dell'Archivio di Stato di Messina, abbiamo utilizzato le seguenti fonti per l'elaborazione dell'elenco: C. D. Gallo, *Gli annali della città di Messina*, a cura di A. Vayola, IV, Messina 1882; Giuseppe Galluppi, *Nobiliario della città di Messina*. Bologna, Forni, 1970 (Napoli 1877), ad indicem; Antonio Mango di Casalgerardo, *Nobiliario di Sicilia*, Bologna, Forni, 1970 (Palermo 1912/15), s.v.; Antonino Mongitore, *Bibliotheca sicula*, t. I, Panormi, ex typographia Didaci Bua, 1708; Giacomo Nigido-Dionisi, *L'Accademia della Fucina di Messina (1639-1678) ne' suoi rapporti con la storia della cultura in Sicilia*, Catania, Giannotta, 1903; Domenico Scinà, *Prospetto della storia letteraria di Sicilia nel secolo decimottavo*, Palermo, 1824; F. Susinno, *Le Vite de' Pittori messinesi*. Testo, introduzione e note bibliografiche a cura di Valentino Martinelli, Firenze, Le Monnier, 1960, ad indicem.

- BALDANZA, Giovanni (Palermo 1708-1789), librettista, compositore musicale per i teatri di Palermo e Napoli. Poeta del re di Napoli e di Sicilia. Ebbe importanti uffici pubblici: ufficiale di sua maestà nella R. Segreteria di Stato e Guerra e segretario della R. Giunta gesuitica. Accademia Peloritana (Estuante). A Palermo fu tra i fondatori dell'Accademia degli Ereini. Accademico degli Etnei di Catania, degli Aretusei di Siracusa, dei Costanti di Cosenza, e nel 1735 entrò in Arcadia con il nome di «Lermano Cinosurio».
- BALSAMO, Francesco, principe di Castellacci, collezionista. Accademia Peloritana (Brillante).
- BARCA, Giuseppe Maria, gesuita. Accademia Peloritana (Noioso).
- BERTUCCI Mauro, Placido Maria. Accademia Peloritana (Distratto).
- CACCIA, Francesco Valentino. Accademia Peloritana (Vigile).
- BOTTARI, Emmanuele. Accademia Peloritana (Accostumato).
- BRUNASSI, Lorenzo, duca di San Filippo. Accademia Peloritana (Guidato).
- BRUNO, Michelangelo. Accademia Peloritana (Guizzante).
- BRUNO, Salvatore. Accademia Peloritana (Svegliato).
- CALVI, Giuseppe, nobile, collezionista. Accademia Peloritana (Avanzato).
- CAMPOLO, Placido. Accademia Peloritana (Fantastico).
- CARDILLO, Ignazio. Accademia Peloritana (Disfatto).
- CASTELLI, Saverio, canonico, poeta, committente di pittori (Prete, Scilla) e collezionista.
- CHINIGÒ, Orazio. Accademia Peloritana (Ansante).
- CESAREO, Ignazio. Accademia Peloritana (Recuperato).
- CIAMPOLI, Nicolò Maria Ant. Anastasio, letterato iscritto presso l'Accademia dell'Arcadia di Roma, l'Accademia dei Dissonanti di Modena, l'Accademia del Buon Gusto di Palermo e nel 1725 presso l'Accademia degli Accorti. Membro dell'Accademia Peloritana (Dubbioso).
- CIAMPOLI, Giuseppe Maria Pio. Accademia Peloritana (Festante).
- CAMPOLO, Placido. Accademia Peloritana (Fantastico).
- COMO, Ignazio M., religioso, pubblicista. Accademia Peloritana (Io Scacciato).
- COSTA, Partenio Papa. Accademia Peloritana (Peregrino).
- CRIMI, Domenico. Accademia Peloritana (Mediante).
- CUCINOTTA, Francesco, abate. Accademia Peloritana (Urtato).
- DEL GIUDICE, Saverio, marchese di Castelcomiti. Accademia Peloritana (Desideroso).
- DE GREGORIO, Leopoldo, militare, cortigiano e ambasciatore. Marchese di Trentino nel 1743, marchese di Squillace nel 1755. Ministro di finanze e guerra di Carlo III, poi passò col Re in Spagna. Accademia Peloritana (Ideale).

- DI GIOVANNI, Domenico Alliata (1712-1774), 5° principe di Villafranca, sposò Donna Vittoria Duchessa di Saponara (1712-1783). Cortigiano, vicario generale di Messina nella peste di 1743. Accademia Peloritana (Disusato).
- DI GIOVANNI, Laura. Accademia Peloritana (Illuminata).
- ERMANNÒ, Giuseppe Maria, religioso francescano. Accademia Peloritana (Neghittoso).
- FICORONI, Francesco de', (Labico 1664- Roma 1747), collezionista e studioso di antichità. Accademia Peloritana.
- FIOCAMO, Giuseppe. Accademia Peloritana (Contrastato).
- GALLO, Caio Domenico.
- GALLO, Andrea, storico e pubblicista. Accademia Peloritana (Misurante).
- GIORLANDO, Giovanni, abate. Accademia Peloritana (Anelante).
- GRECO, Domenico, padre. Accademia Peloritana (Turbato).
- LONGO, Giacomo, giudice.
- LUCCHESI PALLI, Andrea, vescovo di Agrigento.
- MILIA, Gregorio, arcidiacono.
- MINUTOLO, Andrea, cavaliere gerosolimitano, luogotenente del gran priore di Messina, dell'ordine di Malta. Primo presidente dell'Accademia Peloritana.
- NATOLI, Francesco, marchese di Camporotondo.
- ORTIS, nobile.
- PALAMIDESI, Saverio. Accademia Peloritana (Forzato).
- PANDOLFINO.
- PATTI.
- PERRELLI, duca di Monasterace. Accademia Peloritana (Forte).
- PERRICONE, Stefano. Accademia Peloritana (Smarrito).
- PICCOLO, Luigi, abate. Accademia Peloritana (Tardo).
- PICCOLO, Placido, canonico del Duomo. Accademia Peloritana (Fortunato).
- PISANO.
- PORCO, Filippo, nobile, collezionista. Autore di una *Storia dell'illustrissima Archiconfraternita di nostra dama sotto il titolo della pietà detta degli Azzurri*, Messina, Michele dei Chiamamonti, 1741. Accademia Peloritana (Errante).
- PORCO, Giovanni. Accademia Peloritana (Inanimato).
- PORCO, Girolamo Federico. Accademia Peloritana (Audace).
- PROTO, Antonio Baldassare Maria, barone della Scala. Accademia Peloritana (Deliberato).
- PUGLISI Allegra, Giovanni, nobile. Accademia Peloritana (Contrariato).

- QUINGLES, J. F. de' (Giacomo Francesco), pubblicista e giurista. Accademia Peloritana (Naufragante).
- RAIMONDO da S. Agostino. Accademia Peloritana (Caricato).
- RAINERI, Antonio, religioso. Accademia Peloritana (Rinnovato).
- RAINERI, Rainer, arcidiacono. Accademia Peloritana (Serenato).
- RAMONDETTA, Giuseppe, duca di Montalbo. Accademia Peloritana (Sprovveduto).
- REVILLAS Diego (Milano 1690-Roma 1746), docente di Matematica, cartografo, abate.
- ROMANO, Francesco Pasquale, padre. Accademia Peloritana (Zelante).
- ROMEO, Domenico. Accademia Peloritana (Faticoso).
- RUFFO, Antonio, principe di Scaletta. Membro dell'Accademia degli Incogniti nel 1690. Noto committente e collezionista (Rembrandt, Guercino, Scilla, ecc.). Accademia Peloritana (Immerso).
- RUFFO, Antonio, principe di Floresta, Accademia Peloritana (Curioso).
- RUSSO, Francesco, barone del Campo. Accademia Peloritana (Munito).
- SANTA MARGHERITA, Gaetano, delle Scuole Pie. Accademia Peloritana (Spedito).
- SERGIO, Giannantonio. Accademia Peloritana (Deluso).
- SOLLYMA, Gaspare, nobile. Accademia Peloritana (Indugiante).
- SOLLYMA, Giuseppe, nobile. Accademia Peloritana (Imprudente).
- SPADAFORA, nobile collezionista.
- STAGNO, Salvatore Felice, nobile. Membro dell'Accademia Peloritana nel 1738 (Ardito).
- STAITI, nobile.
- STURNIOLO.
- SUMMA.
- SUSINNO, Francesco, abate. Storico. Lasciò ms. una storia di artisti messinesi (1729). Esperto perito di collezioni messinesi.
- TAFURI, Tommaso. Accademia Peloritana (Pericoloso).
- TIMPANELLA.
- TROCCHIGLIO, collezionista.
- TUCCIO, collezionista.
- TURRIANO, Orazio, barone della Torre nel 1766. Accademia Peloritana (Indirizzato).
- VITALI, Carlo, abate. Primo Segretario perpetuo dell'Accademia Peloritana.

TAB. 2: ACCADEMIE A MESSINA E PROVINCIA, TRA SEI E SETTECENTO¹¹

Data	Nome	Fondatori	
1639	ACCADEMIA DELLA FUCINA Messina	De Gregorio, Carlo	Accademia privata, si riunisce domenica dopo pranzo al palazzo De Gregorio. Il simbolo presenta un fornello di riverbero (impresa) col motto virgiliano. Stampa, attiva nelle belle lettere.
16 ??	ACCADEMIA DEGLI ABBARBICATI Messina	Tuccari, Alberto	Si riunisce probabilmente al Senato, mercoledì dopo pranzo. Accademia pubblica (?), attiva nelle belle lettere.
16 ??	ACCADEMIA DEI SALIVARI Messina		Si riunisce al monastero benedettino della Maddalena, sabato dopo pranzo. Attiva nelle belle lettere.
1700	ACCADEMIA DEGLI INCERTI Milazzo		Attiva nelle belle lettere ?
1700	ACCADEMIA DEI REDIVIVI Milazzo	De Castello, Matteo O.P.	Si riunisce al convento di San Domenico. Attiva nelle belle lettere ?
1701	ACCADEMIA CLIZIA Messina	Paceco, Juan Manuel, Marchese di Vigliena, Viceré	Dispone di leggi e stampe. Il Viceré è mecenate. Si riunisce al seminario arcivescovile, al convento dei Teatini, al Reale Palazzo, in casa del canonico Ignazio Gaeta e dell'arcidiacono Milia. Il simbolo è un Girasole (impresa) con il motto «veritas». Attiva nell'ambito delle belle lettere.
1725	ACCADEMIA DEGLI ACCORTI Messina		Attiva nelle belle lettere.
1727	ACCADEMIA PELORITANA DEI PERICOLANTI Messina		Attiva nelle belle lettere.
1733	ACCADEMIA DEGLI EREINI (sezione di Palermo) Milazzo	Proto, Ugo Francesco Maria (<i>Turingo Melisseo</i>) Zirilli, Antonino e Busacca	Accademia privata, dispone di stampe ; attiva nelle belle lettere.
1749	ACCADEMIA DEI PELLEGRINI AFFATICATI Castroreale		Attiva nelle belle lettere.
1761	ACCADEMIA DEI RIPARATORI Messina		Attiva nelle belle lettere.

¹¹ Estratto da Maylender, *Storia delle Accademie d'Italia*, op. cit.

**INTELLETTUALI NUOVI E PRATICA
DEL SAPERE NELLA CALABRIA DEL SETTECENTO:
IL «CASO» JEROCADES**

1. GLI «SPIRITI FORTI» IN CALABRIA FRA TRADIZIONE E INNOVAZIONE

Negli anni in cui Antonio Genovesi, dalla sua cattedra di commercio presso lo Studio di Napoli, combatteva la battaglia riformatrice per un profondo rinnovamento culturale del Regno, sia focalizzando l'attenzione sulle scienze e sulle arti, sia incitando il «ceto mezzano» a farsi portavoce delle nuove istanze economiche, un particolare fermento intellettuale veniva dalle province, che a lui guardavano quale maggior fonte delle più avanzate conoscenze scientifiche italiane ed europee.

In Calabria, e in particolare a Tropea, Cosenza, Crotona, Catanzaro e Reggio, dove gli sforzi per la modernizzazione erano stati molteplici sin dai primi anni Cinquanta del Settecento, negli anni Sessanta si poteva scorgere una sensibile circolazione delle sue idee. Su un terreno già permeato dalle tesi anticuriali, infatti, il pensiero genovesiano aveva avuto un approdo relativamente facile, inducendo intellettuali e gentiluomini non soltanto a ripensare il ruolo degli ecclesiastici e la loro preminente presenza nella vita delle popolazioni locali, ma offrendo altresì ai giovani calabresi nuove prospettive di studio e di ricerca.

Spesso, tuttavia, accadeva che quelle stesse idee venissero considerate una mera correzione di antichi ed obsoleti tentativi di risveglio culturale, tanto che quelli che erano elementi di forte innovazione rischiarono sovente di perdere il loro autentico significato politico-progettuale. Ben radicata restava invero la cultura tradizionale, conservatrice e anti-illuminista, che nella reazione realista del Novantanove ebbe poi modo di trovare una sponda per espungere tutti quegli «spiriti forti» che costituivano una pericolosa attrattiva per le nuove generazioni,

mentre ancora a metà Settecento si limitava a dare origine a polemiche e scontri ideologici, allo scopo di contenere il numero delle adesioni ai principi riformatori, segnando così un ritardo non tanto nella trasmissione, quanto nella comprensione del nuovo *esprit philosophique*.

Dunque, in un contesto socio-economico, culturale e politico molto difficile e frammentato, il riformismo genovesiano e le tesi illuministe di cui era portatore, dovettero continuamente confrontarsi con tali resistenze e misurare, di conseguenza, la loro capacità di penetrazione, che nella Calabria degli anni 1753-1783 fu sostanzialmente legata alla presenza di particolari istituzioni, come l'Accademia dei Pescatori Cratilidi, nonché di intellettuali di una certa levatura quali Andrea Serrao, Pietro Clausi, Francesco Saverio Gagliardi, Francesco Saverio Salfi, cui dobbiamo aggiungere il nome di un altro illustre genovesiano, Antonio Jerocades, la cui opera intellettuale contribuì a fare della Calabria una tra le province più attive e culturalmente avanzate del Regno di Napoli nel tardo Settecento¹.

In quel contesto, infatti, il suo apporto culturale costituì un qualcosa di assolutamente singolare, un «caso» appunto. Allievo di Genovesi, l'abate Jerocades fu tra i più interessanti «spiriti forti» del secondo Settecento italiano: riformatore di studi, sperimentatore di forme societarie, nonché autore di quel canzoniere massonico² con cui promosse l'idea che la comunità massonica potesse costituire il nucleo fondante della nuova società politica, al cui progressivo impianto avrebbero dovuto partecipare tutti gli affiliati alle logge esistenti a Napoli. La vasta diffusione e lo straordinario sviluppo che la Libera Muratoria aveva fatto registrare in tutta Europa sin dalla prima metà del XVIII secolo, lo avevano convinto della possibilità di realizzare il disegno. Da lui vennero perciò altri concreti stimoli al rinnovamento civile e morale del paese, che cercheremo qui di mettere in evidenza ricostruendone brevemente la biografia e il particolare percorso intellettuale.

¹ Sui Pescatori Cratilidi, si veda nel presente volume il contributo di Pasquale Matarazzo. Per quanto concerne la ricostruzione generale degli ambienti intellettuali meridionali del periodo, si veda il nostro *Verso la Rivoluzione. Scienza e politica nel Regno di Napoli (1784-1794)*, Napoli, Vivarium, 2007. Per ulteriori riferimenti bibliografici e fonti su Jerocades, cf. Ruggiero di Castiglione, *La massoneria nelle Due Sicilie e i «fratelli» meridionali del '700. Le province*, Roma, Gangemi, 2013, p. 141-174.

² *La Lira focense*, Napoli, s.n.t., 1783, poi 1785, in Antonio Jerocades, *La «Lira focense». Un abate poeta in loggia*, Foggia, Bastogi, 1986.

2. LABOR ET LAETITIA: IL «CASO» ANTONIO JEROCADES

Antonio Jerocades era nato il 1 settembre 1738 a Parghelia, piccolo casale nei pressi di Tropea, da una famiglia di pescatori non agiata, in grado comunque di portare avanti un'attività economica abbastanza redditizia da poterlo mantenere nel locale seminario, dov'egli entrò (1756) in un'età ormai avanzata e senza una particolare propensione per gli studi ecclesiastici. Il suo atteggiamento nei confronti della vita sacerdotale mutò tuttavia radicalmente nel 1759 quando, dopo il pronunciamento dei voti, iniziò a frequentare i corsi di Serrao, il quale, fin dal suo arrivo a Tropea, aveva raccolto attorno a sé un gruppo di giovani interessati al rinnovamento culturale e al rafforzamento dell'autonomia e dell'indipendenza del Regno di Napoli dalla Chiesa. In un contesto ora divenuto stimolante e sufficientemente aperto alla nuova filosofia, Jerocades non tardò ad aderire alle tesi anticuriali professate dal rettore, tanto che, per tale strada, decise finalmente di votare il proprio sacerdozio all'affermazione di quella dottrina, abbracciando nel contempo le idee genovesiane che conobbe dapprima grazie alla frequentazione degli ambienti calabresi più illuminati, quindi più direttamente entrando in corrispondenza con Genovesi.

Dopo l'elevazione a sacerdote, ottenne dal vescovo l'autorizzazione ad insegnare nella scuola inferiore che afferiva al seminario. Un impegno che, sebbene fondamentale per la successiva professione di precettore, durò ben poco. Nel settembre del 1765, l'abate veniva allontanato dal collegio con l'accusa di aver «corrotto il cuore e la mente [a] parecchi seminaristi, non contento di aver formata una particolare setta in Seminario, cui aveva dato il nome di Accademia del Giardino d'Elicona, col titolo di lieto lavoro, e di aver avuto la temeraria libertà d'intitolarsene fondatore col nome di Filalete, di farne segretamente stampare in Messina le Patenti, e queste dispensare a' suoi dilette allievi»³.

Si tratta di una testimonianza successiva dello stesso vescovo, dalla quale emergono alcuni tratti distintivi del lavoro intellettuale jerocadesiano. Anzitutto, nel richiamo ad Elicona, l'idea che lo studio delle arti, e in particolare della poesia, fosse fonte di vera felicità per l'uomo e perciò dovesse essere coltivato in alternanza con il lavoro. In secondo luogo, il

³ Si tratta del racconto che Felice de Paù, vescovo di Tropea, fece epistolarmente al vescovo di Sora, contro Jerocades, coinvolto nel 1770 in uno scandalo del quale diremo fra poco. Il passo di questa lettera, che sta nella Biblioteca Nazionale di Napoli, *Fondo Manoscritti, Miscellanea T. I*, XIV, B 5, è famoso e citato dai molti studiosi che si sono occupati della sua figura.

Monte di Elicona, mitica sede delle Muse, costituiva già un preciso riferimento all'antica popolazione greca dei Focesi, cui Jerocades avrebbe fatto risalire le origini sue, del popolo di Parghelia e di quello di Marsiglia, sua patria d'adozione, come fece risultare più tardi nella stesura del canzoniere massonico, *La Lira focense*. Infine, l'«amante della verità», Filalete, rimando letterario particolarmente frequente a quei tempi, potrebbe nascondere una precoce e non ancora pienamente consapevole adesione all'alchimismo muratorio coltivato, ad esempio, a Napoli dal principe Di Sangro e nella Royal Society di Londra da Isaac Newton, quest'ultimo peraltro assiduo lettore dell'opera seicentesca di Ireneo Filalete⁴, nonché autore di riferimento per quel gruppo di riformatori napoletani da cui, nella prima metà del Settecento, furono promosse importanti iniziative di rinnovamento degli studi, culminanti nel 1753 con l'istituzione della cattedra di economia per Genovesi⁵. E fu proprio Antonio Genovesi a tessere le lodi per quella sua «temeraria libertà».

In una lettera del 1764, l'abate salernitano chiedeva a Jerocades di farsi portavoce delle idee riformatrici con tutti i mezzi che fossero da lui ritenuti adeguati al successo della causa. «Quel mi piacerebbe – chiosava Genovesi –, ch'ella si facesse conoscere a tutto il Regno ed all'Italia, per lo studio di promuovere le buone cognizioni e le arti utili, che sono il solo sostegno della presente vita, e le quali unite alla scienza delle divine cose, e alla divina grazia, ci facilitano la strada alla vera virtù»⁶. Parole nelle quali v'era, in sostanza, un esplicito incoraggiamento a proseguire sulla strada di un magistero forse poco ortodosso, ma di sicuro efficace ai fini della diffusione della nuova filosofia, magistero del quale Jerocades lo informava periodicamente, discutendo con lui anche dei metodi didattici da adottare, spiegando infine al maestro la scelta di insegnare, accanto a materie tecnico-scientifiche, l'italiano, il francese, il latino, il greco e l'ebraico, per la maggiore utilità che quelle cognizioni avevano per i mercanti parghelinesi, dediti al commercio, specie da e per la Francia.

⁴ Pseudonimo di George Starkey (1627-1665), alchimista e medico americano, esule in Inghilterra dove insegnò chimica e scienze naturali; scrittore di trattati alchemici ampiamente circolati in Europa, letti e apprezzati da Newton, Boyle e Leibniz. Cf. William R. Newman - Lawrence M. Principe, *Alchemy tried in the fire: Starkey, Boyle, and the Fate of Helmontian Chymistry*, University of Chicago Press, 2002.

⁵ Ci riferiamo in particolare a Celestino Galiani e a Bartolomeo Intieri, intorno ai quali, tra il 1730 e il 1745, si riunirono i maggiori intellettuali napoletani.

⁶ Cf. Antonio Genovesi, *Lettere familiari*, in Id., *Autobiografia, lettere e altri scritti*, a cura di Gennaro Savarese, Milano, Feltrinelli, 1962, p. 45-225; lettera del 29 dicembre 1764, p. 175-176.

A tal fine, l'esperienza didattica svolta presso il seminario di Tropea fu estesa a Parghelia, dove Jerocades aprì una scuola privata che riscosse un inaspettato successo, data l'elevata frequenza di giovani che vi si iscrissero per l'opportunità che essa offriva di alternare il lavoro con lo studio, e di imparare tutte quelle nozioni pratiche che sarebbero servite ad incrementare i commerci; e tuttavia Jerocades riteneva che quelle stesse nozioni dovessero apprendere soprattutto i preti, visto che, «se anche la gente ecclesiastica de' Casali dati si fossero ad un qualunque onesto lavoro», gli abitanti si sarebbero tutti «belli ritrovati». Non era, pertanto, un caso che il motto scelto per il suo Giardino di Elicona fosse *Labor et Laetitia*: un motto che metteva in risalto la principale caratteristica del suo insegnamento e di quella che avrebbe dovuto essere la missione pedagogica di ogni sacerdote.

Col suo operato, Jerocades interpretava, dunque, correttamente un sentimento comune tra i giovani provinciali che in Genovesi avevano visto un punto di riferimento per la loro fame di cambiamento. E fu proprio quel sentimento che, spingendolo ad adottare inusuali strumenti didattici e a professare la propria fede nelle arti e nelle scienze, gli attirò sospetti e calunnie, sino a metterlo in cattiva luce di fronte al vescovo. Costretto ad allontanarsi da Tropea, riparò a Napoli, dove fu ospite in casa di Genovesi, le cui stima e amicizia non solo gli vennero in aiuto per ottenere un impiego di precettore a Sora, ma gli furono altresì di stimolo per la pubblicazione (1768) del *Saggio dell'umano sapere*⁷.

In quest'opera, Jerocades raccoglieva le idee pedagogiche, elaborate nel corso di quegli anni difficili, sulla base di una concezione del sapere che coniugava motivi anticuriali con motivi riformatori, nella convinzione che l'insegnamento non potesse riposare su canoni generici, ma dovesse essere, al contrario, opportunamente adattato alla realtà sociale e produttiva di un paese e dei suoi abitanti. Che fosse nel vero lo dimostrava l'attenta descrizione della realtà socio-economica di Parghelia, un luogo che per lui costituiva un microcosmo tipico della provincia regnicola, formato quasi esclusivamente da «lavoratori», dove però l'«educazione ecclesiastica e civile, l'invecchiato pregiudizio, l'ombra di alcuni oppressori, l'ignoranza de' preti», avevano «stordito» a tal punto la gioventù che questa «o si giace nella polvere, o fatica senza frutto, o si muore in bigottismo»⁸. Parole dure, che non soltanto evidenziavano uno

⁷ Antonio Jerocades, *Saggio dell'umano sapere ad uso de' giovanetti di Paralia*, Napoli, Stamperia Simoniana, 1768 (con *imprimatur* di Genovesi).

⁸ *Ibid.*, p. 30.

stato d'inerzia in contrasto con la tradizionale laboriosità di quella piccola comunità, storicamente dedita alla pesca e al commercio, ma rappresentavano soprattutto un secco *j'accuse* nei confronti degli istitutori ecclesiastici, incapaci di creare «felici lavoratori».

Dimostrando d'aver pienamente appreso la lezione genovesiana, nel *Saggio dell'umano sapere* riportava quindi la vicenda del suo casale natio entro un contesto più ampio. Ne scaturiva un ulteriore atto d'accusa nei confronti di tutta la curia napoletana che, ovviamente, non tardò a far sentire la propria voce, organizzando una campagna denigratoria, tesa a difendere il ruolo della Chiesa nella società e a riaffermare il primato papale sulle pretese giurisdizionali avanzate in quegli anni dalla monarchia borbonica. In questo quadro, Jerocades raffigurava un comodo bersaglio contro cui dirigere le affilate armi della mistificazione del suo impegno civile, oltre che del suo lavoro intellettuale.

A far cadere le accuse e a impedire che quelle manovre si trasformassero in una persecuzione ai suoi danni, pensò Genovesi, che lo difese e gli permise di ottenere, nel corso dello stesso 1768, una cattedra presso il Real Collegio Tuziano di Sora, cittadina sulla quale non solo pesavano, ormai da lungo tempo, questioni di territorialità, posta com'era sul confine tra Stato della Chiesa e Regno di Napoli, ma su cui era altresì ricaduta la scelta del governo borbonico di farne la via privilegiata per l'espulsione dei gesuiti decretata nel novembre del 1767. La nomina di Jerocades rientrava pertanto nell'ambito di quelle azioni che il governo borbonico aveva predisposto per il rafforzamento dell'autonomia dello Stato; una nomina suggerita dallo stesso Genovesi a garanzia del rispetto dell'autorità e della volontà regie che gravavano sul territorio sorano e, ovviamente, su quel collegio.

Per la curia pontificia, invece, l'imposta presenza di Jerocades a Sora se, da un lato, fu vista come una provocazione tesa a minare l'indipendenza stessa del collegio, dall'altro costituì il fatto nuovo sul quale elaborare una diversa strategia d'azione ai fini della riaffermazione degli antichi diritti da parte della Chiesa sulla più vasta diocesi sorana. Intorno alla sua figura si riaccese perciò il mai sedato conflitto giurisdizionale, che raggiunse il culmine nel 1770 quando, in occasione del carnevale, la messa in scena presso l'istituto di una recita per i convittori suscitò lo sdegno della Città e del clero locale, nonché della curia napoletana e di Roma.

In un dialogo serrato dell'intermezzo comico *Pulcinella da quacchero*, argomenti di chiaro stampo rousseauiano venivano intrecciati con altri temi proibiti, propri della battaglia dei Lumi, quali la tolleranza reli-

giosa, la questione dell'ateo virtuoso, la lotta contro lusso e corruzione. In particolare, Jerocades presentava la comunità quacchera della Pennsylvania come un esempio di società perfetta, dov'era praticata la piena eguaglianza sociale. Il che, oltre a nutrire la prospettiva anticuriale, implicava un pericoloso quanto inopportuno confronto tra opposte forme di governo, pendendo a favore del modello democratico d'oltreoceano⁹.

Dell'incresciosa vicenda fu informato lo stesso Tanucci che, dopo la morte di Genovesi, tentò da Napoli di approntare una difesa di Jerocades, nel frattempo trascinato in tribunale. Il primo ministro avrebbe valutato il fatto come un'opportunità per la monarchia di ribadire le tesi regaliste, ma il suo intervento non riuscì a salvare l'abate, il quale, con l'accusa infamante «di aver corrotto parecchi seminaristi», fu costretto ad allontanarsi da Sora¹⁰. Nel 1773, dopo il pesante verdetto, Jerocades decideva così di lasciare il Regno per recarsi presso parenti a Marsiglia, seguendo la rotta commerciale che partiva dalla sua Parghelia. Una volta in Francia, avrebbe avvicinato ambienti massonici e, da quel momento, la sua vita sarebbe stata contrassegnata da un nuovo proselitismo, quello appunto muratorio.

3. «*SANS COMPROMISSION*» : L'OPERA MASSONICA DI ANTONIO JEROCADES

Il periodo della vita di Jerocades maggiormente studiato e perciò meglio conosciuto è proprio quello della sua adesione alla Libera Muratoria. L'abate calabrese è infatti noto come il «bardo della massoneria» napoletana. A conclusione del nostro discorso vorremmo pertanto soffermarci su alcuni momenti che lo hanno caratterizzato e che, nel dare compiutezza alla breve ricostruzione qui intrapresa della sua biografia, mettono in evidenza l'originalità della sua opera educatrice, del suo pensiero di illuminista radicale, nonché della sua figura di patriota.

Occorre anzitutto ricordare come nel Regno di Napoli la massoneria, dopo un periodo di silenzio che era coinciso con la condanna papale del

⁹ Più tardi, Gaetano Filangieri avrebbe reso omaggio alla Pennsylvania e alla forma di governo istituita da Penn, il quale, come Solone e Licurgo, aveva dato «al popolo la distribuzione delle cariche». Cf. *Scienza della legislazione* (7 tt.), edizione critica diretta da Vincenzo Ferrone, Venezia, Centro di Studi sull'Illuminismo europeo «G. Stiffoni», 2003-2004, t. I, a cura di Antonio Trampus, p. 122-134.

¹⁰ Per il processo si vedano le carte custodite a Napoli, Biblioteca della Società Napoletana di Storia Patria, Ms. XXXIX, A 6 e Ms. XXXXIII, A 8; Biblioteca Nazionale di Napoli, *Miscellanea*, XV, C 42; Archivio di Stato di Napoli, *Affari Esteri*. Roma, n. 472 (1769-1770).

1751, fosse tornata in piena attività nella seconda metà degli anni Settanta del Settecento, presentandosi sulla scena politica divisa in due nuclei in lotta fra loro: i cosiddetti «nazionali», che avevano contatti con le logge imperiali e avevano ridefinito il rito scozzese in senso occultista, e i «provinciali», che avevano abbracciato il rito inglese corretto secondo lo «scozzesismo» di Marsiglia.

Per brevità, sulla serie di scomposizioni, capovolgimenti e ricomposizioni interne alla massoneria si rimanda a studi specifici, in particolare a quelli di Giarrizzo per il quadro Europeo, e di Francovich, per l'Italia prima della Rivoluzione francese¹¹. Ci limiteremo perciò a ricordare come a Napoli la saldatura tra «provinciali» e «scozzesi di Marsiglia» fosse stata impostata al fine di contrastare l'avanzata occultista che in quel momento aveva la meglio sul continente europeo, qui rappresentata dai «nazionali».

Tra gli artefici di quella saldatura posta a difesa di una muratoria razionalista, filantropica e cosmopolita, spinta ora dalla decisa volontà politica a realizzare nel mondo dei profani il sistema egualitario delle logge, troviamo il nostro abate calabrese, che con la *Lira focense* affidava alla poesia la diffusione del programma di rinnovamento massonico, mentre con il *Codice delle Leggi Massoniche ad uso delle Logge Focensi* (1785) si rivolgeva direttamente ai fratelli napoletani, offrendo loro una nuova costituzione, allo scopo appunto di esortarli a far la pace e ad impiantare nella realtà mondana quella che era la virtuosa legislazione dell'ordine massonico.

In una terza opera del periodo, dal titolo *Paolo, o Dell'umanità liberata*, Jerocades raccontava l'epopea di colui il quale non rappresentava solo l'apostolo di Cristo, ma anche il portatore dell'illuminazione massonica che offriva la libertà praticata nelle logge a tutti gli uomini¹². Qui descriveva i fratelli come fondatori di nuove «chiese», ossia di nuove logge, incitandoli all'adozione tempestiva del rito «alla marsigliese». Cosa che avvenne proprio in Calabria negli anni immediatamente successivi al sisma del 1783.

Dopo il soggiorno forzato del 1773, durante il quale era venuto in contatto con ambienti massonici rimanendone affascinato, Jerocades era tornato un'altra volta a Marsiglia nel 1779, intensificando i rapporti con

¹¹ Giuseppe Giarrizzo, *Massoneria e Illuminismo nell'Europa del Settecento*, Venezia, Marsilio, 1994; Carlo Francovich, *Storia della massoneria in Italia. Dalle origini alla Rivoluzione francese*, Firenze, La Nuova Italia, 1974.

¹² Cf. Antonio Jerocades, *Paolo, o Dell'umanità liberata*, Napoli, s.n.t., 1783.

la Mère Loge Écossaise, cui s'era affiliato, ed ottenendone, a seguito di un terzo viaggio (1789), le patenti utili sia a porre fine alle lotte interne tra i fratelli calabresi, sia a diffondere dalla Calabria a Napoli il nuovo verbo massonico attraverso la fondazione di logge con rito scozzese riformato alla marsigliese, noto in seguito come *sans compromission*.

Delle caratteristiche di questo rito possiamo avere un'idea abbastanza precisa grazie alla lettura del *Fatto fiscale*, documento in cui furono verbalizzati i processi del 1794, dove si trovano molti riferimenti a fatti antecedenti la vicenda che produsse i primi martiri repubblicani a Napoli, e dai quali si evince che già a metà anni Ottanta esisteva un sistema definito come «il sistema de' glub di Marsiglia». Esso consisteva, in sostanza, nel modo di costituire quella che fu la prima società massonico-giacobina nel Mezzogiorno d'Italia: un'organizzazione costruita in forma piramidale e per gradi (o sezioni), in base ai quali ciascuna loggia risultava composta da un minimo di sette fino a un massimo di undici membri, i quali, a rotazione, avrebbero tenuto l'incarico di presidente, di segretario-tesoriere e di deputato. Nel complesso, la nuova associazione massonica era formata da logge-club dette *elementari*, che corrispondevano alla sue parti periferiche, in grado di moltiplicarsi pressoché all'infinito. Al grado superiore c'erano invece logge di soli *deputati*, aventi lo stesso numero minimo e massimo di membri del club elementare, dove tutti gli appartenenti possedevano, però, il titolo di deputato acquisito nelle logge elementari stesse. Ciascun club di deputati si riuniva, poi, al solo scopo di eleggere «a maggioranza di voti» i diversi commissari, i quali, a loro volta, andavano a costituire quattro club *elettorali*, per l'elezione dei componenti di quella sezione che stava all'apice dell'organizzazione e che si chiamava *Unione Centrale*, vale a dire la loggia superiore a tutte le altre, unica e indipendente, che dava le direttive all'intera società e ne custodiva «l'arcano, lo quale [era] stato costituito per un segreto non comunicabile ad altre sezioni», per cui l'accesso ad essa era possibile soltanto per i più alti in grado fra tutti i membri delle logge esistenti¹³.

Secondo quanto s'è potuto ricostruire, tale sistema serviva sostanzialmente a tutelare «migliaia di vite studiatamente ribelli al loro re, mettendo i varii soci in condizioni da non offendersi fra loro». Infatti, «la divisione della Società in piccoli gruppi senza alcuna relazione fra loro e senza che

¹³ *Fatto fiscale per lo scoprimento della congiura de' Giacobini, accaduta a' 21 Marzo del prossimo passato anno 1794, con le di loro confessioni e carichi*, in Tommaso Pedio, *La congiura giacobina del 1794 nel Regno di Napoli*, Bari, Levante, 1986, p. 241-521; citazioni alle p. 295-297.

uno sapesse dell'altro, mentre facilitava il segreto, i punti di ritrovo e l'affratellamento dei soci, non toglieva l'unità e portava di conseguenza che ciascun affiliato si trovasse nella fisica impossibilità di conoscere più di dieci compagni». Se un membro fosse stato individuato e avesse rivelato il segreto che lo vincolava alla propria loggia, il governo borbonico avrebbe potuto trovare solo gli undici componenti di quel singolo club elementare, *senza compromettere* il resto dell'organizzazione. Il sistema offriva quindi un enorme vantaggio ai suoi associati impedendo la compromissione di ciascuno e determinando, viceversa, in un club la «generale compromissione di tutti egualmente gli affiliati», i quali, se scoperti, sarebbero stati accusati in egual misura di «alto tradimento, per aver declamato contro il governo del re»¹⁴.

L'impossibilità di scoprire il numero esatto e i nomi degli affiliati alla «Società Giacobina chiamata *Sans Compromission*», limitava le capacità investigative di penetrare a fondo nei meccanismi del fenomeno massonico-giacobino. Pertanto, non potendo conoscere la reale ampiezza della società *sans compromission*, né arrivare ai suoi organizzatori, le molte condanne e punizioni delle diverse cause del periodo 1794-1797 si basarono su meri sospetti e arbitrarie attribuzioni. Ne è un esempio significativo lo stesso Jerocades, che nel processo del 1794 fu tra gli inquisiti e rei confessi ma, nonostante il suo «curriculum di vita politica» esprimesse «carichi» alquanto gravi di lesa maestà, come far proseliti di massoneria e di giacobinismo, tenere conversazioni in materia politica sui fatti di Francia, parteggiare per i giacobini, fraternizzare con i francesi, cantare l'inno della Marsigliese e indossare i vessilli repubblicani, nulla su di lui emerse obiettivamente circa il ruolo decisivo avuto nel processo di trasformazione delle logge in club, tanto che l'abate il 5 maggio 1795 ottenne l'indulto regio, probabilmente favorito dai precedenti trascorsi massonici della stessa sovrana di Napoli, Maria Carolina d'Asburgo-Lorena, alla quale Jerocades aveva dedicato il canzoniere.

Il sistema *sans compromission*, in un primo tempo ancora circoscritto alle logge calabresi, era stato trasferito nella capitale dopo il fallito tentativo di riforma eclettica prospettata da Friedrich Münter, e, grazie al suo proselitismo, applicato alla massoneria inglese dei «provinciali». Tale sistema avrebbe ben presto permesso la formazione di un nucleo patriottico napoletano orientato verso un'inedita prospettiva rivoluzionaria.

¹⁴ Michele Rossi, *Nuova luce risultante dai veri fatti avvenuti in Napoli pochi anni prima del 1799. Monografia ricavata da documenti finora sconosciuti relativi alla Gran Causa dei rei di Stato del 1794*, Firenze, Barbèra, 1890, p. 62-64.

Di quel nucleo, tuttavia, Antonio Jerocades non avrebbe fatto parte. Ormai vecchio e malato, fu confinato a San Pietro a Casarano, un ritiro di preti regolari sito tra Nola e Monteforte, che l'abate poté lasciare solo dopo il 1799. Di nuovo a Marsiglia, rientrò in patria nel settembre del 1801, dove si spense il 25 novembre 1803.

**LA MASSONERIA IN SOCCORSO DEL GOVERNO:
IL LIBRO DEL CONSIGLIO D'EGITTO (1793)
TRA RIFORME ED EVERSIONE DELLA FEUDALITÀ**

Lo studio di un falso storico rappresenta una straordinaria occasione di ricerca: consente di osservare gli umori profondi di una cultura o di una mentalità, sentimenti e pulsioni a volte nascosti, o repressi, ai quali la «scoperta» del testo dà il coraggio di emergere e rispetto ai quali il testo stesso si pone come specchio interpretativo. Se come ha scritto Marc Bloch «una menzogna, in quanto tale, è a suo modo una testimonianza»¹, è dunque ai testi – manoscritti, a stampa, epigrafici, iconografici – che bisogna guardare, quali preziosi documenti per la comprensione di un'epoca.

Il caso dell'*arabica impostura*, che ebbe luogo a Palermo negli anni tra il 1782 e il 1796, rappresenta il più celebre esempio di falsificazione storica dell'Italia settecentesca: la comparsa di due codici arabi riguardanti la storia della Sicilia arabo-normanna, il *Codice diplomatico di Sicilia*² e il *Libro del Consiglio d'Egitto*³, fabbricati ad arte dal prete di

Abbreviazioni: ASNa [Archivio di Stato di Napoli]; ASPa [Archivio di Stato di Palermo]; BCPa [Biblioteca Comunale di Palermo]; ASPN [Archivio storico per le province napoletane]; ASSO [Archivio storico per la Sicilia orientale]; DBI [*Dizionario biografico degli italiani*].

¹ Marc Bloch, *Apologia della storia, o Mestiere di storico*, Torino, Einaudi, 2009, p. 91.

² *Codice diplomatico di Sicilia sotto il governo degli Arabi pubblicato per opera e studio di Alfonso Airoidi, arcivescovo di Eraclea, Giudice dell'Apostolica Legazione, e della Regia Monarchia nel Regno di Sicilia*, 3 voll. in 6 tomi, Palermo, Reale Stamperia, 1789-1792.

³ Giuseppe Vella, *Libro del Consiglio d'Egitto*, Palermo, Stamperia Reale, 1793. Le citazioni saranno tratte dall'edizione *in folio*.

origine maltese Giuseppe Vella⁴. La vicenda suscitò grande clamore nell'Europa del tardo XVIII secolo, prima per il presunto ritrovamento, in seguito per la scoperta del misfatto: la consacrazione definitiva sarebbe avvenuta però dopo più di un secolo e mezzo grazie a Leonardo Sciascia, che nel 1963 pubblica il romanzo intitolato *Il Consiglio d'Egitto*⁵.

Il successo editoriale dell'opera di Sciascia, che ha conosciuto nel tempo numerose ristampe e traduzioni, ha avuto il merito di assicurare grande notorietà all'avventura del *Cagliostro maltese* – secondo una sagace definizione coeva⁶ – ma ha anche contribuito a oscurare l'evento storico, la cui *vulgata* risente oggi più della lettura dello scrittore di Racalmuto che delle ricostruzioni degli storici di mestiere⁷. Va considerato altresì che, per lungo tempo, la storiografia ha riservato scarsa attenzione all'*affaire Vella*, sottovalutandone la funzione di chiave di lettura del conflitto politico consumatosi, nei regni di Napoli e Sicilia, tra l'apice

⁴ Francesco Benigno, *Le menzogne dell'abate Vella*, in *Atlante della letteratura italiana*, a c. di Sergio Luzzatto e Gabriele Pedullà, II, *Dalla Controriforma alla Restaurazione*, a c. di Erminia Irace, Torino, Einaudi, 2011, p. 789-796; Paolo Preto, *Una lunga storia di falsi e falsari*, in «Mediterranea», III, 6, 2006, p. 11-38; Thomas Freller, *The Rise and Fall of Abate Giuseppe Vella. A story of forgery and deceit*, P.I.N., Malta, 2001; Camilla Maria Cederna, *Imposture littéraire et stratégies politiques: Le Conseil d'Égypte des Lumières siciliennes à Leonardo Sciascia*, Paris, Honoré Champion, 1999; Joseph Hager, *Notizia riguardante una singolare impostura*, in *Delle cose di Sicilia*, a c. di Leonardo Sciascia, 4 voll., Palermo, Sellerio 1996, III, p. 279-321; Adelaide Baviera Albanese, *Il problema dell'arabica impostura dell'abate Vella*, in «Nuovi quaderni del Meridione», I, 4, 1963, p. 395-428; Domenico Scinà, *Prospetto della storia letteraria di Sicilia nel secolo decimottavo*, 3 voll., Palermo, Lorenzo Dato, poi Tipografia reale di Guerra, 1824-1827, III, p. 296-383. Questi due ultimi testi sono stati riediti insieme in un unico volume intitolato *L'arabica impostura*, Palermo, Sellerio, 1978. Vedi anche la tesi di dottorato in Storia di Danilo Siragusa, *Critica e ricostruzione storica contro miti e falsi: Rosario Gregorio e il suo tempo*, Università degli studi di Torino, aa. AA. 2003-2007.

⁵ Leonardo Sciascia, *Il Consiglio d'Egitto*, Torino, Einaudi, 1963.

⁶ Francesco Maria Emanuele e Gaetani, marchese di Villabianca, *Del Cagliostro di Malta passato in Palermo, e quivi resosi autore della Peste Velliana letteraria...*, BCPa, Qq E 110, n. 5.

⁷ Leonardo Sciascia, *Perché ho scritto «Il Consiglio d'Egitto»: dal Caracciolo fino al giorno d'oggi*, in «L'Europa Letteraria», 19, 1963, p. 176-177. Cfr. anche *Leonardo Sciascia ed il Settecento in Sicilia*, Atti del Convegno di studi (Racalmuto, 6-7 dicembre 1996), a c. di Rosario Castelli, Caltanissetta-Roma, Salvatore Sciascia, 2008; Giuseppe Giarrizzo, «Tutta un'impostura. La storia non esiste...» (1962), in *La teatralità nelle opere di Leonardo Sciascia*, Catania, Teatro Stabile di Catania, 1987, p. 5-11. Sul rapporto di Sciascia con le fonti, cfr. Giuseppe Traina, *In un destino di verità. Ipotesi su Sciascia*, Milano, La Vita Felice, 1999, p. 37-39.

e il declino del riformismo illuministico⁸. Ciò che ne ha più risentito sono stati proprio i testi, veri protagonisti di una vicenda che fece conoscere alla Repubblica delle lettere i nomi di Giuseppe Vella e del suo mecenate Alfonso Airoidi.

Solo di recente il *Codice diplomatico di Sicilia* è stato oggetto di uno studio approfondito, che ha evidenziato alcuni degli aspetti che suscitavano il consenso dell'opinione pubblica siciliana: tra gli altri, la capacità di interpretare i sentimenti 'nazionali' e le velleità culturali di parte del ceto intellettuale e della nobiltà isolana, all'interno della tradizionale opposizione di Palermo nei confronti di Napoli⁹.

Quanto al *Libro del Consiglio d'Egitto*, il suo carattere di falso a scopo politico non sfuggì agli stessi contemporanei e avrebbe finito per condurre l'abate Vella dai fasti della cattedra universitaria alle prigioni del Castellammare di Palermo. La picaresca avventura del suo autore ha così finito per relegare il testo ai margini della vicenda, alla stregua di una fonte esausta o priva di alcuna rilevanza: un oblio tale da nascondere agli occhi degli studiosi l'esistenza, tra i fondi antichi della Biblioteca Regionale di Palermo, di una copia del secondo tomo del *Libro del Consiglio d'Egitto*, che si presumeva non essere mai uscito dai torchi della Stamperia reale¹⁰. A uno sguardo più approfondito, la lettura del

⁸ Giuseppe Giarrizzo, *Cultura e economia nella Sicilia del '700*, Caltanissetta – Roma, Salvatore Sciascia, 1992; Vincenzo D'Alessandro – Giuseppe Giarrizzo, *La Sicilia dal Vespro all'Unità d'Italia*, Torino, UTET, 1989; Francesco Renda, *Dalle riforme al periodo costituzionale (1734-1816)*, in *Storia della Sicilia*, a c. di Rosario Romeo, IV, Palermo, Società Editrice Storia di Napoli e della Sicilia, 1978, p. 183-323; Rosario Romeo, *Il Risorgimento in Sicilia*, Bari, Laterza, 1950.

⁹ Henri Bresc, *De l'abbé Vella à l'histoire romantique: Sicile de synthèse et Islam imaginaire*, in *Maghreb-Italie des passeurs médiévaux à l'orientalisme moderne (XIII^e-milieu XX^e siècle)*, a c. di Benoît Grévin, Roma, École française de Rome, 2010, p. 235-263. Sulla lunga fortuna del mito della Sicilia araba, cfr. anche Annliese Nef, *Michele Amari ou l'histoire inventée de la Sicile islamique: réflexions sur la Storia dei Musulmani di Sicilia*, *ibidem*, p. 285-306; Karla Mallette, *I nostri Saracini. Writing the History of the Arabs of Sicily*, in ead., *European Modernity and the Arab Mediterranean. Toward a New Philology and a Counter-Orientalism*, Philadelphia-Oxford, University of Pennsylvania press, 2010, p. 65-99.

¹⁰ Lo stesso Vella accenna, nel corso del processo, al contenuto di questo secondo volume. Cfr. *Esposito di verità umiliato al Real Trono dal sacerdote Giuseppe Vella [...] che contiene un ragguaglio storico, e la di lui giustificazione*, BCPa, 3Qq E 15, p. 50. Le fonti coeve si limitano ad affermare che, già durante il processo e definitivamente dopo la condanna, la stampa del II tomo fosse stata interrotta. L'edizione *in folio* conservata all'interno della Biblioteca Regionale «A. Bombace» di Palermo, alla collocazione «Rari sic. 427/428» consta di due tomi: il secondo, di 152 p., privo di intestazione, ha inizio con due lettere del 9 marzo dell'anno 476 e prosegue il precedente. Antonino Pennino, l'unico

più celebre dei falsi velliani offre più di un elemento per la ricostruzione della politica riformistica a cavallo tra gli anni '80 e '90 del XVIII secolo, condotta dal gruppo massonico al governo della Sicilia durante il vicereame di Francesco d'Aquino, principe di Caramanico. Più dei catechismi e dei testi ufficiali delle logge, l'iniziativa eversiva di questi intellettuali-massoni consente di ricostruirne il progetto politico e il ruolo che all'interno di esso svolse l'*arabica impostura*.

È utile ripercorrere i tratti salienti della vicenda, per fornire qualche utile elemento di contesto. Nel 1782 l'arrivo a Palermo dell'ambasciatore marocchino presso la corte di Napoli offrì l'occasione a uno sconosciuto prete maltese, giunto nella capitale siciliana solo pochi anni prima, di mutare la propria condizione sociale: Giuseppe Vella, scelto per l'occasione come interprete del diplomatico, annunciò il ritrovamento, nel corso di una visita alla biblioteca del monastero di S. Martino alle Scale, di un codice della cancelleria araba di Sicilia risalente all'XI secolo. La notizia della presunta scoperta, che fece in breve il giro d'Europa, meritava il rilievo che ebbe: il manoscritto ritrovato – di lì in avanti denominato *Martiniano*, dal luogo in cui era stato custodito – avrebbe consentito di ricostruire la storia della dominazione araba in Sicilia (IX-XI secolo), sul quale ben poco si sapeva a causa della scarsità di fonti documentarie¹¹.

Grazie alla protezione di alcuni potenti membri dell'aristocrazia siciliana e all'inconsapevole avallo di esponenti dell'arabistica italiana ed

autore ad avere segnalato l'esistenza di tale volume, riferisce che, scoperta la frode di Vella, del *Libro del Consiglio d'Egitto* «se ne trascurò del tutto la stampa: i fogli sin allora impressi furono sperperati e venduti a peso di carta, come cosa di niun valore: sicché non rimase di questo frammento del secondo tomo alcuna memoria presso gli scrittori, e non si parlò che del primo soltanto». Pennino avanza alcune congetture: può darsi che un amatore abbia reperito la serie completa dei fogli impressi e, nel generale disinteresse, avesse provveduto a farli rilegare; oppure che tali fogli provengano dalla casa di uno dei revisori o dal direttore della Reale Stamperia, ai quali i fogli dovevano essere rimessi appena stampati; o che addirittura tale copia appartenesse allo stesso Vella. Nessuna di tali ipotesi è però suffragata da prove. Cfr. *Catalogo ragionato dei libri di prima stampa e delle edizioni aldine e rare esistenti nella Biblioteca Nazionale di Palermo...*, 3 voll., Palermo, Lao, 1875-1886, III, p. 328-330. A differenza di quanto afferma Pennino, la copia del II tomo del *Libro del Consiglio d'Egitto* presente tra i fondi antichi della Biblioteca Regionale di Palermo non è l'unica a essere sopravvissuta al macero. Un volume identico è custodito presso la Bayerische Staatsbibliothek di Monaco di Baviera, alla segnatura 2 A. or. 138-2.

¹¹ Alessandro Vanoli, *La Sicilia musulmana*, Bologna, Il Mulino, 2012; id., «Gli studi sulla Sicilia musulmana», *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo*, 110, 1, 2008, p. 349-371; Annliese Nef, *Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux XI^e et XII^e siècles*, École française de Rome, 2011.

europea, quali Simone Assemani¹² e Oluf Gerhard Tychsen¹³, la «traduzione» del *Martiniano* effettuata da Vella fu pubblicata, tra il 1789 e il 1792, sotto il titolo di *Codice diplomatico di Sicilia*. A nulla valsero i rilievi critici dell'orientalista Joseph de Guignes dalle colonne del *Journal des Sçavants*¹⁴, né quelli di Rosario Gregorio, giovane docente di teologia destinato a diventare il maggiore storico della Sicilia moderna¹⁵. L'ascesa del maltese fu irresistibile: abate di S. Pancrazio, docente di lingua araba presso i Regi Studi, membro della Reale Accademia di Scienze, Lettere e Belle Arti di Napoli, nei primi anni '90 Vella godeva ormai di un consenso quasi illimitato presso il ceto aristocratico e nel mondo dell'erudizione antiquaria; persino papa Pio VI aveva avuto per lui sincere parole di ammirazione¹⁶.

Il crescente prestigio del falsario non dovette passare inosservato negli ambienti governativi, impegnati già dall'inizio degli anni '80 in un conflitto politico-giuridico contro il baronato siciliano. Nel 1786 era stato nominato vicerè di Sicilia il principe di Caramanico, proveniente da una lunga carriera diplomatica che lo aveva visto ambasciatore a Londra e a Parigi. Nel 1773 Caramanico aveva guidato la riorganizzazione su base nazionale della massoneria napoletana¹⁷, divenendone il primo Gran

¹² Anna Pontani, «Dall'archivio di Simone Assemani (1752-1821). Documenti e carteggi», *Quaderni per la storia dell'Università di Padova*, XL, 2007, p. 3-66; Anna Pontani, Bruno Callegger, «Un orientalista a Padova: primi appunti su l'arabico Assemani (1752-1821)», in *Simposio Simone Assemani sulla monetazione islamica*, Padova, Esedra, 2005, p. 11-29; Giorgio Levi della Vida, «Assemani, Simone», *DBI*, IV, 1962.

¹³ Anton Theodor Hartmann, *Merkwürdige Beilagen zu dem O.G. Tychsen's Verdiensten gewidmeten literarisch-biographischem Werke*, Bremen, Hense, 1818, in particolare p. 13-242.

¹⁴ *Journal des Sçavants*, août 1786, p. 528-530; septembre 1787, p. 589-593; décembre 1788, p. 798-799; mars 1790, p. 141-143. Su Joseph de Guignes, autore di una *Histoire générale des Huns, des Mongoles, des Turcs...*, cfr. Rolando Minuti, *Oriente barbarico e storiografia settecentesca. Rappresentazioni della storia dei Tartari nella cultura francese del secolo XVIII*, Venezia, Marsilio, 1994.

¹⁵ Giuseppe Giarrizzo, «Gregorio, Rosario», *DBI*, LIX, 2003; id., *Nota introduttiva all'antologia di scritti di Rosario Gregorio*, in *Illuministi italiani*, t. VII, a c. di F. Venturi, Milano-Napoli, Ricciardi, 1965, p. 1135-1155; Armando Saitta, *Momenti e figure della civiltà europea. Saggi storici e storiografici*, III, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1994, p. 229-250; Siragusa, *Critica e ricostruzione storica, op. cit.* Sul rapporto tra il falsario e il critico, cfr. Anthony Grafton, *Falsari e critici. Creatività e finzione nella tradizione letteraria occidentale*, Torino, Einaudi, 1996 [ed. or. Princeton university press, 1990].

¹⁶ La lettera di Pio VI all'abate Vella è riprodotta in *Codice diplomatico di Sicilia, op. cit.*, III, tomo I, *Prefatio*.

¹⁷ Carlo Francovich, *Storia della massoneria in Italia dalle origini alla Rivoluzione francese*, Firenze, La Nuova Italia, 1974, p. 187-212 e 407-418; Anna Maria Rao, «La massoneria nel regno di Napoli», in *Storia d'Italia. Annali*, 21, *La Massoneria*, a c. di

Maestro ; più di un decennio dopo, giunto in Sicilia, avrebbe proseguito la politica di riforme inaugurata dal suo predecessore Domenico Caracciolo¹⁸.

Nella scelta del personale politico con cui comporre la sua squadra di governo, il nuovo viceré riunì attorno a sé un gruppo di funzionari di formazione giuridica, provenienti dagli ambienti intellettuali più vivaci di Napoli: un «partito illuminato» nel quale la comune appartenenza massonica rappresentava, analogamente ad altre esperienze europee, il contesto ideale nel quale sperimentare la ridefinizione di una nuova classe dirigente¹⁹.

Accanto Saverio Simonetti, consultore del viceré già sotto Caracciolo e di lì a poco segretario di Grazia e Giustizia²⁰, e a personaggi poco noti come Francesco Carelli²¹, Giacinto Dragonetti²² e Francesco Paolo Di Blasi²³,

Gian Mario Cazzaniga, Torino, Einaudi, 2006, p. 513-542; Pierre-Yves Beaupaire, *L'espace des franc-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 84-118.

¹⁸ Su Caramanico, cfr. Antonello Scibilia, «Aquino, Francesco Maria Venanzio d'», *DBI*, III, 1963; Antonio Coco, «La Sicilia di Caramanico fra in 'ardita novità' e crisi di fine secolo», in *L'organizzazione dello Stato al tramonto dell'Antico Regime*, a c. di Renata De Lorenzo, Napoli, Morano, 1990, p. 119-128.

¹⁹ Vincenzo Ferrone, *I profeti dell'Illuminismo. Le metamorfosi della ragione nel tardo Settecento italiano*, Roma-Bari, Laterza, 1989; Giuseppe Giarrizzo, *Massoneria e Illuminismo nell'Europa del Settecento*, Venezia, Marsilio, 1994.

²⁰ Anna Maria Rao, «Galanti, Simonetti e la riforma della giustizia nel Regno di Napoli (1795)», *ASPN*, CII, 1984, p. 281-341; id., *L'amaro della feudalità. La devoluzione di Arnone e la questione feudale a Napoli alla fine del '700*, Napoli, Guida, 1984; Francesco Renda, «Il dibattito sulla questione feudale nel Mezzogiorno (1786-1787)», *ASSO*, LXXIII, 1-2, 1977, p. 253-288; id., *Baroni e riformatori in Sicilia sotto il ministero Caracciolo (1786-1789)*, Messina, La Libra, 1974.

²¹ Sergio Rinaldi Tufi, «Carelli, Francesco», *DBI*, XX 1977.

²² Luigi Cepparrone, «Dragonetti, Giacinto», *DBI*, XLI, 1992; Raffaele Colapietra, «Avviamento a un profilo critico di Giacinto Dragonetti», *Bullettino della Deputazione abruzzese di storia patria*, 2001, p. 185-215; Anna Maria Rao, «Della virtù e de' premi: la fortuna di Beccaria nel Regno di Napoli», in *Cesare Beccaria tra Milano e l'Europa*, Convegno di studi per il 250° anniversario della nascita, Milano / Roma-Bari, Cariplo / Laterza, 1990, p. 534-86.

²³ Daniela Novarese, «Pragmaticas omnes pristinae integritati restituimus. Francesco Paolo Di Blasi e la raccolta delle Prammatiche del Regno di Sicilia (1791-1793)», in *Atti della Accademia Peloritana dei Pericolanti. Classe di Scienze Giuridiche, Economiche e Politiche*, LXXIII, 2006, p. 193-232; Matteo Di Gesù, *Dispatrie lettere. Di Blasi, Leopardi, Collodi: letterature e identità nazionali*, Roma, Aracne, 2005, p. 9-40; Francesco Paolo Di Blasi, *Scritti*, a c. di Michela Sacco Messineo, Palermo, Kalos, 2004; *Scritti di Francesco Paolo Di Blasi, giureconsulto del sec. XVIII preceduti da uno studio critico di Francesco Guardione*, Palermo, Reber, 1905; Vito La Mantia, «Francesco Paolo Di Blasi giureconsulto del secolo XVIII», *Archivio storico italiano*, IV serie, XVII, 1886, p. 37-70.

due sono le figure di maggior rilievo. Felice Lioy, allievo di Antonio Genovesi, era stato al fianco di Caramanico fin dalla nascita della Loggia Nazionale dello «Zelo»: nel 1775, di fronte all'editto reale che aveva vietato l'attività latomistica nel Regno di Napoli, aveva pubblicato un'audace difesa dei massoni napoletani²⁴. Lioy aveva pagato tale scelta con un lungo esilio, che lo aveva messo in contatto con diversi gruppi massonici europei: ottenuto il perdono reale, aveva raggiunto in Sicilia l'antico confratello, che gli aveva affidato un importante incarico all'interno dell'amministrazione vicereale²⁵.

L'altro elemento di spicco è Donato Tommasi: allievo e stretto collaboratore di Gaetano Filangieri, autore dell'*Elogio* in ricordo del maestro scomparso e della pubblicazione postuma del settimo e ultimo volume della *Scienza della legislazione*, il giovane intellettuale aveva ottenuto in Sicilia il suo primo incarico di governo²⁶.

Nel 1788 la battaglia condotta da Caramanico e dal suo *entourage* ha per oggetto i temi dello sviluppo del Paese: la divisione della proprietà fondiaria, la messa a coltura delle terre improduttive e delle aree spopolate dell'isola, la creazione di nuove manifatture, ma anche l'incessante battaglia giuridica per il recupero delle regalie sovrane, condotta contro un'aristocrazia feudale gelosa delle proprie prerogative²⁷. I giuristi al governo dell'isola guardavano verso Napoli, al Supremo Consiglio delle Finanze, la nuova istituzione creata pochi anni prima quale motore del riformismo borbonico, all'interno del quale era in atto un acceso confronto tra diverse strategie d'uscita dalla feudalità²⁸.

²⁴ [Felice Lioy] *Histoire de la persécution intentée en 1775 aux Francs-Maçons de Naples*, Londres, 1780.

²⁵ Sulla figura di Felice Lioy, cfr. Michelangelo D'Ayala, *I Liberi Muratori di Napoli nel secolo XVIII*, a c. di Giuseppe Giarrizzo, Napoli, Società napoletana di storia patria, 1998. Con particolare riferimento alla sua esperienza presso le logge europee, cfr. Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le frère. L'étranger et la franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 1998, p. 111-117 e *passim*; Edward Eugene Stolper, «La Massoneria nel Regno di Napoli», Parte VI, *Rivista Massonica*, LXVII, 3, 1976, p. 139-160.

²⁶ Raffaele Feola, *Dall'Illuminismo alla Restaurazione. Donato Tommasi e la legislazione delle Sicilie*, Napoli, Jovene, 1977.

²⁷ Renda, *Baroni e riformatori*, op. cit.; Ernesto Pontieri, «Lettere del marchese Caracciolo, viceré di Sicilia, al Ministro Acton (1782-1786)», *ASPN*, n.s., XV, 1929, p. 206-311; XVI, 1930, p. 201-312; XVIII, 1932, p. 251-296.

²⁸ Catello Salvati, «L'Azienda e le altre Segreterie di Stato durante il primo periodo borbonico (1734-1806)», *Quaderni della Rassegna degli Archivi di Stato*, Roma, Ministero dell'Interno, 1962; Vincenzo Clemente, *Rinascenza teramana e riformismo napoletano (1777-1798). L'attività di Melchiorre Delfico presso il Consiglio delle finanze*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1981; Rao, *L'amaro della feudalità*, op. cit.

In Sicilia il percorso del riformismo borbonico appare più difficile e tortuoso che nella parte continentale del Regno: il fronte nobiliare ha il controllo di alcune istituzioni cruciali, come la Deputazione dei Regi Studi, la Deputazione del Regno²⁹ e soprattutto il Parlamento, custode delle prerogative del Regno e largamente dominato dai due bracci baronale ed ecclesiastico³⁰. Nei tardi anni '80 il fronte aristocratico appare tutt'altro che declinante³¹, capace al contrario di esercitare egemonia sull'azione del governo di Caramanico su temi di prima importanza come l'organizzazione degli studi superiori e la censuazione delle terre demaniali³².

Il 1788 fu anche l'*annus horribilis* dei rapporti tra la Chiesa e il Regno di Napoli. Le trattative per il concordato erano fallite, il nunzio apostolico era stato espulso in seguito alla causa per il matrimonio del duca di Maddaloni e Ferdinando IV aveva rifiutato l'omaggio della China, simbolo della formale sottomissione del sovrano di Napoli al pontefice³³. Il sovrano sembrava pronto ad appoggiare fino in fondo la battaglia di quanti, eredi della lezione di Pietro Giannone e della tradizione giurisdizionalista napoletana, premevano per una riforma delle istituzioni ecclesiastiche e per l'indipendenza dalle pretese della Chiesa³⁴.

²⁹ Giuseppe Scichilone, «Origine e ordinamento della deputazione del Regno di Sicilia», *ASSO*, XLVII, 2-3, 1951, p. 83-114; Vittoria Calabrò, «Note sulla Deputazione del Regno di Sicilia», *Atti della Accademia Peloritana dei Pericolanti. Classe di scienze giuridiche, economiche e politiche*, LXXII, 2003, p. 37-78.

³⁰ Carlo Calisse, *Storia del Parlamento in Sicilia dalla fondazione alla caduta della monarchia*, Torino, 1887; Daniela Novarese, *La tradizione inventata. La costruzione dell'ideologia parlamentare in Sicilia fra XVI e XIX secolo*, Milano, Giuffrè, 2011; Salvatore Leone, «I Parlamenti del Viceré Domenico Caracciolo», *ASSO*, LXXX, 1, 1984, p. 69-84; Concetta Spoto, «Crisi e trasformazione dell'istituto parlamentare. Il Parlamento del 1790», *ibid.*, p. 85-95; Concetta Spoto (a c. di), *Il viceré Caramanico e il Parlamento del 1790*, Catania, Leone, 1986.

³¹ Il riferimento qui è a Ernesto Pontieri, *Il tramonto del baronaggio siciliano*, Firenze, Sansoni, 1943.

³² Marcello Verga, «Per una storia delle accademie di Palermo nel XVIII secolo. Dal letterato al professore universitario», *Archivio storico italiano*, CLVII, 1999, p. 453-536; *id.*, *La Sicilia dei grani. Gestione dei feudi e cultura economica fra Sei e Settecento*, Firenze, Olschki, 1993, p. 183-227; *id.*, «Un aspetto dello scontro tra baroni e riformatori nella Sicilia della seconda metà del '700: il dibattito sulla popolazione da A. Genovesi a V. E. Sergio», in *La popolazione italiana nel Settecento*, Convegno di Bologna (26-28 aprile 1979), Bologna, Clueb, 1980, p. 617-619.

³³ Girolamo Lioy, «L'abolizione dell'omaggio della China», *ASPN*, VII, 1882, p. 263-292, 497-530, 713-775.

³⁴ Sul rapporto tra la Chiesa e il Regno di Napoli sotto il regno di Ferdinando IV, cfr. Elvira Chiosi, *Lo spirito del secolo. Politica e religione a Napoli nell'età dell'illuminismo*, Napoli, Giannini, 1992; *id.*, *Andrea Serrao. Apologia e crisi del regalismo nel Settecento napoletano*, Napoli, Jovene, 198; *id.*, «La tradizione giannoniana nella seconda metà del

In quello stesso anno Caramanico invia al re le prime traduzioni di un nuovo codice arabo, che l'abate Vella asserisce essergli pervenuto dalla biblioteca di Fes in Marocco³⁵ e che presenta come la prosecuzione del *Martiniano*. Se il *Codice diplomatico di Sicilia* aveva rischiarato la storia civile e militare della dominazione araba in Sicilia, il manoscritto giunto dal Nordafrica sembra riguardare i primi anni della conquista normanna dell'isola:

giunti all'epoca della conquista, che di questo Regno fu fatta da valorosi Normanni, quasi ricominciavano le tenebre, e creder facea d'uopo alle quasi tutte sospette cronache di alcuni pochi, che ne' tempi vicini avean notati i fatti più illustri, e le azioni più eminenti di que' Principi, tacendo quasi del tutto le prime leggi, che a questi popoli dettarono, e la costituzione politica, di cui gettaron le fondamenta³⁶.

Il codice – denominato *Normanno* per distinguerlo dal precedente – conteneva un epistolario, dal 1074 al 1119, tra i sovrani Fatimiti d'Egitto da una parte e il Gran Conte Ruggero e Roberto il Guiscardo dall'altra. Di fronte ai primi brani del *Normanno*, che Vella aveva sottoposto al suo giudizio, Caramanico lo aveva sollecitato a proseguire la traduzione e ne aveva prontamente indirizzato una copia a Ferdinando IV, per informarlo dello straordinario ritrovamento³⁷.

Nella dedica al sovrano, Vella illustra il contenuto del codice, che si apre con la conquista della Sicilia da parte degli Altavilla e la tregua con il sultano d'Egitto:

Settecento», in Raffaele Ajello (a c. di), *Pietro Giannone e il suo tempo*, Napoli, Jovene, 1980, II, p. 763-823; Domenico Ambrasi, *Riformatori e ribelli a Napoli nella seconda metà del Settecento*, Napoli, Regina, 1979; Pasquale Villani, *Mezzogiorno tra riforme e rivoluzione*, Bari, Laterza, 1962, p. 185-264.

³⁵ Sulla biblioteca di Fes come possibile miniera di testi andati perduti aveva già insistito Thomas van Erpe [Erpenius] (*Orationes tres de Linguarum Ebraeae, atque Arabicae Dignitate*, Leidae, ex Typographia Auctoris, 1621, p. 36-37), che riferisce di 32.000 volumi ancora intonsi. Un dato che non avrebbe mancato di stimolare la fantasia dei falsari, che avrebbero fatto della biblioteca marocchina una delle sedi privilegiate dei loro «ritrovamenti»: cfr. Carlo Ginzburg, *Il filo e le tracce. Vero falso finto*, Milano, Feltrinelli, 2006, p. 138-152.

³⁶ Vella, *Libro del Consiglio d'Egitto*, op. cit., p. IV.

³⁷ Caramanico a ignoto [John Francis Edward Acton?], Palermo 16 giugno 1788: «Mi farà grazia di passar l'acchiusa nelle Reali mani passandole a notizia che al Capitano del Pacchetto ho fatti consegnare due libri manoscritti l'uno pel Padrone, l'altro pella Padrona, che si degnerà di presentare alle Maestà loro, sperando che gradiranno la prima parte della traduzione di un altro Codice Arabo, sulla quale sta travagliando l'Abate Vella Professore della Reale Accademia», ASNa, *Archivio Borbone*, b. 215, f. 223.

Come poi composte le cose al di fuori, si volsero all'interno reggimento de' loro domini, e le prime leggi a' popoli dettarono in più capi distinte, e tutte colme de' principi più confacenti a custodire la interna sicurezza dello Stato, ed a promuovere il bene de' sudditi. Come parimente alla introduzione di novelle arti si applicarono, e specialmente de' lavori di seta, facendo venir dall'Egitto valenti Artefici, e qui stabilendogli con larghi premi, e con permanente protezione. Osserverà pure la M. V. in questo Codice stesso con quanta sagacità, e prudenza gli affari dello stato de' Normanni si risolvevano nel Consiglio da loro costituito, e con quanta uniformità in quei primi tempi tutte le ordinazioni si dirigevano a favorire i progressi di una nazione nascente. Con qual sublime discernimento applicaron essi alcune parti della costituzione de' Franchi a quella, che i Musulmani avean già stabilita in Sicilia, e di cui qualche avanzo ne rimaneva, d'onde poi si formò il complesso di quelle leggi, che divennero tutte proprie della Sicilia stessa, e che essendo ora nella maggior parte in piena osservanza, io penso che assai meglio co' lumi di questo Codice si potranno intendere, ed applicare³⁸.

Quello che emerge dalle parole dell'abate maltese è un documento di valore incalcolabile: un carteggio contenente la prima legislazione normanna in Sicilia, nata dal connubio tra il diritto dei Franchi e quello della precedente dominazione araba. Un testo in grado di sciogliere alla radice il conflitto giuridico-politico tra la corona e il baronato siciliano.

E quali siano i caratteri di tale legislazione, Vella lo chiarisce subito, nella richiesta di regio patrocinio:

Ma quel che mi fa sperare, che debba renderlo meritevole della Vostra augusta protezione egli è, o Sire, che i Supremi diritti della Regalia non altrove quanto in esso ampiamente rilucono; conciossiacché nelle due legislazioni, che vi sono inserite, e particolarmente nella seconda tutto ciò, che al pieno, ed inalterabile dominio dei reggitori di questa Monarchia fu riservato, partitamente si legge. L'immediato, ed universale patronato su tutte le Chiese del Regno, ed il dritto di eleggere i Vescovi, si veggono nella Real Persona fermamente stabiliti, e senz'alcun contrasto costantemente praticati. L'acerba lite sul dominio dell'Illustre Città di Benevento, e molte altre gravissime contese di simil natura, come ancora molte istoriche quistioni sulla discendenza di Ruggiero, su i titoli di Duca, e di Gran Conte, che furono assunti, il primo da Roberto Guiscardo, e il secondo dallo stesso Ruggiero, saranno, o Sire, colla scorta di questo Codice più felicemente trattate da oggi innanzi, e con maggiore dignità della Vostra Regal Corona³⁹.

³⁸ Vella, *Libro del Consiglio d'Egitto*, cit., p. V-VI.

³⁹ *Ibid.*

Di fronte a tali premesse, non c'è da stupirsi che il sovrano, con real dispaccio del 18 gennaio 1790, disponesse che il *Libro del Consiglio d'Egitto* fosse stampato a spese dell'Erario⁴⁰.

A differenza che per il *Codice diplomatico di Sicilia*, questa volta l'abate Vella aveva però svolto il semplice ruolo di estensore materiale dell'opera. Il *Consiglio d'Egitto* era stato in realtà fabbricato all'interno della cerchia del viceré, con il preciso scopo di orientare in maniera decisiva il dibattito sulla feudalità, che nel corso del XVIII secolo aveva visto contrapposte in Sicilia la tesi baronale del "commilitonismo", sostenuta dal giurista siciliano Carlo Di Napoli⁴¹, alla difesa delle regalie sovrane⁴².

Il nuovo codice arabo contiene un *corpus* inedito di leggi emanate dai primi sovrani normanni, precedenti dunque alle *Constitutiones* di Federico II e di carattere regalista e antibaronale: una formidabile arma nelle mani del governo, grazie alla quale le prerogative giurisdizionali e feudali detenute dai baroni diventavano mere usurpazioni ai diritti della sovranità. Un documento politico di enorme rilevanza, che avrebbe consentito al sovrano di reintegrare alla corona la gran parte dei privilegi dell'aristocrazia feudale, come le giurisdizioni civile e criminale, o persino territori contesi come la città di Benevento, *enclave* pontificia all'interno del Regno di Napoli⁴³ che veniva adesso dipinta come un illecito possesso da parte di Roma.

Che il governo intendesse avvalersi con immediatezza del *Libro del Consiglio d'Egitto*, lo si comprese già nel 1788, quando una parte del

⁴⁰ *Ibid.*, p. IX.

⁴¹ L'opera di Carlo Di Napoli, *Concordia tra' diritti demaniali e baronali trattata in difesa del signor Pietro Gaetano Bologna Strozzi e Ventimiglia nella causa della pretesa riduzione al demanio della Terra di Sortino* (Palermo, presso Angelo Felicella, 1744) era diventata il manifesto politico della feudistica siciliana di parte baronale. Saverio Simonetti nella sua *Rimostranza [...] sulla reversione dei feudi in Sicilia al Regio Fisco nel caso della mancanza dei feudatari senza legittimi successori in grado* del 20 luglio 1786 (pubblicata in Giacinto Dragonetti, *Origine dei feudi nei regni di Napoli e Sicilia...*, Palermo, Lao, 1842) aveva definito Di Napoli nei termini di un «Sancio Panza de' commilitoni», le cui opere avrebbero meritato il rogo e il cui busto marmoreo, che adornava il Senato palermitano, avrebbe dovuto essere collocato nello «spedale dei matti» (p. 5). La statua dedicata a Di Napoli, insieme a quelle di altri esponenti del *pantheon* baronale, sarebbe stato fatto rimuovere l'anno successivo proprio su ordine di Simonetti, provocando le aspre rimostranze dell'aristocrazia palermitana. Cfr. Francesco M. Emanuele e Gaetani, *Diario palermitano*, t. XV (1787-1788), BCPa, Qq F 107, p. 72-94.

⁴² Renda, *Dalle riforme al periodo costituzionale*, *op. cit.*; *id.*, *Baroni e riformatori in Sicilia*, *op. cit.*

⁴³ Aurelio Musi, *Benevento tra medioevo ed età moderna*, Manduria-Bari-Roma, Lacaita, 2004; *id.* «Benevento tra il sovrano pontefice e il Regno di Napoli: questioni storiche e storiografiche», *Rivista Storica del Sannio*, serie III, I, 2, 1994, p. 35-45.

testo è stata già composta⁴⁴. La «traduzione» del *Normanno* è appena agli inizi, quando viene pubblicata l'*Origine de' feudi ne' regni di Napoli, e Sicilia* del consultore del viceré Giacinto Dragonetti. L'opera di Dragonetti si inserisce all'interno della accesa disputa tra baronato e governo viceregio sui capitoli *Si aliquem* e *Volentes* e sulla controversia circa l'allodializzazione dei feudi⁴⁵. Dragonetti si muove una linea tracciata dal suo predecessore, Saverio Simonetti, di aperto contrasto alle tesi sostenute da Carlo Di Napoli:

Quanto vano, e fantastico sia il patto, che dal Napoli si finge essersi convenuto tra il Conte Ruggiero, ed i suoi Baroni per conservare qualche contrassegno della loro pretesa originaria libertà, per non mostrarsi di lui veri vassalli, e per segregarsi da' suoi sudditi, basta aver letto gli autori contemporanei, da niuno de' quali si fa memoria di tale trattato, o di alcun'altra convenzione tra loro passata. Anzi dagli avvenimenti di quel tempo registrati negli storici si raccoglie espressamente il contrario, e che i Baroni, e Militi del Conte Ruggiero fossero stati trattati egualmente, che gli altri suoi sudditi. Di ciò, oltre ai documenti da noi di sopra rapportati, se ne ha un irrefragabile riscontro ne' monumenti Arabici Sicoli, che ora si stanno dall'idioma Arabo nell'Italiano traducendo in Palermo per opera dell'erudito Abate Vella. Tra essi vi è il carteggio, che il Conte Ruggiero ebbe col Saladino di Egitto, e da persona di sincera fede vengo assicurato, che in una lettera del medesimo Conte Ruggiero parlandosi de' suoi Militi, e Baroni, e' gli qualifica per suoi servi. Se dunque dai sincroni monumenti risulta, che i Baroni ne' tempi del Conte Ruggiero fossero considerati come sudditi, e non già come compagni, è falsa, ed insussistente la fantastica convenzione, che il Napoli rapporta essere stata tra lo stesso Conte, ed i suoi Baroni a fine di mantenersi a questi una marca della libertà, ch'eglino giammai non ebbero⁴⁶.

Nel 1791 Donato Tommasi, avvocato fiscale della Real Commenda della Magione, pubblica uno scritto intitolato *Della nullità delle alienazioni de' beni delle chiese, delle badie, e de' beneficj di Real Padronato*,

⁴⁴ La conferma è data da una lettera di Saverio Landolina a Friedrich Münter: cfr. *Aus dem Briefwechsel Friedrich Münters: Europäische Beziehungen eines dänischen Gelehrten (1780-1830)*, hg. von Øjvind Andreasen, Kopenhagen und Leipzig, Haase – Harrasowitz, 1944, II, p. 5-7.

⁴⁵ Rao, *L'Amaro della feudalità*, op. cit.; Renda, *Baroni e riformatori*, op. cit., p. 109-123; id., *Il dibattito sulla questione feudale*, op. cit.; Armando De Martino, *Tra legislatori e interpreti. Saggio di storia delle idee giuridiche in Italia meridionale*, Napoli, Jovene, 1979, p. 175-198.

⁴⁶ Giacinto Dragonetti, *Origine de' feudi ne' regni di Napoli, e Sicilia. Loro usi, e leggi feudali relative alla Prammatica emanata dall'Augusto Ferdinando IV...*, Napoli, nella Stamperia Reale, 1788, p. 179-180.

mancanti di Regio Assenso, per giustificare la reintegra al Fisco dei beni ecclesiastici di patronato regio alienati senza il beneplacito del sovrano. Scrive Tommasi:

Questa stessa inalienabilità de' beni della Corona forma una delle leggi fondamentali della Monarchia Siciliana, stabilita da *Ruggiero* nella fondazione della medesima, e rinvigorite dall'Imperator *Federigo* nella ristorazion, che ne fece. Varie chiarissime disposizioni su tal proposito v'ha in più luoghi del nostro primitivo Codice Normanno, di cui tra poco sarà pubblica la traduzione dell'Arabo manoscritto, che se n'è rinvenuto⁴⁷.

Il primo tomo del *Libro del Consiglio d'Egitto* vede la luce nel 1793, in due differenti edizioni ; una preziosa *in folio*, rivolta al pubblico degli eruditi, e una *in quarto* destinata alle magistrature del Regno. Nel 1794, quando il secondo tomo è ancora in stampa, Caramanico dispone che se ne invii copia ai presidenti dei tribunali della Gran Corte, del Patrimonio e del Concistoro, al Consultore del Regno, al Conservatore, agli avvocati fiscali della Gran Corte e del Patrimonio, e all'avvocato fiscale dei Conti⁴⁸. Un gesto che, comprensibilmente, gettò nel panico l'aristocrazia dell'isola.

Sotto la patina del verosimile, oltre le strategie retoriche e letterarie che dovettero sostenere una tale invenzione, è possibile recuperare la proposta del gruppo massonico nelle sue complesse articolazioni. Accanto alla creazione di nuove fonti del diritto patrio, meritano attenzione altri due aspetti: il progetto politico e la costruzione, legata al processo di «invenzione della tradizione», del modello di sovranità⁴⁹.

All'interno della cornice dello pseudoepistolario, il *Consiglio d'Egitto* illustra un preciso programma di riforme, trasferendo nella finzione della Sicilia normanna il patrimonio di conoscenze e proposte elaborato dall'illuminismo napoletano. La costituzione politica che ne emerge disegna uno Stato fortemente centralizzato, dove la feudalità, come era stata conosciuta, semplicemente non esiste più ; e dove al potere sovrano si affianca

⁴⁷ Donato Tommasi, *Della nullità delle alienazioni de' beni delle chiese, delle badie, e de' beneficj di Real Padronato, mancanti di Regio Assenso*, Palermo, Reale Stamperia, 1791, p. 19-20.

⁴⁸ *Volume di scritture relative alla stampa del Consiglio d'Egitto*, ASPa, *Miscellanea archivistica*, serie II, vol. 2, f. 160.

⁴⁹ Per quanto riguarda il rapporto tra falsificazione storica e potere politico nella tarda età moderna, legati in particolare a processi di *nation building*, cfr. Eric J. Hobsbawm e Terence Ranger (a c. di), *L'invenzione della tradizione*, Torino, Einaudi, 1987.

una struttura consiliare – incredibilmente simile al Supremo Consiglio delle Finanze – custode delle leggi del Regno. Uno Stato impegnato nella promozione della felicità dei propri sudditi, attraverso una politica di incentivi fiscali al commercio e alla produzione agricola, di promozione delle manifatture e lotta al contrabbando, di creazione di strutture dedicate all'istruzione, di equità e rigore in termini di tassazione. L'organizzazione religiosa, non più dipendente da Roma, è affidata ai vescovi e dipende direttamente dal sovrano, nella cui figura sono conciliati il ruolo di campione della fede e quella di difensore della libertà di culto: l'antica prerogativa della Legazia Apostolica, che conferiva alla Chiesa siciliana i caratteri di una Chiesa nazionale di tipo gallicano, viene così recuperata ed estesa all'interno di un clima di generale tolleranza religiosa⁵⁰.

A fronte dei molteplici esempi di sovranità illuminata che circolano in Europa nel tardo Settecento, a Ferdinando IV ne viene offerto uno inedito, dotato dei medesimi caratteri di modernità ma orgogliosamente emerso dalle nebbie della tradizione nazionale. Il Gran Conte Ruggiero e Roberto il Guiscardo definiscono un ideale nel quale Ferdinando può agevolmente rispecchiarsi: un padre della nazione, severo ma giusto, garante dei diritti di ciascuno dei suoi sudditi.

Si trattò di un vero e proprio atto di eversione ; ma anche di un tentativo, *per leges*, di spezzare una volta per tutte il nodo gordiano della feudalità. C'è da immaginare che i rischi insiti in tale iniziativa fossero stati calcolati: l'operazione aveva i suoi punti di forza nella solida reputazione dell'abate Vella, arabista riconosciuto e già autore di un'opera di successo, nel sostegno di Caramanico e in quello della corte di Napoli.

L'iniziativa era però destinata al fallimento. L'uscita del primo volume del *Libro del Consiglio d'Egitto* nel 1793 vede mutati gli equilibri politici rispetto al 1788, data alla quale va fatto risalire il progetto di falsificazione. Lo spettro della Rivoluzione francese, che aveva visto rotolare via le teste dei sovrani, aveva comportato a Napoli la brusca interruzione del riformismo di Stato, già in crisi di energia propulsiva⁵¹. Il progressivo riavvicinamento del trono al papato e alla nobiltà pose fine all'ambizioso progetto prima che la stampa del secondo volume venisse alla luce.

⁵⁰ *La Legazia Apostolica. Chiesa, potere e società in Sicilia in età medievale e moderna*, a c. di Salvatore Vacca, Caltanissetta-Roma, Salvatore Sciascia, 2000; Gaetano Catalano, *Studi sulla Legazia Apostolica di Sicilia*, Reggio Calabria, Paralelo, 1973.

⁵¹ Anna Maria Rao, *Il Regno di Napoli nel Settecento*, Napoli, Guida, 1983; Giuseppe Nuzzo, *La monarchia delle Due Sicilie tra ancien régime e rivoluzione*, Napoli, Berisio, 1972; id., *Italia e Rivoluzione francese: la resistenza dei principi (1791-1796)*, Napoli, Liguori, 1965.

Nel corso del Parlamento siciliano del 1794, di fronte alla richiesta di capitali per la guerra alla Francia, il braccio baronale pretese, in cambio dell'assenso al donativo, una perizia sul *Normanno* che togliesse ogni ombra di dubbio sulla validità del codice: il compito fu assegnato, direttamente da Napoli, all'arabista Joseph Hager⁵². Pochi mesi dopo, l'improvvisa morte di Caramanico (gennaio 1795) avrebbe privato gli autori della necessaria copertura politica. Di lì la scoperta dell'impostura, il processo all'abate Vella e nel 1796 la successiva condanna del falsario a quindici anni di carcere.

Elemento da non trascurare, il *Cagliostro maltese* fu giudicato come unico colpevole: nessuno degli uomini vicini al viceré – nemmeno i più compromessi nella fabbricazione del falso, come il segretario Carelli – fu convocato dai giudici in sede processuale⁵³. Nel contesto di repressione delle congiure giacobine⁵⁴, la corona non aveva alcun interesse a perseguire quelli che, in fondo, si erano dimostrati strenui difensori dei diritti del sovrano: alcuni fra questi li ritroveremo tra le file degli alti funzionari nella Restaurazione borbonica. Lo stesso Vella avrebbe beneficiato della medesima clemenza: scarcerato già nel 1799 e ormai lontano dagli intrighi della politica, sarebbe rimasto confinato nella sua villa di Mezzomonreale a scontare il resto della pena⁵⁵.

⁵² Hager, *Notizia riguardante una singolare impostura*, op. cit., p. 302.

⁵³ Le deposizioni dei testi convocati in sede processuale sono in ASPa, *Miscellanea archivistica*, serie II, n. 1.

⁵⁴ Tommaso Pedio, *Massoni e giacobini nel Regno di Napoli: Emmanuele de Deo e la congiura del 1794*, Bari, Levante, 1986.

⁵⁵ Pietro Varvaro, «Giuseppe Vella e i suoi falsi codici arabi con documento inedito», *Archivio storico siciliano*, XXX, 1905, p. 321-332.

**«MUOVERE LA GRAN MACCHINA DELLA NAZIONE» :
SOCIABILITÀ E POLITICA NEL REGNO
DI NAPOLI DEL TARDO SETTECENTO**

Nel corso del Settecento, anche nel regno di Napoli venne delineandosi una rete associativa che, accanto alla promozione dei valori della reciprocità e dell'interscambio per l'avanzamento del sapere, contribuì a far maturare, su più ampia scala, un'inedita assunzione di responsabilità nella progettazione delle linee di sviluppo economico-sociale ed una nuova cultura di governo.

Indagando i luoghi di incontro, di dibattito, di aggregazione, secondo diverse tipologie come accademie, logge massoniche, circoli scientifici e culturali, società economiche e patriottiche, emerge con forza un dato di fatto fino ad ora poco sottolineato dalla storiografia. Ci si riferisce alla dimensione provinciale del fenomeno associativo, la cui necessaria valorizzazione rappresenta una chiave di lettura in grado di favorire una più adeguata comprensione della politica come fatto culturale, con al centro la comunicazione e le sue forme. Proprio nel rapporto tra pratiche culturali e formazione politica tese a delinearsi, nel Mezzogiorno d'Italia, un quadro estremamente ricco e variegato della sociabilità settecentesca, potenzialmente in grado di mettere in moto quella che Antonio Genovesi definiva la «gran macchina della Nazione».

Con Genovesi e, soprattutto, con la generazione successiva, si palesa l'esigenza di definire un nuovo equilibrio tra la capitale e le province del regno. Gli allievi della cosiddetta scuola genovesiana¹, «tenuta assieme

¹ Un variegato gruppo dai confini temporali e spaziali fluttuanti, caratterizzato da tratti sociali, culturali e politici non riducibili ad un'univoca estrazione, ma solo sovrapponibili a quelli del cosiddetto «ceto mezzano» di cui l'autore delle *Lezioni di Commercio* aveva più volte parlato, senza mai giungere ad una definizione precisa. Già Francesco Saverio Salfi ne aveva tratteggiato un profilo: *Sulla scuola di Genovesi in Elogio di Antonio Serra primo scrittore di economia civile*, Milano, 1802. Il testo è ora disponibile

dopo la morte del maestro dal comune vincolo massonico»², cominciarono a misurarsi con la possibilità di agire sul piano politico grazie proprio al radicarsi dell'organizzazione latomistica. Nelle logge si incontravano i maggiori rappresentanti della *res publica* letteraria, una fetta consistente della nobiltà e del ceto forense, buona parte delle élites urbane, si aprivano dibattiti incentrati sul rinnovamento delle tematiche proprie dell'antico giusnaturalismo, rivisitato alla luce della volontà di riforma politico-sociale dei Lumi, si consumavano pratiche culturali che prospettavano opzioni e modelli sociali diversi o, addirittura, opposti. Anche nel regno di Napoli, insomma, venne delineandosi un deciso processo di politicizzazione come «specifico carattere originale» della cultura tardo illuministica.³

Riorientare la pratica associativa verso obiettivi ritenuti in grado di promuovere o sostenere un programma riformatore che finalmente avviasse un ciclo virtuoso di crescita e sviluppo socio-economico, costituì un aspetto non secondario dell'azione di uno dei più noti e dotati allievi di Genovesi. Giuseppe Maria Galanti mostrava agli inizi degli anni ottanta di aver ben chiara la prospettiva in cui occorreva muoversi. «Tutti i discorsi, tutte le idee» gli sembravano ora ruotare «intorno alla prosperità dello Stato e al bene degli uomini, laddove prima non si parlava che di discordie, di fazioni, di scolastica teologia» e, tuttavia, il suo realismo non poteva consentirgli di espungere dal ragionamento il fatto che nel regno non esistesse ancora «una nazione formata», né «una buona costituzione civile»⁴.

A colmare almeno in parte tali assenze dovevano concorrere i sodalizi culturali e scientifici attivi nelle città regnicole che l'intensa attività di visitatore gli avevano fatto conoscere. Occorreva, allora, stimolare indagini volte a conseguire una più profonda e corretta conoscenza del territorio di tutte le province meridionali, delle quali bisognava ricostruire la peculiare storia naturale e civile. Tali acquisizioni avrebbero potuto contribuire a dare vigore al patriottismo provinciale e costituivano il presuppo-

in Luca Addante, *Patriottismo e libertà. L'Elogio di Antonio Serra di Francesco Salvi*, Cosenza, L. Pellegrini, 2009, p. 221-225.

² Giuseppe Giarrizzo, *Sicilia e Napoli nel '700*, in Mario Di Pinto (ed.), *I Borbone di Napoli e Borbone di Spagna*, Napoli, Guida, 1985, I, p. 207.

³ Vincenzo Ferrone, *Lezioni illuministiche*, Roma-Bari, Laterza, 2010, p. 179-196.

⁴ Giuseppe M. Galanti, *Descrizione dello stato antico ed attuale del contado del Molise*, Napoli, Società Letteraria e Tipografica, 1781, p. 231. Cf. Luca Mannori, *Tra nazioni e nazione: una riflessione introduttiva*, in A. De Benedictis, I. Fosi, L. Mannori (eds), *Nazioni d'Italia. Identità politiche e appartenenze regionali fra Settecento e Ottocento*, Roma, Viella, 2012, p. 28.

sto indispensabile «per migliorare il nostro stato civile», in quanto erano le province a formare «la forza dello Stato»⁵.

Il nesso tra sapere scientifico e valorizzazione delle risorse di un determinato territorio costituì la cifra distintiva dell'esperienza dell'accademia degli *Speculatori* di Lecce. Depositaria di una prestigiosa tradizione intellettuale risalente alla fine del XVII secolo e imperniata sulla pratica della libera ricerca, essa conobbe nel secondo Settecento un processo di evoluzione nel quale si manifestò una dichiarata propensione per le questioni economiche e per la modernizzazione delle attività produttive caratteristiche della Terra d'Otranto⁶.

L'accademia rimase «semi-viva»⁷ fino al 1775-76, periodo in cui fu sottoposta ad una rigenerazione che le avrebbe consentito, con alterne fortune, di attraversare il 1799, il Decennio francese, la prima fase della restaurazione e traghettarsi fino al nonimestre costituzionale del 1820-21. L'autorizzazione alla ripresa delle attività e la concessione del Giglio d'oro quale distintivo comprovante la protezione sovrana erano strettamente collegate alla funzione alla quale l'accademia leccese veniva indirizzata dal governo borbonico. Dal centro ci si attendeva un rilevante contributo «ad animare la cultura delle belle arti, e Scienze, da cui deriva il ben pubblico, la ricchezza della società e la felicità dello Stato»⁸. Anche per l'accademia salentina si profilava, quale elemento caratteristico, il delinearsi di un esplicito e vincolante legame con il potere statale e con la politica avviata nel campo della produzione del sapere e dell'organizzazione della cultura⁹.

⁵ Giuseppe M. Galanti, *Nuova descrizione storica e geografica delle Sicilie*, Napoli, Gabinetto Letterario, 1786-1790, prefazione al t. IV.

⁶ Cf. Maria A. Caffio, *Il gioco delle appartenenze. Strategie associative e pratiche del potere in Terra d'Otranto (1760-1821)*, Bari, Edipuglia, 2007. Per una complessiva ricostruzione della vicenda del sodalizio leccese si veda Pasquale Matarazzo, «Tradizione scientifica e valorizzazione economica del territorio. L'Accademia degli Speculatori di Lecce», in Roberto Mazzola (ed.), *Antropologia e scienze sociali a Napoli in età moderna*, Roma, Aracne 2012, p. 133-166.

⁷ Archivio di Stato di Napoli (ASN), Polizia, II num. Archivio del Parlamento nazionale delle Due Sicilie, Carte indifferenti, fasc. 24, *Epitome della storia della R. Accademia di Lecce*.

⁸ ASN, R. Camera di S. Chiara, *Bozze di consulta*, vol. 388.

⁹ Sulle istituzioni scientifiche napoletane del Settecento si rinvia a Giuseppe Galasso, *Scienze, istituzioni e attrezzature scientifiche nella Napoli del Settecento*, in R. Ajello, M. Firpo, L. Guerci, G. Ricuperati (eds.), *L'Età dei lumi. Studi storici sul Settecento europeo in onore di Franco Venturi*, Napoli, Jovene, 1985, I, p. 191-228; Antonio Borrelli, «Istituzioni e attrezzature scientifiche a Napoli nell'età dei Lumi», *Archivio storico per le Province Napoletane* CXIV, 1996, p. 131-183; Elvira Chiosi, *Istituzioni e pratiche culturali a Napoli nel Settecento*, Napoli, De Frede, 2004. Si veda inoltre Roberto Mazzola (ed.), *Le scienze a Napoli tra Illuminismo e Restaurazione*, Roma, Aracne, 2011.

In realtà, a pochi anni di distanza dalla redazione del *Piano delle materie*, il programma di lavoro degli *Speculatori*, e nonostante si fossero accumulati significativi studi e progetti, il consesso leccese non riusciva ad esprimere appieno le potenzialità culturali di cui era dotato, né la provincia poteva concretamente giovarsene¹⁰. L'assenza di una organica politica culturale da parte del governo borbonico e il dispendio di risorse che ne caratterizzava gli interventi¹¹, privarono di ogni sovvenzione le iniziative avviate nelle province, condannandole di fatto all'estinzione o ad una grama sopravvivenza.

La vitalità della cultura provinciale negli ultimi decenni del Settecento è confermata dall'istituzione *ex novo* o dalla restaurazione in chiave innovativa di luoghi di sociabilità attivi anche in contesti territoriali diversi. L'accademia in provincia poteva configurarsi come luogo privilegiato di un'accentuata sensibilità ai problemi sociali ed economici del territorio. Al suo interno le competenze tecniche convivevano con un *humus* culturale fortemente permeato di ideali enciclopedici, umanistici e scientifici.

A questo rinnovamento aspirava anche il giovane Francesco Saverio Salfi per la sua Cosenza, dove il reticolo associativo appariva profondamente in crisi. La città calabrese vantava una ragguardevole tradizione accademica. Qui, secondo Galanti, erano state istituite le più antiche accademie d'Europa ad aver avuto «per oggetto le scienze e la storia naturale»¹². A Cosenza, Gaetano Greco, personaggio rilevante nella vita culturale e religiosa del capoluogo di Calabria Citra, amico del Metastasio¹³, aveva fondato nel 1753 l'*Accademia de' Pescatori Cratilidi*. Dopo alcuni anni di stentata attività, l'accademia sarebbe stata rigenerata da Francesco Saverio Gagliardi, eletto principe della stessa nel 1779 e rimasto in carica fino alla morte avvenuta nel 1784. Del soda-

¹⁰ L'accademia diede prova di considerevole interesse per la valorizzazione delle potenzialità economiche della provincia a proposito del progetto di sistemazione ed ampliamento del porto di Brindisi. I soci, «con pienezza di voti», accolsero tra le loro fila l'ingegnere e tenente colonnello dei reali eserciti, Andrea Pigonati, responsabile dei lavori: Andrea Pigonati, *Memoria del riaprimiento del porto di Brindisi sotto il regno di Ferdinando IV*, Napoli, M. Morelli, 1781, p. 73. Ivi anche la lettera del Console degli *Speculatori*, Giovan Battista Elia, con la quale, il 22 novembre 1778, si iscriveva Pigonati al sodalizio leccese.

¹¹ Cf. Elvira Chiosi, *Lo Stato e le scienze. L'esperienza napoletana nella seconda metà del Settecento*, in *La politica della scienza. Toscana e Stati italiani nel tardo Settecento*, a c. di G. Barsanti, V. Becagli e R. Pasta, Firenze, Olschki, 1996, p. 531-549.

¹² Giuseppe M. Galanti, *Descrizione di Napoli*, a c. di M. R. Pelizzari, Cava de' Tirreni, Di Mauro, 2000, p. 224.

¹³ Cf. Raffaele Valentini, *Discorso storico sull'Accademia Cosentina*, Napoli, G. Reale, 1812, p. 22.

lizio accettò di divenire segretario Francesco Saverio Salfi, il suo più illustre allievo. L'Accademia dei Cratilidi, con Gagliardi, avrebbe conosciuto una stagione di aperture culturali e di democratizzazione delle aggregazioni che suscitavano fondate speranze, ma anche un processo di sovrapposizione dell'associazionismo massonico al preesistente sostrato accademico. I fattori che resero possibile tale convergenza vanno ricercati in diverse e complementari direzioni. Gagliardi proponeva ai giovani cosentini la lettura e l'analisi critica di libri proibiti di autori «ateistici», «deistici», «naturalistici», «politici»: termini con i quali egli intendeva riferirsi a Bayle, Voltaire, Montesquieu, Rousseau. Conoscerne le teorie appariva un presupposto indispensabile per provare a confutarle, ma tale metodo, autenticamente scientifico, consentiva di studiare il newtonanesimo e la filosofia empiristica di matrice lockiana, aprendo la strada ad un'operazione culturale che in realtà mirava a coniugare la cultura classica e l'erudizione, di cui i Cratilidi si erano tradizionalmente nutriti, con l'enciclopedismo e l'illuminismo¹⁴.

Non meno significative appaiono le ricadute politiche della pratica accademica dei Pescatori Cratilidi. Essi agivano in una prospettiva riformatrice tutta genovesiana, incline a sostenere un più ampio e sicuro esercizio del diritto di proprietà e dell'iniziativa imprenditoriale privata. Pertanto, senza rinnegare il proprio carattere fondativo di accademia letteraria, i soci cosentini guidati da Gagliardi avevano previsto quattro sezioni ulteriori, dedicate a tematiche scientifiche, economiche e agrarie, trasformandosi di fatto in un consesso orientato verso fini di pubblica utilità. Da un esame degli scritti di alcuni autorevoli soci, si palesa una particolare «veemenza politica delle trattazioni»¹⁵ intorno a tematiche dirimenti nel contesto politico-ideologico napoletano del tardo Settecento. I Pescatori Cratilidi prendevano chiaramente posizione in favore del livellamento e della privatizzazione dei beni demaniali al fine di impedire gli abusi perpetrati dalla feudalità ai danni del patrimonio pubblico, senza che ciò producesse l'inibizione dell'uso delle risorse naturali. Si mirava, come nel caso emblematico della Sila, a conciliare i bisogni economici e la tutela del territorio, anche intervenendo con circostanziate denunce contro provvedimenti governativi giustamente

¹⁴ Cristina Passetti, *Verso la rivoluzione. Scienza e politica nel regno di Napoli (1784-1794)*, Napoli, Vivarium, 2007, p. 91-92.

¹⁵ Michelangelo Morano, «La fucina della rivoluzione. Le accademie agrarie nel Mezzogiorno di fine Settecento», *Annali di storia moderna e contemporanea dell'Università Cattolica del Sacro Cuore* 8, 2002, p. 341.

percepiti come funzionali a difendere o allargare le prerogative feudali e l'impalcatura giuridica che le sosteneva.

In altri contesti provinciali emersero programmi che perseguivano gli stessi obiettivi ma dovevano fare i conti con diverse condizioni strutturali. In tali casi il riferimento al patriottismo si colorava di inediti significati, configurandosi come sollecitazione di una più vasta e fattiva collaborazione governo-governati, che fosse in grado di coinvolgere le élites provinciali nel dar vita ad uno straordinario sforzo comune. Le province abruzzesi avrebbero trovato nelle Società patriottiche uno strumento con cui provare ad aggredire una realtà economico-sociale ed istituzionale meno dinamica rispetto ad altre. All'Aquila, Teramo e Chieti, sul finire del Settecento, si sperimentarono inedite pratiche culturali e politiche comunitarie in grado, almeno potenzialmente, di varcare i confini cittadini e provinciali per proiettarsi in un'ottica di rideterminazione dei rapporti tra la società e lo Stato.

L'istituzione del Supremo Consiglio delle Finanze nel 1782¹⁶ può essere considerata come il fattore all'origine delle prime Società patriottiche sorte in Abruzzo nel 1788 e dei progetti ad esse relativi mai realizzati in altre province del Regno. Il nuovo organismo doveva rappresentare il centro di coordinamento, finalmente in grado di assicurare una cornice organica ai progetti e programmi di sviluppo economico e di modernizzazione delle strutture amministrative del Mezzogiorno. Del Supremo Consiglio proprio le Società patriottiche avrebbero dovuto costituire l'indispensabile organo consultivo provinciale. A tali istituzioni si richiedeva, infatti, di funzionare sia come cinghie di trasmissione delle direttive provenienti dal centro che in periferia necessitavano di trovare referenti in grado di tradurle in prassi concreta, sia come insostituibili filtri di selezione delle esigenze e dei problemi che si manifestavano in ambito locale.

Ad istituire celermente nelle province Società patriottiche «sur le pied de celles qui se sont récemment multipliées en Espagne, en Autriche & ailleurs»¹⁷, spronava nel 1784 Michele Torcia. Il «letterato faticatore» cala-

¹⁶ Il dispaccio istitutivo risale al 16 ottobre 1782, cf. Ludovico Bianchini, *Storia delle finanze del regno delle Due Sicilie*, a c. di L. De Rosa, Napoli, Edizioni scientifiche italiane, 1971, p. 405.

¹⁷ *État de la navigation nationale sur toute la côte orientale du Royaume de Naples / Présenté à l'Académie des Sciences et Belles Lettres par Michel Torcia membre de l'Académie des Sciences de Naples*, s. l., 1784, p. 47. Su Torcia cf. Augusto Placanica, «Michele Torcia e il terremoto del 1783: storia naturale e riformismo politico», *Rivista storica italiana* XCV, 1983, p. 419-446; Anna M. Rao, «Un letterato faticatore nell'Europa del Settecento: Michele Torcia (1736-1808)», *Rivista storica italiana* CVII, 1995, p. 647-726; Roberto Tufano, *Michele Torcia. Cultura e politica nel secondo Settecento napoletano*, Napoli, Vivarium, 2000.

brese non nascondeva le sue spiccate simpatie per il piano di istruzione, approntato da Pedro Rodriguez de Campomanes, tendente ad orientare le energie della «nazione» spagnola verso l'agricoltura e l'industria. Il compito di coordinare questo sforzo, comune a tutti i ceti della società iberica, veniva affidato alle *Sociedades económicas de amigos del país*¹⁸.

A differenza di quanto avveniva in altre aree dell'Italia dei lumi, a Napoli le iniziative spagnole miranti a stimolare e orientare quello che Campomanes chiamava il «fomento dell'industria popolare», trovarono un'attenta ricezione¹⁹. Tra i molteplici canali che contribuirono a diffondere il modello istituzionale delle *Sociedades* vanno annoverati alcuni discorsi pronunciati nel 1789, in occasione dei funerali del Re Cattolico. A Teramo, per esempio, Biagio Michitelli, tra i più brillanti allievi di Melchiorre Delfico, celebrava in Carlo III il monarca che aveva compreso il rilievo dell'«interesse individuale», una volta liberato dagli asfissianti lacci curiali e feudali. Di grande ausilio in questo processo potevano rivelarsi le Società patriottiche nelle quali «uomini per natura industriosi, per scelta illuminati, e per le circostanze sociali nobili, e proprietari furono scelti per tutti i luoghi di que' Regni a comporre queste Società»²⁰.

Michitelli si muoveva nella stessa realtà teramana nella quale, similmente a quanto avveniva a Chieti e all'Aquila, trovò concreta realizzazione il tentativo di costituzione delle Società patriottiche. Fu Nicola

¹⁸ Sulle *Sociedades* si vedano, anche per la ricca bibliografia, Vicente Llombart Rosa e Jesús Astigarraga, «Las primeras antorchas de la economía: las sociedades económicas de amigos del país en el siglo XVIII» in E. Fuentes Quintana (ed.), *Economía y economistas españoles*, Barcelona, Galaxia Gutenberg, 2000, III, *La Ilustración*, p. 677-707 e Luis Miguel Enciso Recio, *Las sociedades económicas en el siglo de las luces*, Madrid, Real Academia de la Historia, 2010.

¹⁹ Cf. Franco Venturi, «Economisti e riformatori spagnoli e italiani del '700», *Rivista storica italiana* LXXXIV, 1962, p. 560. Nel saggio Venturi insisteva sulla grande influenza esercitata dagli scrittori spagnoli di cose economiche – Uztáriz, Ulloa, Campomanes, Foronda – soprattutto a Napoli, dove rilevante fu l'eco del neo-mercantilismo di matrice iberica e del ruolo che una simile politica economica assegnava all'iniziativa dello Stato. Successivamente lo storico torinese ha puntualizzato il giudizio sul movimento patriottico spagnolo dell'età dei lumi. Anche in Spagna esso «nasceva dalle province, era poi preso in mano e utilizzato dalla capitale e dal governo, per svilupparsi infine nel non sempre facile rapporto tra centro e periferia, tra patriottismi locali e nascente patriottismo nazionale»: Franco Venturi, *Settecento riformatore*, Torino, Einaudi, 1984, IV, *La caduta dell'Antico Regime (1776-1789)*, t. I, *I grandi Stati dell'Occidente*, p. 250.

²⁰ Biagio Michitelli, *Discorso per la morte di Carlo III. Re delle Sicilie e delle Indie*, recitato «ne' solenni funerali fatti celebrare dalla Città [di Teramo] a dì 26 gennaio 1789». I passi riportati sono tratti da Vincenzo Clemente, *Rinascenza teramana e riformismo napoletano (1777-1798). L'attività di Melchiorre Delfico presso il Consiglio delle Finanze*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1981, p. 249-250.

Codronchi, consigliere del Supremo Consiglio delle Finanze, a farsi promotore, in occasione del suo soggiorno abruzzese nell'ottobre 1788, dell'iniziativa²¹. Egli ne approntò gli statuti e selezionò i primi soci, in attesa che con regio decreto del 10 gennaio 1789 la loro fondazione fosse compiutamente formalizzata²².

Lo statuto attribuiva agli istituti appena creati, non soltanto compiti di diffusione delle conoscenze economiche e tecniche, ma anche vere e proprie funzioni pubbliche di rilevazione statistica, consultazione e soprintendenza ai lavori pubblici²³. Luogo di incontro di forze intellettuali e sociali impegnate nella lotta per la direzione delle municipalità locali, le Società patriottiche abruzzesi costituirono un centro di potere vitale, al cui controllo aspiravano appartenenti a gruppi diversi, animatori di una dialettica cetuale particolarmente ricca di tensioni²⁴.

Dell'attività delle istituzioni create sul finire degli anni Ottanta rimane una traccia non irrilevante nelle memorie in risposta a quesiti posti dal Consiglio delle Finanze. L'esame dei testi evidenzia lo sforzo profuso dai soci nel criticare le giurisdizioni speciali che imbrigliavano il dispiegarsi dell'attività economica di quelle forze sociali interessate a profittare della commercializzazione dell'agricoltura locale e a poter concorrere, in un regime meno vincolato, alla redistribuzione dei beni demaniali e della mano morta ecclesiastica, nonché a veder ridimensionato il vasto ambito dei privilegi feudali, particolarmente radicati nel territorio delle tre province aprutine²⁵.

²¹ Cf. Giacinto Pannella, *Vincenzo Comi e le sue opere*, Napoli, Antonio Morano, 1886, p. 28-30; Id., *L'abate Quartapelle e la coltura in Teramo*, Napoli, Antonio Morano, 1888; p. 123; Niccola Palma, *Storia ecclesiastica e civile della regione più settentrionale del Regno di Napoli*, Teramo, Fabbri, 1890, III, p. 350-351.

²² Al preside di Teramo il Supremo Consiglio delle Finanze notificava l'avvenuta approvazione reale dei «regolamenti stabiliti dal cavaliere consigliere Codronchi per la pietà [sic] Patriottica dal medesimo di sovrano comando eretta in codesta città il 12 ottobre dello scorso anno, come pure la scelta de' soci descritti nell'ingonsta elenco», Napoli 10 gennaio 1789, in Archivio di Stato di Teramo, *Abolite giurisdizioni*, serie II, Reali dispacci, vol. 83, anni 1787-1792, cc. 236v-237v; cf. Guido De Lucia, «La Società economica del Primo Abruzzo Ultra e l'archivio del notaio Mario Quartapelle», *Rassegna degli archivi di Stato XXIX*, 1, 1969, p. 86.

²³ Su quest'ultima attività cf. Costantino Felice, *Il Sud tra mercati e contesto. Abruzzo e Molise dal Medioevo all'Unità*, Milano, Angeli, 1996, p. 140.

²⁴ Cf. Clemente, *Rinascenza teramana*, op. cit., p. 239.

²⁵ Cf. la *Memoria sugli 'Stucchi'* presentata alla Società Patriottica di Teramo il 16 giugno 1791, Archivio di Stato di Teramo, fondo *Delfico*, tit. II, fasc. 43, in appendice a Guido De Lucia, «La Società Patriottica della provincia di Apruzzo. Ulteriore I (Teramo): 1788-1798», *Rivista di storia dell'agricoltura* V, 3, 1965, p. 461-463.

Tra i membri del Consiglio delle Finanze sedeva Domenico Grimaldi²⁶ dei marchesi di Seminara, profondo conoscitore di istituti che si fregiavano dell'attributo «patriottico», già attivi in altre parti d'Europa. Tra i mezzi da approntare per consentire l'avvio di un reale e sostenuto sviluppo delle province meridionali, Grimaldi, almeno a partire dal 1770, indicava l'istituzione di «società economiche» sull'esempio di quanto si era realizzato in Svezia, Danimarca, Inghilterra, Irlanda, Germania, Svizzera, Francia, Spagna e negli stessi Stati italiani²⁷. Ma fu Giuseppe Maria Galanti, dal 1788, a proporre di estendere l'esperienza abruzzese a tutte le province del Regno, a partire dalla Calabria. Le Patriottiche avrebbero dovuto costituire il fulcro di un progetto di crescita complessivo della società meridionale, un progetto nazionale in cui un legame diverso ed equilibrato tra la capitale e le province finalmente consentisse il superamento della grave crisi politica in atto già prima che gli eventi francesi avessero fatto precipitare la situazione. In un quadro progettuale, vasto ed ambizioso, volto a conseguire la «ricostruzione/restaurazione della base sociale del Regno»,²⁸ alle élite locali doveva essere riconosciuto il ruolo di protagonisti di un autentico autogoverno provinciale che nelle Società patriottiche avrebbe trovato il luogo naturale del suo articolarsi secondo regole e modalità elaborate dallo stesso Galanti. Non sembra azzardato ritenere che il progetto del riformatore molisano fosse stato pensato con l'obiettivo di fare delle Società dei veri e propri «nuclei di governo generale»,²⁹ capaci di gestire la vita economica ed istituzionale delle province e realizzare nei fatti un vasto campo di autonomie rispetto al governo

²⁶ Cf. Franco Venturi, «Nota introduttiva» a Domenico Grimaldi, in *Illuministi Italiani*, Napoli-Milano, Ricciardi, 1962, V, *Riformatori napoletani*, p. 411-430; Anna M. Rao, «La Calabria del '700 nella visione d'un fisiocratico: Domenico Grimaldi», *Archivio storico per le Province napoletane* XCIV, 1977, p. 311-322. Manca a tutt'oggi un lavoro complessivo, nonostante la statura del personaggio lo richieda.

²⁷ Grimaldi era membro onorario della Società Economica di Berna, socio della Società reale di agricoltura di Parigi e corrispondente dell'Accademia dei Georgofili. A Berna e a Firenze inviò interessanti memorie e relazioni di argomento agrario: cf. Burgerbibliothek, Bern, *mss.* Oek. Ges. Q. 27 (85), lettera del 18 maggio 1768 e Q 27 (118), lettera del 30 luglio 1768; Archivio Storico dell'Accademia de' Georgofili, Firenze, b. 23, n. 31, D. Grimaldi a U. Montelatici, Genova 5 settembre 1767. Per una recente disamina dell'emergere delle società economiche nel corso del XVIII secolo si veda K. Stapelbroek, J. Marjanen (eds.), *The Rise of Economic Societies in the Eighteenth Century. Patriotic Reform in Europe and North America*, Basinstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

²⁸ Giuseppe Giarrizzo, *Giuseppe Maria Galanti nella cultura del Settecento meridionale*, Napoli, Guida, 1984, p. 76

²⁹ L'efficace espressione è nell'introduzione di Augusto Placanica a Giuseppe M. Galanti, *Scritti sulla Calabria*, a c. di A. Placanica, Cava de' Tirreni, Di Mauro, 1993, p. 71.

centrale. Fermo restando l'assetto monarchico dello Stato, i nuovi istituti sarebbero potuti divenire organi di un'autonoma amministrazione per le patrie provinciali ai quali demandare una embrionale funzione di rappresentanza delle aspettative e degli interessi delle comunità locali.

In una relazione inviata al re il 30 aprile 1794³⁰, Galanti spiegava di ritenere «conveniente una Società per ogni provincia» con sede nelle due «metropoli di Cosenza e Catanzaro». A queste doveva far riferimento un nutrito numero di corrispondenti nei centri minori e, data «la vasta estensione della Calabria meridionale», due «piccioli Collegi di tre persone ciascuno» da stabilire a Reggio e Crotona, direttamente dipendenti dalla sede di Catanzaro. Nel dispaccio istitutivo del 1794³¹ se ne disegnava l'organigramma e si enucleavano le funzioni da espletare. I candidati chiamati a farne parte avrebbero dovuto possedere una riconosciuta perizia nelle questioni «di pubblica economia» e, non secondaria, una spiccata disponibilità verso «il pubblico bene». Tuttavia, fu proprio la scelta dei soci, operata dallo stesso Galanti, a costituire la causa del fallimento dell'iniziativa. Si trattava, in gran parte, di notori massoni che suscitarono i timori e i sospetti dei magistrati della Suprema Giunta di Corrispondenza della Cassa Sacra, alla quale il Consiglio delle Finanze aveva affidato l'incarico di esprimere un parere³². L'esito negativo del progetto esauriva la possibilità di realizzare attraverso le Società patriottiche quel ricambio della classe dirigente meridionale che costituiva l'obiettivo ultimo e più importante perseguito dal riformatore molisano. Del resto, in un clima politico sempre più avvelenato da delazioni e sospetti, non era immaginabile prevedere una felice riuscita dell'iniziativa galantiana. A ben leggere le poche fonti disponibili sulle inchieste condotte tra il 1793 e il 1798 a carico di singoli e gruppi accusati in Calabria di essere «frammassoni» e «giacobini», non può che risultare segnato il destino riservato alle progettate Società. Le circostanze non consentivano di recepire le proposte di Galanti imperniate su alcuni personaggi che, di lì a poco, non avrebbero fatto mancare la propria convinta, appassionata ed intelligente adesione alla Repubblica napoletana del 1799.

³⁰ Giuseppe M. Galanti, «Relazione sulle istituende Società patriottiche in Calabria», in *Id.*, *Scritti sulla Calabria*, op. cit., p. 435-440.

³¹ Messo a punto dallo stesso Galanti, come si ricava da Giuseppe M. Galanti, *Testamento forense*, Venezia, Antonio Graziosi, 1806, I, p. 266, e pubblicato in *Id.*, *Scritti sulla Calabria*, op. cit., p. 441-452.

³² Il segretario della Giunta, Giuseppe Daniele, affermava che «molti nominati pel collegio di Catanzaro erano stati Franch-Maçons»: Galanti, *Testamento forense*, op. cit., II, p. 221.

IV

EXEMPLES IBÉRIQUES

**AMIS, PATRONS ET SUBORDONNÉS :
UNE LECTURE DES SOCIÉTÉS ÉRUDITES ESPAGNOLES
DU POINT DE VUE DE LA HIÉRARCHIE¹**

De nos jours, beaucoup d'études consacrées au dix-huitième siècle se centrent, plus que sur les apports intellectuels de certaines figures, sur les lumières nuancées et dispersées qui conforment la trame d'une transformation culturelle, minoritaire et progressive, s'appuyant sur des politiques vacillantes, des actions contradictoires et des individus appartenant à la « classe moyenne », amateurs de lecture, mais non toujours de grands livres, pragmatiques et, en tant que tels, respectueux envers le pouvoir.

Parmi eux, dans l'Europe des monarchies absolues, l'on trouvait les « hommes de savoir » et aussi un bon nombre d'« intellectuels organiques » auxquels l'État faisait appel périodiquement pour mener à bien des tâches concrètes. Les uns et les autres constituaient un groupe minoritaire mais cohérent formé par des nobles, des clercs et aussi des serviteurs de l'État qui diffusaient leur érudition non seulement à travers l'imprimerie mais aussi à travers les institutions typiques des Lumières, les bibliothèques, les académies, les sociétés économiques et les salons. Leurs interventions, à caractère public, s'inscrivent dans un ensemble institué de pratiques et de discours qui devait respecter des règles imposées par des gouvernants décidés à laisser leur empreinte sur les activités intellectuelles ou artistiques dans leur royaume. L'Espagne, en cela, ne fut pas une exception car elle suivit les règles existantes pour établir un cadre culturel à portée nationale, créant parfois de nouvelles institutions, transformant celles existantes ou agglutinant des initiatives particulières.

¹ Article réalisé dans le cadre du projet de recherche FF 2008-02276/FISO du Ministère de l'éducation d'Espagne.

Trois institutions à caractère érudit illustrent cette thèse : la Bibliothèque royale, l'Académie espagnole et l'Académie du bon goût. Leur poids spécifique et le fait qu'elles soient situées à la Cour favorisent la symbiose entre la culture et la politique sans oublier les relations personnelles qui structurent toute la société. La première, à caractère public, est insérée dans la nouvelle configuration de la monarchie et dépend du roi et de son gouvernement pour sa dotation, ses statuts et ses nominations. La deuxième, semi-publique, est sous le contrôle du souverain qui sanctionne ses statuts et lui fournit un subside, mais est autonome quant à ses nominations et distributions de compétences ; la troisième, conformément à l'initiative de son fondateur, est sujette à la seule volonté de ses membres. Cependant, les différences s'effacent si nous prenons en compte les individus qui partagent le travail dans ces trois institutions. Étant donné que les deux premières sont encore en activité et que la troisième eut une courte vie, mon analyse ira jusqu'à l'année 1761, date à laquelle la Bibliothèque changea ses premiers statuts.

LE CADRE INSTITUTIONNEL : ANALYSE COMPARATIVE

Ouverte formellement au public au mois de mars 1712, la Bibliothèque royale possédait des fonds précieux pour lesquels il fut nécessaire d'organiser un espace physique dans un passage de l'Alcázar et de nommer un personnel conforme à ses décrets constitutifs². Ce personnel était composé par cinq bibliothécaires : D. Gabriel Álvarez de Toledo, chevalier d'Alcántara, secrétaire de la présidence du Conseil des Indes, traducteur du secrétariat de l'État du Nord ; D. Antonio Dongo Barnuevo, originaire de Séville et également traducteur du secrétariat d'État ; D. Andrés Arnaud, prêtre d'Avignon et D. Juan Franco, de Roda, prêtre aragonais. Dès 1714, D. Matías Bayer, « originaire de la Norvège danoise »³ se joignit à eux. Mais il fallut attendre le 2 janvier 1716 pour qu'un décret royal dote la bibliothèque de statuts qui établissaient qu'elle allait, en tout, dépendre du secrétaire d'État chargé des maisons royales⁴. Ces premiers statuts furent en vigueur jusqu'en 1761 et il est intéressant d'en détacher trois aspects : le

² A. Mestre Sanchis, «Los orígenes de la Biblioteca Real (1711-1761)» et E. de Santiago, «La Real Librería o Real Biblioteca Pública», in *La Real Biblioteca Pública, 1711-1760*, Madrid, Biblioteca Nacional, 2004, p. 65-75 et 169-284.

³ J. García Morales, «Los empleados de la Biblioteca Real (1712-1836)», *Boletín de la ANABAD*, XLII, n° 34, 1992, p. 28.

⁴ *Fundación y estatutos de la Librería Pública de el Rey N.S. D. Phelipe V*, Madrid, Francisco de el Hierro, 1716, p. 14.

caractère public d'une entreprise qui fut considérée comme l'« un des plus beaux bijoux de la couronne » ; la signification de la bicéphalie initiale, sous la tutelle du confesseur royal et du grand bibliothécaire et, en dernier lieu, le statut d'un personnel modelé sur l'exemple des secrétariats d'État renouvés en 1714, avec lesquels l'on établit des équivalences de salaire mais dont la composition présentait d'importantes différences⁵. Les employés possédaient des grades universitaires, étaient des latinistes distingués et nombre d'entre eux avaient une réputation d'érudits.

La déclaration de principes qui constitue le préambule du règlement de 1716, rédigé par Juan Ferreras, établissait que ses « portes devaient être accessibles à tout genre de professeurs » et il signalait sa finalité : restaurer les études « des bonnes lettres et autres arts »⁶. Il s'agissait, certainement, de rassembler le « plus grand nombre de livres et de manuscrits » ainsi que d'instruments mathématiques, de monnaies, de médailles et « d'autres curiosités » mais ce caractère de conservation et de préservation, comme s'il s'agissait d'une collection, fut transformé par la « *Real Cédula* », ordonnance royale du 26 juillet 1716, où l'on établissait l'obligation de remettre à la bibliothèque un exemplaire de toutes les nouvelles impressions réalisées dans les domaines de la couronne depuis 1711. Un privilège dont jouissait la bibliothèque de l'Escorial depuis 1619, mais qui, à ce moment, acquérait un nouveau sens car il manifestait le caractère institutionnel du dépôt⁷. Cela revient à dire que la Bibliothèque royale publique, sans prétendre à l'exclusivité, exigea le dépôt en tant qu'institution de conservation et comme un moyen pour réunir non seulement les témoignages du passé mais aussi ceux du présent, de manière non discriminatoire, comme cela était fait dans les archives. L'on commença aussi à pratiquer le droit de préemption pour l'achat par les bibliothèques⁸.

⁵ M.V. López-Cordón, « Cambio social y poder administrativo en la España del siglo XVIII: las secretarías de Estado y del Despacho », in J. L. Castellano (éd.), *Sociedad, administración y poder en la España del Antiguo Régimen*, Granada, Universidad, 1996, p. 111-130.

⁶ *Novísima recopilación de las leyes de España*, Madrid, 1805-1807, livre VIII, titre XIX, loi I. *Fundación y estatutos de la Librería Pública...*, Madrid, Francisco del Hierro, 1716 et L. García Ejarque, *Historia de la lectura pública en España*, Gijón, Trea, 2000, p. 5 et 6.

⁷ *Novísima recopilación...*, *op. cit.*, livre VIII, titre XVI, loi XXXVI et livre VIII, titre XVI, loi XXXVII; L. García Ejarque, « Del privilegio de recibir obras impresas al Departamento legal en España », *Boletín de la Asociación Andaluza de Bibliotecarios*, n° 37, 1994, p. 9-38

⁸ L. García Ejarque, « Biblioteca Nacional de España », *Boletín de la ANABAD*, XLII, 1992, p. 10-11.

Presque un demi-siècle plus tard, les Constitutions du 11 décembre 1761 renforcèrent encore l'intégration de la Bibliothèque dans le cadre administratif de la monarchie. Elles introduisirent des règles pionnières pour la sélection du personnel en définissant les fonctions⁹. L'affiliation à un secrétaire d'État, générique par le passé, fut remplacée par la dépendance spécifique du secrétariat de Grâce et de Justice¹⁰. De plus, l'on établissait que tous ses employés, à partir de ce moment, étaient considérés comme des « serviteurs de ma Maison Royale » (« *criados de mi Real Casa* »), un titre qui jusqu'alors n'était détenu que par les directeurs, en leur qualité de confesseurs royaux. Cela les mettait au même niveau que les membres des Académies qui possédaient ce titre depuis leur fondation.

La trajectoire de l'Académie espagnole, fondée en 1713, immédiatement après la Bibliothèque, est différente¹¹. À l'origine elle fut un salon d'humanistes qui se réunissaient dans la maison de D. Manuel Fernández Pacheco, marquis de Villena, Grand d'Espagne et grand majordome de Philippe V. Y assistaient Juan Ferreras, Juan Interián de Ayala, Bartolomé Alcázar et José Casani, D. Gabriel Álvarez de Toledo, l'avocat Andrés Gonzalez Barcía et Antonio Dongo qui, « rougissant » de ne pas disposer en Espagne de ce que possèdent l'Italie, la France et l'Angleterre, décidèrent de fonder une académie. Pour eux, la langue espagnole avait atteint son apogée au XVII^e siècle et il ne leur semblait pas décent qu'étant si parfaite l'on n'en laisse aucun témoignage ; d'où la création d'un dictionnaire sur l'exemple des académies de Paris et de Florence. De nouveaux personnages se joignirent à ce groupe¹² et, ensemble, ils adressèrent un mémoire au roi, afin de notifier la constitution du corps, déclarer ses fins et implorer sa protection. Ils rédigèrent aussi un plan de travail pour mener à terme un dictionnaire qu'ils décidèrent de dénommer *Diccionario de la lengua castellana*¹³. Contrairement au roi, le Conseil de Castille était sceptique sur les capacités des fondateurs et doutait de

⁹ *Constituciones de la Real Biblioteca hechas por orden del rey N. Señor D. Carlos III por D. Juan de Santander, Bibliothecario Mayor, aprobadas por R.D. de 11 diciembre de 1761*, BNE ms. 2829.

¹⁰ Décret royal du 28 août 1754 (*Novísima recopilación...*, *op. cit.*, loi 8, titre VI, livre III).

¹¹ E. Cotarelo, «La fundación de la Real Academia española y su primer director: Don Juan Manuel Fernández Pacheco, marqués de Villena», *Boletín de la Real Academia Española*, I, 1914; A. Cotarelo, *Bosquejo histórico de la Real Academia Española*, Madrid, Magisterio Español, 1946.

¹² Francisco Pizarro, marquis de San Juan, D. José de Solís, marquis de Castelnuovo et par la suite comte de Saldueña, et D. Vincencio Squarzafigo.

¹³ E. Cotarelo, «La fundación de la Real Academia...», *art. cit.*, p. 89-102.

leur promesse de ne pas demander de « gages, [d'] immunités, ni aucun privilège mais seulement l'honneur de travailler dans cette entreprise qui peut à sa manière contribuer à la gloire du règne de S.M. »¹⁴.

Le 3 octobre 1714, le roi concéda le brevet royal de fondation et prit l'institution sous sa « royale protection ». Cela signifiait que les académiciens jouissaient des privilèges et exemptions accordés aux serviteurs de la maison royale. L'académie avait 24 places ou fauteuils, un pour chaque lettre de l'alphabet, en raison du but déclaré de rédiger le *Diccionario*. L'Académie comptait un président et un secrétaire et, depuis 1739, un trésorier. Mais il s'agissait avant tout d'une institution horizontale, à structure sénatoriale, où seule l'ancienneté pouvait distinguer les membres, qui l'étaient à vie. Après les réunions préparatoires au siège de la Bibliothèque royale, les membres s'installèrent dans la maison du marquis de Villena, place de las Descalzas. Dès sa fondation, elle bénéficia d'un privilège très important, celui de publier ses œuvres et celles de ses membres sans censure préalable.

Progressivement, elle acquiert d'autres privilèges malgré l'opposition de l'administration. L'Académie reçoit 60'000 réaux du Roi en plus du produit de la vente du *Diccionario*, mais en 1728, Villena propose d'octroyer des gratifications aux académiciens. Ces versements sont considérés comme des gages et non pas des salaires. Le résultat fut qu'en 1734, l'on dépensa 65'000 réaux, dont 47'000 pour ces rémunérations. Mais elle remplit ses objectifs et en 1726 le premier tome était prêt. En 1740, le sixième vit le jour.

Le cas de l'Académie du bon goût (1749-1751) est à son tour différent car il s'agit d'une institution privée et éphémère. Elle s'inspire des académies italiennes de « conversation littéraire » centrées sur la poésie qui, malgré un déclin à la fin du XVII^e siècle, constituaient encore un modèle. Si ses statuts sont perdus, les actes de l'Académie du bon goût, quoiqu'incomplets, se trouvent à la BNE¹⁵.

Constituée « en soulevant un grand bruit à la Cour », elle présentait la particularité d'être présidée par une femme, D^a Josefa de Zúñiga y Castro ;

¹⁴ F. Lázaro Carreter, *Crónica del Diccionario de Autoridades (1713-1740)*, Madrid, Real Academia española, 1972, p. 20-22.

¹⁵ J. M. Caso, « La Academia del Buen Gusto y la poesía de la época » in *La época de Fernando VI. Textos y estudios del siglo XVIII*, Oviedo, Cátedra Feijoo, 1981, p. 383-418 ; M. D. Tortosa Linde, *La Academia del Buen Gusto de Madrid (1749-1751)*, Granada, Universidad, 1988 ; J. J. Bervel, *Orígenes de la tragedia española (1737-1754) : la Academia del Buen Gusto*, Sevilla, Universidad, 2003 ; BNE ms. 18476.

ce qui valut à l'académie d'être appelée par Juan de Iriarte « un Parnasse à l'envers »¹⁶. De ce fait, elle fut comparée avec certains salons français et les aspects sociaux de ses réunions furent mis en valeur, comme le souligne un poème comique de l'époque¹⁷. Les discussions ne se limitaient pas à la poésie, et comprenaient aussi des « conférences critiques ». Il semble que les membres commencèrent à se réunir au mois de janvier 1749 et célébrèrent 44 séances jusqu'au mois de septembre 1751. Outre la présidente, D^a Josefa de Zúñiga y Castro, épouse de D. Nicolás de Carvajal y Lancaster, marquis de Sarriá, il y avait un vice-président, un procureur (*fiscal*) et un secrétaire. Excepté la présidente et les dames qui l'accompagnaient, tous les membres se cachaient sous des pseudonymes. Les membres fondateurs identifiés étaient : Torrepalma (« le difficile »), Luzán (« le pèlerin »), Porcel (« l'aventurier »), Montiano (« l'humble »), Luís José Velázquez, marquis de Valdeflores (« le marin »), le comte de Saldueña, fils aîné du duc de Montellano (« le juste méfiant »). D'autres, comme « le Satyre », « Amuso » (cadran d'une rose des vents), « l'Icare », « l'Inconnu », « l'Hésitant », « le Faux-bourdon », n'ont pu être identifiés.

À chaque séance l'on dressait un procès-verbal que copiait un secrétaire qui était sûrement celui de Montiano, secrétaire de l'académie. Les séances se déroulaient régulièrement et sérieusement suivant un rigide protocole mais le ton employé était joyeux. Elles avaient lieu le jeudi soir, une ou deux fois par mois. Lors des assemblées, on lisait les documents apportés par chaque participant ; puis on se partageait les tâches pour la séance suivante. Après, l'on parlait de sujets poétiques « à travers une conférence érudite ». Il s'agissait là d'une « partie essentielle de l'Académie ». L'on effectuait aussi la critique à caractère satirique et burlesque. Aussi bien l'organisation que le déroulement des séances ressemble aux académies du Siècle d'or espagnol, quoique leur modèle le plus proche dût être celui de l'Académie du Tripode de Grenade qui se réunissait également le jeudi.

La vice-présidence et aussi le poste du procureur étaient tenus par rotation. Il est probable que les *Orígenes de la poesía castellana* de Velázquez et le *Discurso sobre las tragedias españolas* de Montiano y furent lus. Et il put certainement en aller de même avec Nasarre et son *Prólogo aux Comedias y Entremeses de Cervantes* et le *Discurso sobre la comedia española* du comte de Torrepalma qu'il lut à l'Académie espagnole en 1751. Le poéticien Ignacio de Luzán lut aussi sa traduction de

¹⁶ M.G. Ticknor, *Historia de la literatura española*, Madrid, Imprenta de Rivadeyra, 1856, t. IV, p. 47.

¹⁷ Tortosa, *La Academia del Buen Gusto...*, op. cit., p. 13.

la comédie de Nivelles de la Chaussée, *Le Préjugé à la mode*, dédiée à la marquise de Sarriá, dont l'art de réciter était très loué. Parfois, il y avait de la musique. Toutes les réunions eurent lieu au palais de la marquise, mais on ignore pourquoi elles cessèrent. Ce fut peut-être à cause de la mort de Nasarre, du retour de Torrepalma à Grenade, ainsi que de l'élévation de Porcel à la dignité de chanoine. Agustín de Montiano essaya de les maintenir chez lui, avec les mêmes participants, auxquels d'autres se joignirent, mais les séances ne durèrent pas¹⁸.

LE PROFIL SOCIOCULTUREL DES MEMBRES

Le cadre statuaire, le plus formalisé à travers une disposition royale aussi bien que celui qui résultait d'un accord entre les promoteurs, reflète seulement une partie de ce qu'est l'institution, qui se définit et s'exprime à travers ses membres, recrutés sur la condition qu'ils sauront s'adapter aux tâches à réaliser.

Dans la Bibliothèque royale régnait une hiérarchie administrative. Jusqu'en 1761, le plus haut rang était occupé par le confesseur/directeur, suivi du grand bibliothécaire qui était subordonné à ce dernier et qui agissait comme un vrai chef de bureau, c'est-à-dire comme un grand officier, chef de file du personnel suivant un schéma pyramidal, à la manière d'un conseil ou d'une académie. C'était le modèle français et la nouveauté ne résidait pas dans le fait qu'un grand nombre de confesseurs étaient étrangers et jésuites mais dans la manière d'entendre ce poste, aussi bien par le roi que par les intéressés eux-mêmes.

Les confesseurs jouissaient d'une grande initiative dans des affaires non seulement religieuses mais dans celles à caractère culturel, étant donné leur volonté expresse de renforcer le pouvoir monarchique, expression d'un certain nationalisme ecclésiastique. Il est évident que l'expérience de bibliothécaire préalable du P. Robinet fut importante dans la décision de lui confier la direction de la nouvelle institution, mais non moins que l'important rôle qu'il joua dans la politique des premières années du règne de Philippe V. Cela signifie que sa nomination fut intentionnellement politique et en outre à caractère nettement régaliste¹⁹.

¹⁸ E. Cotarelo, *Iriarte y su época*, Madrid, suc. Rivadeneyra, 1897, p. 20.

¹⁹ C. Martín Gaité, *El proceso de Macanaz. Historia de un empapelamiento*, Barcelona, Espasa-calpe, 1999; J. Maldonado Macanaz, *Melchor de Macanaz. Testamento Político. Pedimento Fiscal*. Madrid, 1972, p. 44-45; F. Maldonado de Guevara, «Los orígenes de la Biblioteca Nacional», *Revista Valenciana de Filología*, t. I, n° 2, 1951, p. 154-155.

Orientation que son successeur, le P. Daubenton, corrigea en partie mais qui fut maintenue par ses successeurs²⁰.

En raison du caractère quasi-ministériel du confesseur, la Bibliothèque royale ne put que développer l'activité intellectuelle projetée ou permise par ses directeurs ; ceux-ci admettaient ou refusaient les postulants au gré de leur sympathie. De plus, ils exercèrent comme censeurs dans et en dehors de l'institution, opposant un veto systématique à tout vestige d'austrophilie ou d'anti-jésuitisme.

Le profil des confesseurs est bien connu : Gabriel Bermúdez fut le premier espagnol à avoir ce poste, entre 1723 et 1724 et de nouveau de 1724 à 1726 ; Juan Martín, confesseur de Louis I^{er} le fut quelques mois ; William Clarke, protecteur de Mayans entre 1726 et 1743 et Jacques Antoine Fèvre jusqu'en 1747. Ils étaient tous jésuites et eurent de nombreuses attributions.

La figure la plus intéressante et la mieux étudiée est celle du P. Rávago, directeur entre 1747 et 1755, dont l'action polémique dans l'affaire de l'interdiction des œuvres du cardinal Noris et son intervention directe dans la gestation du concordat de 1753 projeta à nouveau l'ombre du régéralisme sur l'institution²¹. De plus, il vit passer entre ses mains les deux principaux projets culturels de l'époque²² : le plan de récupération documentaire, dirigé par le jésuite P. Burriel, dont l'objectif était de chercher dans les archives ecclésiastiques des documents sur les privilèges accordés à l'église espagnole pour freiner les prétentions romaines²³ ; et celui de la *Bibliothèque arabo-hispanique-escurialensis* de Miguel Casiri²⁴. Il protégea le P. Sarmiento dont il connut très bien les *Reflexiones Literarias para una Biblioteca Real* écrites en

²⁰ C. Désos, *La Vie du R.P. Guillaume Daubenton*, Universidad de Córdoba, 2005, et id., *Les Français de Philippe V : un modèle nouveau pour gouverner l'Espagne, 1700-1724*, PU de Strasbourg, 2009.

²¹ J. F. Alcaraz Gómez, *Jesuitas y reformismo. El P. Francisco Rávago (1747-1755)*, Valencia 1995.

²² T. Egido, *Opinión pública y oposición al poder en la España del siglo XVIII*, Universidad de Valladolid, 2002, p. 301.

²³ G. Mayans y Siscar, *Epistolario II. Mayans y Burriel*, éd. A. Mestre Sanchis, Valencia, 1972, lettre du 6 oct. 1747, p. 351.

²⁴ A. Mestre Sanchis, « Historia cultural de la Real Biblioteca » in G. Mayans y Siscar, *Epistolario VII. Mayans y Martínez Pingarrón*, t. I., Valencia, 1987, introduction ; id., *Historia, fueros y actitudes poéticas. Mayans y la historiografía del XVIII*, Valencia, Soler, 1970, p. 93-95 et id., « La imagen de España en el siglo XVIII : apologistas, críticos y detractores » in *Actas del Simposio sobre posibilidades y límites de una historiografía nacional*, Madrid, 1983, t. I, p. 21-60.

1742²⁵. Le fait que son successeur Manuel Quintero Bonifaz (1755-1761) n'était pas jésuite, fut sans aucun doute un signe de changement.

Mais au-delà de l'activité de censure et des intrigues politiques des directeurs/confesseurs, ceux-ci se consacraient de manière irrégulière à la Bibliothèque étant donné leurs nombreuses activités et aussi leurs absences obligatoires car ils devaient accompagner le roi dans sa tournée des résidences royales, ou vivre à Séville lorsque la Cour s'y installa, comme à l'époque du P. Clarke. Ce qui supposa que le poids du travail quotidien de la Bibliothèque retombe sur les grands bibliothécaires dont l'action marqua l'institution. Nommés par les confesseurs, leur caractère professionnel et leur condition d'employés faisaient que leur poste était à vie, ce qui les obligeait à s'adapter chaque fois qu'ils avaient un nouveau supérieur. Entre 1716 et 1761 il y eut un grand bibliothécaire antérieur aux premiers statuts, Álvarez de Toledo, et trois autres une fois ces statuts approuvés, Ferreras, Nasarre et Santander ; jusqu'à sa mort en 1783, ce dernier fut aussi le premier des nouveaux après qu'il eut rédigé les statuts de 1761. Les trois moururent en poste²⁶.

Gabriel Álvarez de Toledo, le premier à occuper le poste, fut l'auteur d'une *Historia de la iglesia y del mundo*²⁷ et le seul qui n'était pas prêtre et qui n'eut aucune charge dans le tribunal du Saint Office. Mais ce fut Juan de Ferreras (1716-1735) qui régla réellement le contenu de son activité. Il eut une formation d'historien, d'abord auprès du marquis de Mondejar et plus tard avec son prédécesseur à la Bibliothèque. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie royale espagnole²⁸. Sa nomination, problématique pour remplacer la candidature de Manuel Martín, refusée par Daubenton, coïncida avec la sortie de Macanaz et de la Princesse

²⁵ *Catálogo de los pliegos que yo, Fray Martín Sarmiento, benedictino y profeso en San Martín de Madrid, he escrito de mi mano, pluma y letra sobre diferentes asuntos*, BNE ms. 17642 ; «Reflexiones Literarias para una Biblioteca Real y para otras Bibliotecas Públicas», *Semanario Erudito*, t. XXI, Madrid 1789 ; *Reflexiones literarias para una biblioteca real*, éd. J. Santos Puerto, Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega, 2002.

²⁶ García Morales, «Los empleados de la Biblioteca Real...», *art. cit.* ; L. García Ejarque, «La biblioteca Nacional de España» in *Historia de las bibliotecas nacionales en Hispanoamérica : pasado y presente*, 2^e éd., México, UNAM, 1995, p. 254-255 et A. Mestre Sanchis, «Historia cultural de la Real Biblioteca» in *Epistolario VII...*, *op. cit.*

²⁷ G. Álvarez de Toledo, *Historia de la iglesia y del mundo que contiene los sucesos desde su creación hasta el diluvio*, Madrid, Librería del Rey, 1713.

²⁸ Blas de Nasarre, *Elogio histórico de Don Juan de Ferreras*, Madrid, Imprenta de la RAE, 1735.

des Ursins et l'arrivée d'Élisabeth Farnèse²⁹. Il se consacra à réunir pour la Bibliothèque royale le plus grand nombre possible d'incunables et d'exemplaires rares, évitant la censure. Il fut aussi l'auteur d'une volumineuse *Synopsis histórica chronologica de España* qui fut traduite en français et en allemand³⁰.

Son successeur nommé par le P. Clarke, le prêtre Blas Antonio de Nasarre (1735-1751), occupait une chaire à l'université de Saragosse. Il fut membre de l'Académie espagnole et ministre de la *Real Junta del Patronato*. Collaborateur du *Diario de los literatos de España*, traducteur de Fleury et éditeur de la *Bibliotheca universal de la polygrafía española* de Cristóbal Rodríguez³¹, ses différends avec Mayans refroidirent l'atmosphère de la Bibliothèque : dans sa *Vida de Miguel de Cervantes*, Mayans fustigea l'édition que Nasarre avait réalisée, en 1732, du *Quijote* d'Avellaneda tandis que Navarre empêcha Mayans d'accéder au poste de chroniqueur des Indes. Ami de Montiano y Luyando, qui écrivit son éloge funèbre³², il fit polémique à cause de ses opinions littéraires et de sa manière de diriger la bibliothèque.

Mais le bibliothécaire qui laissa la plus grande empreinte sur la Bibliothèque royale fut sans aucun doute Juan Manuel de Santander y Zorilla, nommé en 1751. Il fut le premier à agir sans l'autorité du confesseur. Il fut également prêtre, collégial, chanoine doctoral de Ségovie à partir de 1744 et membre du Conseil de l'Inquisition. Il préféra renoncer à la dignité d'évêque plutôt que d'abandonner son poste à la Bibliothèque dont les nouveaux statuts recueillaient son adhésion³³. Il réussit à mettre en marche un plan éditorial ambitieux dans lequel

²⁹ A. Mestre Sanchis, «Monarca, instituciones e individuos en los orígenes de la Ilustración» in *Apología y crítica de España en el siglo XVIII*, Madrid, Pons, 2003, p. 205-206.

³⁰ *Synopsis histórica chronológica de España... formada por autores seguros y de buena fee*, Madrid, por Francisco de Villa-Diego, 1700-1727, 16 vols; *Histoire générale d'Espagne*, trad. Vaquette d'Hermilly, Paris, Gisse, 1742-1751, 10 vols; *Allgemeine Historie von Spanien*, Halle, Gebauer, 1754-1772, 13 vols.

³¹ F. Bouza, «La Biblioteca universal de la poligrafía española de Cristóbal Rodríguez» in *La Real Biblioteca Pública, 1711-1760*, op. cit., p. 240-241; *Las letras de la Ilustración. Edición, imprenta y fundación de tipos en la Real Librería*, Madrid, Biblioteca Nacional, 2012, p. 3-5.

³² A. de Montiano y Luyando, *Elogio Historico Del Doctor D. Blas Antonio Nassarre Y Ferriz : académico de La Real Academia Española*, Madrid, Imprenta del Mercurio por Joseph de Orga, 1751.

³³ Ficho, Base de données sur le personnel administratif de la Monarchie espagnole à l'époque moderne, matricule n° 022988.

l'histoire était très bien représentée grâce aux rééditions de la *Biblioteca Hispana Vetus* de Nicolas Antonio, l'*Historia de España* de Mariana ou la *Sipnosis histórica* de Ferreras, mais aussi pour la publication de nouvelles œuvres commandées aux employés de l'institution elle-même telles que la *Bibliothèque arabo-hispanique* de Miguel Casiri ou la *Bibliothèque grecque* de Juan de Iriarte³⁴. Il se chargea aussi d'inventorier les manuscrits et de retrouver ceux qui étaient sortis de la bibliothèque ou qui étaient entre les mains de particuliers. Il fut membre de l'Académie royale des beaux-arts de San Fernando et de la Société économique madrilène.

Submergé par son office à la Cour, le grand bibliothécaire n'eut pas toujours la tâche facile, soumis à l'autorité du directeur et aux ingérences du secrétaire de Grâce et Justice. En plus, les problèmes économiques et le manque de personnel l'accompagnèrent continuellement. Mais sa tâche ne fut pas menée en solitaire, car il était à la tête d'un bureau chargé de conserver, de faire l'inventaire, de diffuser les fonds de la Bibliothèque et d'élaborer des instruments scientifiques pertinents pour ce faire. Les statuts de 1716 attribuaient au grand bibliothécaire quatre bibliothécaires, un administrateur, deux employés aux écritures, un concierge et un assistant, sans spécifier les qualifications, même si l'on tenait pour indispensable de connaître les langues classiques et les affaires littéraires. Certains employés avaient occupé d'autres postes antérieurement mais voyaient dans la bibliothèque des opportunités intellectuelles et sociales ; d'autres firent leur chemin comme simples employés aux écritures. Mais tous, depuis le moment de leur incorporation, suivirent une véritable carrière administrative dont les perspectives étaient incertaines, non pas quant à leur continuité mais quant aux conditions de travail et possibilités de promotion. Le salaire était moyen, comparable à celui des fonctionnaires intermédiaires des secrétariats. Le logement au palais était inconfortable, raison pour laquelle certains préféraient renoncer à la chambre à laquelle ils avaient droit en échange d'un paiement pour loger dans une auberge. Les conditions de travail étaient particulièrement mauvaises pour ceux qui n'avaient pas de privilèges ni d'autres revenus, par exemple comme employés d'un secrétariat.

³⁴ *Las letras de la Ilustración...*, *op. cit.*, p. 6-14.; Alcaraz Gómez, *Jesuitas y reformismo...*, *op. cit.*, p. 590-604.

Les constitutions de 1761 tracèrent avec précision la nouvelle organisation du personnel et les conditions requises de formation convenables à chacune des catégories. Ainsi, les bibliothécaires devraient être :

excellents dans la langue latine, des théologiens, des juristes ou canonistes et des diplômés si c'est possible des principales universités du royaume, et, quand cela ne sera pas, on compensera par la connaissance de certaines langues, grecque, hébraïque ou arabe, ou bien instruction correspondante en histoire, antiquités et médailles, philosophie, bonnes lettres et mathématiques³⁵.

Les conflits internes ne manquaient pas, étant donné le profil intellectuel du personnel, le rôle que ses membres remplissaient au sein d'autres institutions et leurs relations avec d'importants personnages. Certains furent précepteurs d'enfants et d'enfants de familles appartenant à la haute noblesse. D'autres avaient développé antérieurement une longue carrière ecclésiastique ou possédaient une réputation d'érudits. À la Bibliothèque royale, les noms de certaines familles sont récurrents, mais dans une moindre mesure que dans d'autres institutions, peut-être à cause du grand nombre d'ecclésiastiques et surtout du niveau de qualification requis³⁶. Bien que les émoluments ne fussent pas importants, ils stimulaient assez pour qu'un auteur tel que Luzán accepte un poste de trésorier entre 1750 et 1754, alors qu'il détenait deux postes d'académicien et avait initié une carrière diplomatique. D'autres, comme Mayans, qui fut trésorier de 1733 jusqu'à sa démission en 1740, le firent mus par le désir de se déplacer à la Cour et d'y trouver de plus grandes chances pour poursuivre leurs études ; mais les désaccords et la routine en finirent avec leurs aspirations.

Il n'est pas facile de sélectionner une carrière idéale. Peut-être celle de Manuel Martínez Pingarrón le fut-elle : son amitié avec Mayans et son intéressante correspondance nous permettent de connaître la vie intérieure de la bibliothèque³⁷. Pingarrón se plaignit fréquemment de la rigueur de Rávago et de Nasarre et de la préférence que celui-ci manifestait envers Iriarte³⁸. Il fut peu ami des jésuites, et profita de son

³⁵ *Constituciones de la Real Biblioteca hechas por orden del rey N. Señor D. Carlos III... 11 diciembre de 1761*, BNE ms. 2829.

³⁶ García Morales, «Los empleados de la Biblioteca Real», *art. cit.*, chap. «Nomina de los empleados...».

³⁷ Mayans y Siscar, *Epistolario VII*, *op. cit.*, lettre du 30 janv. 1750, p. 330-331.

³⁸ *Ibid.*, lettre du 6 fév. 1751, p. 356-357.

expulsion pour se faire nommer chapelain de San Isidro à Madrid. Régaliste et *manteista* (c'est-à-dire universitaire non pensionné, de basse extraction), son profil intellectuel est celui d'un homme des Lumières « moyen ».

Le cas de Juan de Iriarte est plus complexe³⁹. Il étudia à Paris, où il reçut une importante formation en langues classiques, il fut précepteur des enfants du duc de Béjar et du duc d'Albe et plus tard de l'infant D. Manuel de Portugal, il débuta sa carrière dans la bibliothèque comme employé aux écritures en 1729 et il fut rapidement promu puisqu'en 1732 il était déjà bibliothécaire, poste qu'il concilia avec celui de traducteur du secrétariat d'État. Deux ans plus tard, il fut autorisé à travailler avec le marquis de la Regalía dans la *Colección de tratados internacionales de España* qu'il préparait alors. Mayans l'accusa d'être un « génie jaloux » et de « cacher les choses au grand dam du public », mais il reconnut ses mérites en tant que latiniste.

La bibliothèque compta parmi ses membres d'importants spécialistes en langue arabe. Le premier d'entre eux fut Miguel Casiri, originaire de Tripoli et professeur de théologie, philosophie et langues à Rome où il connut le P. Rávago qui l'emmena en Espagne. Il entra à la Bibliothèque royale comme officier copiste et on le mandata bientôt de mener à terme des recherches sur les manuscrits arabes de l'Escurial. Ami de Campomanes et assidu aux salons de Sarmiento, il fut membre de l'Académie de l'histoire en 1761 et plus tard censeur. En 1763, il devint bibliothécaire, poste dans lequel il prit sa retraite. Il mourut en 1791. La *Bibliotheca arabico-hispana escurialensis*, ainsi que sa découverte d'un codex mozarabe contenant les *Cánones de la Iglesia Hispana* et d'autres traductions firent de lui une figure singulière⁴⁰.

³⁹ E. Cotarelo y Mori, *Tomás de Iriarte y su época*, Madrid, Real Academia, 1897, rééd. Artemisa, 2006 ; F. Salas Salgado, *Los clásicos latinos y su traducción en el siglo XVIII: las reflexiones de Juan y Tomás de Iriarte*, Santa Cruz de Tenerife, Idea, 2007 ; J. M. Fernández Pomar, *Don Juan de Iriarte bibliotecario de la Real Biblioteca*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1966 ; A. Millares Caro, *Don Juan de Iriarte: latinista y heleanista*, Las Palmas, UNED, 1981 ; Ficho, matricule n° 023446.

⁴⁰ P. Fernández, *Arabismo español del siglo XVIII: origen de una quimera*, Madrid, Instituto de Cooperación con el Mundo Árabe, 1991 ; id., « Expediente personal de Miguel Casiri en la Biblioteca Nacional ». *Al-Andalus-Magreb*, n° 4, 1996, p. 105-134 ; P. Massad, « Casiri y uno de sus estudios inéditos », *Boletín de la Real Academia de la Historia*, n° 144, 1959, p. 15-48.

La composition de l'Académie royale espagnole est très différente. Au début, il y avait les huit membres fondateurs et les six qui s'ajoutèrent en 1713, avant la publication des statuts⁴¹. Entre 1714 et 1715, dix personnes entrèrent⁴², si bien qu'en 1761, le total était de 62 individus.

Le premier directeur fut D. Juan Manuel Fernández Pacheco, comte de San Esteban de Gormaz et VIII^e marquis de Villena (1713-1725). Ambassadeur à Rome et vice-roi d'Aragon, Sicile et Naples, pendant le règne de Charles II, protecteur de Melchor de Macanz qui fut le précepteur de ses enfants et, plus tard, son agent, il a été surtout partisan de Philippe V, qui le nomma grand majordome en 1713. Il fut aussi un défenseur du retour de l'ancien protocole du palais qui garantissait la présence de l'aristocratie auprès du roi⁴³. Son fils et successeur Mercurio López Pacheco (1725-1738), comte de San Esteban de Gormaz, fut gentilhomme de Philippe V à son arrivée en Espagne, membre de son cortège, aide de camp et ami personnel du roi. Ambassadeur extraordinaire en Savoie et en France au début de la guerre et vice-roi et capitaine général d'Aragon, en 1712, il reçut la succession du marquisat d'Aguilar de Campoo et fut Grand d'Espagne ; en 1725, il devint le IX^e marquis de Villena et majordome du roi⁴⁴. Son successeur Andrés Fernández Pacheco, le X^e marquis de Villena (1738-1746), débuta sa carrière à la Cour en 1724, année à laquelle il y fut présenté. Deux ans plus tard, il entra à l'Académie espagnole. Gentilhomme de la Chambre en 1728, il fut nommé Grand écuyer de la reine peu de temps avant sa mort⁴⁵. Juan López Pacheco (1746-1751), XI^e marquis de Villena après la mort de son frère, fit une carrière militaire, devint aide de camp de l'infant D. Philippe en 1745, et lieutenant général l'année suivante⁴⁶. Une fois éteinte la lignée de succession des marquis de Villena à la direction, l'on choisit José de Carvajal y Lancaster (1751-1754) et à sa mort, Fernando de Silva Álvarez de Toledo, duc d'Albe (1754-1776).

⁴¹ Adrián Conink, Juan de Villademoros et Vicente Bacallar y Sanna, marquis de San Felipe.

⁴² Gonzalo Machado, Jerónimo Pardo, Mercurio Antonio López Pacheco, Juan Curiel, Luís Curiel, Jaime Solís, Manuel de Fuentes, Manuel Villegas Pignatelli, Pedro Verdugo de Albornoz, comte de Torrepalma et Pedro Scotti de Argoiz.

⁴³ Fichoz n° 013290.

⁴⁴ Fichoz n° 0011480.

⁴⁵ Fichoz n° 024629.

⁴⁶ Fichoz n° 544400

Le profil des secrétaires est très différent : Vincencio Squarzafigo (1713-1737), le premier, était marié avec D^a Antonia Justiniano, marquise des Balbeses et centra son activité sur l'Académie jusqu'à sa mort en 1737⁴⁷; Pedro González García (1737-1739), docteur en théologie de l'Université d'Alcalá et curé de San Nicolas à Madrid, remplit cette fonction à peine deux ans car il fut ensuite nommé évêque de Puebla au Mexique, d'où il revint en 1743 comme évêque d'Ávila ; Lope Hurtado de Mendoza (1739-1747) fut conseiller régisseur (*regidor*) de Madrid en 1730 et aussi comptable à la Comptabilité générale des comptes. Il participa également aux réunions du marquis d'Hermosilla, antécédent de l'Académie de l'histoire, à laquelle il appartient dans le rôle de censeur⁴⁸. Francisco Antonio de Angulo Puente (1747-1775) débuta sa carrière comme officier du secrétariat du Patronat royal de la Chambre de Castille en 1724, et fut promu grand officier en 1748. En 1746, il entra à l'Académie pour être nommé secrétaire un an plus tard. Il rédigea un *Discurso sobre las utilidades que resultarían de la gramática* et, en 1751, l'*Elogio histórico del exmo. Sr. Marqués de Villena, director de la Real Academia española*. En 1761, il fut nommé chapelain d'honneur de la Chapelle royale et mourut en 1775⁴⁹.

Il n'est pas non plus facile de choisir parmi les autres académiciens des carrières type. Adrián Conink, élève du Collège Clementino de Rome, fut chanoine archidiacre de la cathédrale de Salamanque et agent général des églises d'Espagne. Il entra à l'Académie en 1713 et en 1724 il fut chargé de la révision du premier tome du *Diccionario de Autoridades*. Il mourut en 1728⁵⁰. Le P. Carlos de la Reguera, né à Tolède en 1678 et jésuite, détint une chaire de grammaire, théologie et philosophie dans divers collèges de la Compagnie et de mathématiques au Collège impérial de 1725 à 1728. En 1733, il fut nommé grand cosmographe des Indes et entra à l'Académie en 1731, formant partie à la fin de sa vie de la commission de grammaire de l'Académie. Il mourut en 1742⁵¹. Le cas de Juan Curiel dont la vie à l'Académie comprend toute la période étudiée représente très bien l'important secteur de ceux qui avaient des postes dans l'administration et dans les institutions culturelles. Sévillan, né en 1690, il entra à l'Académie en 1714. Par la suite, il fut collègien à

⁴⁷ Fichoz n° 024734

⁴⁸ Fichoz n° 006223

⁴⁹ Fichoz n° 001169

⁵⁰ Fichoz n° 028363 et Lázaro Carreter, *Crónica..., op. cit.*, p. 105.

⁵¹ Fichoz n° 026346.

Salamanque et obtint une chaire de droit dans cette université en 1721. Magistrat à l'Audience de Séville en 1729 et sous-délégué à la perception d'alcabalas (impôts) de ladite province entre 1736 et 1740, il se transféra à Madrid en tant que procureur de la salle de justice du Conseil des Finances et, ensuite, fut conseiller de Castille en 1746. En tant que tel, il fut aussi conseiller assistant de l'Inquisition entre 1753 et 1765. Un an auparavant, il avait été désigné juge privatif des imprimeries par Ferdinand VI, fonction dans laquelle il contrôlait les publications de l'époque par la censure préalable. Il mourut en 1775⁵².

La trajectoire des fondateurs de l'Académie du bon goût ne s'avère pas moins intéressante. Son premier vice-président, D. Alonso Verdugo Castilla, troisième comte de Torrepalma (1706-1767), étudia à Grenade mais s'installa à Madrid en 1724, où il forma partie des salons du Marquis de Hermosilla, et de l'Académie de l'histoire lors de sa fondation. En 1740, il entra à l'Académie espagnole et fut aussi conseiller de celle des beaux-arts de San Fernando. Poète et participant de l'académie du Tripode de Grenade, qui finit par se faire chez lui, l'on peut dire que son rôle dans l'Académie du bon goût fut décisif. Ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir de nombreux postes aussi bien à la Cour, où il fut gentilhomme, majordome du roi ou précepteur de l'infant, que dans la diplomatie, comme ambassadeur à Turin dès 1758 jusqu'à sa mort⁵³.

Quant à Agustín de Montiano (1697-1764), il fut secrétaire pendant une plus longue durée. Il étudia chez les jésuites à Valladolid et fit des études de droit à Saragosse, menant une trajectoire parallèle dans des institutions culturelles et gouvernementales. Après une première expérience à Palme où il ouvrit une académie chez lui en 1727, il participa aux réunions d'Hermosilla à Madrid, fut membre de l'Académie de l'histoire depuis sa fondation et son directeur perpétuel en 1745. Dans l'Académie espagnole, il fut surnuméraire depuis 1734 et numéraire en 1742. Il fut également conseiller de celle des beaux-arts de San Fernando et appartint à l'Académie des belles lettres de Séville et Barcelone et à l'Académie d'Arcadie de Rome. Il débuta sa carrière comme officier au Secrétariat d'État en 1736, et fut rapidement promu au poste de grand officier en 1743. En 1746, il fut nommé secrétaire de Grâce et de Justice de la Chambre de Castille, travail qu'il fit jusqu'à sa mort. Poète et

⁵² Fichoz n° 010570.

⁵³ Fichoz n° 005173.

auteur de nombreux rapports et écrits, il fut un homme de grande influence qui exerça un vrai patronage dans les institutions dans lesquelles il travailla⁵⁴.

Nous avons déjà parlé du prêtre Blas Antonio de Nasarre (1689-1751) en tant que grand bibliothécaire. Il entra à l'Académie espagnole en 1733. Poète et auteur de plusieurs manuscrits, il devint membre de la Real Junta del Patronato en 1750⁵⁵.

Le poète José Porcel (1715-1794) fut prêtre, bénéficiaire de l'église de San Salvador de Grenade et protégé du comte de Torrepalma à qui il dédia une lettre lors de la mort de son fils. Auteur de prières funèbres et traducteur du *Misanthrope* de Molière en 1790, il entra à l'Académie de l'histoire en 1768 et fut examinateur synodal de l'archevêché de Grenade et chanoine dans la cathédrale de cette ville, où il mourut⁵⁶.

D. López Zúñiga Castro, XII^e duc de Béjar en 1747, fit toute sa carrière à la Cour : gentilhomme de la Chambre en 1745, sommelier de corps en 1758, précepteur du prince D. Carlos en 1759 et des infants Antonio Pascual, Gabriel et Francisco Javier en 1765 ; il fut aussi grand majordome du prince des Asturies. Il devint conseiller de l'Académie des beaux-arts de San Fernando en 1758, chevalier de Charles III en 1771 et hérita les titres de XIII^e comte de Lemos et IX^e marquis de Sarriá en 1772⁵⁷.

Luis José Velázquez, marquis de Valdeflores (1722-1772), fut l'un des seuls à se concentrer sur ses deux passions, la poésie et l'histoire. Après l'Académie du bon goût, dès 1751, il se consacra à l'Académie de l'histoire, obtenant du roi une commission spécifique pour écrire l'histoire d'Espagne. Cette expérience donna naissance à la *Colección de los documentos contemporáneos de la Historia de España* et à la *Noticia del viaje de España*, publiées en 1765⁵⁸. Retiré à Malaga après la chute du marquis d'Esquilache, il y publia son œuvre la plus connue, les *Orígenes de la poesía española*, ainsi que ses *Anales de la nación española desde el tiempo más remoto*⁵⁹, plusieurs textes érudits ou satiriques et un intéressant

⁵⁴ Fichoz n° 004525.

⁵⁵ Fichoz n° 004625.

⁵⁶ Fichoz n° 031676.

⁵⁷ Fichoz n° 007375

⁵⁸ *Colección de los documentos contemporáneos de la Historia de España*, Madrid, D. Gabriel Ramírez, 1765 et *Noticia del viaje de España hacho de orden del rey y de una nueva historia general de la nación desde el tiempo más remoto hasta el año 1516*, Madrid, D. Gabriel Ramírez, 1765. En Madrid : en la Oficina de D. Gabriel Ramirez, 1765.

⁵⁹ Málaga, Martinez de Aguilar 1754 et 2^e éd. Madrid, F. Martinez de Aguilar, 1797.

*Epistolario*⁶⁰. Banni à Alicante à cause de son implication dans les émeutes contre Esquilache, il mourut en 1772⁶¹.

La figure d'Ignacio de Luzán (1702-1754), est mieux connue du point de vue littéraire que comme l'un des principaux théoriciens du néoclassicisme en Espagne. De famille austrophile, il devint orphelin à quatre ans et s'installa à Barcelone et à Majorque où il réalisa ses premières études. Plus tard, il voyagea en Italie où il reprit sa formation à Milan et à l'université de Catane où il obtint son doctorat en 1727. À Naples, où il vivait avec son frère, le comte de Luzán, il connut Vico. Il retourna dans une Espagne qui lui était inconnue en 1733. Il s'établit à Monzón comme administrateur du domaine de son frère et commença à écrire. En 1737, il publia à Madrid sa célèbre *Poética*. En 1741, il fut élu membre de l'Académie royale espagnole et l'année suivante on le nomma surnuméraire de l'Académie de l'histoire où il entra en 1745. Il fut également membre de celle des beaux-arts de San Fernando. Disposant de bonnes relations et très proche de la Cour, il fut nommé secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Paris entre 1747 et 1749, expérience qu'il narra dans ses *Memorias literarias de París*. À son retour, il obtint le poste de trésorier de la Bibliothèque royale et en même temps il travailla à l'Académie du bon goût. Il mourut dans sa fonction de conseiller des finances en 1754⁶².

RELATIONS ENTRECROISÉES

Après cette présentation des individus qui composaient le corps académique des trois institutions, force est de constater que les noms s'entrecroisent, que les rapports entre l'administration, la culture, la noblesse et la Cour, l'écriture et la politique sont nombreux et le tissu des relations complexe. Les bibliothécaires et académiciens n'eurent pas tous le même poids sur la société de l'époque ; mais dans de nombreux cas, il appert

⁶⁰ *Ensayo sobre los alfabertos desconocidos que se encuentran en las más antiguas medallas y monumentos de España*, Madrid, Antonio Sanz, 1752; *Epistolario del Marques de Valdeflores a Agustín Montiano...*, BNE ms. 17546.

⁶¹ Fichoz n° 030737. J. Mathias, *El marqués de Valdeflores (su vida, su obra, su tiempo)*, Madrid 1959; J. A. Rodríguez Ayllón, *Un hito en el nacimiento de la Historia de la literatura española : los Orígenes de la poesía castellana (1754) de Luis José Velázquez*, Málaga, Fundación Unicaja, 2010.

⁶² Fichoz n° 004254; Ignacio de Luzán, *Memorias literarias de París*, Madrid, Gabriel Ramirez, 1751; A. Hontanilla, *El gusto de la razón : debates de arte y moral en el siglo XVIII*, Madrid, Iberoamericana, 2010; G. Makowiecka, *Luzán y su poética*, Barcelona, Planeta, 1973.

que leurs vues débordèrent largement les corps dont ils faisaient partie, par la collaboration avec les gouvernants de chaque moment. Il existe un double réseau de rapports : celui externe qui rattache les uns aux autres en les rattachant tous à la monarchie et celui qui structure les relations au sein de chaque institution. De cela, nous pouvons tirer quelques considérations.

La première consiste à remarquer l'importante représentation des classes traditionnelles. Dans le cas de la Bibliothèque, comme elle avait un objectif précis, celui de recueillir, d'inventorier et de cataloguer des fonds, ainsi qu'un caractère professionnel, les ecclésiastiques eurent un rôle prédominant grâce à leur qualification universitaire et à l'importance des langues classiques. Seul le premier des grands bibliothécaires n'était pas prêtre mais dans le personnel, le nombre de tonsurés et de non tonsurés s'équilibra. Comme l'entrée d'ecclésiastiques dans les nouvelles institutions fut restreinte, la bibliothèque fut un espace propice pour concilier le goût pour l'érudition et la carrière professionnelle. Il n'est pas étrange, donc, que les affinités internes s'organisent non seulement autour du binôme régéralisme/jésuitisme mais aussi de l'opposition entre collégiens pensionnés et lettrés « *manteistas* » qui ne l'étaient pas.

Il est évident que l'Académie espagnole fut une institution aristocratique au niveau de ses cadres supérieurs où la succession familiale était de règle dans la première moitié du siècle. Les titres d'ordres militaires y étaient bien représentés. Ses 24 premiers membres se distribuèrent pratiquement par tiers ; il y eut sept diplômés, huit ecclésiastiques et parmi le reste plusieurs conseillers. Par conséquent, sa composition semble plus diffuse, et le statut universitaire moins important même si les juristes sont bien représentés. Le goût pour les lettres semble être le dénominateur commun quoique les membres n'aient pas les mêmes aptitudes lorsqu'ils abordent des tâches concrètes. Malgré le profil nobiliaire de la direction, on vote pour régler les questions techniques et pour prendre des décisions, adoptant ainsi la pratique des Conseils.

En ce qui concerne l'*Académie du bon goût*, quatre membres parmi les neuf fondateurs avaient un titre de noblesse et deux étaient ecclésiastiques. Leurs formations et activités étaient encore plus diversifiées et leur commune inclination pour la poésie n'empêcha pas les divisions entre partisans ou détracteurs de Góngora et des classicistes plus ou moins sévères.

Si l'on trouve à la Bibliothèque de nombreux individus « moyens », en cours d'être anoblis par exemple, tous ceux qui, dans les deux autres institutions, ne font pas partie des deux ordres privilégiés ne peuvent être

considérés comme tels, étant donné les postes, les relations et les influences dont ils jouissaient.

Il ne doit pas surprendre que les hommes s'adonnant à la culture appartiennent aussi à l'administration et à la Cour ; mais ce rapport au pouvoir présente bien des nuances. Au-delà de la figure du confesseur/directeur, dont les connotations sont spécifiques, les employés de la Bibliothèque royale, bien qu'ils vivent et travaillent à la Cour, sont des officiers des bureaux publics et non pas des courtisans. Lorsqu'un membre du personnel arrive d'une autre institution, il prend possession de son nouveau poste et entame une longue carrière. Lorsqu'il le concilie avec un autre poste, il le fait en fonction de ses propres aptitudes : c'est, par exemple, le cas des traducteurs au secrétariat d'État. En fait, ils ne sont pas *criados*, serviteurs du roi, mais fonctionnaires salariés en fonction d'une échelle hiérarchique.

Les académiciens, au contraire, ne sont pas des professionnels, si ce n'est qu'ils font de leur passion une obligation ; ils sont toutefois rémunérés de manière indirecte, à travers des gages et des indemnités. Ils sont tous égaux entre eux, hormis l'ancienneté, et tous ont une activité parallèle. Ils ont aussi souvent une relation privilégiée avec le monarque, comme conseillers, militaires, magistrats, prédicateurs royaux, professeurs, mais aussi comme conseillers régisseurs (*regidores*) et curés de Madrid.

La provenance géographique était variée, c'est ce que critiqua Salazar y Castro dans son opuscule *Carta del maestro de niños*. Mais il fallait de plus en plus être proche du pouvoir. Pourquoi Francisco Pizarro, marquis de San Juan depuis 1693, conseiller des Finances sous Charles II et plus tard sous les deux règnes de Philippe V, grand majordome des deux reines en 1713 et en 1721, fut-il amené à consacrer presque 6 ans à rédiger les lettres Aj et Ax du *Diccionario* ?⁶³ Il n'est pas facile de le savoir, mais nous pouvons dire que ce ne fut pas sa carrière mais sa passion et son prestige qui entrèrent en jeu.

Les étroites relations de ces institutions et de leurs employés avec la Censure préalable et inquisitoriale sont surprenantes. Les confesseurs directeurs furent membres du Conseil de l'Inquisition et des représentants de la Bibliothèque remplissaient souvent la tâche de *calificadores*, censeurs du Saint Office. Les académiciens qui avaient le privilège de publier leurs propres œuvres sans être préalablement censurés et qui pouvaient acquérir et lire des livres interdits furent également appelés.

⁶³ Fichoz n° 005901 et Lázaro Carreter, *Crónica...*, *op. cit.*, p. 113.

Leur condition d'experts en matière littéraire les prédestinait à prononcer des jugements où souvent les considérations esthétiques ou d'école prévalaient sur les considérations morales.

Les trois institutions étudiées ici partageaient un objectif principal : la défense de la culture espagnole y compris de l'histoire d'Espagne qui commence à être qualifiée de « nationale ». Cet intérêt pour la connaissance historique, typique des Lumières, servit de plus à percevoir les changements et progrès des arts et à la prise de conscience du sens institutionnel et scientifique de la littérature. Intérêt qui renforça le sentiment des qualités propres et stimula leur défense face à l'incompréhension ou au mépris des étrangers⁶⁴. Cette appropriation de l'histoire est facile à comprendre lorsque l'on tient compte des deux faits suivants : jusqu'en 1738, aucune académie n'est consacrée de manière spécifique à l'étude de l'histoire ; et lorsque cette académie est créée, les représentants de la Bibliothèque et de l'Académie espagnole sont nombreux parmi ses membres. Malgré les activités concrètes de chacune de ces institutions, la perméabilité de leurs intérêts et la curiosité sans bornes typique des Lumières leur permettent de traiter indistinctement beaucoup de questions. Que Montiano, membre de l'Académie espagnole et de l'Académie des beaux-arts de San Fernando, le plus grand représentant de la tragédie néoclassique, fût directeur de l'Académie de l'histoire est un paradoxe mais son cas n'est pas unique. Álvarez de Toledo qui fut également poète et Ferreras y García, tous les deux historiens, étaient à la fois bibliothécaires et membres de l'Académie espagnole. À cette dernière appartenaient aussi Vicente Bacallar y Sanna et Huerta y Vega, le polémique auteur de *l'España primitiva* (1738). Ils concilièrent tous leurs écrits historiques avec la rédaction de la lettre attribuée dans le *Diccionario de la lengua castellana*. La Bibliothèque, de son côté, eut non seulement le privilège d'imprimer *l'Historia de España* du Père jésuite Juan de Mariana (1536-1626) mais aussi de participer directement à l'entreprise de récupération documentaire du Père Rávago. Elle se fit aussi écho de la polémique entre les défenseurs de l'histoire critique et les défenseurs de la tradition, prenant parti pour une histoire nationale où la nouvelle dynastie royale bourbonne avait sa place. Dans l'Académie du bon goût, Valdeflores conjugua sans problèmes son amour de la poésie avec ses recherches sur le passé. Même le poéticien

⁶⁴ J. Álvarez Barrientos, « Nación e historia literaria a mediados del siglo XVIII en España », in L. Romero Tobar (éd.), *Historia literaria / Historia de la literatura*, Zaragoza, PUZ, 2004, p. 101-114.

Luzán se mit à l'histoire et écrivit un ouvrage très documenté, la *Disertación en que se demuestra que Ataulfo fue el primer rey godo de España*⁶⁵.

Au-delà des connexions familiales et clientélistes, les liens intellectuels avaient un poids particulier. Dans certains cas, ils étaient fondés sur la relation directe entre le maître et le disciple, dans d'autres cas ils étaient plus indirects. S'il existe un relais commun au bagage intellectuel des membres les plus importants des trois institutions, c'est bien en la personne de Nicolás Antonio et dans ses deux œuvres les plus significatives qu'il doit être repéré : il s'agit de la *Biblioteca hispana vetus*, parue en 1672 et de la *Biblioteca hispana nova*, posthume, imprimée en 1696. De nombreux éléments favorisèrent cette réception : il s'agissait d'un personnage d'une solide érudition dont l'attitude favorable à la critique était en syntonie avec les efforts rénovateurs du XVIII^e siècle, d'un érudit s'efforçant non pas seulement à recueillir mais à systématiser la vie et l'œuvre des écrivains espagnols ; c'était un bon connaisseur des grandes lignes ouvertes par l'historiographie de son siècle, un amateur du passé mais qui désirait également recueillir le présent jusqu'à l'achèvement de sa *Biblioteca nova* avec le nouveau siècle. La publication de sa *Censura de historias fabulosas* par Mayans en 1742 eut un grand impact. L'avant-propos, où Antonio associe défense de la vérité et de la patrie, et refuse la vaine gloire tout en réduisant la gloire justifiée à ses justes limites, s'accorde parfaitement aux objectifs des érudits de ce siècle⁶⁶.

Parmi les contemporains, il est paradoxal que certains des intellectuels les plus influents n'appartinrent pas à ces institutions. C'est le cas du premier doyen d'Alicante Manuel Martí y Zaragoza, que l'on refusa comme bibliothécaire mais dont l'influence s'étend de Mayans jusqu'à Francisco Pérez Bayer, directeur de la Bibliothèque dès 1783.

Pour en venir à l'Académie royale, l'un de ses fondateurs, Juan Interián de Ayala, s'avéra essentiel pour rattacher les intellectuels du XVIII^e siècle aux humanistes du XVI^e⁶⁷. D'un point de vue plus pratique, le personnage peu connu d'Adrián Conink s'avéra décisif par son efficacité et parce qu'il termina et corrigea les entrées erronées du *Diccionario*, en imposant ses critères.

⁶⁵ *Memorias de la Real Academia de la Historia*, Madrid, 1796, t. I, p. 243-264.

⁶⁶ *Censura de historias fabulosas*, Valencia, Antonio Bordazàr de Artàzu, 1742, livre I, chap. premier.

⁶⁷ A. Mestre Sanchis, « Juan Interián de Ayala, un humanista entre los fundadores de la Real academia », *Bulletin Hispanique*, vol. 104-1, 2002, p. 281-302.

S'il y eut un homme brillant, dont les idées ne manquaient pas de susciter approbation ou contestation, il s'agit bien de Montiano qui employait les postes qu'il détenait aussi bien dans l'administration que dans les académies pour aller au-delà de l'orthographe et de la grammaire et pour « restaurer la bonne poésie et le bon goût » en Espagne. Il marqua notamment la réception de Góngora et Cervantes.

Il ne s'agit ici que d'une ébauche des influences intellectuelles : nous nous référons à une période particulièrement ouverte à de nouveaux instruments d'analyse, étant donné que dans les institutions en question l'utilité formait un axiome. Nous n'avons rien dit ici des influences étrangères : est-il possible de parler de réganisme sans faire référence à Van Espen ;⁶⁸ à la critique historique sans Papebroch, qui avait des agents en Espagne, ou sans Mabillon et ses continuateurs ;⁶⁹ ou encore au « bon goût » sans Muratori ?⁷⁰ Et il ne s'agit là que de références du début du siècle. Mais entreprendre ce chemin dépasserait les bornes de cet article.

⁶⁸ Antonio Mestre Sanchis, «La influencia del pensamiento de Van Espen en la España del siglo XVIII», *Revista de historia moderna*, n° 19, 2001, p. 405-430.

⁶⁹ A. Vilaplana, «Correspondencia de Papebroch con el marqués de Mondejar (1669-1679)», *Hispania sacra*, n° 25, 1975, p. 293-349.

⁷⁰ Muratori, *Riflessioni sopra il Buon Gusto nelle Scienze e nelle Arti*, Venezia 1708.

**HISTOIRE, PATRIOTISME ET LICENCES D'IMPRIMER
AU XVIII^e SIÈCLE EN ESPAGNE :
UN PROJET INÉDIT
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'HISTOIRE**

Nous nous proposons, dans cet article, d'analyser d'abord le contexte historique et politique qui entoura la création de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, en réfléchissant notamment aux principes et idées qui ont inspiré sa fondation. Dans une première partie, nous nous intéresserons en particulier au profil sociologique et professionnel de ses membres, pour arriver à une meilleure compréhension de la mentalité régissant les milieux dans lesquels l'historiographie prit son essor au siècle des Lumières.

Dans notre deuxième partie, nous examinerons le rôle joué par l'Académie, en tant que société érudite, dans l'élaboration d'un discours historique d'essence patriotique, à travers un projet soumis au roi en 1760, projet qui prévoyait de publier un ensemble de dissertations de ses membres, d'une part, et de chroniques originales de l'époque des Wisigoths, de l'autre. Il s'agissait de conserver les sources originales de cette époque reculée tout en contribuant, par cette voie, au prestige de l'institution elle-même. La licence d'imprimer, cependant, fut refusée, et l'Académie dut abandonner l'entreprise. C'est en raison même de cet échec que nous ouvrons une des pages les moins connues de l'histoire de cette Académie, car, à notre avis, il s'agit d'un événement hautement significatif à une époque où, en plein XVIII^e siècle, l'institution développe ses grandes lignes historiographiques et réfléchit à leur possible utilité.

L'HISTOIRE AU SERVICE DE LA PATRIE

L'Académie royale d'histoire fut officiellement établie par un décret du roi Philippe V, édicté le 18 avril 1738. D'après le préambule, elle était

créée dans le but d'élaborer un « *Diccionario Histórico Crítico Universal de España* » susceptible de contribuer au bien commun,

en épurant l'éminente vérité des faits, en bannissant les fables introduites par l'ignorance ou la malice, et en conduisant à la connaissance de beaucoup de choses que le temps a obscurcies ou que la négligence garde ensevelies¹.

Cette déclaration de principes constituait une critique de l'état déplorable des recherches historiques dans « notre Espagne », et résume en même temps ce qu'on attendait de l'Académie qui venait de naître. Sa tâche englobait donc l'étude et l'élucidation des événements du passé pour « éclairer [l'Histoire] des renseignements qui paraissent les plus utiles » (« ilustrarla de la noticias, que parezcan mas provechosas »)². La connaissance du passé avait une valeur en soi, mais elle devait aussi se projeter sur le présent, et participer à l'élaboration d'un nouveau récit épuré et cohérent.

L'Académie, cependant, ne naquit pas directement à l'initiative du monarque, bien que la confluence des objectifs et des intérêts entre les érudits et le pouvoir favorisât sans doute l'obtention de la protection royale. Un cénacle, qui se rassemblait depuis 1735 à Madrid, chez l'avocat Julián de Hermosilla, fut le noyau originaire qui conçut sa création. Les années écoulées entre 1735 et 1738 furent donc essentielles pour articuler un projet intellectuel autour de l'étude de l'histoire et l'élaboration d'un dictionnaire historique, ainsi que pour gagner l'appui de quelques personnalités éminentes de la Cour, comme l'aumônier du roi, et pour surmonter plusieurs difficultés politiques et intellectuelles. Au début, les réunions hebdomadaires du cénacle étaient destinées aux débats sur les sciences, les arts et les belles lettres, mais bientôt elles se focalisèrent sur l'histoire, ce qui tempéra en quelque sorte l'aspiration encyclopédique³. Les raisons de ce choix sont exposées dans l'écrit

¹ *Fastos de la Real Academia Española de la Historia*, Madrid, Antonio Sanz, 1739, t. I, p. 33 : « aclarando la importante Verdad de los sucesos, desterrando las fabulas introducidas por la ignorancia, ò por la malicia, y conduciendo al conocimiento de muchas cosas, que obscureció la antigüedad, ò tiene sepultadas el descuido ».

² *Ibid.*, p. 52 (article premier des statuts de 1738).

³ Nous avons étudié la création de l'Académie royale dans Eva Velasco Moreno, *La Real Academia de la Historia en el siglo XVIII. Una institución de sociabilidad*, Madrid, CEPB/BOE, 2000, p. 54-68 ; cf. aussi Teresa Nava Rodríguez, « La Real Academia de la Historia como modelo de unión formal entre el Estado y la Cultura (1735-1792) », *Cuadernos de Historia Contemporánea*, 8, 1987, p. 127-155.

envoyé au roi pour solliciter sa protection, et elles se retrouvent dans le décret de création cité plus haut. Constatant l'état d'abandon de cette discipline aux siècles précédents, les membres du cénacle affirment leur désir d'« être utiles à la Patrie, [...] en bannissant les fictions des fables qui ont si tristement brouillé nos Histoires » (« servir a la Patria, [...] desterrando las ficciones de las fábulas que, lastimosamente han enmañado nuestras Historias »)⁴.

Les deux documents cités, la missive au roi et le décret du monarque, en somme, tombent d'accord que l'histoire est surtout minée par les fictions et les mythes qui, élaborés dans un passé lointain, ont pris valeur de vérités à force d'être répétés. Inventant des traditions de mauvaise foi, l'historiographie de l'époque baroque se montrait spécialement prolifique en matière de forgerie. À l'encontre de cette orientation, les personnes qui se réunissaient dans le cénacle et plus tard dans l'Académie royale prirent résolument parti pour l'histoire érudite ou critique, qui n'était d'ailleurs pas une nouveauté à cette époque. On peut constater, depuis la fin du XVII^e siècle, l'existence d'un puissant courant de rénovation intellectuelle, lié à la réception des principes de la nouvelle science, et à l'emploi de la méthode scientifique. C'est dans le contexte de la crise de la conscience européenne⁵ que le groupe des *novatores* – ainsi appelés par ses détracteurs en Espagne – s'est mobilisé et organisé, dans des cénacles, sociétés et académies⁶, pour soutenir et diffuser l'emploi de la critique rationnelle ou expérimentale, et mettre en question l'autorité des connaissances héritées. Si toutes les branches du savoir étaient soumises au scrutin de la nouvelle méthode, l'histoire n'y échappa pas à son tour. L'établissement de cette discipline sur des bases scientifiques impliquait l'épuration systématique des sources et la publication de celles-ci, l'application de la critique aux récits fabuleux ou mythiques, et l'utilisation de l'argument négatif⁷. Il s'agissait, en somme, de suivre la méthode et les consignes illustrées, entre autres, par Mabillon, Daniel Paperbroch ou Antonio

⁴ *Breve noticia de la Junta de la Historia que ha dado origen a la Real Academia de la Historia*, 1737, ms., f. 1v, Archives de l'Académie royale d'histoire, cote 9/1942.

⁵ Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne 1680-1715*, Paris, Arthème Fayard, 1961.

⁶ Pour la mobilisation organique des *novatores*, Jesús Pérez-Magallón, *Construyendo la modernidad: La Cultura Española en el tiempo de los Novatores (1675-1725)*, Madrid, CSIC, 2002, p. 86-99.

⁷ Pierre Bayle définit l'argument ainsi: «J'apelle Argument négatif le silence des Auteurs contemporains par raport à des accidens remarquables, soit que personne n'en ait rien dit, soit que personne n'ait contredit celui qui en a parlé.» (*Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Michel Bohm, 1720, troisième éd., t. IV, p. 2938, lettre P).

Muratori ; leurs disciples dans l'Espagne de la fin du XVII^e siècle, Nicolás Antonio, Gaspar Ibáñez de Segovia, marquis de Mondejar, et Juan Lucas Cortés, avaient consacré une bonne partie de leurs efforts à la critique et à l'épuration des chroniques, fausses ou fautives. Ces érudits contribuèrent, sans doute, à l'apparition d'un milieu favorable au développement ultérieur de la critique historique et à l'assimilation des nouveautés, mais ils restèrent prudents au sujet de certains mythes qui tenaient à la religion en tant qu'élément identitaire⁸.

Les principes et l'orientation du programme historiographique de l'Académie d'histoire étaient donc nettement tracés, et ils gardaient une certaine continuité avec leurs prédécesseurs immédiats. L'histoire érudite était sans doute l'un des piliers de ses activités, et elle pouvait servir à justifier sa création ; mais, voici la nouveauté, les académiciens eux-mêmes ont souci de soumettre le résultat de l'épuration des sources et documents du passé au principe de l'utilité, et pensent vouloir œuvrer pour la patrie et le bien commun. Cela les situe, bien sûr, au cœur de l'actualité politique et intellectuelle de leur période.

Le début du XVIII^e siècle avait été marqué en Espagne par l'avènement au trône d'un Bourbon, Philippe V, originaire de France ; la conséquence en fut une guerre aux dimensions nationales et internationales, avec de profondes divisions dans la péninsule entre les loyaux à la cause des Bourbons et les fidèles aux Habsbourg. Aussi bien pendant le conflit qu'à la suite de la conclusion de la paix, en 1714, on assiste à un débat virulent autour de l'importance des signes de l'identité nationale (au sens essentialiste du terme) et du rôle de la patrie ainsi qu'autour de la place que le nouveau monarque devait occuper dans le tissu historique hérité. Le processus d'affirmation de Philippe V et de sa nouvelle dynastie exigeait donc la construction d'un discours de légitimation et d'unité capable de s'enter sur les éléments distinctifs de la tradition monarchique espagnole, tout en écartant les prédécesseurs, la maison de Habsbourg, tenue en grande partie pour responsable de la déchéance du pays. La recherche historique pouvait sans doute y contribuer, malgré les difficultés historiographiques et politiques que cela représentait⁹ : l'application rigoureuse

⁸ Cf. Antonio Mestre Sanchis, «La Historiografía española del siglo XVIII», *Actas del Coloquio Internacional Carlos III y su siglo*, Madrid, Universidad Complutense, 1990, t. I, p. 21-30.

⁹ Cf. Pablo Fernández Albadalejo, «Dinastía y Comunidad política : El momento de la patria» in Pablo Fernández Albadalejo (ed.), *Los Borbones. Dinastía y Memoria de Nación en la España del siglo XVIII*, Madrid, Marcial Pons, 2001, p. 485-532.

de la critique à l'histoire risquait d'ébranler certains mythes fondateurs de la patrie, et violer ainsi la règle d'œuvrer pour le bien de la patrie.

Ce fut donc le concours des besoins de légitimation et d'unité nationale de la Monarchie, d'un côté, avec les intérêts intellectuels et patriotiques des érudits de l'autre, qui mena à la création de l'Académie royale d'histoire. Le *Dictionnaire* était l'ouvrage collectif appelé à jeter les bases et fournir les matériaux nécessaires pour la rédaction d'une nouvelle histoire d'Espagne critique et authentique, entreprise formidable qui ne tarda pas à buter contre des difficultés sérieuses. Les controverses parmi les académiciens concernant la division du travail par matières (en ce cas, beaucoup de questions resteraient négligées) ou par périodes historiques (qui comportait le problème de la crédibilité des sources antérieures à l'ère chrétienne) firent perdre beaucoup de temps et d'efforts, ce qui signifia à long terme l'abandon du projet en faveur d'autres initiatives plus limitées, mais non moins complexes. Vers 1745, l'Académie réorienta ses objectifs sur l'étude et la compilation des sources ; ce qui revenait, en d'autres termes, à jeter les fondations de l'édifice à construire. Il s'agissait alors de confronter des codex et manuscrits en vue de clarifier la chronologie biblique et historique, d'organiser la visite de bibliothèques pour examiner les sources originales, d'élaborer un répertoire d'auteurs originaux et inédits, d'instaurer des collections d'inscriptions, monnaies, bulles, privilèges et diplômes, ou d'établir enfin un catalogue de fausses chroniques¹⁰. C'est dans le cadre de cette activité frénétique qu'il faut inscrire le projet de publication d'un ensemble de chroniques originales que nous nous proposons d'examiner plus loin.

Il nous importe ici de considérer la typologie sociale des personnes qui se consacraient avec tant de zèle à la recherche historique. Aussi bien les participants au cénacle, qui selon leurs propres termes se voulaient des « chevaliers portés à l'étude » (« Caballeros [...] inclinados al estudio »)¹¹, que les académiciens pensionnés (« académicos numerarios »), étaient, dans leur grande majorité, des fonctionnaires (civils ou militaires) au service de l'État, des avocats, des magistrats ou des représentants des professions libérales. Le deuxième groupe mieux représenté, ce n'est pas une surprise, comprenait les membres du clergé.

¹⁰ Velasco Moreno, *La Real Academia*, op. cit., p. 106-116 et M^a Teresa Nava Rodríguez, « Logros y frustraciones de la historiografía ilustrada española a través de los proyectos de la Real Academia de la Historia », *Actas del Coloquio Internacional Carlos III y su siglo*, Madrid, Universidad Complutense t. I, 1990, p. 73-90.

¹¹ *Fastos de la Real Academia Española de la Historia*, Madrid, Antonio Sanz, 1739, t. I, p. 9.

Il faut cependant signaler que l'Académie, dans une résolution interne, mit son veto à l'entrée des membres du clergé régulier (bien qu'il y eût des exceptions ponctuelles pendant le XVIII^e siècle), tandis que les membres de la haute noblesse furent relégués dans le groupe des membres honoraires (« académicos honorarios ») : c'était une catégorie honorifique dans la hiérarchie de l'institution, qui n'offrait aucune participation à la gestion interne ; en revanche, les membres honoraires étaient censés collaborer, dans la mesure de leurs possibilités, aux travaux intellectuels¹². On peut donc, d'un point de vue socioculturel plutôt qu'économique, considérer ces académiciens comme plus proches et solidaires de la mentalité et des valeurs bourgeoises que de l'univers aristocratique de la noblesse. En outre, l'appartenance à l'appareil bureaucratique de l'État impliquait une certaine connivence avec les principes réformistes que l'Académie propageait. Ce n'est donc pas un hasard si les directeurs de l'Académie royale d'histoire pendant le XVIII^e siècle étaient des bureaucrates renommés, proches de la couronne : Agustín de Montiano y Luyando, secrétaire de Philippe V, et Pedro Rodríguez de Campomanes, procureur général du Conseil de Castille.

La matérialisation de ces convictions dans l'historiographie éclairée comportait un intérêt pour la nation en tant que sujet du récit historique, pour l'histoire civile aux dépens de l'histoire héroïque, pour l'Histoire, enfin, comme instrument de réforme et de progrès pour le pays¹³. Les bases toutefois sur lesquelles s'élevait ce discours, nous l'avons dit, se trouvaient du côté de l'histoire critique et érudite ; sans ce pas préalable essentiel, la rechute dans les erreurs de l'historiographie baroque tant méprisée menaçait sans cesse.

IMPORTANCE HISTORIQUE DU PROJET DE PUBLICATION ET DIFFICULTÉS D'IMPRESSION

Le 28 mars 1760, au moment où Charles III accède au trône, l'Académie royale d'histoire s'adresse au nouveau monarque pour exposer sa trajectoire institutionnelle depuis la création, les tâches accomplies et les projets en cours. Dans une sorte de préambule, les académiciens admettent n'avoir été en mesure de publier aucun ouvrage collectif, et se disent bien conscients des soupçons et méfiances suscités

¹² Velasco Moreno, *La Real Academia*, *op. cit.*, chap. IV.

¹³ Cf. José Antonio Maravall Casesnovas, « Mentalidad burguesa e idea de la Historia en el siglo XVIII », *Revista de Occidente*, n° 107, février 1972, p. 250-286.

dans l'opinion publique pour cette raison, comme l'écrit le secrétaire de l'Académie :

Elle [*sc.* l'Académie] ne s'est jamais écartée de son but d'éclaircir l'Histoire d'Espagne, et n'a pas renoncé à l'élucidation de ses aspects les plus difficiles ; mais, soit par les accidents auxquels se voient toujours soumises les institutions de ce genre, soit par la diversité des opinions, soit enfin par les révisions répétées que les travaux académiques sont obligés à subir, l'accomplissement des grands ouvrages systématiques qu'elle s'était proposé n'a pas été aussi facile que l'on avait cru au début. Le public, Sire, en ne voyant pas les résultats des efforts de l'Académie, se mit à compter, et continue à le faire, les années de son silence, sans tenir compte de ses difficultés¹⁴.

Afin d'y remédier, l'Académie sollicite un privilège spécial pour imprimer et mettre en vente une série d'ouvrages détaillés dans la lettre. Ce privilège aurait permis de contourner l'autorisation préalable de la Chambre de l'Imprimerie, l'organisme chargé d'accorder ces licences par délégation du Conseil de Castille. C'est-à-dire que l'Académie s'adresse directement au roi pour obtenir une autorisation spéciale qui la placerait en dehors des procédés légaux habituels, et au-dessus des autres institutions. Ce n'était pas une demande insolite, puisqu'en mai 1755 le roi Ferdinand VI avait accordé à l'Académie le privilège d'imprimer et vendre ses ouvrages sans restriction, sur la seule approbation du secrétaire de l'Académie même. Mais ce brevet royal ne fut pas appliqué suite au recours du Juge de l'Imprimerie (« Juez de Imprentas ») représentant la Chambre du Conseil de Castille ; c'est pour cela, et en vue de ne pas rallumer ce conflit institutionnel, que l'Académie limitait maintenant ses demandes à une série de textes bien déterminée¹⁵.

On y décèle deux groupes de textes, de caractère différent, mais avec un dénominateur commun : l'intérêt pour l'époque des Wisigoths et pour leur présence dans la Péninsule ibérique. Le premier groupe était formé

¹⁴ Extrait de la lettre du 28 mars 1760, adressée par le secrétaire de l'Académie, Eugenio Llaguno, au secrétaire d'État, Ricardo Wall ; voir *Actas de la Real Academia de la Historia*, livre III (« Jamás se ha distraído del propósito de ilustrar la Historia de España, ni ha cesado en la indagación de sus más difíciles puntos ; pero ya sea por los accidentes a que están sujetos los cuerpos de su naturaleza, ya por la variedad de dictámenes, o ya por las repetidas revisiones que deben sufrir los trabajos académicos, no le ha sido tan fácil como se creyó al principio la conclusión de las grandes obras sistemáticas que se propuso.

El público Señor, que no veía los efectos de la aplicación de la Academia, contaba y cuenta todavía, los años de su silencio sin hacerse cargo de las dificultades »).

¹⁵ Velasco Moreno, *La Real Academia*, *op. cit.*, p. 178-189.

par quelques rapports et dissertations élaborés par les académiciens en vue d'élucider des questions historiques controversées : deux travaux, dont les auteurs étaient Ignacio Luzán et Martín de Ulloa, portaient sur l'origine et la patrie des Goths, et trois autres, rédigés par ces mêmes auteurs et par Manuel de la Huerta y Vega, cherchaient à s'entendre sur le premier roi goth d'Espagne. On proposait également l'impression du dossier concernant les trois visites effectuées par Campomanes et Lorenzo Diéguez à la bibliothèque de l'Escorial en vue d'élucider la chronologie des rois et des conciles de l'époque wisigothique¹⁶, ainsi que le rapport de l'expédition archéologique réalisé par Luis José Velázquez en Estrémadure et Andalousie, à la demande du roi Ferdinand VI, en 1752¹⁷.

Les textes du deuxième groupe avaient un caractère différent. Il s'agissait d'une collection de plus de vingt chroniques originales, puisque, comme les académiciens le signalaient dans leur lettre, ils avaient l'intention de publier « toutes les sources originales de la monarchie gothique, et des premiers rois après la chute de l'Espagne » (« todos los originales de la Monarquía Gótica, y de los primeros reyes después de la pérdida de España »)¹⁸. Plusieurs de ces chroniques étaient arrivées à l'Académie par l'intermédiaire de Pedro Rodríguez de Campomanes, et les membres voyaient maintenant l'opportunité de les publier. Je me bornerai à citer les plus connues parmi celles mentionnées dans la lettre : la chronique de l'évêque Hidacio, celle de Iohannes Biclarensis ou Juan de Biclara, la *Historia Regum Gothorum, Vandalorum et Suevorum* de Saint Isidore de Séville, la *Crónica Albeldense* (où les rois des Asturies étaient présentés comme continuateurs de la monarchie wisigothique), la *Historia Compostelana*, écrite à la requête de l'évêque Gelmírez, ou la chronique de Pelayo, évêque d'Oviedo. L'intérêt que les académiciens portent à la publication des sources originales apparaît de manière évidente.

On peut cependant avancer des raisons de nature idéologique, juridique et politique pour expliquer ce penchant pour l'époque wisigothique et les temps qui l'ont immédiatement suivie. Les chroniques en question font preuve d'une vision providentialiste de l'Histoire, où l'Espagne, et le peuple espagnol, deviennent des protagonistes munis de

¹⁶ Les dissertations et rapports furent finalement publiés dans les *Memorias de la Real Academia de la Historia*, Madrid, Sancha, 1796, t. I.

¹⁷ Jorge Maier Allende, *Noticias de Antigüedades de las Actas de las sesiones de la Real Academia de la Historia (1738-1791)*, Madrid, Real Academia de la Historia, 2011, p. 28-31.

¹⁸ La « chute » (« pérdida ») se réfère à l'arrivée des arabes en Espagne.

propriétés culturelles et politiques spécifiques qu'il s'agissait de récupérer et revitaliser en quelque sorte. C'est à l'époque des Goths que furent posés les fondements juridiques et politiques de l'État, que l'Espagne devint, pour la première fois dans l'histoire, un royaume politiquement indépendant qui n'a plus rien d'une colonie ou province subordonnée à l'Empire Romain¹⁹. En partant de ce point, il était possible d'établir la généalogie des rois d'Espagne, en commençant par les rois wisigoths, d'où une ligne de continuité et légitimité monarchique pouvait être tracée jusqu'aux Bourbons du XVIII^e siècle²⁰. Les trois dissertations citées plus haut, où des académiciens s'interrogent sur le premier roi wisigoth, prennent un nouveau sens dans ce contexte, même s'il s'agit aussi d'éclaircir la chronologie.

En outre, c'est à l'époque des Wisigoths que l'Espagne se rallie au catholicisme. pendant cette période, grâce à la conversion du roi Récarède qui abandonna l'arianisme, en façonnant ainsi l'un des traits essentiels de l'identité culturelle et nationale. Ce fut en plus la naissance d'une église nationale, libre des ingérences postérieures des Papes. Dans ce sens, la récupération et confrontation des documents relatifs aux Conciles de l'époque motivait les voyages des académiciens à la Bibliothèque de l'Escurial, voyages dont ils voulaient maintenant publier les résultats. Il ne s'agissait pas de renforcer les racines du catholicisme espagnol, qui n'était pas en question, mais d'utiliser l'histoire pour soutenir les prérogatives et droits du monarque en affaires de religion, et de faire appel à une église wisigothique idéalisée pour justifier certaines réformes.

L'époque des Wisigoths, en somme, permettait de définir la nation espagnole comme monarchique, catholique et unie, en mettant ainsi le passé au service du présent. En conséquence, l'époque musulmane prenait un caractère négatif, étranger à la tradition hispanique, et elle était toujours évoquée comme « la chute de l'Espagne ». Comme le synthétise Teófanés Egido López, le sens historique des Lumières peut être beaucoup de choses, sauf la contemplation stérile du passé²¹.

¹⁹ Pablo Fernández Albadalejo, «Entre godos y montañenses. Reflexiones sobre una primera identidad española», *Materia de España. Cultura política e identidad en la España moderna*, Madrid, Marcial Pons, 2007, p. 287-321.

²⁰ José Álvarez Junco (éd.), *Las historias de España. Visiones del pasado y construcción de identidad*, Barcelona, Crítica/Marcial Pons, 2013, vol. 12, p. 173-179.

²¹ «La religiosidad de los Ilustrados» in José María Jover Zamora (éd.), *Historia de España Menéndez Pidal. La época de la Ilustración. El Estado y la cultura (1759-1808)*, t. XXXI-1, 1987, p. 405.

Ainsi donc, sous le couvert de l'histoire érudite ou de l'histoire-vérité, des contenus idéologiques, des projets politiques voire réformistes permettent de comprendre la requête de l'Académie royale d'histoire. Quant à Charles III, il n'y répondit qu'au bout de deux ans, et se borna à autoriser la publication des dissertations rédigées par les académiciens, mais pas celle des chroniques historiques, comme en témoigne la lettre envoyée à l'Académie par le secrétaire d'État, Ricardo Wall, en novembre 1762²².

La décision était sans appel. C'est pourquoi l'Académie abandonna son projet de faire imprimer les chroniques, tout en conservant son intérêt pour l'époque des Wisigoths. Il est difficile de cerner les raisons du refus royal. Tout porte à penser qu'il n'était pas dû au contenu des chroniques, puisque certaines d'entre elles furent publiées par d'autres auteurs, comme l'abbé Flórez. Je pense plutôt qu'il s'agissait d'un expédient afin d'éviter que l'Académie royale d'histoire ne s'élève au-dessus d'autres institutions similaires, ou qu'un conflit institutionnel comparable à celui de 1755 n'éclate.

Pour conclure, tirons ce double constat : d'un côté, la protection du roi dont jouissaient les cercles académiques ne constituait pas un privilège absolu, et les Académies n'étaient donc pas à l'abri de circonstances politiques. Les académiciens étaient intégrés dans l'appareil de l'État, et dépendaient du rapport de forces existant à chaque moment, ainsi que de la volonté du monarque. Les intérêts des uns et de l'autre pouvaient coïncider dans certains cas, mais diverger en d'autres. D'un autre côté, l'analyse de ce projet inédit montre aussi les difficultés auxquelles se voyaient confrontés les académiciens, et les historiens en général, à concilier l'objectivité avec l'engagement civique. Promouvoir l'histoire érudite et exacte était essentiel pour eux. Mais son utilisation pour servir la patrie, pour réformer le pays ou pour élaborer un récit légitimant et identitaire, ancré dans un passé à projeter sur le présent, cela pouvait aussi constituer une entorse aux principes mêmes de l'objectivité et à l'esprit critique.

²² *Actas de la Real Academia de la Historia*, livre IV.

**VAISSEAUX, FRÉGATES ET GALIONS :
LE PROJET RHÉTORIQUE, POLITIQUE ET INTELLECTUEL
D'UNE SOCIÉTÉ SAVANTE LUSO-ESPAGNOLE¹**

« O sexto [meio-círculo], chamado Maritimo, corresponderá às Naos, Fragatas, e Galeoens das Armadas do Mediterraneo, terá duas Mezas [,] huã em Cartagena de Levante, em Cadis, e a outra em Lisboa »
(« Le sixième demi-cercle [sc. de l'Académie], nommé maritime, correspondra aux vaisseaux, frégates et galions de la flotte de la Méditerranée, aura deux sections, une à Cartagena de Levante, à Cadiz, et l'autre à Lisbonne »)².

Les statuts de l'Académie médicale portopolitaine, rédigés en 1751 par le chirurgien Manuel Lima Bezerra (1723-1806)³, présentent des aspects particulièrement intéressants pour l'étude du phénomène académique en Europe. En effet, l'Académie médicale portopolitaine est une académie privée et de province, sans appui de l'État ni protection royale, et qui entreprend la valorisation d'une classe méprisée, celle des chirurgiens, face aux médecins. À l'image des projets des académies de province, en France et ailleurs, elle semble profiter de la marginalité politique, face à la Cour, pour proposer la nouveauté intellectuelle. Sans aucun doute, les statuts de cette académie soulignent encore les dilemmes de l'académie idéale de Platon, la matrice de toutes les académies : la liberté vs. le contrôle des hiérarchies ; la marginalité vs. la conquête du

¹ Cette communication a été écrite dans le cadre du projet « Interidentidades », de l'Instituto de Literatura Comparada Margarida Losa de la Facultad des lettres de l'Université de Porto, subventionné par la Fondation pour la science et la technologie (programme POCI 2010-SFA-18-500).

² *Estatutos da Academia Medico-Portopolitana*, Porto, s.d. [1751], Ms. 882, Arquivo Distrital de Braga, Section V, paragraphe 6.

³ L'auteur est connu de plusieurs façons et il signe de manière différente : Manuel Bezerra, Gomes Bezerra, Manoel Gomes de Lima, Lima Bezerra.

pouvoir ; la solidarité vs. l'indépendance de l'esprit critique. Mais, visant apparemment le rassemblement des médecins et des chirurgiens sous un même toit institutionnel, les mutations des statuts des académies instituées par Bezerra dénoncent un projet plus vaste et bien précis de valorisation du savoir technique face au savoir théorique, une intention collective de faire face à la tradition et donc, la redéfinition du savoir.

Essayons de le préciser en analysant les mots qui, en 1749, deux ans avant la rédaction des statuts de l'Académie médicale portopolitaine, annoncent une académie de chirurgiens dans les pages d'une nouvelle revue de la spécialité, le *Zodiaco Lusitanico-Delphico. Anatomico, Botanico, Chirurgico, Chymico, Dendrologico, Ictyologico, Lithologico, Medico, Meteorologico, Optico, Ornithologico, Pharmaceutico, e Zoologico*. Ces statuts annoncent déjà une société savante peu commune, en ce qu'elle est fondée par des chirurgiens, dont elle constitue la propriété, dans une ville du nord du Portugal, éloignée de la Cour :

Les Chirurgiens de Porto fonderont leur Chirurgie, mais, parce que les structures physiologiques qui existent déjà à Séville et à Berlin leur manquent, ces Académiciens cachés, surveillant le bien public et non pas la gloire vaine, ont jugé utile la création de ce nouveau style [...] ⁴.

Nous sommes donc à Porto, en 1749. Le contexte de la fondation est spatialement et temporellement crucial, et peut-être pour cela aussi un paradigme du mouvement scientifique au Portugal : environ trente ans après la création de l'Académie royale d'histoire (fondée à Lisbonne en 1720), et environ trente ans avant la création de l'Académie royale des sciences (à Lisbonne aussi, en 1779), les membres de cette académie parlent de l'utilité d'un « nouveau style », mais aussi de l'absence de « structures physiologiques ». Ils se disent « cachés », mais « surveillant le bien public » ; sans protection royale mais profitant du pouvoir de l'imprimerie.

⁴ «Os Cirurgioens Portuenses fundarão a sua Chirurgica, porem como lhe faltem as Columnas Physiologicas, que lá logra Sevilha e disfruta Berolina, discorrerão estes Escondidos Academicos, Fiscaes do bem commum e não da Vangloria, ser util eregir este novo estillo [...]» (*Zodiaco Lusitanico-Delphico. Anatomico, Botanico, Chirurgico, Chymico, Dendrologico, Ictyologico, Lithologico, Medico, Meteorologico, Optico, Ornithologico, Pharmaceutico, e Zoologico. Anno de 1749, Mez de Janeiro. Obra da Academia dos Escondidos, da Cidade do Porto, Imitadores da Natureza. Debaixo da Protecçam do Serenissimo Senhor D. José, Arcebispo de Braga Primaz das Hespanhas, &c.*, ed. fac-similée, Porto, [Lit. Artistas Unidos], 1749, [Dedicatória], s.p.

On voit bien que les académies, toutes les académies, bénéficient à l'époque d'une crédibilité considérable. Du point de vue politique, mais aussi social. Leurs membres se fréquentent, leurs secrétaires échangent un intarissable volume de lettres et notices. Les académies scientifiques sont bien moins nombreuses que les littéraires. Certes, l'Académie des Lynx (*Accademia dei Lincei*), fondée en 1603, par le Prince Federico Cesi et deux de ses amis (Francesco Stelluti et Johannes de Filiis)⁵, est bien ancienne. Ayant pour emblème un lynx blanc, qui symbolisait à la fois la puissance du point de vue scientifique et les révélations du microscope, ses membres défendaient ouvertement les positions de Galilée, même avant son acceptation comme membre de l'Académie (en 1611). Mais entre 1604 et 1616, plusieurs membres et plusieurs projets de l'Académie des Lynx seront devenus suspects aux yeux du Saint-Office. Les membres persécutés, les éditions entravées, les fonctions dissimulées, l'Académie deviendra après 1616, date de la condamnation du système de Copernic, une ombre discrète de son projet.

Et puis, bien sûr, il y a la Royal Society (que le texte du *Zodiaco* désigne par « Colegio Londrinense »). Elle résulte de l'initiative de douze personnes seulement (dont Christopher Wren et Boyle...), réunies le 28 novembre 1660 à Gresham College, pour décider de la fondation du « College for the Promoting of Physico-Mathematical Experimental Learning ». Pragmatique dans ses programmes de recherche, elle ne semble guère inquiétée par le pouvoir, et deviendra une des plus importantes académies du XVIII^e siècle.

Parmi les académies scientifiques nées au XVII^e siècle, il faut citer l'Accademia del Cimento, fondée à Florence en 1657 par deux membres de la famille Médicis. Elle avait comme devise « *Provando e riprovando* » (« en faisant l'essai encore et encore »). En Espagne, n'oublions pas l'importance de la Société des sciences de Séville, fondée en 1697. En tout cas, c'est au cours du XVIII^e siècle que les académies scientifiques se généralisent. L'Académie Royale des sciences et des lettres de Berlin est fondée en 1700 et renouvelée en 1744 : son premier président est Leibniz et après l'exil de quelques académiciens français, elle comptera sur la présence de Voltaire, de Maupertuis, et la coopération, par correspondance, de D'Alembert. La Société royale des sciences de Montpellier est fondée en 1706 : quelques-uns de ses membres participeront plus tard à la rédaction de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. En France,

⁵ Cf. Paolo Rossi, *Aux origines de la science moderne*, trad. P. Vighetti, Paris, Seuil, 2004, *passim*.

l'Académie de médecine et l'Académie de chirurgie sont fondées à Paris en 1731. L'Académie de Dijon est fondée en 1740 : rappelons-nous que, en juillet 1750, l'Académie de Dijon couronna le *Discours sur les sciences et les arts*, de J.-J. Rousseau. L'Académie de Rouen (fondée en 1744) est dédiée à la Botanique. L'Académie de Marine (Brest, 1752) avait comme propos la modernisation de la marine française à travers les sciences. L'Académie royale des Sciences de Suède, en 1739, est fondée par Frédéric I^{er}, mais sur la proposition d'un manufacturier, d'un politicien, d'un grand propriétaire agricole, d'un ingénieur, d'un médecin et d'un naturaliste (Linné).

Si le texte du *Zodiaco Lusitanico-Delphico* fait référence à une grande partie de ces académies, c'est pour souligner l'inexistence d'académies scientifiques au Portugal, à l'inverse de ce qui se passait ailleurs, notamment en Espagne⁶. Reconnaissons que la fondation de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, en 1779 seulement, par le Duc de Lafões, frère du Roi, advient bien tard...

L'ACADÉMIE, UNE RHÉTORIQUE

L'académie est un moyen de persuasion assez efficace, du point de vue de la quantité et de la qualité. Si l'opinion commune ou la tradition trouve bizarre l'opinion individuelle, l'académie la rend vraisemblable. Elle confère unité, crédibilité et autorité au savoir scientifique, intérieurement (entre ses membres) et extérieurement (entre ses membres et la société civile où ils s'insèrent). C'est dans ce contexte qu'on doit comprendre les paroles de Manuel Bezerra et l'association systématique de son nom à la fondation de quelques académies scientifiques portugaises avant 1779. Il y a là, peut-être, une question de « génie ». Manuel Bezerra est né (en 1727) à Ponte de Lima, une petite ville aristocratique, du nord du Portugal, près de l'Espagne, loin de la capitale. Selon ses propres mots, la nature l'a doué « d'un génie [...] infatigable »⁷. Mais son génie s'explique aussi, certainement, par son éducation livresque : à 18 ans, il a déjà lu la bible des chirurgiens, un livre d'António Ferreira, qu'il sait par cœur.

⁶ « (...) há nelle, e ouve [*sic*] Academias singulares, Anonymas Academias, discretas Conferencias, e Historicos Museos, porem nunca Medicas Sociedades» (*Zodiaco...*, *op. cit.*, [Dedicatória], s.p.).

⁷ Manoel Lima Bezerra – *Receptuario Lusitano Chymico-Pharmaceutico, Medico-Chirurgico ou Formulario de Ensinar a receitar em todas as enfermidades, que assaltão ao corpo humano (...)*, Porto, Off. Prototypo Episcopal, 1749, Prologo, s.p.

À 22 ans, il est l'auteur réputé d'un *Receptuario Lusitano Chymico-Pharmaceutico*. Au cosmopolitisme des livres se lie le cosmopolitisme de ses relations, notamment avec les académiciens espagnols : « J'ai commencé par les bonnes lettres, j'ai acquis des livres des autres nations, j'ai cherché les maîtres à l'étranger, et j'ai su alors que le monde était plus grand que le Portugal, et que, pour connaître les matières de la chirurgie, le Portugal n'était pas le royaume le plus sage au monde »⁸. À 21 ans, il est membre d'une académie de chirurgiens portugais, effective ou encore en projet, dont il est chassé. À 22 ans, il est déjà membre du Collège royal de Saint Ferdinand des chirurgiens de la Cour de Madrid⁹ et, peu après, de la Société des sciences de Séville, citée plus haut. Il partagera sans doute les efforts du catalan Monravá y Roca pour fonder à Lisbonne une « Academia Cirúrgica Ulissiponense »¹⁰. La première, ou la deuxième, de beaucoup d'autres. Son « génie » académique est vraiment infatigable. À 52 ans (1779), on le trouvera encore membre de la « Sociedade Económica dos Bons Compatriotas Amigos do Bem Público de Ponte de Lima », académie qui suit le modèle des sociétés économiques en Espagne (de Séville, Madrid, Asturies ou León), probablement la seule académie économique au Portugal. Il sera finalement membre correspondant de l'« Academia Real das Ciências » de Lisbonne, fondée quelques mois plus tard (encore en 1779)...

Invariablement, il occupe le rôle de secrétaire, de rédacteur ou de corédacteur des statuts des académies auxquelles il s'associe. Et ces rôles, qui ne coïncident pas toujours avec celui de fondateur, sont le signe le plus sûr de sa volonté de contrôler les stratégies (internes et externes) de l'institution en question. En 1748, à 21 ans, il est le secrétaire de la société chirurgique, encore sans nom et en projet, dont il est chassé en 1748 : « Comme tout le monde me considérait comme le constructeur de cette société, déjà décadente, en effaçant mon nom, ils voulaient faire oublier

⁸ «Principiei a gostar das boas letras, provi-me de livros de outras naçoens, busquei mestres estrangeiros, e fui-me desenganando de que havia mais mundo, que Portugal, e que em muitas materias de Chirurgia, Portugal não era o mais douto Reyno do Mundo.» (Manoel Lima Bezerra – *Reflexeons Criticas sobre os Escriitores Cirurgicos de Portugal...* Salamanca, Off. Eugenio Garcia Honorato, e S. Miguel Impressor de la Universidad, [1752], Prologo de la *Reflexam I*, s.p.)

⁹ Cf. couverture du *Receptuario Lusitano Chymico-Pharmaceutico...*, op. cit.

¹⁰ Pedro Vilas Boas Tavares, «Experimentalismo, Iluminismo e Fisiocratismo na obra de um Cirurgião Moderno. Evocando Lima Bezerra (1727-1806)», in *Revista da Faculdade de Letras do Porto. Línguas e Literaturas*, II^o Série, Porto, 1988, vol. V, tome II, p. 519.

leur ingratitude »¹¹. En 1749, à 22 ans, sous le nom mythologique de « Podalírio », il est membre de l'« Academia dos Escondidos », de ces « académiciens cachés » qui surveillent le bien public. Les noms de « bergers » inventés et employés dans l'académie (Podalírio est le compagnon d'« Apollon », de « Jason », d'« Argos », de « Phosphoro », d'« Andromacho », de « Rhasis ») simulent et dissimulent une existence parallèle à la vie commune, car les membres de l'institution deviennent « fiscaes do bem commum, e não da Vangloria » : « surveillants du bien commun, non pas de la vanité » ; mais les pseudonymes servent aussi à protéger de la malveillance (« todos protestão não dar satisfação aos Zoilos, mas só aos Eruditos » ; « tous protestent ne pas rendre justice aux envieux, mais seulement aux érudits »)¹². C'est encore comme secrétaire qu'on trouve Bezerra à la rédaction des statuts de l'« Academia Cirurgica Prototipo Portopolitana », en 1749 : il s'en dit, significativement et pour la première fois, Secrétaire perpétuel. En 1751, il rédige les altérations à la première version pour l'« Academia Medica Portopolitana ». Les élections régulières, prévues tous les trois ans, semblent activer les disputes. Aucun nouveau président ne sera désigné. L'ancien démissionne : en effet, il voulait être perpétuel, lui aussi, comme le secrétaire. Les informations sur l'académie deviennent rares. Mais en 1759, on retrouve le nom de Manuel Bezerra lié à une autre académie scientifique, cette fois-ci à Lisbonne, et protégée par le Comte d'Oeiras, futur Marquis de Pombal, Sebastião de Carvalho e Mello. Le Président est António Soares Brandão, qui sera ensuite « Cirurgião-Mor do Reino », « chirurgien en chef du Règne ». Le directeur de cette académie est Lima Bezerra, selon une notice de 1761¹³. Mais la tâche de

¹¹ « Como o mundo me attribue a fabrica daquella já declinante Sociedade, querem com eclipsar meu nome fazer obstentação de ingratos [...] » (Manoel Lima Bezerra, *Receptuario Lusitano...*, op. cit., prologue). Ainsi que la lettre qui y est publiée (du 28 juin 1748), et ses *Memorias Chronologicas e Criticas para a Historia da Cirurgia*, Lisboa, Off. Antonio Rodriguez Galhardo, 1779, Introd., p. 80-81. La bibliographie reste incomplète sans la lecture des études de Francisco de la Barras de Aragón (*Noticia de varios documentos referentes a las relaciones científicas sostenidas entre las academias de Oporto y Sevilla en el siglo XVIII*, in « Ciencias Naturales », tome IV, Asociación Española para el Progreso de las Ciencias, Congreso de Oporto, Madrid, 1921, p. 115-123) et de Marie-Hélène Piwnik (*Échanges érudits dans la Péninsule ibérique (1750-1767)*, Paris, Fond. C. Gulbenkian, 1987, v.g., p. 27-28).

¹² Cf. « Catalogo dos Academicos Escondidos e dos Curiosos que concorreram para este mez », *Zodiaco Lusitanico-Delphico...*, op. cit., s.p.

¹³ Cf. Francisco Bernardo de Lima, *Gazeta Literaria ou Noticia exacta dos principaes escriptos modernos, conforme a analysis que delles fazem os melhores Criticos e Diaristas da Europa*, Porto, Off. Francisco Mendes Lima, 1761, vol. I, p. 286.

diriger reviendra encore au secrétaire perpétuel : c'est lui qui prépare les numéros du *Diario Universal de Medicina*, assure la correspondance avec les autres académies, nationales et étrangères, échange les revues, les livres et les informations scientifiques...¹⁴

L'ACADÉMIE EST UN VAISSEAU, UNE AVENTURE UTOPIQUE

La rédaction des statuts des académies n'est pas fréquente avant le XVIII^e siècle. Elle est d'ailleurs inutile, du point de vue des tribunaux civils. Surtout si l'académie se fonde sans argent et sans la protection du Roi. Les statuts donnent pourtant une certaine crédibilité à l'autorité académique. Ils responsabilisent les membres entre eux, à travers l'établissement de leurs droits et de leurs devoirs : *verba volant, scripta manent*. Ils imitent la législation des académies royales. La rédaction, qui n'est pas obligatoire pour assurer l'efficacité scientifique de l'académie, s'inspire ainsi de l'idée de constitution. Proposée par les réformes législatives des monarques éclairés (les czars Pierre et Catherine, en Russie, l'empereur Frédéric, en Prusse, l'impératrice Marie Thérèse, en Autriche), ou revendiquée par les intellectuels, surtout après la déclaration d'indépendance des États-Unis, la compilation ou la codification des lois fondamentales de la société excite l'imagination juridique du pouvoir intellectuel. Jean Carbonnier parle même d'un genre de « littérature législative », dont le *Télémaque* de Fénelon serait un des modèles¹⁵.

De plus en plus sensible aux faiblesses mondaines des académiciens, Manuel Lima Bezerra semble modifier les versions successives des statuts pour améliorer le fonctionnement idéal d'une société de savants, pour esquisser en quelque sorte une utopie de la société civile. Selon les statuts de 1751 de l'« Academia Medico-Portopolitana »¹⁶, bien plus complets et complexes que ceux de 1749, les deux premières fonctions de la loi académique sont la parfaite égalité entre les membres et la protection de la liberté d'expression, malgré la différence d'âge ou de

¹⁴ Sur la présence des 4 numéros du *Diario Universal de Medicina* en Espagne (1764-1772), cf. Piwnik, *Échanges érudits dans la Péninsule ibérique...*, *op. cit.*, p. 283. Sur les deux conférences publiques de 1760-1761 (9 juin 1760 et 20 janvier 1761), Francisco Bernardo de Lima, *Gazeta Literaria...*, *op. cit.*, p. 285 ss... Entre 1764 et 1772, Lima Bezerra aurait fréquenté la faculté de médecine à Coimbra (cf. *Diario Universal de Medicina Mez de Abril de 1764*, Lisboa, Regia Officina Typograica, 1772, «Ao Leitor»).

¹⁵ Jean Carbonnier, *Essais sur les Lois*, s.l., Répertoire du Notariat Defrenois, 1979, p. 206.

¹⁶ *Op. cit.*

statut social ; égalité et liberté sans doute difficiles en ce qui concerne les relations entre les médecins et les chirurgiens. Ainsi, toutes les fonctions seraient régulièrement soumises au scrutin des électeurs, c'est-à-dire de tous les membres de l'académie, même celle du président (*Estatutos* XXIV, XXVIII (point 2), XXXIII, et *passim*). Les seules exceptions sont celles du prince protecteur (Statut IV), du secrétaire (XXV) et du président fiscal (XXVI). Toutes les décisions collectives sont soumises au vote et le président n'a deux voix que pour trancher une situation d'égalité des voix pour et contre (XXIII). Les propositions peuvent être avancées par un académicien (debout), qui les adresse au président, mais celui-ci ne peut jamais empêcher leur présentation (XXXII). D'une manière cohérente, aucun membre ne peut empêcher un autre d'exercer son droit de vote (XXIII). Pour les votes publics ou *in voce*, le premier à parler serait le plus jeune « pour que le respect de l'opinion des plus âgés ne le puisse perturber ou censurer » ; seul en cas d'un vote secret, l'ordre serait opposé (XXXI).

Bezerra se fait aussi de plus en plus attentif aux faiblesses de l'académicien. Si les premiers *Statuts*, de 1749, se montrent ouverts à un nombre important d'individus, les *Statuts* de 1751 filtrent déjà les membres et définissent bien le profil de l'académicien idéal. Un *numerus clausus* est alors établi : l'académie ne peut comporter que 24 membres. Soulignons ce détail : l'élection par l'assemblée sur proposition du président. C'est-à-dire que, même si le prince protecteur désigne un membre illustre (noble et/ou notable), la proposition doit émaner légalement de l'assemblée (*cf.* la section VIII). Le discours de Bezerra, se conformant en cela au style juridique, établit ainsi une distinction de plus en plus claire entre le correct et l'incorrect, le bien et le mal : à la limite, entre les membres de l'académie (les élus) et le monde du dehors (dominé par les mauvaises langues, ceux qui sont conduits par l'envie ou par l'ignorance, les « zoilos »). La section IX du règlement de 1751 rappelle que les académiciens ne doivent pas être admis par complaisance, pour répondre à des faveurs passées ou futures.

La différence entre une société scientifique et une société littéraire (tout comme la séparation épistémologique entre les sciences et les lettres) se fait aussi de plus en plus nette. Même si la section XI permet l'admission de tout homme de lettres et de bon jugement, elle souligne que les travaux des membres visent, en général, plus que « la spéculation théorique, l'enrichissement de l'histoire naturelle par des découvertes, des expériences et des observations ». Pour bien préciser le profil de l'académicien, la section XIX exige des membres la présentation d'un

minimum de cinq contributions scientifiques (orales, écrites ?) et formule l'obligation permanente de contribuer à la diffusion de la « sagesse naturelle ». Si la section XV permet l'impression d'un discours de louange du prince protecteur (en guise de préface et donc exceptionnellement), la première section souligne bien l'importance de la véritable « sagesse naturelle » (« Sabedoria Natural ») et le mépris pour le style littéraire, marqué par les « hyperboles », les « affectations », les « sophismes » et les raisonnements confus. La section XXIII exige que le président soit un médecin confirmé et digne de sa réputation. Il ne s'agit pas d'un chirurgien, toutefois. Et ses adjoints doivent être « laborieux, posés et scientifiques », « laboriosos, maduros e scientificos » (XXIV).

L'ACADÉMIE EST UN GALION, UN PROJET ENCYCLOPÉDIQUE

Exception faite pour les membres illustres, le savoir doit être la principale qualité de tous les autres membres. Le secrétaire (section IX) doit être au courant du style académique et des principales langues de l'Europe, comprendre les « belles-lettres et l'histoire » (XXV), tout comme le vice-secrétaire, d'ailleurs (XXVII, 6). Le fiscal même se distinguera par son érudition, mais aussi par la rigueur et l'indépendance (XXVI). On trouve dans les statuts de 1751 quelques fonctions aptes à transformer l'académie en une encyclopédie, une association qui cherche, accumule et sélectionne les informations disponibles. Deux des vingt-quatre académiciens, nommés « informateurs » (« informantes », section XLI), ont pour fonction d'épauler le secrétaire, et de renseigner sur le contenu des livres de médecine étrangers, des gazettes, des journaux, ou des mémoires publiés en Europe, notamment des *Mémoires de Trévoux* et des *Bibliothèques des écrivains* : ainsi la connaissance du français, de l'anglais et de l'italien leur est indispensable (remarquons ici l'absence du latin, qui fonctionnait encore, au XVIII^e siècle, comme langue scientifique). Les membres qui travaillent sur le terrain, les collecteurs (« Collectores »), doivent être en mesure de « concilier l'extrême intelligence avec l'évidente générosité » (IX). Bref, la sagesse doit être commune à tous, et tous ceux qui n'auraient pas un esprit très aiguisé se trouvent exclus de l'académie (section XIX).

Le caractère « aristocratique » de l'académicien, le statut de meilleur parmi les meilleurs, se transformera vite en argument rhétorique : l'analogie ne sert qu'à justifier l'anoblissement de l'art du chirurgien. Si le soldat, qui tue, est devenu noble parce qu'il sauve ainsi la patrie, comment ne pas considérer la noblesse du chirurgien, qui, pour honorer

sa patrie, sauve plusieurs vies ? Lima Bezerra nous fournit même une légitimation historique de cette nouvelle forme de noblesse. Il utilise l'autorité d'un juriste, João de Carvalho, pour rappeler à ses lecteurs le rang donné auparavant en Grèce au chirurgien, l'*archiatros*, celui-ci équivalant au titre aristocratique de comte (au moins)¹⁷. Il parle ici d'une nouvelle aristocratie : non pas de celle du sang, héritée, ou de la noblesse de l'épée, mais de la noblesse du mérite (conquis par l'individu), ou de l'aristocratie du travail intellectuel (du savant, du médecin), de la noblesse d'un art loin d'être seulement mécanique : du chirurgien. Il anticipe, en quelque sorte, les plaintes de Figaro, sous la plume de Beaumarchais, à la veille de la Révolution (1784) :

Non, monsieur le comte, vous ne l'aurez pas, vous ne l'aurez pas. Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie ! Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela vous rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître et rien de plus. [...] on me dit [...] que, pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette douce liberté, j'annonce un écrit périodique, et croyant n'aller sur les brisées d'aucun autre, je le nomme Journal Inutile¹⁸.

Le nombre décroissant de membres du clergé et de théologiens dans les académies à l'époque des Lumières est sans doute aussi significatif que la progression des juristes. À la force de l'argument théologique (Dieu veut que...) succède la force de l'argument juridique (la Loi veut que...)¹⁹. Les chirurgiens revendiquent ici ce que les peintres italiens ont revendiqué au XV^e siècle : la chirurgie est, elle aussi, « una cosa mentale ». Lima Bezerra ne fait en outre que reprendre les arguments par lesquels les juristes avaient anobli leur métier : eux aussi avaient invoqué les lois de Constantinople pour donner à leur art une origine noble... Et quand Lima Bezerra revendique pour les chirurgiens les privilèges dont les médecins jouissaient dès l'Antiquité, il évoque l'autorité de Paul

¹⁷ Manoel Bezerra, *Oração inaugural com que se abriu a Conferencia publica da Real Academia Chirurgica do Porto no dia de S. Sebastião [sic]...*, Porto, Off. Cap. M. Pedroso Coimbra, 1761, p. 29.

¹⁸ Beaumarchais, *La Folle Journée ou le Mariage de Figaro*, Paris, Ruault, 1785, Acte V, 3.

¹⁹ Cf. Marie-Hélène Piwnik, *Échanges érudits dans la Péninsule ibérique...*, op. cit., p. 33.

Zachias, médecin et juriste. Ces niaiseries académiques, ces statuts qui ne sont fondés, il faut le souligner, par aucune loi nationale ou internationale, méritent toute notre attention. Car le *Zodiaco Lusitanico-Delphico. Anatomico, Botanico, etc.*, est, en quelque sorte, « Le Journal Inutile » de Lima Bezerra.

L'ACADÉMIE EST UNE FRÉGATE, UN PROJET POLITIQUE

Précisons : le projet juridique qui se cache sous les statuts des académies de Lima Bezerra peut se trouver sans doute dans beaucoup d'autres académies, au Portugal et en Espagne, en Europe. Mais la comparaison entre les statuts de 1749 et ceux de 1751 révèle, avec clarté, la *politisation* d'un projet académique ou l'*académisation* d'un projet politique.

L'Académie dépasse physiquement l'espace où se réunissent ses membres. Lima Bezerra nous parle ici de l'existence de vastes cercles sur terre (au Portugal, en Espagne, dans les possessions africaines et américaines) et sur mer (composés par les vaisseaux, les frégates et les galions). Il y a là, sans doute, une référence aux expéditions scientifiques organisées selon le modèle de la Royal Society, « modelo de todos os Experimentaes do Universo »²⁰. Mais cette représentation a aussi, certainement, une valeur symbolique : elle nous parle de l'académicien-citoyen du monde, et de l'académie-île flottante. Et peut-être d'un système (intellectuel, social) décentralisé, puisque l'autonomie des différentes assemblées (« Mesas de Colectores ») est considérable. Décrite de manière utopique comme société parfaite, l'académie se fait miroir de l'univers et, conséquemment, de la société idéale qui pourrait l'habiter. Elle est gouvernée par le mérite, selon les principes de la fraternité, de l'égalité et de la liberté entre ses membres. Et en ce qui concerne son organisation, le vocabulaire politique est de plus en plus présent. L'organe de gestion principal de l'académie, dirigé par un président, est désigné « Junta do Governo » (« conseil gouvernemental », section XXIII). La « Junta do Governo », pour bien gouverner, doit écouter et appliquer les recommandations d'une assemblée de membres actifs et productifs, la « Mesa de Colectores » (voir les sections XXVII, 7 et XXIX). Les académiciens des cercles se désignent députés, « deputados » (III). C'est à eux qu'incombe l'adoption de nouveaux membres, qui est décidée par un vote, procédé au

²⁰ Manuel Bezerra, *O Practicante do Hospital Convencido. Dialogo Chirurgico sobre a Inflamação...*, Porto, Off. Episcopal do Cap. Manoel Pedrosa Coimbra, 1756, Dedicatória.

centre de toute décision (*cf.* IX). Ces règlements précèdent les constitutions américaine ou française, les premières à assurer par écrit la subordination des différentes lois aux droits fondamentaux, constitutionnels, de la société.

En effet, si l'on compare l'organisation de l'académie avec les textes politiques qui annoncent les révolutions du XVIII^e siècle, on remarquera sans doute la présence d'une même philosophie libérale. Le pouvoir exécutif du gouvernement est comparable à celui de la « Junta do Governo ». Le pouvoir législatif de l'Assemblée Nationale est comparable à celui de la « Mesa dos Colectores ». La séparation des pouvoirs, essentielle dans la pensée politique de Locke et de Montesquieu, Lima Bezerra en tient compte dans la section XXII : sauf s'il existe une raison importante et justifiée, les membres de la « Junta do Governo » ne peuvent appartenir à aucune « Mesa de Colectores ».

Certes, le parallélisme est assez difficile en ce qui concerne le pouvoir judiciaire : « lorsqu'un peuple est vertueux, il faut peu de peines »²¹, et nous parlons ici d'une société parfaite. Si la section XXI (de 1751) établit que personne ne peut être exclu de la vie académique, la section XVIII considère « tacitement » [*sic*] vide la place de l'académicien qui n'obéit pas aux statuts. À la limite, le « protecteur-mécène » peut dispenser un membre de ses obligations ou autoriser son exclusion (*cf.* section XXI). Ce pouvoir du protecteur pourrait, selon nous, se rapprocher de celui du juge : faisant partie du pouvoir judiciaire, il est seulement « la bouche qui prononce les paroles de la loi », le pouvoir judiciaire étant « pour ainsi dire, invisible et nul »²². Le pouvoir « fédératif », pour reprendre le terme de Locke, est la force qui réunit tous les citoyens et leur rappelle la condition naturelle de la vie collective et en communication : « This, therefore, contains the power of war and peace, leagues and alliances, and all the transactions with all persons and communities without the commonwealth »²³. On peut sans doute rapprocher, *mutatis mutandis*, ce pouvoir des fonctions du secrétaire, ce dieu occulte que semble incarner Lima Bezerra lui-même, lorsqu'il remanie des statuts, échange des informations ou cherche des alliances...

²¹ Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier-Flammarion, 1979, partie I, livre VI, ch. XI, p. 211.

²² *Ibid.*, livre IX, chap. VI, resp. p. 301 et 296.

²³ John Locke, [An Essay] *Concerning the True Original Extent and End of Civil Government*, Chicago-Toronto, Encyclopaedia Britannica, 1994, vol. 33, chap. XII, 145-148, max. 146, p. 59.

De même, on pourrait souligner ici la coïncidence entre le *numen* tutélaire de l'Académie portopolitaine (sections II et III) et celui qui presque 70 ans plus tard sera adopté au Portugal par la première Assemblée constituante (1821-1822) : le Saint Esprit²⁴. Même si la présence du Saint Esprit est (probablement) une influence directe des statuts de l'Académie royale de Séville²⁵, elle doit aussi rassurer l'orthodoxie théologique, à la fois en ce qui concerne l'éventuel programme scientifique des académies, et celui politique de la Constituante. En effet, si le Saint Esprit est la plus abstraite des représentations de la Trinité, elle est plus conforme à la tradition que l'idée de l'Être suprême.

Mais ce qui nous semble le plus intéressant, c'est la possibilité de lire, dans les statuts de Lima Bezerra, un formidable exercice intellectuel et rhétorique qui confond la constitution académique avec la constitution « politique » ; jetant en cela un pont avec la « polis », selon l'étymologie, et annonçant, par là, la démocratie parlementaire et le constitutionnalisme moderne. Les académies de Bezerra se veulent, elles aussi, « vaisseau », « frégate » et « galion », pour reprendre les termes des statuts de l'Académie Portopolitaine évoquée plus haut : en tant que moyen de transport de l'érudition empirique et scientifique à travers plusieurs pays, l'académie fonctionne en effet comme un bateau, fait pour le commerce des idées et la globalisation du savoir ; c'est un lieu de recherches scientifiques qui, tel une nef naviguant en haute mer, élargit progressivement, utopiquement, la ligne d'horizon du possible ; c'est enfin un instrument dans une bataille, une véritable arme, que menèrent aussi les Encyclopédistes en défense des artisans, des techniciens, des mécaniciens, des chirurgiens, de tous ceux qui travaillent de leurs mains, et qui rêvent d'une nouvelle façon de penser.

²⁴ Cf. Constitution portugaise de 1822, Préambule, art. 53 ou 78. Cf. aussi J. Pecchio, *Cartas de Lisboa. 1822...*, trad. M. Trindade Loureiro, Lisboa, Livros Horizonte, 1990, p. 51, sur les cortèges du Saint Esprit pour la Constitution.

²⁵ Cf. Marie-Hélène Piwnik, *Échanges érudits dans la Péninsule Ibérique...*, *op. cit.*, p. 37.

**EDUCATION AND ECONOMICS
IN 18th CENTURY SPAIN:
THE *SOCIEDADES ECONÓMICAS DE AMIGOS DEL PAÍS*¹**

The *Sociedades Económicas de Amigos del País* («Economic Societies of Friends of the Country») are one of the most interesting and best-known creations of Spanish Enlightenment reformism. Established in the last third of the 18th century, some of these institutions have survived to the present day, although their focus has undergone profound changes. Their most successful period occurred between the time of their inception and 1808, when they served as an important conduit for enlightenment ideas and as an embodiment of the reformist spirit².

BACKGROUND, BIRTH AND EXPANSION

The Economic Societies represent a further example of the European drive to establish debating circles, academies and societies to disseminate useful knowledge and stimulate reforms. Their precursors can be found in the agricultural academies (such as the societies in Dublin, Brittany, Berne, Florence, and the Spanish agricultural academies of

¹ Study carried out within the framework of the project Project HAR2011-26435-C03-03 of the Ministry of Science and Innovation of Spain.

² Jean Sarrailh, *La España ilustrada de la segunda mitad del siglo XVIII*, México, FCE, 1957, p. 230-290; Richard Herr, *España y la revolución del siglo XVIII*, Madrid, Aguilar, 1964, p. 129-136; Ramón Carande y Thovar, *Siete estudios de Historia de España*, Barcelona, Ariel, 1976, p. 143-161; Gonzalo Anes, *Economía e Ilustración en la España del siglo XVIII*, Barcelona, Ariel, 1981, p. 13-41; Luis Miguel Enciso Recio, *La época de las Ilustración. El Estado y la cultura (1759-1808)*, t. XXXI of *Historia de España*, Madrid, Espasa Calpe, 1987, p. 13-31 and *Las Sociedades Económicas en el siglo de las luces*, Madrid, RAH, 2010; Paula and Jorge Demerson and Francisco Aguilar Piñal, *Las Sociedades Económicas de Amigos del País en el siglo XVIII. Guía del investigador*, San Sebastián, Izarra, 1974.

Lérida and Galicia)³, which evolved in pace with physiocratic ideas, and also with a work by the Irishman Bernardo Ward, the *Economic Project*, containing proposals for remedies to lift Spain out of its economic stagnation⁴. However, the most direct forerunner of these government-sponsored Economic Societies was the spontaneous establishment through private initiative of the *Sociedad Bascongada de Amigos del País* (Royal Basque Society of Friends of the Country). The debating circle of Azcoitia presided by the Count of Peñaflores was thus transformed into a highly structured society which drew up its first statutes and received royal approval in 1765⁵. The income of its founders came from agriculture, industry (ironworks, shipbuilding) and commerce, while others were professionals, government employees and civil servants. The Bascongada model is therefore less closely associated with the development of agriculture and more concerned with industry and commerce than the other Economic Societies. Its numerous members –some 1,800 at one point– came not only from the Basque Country but from Madrid, Seville, Cadiz, and even Latin America. Its aim was to «promote agriculture, industry, commerce, and the arts and sciences», and to this end it was structured into four committees: Agriculture ; Sciences and the useful arts ; Industry and commerce ; and History, politics and literature. In the economic sphere its most significant actions include its efforts to improve agricultural productivity, and the dissemination of French and British agricultural practices ; its interest in the iron and steel industry, with the creation of chairs of chemistry, metallurgy and mineralogy ; and the defence of the respectability of commerce and its liberalisation. It was also involved in education, and sponsored students to travel abroad to train in mineralogy or metallurgy ; it founded a Naval School in San Sebastián, a large library dedicated to works on scientific and literary subjects, and the Seminary of Nobles in Vergara. This centre had a highly advanced syllabus taught by foreign lecturers such as Proust, Chavaneaux and the Elhuyar brothers, and featured a wide range of scientific subjects : mathematics, geometry, physics, chemistry, agricul-

³ Koen Stapelbroek & Jani Marjanen, *The Rise of Economic Societies in the Eighteenth Century*, London, Palgrave MacMillan, 2012; Ernest Lluch, *El pensament econòmic a Catalunya (1760-1840)*, Barcelona, Edicions 62, 1973, p. 160-166; Fausto Dopico, *A Ilustración e a sociedade galega. A visión de Galicia dos economistas ilustrados*, Vigo, Galaxia, 1978, p. 43-51; Odón Abad Flores, *Sobre la Academia de Agricultura de La Coruña*, La Coruña, Instituto José Cornide, 1984.

⁴ Bernardo Ward, *Proyecto económico*, ed. J. L. Castellano, Madrid, IEF, 1982.

⁵ Jesús Astigarraga, *Los ilustrados vascos*, Barcelona, Crítica, 2003.

ture, mineralogy, metallurgy, commerce, political economy and modern languages, subjects which were very closely linked to the wealth of the area⁶. Its students, initially Basque, and later from all over Spain and South America, filled the ranks of the army and the government⁷.

In the following years only two Economic Societies emerged spontaneously in imitation of the Bascongada: those of Tudela (1773) and Baeza (1774)⁸. The rest were at the instigation of the central government, and their main architect was Campomanes, the public prosecutor of the Council of Castile. In November 1774 he published his *Discourse on the Promotion of Popular Industry*, in which he advocated the creation of these societies and laid down their general outlines⁹. Thirty thousand copies of this work were distributed in towns and villages, chancelleries, courts and bishoprics. Before long, applications to establish Economic Societies began to pour in from all corners of the kingdom. Ninety-seven were created between 1775 and 1808, the great majority of which – including the most important and active societies – were established between 1775 and 1780, followed by other more minor societies¹⁰.

Their geographic distribution was not uniform. Whereas Asturias, Aragon, Cantabria, Galicia, La Rioja, Majorca, Murcia and Valencia tended to have practically only one single society with a regional scope¹¹,

⁶ Leandro Silván, *Los estudios científicos en Vergara a fines del siglo XVIII*, San Sebastián, Biblioteca Vascongada de los Amigos del País, 1953; M.^a Teresa Recarte Barriola, *Ilustración vasca y renovación educativa. La Real Sociedad Bascongada de Amigos del País*, Salamanca, Universidad Pontificia-RSBAP, 1990.

⁷ Álvaro Chaparro Sáinz, *Educarse para servir al Rey: El Real Seminario Patriótico de Vergara (1776-1804)*, Zarautz, Universidad del País Vasco, 2011.

⁸ Inmaculada Arias de Saavedra Alías, *Las Sociedades Económicas de Amigos del País del Reino de Jaén*, Jaén, Diputación Provincial-Universidad de Granada, 1987, p. 107-188.

⁹ *Discurso sobre el fomento de la industria popular*, Madrid, Imp. Antonio Sancha, 1774, chapters IX, XIX, XX.

¹⁰ Gonzalo Anes, *Economía e Ilustración*, op. cit., p. 26-30.

¹¹ M.^a Ángeles Faya Díaz, *La época de Carlos IV (1788-1808)*, Oviedo, Instituto Feijoo, 2009, p. 483-495; José Francisco Formies Casals, *La Real Sociedad Económica Aragonesa de Amigos del País*, Madrid, CECA, 1978; Paula Demerson, *Próspera y adversa fortuna de la Real Sociedad Cantábrica (1775-1804)*, Santander, Institución Cultural de Cantabria, 1986; Antonio Fraguas Fraguas, *Real Sociedad Económica de Amigos del País de Santiago: primera época, 1784-1813-1821*, Santiago de Compostela, Grafisant, 2008; M.^a Dolores Borrell Merlín, *La Sociedad Económica de Cosecheros del País de la Rioja (1783-1833)*, Madrid, Universidad Complutense, 1991; J. Llabres Bernal, «La Real Sociedad Económica Mallorquina de Amigos del País», *Boletín de la Real Sociedad Arqueológica Luliana*, XXXIII, 1971, p. 380-391; Matías Velázquez Martínez, *La Sociedad Económica de Amigos del País del Reino de Murcia: La Institución, los*

in other areas there were many. Andalusia was home to 32, a third of the total¹². In Castile-León there were more than twenty¹³, around a dozen in Castile-La Mancha¹⁴, and three in Extremadura¹⁵. There were also Economic Societies in the Canary Islands, Latin America and the Philippines¹⁶. There were none in the most active cities (Barcelona, Cadiz, La Coruña and Bilbao), but there were Societies in Santander and Malaga, both cities with a flourishing bourgeoisie¹⁷.

SOCIAL COMPOSITION AND ORGANISATION

The social composition of the Economic Societies is well known. All of them contained a wide spectrum of members from society's governing classes including the nobility, the clergy, government officials, military officers, landowners and even some members of the bourgeoisie (merchants, artisans and manufacturers). The specific social composition varied according to the prevailing local situation in each case. The presence of the nobility among the promoters of the Bascongada is well documented, as it is in the Society of Baeza, a small city with an aristocratic

Hombres y el Dinero (1777-1820), Murcia, Consejería de Cultura, 1989; Francisca Aleixandre Tena, *La Real Sociedad Económica de Amigos del País de Valencia: marco jurídico, estructura social y financiación (1776-1833)*, Valencia, Sociedad Económica de Amigos del País, 1983 ; Manuel López Torrijo, *Educación y sociedad en la Valencia ilustrada: labor educativa de la Real Sociedad Económica de Amigos del País de Valencia (1776-1808)*, Valencia, Nau Llibres, 1986.

¹² Inmaculada Arias de Saavedra Alías, «Las Sociedades Económicas de Amigos del País en Andalucía», *Chronica Nova*, 28, 2001, p. 9-47.

¹³ Luis M. Enciso Recio, «Las Sociedades Económicas castellano-leonesas: Apunte institucional y sociológico» in *Perspectivas de la España Contemporánea. Estudios en homenaje al profesor V. Palacio Atard*, Madrid, 1986, p. 21-46.

¹⁴ José M.^a Barreda Fontes and Juan Manuel Carretero Zamora, *Ilustración y reforma en la Mancha : Las Reales Sociedades Económicas de Amigos del País*, Madrid, CSIC, 1981.

¹⁵ Paula Demerson, «Las Sociedades Económicas de Extremadura en el siglo XVIII», *Revista de Estudios Extremeños*, t. XXVIII, 3, 1972, p. 579-596.

¹⁶ Cristóbal García del Rosario, *La Real Sociedad Económica de Amigos del País de las Palmas de Gran Canaria*, Las Palmas, Mancomunidad de Cabildos, 1982; Enrique Romeu Palazuelos, *La Real Sociedad de Amigos del País de Tenerife*, Las Palmas, Mancomunidad de Cabildos, 1979 ; Manuel Paz Sánchez, *Los amigos del País de la Palma. Siglos XVIII y XIX*, Las Palmas, Idea, 2006 ; Robert J. Shafer, *The Economic Societies in the Spanish World (1763-1821)*, Syracuse, University Press, 1958.

¹⁷ Ernest Lluch, «El caso de la no fundación de la Sociedad Económica de Amigos del País de Barcelona», *Revista de Occidente*, 115, 1970, p. 51-70; Luis Miguel Enciso Recio, *La burguesía española en la Edad Moderna*, Valladolid, Universidad, 1996, t. III, p. 79-162.

status ; and in other earlier societies such as the one in Seville, whose founders initially attempted unsuccessfully to make the Society closed to all but the nobility¹⁸. In general, it was usual for the local nobility to enrol in the Economic Societies, although they were not always among their most active members. Some members from the upper echelons of the aristocracy sponsored the foundation of Economic Societies in their estates (the Dukes of Osuna in the town of Osuna, those of Medinaceli in Aguilar de la Frontera, and the Counts of Altamira in Cabra)¹⁹.

In other cases the main instigators were the clergy, as was the case with several Societies in Andalusia. When the Vera Society was founded, one third of its members came from the clergy, while the Jaén Society had more than half. This society was established by the bishop of the diocese, as were those of Puerto Real and Medina Sidonia. The clergy were also the founders of the societies in Motril, Almuñécar, Alcalá la Real, Cordoba, and Vélez Málaga²⁰. Outside Andalusia, the proportion of the clergy was also considerable in the societies of Cuenca and Zaragoza.

It is worth highlighting the predominance of government officials and military officers in the Economic Societies. The most paradigmatic case is that of the Society of Madrid (also known as the *Sociedad Matritense*), one third of whose founders were government officials, with such key figures as the Secretaries of the Office of the Indies and the Exchequer, the Governor of the Council, in addition to 26 councillors (Castile, the Indies, the Exchequer, War and the Inquisition), and other senior government officials²¹. This sector was also extremely well represented in the

¹⁸ Francisco Aguilar Piñal, *Temas sevillanos (Primera serie)*, Sevilla, Gráficas Oviedo, 1972, p. 77-93 ; M.^a Dolores Arbolí Iriarte, «Los orígenes de la Real Sociedad Económica sevillana de Amigos del País (1775-1778) in *I Congreso de profesores investigadores*, Sevilla, 1984, I, p. 149-168.

¹⁹ Enrique Soria Medina, *La Sociedad Económica de Amigos del País de Osuna*, Sevilla, Diputación Provincial, 1975 ; J. García García, «Real Sociedad Económica de Amigos del País de Cabra (Córdoba)» in *Actas I Congreso de Historia de Andalucía. Andalucía Moderna (Siglo XVIII)*, Córdoba, 1978, t. I, p. 221-227 ; Juan Gay Armenteros and Cristina Viñes Millet, *La Ilustración andaluza*, Barcelona, Editoriales Andaluzas Unidas, 1985, p. 128.

²⁰ Jorge and Paula Demerson, «La Sociedad Patriótica de Vera y su jurisdicción (1775-1808)», *Anuario de Historia Moderna y Contemporánea*, 11, 1984, p. 5-98; Arias de Saavedra, *Las Sociedades... del Reino de Jaén, op. cit.*, p. 206-208 ; Gloria A. Franco Rubio, «La re-construcción de la sociabilidad ilustrada : Las Sociedades gaditanas de Amigos del País», *Cuadernos de Historia Moderna. Anejos*, I, 2002, p. 177-209 ; Paula and Jorge Demerson, «La Sociedad Económica y Patriótica de Vélez Málaga. Notas para su historia», *Anuario de Historia Moderna y Contemporánea*, 4-5, 1977-1978, p. 87-190.

²¹ Fernando Cillán Otero, *La Real Sociedad Económica Matritense y las reformas de Carlos III*, Madrid, 1990.

Society of Aragon, with a quarter of the total. On some occasions government officials were the sponsors of the Economic Societies, as occurred with the chief magistrates of Plasencia, Lucena, Guadix and Quesada, who were responsible for their establishment in these towns. Although to a less significant degree, the presence of the military was also very common in the Economic Societies ; the officers stationed in each area tended to enrol in these institutions.

The commercial and industrial bourgeoisie was not present to any significant degree in the ranks of the Economic Societies –as the middle class in Spain at that time was relatively insignificant, and practically non-existent on a wider scale–, but there is a greater presence of the bourgeoisie in Societies in outlying cities and in the capital. The Bascongada included the bourgeois centres of San Sebastián and Bilbao, and the Society in Malaga was also patronised by the merchant class in that city. In the Economic Society in Madrid, the proportion of merchants, delegates of trade associations and artisans accounted for only one tenth of the members. One of the Economic Societies where this sector was strongest was in Segovia, where manufacturers and artisans represented between 15 and 20% of the members. The remaining component of the Economic Societies was made up of landowners and liberal professionals who were always present in the Societies to a greater or lesser degree. Although the Economic Societies were not typically bourgeois creations, they harboured a certain bourgeois mentality. In short, the social structure of the host cities determined the social composition of the Economic Societies.

From an institutional viewpoint there were two models in the Economic Societies of Friends of the Country, and these were exemplified by the Bascongada and Matritense Societies. The first is much more complex and responded to the need to group the Friends of the Country in the three Basque provinces into a single institution ; for this reason the Bascongada was split into three sections –one for each province– and structured into work committees which convened once a year at the General Meeting, held in rotation in one of the three cities : Vergara, Bilbao and Vitoria. The membership was also complex : numeraries, supernumeraries, veterans and worthies, with differing levels of engagement, in addition to literary members, professors and students. Another peculiarity of the Bascongada was the existence of a *numerus clausus* for their numerary members (24, eight for each province). They occupied the official posts in the Society : the director, two councillors or provincial directors, a general secretary, three supervisors or provincial secretaries

who were responsible for student education, a general collector and three provincial collectors²².

This complexity was absent from the rest of the Economic Societies. The statutes of the Bascongada did not inspire the institutes that emerged after their endorsement by Campomanes. These statutes only had a degree of influence in the earliest societies. The Economic Society of Baeza was the only one to take its inspiration from the Basque Economic Society, and its statutes retained various of its features : 36 numeraries, six different types of members –numeraries, supernumeraries, honorary members, worthies, professors and students–, in addition to the division of the tasks into four work committees : Varied erudition and literature, Rustic economy and animal husbandry, Science and the useful arts, and Industry and commerce²³. The initial project for the statutes of the Society of Seville also specified a closed number of members and had a complex hierarchy : numeraries, correspondents, supernumeraries, honorary members and junior members. It is not surprising that this Economic Society was established at the instigation of a large group of Basques who were resident in that city –and themselves members of the Bascongada– as was the local *Asistente* (local legal and administrative authority), Pablo de Olavide, the main driving force behind the institution²⁴. The rest of the Economic Societies conformed to the model outlined by Campomanes in his *Discourse on the Promotion of Popular Industry*, whose most advanced manifestation can be found in the statutes of the Matritense²⁵. All the Economic Societies based their statutes on those of the Matritense when they came to draft their own, and required the approval of the censor of the Society in Madrid, which ultimately evolved to take on the role of rector of all the Economic Societies.

The Societies comprised an indeterminate number of *numerary* members, whose job was to conduct the business of the Society, and there were no special requisites except the payment of fees and to be resident in the host city. There were also *correspondent* members, living outside

²² *Estatutos de la Sociedad Bascongada de los Amigos del País, según el acuerdo de las Juntas de Vitoria por abril de 1765*, San Sebastián, Imprenta de L. J. de Riesgo, s.a. [1765] and *Estatutos aprobados por S. M. para el gobierno de la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País*, Vitoria, Imprenta de Tomás de Robles, s. a., [1773].

²³ *Estatutos provisionales de la Junta preparatoria de la Sociedad de Verdaderos Patricios de Baeza y Reyno de Jaén*, Madrid, Imprenta de Andrés Ramírez, 1775.

²⁴ Aguilar Piñal, *Temas sevillanos*, *op. cit.*, p. 73-76.

²⁵ *Real Cédula de S. M. y señores del Consejo en que se aprueban los estatutos de la Sociedad Económica de Amigos del País, con lo demás que se expresa, a fin de promover la agricultura, industria y oficios*, Madrid, Imprenta de Sancha, 1775.

the city ; and *aggregate* members who were farmers, manufacturers and artisans with an advisory role who occupied a secondary position. The Societies were usually governed and managed through the official posts of *director*, *secretary*, *censor*, *accountant* and *treasurer*, all elected for varying terms, although with frequent re-elections. The members were arranged into committees in order to undertake their tasks. In the Matritense the number of these committees was limited to three – Agriculture, Industry and the Arts– after the disappearance of a fourth more theoretical and speculative committee that was present in the Bascongada. This was the most commonly used distribution. These committees were the genuine lifeblood of the Economic Societies, and convened once a week. In addition there were other monthly meetings of all the Society’s members, and a more ceremonial yearly public meeting. This generally took place on Saint Charles’ Day and was attended by personalities from outside the Societies, in addition to being the occasion on which the Society’s achievements were announced to the public, prizes were awarded and the students were examined. Many institutes published reports of these meetings in the press, particularly in the *Gaceta* and the *Mercurio* in Madrid. These documents are a priceless resource for providing insights into the activities of these corporations, particularly in the case of Societies who neglected to keep their own records.

ACHIEVEMENTS OF THE ECONOMIC SOCIETIES

According to the guidelines laid down by Campomanes in his *Discourse on the Promotion of Popular Industry*, the Economic Societies were required to inform the Government of the economic and social situation of the different territories, so that based on this information, a programme of government reforms could be applied, which the Societies would be partly responsible for supervising. They were also expected to be involved in furthering the education of both the nobility and the populace, as a basis for economic development. As has been clearly expressed by Paula Demerson, the Societies of Friends of the Country acted as «technical council» for the Government which ultimately had a dual purpose : to disseminate useful education and to rationalise the economy²⁶. The statutes specify these functions –with slight variations–

²⁶ Paula Demerson, «Las escuelas patrióticas de Madrid entre 1787 y 1808» in J. M. Quadrado (ed.), *Las Reales Sociedades Económicas de Amigos del País y su obra*, Madrid, CSIC, 1972, p. 191.

when they define the objectives of the Societies. Thus, for example, the statutes of the Matritense state : «Its Institute is to confer and produce reports to improve popular industry and trade, the secrets of the arts, machines for facilitating manual labour, and to assist in teaching», and they add : «Another of its occupations shall be the promotion of agriculture and livestock farming, and it shall also address, in a secondary role, the subsidiary branches of farming and animal husbandry».

EDUCATION

One of the most important objectives of the Friends of the Country was the promotion of education, according to the Enlightenment principle that considered education to be indispensable for raising the material and moral standard of life for the population. This was perhaps the field in which they achieved their most successful results. Many of the mottos of the Economic Societies referred to their educational work, such as that of the Matritense –«succour through teaching»– and would go on to inspire others²⁷. The Enlightenment thinkers believed that education should not be homogeneous, but differ according to the social class for which it was intended. For this reason the Economic Societies differentiated between the education of young nobles and the upper classes –who were destined to be the country’s ruling elite– from those for whom it was enough to provide merely useful knowledge, as an indispensable condition for achieving economic development. We referred before to the Seminary of Nobles in Vergara, which was primarily intended for the sons of the Basque nobility, although it subsequently expanded its social base. Along the same lines, the Economic Societies outlined a plan to create a network of seminaries for nobles in the most important cities in the country, with an ambitious syllabus –languages, sciences, economics– although this project never materialised²⁸.

Popular education was the most important sphere of action. Even Economic Societies in the smallest cities and with the most modest resources dedicated their efforts to this area. The teaching of basic literacy was one of its primary objectives. Almost all the societies intervened in the

²⁷ Marc Martí, «Emblemas y lemas de las Sociedades Económicas de Amigos del País. Análisis de un discurso de intenciones», *Brocar*, 19, 1995, p. 189-209 ; Carlos González Echegaray, *Los emblemas de las Sociedades Económicas de Amigos del País*, San Sebastián, RSBAP, 1999.

²⁸ Francisco Aguilar Piñal, «Los reales seminarios de nobles en la política ilustrada española», *Cuadernos Hispanoamericanos*, 356, 1980, p. 329-349.

existing schools, stimulating children and schoolteachers by means of prizes in order to provide incentives for a teaching profession that was extremely poorly paid. In Seville, the Economic Society also attempted to monitor the access to teaching by establishing an Academic College that would examine applicants for primary school teachers²⁹. In other cases the Economic Societies set up their own teaching centres : schools for basic literacy for children –such as in Vera, Cabra and Lucena–, and the so-called «patriotic schools» for girls, one of their most important achievements. The powerful Matritense Society was a pioneer in this area, and in 1776 opened four schools supported by funds from the lottery which were initially intended to provide free segregated education for both boys and girls, but soon came to be dedicated exclusively to teaching girls. The local officials in each neighbourhood were responsible for recruiting the pupils. These were centres for the teaching of trades : spinning, wool carding and other simple textile skills. The revenue from the sale of the work went to the purchase of material. The schools were maintained by the *Junta de Damas* (the Ladies' Committee), the equivalent women's section of the Matritense³⁰. The Committee endowed the schools with a system of regulation ; this improved the standard of teaching and gave them a new lease of life, and teaching was extending to basic literacy. Despite their economic setbacks, these patriotic schools in Madrid survived until 1811. In 1797 over 400 pupils were enrolled in class. The Matritense Society also set up other establishments for learning trades : schools for lace-making, embroidery, blonde lace-making, floristry... although these centres did not continue to the same extent³¹. In imitation of the Economic Society in Madrid, other Societies all over Spain launched patriotic schools. In 1778, at the request of its member Jovellanos, the High Court judge, the Society in Seville established spinning schools in Triana and San Lorenzo, where girls were also taught reading, writing and Christian doctrine³². When

²⁹ Francisco Aguilar Piñal, «La Sociedad Económica de Sevilla en el siglo XVIII ante el problema docente» in Quadrado (ed.), *Las Reales Sociedades Económicas, op. cit.*, p. 317-336.

³⁰ Inmaculada Arias de Saavedra Alías, «Las Sociedades Económicas de Amigos del País y la mujer» in M^a. C. Calderón España, *Las Sociedades Económicas de Amigos del País y el espíritu ilustrado*, Sevilla, Real Sociedad Económica, 2001, p. 163-179.

³¹ Paula Demerson, *Las Reales Sociedades Económicas de Amigos del País y su obra*, San Sebastián, 1972, p. 191-205 ; Olegario Negrín-Fajardo, *La educación popular en la España de la segunda mitad del siglo XVIII. Las actividades educativas de la Sociedad Económica Matritense de Amigos del País*, Madrid, 1987, p. 121-130.

³² Consuelo Calderón España, *La Real Sociedad Económica Sevillana de Amigos del País : su proyección educativa (1775-1900)*, Sevilla, Universidad, 1993.

they completed their apprenticeship, they were given spinning wheels and linen to set themselves up independently. That same year the Aragon Society set up a school for spinning linen, worsted, silk and hemp. Other patriotic schools were created in Avila, León, Lugo, Santiago, Soria, Valladolid, Valencia, Vélez Málaga and Zamora.

The Societies also established a system of professional education for boys in the form of draftsmen's schools, which was a highly valued skill for craftsmen. The schools in Madrid, Zaragoza, Valencia, Palma de Mallorca, Valladolid, Zamora, Cuenca and León became particularly well known. In Andalusia the Societies in Jerez, Baeza and Granada also set up drawing schools. This latter school even received an endowment from the city, and was one of the most successful actions of the Society in Granada³³. Some Societies went so far as to promote secondary education, including scientific content. The Economic Societies in Vera, Granada and Osuna established schools for Latin studies, the Granada Society set up a Chemistry and Botany academy, and the Societies in Osuna and Seville created a number of mathematical debating circles. Also in Seville, the Society member and poet Blanco White established a College of Humanities which taught poetics, oratory and French.

ECONOMY

The other major sphere of action of the Friends of the Country was to further the economy. The issue to which they devoted the greatest attention was agriculture, at a time of physiocratic progress. The Societies were practical academies that disseminated the advances in the most highly developed countries : crop rotation, agriculture-livestock association, extension of crop irrigation, industrial plants, tree-planting, enclosures, etc., almost always by means of prizes. Their efforts in some regions, and particularly in outlying regions such as Valencia, Aragon, La Rioja, Majorca, Asturias and Mediterranean Andalusia, led to notable improvements³⁴. The Bascongada, for example, increased productivity by means of crop rotation, seed import, improved sowing and fertilisation, and the mechanisation of agricultural labour. It promoted the spread of forests and industrial plants (particularly linen and rapeseed) in order to

³³ Juan Luis Castellano, *Luces y reformismo. Las Sociedades Económicas de Amigos del País del Reino de Granada en el siglo XVIII*, Granada, Diputación, 1984.

³⁴ Juan Piqueras Haba, *Sociedades Económicas y fomento de la agricultura en España, 1765-1850*, Valencia, Generalitat Valenciana, 1992.

benefit local industry, and encouraged sheep farming for the production of manure³⁵. Although they fell short of achieving such heights of modernity, all the Economic Societies worked to improve the agriculture in their respective areas. Major efforts were made to extend the new food crops ; this was the case of the Economic Society in Asturias for maize, and the Societies of Motril and Valencia for rice and peanuts. The work of all of these societies had a considerable impact on the dissemination of potato cultivation and its acceptance as a human foodstuff³⁶.

Each region focused its attention on the most characteristic local crops. The Societies of Malaga and La Rioja dedicated their efforts to grapes, those of Vélez Malaga, Motril and Almuñécar to sugar cane, and those of Aragon, Valencia and Majorca, Baeza and Jaén to promoting the cultivation of olives and improving the quality of oil. With a series of papers and prizes the Society in Valencia supported the cultivation of mulberry trees to produce silkworms. The Valencian silk industry underwent a period of expansion and prosperity which continued until the Napoleonic invasion ; the Societies of Granada and Vélez Malaga followed their example. There was widespread interest in encouraging the cultivation of textile fibres in order to offset the scarcity of these raw materials. The Economic Society in Valencia promoted the cultivation of cotton, as did the Economic Societies of Jaén, Cabra and Lucena. There were numerous projects for the purpose of improving cultivation techniques : for example, the Society of Baeza implemented the practice of crop rotation and offered plots of land to smallholder peasants so they could introduce these innovations ; the Jaén Society endowed prizes in order to raise awareness of new tilling methods. The Societies in Vera and Granada attempted to encourage irrigation, although with little success ; the Almuñécar Society planned the construction of a reservoir in the Verde River ; and the Jaén Society designed various irrigation channels in the Guadalbullón River, which were finally built in the 19th century.

However the most far-reaching action of the Economic Societies in the sphere of agriculture was the active participation of the Matritense in the failed process of drawing up an Agrarian Law. The leaseholding debate raised in the Council of Castile was transferred to the Economic Society in Madrid, which commissioned a study from its Agricultural

³⁵ Astigarraga, *Los ilustrados vascos, op. cit.*, p. 152-158.

³⁶ Piqueras Haba, *Sociedades Económicas y fomento de la agricultura, op. cit.*, chapters II and IV ; Juan Luis Castellano Castellano, *El Siglo de las Luces. Agricultura y sociedad motrileña*, Granada, Ingenio, 2011.

Committee. The matter was subsequently delegated to its member Jovellanos, whose *Report on Agrarian Law* was the tardy product of this debate, at a time when the Government had already abandoned the idea of enacting a law to regulate economic activity in the countryside³⁷.

The manufacturing and industrial committees were also very active. It was probably the Bascongada –particularly in its early years– that was responsible for promoting the most ambitious programmes. It focused its efforts on the iron and steel industry, and on the fishing sector. The iron and steel sector was stimulated particularly in Guipúzcoa, where achievements included the unification of weights and measures, improved production techniques, supplementing the production of iron bars with the manufacture of sheet metal, tools and iron items. Companies were also set up to provide capital to the ironworks throughout the area. Fishing was encouraged above all in Vizcaya, through the creation of the *Compañía de Pesca de Bilbao* (Fishing Company of Bilbao), which was dedicated to salting and curing fish. The Economic Society of Asturias concerned itself with the mining industry, although the most important initiatives for Asturian mining were the work of the Asturian Institute in Gijón³⁸. It also attempted to encourage the salting industry, although with little success.

The rest of the Economic Societies, more strongly influenced by the model of the Matritense, focused particularly on encouraging the textile manufacturing industry, the most important under the Old Regime. The Economic Societies attempted to re-establish and reinvigorate the existing factories in their own regions. The Societies in Segovia and Valladolid revived the cloth industry, while the Valencia Society relaunched the production of silk fabrics. The Society of Cordoba concerned itself with re-establishing the manufacture of silk and leather, and the Baeza Society involved itself in wool manufacturing. They were frequently supported by private initiatives in the form of prizes or donation of raw materials

³⁷ Gonzalo Anes, *La ley agraria*, Madrid, Alianza, 1995; Margarita Ortega López, *La lucha por la tierra en la Corona de Castilla al final del Antiguo Régimen. El expediente de Ley Agraria*, Madrid, Ministerio de Agricultura, 1986 and Gaspar Melchor de Jovellanos, *Informe de la Sociedad Económica de esta Corte al Real y Supremo Consejo de Castilla en el expediente de Ley Agraria...*, Madrid, Imprenta de Sancha, 1795.

³⁸ Jesús Astigarraga, «La Compañía General de Pesca Marítima de las costas del mar Cantábrico (1770-1782)», *BRBAP*, XLVIII, 1992, p. 137-158 and José Miguel Caso González, «El Real Instituto Asturiano de Náutica y Mineralogía» in José Miguel Caso González (ed.), *Asturias y la Ilustración*, Oviedo, Principado de Asturias, 1996, p. 161-185.

and more modern equipment (looms, spinning wheels). Some Societies set up their own factories dedicated to the production of rough cloths whose cost was within reach of the popular classes ; these used unskilled labour as prescribed by Campomanes, thereby creating a popular industry which served as a complement to the farming occupations of the peasantry³⁹. Thus the Society in Vera established a factory-warehouse for esparto and hemp thanks to a municipal loan, which at one point provided employment for as many as 100 people. The Economic Society in Jaén founded a workhouse with a spinning school for young women, and a hemp factory for paupers and the aged, in order to prevent begging. This was one of its greatest achievements. Also in Baeza a woollen yarn factory was set up in the old college of the Company of Jesus under the management of the Society. The Society in Granada supervised the city's Royal Canvas Factory, which gave employment to over 2,000 workers. One interesting aspect to consider is the relationship of the Economic Societies with the trade associations in their cities. Campomanes, aware of the obstacle to modernisation and competitiveness posed by these corporations, suggested that the Economic Societies should review the trade union bylaws and subsequently propose the appropriate modifications to the Council. The Friends of the Country in Zaragoza⁴⁰ and Segovia carried out very important work in this field.

The commercial committees were involved in more theoretical tasks, predominantly reading economic treatises and drafting records. Generally speaking they supported deregulatory measures ; their works reveal a generally favourable attitude to the laws on free trade enacted during these years by the Government. In economic matters it is worth noting the role played by the Friends of the Country in encouraging the field of political economics. The Societies acted as centres for importing and disseminating European economic literature in Spain, particularly through translations of authors of the calibre of Bielfeld, Necker, Turgot, Condillac, Justi, Filangieri, Genovesi and Melon. The main economic texts written in Spain during these years were possible thanks to the Economic Societies, and these texts in some cases were instrumental in

³⁹ Vicente Llombart, «Un programa patriótico escalonado de fomento económico y promoción del empleo en el reinado de Carlos III» in Pedro Rodríguez de Campomanes, *Obras sobre la industria y la educación popular*, t. I, Oviedo, Instituto Feijoo, 2009.

⁴⁰ José Francisco Forniés Casals, *La Real Sociedad Aragonesa de Amigos del País en el periodo de la Ilustración (1776-1808): Sus relaciones con el artesanado y la industria*, Madrid, CECA, 1978.

the enactment of reformist measures by the Government⁴¹. The Zaragoza Society created a chair of political economics whose head, Lorenzo Normante, defended luxury and the lawfulness of lending in return for interest, and complained of the damage caused to the demographic prosperity of the country by the culture of celibacy⁴². While on the subject of the world of ideas, it is worth highlighting the importance of the Economic Societies in the political arena. Although they were intended as a support for the reformist actions of the government, they also functioned as an important channel of political action that contributed to the gradual raising of awareness in the citizenship which ultimately derived in liberalism⁴³.

Finally, our review of the activities carried out by the Economic Societies would not be complete without reference to their charitable and aid work. In a society where poverty was a structural trait, the Friends of the Country made important efforts to mitigate the effects of this scourge of society, and showed evidence of a considerably modern view by attempting to assist the disadvantaged by providing them with the means to earn their own livelihood. Without a doubt the most important sphere of action within their charitable work was their support for the teaching of skills and trades, and the creation of popular manufacturing industries. However, some Societies carried out purely charitable initiatives in the strictest sense of the word. It is worth noting, for example, the work of the Economic Society in Asturias, in partnership with the Charity Committee, who housed paupers in the Royal Hospice and provided those who could work with a useful occupation⁴⁴. Similarly, the Osuna Society founded a hospice-school for orphaned girls, where they learned a trade. We have already highlighted the overtly charitable nature of the workhouse founded by the Economic Society in Jaén for poor girls and old

⁴¹ Vicente Llobart Rosa and Jesús Astigarraga Goenaga, «Las primeras ‘antorchas de la economía’: las sociedades económicas de amigos del país en el siglo XVIII» in Enrique Fuentes Quintana (ed.), *Economía y economistas españoles. 3. La Ilustración*, Madrid, Galaxia Gutenberg, 1999, p. 677-707.

⁴² José Francisco Forniés Casals, «La Cátedra de Economía civil y comercio de Zaragoza en el periodo de la Ilustración (1784-1808)», *Información comercial española*, 512, 1976, p. 108-118.

⁴³ Gloria Franco Rubio, «Las Sociedades Económicas de Amigos del País: Un observatorio privilegiado para la práctica política y el nacimiento de la ciudadanía a finales del Antiguo Régimen» in J. Astigarraga, M. V. López-Cordón, J. M. Urkía (eds.), *Ilustración, ilustraciones*, San Sebastián, Ministerio de Cultura-RSBAP, 2009, p. 351-368.

⁴⁴ Enrique Junceda Avello, *Historia del Real Hospicio y Hospital Real de la ciudad de Oviedo*, Oviedo, Instituto de Estudios Asturianos, 1984.

women. In addition to all this, in these desperate times caused by the extremely unfavourable economic situation, various Societies sought to alleviate the effects of famine among the poorest members of society. In the years of particular hardship in the early 19th century, they distributed what were known as «economic soups» (an adaptation of the German Rumford soups) made with an assortment of vegetables and potatoes. In the early months of 1804 and 1805 the Economic Society of Granada, as an example, gave out over 27,000 rations subsidised by their members ; and the Economic Society of Asturias dispensed over 350,000 rations. The example of the Matritense was also decisive in this matter. The Economic Society in the capital not only acted in the aforementioned years, but would once again do so during the dreadful food crisis of 1812⁴⁵.

⁴⁵ Manuel Espadas Burgos, «La Sociedad Económica Matritense y el hambre de 1812» in *Las Reales Sociedades Económicas de Amigos del País y su obra*, San Sebastián, CSIC, 1972, p. 207-222.

**LES SOCIÉTÉS ÉCONOMIQUES
DES AMIS DU PAYS EN ESPAGNE :
PLATES-FORMES D'ACTION POLITIQUE
ET ÉCOLES DE CITOYENNETÉ**

Pour élucider le rôle que purent jouer dans la construction de l'espace public les sociétés érudités nées dans la plupart des pays européens au XVIII^e siècle et afin d'établir les rapports possibles qu'elles eurent avec le patriotisme, l'action patriote et la naissance de la nation, nous nous en tiendrons au cas espagnol. Nous analyserons le phénomène des *Sociétés économiques des amis du pays* dans la mesure où elles allaient avoir d'importantes répercussions sur le plan de la société : dans l'organisation de l'économie, de l'éducation, du système social, culturel et politique, et ceci malgré le contexte social peu propice à l'associationnisme à caractère non religieux. En effet, dans une société aussi peu encline aux innovations que l'hispanique, les Espagnols relevèrent le défi lancé par Campomanes dans son *Discurso sobre el fomento de la industria popular* (1774), en adhérant à ces associations dans divers endroits de la monarchie. Les Sociétés économiques espagnoles finirent par concerner l'ensemble de la société, ce qui se matérialisa, du point de vue territorial, dans la création de plus d'une centaine de sociétés comportant un grand nombre de membres dans la plupart des cas¹.

Ce type de sociétés a en outre joué le rôle de catalyseur dans le processus de dissolution et de décadence de l'Ancien Régime, en agissant comme un authentique laboratoire d'expériences politiques innovatrices,

¹ Il est évident qu'elles n'eurent pas toutes la même importance. Il convient de souligner le rôle significatif que jouèrent la Bascongada (Pays Basque), la Matritense (Madrid), la Aragonesa (Saragosse), la Valenciana (Valence) ou la Hispalense (Séville), mais il ne faut pas pour autant sous-estimer le rôle des Sociétés économiques dans les milieux ruraux et à l'intérieur de l'Espagne, action qui contribua à réveiller ces zones reculées de leur léthargie.

pour plusieurs raisons. En premier lieu, les Sociétés économiques représentaient une partie essentielle du système politique de l'absolutisme jusqu'à la défaillance des voies de la médiation entre le roi et ses sujets en dépit des réformes entreprises par les gouvernants éclairés ; dans cette situation, les Sociétés économiques ont contribué à redessiner l'espace public en phase de transition. Deuxièmement, elles ont donné jour à une nouvelle conscience, en expérimentant des pratiques nouvelles de manière visible sur le plan politique et dans un cadre symbolique et conceptuel inédit qui trahissait une intention de rupture avec l'ordre établi et, en même temps, d'ouverture à la participation dans les nouvelles institutions apparues au sein de ce même ordre. Troisièmement, le fait d'être en prise avec la réalité les rendait perméables à de nouvelles doctrines et idées porteuses d'un libéralisme en état de germe. Quatrièmement, les polémiques et controverses qui les occupaient en leur sein concernant les affaires publiques ont suscité des échos dans la société, contribuant, de la sorte, à la naissance d'une opinion publique. Cinquièmement, leur organisation interne et leurs méthodes de travail en ont fait de vraies écoles de citoyenneté et des foyers de propagation d'un esprit civique, indispensables pour comprendre le développement de la nation et l'avènement de l'ordre libéral. Pour finir, et c'est un point de grande importance, les Sociétés économiques fournissaient aux nouvelles élites le véhicule adéquat pour intégrer une nouvelle société émergente, tout en laissant entrevoir une promotion sociale dont la possibilité poignait à l'horizon de cette fin de siècle.

C'est donc sur la scène politique des Sociétés économiques des amis du pays que leurs membres purent, par l'acquisition des outils conceptuels nécessaires et grâce au renouveau idéologique, s'inspirer des idées de patriotisme et du service à la patrie pour mettre en œuvre une pratique dont, peu à peu, naîtrait l'idée moderne de la citoyenneté en Espagne.

Dans une première partie, nous essaierons de démontrer le rôle joué par ces plates-formes associatives dans la transmission de courants de pensée qui apparurent au cours des dernières décennies du XVIII^e siècle et qui dessinent un panorama idéologique innovant quant à sa diversité ; nous verrons aussi comment les Sociétés économiques préparèrent leurs membres à leur rôle de sujets publics par le biais du travail réalisé dans les différentes commissions et leur participation dans les assemblées périodiques, une expérience qui révèle par là sa nature politique.

En plus, nous tenterons d'évaluer leur contribution au processus de formation d'une idéologie politique qui s'articule sur l'idée de patriotisme, sous-jacente aux nations et aux États naissants, idée qui va de pair

avec l'apprentissage de la praxis politique de la part de vassaux en passe de se faire citoyens. De fait, les Sociétés économiques des amis du pays favorisèrent même la participation des sujets depuis les marges de l'État, formule impensable encore dans la logique de l'absolutisme. Elles devinrent ainsi des « demeures de patriotisme » comme le disait Jovellanos², des demeures « où la ferveur et la sagesse joignent leurs forces, le patriotisme s'enflamme et la nation étonnée voit pour la première fois tous les cœurs de ses fils se porter vers elle »³.

Contrairement à d'autres manifestations de la sociabilité des Lumières, plus homogènes du point de vue idéologique et très élitistes au niveau social, la complexité que montrent les Sociétés économiques des amis du pays va provoquer en leur sein un changement fondamental de sorte que si, dans un premier moment, leurs pratiques peuvent être qualifiées comme culturelles, elles finissent par acquérir un caractère nettement politique suite à l'élargissement de leur sphère d'influence sociale et en raison de leur inquiétude pour les affaires d'intérêt général⁴. Bien qu'elles fussent créées à l'initiative du gouvernement, il ne s'agissait pas exactement d'institutions de l'État, ce pourquoi elles eurent du moins théoriquement une marge de manœuvre suffisante pour l'action pratique. Le point de rupture entre les deux modèles culturel et politique est constitué par la création, à l'initiative de Campomanes, de la Société économique des amis du pays de Madrid (Matritense) dont les statuts deviendront un modèle pour les autres. Le fait d'englober tous les ordres de la société, la tentative de constituer un reflet fidèle de la pluralité dans la société, permettrait désormais aux Sociétés d'agir comme caisses de résonance d'une opinion publique diverse et hétérogène où se manifeste la dynamique et la dialectique sociale de l'époque⁵.

Cette nouvelle composition sociale permet d'observer, en plus, la diversification des élites par rapport à la monarchie espagnole du

² « ... donde el celo y la sabiduría juntan sus fuerzas, el patriotismo hierve y la nación, atónita, ve por primera vez vueltos hacia sí todos los corazones de sus hijos » (Gaspar M. de Jovellanos, *Elogio de Carlos III*, in *Poesía. Teatro. Prosa literaria*, Madrid, Clásicos Taurus, 1993, p. 291).

³ *Ibid.*, p. 311.

⁴ Gloria Franco, « El ejercicio del poder en la España del siglo XVIII. Entre las prácticas culturales y las prácticas políticas », *Mélanges de la Casa de Velázquez* 35-1, 2005, p. 51-78.

⁵ Gloria Franco, « Las sociedades económicas de Amigos del País : un observatorio privilegiado para la práctica política y el nacimiento de la ciudadanía a finales del Antiguo Régimen », in Jesús Astigarraga, M^a Victoria López-Cordón, José María Urkia (éd.), *Ilustración, ilustraciones*, Donostia-San Sebastián, 2009, vol. I, p. 351-368

XVII^e siècle : tous les groupes sociaux et particulièrement ceux qui avaient des prétentions d'ascension sociale y étaient désormais représentés. Les Sociétés économiques assumèrent un rôle fondamental comme vecteurs d'intégration de couches sociales jusqu'alors exclues du pouvoir qui, maintenant, se virent offrir la possibilité de progresser sous la protection de la monarchie même.

PLATES-FORMES D'ACTION POLITIQUE

Dès leur création par les *caballeritos de Azcoitia*⁶, les Sociétés économiques ont un fort caractère idéologique, car elles constituent un moyen de socialisation pour leurs membres qui, sensibles à la réalité qui les entoure, désirent intervenir dans leur entourage en exerçant la critique et en dénonçant les problèmes tout en proposant des mesures concrètes pour les résoudre. Les Sociétés des amis du pays ne se tiennent pas en marge de la politique comme le faisaient les sociétés érudites, bien au contraire. Nous ne pouvons pas qualifier leurs activités comme authentiquement politiques dans la mesure où elles n'avaient pas le cadre légal nécessaire⁷. Mais leurs propositions sont incorporées dans la politique officielle des gouvernants locaux grâce à la remarquable influence de leurs membres et à la force de conviction de leurs opinions.

La connaissance de la réalité concrète pour pouvoir la transformer, la discussion des problèmes sociaux et économiques réels, la formulation de propositions réfléchies et la participation à la mise en œuvre de certaines mesures permet aux membres des Sociétés économiques de s'accoutumer à la participation politique. L'on constate que c'est précisément en leur sein que paraît une série d'écrits très critiques à l'égard de l'Ancien Régime. D'après Manuel de Aguirre ces Sociétés doivent être « un tribunal qui fasse connaître ou publie les erreurs et préoccupations qui oppriment le peuple et détournent de lui la face souriante ou l'aspect de la félicité »⁸.

⁶ Les trois « chevaliers » fondateurs de la première Société des amis du pays, la Bascongada, dans la maison du comte de Peñafiorida à Azcoitia, en 1748 : les deux autres fondateurs étant Joaquín María de Eguía et Manuel Ignacio de Altuna y Portu.

⁷ Le *Diccionario de Autoridades*, Madrid. Gredos, 1969 [1726] applique le terme « politique » à un sujet « ayant de l'expérience dans le gouvernement et les affaires de la République ou du Royaume ».

⁸ « un tribunal que haga conocer y publique los errores y preocupaciones que oprimen al pueblo y desvían de él la risueña faz o aspecto de la felicidad » (Manuel de Aguirre, *Sistema de Sociedades patrióticas y de Seminarios o Casas públicas de educación*, Madrid, 1785).

Certains contemporains, comme Jovellanos, rendent fidèlement le tempérament des membres des Sociétés qui y adhéraient, comme nous pouvons le remarquer dans les lignes qui suivent :

dénués des affections de leur propre intérêt, et touchés par le désir du bien commun, tous se réunissent, se reconnaissent citoyens, se confessent comme membres d'une association générale plutôt que de leur classe, et se préparent à travailler pour l'utilité de leurs frères [...] tous s'empres- sent de s'enrôler avec eux. Le clergé, attiré par l'analogie de leur objet avec celui de leur pieux et bénéfique ministère ; le magistrat, dépouillé pour quelques instants de l'appareil de son autorité ; la noblesse, oublieuse de ses prérogatives ; les lettrés, les négociants, les artistes, tous dénués des affections de leur intérêt personnel⁹.

Les Espagnols de l'époque sont eux-mêmes conscients de la situation historique singulière qui leur pose de nouveaux défis. C'est dans les réunions des Sociétés des amis du pays que sont présentés les écrits qui recueillent la pensée politique la plus radicale de ces années-là. Malgré l'attachement de la plupart des membres à l'absolutisme, qu'ils considé- raient comme système capable de réaliser les réformes nécessaires, certains théoriciens et doctrinaires politiques vont jusqu'à critiquer non seulement le système social mais aussi le programme réformiste du gouvernement même, parce qu'ils le jugent insuffisant. Les Espagnols découvrent de cette manière, outre la critique politique, ce que signifie la liberté d'expression ; dans ces réunions, ils apprennent à observer direc- tement la pluralité idéologique intrinsèque à toute société où s'opposent les divers intérêts défendus par des groupes sociaux se fixant eux-mêmes les objectifs à atteindre :

Il n'entre dans aucun système de politique l'idée de permettre des asso- ciations d'hommes qui se soumettraient à des règles quelconques pour leur propre gouvernement, et encore moins dans celles qui se proposent de travailler au bénéfice de la cause publique ; mais il convient que celles des Sociétés soient énoncées et proposées par ceux-là même qui s'y soumettent volontairement pour mieux les observer, en connaissance du

⁹ « desnudos de las aficiones de su interés personal, y tocados del deseo del bien común, todos se reúnen, se reconocen ciudadanos, se confiesan miembros de la asociación general antes que de su clase, y se preparan a trabajar por la utilidad de sus hermanos [...] todos corren a alistarse a ellos. El clero, atraído por la analogía de su objeto con el de su ministerio benéfico y piadoso; la magistratura, despojada por algunos instantes del aparato de su autoridad; la nobleza, olvidada de sus prerrogativas; los literatos, los negociantes, los artistas, desnudos de las aficiones de su interés personal » (Jovellanos, *Elogio de Carlos III*, op. cit., p. 308).

pays qu'ils habitent, du génie et des circonstances de leurs compatriotes, des productions du sol et d'autres renseignements qui doivent servir de guide pour réaliser la finalité d'assemblées semblables [...] rien n'est plus convenable que de laisser les individus qui les composent suivre librement l'impulsion de leur zèle en tout ce qui touche aux buts de leur institution, à condition qu'il n'y ait pas d'offense à l'ordre public sur lequel l'autorité doit veiller¹⁰.

Les Sociétés économiques doivent, dans l'esprit éclairé des Lumières, faire bloc avec la monarchie pour réveiller la société par un travail d'introspection. Pour Manuel de Aguirre, elles doivent être « des flambeaux éclairant toutes les classes de l'état » (« antorchas que iluminen a todas las clases del estado »)¹¹. En proposant des solutions viables aux problèmes concrets, elles conseillent en effet les pouvoirs municipaux.

Selon les statuts des Sociétés des amis du pays, tous les membres peuvent élire et être élus, sans tenir compte de l'appartenance à un ordre déterminé, de l'activité économique ou du rôle social. Elles permettent, par conséquent, une participation politique à des groupes exclus jusqu'alors du pouvoir, comme l'affirme Pareja y Cortés :

Tous, Messieurs, tous les membres et tous ceux qui ne le sont point, l'homme d'église, l'homme séculier, le riche, le pauvre, le noble, le roturier, l'artisan, le journalier, tous doivent contribuer au bien, à l'utilité, à l'augmentation de la Patrie ; mais en particulier vous, illustres Individus de cette nouvelle Association, qui eûtes l'honneur d'ouvrir la porte de la félicité et de donner des marques authentiques de vos travaux et de vos efforts¹².

Cette organisation représente un progrès remarquable : des groupes de travail sont mis sur pied, les rapports de correspondants sont lus devant

¹⁰ C'est ce qu'exprima la Société de Vergara le 15 novembre 1786, lorsqu'elle répondit à l'enquête envoyée en juillet par le Conseil de Castille sur la décadence des Sociétés économiques : « No cabe en sistema alguno de política la idea de permitir congregaciones de hombres que se sujeten a algunas reglas para su gobierno, y mucho menos aquellas que toman por instituto trabajar en beneficio de la causa pública ; pero las de las Sociedades conviene que sean dictadas y propuestas por los mismos que voluntariamente se sujetan a observarlas, con conocimiento del país que habitan, del genio y circunstancias de sus compatriotas, de las producciones del suelo y demás noticias que deben servir de guía, para acertar con el objeto de semejantes constituciones [...] nada puede convenir tanto como dejar a los individuos que las componen seguir libremente los impulsos de su celo en todo lo perteneciente a los objetos de su instituto, mientras no haya ofensa de orden público sobre que debe velar la autoridad » (Archivo Histórico Nacional (A.H.N.), Consejos, Leg. 3658/11).

¹¹ Aguirre, *Sistema de Sociedades patrióticas*, loc. cit.

¹² Joaquín Pareja y Cortés, *El amor a la Patria*, Cádiz, 1787. p. 31-32.

l'ensemble de la société, et les intérêts de différentes classes sont débattus de manière contradictoire, de manière constructive ou polémique ; tout cela familiarise les gens communs à des pratiques de discussion (intellectuelle, idéologique) méconnues jusqu'alors.

En tant que vecteur d'intégration pour divers groupes sociaux, les Sociétés économiques ne sont pas seulement à l'origine d'un nouvel équilibre dans les pouvoirs locaux mais jettent aussi les bases d'une nouvelle cohabitation horizontale en dehors de la rigide hiérarchie verticale, typiquement étatique. À court terme, comme il s'agit d'espaces représentatifs du corps social et comme les Sociétés défendent la politique officielle, elles dotent la vie publique d'une certaine cohésion qui renforce la stabilité politique de l'époque ; cependant, à long terme, elles agissent comme un dissolvant du vieil ordre étatique en faisant tomber les barrières sociales constituées, et cela sur toute la péninsule ibérique grâce à leur vaste et rapide propagation.

Ce parcours leur permet de fonctionner comme médiateurs, entre le roi et le peuple, une fonction jusqu'alors vacante dans le régime absolutiste ; c'est même cette fonction de médiation que Manuel de Aguirre¹³ ou Pareja y Cortés appellent de leurs vœux, car dans le cas d'une telle Société, il s'agit d'un

corps approuvé, autorisé, distingué de la protection royale de notre auguste souverain qui, occupé à restaurer la Monarchie, à rendre heureux ses vassaux aimés et fortunés, fomenta, autorise, approuve et protège ces Sociétés, afin que par leur intermédiaire parviennent jusqu'à son trône élevé autant de projets, autant d'idées qu'il faille pour mener à la félicité publique, avec l'assurance de trouver en son cœur magnanime et en sa Royale bonté, appui, justice et protection¹⁴.

La mobilité sociale au sein des Sociétés qui rompt la solidarité verticale des vieux ordres entraîne une transformation de la position des différents ordres face à l'État ; la participation dans les sociétés s'intensifiait,

¹³ Cette thèse fut, au tout début, développée par Antonio Elorza, *La ideología liberal en la Ilustración española*. Madrid. Tecnos, 1974. Et quelques années plus tard par Christian Windler, *Elites locales, Señores, Reformistas. Redes clientelares y Monarquía hacia fines del Antiguo Régimen*, Córdoba-Sevilla, Publicaciones de la Universidad, 1997.

¹⁴ «cuerpo aprobado, autorizado, distinguido con la real protección de nuestro augusto soberano, que empeñado en restaurar la Monarquía, en hacer felices a sus amados y afortunados vasallos, fomenta, autoriza, aprueba y protege estas Sociedades, para que por su medio lleguen hasta su elevado trono cuantos proyectos, cuantas ideas puedan conducir a la felicidad pública, seguros de encontrar en su magnánimo corazón y Real benignidad apoyo, justicia y protección» (Pareja y Cortés, *El amor a la Patria, op. cit.*, p. 5).

une série de mécanismes se déclenche qui, source de mérite, pouvait apporter une reconnaissance sociale, un prestige qui était souvent accompagné d'honneurs et de prébendes de tout type. Ce processus comportait un double risque : la déstabilisation du système et l'apparition de rivalités politiques ouvertes. En effet, les Sociétés économiques risquent de se transformer en chambres du pouvoir ou en groupes de pression, dans la mesure où les nouvelles élites, à travers des complicités culturelles et politiques, les utilisent pour se créer des réseaux d'influence ou de clients¹⁵. La trame dense de contacts qui, au début, sont personnels, peuvent évoluer en affiliations politiques en superposition avec d'autres types de rapports (intellectuels, professionnels, de sociabilité).

ÉCOLES DE CITOYENNETÉ¹⁶

Le doux et tendre amour de la patrie est une science propre à tous les États, c'est un devoir constitutif de tout bon Citoyen, c'est une obligation inséparable de tout ardent patricien, et c'est la preuve suprême d'un grand cœur, bénéfique et généreux. En lui se confondent comme en son centre les principes de la religion, de l'humanité, de l'honneur, du désintéret et de l'éducation. C'est lui la ressource la plus puissante, l'incitation la plus efficace, la cause productive des plus grands succès qui défraient aujourd'hui la chronique du monde, et l'histoire de tous les âges. C'est lui le nœud solide et indissoluble qui unit, qui lie tous les individus d'un État, d'un peuple, pour leur commune utilité. C'est lui l'origine de toutes les vertus et le fléau de tous les vices. C'est lui qui rend forts les faibles, industrieux les paresseux, prudents les irascibles, humbles les orgueilleux, dociles les obstinés, savants les ignorants [...]. L'amour de la patrie bien gravé dans vos cœurs vous fera discuter, réfléchir, méditer et calculer les moyens, les jugements, les idées les plus adaptés à votre situation, les plus conformes à votre caractère, et le moins opposés à vos mœurs¹⁷.

¹⁵ Gloria Franco Rubio, «Espacios de sociabilidad, espacios de poder. Algunas reflexiones sobre la articulación de redes sociales en la España del siglo XVIII», in Enrique Martínez Ruiz (éd.), *Vínculos y Sociabilidades en España e Ibero-América, siglos XVI-XX*, Madrid, Universidad Complutense & Universidad del Zulia, 2005, p. 59-109.

¹⁶ Gloria Franco Rubio, «Captar súbditos y crear ciudadanos, doble objetivo de los Amigos del País en el siglo XVIII», *Historia Social* II, 2009, p. 3-23.

¹⁷ Pareja y Cortés, *El amor a la Patria*, *op. cit.*, p. 15-19 : «El dulce y tierno amor de la patria es una ciencia propia de todos los Estados, es un deber constitutivo de todo buen Ciudadano, es una obligación inseparable de todo celoso patricio, y es la mejor prueba de un corazón grande, benéfico y generoso. En él se reúnen como en su centro los principios de religión, de humanidad, de honor, de desinterés y de educación. El es el resorte más poderoso, el incentivo más eficaz, la causa productiva de los grandes sucesos que componen hoy la cronología del mundo, y la historia de todas las edades. El es el nudo fuerte e

Ces mots, prononcés par Joaquín Pareja y Cortés dans un discours face aux membres qui composaient la Société économique des amis du pays du village gaditan de Medina-Sidonia en 1787, nous montrent comment une nouvelle pensée, les idées du patriotisme et de l'engagement citoyen pour la patrie, prennent forme. L'exemple est d'autant plus représentatif que Pareja y Cortés fut « censeur » dans cette société pendant plusieurs années.

Dans l'Éloge funèbre au Comte de Peñafiorida, fondateur de la Bascongada, Martín Fernández de Navarrete, collaborateur assidu de plusieurs Sociétés économiques, écrivait que « l'instruction et l'éducation de la jeunesse sont les devoirs les plus importants de la vie civile et de la vie morale, parce que c'est d'elles que dépend le bon ordre de l'État et de la Religion »¹⁸. L'on remarque que très tôt, la préoccupation pédagogique des Sociétés économiques des amis du pays s'étendit au-delà de la transmission des connaissances intellectuelles et de la formation professionnelle. Leur point de vue sur l'éducation, radicalement opposé au regard traditionnel, s'inspirait d'un nouveau modèle de citoyen, qu'il s'agissait d'amener à jouer un rôle actif dans la société, par exemple en l'incitant à servir la patrie, en l'éduquant à des valeurs civiques et républicaines ; de là, la proposition de nombreux membres de convertir les Sociétés en foyers de rayonnement de l'esprit citoyen, comme nous le verrons ci-dessous, et d'élaborer des « catéchismes patriotiques » qui devaient transmettre ces vertus dès l'enfance¹⁹.

Peñafiorida avait déjà établi à l'époque que « l'éducation de la jeunesse ne [devait] pas seulement faire le principal mais encore le seul objet de la Société, afin qu'il vienne, une fois que ces lumières auront été

indisoluble que une, que liga todos los individuos de un Estado, de un pueblo, para su común utilidad. El es el origen de todas las virtudes y el azote de todos los vicios. El es quien al débil hace fuerte, al desidioso laborioso, al iracundo prudente, al soberbio humilde, al obstinado dócil, al ignorante sabio [...]. El amor de la patria bien grabado en vuestros corazones os hará discurrir, reflejar, meditar, y calcular los medios, los arbitrios, las ideas más acomodadas a vuestra situación, más conformes a vuestro carácter, y menos opuestas a vuestras costumbres ».

¹⁸ «La instrucción y la educación de la juventud son los más importantes deberes de la vida civil y de la moral, porque de ella depende el buen orden del Estado y de la Religión » (Martín Fernández de Navarrete, « Elogio póstumo de D. Xavier Munibe e Idiáquez, Conde de Peñafiorida », *Memorial literario, instructivo y curioso de la Corte de Madrid* XXIX, mai 1786, p. 167-205).

¹⁹ Cabarrús, voulant impliquer dans cette tâche le plus grand nombre d'Espagnols, proposa à la Matritense de faire un appel public, qui comprenait la dotation d'un prix, pour la présentation de mémoires et d'essais pouvant contribuer à de futurs manuels de civisme.

répandues, ce temps heureux de les appliquer de manière appropriée dans les milieux particuliers de notre institution »²⁰.

Jovellanos comprenait que ces établissements publics, « en faisant la guerre à l'ignorance, essayent de promouvoir la véritable instruction » (« haciendo la guerra a la ignorancia tratan de promover la verdadera instrucción »)²¹. De son côté, Mateo Antonio Barberi identifiait le bon citoyen comme celui qui fait avancer et développe la culture et les arts, qui voue au roi amour, loyauté, soumission, respect, obéissance et tout en faisant allégeance comme son vassal exalte l'utilité sociale du travail ; dans son projet éducatif pour la formation « du bon citoyen et véritable politique » (« del buen ciudadano y verdadero político »), il recommande l'étude des lois du royaume étant donné que « la loi documente et montre la voie pour se faire bon citoyen, qui consiste à contribuer à la Félicité du Peuple, à rendre riches les gens, à vivre dans la tranquillité et à ne pas porter atteinte au Prochain », parce que « celui qui sait et suit les lois est bon catholique, bon citoyen et bon politicien »²². Et Manuel de Aguirre, illustre membre de plusieurs Sociétés économiques des amis du pays assignait aux *Económicas* le devoir de développer les « séminaires et bonnes écoles d'éducation publique » (« seminarios y acertadas escuelas de educación pública ») où l'on appliquerait « le principe de la félicité des hommes » (« el principio de la felicidad de los hombres »)²³.

L'auteur qui développe la vision la plus cohérente, lucide et innovatrice de l'éducation qui devait être fournie à l'enfance et à la jeunesse, José Agustín Ibáñez de Rentarúa, affirmait dans son œuvre *La Amistad del país o idea de una Sociedad Patriótica* que « l'instruction fournie par les véritables patriotes à leurs disciples et au public est le ciment de la félicité d'une province » (« la instrucción de los verdaderos patrióticos comunicado a sus alumnos y al público es el cimiento de la felicidad de una

²⁰ « la educación de la juventud ha de ser no solo el objeto principal de la Sociedad (Bascongada) sino el único que, extendidas las luces, llegue el feliz tiempo de aplicarlas con propiedad a los medios peculiares de nuestro instituto » (cité par Antonio Elorza dans l'Étude préliminaire à Manuel de Aguirre, *Cartas y discursos del Militar Ingeniero al Correo de los Ciegos de Madrid*, San Sebastián, 1974, p. 18).

²¹ Gaspar M. de Jovellanos, « Oración sobre la necesidad de unir el estudio de la literatura al de las ciencias », *Obras de Jovellanos*, Madrid, Mellado, 1845, t. III, p. 523.

²² Mateo A. Barberi, *Educación de la juventud para formar un buen ciudadano*, Madrid, Pedro Marín, 1775, discours I, p. 8-9 : « La ley documenta y enseña los caminos de hacerse buen Ciudadano, que son coadyuvar a la Felicidad del Pueblo, enriquecerse las Gentes, vivir con tranquilidad y no perjudicar al Próximo » ; « el que sabe y atiende las leyes es buen católico, buen ciudadano y político ».

²³ Manuel de Aguirre, *Sistema de Sociedades patrióticas*, op. cit., p. 73.

provincia »)²⁴. Dans son *Discurso sobre la educación de la juventud en punto de estudios*, il estimait que « la république qui a besoin de bons citoyens est tenue de les former » (« la república que ha de tener buenos ciudadanos necesita formarlos ») et que,

L'enseignement à dispenser à la jeunesse [...] demande la plus haute attention de la part des Amis du pays [...]. L'éducation de la jeunesse [...] ne doit pas seulement former le principal mais encore le seul objet de la société, jusqu'à ce que vienne le temps heureux où les Lumières, une fois diffusées, puissent s'étendre à propos aux objets particuliers de notre institution²⁵.

León de Arroyal exprima ses idées éducatives et sa philosophie sur le civisme dans plusieurs œuvres :²⁶ l'une d'entre elles porte le titre significatif de *Tratado de educación o Catecismo del hombre en sociedad*. Il définit l'éducation civile comme « celle dont chaque homme doit disposer pour être utile dans la république » (« aquella que debe tener todo hombre para ser útil en la república »)²⁷.

Aussi Cabarrús, dans l'une de ses *Lettres*, affirmait-il que

les gouvernements sont les premiers intéressés par le progrès des lumières, car nos peuples, abrutis et perclus par l'oppression et l'erreur, ne sont susceptibles d'aucune réforme pacifique tant qu'ils n'en sont pas guéris [...], et tel est l'objet de l'éducation nationale²⁸.

²⁴ José A. Ibáñez de Rentería, *Discursos que Don Joseph Agustín Ibañez de la Rentería presentó a la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País en sus Juntas generales de los años de 1780, 81 y 83*, Madrid, Aznar, 1790, p. 225. Ces discours furent présentés à la Bascongada au cours des assemblées générales des années 1780, 1781 et 1783.

²⁵ José A. Ibáñez de Rentería, «La amistad del País o idea de una Sociedad Patriótica», *Discursos, op. cit.*, p. 9 et 35: «La enseñanza de la juventud [...] exige la primera atención de los Amigos del país [...]. La educación de la juventud [...] ha de ser, no solo el objeto principal de la sociedad, sino el único, hasta que difundidas las luces, llegue el feliz tiempo de aplicarlas con propiedad a los objetos particulares de nuestro instituto».

²⁶ León de Arroyal, *Cartas político-económicas al Conde de Lerena*, Madrid, Ciencia Nueva, 1968 et *Tratado de educación o Catecismo del hombre en sociedad*, 1789.

²⁷ León de Arroyal, *Cartas económico-políticas*, éd. José Caso González, Oviedo, Cátedra Feijoo, 1971, p. 243.

²⁸ «Los gobiernos tienen el mayor interés en el progreso de las luces, pues nuestros pueblos, embrutecidos y contagiados por la opresión y el error, no son susceptibles de ninguna reforma pacífica mientras no se les cure [...], y tal es el objeto de la educación nacional» (Francisco Cabarrús, *Cartas sobre los obstáculos que la naturaleza, la opinión y las leyes oponen a la felicidad pública*, Madrid, Fundación del Banco Exterior, 1979 [1808], lettre 2, p. 75).

L'élaboration de catéchismes patriotiques est un objectif présent dans les œuvres de certains auteurs que nous avons cités : l'étude de leur rôle dans la transmission de vertus civiques aux enfants à l'intérieur du réseau de scolarisation publique qui était en train de prendre pied dans tout l'État est une clef à cette époque en Espagne. Ibáñez de Rentería défendait la conception de manuels embrassant tout un éventail de matières : après la grammaire et l'histoire (« qui permet la connaissance des hommes et de leurs liens avec la société en commençant par celui de la nation et puisant en elle l'idée de ses principaux succès et de ses coutumes »)²⁹ et la géographie politique et la rhétorique (vu qu'il ne suffit pas au citoyen de savoir ce qui importe au bien public s'il ne parvient pas à en persuader)³⁰, on trouve une logique avec une méthode destinée à donner des cours de raisonnement, un « catéchisme patriotique » (« *Cartilla municipal* ») et les mathématiques, très utiles pour les affaires, les travaux publics et autres matières similaires³¹.

En outre, Cabarrús défendait fermement le déploiement d'écoles dans toutes les localités, afin que les enfants y puissent apprendre à lire, écrire et compter, et y acquérir des rudiments de géométrie pratique et les principes du civisme grâce à un manuel qui soit « un Catéchisme politique contenant les éléments de la société dans laquelle ils vivent et les bienfaits qu'ils en tirent » (« un Catecismo político donde se comprendan los elementos de la sociedad en la que viven y los beneficios que reciben de ella »)³², et il formulait les questions suivantes en y répondant lui-même :

Voulons-nous qu'ils aiment leur patrie et ses lois ? – Enseignons-leur-en les principes et il sera impossible qu'ils n'y voient pas tant d'avantages pour exciter leur gratitude. Voulons-nous qu'ils aiment leurs concitoyens ? – Qu'ils vivent avec eux, que dans leurs cœurs naissent la tendre amitié et l'indulgence réciproque, qu'ils prennent l'habitude des bienfaits réciproques et qu'ils sentent le besoin de l'opinion d'autrui, en un mot, que l'enfance soit ce que la nature a voulu qu'elle fût, une préparation et un essai pour la vie³³.

²⁹ Ibáñez de Rentería, *Discursos*, *op. cit.*, p. 247: «que enseña a conocer a los hombres y sus relaciones con la Sociedad, principiando por la de la Nación y tomando una idea de los sucesos más principales de ella y de sus costumbres».

³⁰ *Ibid.*, p. 248: «no le basta al ciudadano saber lo que importa al bien público si no logra persuadirlo».

³¹ *Ibid.*, p. 249-250.

³² Cabarrús, *Cartas*, *op. cit.*, lettre 2, p. 80.

³³ *Ibid.* p. 79: «¿Queremos que amen la patria y sus leyes?, enseñémosles los principios de éstas y será imposible que no vean en ellas otros tantos beneficios que exciten su gratitud. ¿Queremos que amen a sus conciudadanos?, vivan con ellos, nazcan en sus

Réfutant ceux qui pouvaient se montrer sceptiques face à la capacité des enfants à assimiler les concepts théoriques du civisme, Cabarrús argue que si les catéchismes chrétiens sont capables d'inculquer aux enfants les dogmes abstraits de la théologie pourquoi alors « on ne pourrait pas enseigner les principes sociaux, les éléments de la législation et montrer l'intérêt commun et individuel qui nous lie ? [...] ne vont-ils pas tous à l'église », se demande-t-il, « pourquoi alors n'iraient-ils pas à ce temple patriotique ? »³⁴. León de Arroyal partage cette idée et comme Cabarrús, il croit aussi à l'utilité des catéchismes patriotiques, dans la mesure où « dans ce petit livre ils apprendront en même temps à lire et à être philosophes, à être utiles à eux-mêmes et utiles à la Patrie »³⁵.

Partant du modèle idéal de l'ami du pays, des têtes éclairées se réjouissaient de concevoir le paradigme du futur citoyen. Ils imaginaient un sujet doué de vertus et de sentiments sociaux et civiques, capable de se mobiliser face aux problèmes de la république, capable d'assumer une éthique séculière et dont l'amour désintéressé pour la patrie lui ferait placer les affaires publiques au-dessus des affaires personnelles, soucieux de l'utilité publique, du progrès social et du bonheur commun ainsi que favorable aux innovations et aux réformes. Voici en somme l'image du parfait patriote.

CONCLUSIONS

L'appui gouvernemental aux Sociétés économiques des amis du pays permit à certains secteurs de la société espagnole de s'impliquer dans les affaires publiques et de participer, pour la première fois dans l'espace public absolutiste, à une forme novatrice de praxis politique. Cette invitation tomba sur un terrain fertile, auprès des élites, culturelles pour la plupart, auprès des hauts fonctionnaires de l'appareil administratif et

corazones la tierna amistad y la indulgencia recíproca, contraigan la costumbre de los beneficios mutuos y la necesidad de la opinión ajena, en una palabra, sea la infancia lo que ha querido la naturaleza que fuese, una preparación y un ensayo para la vida.»

³⁴ *Ibid.*, p. 80 : «¿no se podrían enseñar los principios sociales, los elementos de la legislación y demostrar el interés común e individual que nos reúne ? [...] ¿no van todos a la iglesia ? [...] ¿por qué no irían a ese templo patriótico ? ». Cabarrús prévoit cinq grands thèmes à l'intérieur de ces catéchismes : la constitution de l'État, les droits et obligations des citoyens, la définition des lois et les inconvénients de leur transgression, les contributions, droits et monnaies et les chemins, le commerces et l'industrie.

³⁵ León de Arroyal, *Los Disticos de Catón con escolios de Erasmo*, Madrid, Ortega, 1797, p. XIII (préface de l'auteur) : « en este librito aprenderán a un mismo tiempo a leer y a ser filósofos, a ser útiles a sí y a ser útiles a la Patria. »

militaire ainsi que dans la bourgeoisie naissante, ouverte à l'offre de collaboration du pouvoir.

Cette expérience participative dans des organes de décision, *égalitaire* dans la mesure où l'on pouvait élire et être élu à certains postes et *démocratique* dans la mesure où il y avait débat dans les réunions, conforta ces représentants dans leur image absolument inouïe d'acteurs sociaux. D'où la prédisposition de ces groupes à se montrer désormais conscients face aux questions d'intérêt général sur la scène politique. De cette prise de conscience, nous pouvons déduire la naissance du patriotisme, entendu comme service à la république, comme contribution au bien commun, comme fil conducteur de la citoyenneté.

D'autres cercles de sociabilité, nés d'une initiative privée, se maintiennent en marge du pouvoir. Ce n'est pas le cas des Sociétés économiques des amis du pays. L'élan gouvernemental donné au rôle qu'elles devaient remplir doit être entendu comme une opération politique sans précédents, une sorte d'essai de gouvernement civil qui prépara le terrain à un nouvel ordre politique. Par conséquent, les Sociétés économiques espagnoles peuvent être considérées comme des plates-formes pionnières d'action politique où le futur citoyen, en adoptant différentes positions, en exerçant la critique – au sens koselleckien –, se familiarise avec la praxis politique. Processus parfois spontané, d'autres fois conscient, avec des revendications aboutissant à des décisions politiques locales et municipales qui donnaient à l'activité des Sociétés économiques une dimension sociale au-delà du cadre étroit où elles travaillaient.

**ÉDUCATION POPULAIRE,
ÉDUCATION DE LA NOBLESSE
ET SOCIÉTÉS ÉCONOMIQUES DES AMIS DU PAYS
DANS L'ŒUVRE DE JOVELLANOS**

Gaspar Melchor de Jovellanos (1744-1811) est un des personnages les plus connus et appréciés des Lumières espagnoles grâce à sa singularité et sa productivité. Nous présenterons ici une facette de sa personnalité souvent négligée : son soutien inconditionnel à ces instruments de la diffusion du progrès et de la raison que sont les Sociétés économiques des amis du pays ainsi que sa participation particulièrement efficace à certaines d'entre elles, comme par exemple celles de Séville, Madrid, Asturies et León. Les bilans, projets, prières, mémoires et discours qu'il y a prononcés sont très variés, de même que les divers postes qu'il y a occupés. Le présent article aura pour objet les plus remarquables interventions de Jovellanos au sein de ces Sociétés économiques en Espagne¹.

Grâce aux recherches de Luis Miguel Enciso, qui a récemment abordé les Sociétés économiques des Lumières², nous connaissons aujourd'hui le genre de collaborations que Jovellanos entretenait avec les différentes Sociétés, de même que ses activités et contributions dans chacune d'entre elles. Dans la foulée des recherches que nous avons consacrées à la promotion de l'éducation populaire au sein de la Société économique de

¹ Voir notre édition critique des écrits pédagogiques de Jovellanos : *Obras Completas. Escritos pedagógicos*, Oviedo, KRK ediciones, 2010, t. XIII et XIV ; et notre anthologie : *Antología de escritos pedagógicos de Gaspar Melchor de Jovellanos*, Madrid, Sanz y Torres, 2010.

² Luis Miguel Enciso Recio, *Las Sociedades Económicas en el Siglo de las Luces*, Madrid, Real Academia de la Historia, 2010. Cette œuvre est une contribution importante à la connaissance de l'ensemble des Sociétés économiques du siècle des Lumières étant donné qu'elle présente une synthèse de l'énorme variété des travaux publiés concernant les activités de tout type réalisées par ces institutions.

Madrid³, nous nous tournons ici vers l'examen de la philosophie pédagogique de Jovellanos, qui constitue un champ de prédilection de sa pensée. Cette philosophie, précisons-le, est à situer dans une double perspective, à la fois de l'éducation populaire et de celle de la noblesse.

L'éducation populaire, c'est-à-dire l'éducation du peuple, était un des objectifs principaux de ces Sociétés économiques, qui impliquait la préoccupation pour l'éducation des femmes et des filles pauvres, des paysans et des ouvriers ; considérée du point de vue des Lumières, l'éducation se trouve bien entendu aussi au service du développement économique.

Il faudra analyser néanmoins l'intérêt particulier que Jovellanos voue à la formation de la noblesse ; l'homme de lettres était persuadé que pour faire participer ces groupes sociaux dominants au processus de modernisation et de progrès au cœur du mouvement espagnol des Lumières, il fallait établir les moyens nécessaires à leur formation.

PRINCIPALES IDÉES EXPOSÉES DANS CERTAINES DES INTERVENTIONS DE JOVELLANOS DANS LES SOCIÉTÉS ÉCONOMIQUES

1. LETTRE À L'ARCHEVÊQUE DE SÉVILLE

Ce document appartient à la première époque de Jovellanos⁴, où son engagement professionnel de magistrat va de pair avec son combat pour la cause des Lumières, comme en témoignent ses réunions et salons tenus, ses plans et projets éducatifs, son attention aux minorités défavorisées et en particulier son intérêt pour la chose publique, condition à la création de richesse et au bien-être national. La lettre adressée à l'archevêque de Séville, auquel Jovellanos était intimement lié depuis un passé récent, témoigne d'une profonde inquiétude sociale et d'un grand désir d'œuvrer pour le bien commun ; de même que son mentor, le ministre des finances de Charles III et « *fiscal* » (procureur) du Conseil de Castille Pedro Rodríguez de Campomanes, Jovellanos considère que les religieuses cloîtrées pourraient contribuer considérablement au développement de l'industrie artisanale en réalisant, dans les couvents, des

³ Olegario Negrín-Fajardo, *Ilustración y Educación. La Sociedad Económica Matritense*, Madrid, Editora Nacional, 1984 ; *Id.*, *La educación popular en España durante la segunda mitad del siglo XVIII*, Madrid, UNED, 1987.

⁴ Lettre du 8 avril 1778, « De Jovellanos a Francisco Javier Delgado y Venegas, arzobispo de Sevilla » in Jovellanos, *Obras Completas*, t. II, *Correspondencia*, t. I, José Miguel Caso (éd.), Oviedo, KRK ediciones, 2010, p. 123-125. La lettre se trouve dans la Bibliothèque Menéndez Pelayo, *Papeles de Jovellanos*, D87, enveloppe 2, n. 6. J. M. Caso publie également la réponse de l'archevêque de Séville, *ibid.*, pp. 126-127. Voir aussi *Obras Completas. Escritos pedagógicos*, t. XIV, *op. cit.*, p. 893-897.

travaux de transformation des filatures, et d'autres activités plus élaborées telles que broder, tisser ou créer des pièces décoratives⁵.

Dans sa lettre, Jovellanos évoque les institutrices de ces religieuses. La Société économique venait de charger deux femmes d'assurer l'instruction au sein des écoles artisanales populaires, mais elle prétendait en engager trois autres encore. Jovellanos esquisse ainsi le profil souhaité des formatrices : « habiles, honnêtes et d'une conduite irréprochable ». Qui plus est, elles devaient être recommandées par le curé de leur paroisse.

L'auteur fait preuve d'une grande habileté pour essayer de convaincre son interlocuteur en l'attirant sur son terrain ou en faisant semblant de valoriser sa personne, en donnant pour escompté que l'aide demandée sera accordée, et que la requête sera accueillie avec compréhension. Dans ce cas particulier, sachant qu'il s'agit d'un membre du haut clergé, Jovellanos cherche par tous les moyens à montrer que l'activité proposée est non seulement adéquate, mais qu'elle rapportera également de grands avantages à l'Église elle-même.

Dans sa réponse à cette missive, l'archevêque va s'opposer poliment au plan de la Société économique que lui présente Jovellanos, arguant de la rigueur de l'enfermement des religieuses et de leur besoin de vivre dans une ambiance d'isolement ; néanmoins, admettant que leur situation est malheureuse, il assure qu'il va essayer de l'améliorer à l'avenir⁶. Il semble qu'en engageant des institutrices avant de savoir si les religieuses allaient participer au projet, la Société économique a agi avec trop de précipitation.

2. « DISCOURS ÉCONOMIQUE SUR LES MOYENS DE PROMOUVOIR LE BONHEUR DES ASTURIES ADRESSÉ À SA SOCIÉTÉ ROYALE »⁷

Au début de la première partie, ce « Discours » fixe les critères d'admission à la Société économique : « Si la Société doit se conformer avec

⁵ Il faut rappeler que Campomanes avait fait cette même suggestion sur le travail dans les couvents dans ses *Discours*. D'après lui, le travail des religieuses devait remplir un triple objectif : subvenir dignement à leurs besoins, contribuer au développement économique local et national et éviter que les richesses de la nation soient destinées à acheter des objets de décoration à l'étranger.

⁶ La lettre de l'archevêque est datée du 25 avril 1778 à Aranjuez.

⁷ « Si la Sociedad ha de corresponder a su nombre e instituto, no debe admitir en su seno más que a las personas que merezcan el nombre de amigos del país, esto es, a los verdaderos patriotas. El amor de la patria debe ser la primera virtud de todo socio. » (« Discurso económico sobre los medios de promover la felicidad de Asturias dirigido a su Real Sociedad por Don Gaspar Melchor de Jovellanos », daté du 22 avril 1781, *Obras Completas*, t. X, *Escritos económicos*, V. Llombart i Rosa et J. Ocampo Suárez-Valdés (éd.), Oviedo, KRK ediciones, 2008, p. 267-304, ici p. 269).

son nom et son objectif, elle ne peut admettre que des adhérents méritant l'appellation d'amis du pays, c'est-à-dire, des vrais patriotes. L'amour de la patrie doit être la première vertu de tout membre ». Par la suite, Jovellanos dénombre les devoirs et obligations des membres de la Société.

On connaissait déjà le profil recommandé par Jovellanos pour les différents niveaux du système éducatif espagnol de la fin du XVIII^e siècle⁸, mais on ignorait quels étaient les contenus qu'il considérait comme nécessaires pour la formation des membres des différentes Sociétés (même si on savait qu'ils devaient avoir une préparation en économie politique). C'est précisément dans ce document que l'on trouve bien déclinée la dimension formative des Sociétés économiques des amis du pays, par le biais d'une constante de la pensée espagnole des Lumières : l'intérêt pour l'économie politique⁹, ici décrite comme « la ciencia del ciudadano y del patriota » (« la science du citoyen et du patriote »)¹⁰ ; elle n'était pas encore enseignée dans les établissements universitaires espagnols, ce qui en faisait un objet d'études prédestiné pour les Sociétés économiques. Tous les membres n'étaient pas obligés de devenir des spécialistes en la matière, mais on voulait qu'ils possèdent tous au moins ses bases et ses principes : les connaissances nécessaires pour comprendre la réalité dans laquelle ils vivaient et pouvoir ainsi aider à la transformer. L'ignorance, et en particulier celle des « buenas ideas de

⁸ On peut citer comme exemple les indications du *Reglamento de Calatrava* par lesquelles on peut connaître le profil nécessaire pour entrer dans les formations juridique et théologique des membres de l'Ordre de Calatrava et, indirectement, aussi celui des futurs étudiants des facultés de théologie et de droit ; d'un autre côté, grâce à la *Memoria de Educación Pública*, on a découvert quels sont les contenus qu'il considère comme nécessaires pour l'enseignement primaire et secondaire. Cf. M.G. de Jovellanos. « Escritos pedagógicos », in *Obras Completas, op. cit.*, p. 549-730 y 435-532, respectivement.

⁹ Pour rendre cet apprentissage plus accessible, Jovellanos propose toute une série d'œuvres, espagnoles et étrangères, à lire. « Outre les œuvres de Condillac, Cantillon ou Mirabeau, Jovellanos recommande les auteurs du mercantilisme espagnol, Navarrete, Moncada, Álvarez Osorio et Martínez de Mata ainsi que celles de 'projeteurs' (les 'proyectistas' furent un des premiers groupes à demander des réformes) du XVIII^e siècle comme Uztáriz, Ulloa, Argumosa, Santa Cruz de Marcenado, Ward, pour recommander finalement spécifiquement les « excellentes œuvres » de Campomanes ». Cf. note 1, *Escritos económicos, op. cit.*, p. 267. Dans ce discours on peut lire : « Je signale de préférence, pour cette étude, le traité publié dernièrement par le célèbre abbé Condillac, *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*. Voilà l'œuvre que tout membre devrait lire et méditer, il y trouvera les principes de la science économique établis d'une manière solide et concluante ».

¹⁰ Jovellanos, « Discurso económico... », *art. cit.*, intitulé « Del estudio que conviene a los socios », p. 271-272.

administración y gobierno » (« bonnes idées de l'administration et du gouvernement »)¹¹, est présentée comme un vice à bannir des Sociétés.

Il présente également les instruments pratiques afin que les membres se décident à acquérir certains savoirs : une bibliographie incluse dans le « Discours » nomme des auteurs étrangers comme Condillac, Cantillon, Mirabeau, ou espagnols, par exemple Bernardo Ward et surtout Campomanes. L'assimilation de ces contenus et de cette méthodologie était fondamentale pour que les différentes Sociétés puissent avoir une action unifiée et agir avec expertise en économie au lieu de se conformer aux idées du premier membre venu. Jovellanos accepte que certains membres ne soient pas en mesure de lire, pour diverses raisons, l'ensemble de ces œuvres, mais il exige qu'au moins les personnes insuffisamment préparées ne s'opposent pas aux décisions prises raisonnablement par les autres pour le développement des régions. Il insiste sur l'idée de laisser de côté les intérêts particuliers pour mettre en valeur la connaissance et le bien commun, et il recommande l'humilité pour pouvoir ainsi apprendre des autres.

La deuxième partie du discours est consacrée aux objectifs auxquels la Société devait travailler avec zèle et aux activités consacrées à la formation des jeunes nobles : « un séminaire, érigé sur les mêmes principes que celui de la Société Bascongada situé à Vergara, comblerait tous nos désirs. [...] Une école pour les jeunes demoiselles de la noblesse serait également fondamentale pour ces buts [...] »¹². De même, la création d'un établissement spécialisé dans l'enseignement des sciences à un niveau élémentaire est également des vœux de Jovellanos. Dans ce dernier cas, l'auteur ne visait pas n'importe quelle science : par opposition à celles qu'il appelle stériles, il s'agit de celles qu'il considérait comme utiles (« mathématiques, histoire naturelle, chimie, minéralogie et métallurgie, économie civile »). Les savoirs qui attirent l'intérêt de Jovellanos sont ceux qui servent à transformer la nature et à développer tous les secteurs productifs¹³.

¹¹ *Ibid.*, intitulé «De la ignorancia y preocupación», p. 271.

¹² *Ibid.*, intitulé «Conclusión», p. 301 : «Un seminario, erigido sobre los mismos principios que el que tiene a su cargo en Vergara la Sociedad Vascongada, llenaría del todo nuestros deseos. [...] No sería menos importante un colegio de niñas nobles para los mismos fines.»

¹³ Ces idées constituent un précédent de ce qui, au mois de janvier 1794, allait devenir l'Institut royal de nautique et de minéralogie de Gijón. Elles prouvent qu'il ne s'agit en aucun cas d'une idée improvisée mais d'une pensée précoce et très profonde de l'Asturien.

3. « ÉLOGE DE CHARLES III, LU À LA SOCIÉTÉ ROYALE ÉCONOMIQUE DE MADRID »¹⁴

Tout d'abord il faut souligner qu'il s'agit d'un texte qui, comme Jovellanos le savait, allait avoir d'importantes répercussions dans les milieux politiques et intellectuels madrilènes et nationaux de l'époque ; l'auteur connaissait parfaitement le pouvoir de l'Église catholique, de l'Inquisition et des groupes conservateurs qui pouvaient se sentir directement ciblés à travers cet *Éloge*. Malgré ce fait, et peut-être pour cette raison même, Jovellanos ose critiquer le système éducatif dans son ensemble et celui de l'université en particulier. Déterminé à moderniser l'éducation espagnole pour la mettre au service du développement social et économique, Jovellanos souligne que les différentes disciplines étudiées à l'époque en Espagne n'étaient pas tournées vers l'utilité : les études ecclésiastiques, la jurisprudence, les sciences naturelles (connues seulement par les abus qu'en firent l'astrologie et la chimie) et les mathématiques (cultivées seulement de manière spéculative), n'avaient rien de bénéfique selon lui¹⁵. Il propose comme alternative l'étude obligatoire de l'économie civile mais il insiste aussi à plusieurs reprises dans le texte sur l'importance de la mise en marche de centres éducatifs pour apprendre les sciences utiles.

Par la suite il se dit opposé à la philosophie d'Aristote

peu utile en soi-même, parce qu'elle ne fait que spéculer oubliant l'expérience ; [...] elle a fini par se corrompre entièrement par l'ignorance de ses commentateurs. [...] Charles supprime, détruit et anéantit d'un seul coup ces partis pris et, laissant entrer dans nos salles de classe la liberté de philosopher, il y attire un trésor de connaissances philosophiques qui sont déjà présentes dans les esprits de nos jeunes et qui permettront de rétablir l'empire de la raison¹⁶.

¹⁴ Discours daté du 8 novembre 1788, «Elogio de Carlos III, leído en la Real Sociedad Económica de Madrid el día 8 de noviembre de 1788», *Obras Completas*, t. X, *Escritos económicos*, op. cit., p. 669-685.

¹⁵ *Ibid.*, p. 674 : «¿De qué le sirvieron los estudios eclesiásticos, después de que la sutilza escolástica le robó toda la atención que debía a la moral y al dogma? ¿De qué, la jurisprudencia, obstinada por una parte en multiplicar las leyes y por otra en someter su sentido al arbitrio de la interpretación? ¿De qué, las ciencias naturales, sólo conocidas por el ridículo abuso que hicieron de ellas la astrología y la química? ¿De qué, por fin las matemáticas, cultivadas sólo especulativamente y nunca convertidas ni aplicadas al beneficio de los hombres?»

¹⁶ *Ibid.*, p. 677 : «Poco útil en sí misma, porque todo lo da a la especulación y nada a la experiencia, y desfigurada en las versiones de los árabes a quienes Europa debió tan funesto don, había acabado de corromperse a esfuerzos de la ignorancia de sus comentadores. [...] Carlos disipa, destruye, aniquila de un golpe estos partidos, y dando entrada en nuestras aulas a la libertad de filosofar, atrae a ellas un tesoro de conocimientos filosóficos que circulan ya en los ánimos de nuestra juventud y empiezan a restablecer el imperio de la razón.»

À la lumière de ces affirmations, peut-on encore avoir des doutes sur la posture anti-aristotélécienne de Jovellanos ? On peut bien imaginer la réception de cette prise de position dans les écoles de théologie scolastique espagnole de l'époque. Les hommes des Lumières espagnols ne rejetaient pas la théologie en soi. Mais ils étaient furieux contre la théologie scolastique dont la méthode d'analyse était le syllogisme, et cela à tel point que celui qui était capable d'ergoter plus rapidement et d'une façon plus tranchante était considéré comme meilleur théologien. Depuis le Moyen Âge, ces méthodes faisaient foi dans d'autres domaines, comme le signale José Miguel Caso : il y avait une pédagogie scolastique qui s'appliquait également au reste des études universitaires et qui avait pour base l'art de la discussion¹⁷. Jovellanos fut moins un ennemi de la théologie catholique du moment que de la scolastique comme méthode de recherche et d'enseignement corrompue.

Pour Jovellanos, la théologie est une science d'autorité et ses vérités ne peuvent pas être sujettes à opinion ; pour cette raison, il est nécessaire d'analyser ses sources. La méthode est donc claire, les vérités théologiques se trouvent dans les sources théologiques, et il suffit de plonger dans les Saintes Écritures, les Pères de l'Église et dans les conciles pour les trouver et les assimiler. L'auteur remarque dans l'*Éloge* que cet objectif a été atteint par l'intercession de Charles III, qui a permis l'étude et la recherche.

Parallèlement aux améliorations établies dans le domaine de l'enseignement de la théologie avec l'introduction de l'analyse des sources, Jovellanos salue certaines réformes dans le domaine de la jurisprudence (effectuées notamment à l'époque de Charles III) qui devaient conduire à la modernisation de son enseignement, en particulier avec l'introduction de l'éthique et du droit naturel et public. Étant donné que la « science du juriconsulte » suivait également des méthodes scolastiques, elle fut évidemment critiquée par l'éducateur asturien.

Jovellanos salue en outre l'enseignement des sciences exactes. Madrid, Séville, Salamanque, Alcalá voient renaître leurs anciennes écoles de mathématiques. Barcelone, Valence, Saragosse, Santiago, et presque tous les autres centres en voient naître de nouvelles. La force de la démonstration succède à la subtilité du syllogisme. L'étude de la physique, basée à présent sur l'expérience et le calcul, se perfectionne ; d'autres sciences naissent sous la législation de Charles III : la chimie, la

¹⁷ José Miguel Caso, *De Ilustración y de ilustrados*, Oviedo, Instituto Feijoo del Siglo XVIII, 1988, p. 275-276.

minéralogie et la métallurgie, l'histoire naturelle, la botanique. Mais selon Jovellanos, il manque une science encore, bien nécessaire. Son but est d'appréhender ces connaissances, de les distribuer utilement, de les orienter vers le bien commun et, en un mot, de les appliquer au gouvernement des peuples. C'est ce qu'il appelle la véritable science de l'État, la science du magistrat public. Selon l'auteur, c'est en tournant ses yeux vers elle, que le roi Charles fait apparaître l'économie civile dans ses terres.

À la fin, Jovellanos s'étend sur les Sociétés économiques des amis du pays, pensées pour y développer la théorie et la pratique de cette nouvelle science de l'économie civile. Les Sociétés économiques sont pionnières dans son enseignement car cette discipline n'entrera que bien plus tard dans le curriculum du système éducatif. Ces Sociétés formaient donc un laboratoire pour de nouvelles idées et une alternative au système d'enseignement officiel, réticent aux savoirs qui manquaient de tradition ou aux bases scientifiques encore peu solides.

CONCLUSIONS

Les trois documents que nous venons de résumer ont en commun d'avoir été exposés ou élaborés auprès d'une de ces Sociétés économiques auxquelles Jovellanos a été rattaché le plus longtemps : celles de Séville, de Madrid et des Asturies (tandis qu'il ne reste aucune trace écrite de son activité au sein de la Société économique de León). Les trois discours poursuivent un but entièrement ou partiellement pédagogique ; et l'éducation populaire ou celle de la noblesse forment toujours une préoccupation centrale.

Il faut aussi souligner l'intérêt particulier pour l'éducation féminine (que Jovellanos rattache à la formation artisanale et à l'éducation populaire) lorsqu'il réfléchit au sort des religieuses cloîtrées, considérant qu'elles pouvaient s'acquitter de leurs activités religieuses tout en produisant des objets. Il encourage l'enseignement auprès des fillettes orphelines dans le même but éducatif qu'auprès du peuple, mettant ainsi l'éducation au service du développement économique du pays.

Les écoles populaires étaient en réalité des ateliers artisanaux qui avaient comme objectif la formation professionnelle, en particulier des enfants et jeunes filles, dans les différentes techniques du travail textile avec du coton, de la laine, du lin et d'autres matériaux. Dans ces écoles professionnelles les éducatrices, pas toujours alphabétisées, essayaient d'enseigner à tisser, à broder et à coudre. Il s'agissait à la fois de ravitailler le marché national pour éviter l'achat des produits étrangers et de

donner un avenir professionnel à des personnes qui, autrement, seraient une charge pour la société.

Mais Jovellanos pensait que pendant qu'elles se formeraient professionnellement, ces jeunes femmes apprendraient à lire, à écrire et à compter, et acquerraient une formation morale et religieuse. S'appuyant en particulier sur le clergé, ces écoles préparaient les élèves à être de bonnes travailleuses, épouses et mères selon les valeurs morales et religieuses dominantes. De ce fait, les activités quotidiennes répondaient aux exigences fondamentales de la discipline et de la bonne conduite.

Dans ses premiers écrits de Séville et Madrid, Jovellanos en tant que membre de l'élite tient ferme aux classes sociales traditionnelles quand il applique la devise pré-démocratique des Lumières *tout pour le peuple mais sans le peuple*, considérant que tout un chacun doit honorer sa place dans la société sans vouloir en changer. Dans des textes postérieurs, du début du XIX^e siècle, Jovellanos se montre partisan d'un enseignement plus ouvert à différentes classes.

Dans son discours pour la Société royale des Asturies et dans l'« Éloge de Charles III » Jovellanos ne se soucie plus du peuple. En revanche il s'y intéresse aux Sociétés économiques des amis du pays, à la formation de la noblesse et au besoin de développer les sciences naturelles. Ses intérêts nous semblent traduire les aspirations profondes des hommes des Lumières espagnols à cette époque.

Jovellanos s'interroge sur le sens véritable du terme « ami du pays ». Il circonscrit le type d'éducation que les « amis du pays » sont chargés de donner à la noblesse de la région. Et pour finir, il souligne l'autorité inhérente dont jouit la Société économique des amis du pays en vertu de l'importance des fondateurs et des buts altruistes et généreux qu'elle s'est donnés pour la prospérité des Asturies et de l'ensemble de l'Espagne.

Dans son « Discours économique sur les moyens de promouvoir le bonheur des Asturies », il reprend certaines idées déjà exposées dans d'autres textes et qu'il développera pendant toute sa vie ; notamment l'importance décisive accordée au développement des sciences naturelles pour le développement industriel. Non seulement Jovellanos spécifie les principales sciences à cultiver, mais il conçoit aussi un système de bourses de mobilité permettant aux jeunes nobles de se former dans les sciences en dehors des Asturies dans la perspective de devenir professeurs de l'institution scientifique qu'ils allaient créer dans la région au retour. Il annonce ici le projet qu'il allait réaliser sous le nom d'Institut asturien de nautique et de minéralogie qui vit le jour à Gijón en 1794.

SOCIABILITÉ, SAVOIR ET CIVISME :
LA REAL SOCIEDAD BASCONGADA
DES AMIS DU PAYS

Nous relèverons d'emblée les trois éléments pertinents que la Société basque des amis du pays (Espagne) intègre en son sein. Il s'agit tout d'abord d'une *société* officielle, bien qu'issue d'une pratique sociable privée ; en tant que projet axé sur un territoire, elle répond aux exigences du *patriotisme* ; enfin, en associant étroitement savoir et éducation, pour donner au savoir une perspective appliquée et tournée vers l'avenir, elle offre une dimension clairement *civique*. Elle contribue ainsi à la construction d'une notion protéiforme mais encore bien diffuse : la notion de « public », au sens espagnol de « lo público ». Le passage de la privacité initiale à la dimension publique du projet de la Société, impose aussi quelques objectifs si l'on veut cerner les contours précis de ce projet. Dans cette perspective, il convient de s'interroger sur la vraie nature de cette *société* parfaitement officielle, mais sans fonctions officiellement bien définies, avant de mettre en rapport les parcours individuels et collectifs (usages de la privacité sociable, géographie épistolaire, réseaux, déplacements et visites...), aspirant à une influence attentive à l'action publique.

Si l'on songe tout d'abord à la question des origines, il faut bien voir que le concept d'*Amitié du pays* n'est pas le reflet immédiat d'une réflexion théorique, mais plutôt le résultat d'un cheminement : celui qui mène de l'amitié (affaire privée) à l'*Amitié du pays* (affaire publique). L'interrogation doit dès lors autant porter sur les mécanismes qui ont rendu possible la construction d'une représentation assumée collectivement, que sur l'évolution d'une valeur nouvelle dont le fruit le plus évident est la socialisation d'un sentiment jusque-là lié à la sphère de la privacité. C'est ainsi que l'origine et les réseaux d'influence de la Société

Bascongada ne peuvent être interprétés qu'en creusant dans l'opacité de la trame complexe et tentaculaire tissée par la parenté : l'usage que l'on en fait explique en effet bien des affinités et sous-tend nombre de réseaux tenus par le partage des intérêts.

De prime abord, la Société *Bascongada* est donc une affaire de nobles et de parents orchestrée par Xavier María de Munibe e Idiáquez, Comte de Peñaflorida. Progressivement, se met en place un système bien structuré – par la parenté – et organisé en cercles concentriques autour du comte de Peñaflorida, premier Directeur de la Société, lequel applique à la fondation sociétaire le même schéma fonctionnel qui articule la vie privée et la vie publique de tous ses proches, parents et alliés à des degrés divers, dans leur environnement familial et patrimonial, social et politique. Ce fonctionnement en cercles concentriques est axé sur la mise en place de réseaux. Le premier réseau, le réseau en quelque sorte originel, est un réseau de parenté élargie. Il trouve un prolongement institutionnel dans les *Juntas Generales*, les anciennes institutions représentatives qui structurent sur le plan politique et administratif le fonctionnement oligarchique de la société basque. Ensuite, ce double réseau devient réseau « civique ». Ce passage va se faire par la mise en place d'un échelon intermédiaire entre le domaine privé et le domaine institutionnel, un échelon qui marque le passage de la privacité à la dimension semi-publique. Les rencontres et les fêtes de naguère se transforment en sociabilité utilitaire, l'amitié invoquée et pratiquée – réseau de solidarités et d'intérêts des proches et des alliés – devient Amitié du pays. Ce n'est plus une pratique, c'est une valeur. Si nous plaçons le phénomène dans une dimension « semi-publique », c'est parce que le concept émane d'une forme de socialisation de l'Amitié, celle-ci étant une référence discursive de ce que l'on pourrait bien considérer, de prime abord, comme une simple auto-représentation de la parenté.

À ce stade, dans le cheminement vers la transformation du groupe en Société, il est un document très révélateur : il s'agit d'un écrit intitulé *Leyes de la Amistad* (« Lois de l'Amitié »)¹. Ce texte offre, bien entendu, plus d'un angle d'attaque, mais le point le plus intéressant dans le cadre

¹ J'ai découvert ce texte dans les fonds de l'*Archivo del Territorio Histórico de Álava* à Vitoria (fonds *Prestamero*, caja 12 n° 4.2). Ce document a été publié dans l'article suivant : Cécile Mary Trojani, « Ser y estar de la amistad (amistad y proyecto societario) », *Amistades y sociedades en el siglo XVIII, Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País*, San Sebastián, Diputación Foral de Guipúzcoa, 2001, p. 153-184.

de ce travail est que ce document n'est pas un code réglant une forme d'organisation collective – tels les statuts que les Amis se donneront d'abord en 1765, puis en 1773 –, mais une façon d'organiser la dimension encore *morale* d'un système de compagnonnage. Sauf que, si l'on y regarde de près, ce texte de transition va au-delà des résonances discursives de l'invocation de l'Amitié et offre un double visage : d'un côté on assoit la cohésion du groupe sur une base qui est encore affective et morale, tandis que de l'autre on prépare le basculement volontariste dans le domaine « public ».

La nature de ce basculement peut être cernée en s'attachant à suivre, d'une part, les fils géographiques qui tissent le réseau, et, d'autre part, les modalités de la communication qui est essentielle pour faire vivre le réseau. Or, la question de la communication avait été amplement traitée dans les règles statutaires. C'est dire si les Amis étaient conscients de son importance. Et on n'est pas surpris de voir comment les moyens de communiquer s'organisent aussi en cercles concentriques. Les réunions assurent la cohésion des différents noyaux qui structurent le groupe : les Amis qui résident dans la même localité doivent se réunir chaque semaine ; ceux qui résident dans des localités proches, une fois par mois. Et enfin, il y a les assemblées générales : la Société tout entière doit tenir assemblée une fois par an. Ce sont les *Juntas Generales* à caractère itinérant – elles parcourent de la sorte le « pays » –, dont les comptes rendus étaient imprimés. Donc, si vers 1765, la Société a encore du mal à se défaire ou à réduire le poids des usages et des célébrations partagés par le groupe, l'aspiration est cependant bien présente, et révèle un réseau circulaire qui tend à devenir de plus en plus concentrique, formel et contraignant.

À ce stade, prévalent la présence physique et l'échange oral : lors des réunions locales, hebdomadaires ou mensuelles, les Amis doivent « communiquer » aux membres présents le résultat de leurs « observations » et de leurs « expériences ». Lors de la grande messe annuelle, ils sont invités à « rendre compte » de leurs travaux à l'assemblée. La sémantique fixe ainsi une gradation subtile dans l'échelle des contraintes et dans la nature et l'importance des exercices. Mais l'Amitié invoquée n'est pas faite que de présence. Comme le voulaient les Grecs, elle intègre aussi l'absence. L'absence physique fait disparaître l'échange oral. Il convient donc de le prolonger au moyen d'une double obligation. D'une part, l'absence physique implique déplacement et peut-être achat de livres. Aussi convient-il que l'absent communique aux Amis la liste des livres qu'il possède en rapport avec les thématiques traitées par la Société.

D'autre part, l'absent doit informer les Amis de ses propres écrits, de façon à consolider le réseau concentrique. On présume donc que l'absent se procure des livres et continue à écrire. En pratique, l'intéressé devait informer le responsable local dont il relevait (le *Consiliario*), lequel informait à son tour le Directeur, lequel informait ensuite les Amis. Mouvement concentrique donc, d'abord vertical et restreint, puis élargi et descendant. Comment ne pas voir là une parfaite métaphore du fonctionnement politique d'une société d'ordres ? Quoi qu'il en soit, il s'agit bien des prémices d'un réseau de communication volontairement réglé et qui sera consolidé par la suite. Pour cela, un outil semble s'imposer de lui-même : l'usage de la correspondance. C'est un usage à double face, car il relève autant de la privacité que de la sociabilité. Ce n'est pas un hasard. Le fait de correspondre est avant tout un marqueur social. Mais, il est aussi devenu un exercice dans l'air du temps². On peut alors raisonnablement penser que les couches cultivées de la société basque, dont étaient issus les Amis, voulaient s'adonner avec le même entrain, à ce moment précis de leur temps historique, au culte de la « physique » qu'à celui de la correspondance. Car, si la physique préparait les esprits à une nouvelle lecture du monde, la pratique épistolaire devenait l'instrument qui rompait l'isolement de l'honnête homme.

En relisant les statuts de 1765³, le champ sémantique de la transmission – « rendre compte », « envoyer », « communiquer », « faire part », etc. – s'impose de lui-même. Mais il manque un terme fondamental : le mot « lettre », lequel n'apparaît nulle part. En revanche, le « Règlement pour les élèves » qui porte la même date prescrit à chaque nouvel élève l'obligation d'écrire à tous les autres élèves de sa classe pour leur faire part de son admission (article IV). Cette obligation est reprise plus loin

² Pierre-Yves Beaurepaire (éd.), *La Plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presses Université, 2002.

³ Cf. à ce propos la collection de sources en douze tomes : *Ensayo de la Sociedad Bascongada de los Amigos del País. Año 1766 dedicado al Rey N. Señor*. San Sebastián-Donostia, Sociedad guipuzcoana de ediciones y publicaciones, Caja de ahorros municipal de San Sebastián, 1985, tome 1 : *Resumen de actas de la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País en sus juntas generales : 1773-1781* ; tome 2 : *Estatutos aprobados por S.M. para gobierno de la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País : 1764-1765* ; tome 3 : *Extractos de las juntas generales celebradas por la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País [1771-1793]* ; puis les tomes 4 -11 : *Catálogo general de individuos de la R.S.B. de los Amigos del País : 1765-1793* par Julián Martínez Ruiz. *Índice de personas, materias y lugares de los extractos : 1771-1793* par María Camino Urdiain ; et pour finir, le t. 12 : *Bibliografía sobre la R.S.B. de los Amigos del País* par J. Ignacio Tellechea Idígoras.

(article XIV), et là, on emploie de façon explicite le mot « lettre ». Il s'agit donc d'insister sur la nécessité de former convenablement la jeunesse dans l'usage du « style épistolaire ». Donc, lorsqu'ils parlent des élèves de la Société, qui sont pour la plupart leurs propres enfants devenus leurs élèves, les Amis prennent soin de les familiariser avec la pratique épistolaire. Mais lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes ou pour eux-mêmes, ils omettent le mot « lettre ». S'agit-il là de l'oubli d'un aspect banalisé de la vie quotidienne des Amis ? En 1765, il semble que la pratique épistolaire était encore réduite à la sphère privée. Huit ans plus tard, en 1773, les mots « correspondance » et « lettres » font leur apparition dans les Statuts. Cet outil de communication est donc à ce stade pleinement intégré à la pratique sociétaire.

Du point de vue de son fonctionnement scientifique, la Société est organisée en quatre commissions : Agriculture et économie rurale ; Sciences et sciences appliquées ; Industrie et Commerce ; Histoire, Politique et Belles Lettres. Dans chacune des trois provinces composant le pays Basque, chaque commission doit maintenir une « correspondance suivie » avec ses homologues des autres provinces. Le Directeur se doit, quant à lui, de conserver le registre des lettres expédiées et les archives des lettres reçues. La lettre, qu'elle soit de nature scientifique ou administrative, reçoit donc un traitement statutaire qui révèle l'importance qu'on lui confère. L'échange à distance n'est plus un simple palliatif à l'absence ou le véhicule d'un quotidien réitéré. Si l'on ajoute que chaque Ami se doit de communiquer aux autres les nouvelles qu'il reçoit et les « lumières » par lui acquises, on comprend que la lettre devient un outil intellectuel autant qu'une valeur sociétaire, puisqu'elle est placée au centre même d'un fonctionnement en réseau. Conscients de cette valeur de la lettre, les Amis avaient différencié le véritable échange épistolaire – les « lettres de correspondance » – et celui de nature plus administrative (« cartas de aviso », « cartas de oficio »...). Bien évidemment, on peut se placer dans une perspective critique et s'interroger sur l'inévitable décalage entre les textes et la réalité. Si l'on aborde l'évaluation de la pratique sociétaire de la correspondance, au-delà de principes certainement très volontaristes, on peut se demander si l'on est bien en présence d'une véritable réalité épistolaire, d'une forme de communication relevant clairement de l'esprit des Lumières.

L'étude de l'intensité de l'échange épistolaire révèle les zones de convergence entre les approches prosopographique et sociétaire (l'exemple le plus frappant est la correspondance entre le comte de Peñaflores et

Pedro Jacinto de Álava⁴, mais ce n'est pas le seul). Une opération fort simple consistant à additionner les lettres antérieures au décès de Peñafiorida (1785) conservées dans les trois principaux dépôts publics⁵ et à placer le résultat dans un graphique permet d'observer que l'intensité de l'échange épistolaire suit la courbe qui révèle les moments forts de la vie sociétaire, notamment les années 1774-1776, lorsque le projet phare de la Société – la fondation du collège de Bergara – est en train de devenir réalité. En ce sens, on pourrait dire que l'échange épistolaire accompagne davantage l'effervescence que la morosité sociétaires.

La lecture de ces lettres offre le plus souvent un mélange d'affaires sociétaires et privées, où la préoccupation savante ou scientifique n'affleure que rarement. Une conclusion s'impose alors : la teneur de la communication sociétaire est essentiellement de nature factuelle et administrative. Mais en même temps, elle mélange de façon subtile le sentiment, le projet partagé et les difficultés rencontrées. L'exemple le plus significatif, par sa durée et son ampleur, étant fourni, encore une fois, par la correspondance entre le comte de Peñafiorida et Pedro Jacinto de Álava.

Ce constat nous révèle une autre vertu de la source épistolaire, qui permet le suivi des binômes, des trinômes, plus rarement des petits groupes, qui font – et parfois défont – la vie sociétaire. Au XVIII^e siècle, un dossier, un projet que l'on présente s'éternise et se perd souvent dans les méandres de l'administration d'Ancien Régime. Cela permet de suivre la trace des personnages, de reconstituer le parcours de ceux qui gravitent autour, de mesurer tout le poids de l'aléa, de tout ce qui relève simplement de la présence ou de l'absence d'un tel ou un tel, de la dynamique de tel ou tel binôme, trinôme ou groupe d'Amis, de la décadence ou de la rénovation de ce même groupe, comme, par exemple, les noyaux d'Amis agissant pour le compte de la Société à Madrid ou, dans une moindre mesure, à Cadix. Puis, il y a un autre élément plus difficile à cerner : quelle a été l'influence de l'échange épistolaire, voire de l'échange tout court, sur le produit achevé qui apparaît dans les Mémoires de la Société (*Extractos*) ? Relève-t-il de la communication éclairée ou de la démarche individuelle ?

Peu importe maintenant l'originalité des analyses ou des propositions formulées. Il est clair que les Amis vivaient à une époque où la

⁴ *La Ilustración vasca. Cartas de Xavier de Munibe, conde de Peñafiorida, a Pedro Jacinto de Alava*, éd. José Ignacio Tellechea Idígoras, Vitoria, Parlamento Vasco, 1987.

⁵ Fonds « Prestamero » et « RSBAP » (*Archivo del Territorio Histórico de Álava*, Vitoria) ; fonds « Urquijo » (*Biblioteca Koldo Mitxelena*, San Sebastián).

notion de propriété intellectuelle brillait par son absence. Tout le monde se copiait, se traduisait ou se plagiait de façon plus ou moins éhontée. La chose serait perçue aujourd'hui de façon très négative, mais il ne faut pas tomber dans cet anachronisme, car, au XVIII^e siècle, toutes ces pratiques à présent réprochées étaient autant de façons d'assurer la transmission, c'est-à-dire la communication des nouvelles connaissances et des nouveaux questionnements. Une interprétation hâtive étant donc écartée, la question de l'importance réelle du travail collectif reste néanmoins posée, sachant que l'action individuelle l'emporta sans doute de loin sur la dynamique de groupe.

Peut-on dès lors parler d'un véritable projet de « société » (*Bascongada*) ou bien doit-on se contenter d'aligner une petite collection d'initiatives éparses et guère coordonnées ? Incontestablement, le discours sociétaire est un discours en construction, et sa production relève davantage de l'agrégation de matériaux que de l'élaboration d'un contenu. Mais où se trouvent les lieux et les espaces où les Amis se sont faits présents et où ils ont essayé de bâtir leur projet ? Si l'on met en relation les réalités physiques et géographiques avec l'existence et le développement de la correspondance sociétaire, le premier élément marquant est que les deux principaux foyers de l'activité sociétaire et épistolaire sont, dans cet ordre, Bilbao et Vitoria. Il existe néanmoins une différence substantielle : à Bilbao, ville du commerce et de l'économie, le « public » l'emporte sur le privé. À Vitoria, en revanche, se maintient plus posément, mais aussi de façon moins efficacement tournée vers l'ambition sociétaire, l'espace de la privacité. Elle n'y est pas exclusive, loin de là, mais elle y est forte. On constate ensuite l'importance que prend Bergara au fur et à mesure que le projet éducatif de la Société, incarné dans le collège implanté dans cette localité, y prend racine et y développe son attrait. D'autres localités apparaissent enfin et dessinent le réseau de l'échange et celui des courants d'activité : seize en Guipúzcoa, onze en Biscaye, quatre dans la province d'Álava. Ainsi, face aux deux capitales, Bilbao et Vitoria, le territoire du Guipúzcoa présente un véritable tissu de petites localités reliées entre elles par l'échange et la proximité. En dehors de ces trois provinces, le territoire de la Rioja, avec une bonne douzaine de localités présentes dans les réseaux d'échanges, devance les trois localités détectées en Navarre.

Le glissement de l'Amitié vers « l'Amitié du pays », autrement dit le passage de l'invocation d'un sentiment à la socialisation d'un exercice, induit une conséquence paradoxale : « l'Amitié du pays » amène les

Amis à sortir du pays. Le réseau primitif, issu d'une simple pratique familiale et de groupe, s'est d'abord élargi, en devenant en même temps nucléaire et concentrique. Puis, il s'est développé, un développement d'ailleurs ressenti comme une nécessité. En espagnol, on dit « *hacer País* ». Les Amis vont donc entreprendre ce qui, à leurs yeux, contribue à « *hacer país* », à l'intérieur et à l'extérieur du pays Basque.

S'agissant de l'Espagne, les deux territoires qui marquent le fonctionnement en réseau sont, d'une part, la capitale du Royaume, Madrid, et, d'autre part, la ville andalouse de Cadix. Le fait que Madrid revête une telle importance dans ce fonctionnement n'étonnera personne : nombre de sociétaires ont une résidence à Madrid, où ils conduisent leurs affaires ou leurs carrières. Et parallèlement, à Madrid, se trouve l'administration de la Couronne, auprès de laquelle, à titre personnel ou sociétaire, ou les deux à la fois, il convient de se faire voir et de faire savoir. Quant à Cadix, son importance dans le dispositif relève de la présence commerciale basque dans une ville dont les relations économiques et culturelles avec les colonies d'Amérique sont fortes, l'ouverture maritime étant, par ailleurs, une constante dans l'activité économique des Basques, à laquelle participent, réellement ou par leurs projets, un certain nombre d'Amis. Parmi eux, on retiendra le nom du collecteur de fonds Juan de Eguino, agent infatigable dans la recherche et le recouvrement de ressources financières pour la Société. Le fonctionnement et les personnalités agissantes au niveau du groupe madrilène sont plus opaques, mais la continuité de ce groupe, au-delà des avatars liés aux personnes, témoigne d'une forme d'intégration qu'on serait tenté de qualifier d'administrative, et de la recherche constante d'influence auprès des cercles de pouvoir. Solutions privées et intérêts sociétaires conçus comme publics, c'est-à-dire *d'intérêt public*, sont ici, peut-être plus qu'ailleurs, indissociables. Il serait toutefois inexact de se représenter le fonctionnement en réseau des Amis basques comme le résultat d'une action uniformément partagée et d'un élan véritablement commun. En réalité, les pivots de ce fonctionnement sont les binômes et les trinômes d'Amis dont l'échange épistolaire révèle le caractère souvent aléatoire, car lié à tel ou tel projet ou à tel ou tel avatar de la vie sociétaire.

Au fil de la périodisation sociétaire, on peut bien sûr approfondir la connaissance de ces relais entre les individus et le groupe, mais on retiendra surtout que leur rénovation témoigne de la permanence de l'esprit sociétaire, de la vitalité du réseau, au-delà même de son incontestable fragilité. Comme toute Société ayant pignon sur rue ou voulant l'avoir, la Société *Bascongada* va se soucier de mettre en place un réseau de corres-

pondants étrangers. Or, ce réseau est fondamentalement redevable de la connexion française. En réalité, parler de réseau, voire de communication régulière ou suivie, serait abusif. Plutôt que d'un réseau, il faudrait parler ici d'un désir de réseau, dont la nature peut être identifiée de façon relativement aisée. Au départ, ce désir de réseau est, une fois de plus, le résultat volontariste de la proclamation établie dans les Statuts de 1765. Il y était dit que l'objet de la Société consistait à « cultivar la inclinación, y el gusto de la Nación Bascongada » envers, dans cet ordre, 1) les Sciences, 2) les Belles Lettres, et 3) les Arts. L'évolution axiologique est incontestable : partant de la privacité qui privilégiait les Belles Lettres et l'Art du théâtre ou de la musique, au moment de transformer cette privacité en « publicité », au moyen de sa mutation en « Société », on se raccroche aux valeurs du Siècle. La valeur « publique », que procurent ensuite le réseau et la communication, dérive du fait qu'ils sont conçus comme l'écrin qui sied au scientifique, à l'homme scientifique et au regard scientifique sur le monde dans lequel on veut s'intégrer.

Pour évaluer la réalité même du réseau étranger, et en l'occurrence français, de la *Bascongada*, il faut affiner l'étude de la chronologie, des lieux et des institutions d'origine des correspondants, de leurs biographies et de leurs bibliographies, toutes choses ayant justifié le recrutement desdits correspondants étrangers par les Amis ayant agi en tant qu'agents recruteurs de la Société en France. Il est en général reconnu que le comte de Peñafiorida était peu favorable à ces recrutements. En effet, après sa mort, le recrutement de sociétaires étrangers augmente, particulièrement entre 1788 et 1791. Mais le graphique établi à partir de l'ensemble des recrutements fait apparaître une autre tendance lourde : l'accroissement régulier du nombre des sociétaires étrangers dans les années 1770, et, en particulier, dès 1776, c'est-à-dire au moment où le collège de Bergara cesse d'être un projet et devient une réalité. Or, à ce moment-là Peñafiorida était encore en vie !

Une question mérite cependant d'être maintenant posée : la configuration conceptuelle établie en 1765 et l'incontestable *désir* de réseau qui en découle nous entraînent-ils vers le concept européen de « la République des lettres », au sens où a pu le développer, par exemple, Pierre-Yves Beaurepaire ?⁶ – Dans ce cas, le constat est cruel : nous ne disposons pas d'échanges épistolaires significatifs, en masse et en contenu, avec les

⁶ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des Lumières*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je ? »), 2004.

intéressés. Mais il est vrai que, s'agissant de la *Bascongada*, un certain nombre d'archives privées gardent encore de beaux secrets sans doute. Ce constat ne veut pas néanmoins dire qu'il faille renoncer à tout effort de quantification et d'évaluation de ces échanges avec l'étranger. Les textes et les informations contenus dans les pages des *Extractos* et des *Resúmenes de Actas* de la Société fournissent de belles pistes. Dans ces pages-là est restée consignée au moins une partie de ce que fut la communication avec l'étranger.

S'agissant de la France, le premier constat est la disproportion entre le réseau provincial et le réseau parisien. En province, on ne relève que dix-sept correspondants. C'est bien peu, compte tenu, d'une part, de la vitalité des réseaux académiques provinciaux dans la France des Lumières, et, d'autre part, de la nature également provinciale de la Société basque. La plupart, concrètement plus de la moitié d'entre eux, résident dans le Sud de la France : on en dénombre deux à Toulouse et à Bayonne, un autre à Pau, Orthez, Saint-Étienne-de-Baïgorri, ou Perpignan. On y retrouve donc le pendant du phénomène constaté en Espagne : les liens de proximité créent et consolident des liens d'une autre nature, la proximité pouvant être géographique ou familiale ou les deux à la fois. Il y a ainsi des traditions qui se manifestent d'une autre façon : on songe aux liens tissés de longue date par certaines familles d'Amis avec ces villes et territoires français par l'entremise de traditions éducatives – présence d'héritiers basques dans le collège français de Sorèze, ou de Peñaflorida lui-même dans le collège jésuite de Toulouse – ou d'alliances matrimoniales : cas du béarnais Jean-Paul de Saint-Cricq qui avait épousé une Mazarredo⁷. Mais on trouve aussi dans la liste des lieux, quelques capitales de province plus éloignées du pays Basque, telles Dijon, Bourges, Orléans, Rouen, ou Besançon, et même des villes encore plus excentrées telles Le Havre. Il y a enfin des localités à la taille bien plus réduite, comme Saint-Dizier (en Champagne), Gex (dans l'Ain), proche de Genève, ou bien le village d'Urt, ce qui nous ramène au pays Basque. On relèvera dans cette énumération tirée des registres sociétaires l'absence de Bordeaux, ville proche du pays Basque, où fonctionnait une Académie, dont on sait, à travers certaines correspondances, qu'elle fut pourtant en rapport avec la *Bascongada*.

⁷ Cécile Mary Trojani, « Deux voyages de Turquie au XVIII^e siècle », in P. Meunier et J. Soubeyroux (éd.), *Le Voyage dans le monde ibérique et ibéro-américain*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1999, p. 105-117.

Comment expliquer les liens de la *Bascongada* avec ces diverses localités ? Pour l'heure, nous devons ici nous contenter d'une interprétation. De façon générale, on peut songer à l'une des caractéristiques du concept même du réseau à savoir sa tendance à se démultiplier, parfois hors contrôle. Et puis, il y a les hasards des relations interpersonnelles et le désir de faire plaisir, sinon toujours celui d'étoffer la carapace scientifique de la Société. Mais, bien entendu, ce ne sont là que des hypothèses très générales. Du point de vue socioprofessionnel, l'ensemble n'est pas homogène, mais on y relève quand même, outre la donnée liée à la naissance, celle de la spécialisation scientifique ou technique. C'était, en fait, une sorte de miroir de ce que la *Bascongada* était et se voulait.

À Paris, on trouve un nombre de sociétaires étrangers deux fois supérieur à celui que l'on a relevé en province, soit trente-quatre. Leur profil social et professionnel est aussi bien plus net que celui enregistré en province dans la mesure où la composante scientifique et technique l'emporte clairement. On dénombre parmi eux quatorze professeurs, dont huit enseignent au Collège Royal. On dénombre aussi six membres de l'Académie des sciences. Deux sociétaires travaillent à l'Observatoire, et deux autres sont en même temps membres de l'Académie des sciences et scientifiques de l'Observatoire. Parmi ces Amis étrangers, cinq sont militaires. La réalité de l'échange établi peut être aussi évaluée à l'aune du mouvement d'aller-retour qui matérialise parfois les débouchés de la communication. C'est le cas, par exemple, de François Gauthier, nommé en Espagne colonel et directeur des arsenaux de Carthagène, avant d'être promu brigadier et directeur du corps des ingénieurs de la marine, à El Ferrol. On le retrouvera de nouveau à Paris dès 1785. D'autres situations attestent de l'intégration de certains membres du réseau étranger dans le projet sociétaire : c'est le cas de François Chabaneau, professeur de physique, de chimie et de français au collège de Bergara, que l'on retrouve plus tard à Madrid, et de Joseph-Louis Proust, également professeur de chimie à Bergara. En 1780, Proust est à Paris et apparaît consigné dans les registres sociétaires en tant que « professeur étranger ». En 1785, on le retrouve à nouveau en Espagne, où il a été nommé professeur de chimie au collège militaire de Ségovie.

Il semble bien établi que les élites aristocratiques basques qui ont contribué à l'édification de la *Bascongada*, si attachées à leurs « maisons », ont transposé une notion d'ordre privé à la sphère du public, en voulant construire une sorte de « maison » commune, le « pays », entité qui, en devenant objet d'« amitié », c'est-à-dire de réflexion, d'application

et d'industrie, devenait sujet politique. Or, les schémas traditionnels de représentation que connut ce sujet politique n'étaient plus adaptés. Les formes de représentation archaïques ont ainsi été remplacées par les réseaux d'influence. Mais influence va de pair avec information et connaissance. Dès lors, le réseau ne peut être bâti sans « communication », un mot très présent, aussi bien dans la lettre que dans l'esprit, dans les prescriptions statutaires. Par ce biais, la Société s'approprie une valeur fondamentale dans le système axiologique des Lumières. La correspondance n'est qu'un outil, un instrument au service de ce projet collectif. C'est pourquoi, son contenu, dont on ne méconnaîtra pas l'importance, semble toutefois moins pertinent que la découverte d'une façon – appliquée et patriotique – de conférer une nouvelle dimension à une pratique sociable, qui n'était naguère que forme et rite mais deviendra désormais nécessité. En passant toutefois de l'institution aux personnalités qui la composent, on peut se demander si la réalité géographique et sociale de ce tableau nous rapproche du modèle « société de gens de lettres » ou même des sociétés « provinciales » décrites par Daniel Roche⁸. Le « pays », dont on veut élargir les limites par le réseau et la communication, et la façon, localiste et aristocratique, dont ces élites le *pratiquent*, nous ramènent souvent à un monde plus fermé qu'ouvert. Dès lors, le basculement volontariste dans une catégorie encore un peu abstraite – j'ai nommé le domaine « public » – semble souvent plus discursif qu'opérationnel. Par ailleurs, la construction des réseaux d'influence et de communication mise au service de cette ambition est souvent aléatoire. Un chemin était néanmoins ouvert, qui, partant de la sociabilité festive et passant par la recherche d'un savoir partagé, aboutissait à l'édification d'une valeur encore bien balbutiante, mais tournée vers l'avenir, à savoir la valeur « civisme » que le *Petit Robert* définit comme « dévouement du citoyen pour sa patrie » soit... l'Amitié du pays !

⁸ Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris-La Haye, Mouton, 1978.

**LES RAPPORTS DU POÈTE ESPAGNOL MELÉNDEZ VALDÉS
AVEC LES SOCIÉTÉS DES AMIS DU PAYS BASQUE,
ARAGONAISE ET MADRILÈNE**

Les premières Sociétés des amis du pays (*Sociedades de Amigos del País*) en Espagne sont mises sur pied dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle afin d'encourager l'économie et l'industrie, de propager les savoirs pratiques, d'encourager la formation des paysans et des artisans ou de venir en aide aux plus nécessiteux. Dotées d'une licence royale qui leur permettait de se constituer et de se rassembler, elles rêvent d'instaurer dans la Péninsule les idéaux des physiocrates et des libéraux, et de promouvoir le développement du pays. Ces structures associatives fonctionnaient sous l'impulsion d'un groupe socioculturel énergique, d'une alliance constituée par des personnes de la noblesse et par des hauts responsables publics, par des gens de l'Église, du monde des affaires et des fabricants.

Au sein de cette coalition fiévreuse et dynamique se distingue notamment le juriste et poète Juan Meléndez Valdés (1754-1817) qui par son labeur, son caractère exemplaire, la multiplicité et diversité de ses engagements permet de mieux comprendre l'action individuelle à l'intérieur de ces fraternités. Car si l'appui de la monarchie et d'hommes politiques comme celui du ministre des finances Pedro de Campomanes est essentiel pour le développement de ce genre d'initiatives, l'action personnelle et l'implication directe des individus se révèlent encore plus décisives, puisqu'elles représentent les pièces maîtresses qui mettent en branle la machine. Cette « main invisible », à laquelle se référait Adam Smith dans ses écrits, germe sous forme de travail social et s'attaque à l'obscurantisme et l'immobilisme hispaniques. C'est ce choc avec le statisme ambiant qui poussera certains membres de ces groupes, dont Meléndez Valdés lui-même, à soutenir des régimes dictatoriaux étrangers qui promettaient des changements par l'intervention directe, au péril d'un prix très élevé à payer...

La figure de Valdés est toujours mal connue au-delà des frontières espagnoles et parfois même à l'intérieur du pays, bien qu'il soit l'un des plus grands poètes en langue espagnole et le meilleur dans les deux siècles qui suivent la disparition de la génération de Lope de Vega et de Quevedo ; la publication récente de ses œuvres complètes chez Cátedra (2004) ou la création de l'entrée « Meléndez Valdés » à l'intérieur de la bibliothèque virtuelle *Cervantes* n'ont élargi que très faiblement son public, qui reste toujours spécialisé. Dans cet oubli généralisé on peut sentir un certain châtement, une espèce de bannissement idéologique en raison du reproche qu'on se plaît de lui adresser : de s'être « francisé » (*afrancesado*), d'avoir collaboré avec Napoléon. Reproche que ses actions justifient peut-être, mais que son œuvre ne mérite pas sans doute. En outre, c'est un personnage particulièrement attirant tant par ses interventions sociales liées à l'éducation que par ses démarches dans l'univers législatif (face à d'autres membres des Sociétés économiques des amis du pays plus liés au monde agricole, industriel ou de la métallurgie), un aspect très particulier et révélateur dans une Espagne marquée par l'Inquisition, la censure et les privilèges.

Son œuvre poétique s'est révélée d'une richesse rayonnante et les dernières études cherchent à la revaloriser et à la récupérer (avec des résultats inégaux)¹. En revanche, les circonstances personnelles qui l'ont poussé à intégrer diverses Sociétés économiques dans les régions où il séjourna (trois Sociétés au total), sont moins connues ou jugées de manière trop sévère. Il est donc indispensable d'examiner les motivations qui poussèrent cet homme des Lumières à s'engager socialement par le biais de ces groupes et de réfléchir aux raisons qui le menèrent à agir dans l'intérêt général même si, finalement, ce fut avec des conséquences néfastes pour lui.

¹ Voir entre autres les travaux de Antonio Astorgano Arriba, « Juan Meléndez Valdés : 250 años de pervivencia del hombre y de la obra de un ilustrado en tiempos de turbulencias », *Revista de Estudios Extremeños*, 63/1 (2007), p. 293-349 ; Guillermo Carnero, « El don de la ternura : sobre la obra poética de Meléndez Valdés », *Anales de Literatura Española* 6 (1988), p. 469-471 et du même auteur « La oposición entre el campo y la ciudad en Meléndez Valdés », in *Homenaje a José María Martínez Cachero. Investigación y crítica*, Universidad de Oviedo, 2000, t. II, p. 357-392 ; Gutiérrez Díaz-Bernardo, « Fray Luis de León en Meléndez Valdés », *Revista de Estudios Extremeños* LV/3 (1999), p. 797-846 ; Antonio Pérez Lasheras, « Entre la felicidad y el ensueño una aproximación a la poesía anacreóntica de Meléndez Valdés », *Tropelias : Revista de teoría de la literatura y literatura comparada* 5-6 (1994-1995), p. 267-281 ; et Jesús Cañas Murillo, Miguel Ángel Lama y José Roso Díaz (éd.), *Juan Meléndez Valdés y su tiempo (1754-1817)*, Mérida, Editora Regional de Extremadura, 2005.

Le futur poète est né en 1754 à Ribera del Fresno, en province, au sein d'une famille de paysans aisés qui lui transmet une forte soif de réussite et le goût de la concurrence, pour l'inciter à quitter son origine roturière et sa condition paysanne. Meléndez Valdés réalise ses études secondaires à Madrid, et dans cette ville, guidé par le prêtre Esteban, son frère aîné, grand connaisseur des nouvelles tendances pédagogiques à la Cour, il étudie le latin et la logique dans les deux centres les plus prestigieux du moment : le couvent de Saint Thomas de la rue Atocha géré par des dominicains (un des ordres religieux les plus proches de l'esprit des Lumières) et dans les Reales Estudios de San Isidro (muni d'un plan d'études très moderne approuvé par Charles III)². C'est en effet dans ces deux institutions que prirent forme, outre les nouvelles idées pédagogiques de l'époque, les idéaux éclairés qui allaient se répandre dans toute la Péninsule.

Cette période comprise entre 1767 et 1772 est souvent négligée par les biographes de Meléndez et pourtant elle est fondamentale dans le domaine ici abordé. D'une part c'est à ce moment que, guidé par son frère, l'auteur s'imprègne de connaissances poétiques et philosophiques, qu'il découvre sa vocation de juriste et sa mission de savant humaniste : cette mission qui marquera toute sa carrière lui confère un profil très prisé des nouveaux gouvernements éclairés et des Sociétés économiques. D'autre part, la période marque un changement radical entre le milieu rural d'origine et les cercles culturels et courtisans madrilènes, où il s'établit comme acteur social et dans le monde intellectuel.

Valdés a aussi séjourné à Ségovie pendant de longues périodes de son adolescence. Dans cette ville, il fréquente un cercle de nobles et d'ecclésiastiques instruits qui, comme le rappelle Georges Demerson « ne s'occupaient pas seulement des questions théologiques mais qui étaient aussi ouverts aux problèmes de leur époque, desquels ils discutaient avec les laïques »³. Effectivement ce groupe, avec le comte de Mansilla en tête, s'efforçait de rendre à la ville castillane son ancien prestige industriel et agricole et prétendait instaurer une Société économique des amis du pays. Ces conversations de jeunesse ont certainement encouragé l'auteur à se tourner vers des questions pratiques, en lui suggérant l'importance d'une action réelle et concrète de la part des classes instruites et privilégiées.

² Concepción de Castro, *Campomanes. Estado y reformismo ilustrado*, Madrid, Alianza Editorial, 1996, p. 341.

³ Georges Demerson, *Don Juan Meléndez Valdés y su tiempo*, t. I, Madrid, Taurus, 1971, p. 20.

De tous ces contacts naît une conscience engagée, soucieuse du travail social et du devoir patriotique, un élan ensuite bridé (mais jamais effacé) dans l'affrontement avec les pouvoirs « des anciens » de l'université de Salamanque. C'est dans cette université qu'il se forme en droit entre 1772 et 1779, tout en acquérant également des notions solides en histoire, philosophie et belles lettres ; des connaissances que le poète jugeait essentielles pour tout bon juriste. Il cultive ainsi cette ambivalence entre juriste et humaniste qui marque également sa vie et ses travaux au sein des Sociétés des amis du pays. De la même façon, c'est à cette période déjà que se font jour son immense curiosité intellectuelle, son insatiable avidité de savoir et son infatigable capacité d'étude et de lecture, une obstination que certains de ses collègues, comme le poète salmantin Ramón Cáceda, liaient à une grande ambition⁴. Dans le sillage des encyclopédistes, Valdés rêve d'une existence aisée ; il n'arrête pas d'essayer de progresser socialement sans y voir la moindre contradiction avec sa passion pour les idées des Lumières ou avec ses convictions politiques et religieuses.

Mais Valdés découvre aussi à Salamanque un exutoire à ses inquiétudes poétiques et sociales. Il y rencontre bientôt frère Diego González (1731-1794), José Iglesias de la Casa (1748-1791) et frère Juan Fernández de Rojas (1750-1819) ; le groupe sera connu postérieurement sous le nom d'École de Salamanque ou de Parnasse Salmantin et Valdés sera sa figure la plus représentative.

C'est dans cette ville qu'il rencontrera également l'homme de lettres et militaire José Cadalso (1741-1782), qui se sentira toujours profondément lié à ces poètes, se considérant, d'une certaine façon, comme leur mentor intellectuel. Il va découvrir à Batilo (nom de plume de Meléndez) des aspects nouveaux, moins sérieux, de la philosophie et de la culture européennes. Il lui transmettra de même son enthousiasme pour l'économie et son goût pour les Sociétés des amis du pays (Cadalso appartenait à la Bascongada, la Société des amis du Pays basque, depuis 1777, et à la madrilène depuis 1775).

Gaspar Melchor de Jovellanos (1744-1811, membre et instigateur de plusieurs sociétés économiques espagnoles) rejoindra plus tardivement le

⁴ Leopoldo Augusto de Cueto, *Biblioteca de Autores Españoles desde la formación del lenguaje hasta nuestros días*, t. LXI, Madrid, Sucesores de Hernando, 1910, p. CXVI, note 2 : « Batilo continue à avoir le vent en poupe, il n'est ami que de son intérêt, il est l'esclave de son ambition et l'idolâtre de ses qualités » (notre traduction). Mgr. de Llanes, de même, qualifiait Meléndez de vaniteux (*Ibid.*, t. LXIII, p. 77).

groupe, mais Valdés entretenait déjà une correspondance soutenue avec lui, depuis 1775, après avoir été mis en rapport avec lui par frère Diego González. L'écrivain, politique et juriste asturien Jovellanos aura sur lui une influence extraordinaire non seulement sur le plan intellectuel (il lui fera découvrir de nouveaux auteurs comme le juriste janséniste Jean Domat)⁵ mais aussi sur le plan moral ; c'est à ce moment que l'auteur de Gijón écrit son épître « À ses amis de Salamanque » exhortant Valdés à s'éloigner d'une poésie anacréontique et rococo qu'il qualifie de vide et sans futur, et lui conseille d'adopter des sujets plus profonds et philosophiques, conformes aux besoins du pays. À partir de ce moment, Valdés n'hésite pas à plonger dans des sujets abstraits mais avec un regard souvent pragmatique, s'intéressant par exemple au besoin d'un meilleur partage social ou à l'importance d'une amélioration dans le domaine agricole. Le charisme et l'autorité intellectuelle de Jovellanos joueront également un rôle fondamental en ce qu'ils encourageront Valdés à prendre conscience de sa valeur de poète. Dès lors, le poète vise un public plus large, celui des salons madrilènes, et il sort vainqueur d'un concours de la Real Academia, en remportant le premier prix, ce qui le consacre comme poète.

Meléndez se bat sans cesse pour renouveler le système éducatif, car il est sensible à l'action directe par le biais de la pédagogie ; mais, depuis l'obtention de sa chaire de belles lettres à l'université de Salamanque, en 1781, il ne garde aucun espoir, connaissant bien les faiblesses de l'institution. Il cherche à combattre la décadence palpable dans le cadre universitaire, de la même façon qu'il le tentera plus tard sur le plan du royaume, en travaillant avec persévérance au rétablissement de son prestige perdu. Dans les conseils, il se rallie au camp des novateurs, essayant sans cesse de réformer et réorganiser les programmes pour les adapter aux nouveaux besoins du pays. Mais ses efforts n'aboutissent jamais, les membres conservateurs, les aristotéliens, rejetant les sujets sérieux – comme les causes du retard de l'agriculture et des manufactures espagnoles, les rapports avec l'Amérique ou les changements législatifs – car ils les considéraient comme inappropriés à être étudiés dans le milieu académique. Son ami Cadalso l'avait prévenu dans une de ses lettres⁶.

⁵ Pour Meléndez il était nécessaire de réduire l'Église à ses fonctions spirituelles, lui défendant la gestion des biens temporels. Le reproche d'un certain jansénisme ne surprend pas dans ce contexte (le même reproche fut adressé à Jovellanos). Voir la lettre à Jovellanos dans Juan Meléndez Valdés, *Obras completas*, Madrid, Catedra, 2004, p. 1189.

⁶ José Cadalso, *Escritos autobiográficos y epistolario*, éd. par N. Glendinning et N. Harrison, Londres, Tamesis, 1979, p. 70.

MeléndeZ développe alors un véritable activisme éclairé au sein de cette société de Salamanque, cherchant à étendre les Lumières même aux classes les plus défavorisées : il encourage le développement de l'artisanat local, des imprimeries et des ateliers de gravure liés au milieu universitaire. Mais ces tentatives, se heurtant toujours aux intérêts locaux, échouent toutes. Il ne surprend donc pas de le voir à l'écart lorsque le corps universitaire propose la création d'une « *Sociedad económica de amigos del país* »⁷ ; malgré ses liaisons avec les sociétés d'autres régions, il imagine que les traditionalistes locaux feront échouer le projet, ce qui arriva en effet, car cette Société ne vit jamais le jour.

Le poète trouve heureusement d'autres débouchés à son zèle, étouffé par l'atmosphère universitaire et ses intrigues ; d'une part il se consacre à l'étude et à la création poétique, et de l'autre à l'action sociale et politique. Dans la biographie du poète, son disciple Manuel José Quintana signale que dès la fin de l'année scolaire, Meléndez passe ses étés dans la capitale, où il peut donner libre cours à ses différentes passions dans un milieu plus propice⁸. Il fréquente les salons de la capitale, où il retrouvera le membre fondateur de la *Real Sociedad Bascongada*, de la Société des amis du Pays basque, Félix María de Samaniego (1745-1801), déjà célèbre pour ses apologues⁹. La Société basque avait chargé le fabuliste de recruter des adhérents parmi les grands hommes des lettres et l'invitation au poète Meléndez ne se fera pas attendre ; il devient membre lettré (« *socio literato* ») en 1783¹⁰.

La collaboration et l'engagement de Meléndez auprès de cette Société commence toutefois quelques années plus tôt, lorsque la *Bascongada* est dénoncée à l'Inquisition pour avoir publié, dans ses *Extraits*, un résumé du discours sur le luxe prononcé par Manuel de Aguirre à l'occasion des *Juntas Generales* (assemblées générales du territoire) ; c'est à cette occa-

⁷ Archives de l'Université de Salamanque, *Libro de Claustros* (procès-verbaux de l'assemblée universitaire) 243 bis, 9 mai 1785. Voir p. 52, et vol. II, p. 159-161.

⁸ Manuel José de Quintana, *MeléndeZ Valdés*, Alicante, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes, 1999, fichier él. à l'adresse <http://www.cervantesvirtual.com/obra/melindez-valds-1/> : « Après avoir passé l'hiver avec le travail de l'Université et de sa chaire, il avait l'habitude de venir se récréer en été des délices de la Cour, pour montrer à ses amis ses nouveaux travaux, pour recevoir leurs conseils et jouir de l'affection et l'estime qu'on avait partout pour lui » (notre traduction).

⁹ Neveu du comte de Peñaflorida, promoteur de la Société économique *Bascongada*.

¹⁰ Pour entrer comme membre littéraire il fallait présenter une œuvre propre. En 1785 il y avait 29 membres de ce type et en 1791 on en compte déjà 36 (Luis María Areta Armentia, *Obra literaria de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País*, Vitoria, Caja de Ahorros Municipal, 1976, p. 290-291).

sion que le « *Director* » de la société demande à Meléndez une dissertation physiocratique en guise d'apologie du luxe¹¹. Valdés évoque l'affaire dans une épître à Jovellanos¹². Il faut en conclure que la participation comme membre « correspondant » n'était pas une simple formalité, mais présupposait au contraire un engagement substantiel par des démarches concrètes de ce type. En effet, même si la Bascongada se focalise sur « le développement des provinces basques » où se trouvait son siège, elle n'est pas une institution fermée ni repliée sur elle-même ; elle se soucie des problèmes des autres régions et se veut exemplaire pour les autres sociétés. Bien sûr, la participation était ouverte au reste du pays, et même à des membres dans les Amériques (souvent des Basques émigrés ou leurs descendants), susceptibles de contribuer au développement.

L'abandon de l'enseignement pour la magistrature conduit le poète à Aragon en 1789, pour prendre possession de son poste d'« *alcalde del crimen* » (une sorte de criminaliste) dans la *Real Audiencia* de Saragosse. Sans doute, ses contacts dans la capitale du royaume l'ont aidé à entrer dans la magistrature tout en lui donnant l'occasion d'agir directement sur les problèmes du pays. Peu de temps après son arrivée (sept jours à peine), il entre dans la Société économique des amis du pays aragonaise, car Antonio Arias Mon y Velarde, Gouverneur de la *Real Sala del Crimen de la Audiencia*, de l'« Audience du crime », dirigeait aussi cette Société¹³. Les actes de la Société attestent son assiduité aux assemblées ordinaires organisées, et dans celles-ci on peut apprécier également son engagement sincère dans le groupe et dans les tâches qu'il assume : compter les voix lors des votes, rédiger des hommages ou rendre des visites de courtoisie.

¹¹ Sujet de débat dans toute l'Europe à partir de la publication du *Deuxième Discours sur le luxe* (1754) de Hume, et de la controverse entre Voltaire et Rousseau.

¹² Valdés, *Obras completas, op. cit.*, lettre à Jovellanos, p. 1202 : « Maintenant ils m'ont chargé d'une dissertation en défense du luxe, pour la Sociedad Bascongada. Je me trouve confus parce que la matière est délicate, et parce que je n'ai pas le discours de M. Hume, ni les réflexions de M. Melon et des autres qui ont traité le sujet comme il le faut ; il y a longtemps j'ai lu quelque chose sur cela ; mais, qu'en reste-t-il dans mon souvenir ? Je dois tout le travailler de mémoire ne me servant que des règles générales » (notre traduction). Georges Demerson dans son œuvre *Meléndez Valdés* (Madrid, Taurus, 1971, v. II, p. 159-161), signale ce travail comme un des textes perdus de l'auteur, et il le situe entre 1776 et 1786.

¹³ Archives de la Real Sociedad Aragonesa de Amigos del País, *Resoluciones de la Real Sociedad*, 1789, p. 176 : « On a élu membre M. Juan Meléndez Valdés du Conseil de Sa Majesté et de son Ministre du Crime dans cette Audience Royale, on lui a accordé le titre convenant, qui lui sera adressé par le Secrétaire avec un exemplaire des ordonnances » (notre traduction).

Ces actions sont le reflet des intérêts sociaux du jeune magistrat mais elles témoignent également de son ambition ; Meléndez est l'informateur du gouvernement madrilène de Charles IV. Il écrit plusieurs lettres au secrétaire d'État le comte de Floridablanca pour le tenir au courant de sa persévérance et de ses efforts pour être utile au développement du pays au sein même des institutions que les ministres éclairés encouragent. Son désir d'améliorer l'état des choses le pousse même à se porter candidat aux places visibles de la Société lorsqu'en 1790, il postule pour une fonction dirigeante (celle de secrétaire en particulier). Même s'il n'est pas élu, il obtient un score respectable compte tenu du fait qu'il venait d'arriver.

Ses tentatives sont récompensées lorsqu'il est nommé, en 1791, auditeur à la chancellerie de Valladolid. Cela l'oblige à quitter le groupe de Saragosse et à abandonner quelques chantiers, comme les statuts de la future Académie des beaux-arts de San Luis (qui n'ouvrira ses portes qu'en 1792). L'ambition le catapulte sur ce nouveau poste castillan où il se confronte à un grand nombre de problèmes, car c'était une charge d'une grande responsabilité et qui le transformera en cible d'un grand nombre d'intrigues politiques.

Les années suivantes sont profondément agitées en Espagne sur le plan politique, de même que pour l'auteur qui continue sa carrière et son ascension sociale, mais avec des hauts et des bas, au gré des gouvernements et en fonction de la fortune changeante des guerres. Le soutien à son ami, le ministre Jovellanos, lui vaut de se heurter avec l'entourage du secrétaire d'État Godoy. Il en contracte un long procès, suspecté d'irréligion et accusé comme sujet politiquement dangereux, on le consigne à Zamora pendant une longue période (1800-1806) et puis à Salamanque.

Ferdinand VII lui permettra de revenir à la capitale après le soulèvement d'Aranjuez (1808), mais peu après aura lieu l'invasion française, et même si le poète essaye de fuir la capitale, il est arrêté et se voit obligé de prêter serment au nouveau roi Joseph I^{er}. Il a la chance, ou le malheur, d'obtenir des postes de haute responsabilité, étant successivement conseiller d'État et président du Ministère de l'instruction publique. Malgré les émeutes et les soulèvements fréquents dans le pays, Meléndez croit pouvoir développer de nombreux projets réformateurs, ou du moins c'est-ce qu'il assure dans ses lettres ; et la violence de l'armée française ne semble pas le freiner dans ces desseins. Il se montre très actif dans les grands corps législatifs ; pour le récompenser, le nouveau régime lui octroie très vite l'Ordre royal d'Espagne et l'inscrit parmi les futurs

membres de l'Institut national que le roi napoléonien s'apprête à créer. De même il entre dans l'Académie des beaux-arts de San Fernando et dans la Real Academia española, même si la guerre et l'exil l'empêcheront d'assister aux séances. Meléndez est au comble de ses vœux à cette époque en ce qui concerne les nominations politiques et académiques, les réceptions au palais royal et les différents prix ; tout cela est accompagné d'un considérable enrichissement personnel. En voyant l'accomplissement de ses rêves d'homme éclairé, il se croit sujet d'une monarchie des Lumières : ses intérêts personnels et ses convictions « francisées » vont de concert.

En même temps, tout en collaborant avec l'envahisseur, il pratique le bénévolat et vient en aide aux démunis, comme en témoigne sa correspondance de l'époque. Et c'est ce même élan d'aider ses concitoyens qui le pousse, en 1811, à entrer dans une nouvelle Société économique, la Matritense, et à prendre part à ses activités et à s'engager pour son fonctionnement¹⁴. Bien que sa participation semble irrégulière, en raison de ses engagements politiques et des difficultés de l'époque, les actes de la Société reflètent son emballement constant pour le groupe. Il prend part à de nombreuses initiatives destinées à répandre l'éducation à travers le pays et à instaurer des réformes utiles, il est également le censeur interne¹⁵ et le secrétaire occasionnel, il rédige de nombreux discours et on lui confie diverses commissions¹⁶. Même si le contexte historique n'est pas propice aux desseins éclairés des sociétés économiques, confrontées à des problèmes massifs, les actions du personnage ne semblent pas négligeables.

On sait bien que peu de temps après, en 1813, l'insurrection populaire pousse le roi Bonaparte à quitter Madrid, et avec lui Meléndez et une bonne partie des « francisés », qui ne voyaient pas d'autre issue qu'un exil pénible. Arrivé en France, l'exilé s'installe à Montpellier. Quand Ferdinand VII publie le décret d'amnistie politique qui exclut les anciens ministres et conseillers de Joseph I^{er}, le poète perd définitivement l'espoir

¹⁴ Georges Demerson, «El poeta extremeño D. Juan Meléndez Valdés en la Real Sociedad Económica Matritense», *Revista de Estudios Extremeños XXV*, 1969, p. 215-232.

¹⁵ Le censeur a comme fonctions, d'après le règlement intérieur, de veiller à l'observance des lois internes et des accords, de rappeler aux membres leurs fonctions et d'interpréter le règlement.

¹⁶ On peut notamment souligner ses tentatives d'en finir avec les difficultés économiques du collège des sourds-muets qui dépendait de la Matritense, la récupération des fonds saisis par le Trésor Royal, et une autre affaire, de caractère plutôt politique, qui consista à résoudre les problèmes occasionnés par la fuite du sociétaire Pérez Villamil.

de revenir en Espagne. Peu après, il est atteint de paralysie et meurt le 24 mai 1817. Sa dépouille ne retourne à Madrid qu'en 1866 où il repose dans le cimetière de Saint-Just.

La vie et l'œuvre de Valdés sont le reflet de multiples aspects difficiles à rassembler, mais qui illustrent la complexité de la personnalité humaine ; sa sensibilité, sa lyrique spirituelle et pleine d'esprit ainsi que l'appel au changement social dans ses vers lui valent à juste titre d'entrer au Parnasse ibérique. Les critiques francophobes, par contre, n'ont pas hésité à le rejeter pour sa collusion avec les envahisseurs, fait sans doute blâmable, mais qui ne justifie pas la condamnation de son œuvre ni de la totalité de son parcours, guidé souvent par l'intérêt général, comme le prouvent ses liens avec les Sociétés économiques.

Ce poète incarne une attitude protestataire, il est inspiré par la force d'une conscience morale en révolte contre des traditions privées de sens et contre les injustices sociales. Ce caractère ne peut pas se comprendre sans tenir compte de ses liens avec les Sociétés des amis du Pays basque (Bascongada, 1783), aragonaise (1789) et madrilène (Matritense, 1811) : le poète philosophe croit avec ferveur à l'impact de ces sociétés et il considère que leurs travaux sur des plans bien différents (éducatif, agricole, législatif, social...) permettront une renaissance hispanique, d'arriver à une amélioration globale grâce à l'action locale et concrète dans différentes régions. Car même si les membres étaient d'un lieu ou d'un autre, et bien qu'ils se réunissent dans des régions éloignées les unes des autres, leurs motivations économiques et philanthropiques s'étendaient à tout le royaume, et même au-delà.

Il est évident que les intérêts personnels qui le poussent à entrer en contact avec ces Sociétés dominent la biographie de Meléndez Valdés, mais tel que l'avertit Adam Smith dans *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* (que Valdés avait dans la version française dans sa bibliothèque) c'est « l'égoïsme rationnel », « la main invisible », qui guide ce type de désir vers le bien commun. C'est ainsi que l'on passerait de la région à la nation et de l'individu à la société. Mais en Espagne, la physiocratie n'a jamais fait beaucoup d'adeptes et elle s'est vite heurtée aux traditionalistes, à l'origine du naufrage de la Révolution industrielle... Comme l'aura entrevu le poète mélancolique, toutes les nouveautés auxquelles Meléndez Valdés avait aspiré et rêvé, ont buté contre mille et une difficultés pour entrer en Espagne, pays aux mœurs bien enracinées. L'occupation française et la Guerre d'indépendance (ou « d'Espagne ») n'ont en rien contribué à implanter des améliorations concrètes ; l'appui que fournissaient des intellectuels comme Valdés à ce

qu'ils considéraient comme des possibilités d'agir de manière immédiate ne servit qu'à freiner tout le processus.

Le verdict sur toute une vie consacrée à l'étude, à la poésie et au travail en faveur du progrès de la nation devrait être évident, mais les critiques qui voient en Meléndez un « collaborationniste, janséniste et francisé » sont légion ; de même que ceux qui n'ont voulu voir dans ses efforts qu'un simple désir intéressé de parvenir. La postérité s'est focalisée sur le côté le plus obscur, aspect réel, mais qui ne devrait pas éclipser l'engagement pour le bien commun ni, bien sûr, toute une œuvre. Le parti que prirent des protagonistes des Lumières espagnoles pour le régime monarchique bonapartiste, qu'ils identifiaient avec les libertés révolutionnaires et le progrès, signera leur arrêt d'exil après la chute des troupes impériales. Tous leurs essais postérieurs de se rapprocher du régime dictatorial de Ferdinand VII, ne les empêchèrent pas d'être frappés d'ostracisme (de même que leurs œuvres et leurs idéaux), et bien sûr, ils ne réussirent pas à sortir l'Espagne de l'obscur sommeil de la raison...

**DES HOMMES, DES IDÉES ET DES RESSOURCES :
LE PROJET DE LA *BASCONGADA*
ET LA CONGRÉGATION ROYALE DES TROIS PROVINCES
DE CANTABRIE À MADRID
(1713-1775)¹**

La première histoire de la « Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País » (Société royale des amis du pays basque, ou « Bascongada »), publiée en 1931², informe le lecteur de la situation de la nation « bascongada » ou basque avant le projet de création de cette société que Xavier María de Munibe, comte de Peñafiorida, présente à Vergara en 1763. Au milieu du XVIII^e siècle, les trois provinces basques (Álava, Guipúzcoa et Biscaye ou l'ancienne Cantabrie) comptaient sur des hommes intéressés par les sciences et remplis d'amour patriotique pour resserrer les liens. Car leur désunion historique minait les avantages dont elles jouissaient dans l'Empire bigarré de Charles III d'Espagne et les empêchait de défendre leurs intérêts communs³. La désunion provinciale fournit aussi une clé historique au manque de projets communs pour le futur entre ces trois territoires.

¹ Le présent travail s'inscrit dans le projet de recherche "Fraternité et paysannerie" (HAR2009-09765, sous HIST) et dans le groupe de recherche qui, au sein de l'Université du Pays Basque, s'occupe des relations entre le Pays basque et les Amériques.

² Julio de Urquijo, « *Historia de la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País* », *Revista Internacional de los Estudios Vascos*, 21, 1931, p. 317-333.

³ Jesús Astigarraga, M^a Victoria López-Cordón y José M^a Urkia, *Ilustración, ilustraciones*, Donostia, RSBAP, 2009. José Ignacio Tellechea, *La Ilustración vasca. Cartas de Xabier María de Munibe, Conde de Peñafiorida a Pedro Jacinto de Álava*, Vitoria, Parlamento Vasco, 1987, p. 256.

L’emblème et le sceau de la Société Royale Bascongada des amis du Pays (1774) reflètent cette obsession⁴. Les assemblées de 1765 soutenaient que :

l’insigne et sceau de la Société sera un blason avec trois mains unies en symbole de l’amitié et de l’union des trois Provinces, liées par un ruban, sur lequel on pourra lire sur la partie centrale l’expression Basque : *Irurac bat*, ce qui signifie *les trois font une seule*⁵.



Marl. Salsación. Ormeneta. fidep.

Bien qu’un même esprit peuple chaque édition des *Statuts*, il existe une variation claire au fil de leurs impressions. Dans l’édition de 1765, le blason symbolise l’amitié et l’union provinciale alors que l’épigraphe de 1774 met en avant uniquement le premier attribut. Pourquoi le deuxième élément a-t-il disparu ? Cette union se voyait-elle de la même façon à Madrid et à Vergara ?

LES PRÉCÉDENTS AU PROJET DE LA BASCONGADA ET LE PATRIOTISME DES ÉMIGRANTS DU NORD

Les lettres qu’Eugenio de Llaguno, intellectuel et homme politique membre de la Société des amis du pays basque, adresse au comte de Peñaflorida aident à comprendre l’esprit d’un tel changement. Llaguno a revu les statuts et a corrigé les points conflictuels. En automne 1772, il affirme avoir omis « les expressions qui faisaient comprendre que la Société désirait s’immiscer dans des affaires gouvernementales : ou que les trois Provinces essayent de former une sorte d’union, ou bien, disons-le, une ligue défensive séparée du reste du Royaume »⁶. Rien de cela ne transparaît dans ses statuts et Eugenio affirme que l’« on nous regarde avec émulation, mais j’espère qu’il n’existe pas le moindre prétexte pour nous censurer »⁷. Grâce aux corrections de Llaguno, il a été possible de surmonter les obstacles et les préjugés et de freiner l’émulation suscitée par les premières références à une telle ligue défensive.

⁴ *Estatutos aprobados por S. M. para gobierno de la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País*, Vitoria, Tomás de Robles, 1774, p. 130-131.

⁵ *Ibid.*, p. 27. Notre soulignement.

⁶ Alberto Angulo, *Eugenio de Llaguno y Amirola (1724-1799) : una figura emblemática en la difusión y patrocinio de lo vasco y la cultura ilustrada*, Vitoria, DFA, 1994, p. 88-89.

⁷ Archive du Territoire Historique de Álava (ATHA). Collection Prestamero (CP). C. 35-40. 24/09/1772.

L'aspiration coordonnée des provinces à institutionnaliser leur présence à Madrid commence sous le règne de Charles II⁸. L'échec de l'essai initial (1683-1684) laisse place à une étape silencieuse jusqu'en 1713. Entre 1723 et 1752, apparaissent quinze autres congrégations de natifs basques à Madrid. Ces fondations jalonnent le chemin d'une première heure du Nord péninsulaire. Cette pléiade d'associations reflète la diversité des flux migratoires à Madrid en 1700 et constitue la réponse de la périphérie aux processus réformistes et aux opportunités d'une nouvelle dynastie. La présence du Nord et du Pays Basque dans la capitale, au milieu du XVIII^e siècle, est abondante et bien organisée. La première règle de la constitution de la « Congrégation royale des natifs et originaires d'Álava, Guipúzcoa et Vizcaya », fondée en 1713, stipulait ceci en 1745 :

ayez toujours à l'esprit *le traitement équitable des trois Provinces*, que ce soit dans l'alternance des fonctions [...] ou que ce soit dans l'emploi des blasons, sans amener la concurrence avec la différence des lieux [...], le *Mystère de la Trinité* étant éternel : car les personnes qui le constituent, bien que différentes et opposées en ce qui concerne les caractéristiques individuelles (*propiedades personales*), sont pareilles, elles maintiennent une concordance suprême entre elles, et n'ont d'opposition que dans le respect [...] ; pour perpétuer et éterniser une union intime, le moyen le plus efficace consiste dans l'attention respectueuse, le traitement équitable et la concordance mutuelle (*mutua correspondencia*)⁹.

À l'origine de cette Congrégation, on trouve quelque 114 individus : des commerçants, des religieux, des personnes possédant des titres de noblesse de Castille, des militaires gradés, des écrivains, des historiens, des bureaucrates, associés dans le but d'un soutien réciproque et unis dans la dévotion à un même patron, saint Ignace de Loyola. Cette association allait perpétuer l'union intime de personnes différentes mais faisant l'objet d'une même attention et d'un traitement équitable dans une ambiance cordiale¹⁰. Avant d'adopter l'emblème « Irurac Bat » (1765-1774) ou de

⁸ Alberto Angulo, « Otro « imposible vencido ». Hombres, provincias y reinos en la Corte en tiempos de Carlos II », Rafael Torres (ed.), *Volver a la « hora navarra »*, Pamplona, Eunsa, 2010, p. 33-72. Alberto Angulo : « Las 'tres provincias de Cantabria' en Madrid. Influencia e identidad vascongada en la Corte (1684-1775) », Agustí Alcoberro y Giovanni C. Cattini (eds.), *Entre la construcción nacional y la represió identitaria*, Barcelona, Museu d'Història de Catalunya, 2012, p. 55-60.

⁹ *Constituciones de la Real Congregación Nacional de Hijos, y Originarios de las tres muy nobles, y muy leales provincias de Cantabria*, Madrid, 1746, p. 25-26. Nos italiques.

¹⁰ Francisco Javier de los Mozos, *Ensayo apologético de los oriundos y naturales vascongados en la Económica Matritense del siglo XVIII*, Madrid, RSBAP, 1995, p. 9-12.

voir naître le système de « conférences *vascongadas* » en 1775¹¹, les basques de Madrid regroupés dans cette Congrégation réclamaient déjà une identité basée sur l'égalité de traitement, dans l'organisation, dans les honneurs ou dans la représentation publique. Tout cela s'autorisait d'un emblème moins novateur que les trois mains en une : la Sainte Trinité, dernier vestige du Concile de Trente et de l'esprit baroque hérité du siècle précédent.

Si la Congrégation avait pour raison d'être la dévotion à saint Ignace et l'échange entre frères sur un pied d'égalité, l'objectif principal consistait en fait dans la représentation commune des intérêts entre les trois provinces. La versatilité et le capital social de la Congrégation allaient lui permettre de participer à des négociations qui affectaient les provinces d'origine. Les actes des Juntas générales d'Álava, c'est-à-dire du parlement de cette province, attestent que la Congrégation de saint Ignace est dans l'anonymat jusqu'en 1741, année où elle se révèle en demandant de l'aide pour financer un complexe urbain (résidence de prêtres, hospice, collège ou séminaire) à Madrid¹². L'idée était de collecter un demi-million de réaux dans les provinces. Finalement, chaque territoire concède mille écus. À la contribution provinciale s'ajoute la souscription des membres madrilènes qui s'élèvera à cent mille réaux.

L'aide provinciale a été bien méditée, n'a rien d'impulsif et se révèle coordonnée entre les trois territoires. Douze ans après cette demande de financement, en 1753, la Congrégation récolte ses premiers fruits : les félicitations, avec beaucoup de retard, pour la fondation du Collège des Biscariennes au Mexique, advenue en 1732 déjà¹³. Cette initiative, qui trahit les aspirations du vieux cantabrisme, est couronnée par deux grands succès : l'intervention à la Cour royale pour accélérer les démarches obtient l'exemption totale de la juridiction ecclésiastique pour cet établissement éducatif ; et ce sera à la confrérie basque qu'il reviendra de la parrainer en Nouvelle Espagne.

C'est bien en 1753 également qu'Agustín de Montiano y Luyando conçoit l'idée d'un collège où l'on pourrait éduquer les enfants des trois

¹¹ Joseba Agirreazkuenaga, *La articulación político-institucional de Vasconia : Actas de las Conferencias firmadas por los representantes de Álava, Bizkaia, Gipuzkoa y eventualmente de Navarra (1775-1936)*, Bilbao, Diputación de Bizkaia, 1995, t. I.

¹² ATHA. Actas de Juntas Generales de Álava (AJJGGA), L. 33. 20/04/1741, fols. 5v.-6r.

¹³ *Ibid.*, L. 35. 20/11/1753, fols. 44r.-44v. María Cristina Torales, *Ilustrados en la Nueva España : los socios de la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País*, México, Universidad Iberoamericana, 2001, p. 29-30.

provinces dans la perspective de les placer plus tard dans la péninsule et aux Indes. L'école projetée par Montiano à Madrid devait diminuer l'émigration massive de jeunes à la recherche de fortune et de bons emplois. Montiano pouvait se souvenir de sa propre biographie migratoire. Qui de plus qualifié pour projeter un avenir pour ces jeunes gens ? Depuis Madrid tout était possible : la Cour y siégeait. Montiano se charge de la préparation du plan, épaulé par Domingo de Marcoleta. Mais l'exemple des succès en Nouvelle Espagne et le soutien des basques au sein de l'appareil administratif ne suffisent pas¹⁴. Les impôts qui grèvent les fonds levés rendent impossible toute action et, malgré la générosité des compatriotes du Nord, l'établissement éducatif ne voit pas encore le jour.

Cinq ans plus tard, Xavier María de Munibe, comte de Peñafiorida, effectue une mission en tant que député de Guipúzcoa à la Cour¹⁵. Montiano et Marcoleta ont intégré son cercle d'amitiés madrilènes. Durant une réunion organisée par Montiano, Peñafiorida rencontre Eugenio de Llaguno y Amírola, protégé de Montiano. Un récit de la Congrégation relie le décès d'Agustín de Montiano, en 1764, avec la naissance du projet de Munibe, comte de Peñafiorida. Les membres madrilènes de la « Congrégation des natifs » du Nord destinent une partie de l'argent recueilli par le défunt Montiano à l'enseignement de la physique au Séminaire de Vergara¹⁶. C'est donc à Guipúzcoa que le plan de Montiano se réalise enfin, et non pas à Madrid.

Le séjour madrilène du comte de Peñafiorida a eu une influence plus qu'anecdotique. L'intimité des membres de la Congrégation madrilène avec le comte, en particulier celle de Gaspar de Munibe, marquis de Valdelirios, et de celle de Joaquín de Eguía, marquis de Narros, fondent ce constat. Plusieurs de ces familles basques établies à Madrid s'étaient enrichies et anoblies grâce à l'activité marchande et

¹⁴ Alberto Angulo, « La Real Congregación de San Ignacio de las tres provincias de Cantabria (1684-1775) en el corazón del Imperio », Antonio Jiménez, Julián J. Lozano (éd.), *XI Reunión Científica de la Fundación Española de Historia Moderna*, Granada, Universidad de Granada, 2012, vol. I, p. 937-948.

¹⁵ Domingo I. de Egaña, *El Guipuzcoano instruido en las reales cédulas, despachos, y órdenes, que ha venerado su Madre la Provincia*, San Sebastián, Lorenzo Riesgo, 1780, p. 180-183. Alberto Angulo, « Embajadas, agentes, congregaciones y conferencias: la proyección exterior de las provincias vascas (siglos XV-XIX) », *Delegaciones de Euskadi (1936-1975). Antecedentes históricos de los siglos XVI al XIX, origen y desarrollo*, Vitoria, Gobierno Vasco, 2010, p. 93-94.

¹⁶ *Noticia del origen, fundación, objeto y constituciones de la Real Congregación de Naturales y Originarios de las tres provincias vascongadas establecida bajo la advocación del glorioso San Ignacio de Loyola*, Madrid, Eusebio Aguado, 1864, p. 17.

bancaire¹⁷. Nous pouvons les caractériser comme des cosmopolites éclairés, cultivés et engagés¹⁸.

D'autres membres de la Congrégation proposèrent de destiner une partie de l'argent à la création d'une espèce de siège à Madrid, une sorte de *Domus Cantabrica* ou *Arca Cantabrorum*¹⁹. En 1772, la Congrégation s'installe dans l'ancien siège du collège jésuite de Saint-Georges des Anglais. L'église de Saint-Ignace a été ouverte au culte le 26 décembre 1776, créant ainsi un espace propre, dévotionnel et spirituel pour les membres de la Congrégation ; un espace avec une dimension publique destinée à préserver l'image des natifs des trois provinces aux yeux de la Cour. La sociabilité, les privilèges et l'empire de la Congrégation royale laissent place à la fin des années 1770 à une période noire qui aboutit à la vente de ses propriétés en 1807. Le succès du collège de la Nouvelle Espagne ou la protection royale dont jouit la Société royale des amis du pays basque, la « Bascongada », ont laissé une empreinte éphémère de splendeur durant cette période où la Congrégation est le catalyseur des relations entre émigrants des trois provinces dans l'empire des Bourbons. La voie atlantique sera celle dont Munibe et ses coreligionnaires feront la promotion durant la décennie de 1770 pour financer leurs projets culturels, éducatifs et économiques.

NÉGOCIATEURS ET MÉDIATEURS À LA COUR : LE NOUVEAU « SISYPHE »

Une instruction du gouvernement encourageait les « socios comisionados », c'est-à-dire les membres mandatés ou siégeant dans des commissions spécifiques de la Bascongada, à réveiller le patriotisme des émigrants²⁰. Il incombait en particulier aux membres mandatés de diffuser l'idéologie dans les colonies d'émigrants basques outre-Atlantique.

¹⁷ Alberto Angulo, « Bilbao, Madrid, Londres. Ganaderos, comerciantes y cambistas vascos en los mercados financieros y laneros del Atlántico », Joaquín Ocampo (éd.), *Empresas y empresarios en el norte de España (siglo XVIII)*, Gijón, Trea, 2011, p. 183-210.

¹⁸ Paulino Garagorri, *Españoles razonantes*, Madrid, Revista de Occidente, 1969, p. 40-71.

¹⁹ Alberto Angulo, « L'associationnisme basque dans les villes espagnoles (Madrid, Valladolid, Séville, Cadix, Lima, Mexico) des deux côtés de l'Atlantique à l'époque moderne », M. Acerra (éd.), *Les Villes et le monde. Du Moyen Âge au xx^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 253-270.

²⁰ ATHA. CP. C 16-4. Juan Vidal-Abarca, « Estudio sobre la distribución y evolución de los socios de la RSBAP en Indias (1765-1792) », *La Real Sociedad Bascongada y América*, Bilbao, Fundación BBV, 1992, p. 105-148.

Mais c'est des missions conduites à Madrid sur ordre de leurs parlements locaux que les noblesses provinciales tiraient leur expérience dans la conception, dans le financement et dans la gestion des projets. De nombreux jeunes aristocrates ont connu de longs séjours à Madrid en tant que députés à la Cour, de représentants officiels des institutions provinciales. La mission de Xavier María de Munibe, comte de Peñaflovida, pour Guipúzcoa, entre 1758 et 1762, en est un exemple²¹. Ces aristocrates possédaient une expérience politique et courtisane mais également une éducation européenne grâce à des voyages en France, en Angleterre ou en Allemagne.

Plusieurs familles de province qui s'étaient enrichies et anoblies au XVII^e siècle furent marquées par leur expérience des contrées d'Europe et atlantiques, on le constate par exemple dans le Sud d'Alava. La tradition familiale explique la présence à Madrid de l'écrivain Félix María Sánchez de Samaniego entre 1783 et 1786²². Dans une lettre à Benito M^a de Ansótegui il affirme que « je suis, bien que cela vous gêne et vous fasse exploser d'envie, un ambassadeur de la province d'Alava à Madrid »²³. Une manière agréable et économique, pour cet écrivain, de vivre le Madrid culturel et politique de Charles III après son séjour en France²⁴. Plusieurs missives témoignent de son peu d'espoir de se tirer brillamment de cette mission. En 1785 il n'annonce rien de négatif, rien de positif. Tout est variable sans que l'on puisse savoir « si la présence du Député de votre seigneurie à la cour aura de l'influence ». Les intérêts culturels et littéraires de Samaniego à Madrid ou un manque de soutiens seraient des explications suffisantes pour cet échec. Mais celles que nous fournissons un natif de Guipúzcoa séjournant près de Madrid à cette époque sont bien claires : on le verra par la suite.

Depuis 1782, Juan Lorenzo Benitúa Iriarte²⁵ entretient une correspondance avec le comte de Peñaflovida. Ses lettres rendent compte de conférences, de débats et de conversations ; elles rendent bien compte des

²¹ Juan Luis Blanco, *Orígenes y desarrollo de la Ilustración vasca en Madrid (1713-1793)*, Madrid, RSBAP, 2011, p. 163-202.

²² Emilio Palacios, « Samaniego en la Corte de Carlos III : gestiones políticas, tertulias literarias, polémicas teatrales », Emilio Fernández (éd.), *Félix María de Samaniego y la literatura de la Ilustración*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2002, 129-202.

²³ Eustaquio Fernández de Navarrete, *Obras inéditas o poco conocidas*, Vitoria, Manteli, 1866, p. 295-296.

²⁴ Alberto Angulo, *De Cameros a Bilbao. Negocios, familia y nobleza en tiempos de crisis (1770-1834)*, Bilbao, UPV, 2007, p. 233-250.

²⁵ Archives historiques nationales. Conseils Supprimés. Legajo 10743.

déceptions de Samaniego malgré la médiation des amis de la Congrégation royale. Samaniego, dit-il, a lié

une amitié avec les Directeurs et il progresse. Il trouve *une infinité de personnes passionnées pour notre Cause*. Le fils de Francisco parle clairement, et offre une pièce de sa Maison pour les *conférences entre les Députés et les amants de la patrie pour traiter le sujet*. Les participants seront variés et distingués si ce moyen est opportun pour une meilleure direction du sujet. *C'est en partie du patriotisme, et en partie de l'aversion pour les aguintaris [sc. les gouverneurs basques]*. La négociation est délicate²⁶.

Ce passage démontre que les négociations subtiles des intérêts provinciaux jouissent du soutien des provinciaux résidents à la ville ou à la Cour de Madrid, qualifiés comme amis, passionnés et patriotes.

Benitúa infléchit son discours au gré des tournures que prennent les causes de la province. Il confesse à Peñaflores la difficulté pour Guipúzcoa d'atteindre ses buts à Madrid et conseille l'envoi de députés bien qu'il présage qu'ils « trouveront la Cour armée d'un flegme sourd : l'indifférence de nos maux se lit sur la sérénité affectée de ceux qui tiennent la barre »²⁷. Aux descriptions du palais royal d'Aranjuez, Benitúa ajoute des observations sur un Samaniego épuisé. Benitúa et Samaniego se plaignent du fait que « le commerce est de tous les Ministres et d'aucun d'entre eux en particulier ; on ne peut s'adresser à personne pour la suspension » des mesures restrictives qu'adopte la Couronne contre les provinces²⁸. Car l'échec de Samaniego résulte de l'incompétence des ministres à modifier les résolutions du Conseil des ministres et du double système administratif qui a perduré durant la monarchie espagnole du XVIII^e siècle. Benitúa affirme qu'« aujourd'hui rien de plus ne pourra s'obtenir à moins d'en faire part à la Chambre, et une fois à la Chambre il faudra suivre la prétention pour les démarches ordinaires car les *golillas* se rient des décrets favorables du Ministère »²⁹.

La mission que Domingo del Barco conduit à Madrid entre le 19 août 1763 et le 13 septembre 1765 nécessite un versement de 170 mille réaux

²⁶ *Ibid.*, 7/7/1783. Nos italiques.

²⁷ Bibliothèque Koldo Mitxelena (BKM). Fond Julio Urquijo (FJU). Madrid, 30/06/1783.

²⁸ «Le plan de notre domination a été formé en Conseil des ministres, sans qu'aucun ne puisse défaire ce que tous ont décidé». *Ibid.*, 3/7/1783.

²⁹ *Ibid.*, 30/6/1783. Les *golillas* sont, par métonymie, les ministres revêtant une toge munie du col blanc rehaussé appelé golille.

de la part de Biscaye³⁰. Cet argent est dispersé dans les lieux que del Barco visite en tant que député de la Seigneurie de Biscaye. Le Secrétariat d'État, appelé « *Secretaría del Despacho Universal* » sous Philippe V, et ses ministres, ainsi que le Conseil Royal et la Chambre de Castille sont généreusement gratifiés du fait de sa prodigalité. Domingo sème des pièces de monnaie, des cadeaux, des promesses de futur. Discussions, supplications, subornations et gratifications formaient les activités de ce député à Madrid, à l'Escurial, Aranjuez ou El Pardo.

En province, son compte de frais est approuvé sans aucun problème. Mais le financement de ces charges donne lieu à d'âpres négociations. Avant de nommer Pedro Valentín de Mugartegui et Domingo de Beteluri en 1780 pour sonder à Madrid l'état du commerce du fer, la Seigneurie prend soin de sonder les volontés de ses alliés. Elle consulte le Consulat de Bilbao par rapport à la dépense, puis Alava et Guipúzcoa par rapport à la position de Mugartegui et finalement la Bascongada en ce qui concerne sa position dans les négociations³¹. Les parlements et les conseils cherchent l'adhésion, l'assistance et la coopération des associations et des particuliers qui défendent leurs intérêts ou auxquelles ces mesures doivent bénéficier. Ni la Bascongada ni la Congrégation royale de Madrid n'ont été oubliés dans cette préoccupation patriotique.

CONCLUSION

Que nous démontre la présence des deux Sisyphe que nous venons d'évoquer par rapport aux activités madrilènes des basques au XVIII^e siècle ? – Le succès de cette union basque a son fondement historique dans la mise en commun des intérêts et interventions politiques des trois provinces à Madrid. Des processus similaires sont documentés par rapport à d'autres régions, à Séville, Cadix, Lima, Potosi, Arequipa ou Mexico. Des écossais et des irlandais ont été protagonistes de concertations semblables dans la Londres de l'époque³². À notre avis, c'est à l'échelle de l'Empire qu'il faut saisir le rôle historique de la Congrégation royale de saint Ignace.

³⁰ Fidel del Sagarminaga, *El Gobierno Foral del Señorío de Vizcaya*, Bilbao, Astuy, 1892, Vol. IV, p. 406-409. Rafael López, *La administración fiscal del Señorío de Vizcaya (1630-1804)*, Bilbao, DFB, 1999, p. 665.

³¹ *Ibid.*, Tomo V, p. 88-90 y 167-174.

³² Peter Clark, *British Clubs and Societies 1580-1800: The Origins of an Associational World*, Oxford, Oxford University Press, 2000. Stana Nenadic (ed.), *Scots in London in the Eighteenth Century*, Lewisburg, Bucknell University Press, 2010.

La désunion des trois provinces constatée par Munibe, comme nous l'avons décrit plus haut, cohabite avec des projets unitaires et égalitaires nés des fils cadets (« segundones ») à succès des familles nobles installées à Madrid, en Andalousie ou aux Indes. La présence institutionnelle des provinces à Madrid semble suivre le modèle français, où les états provinciaux avaient des délégués à la Cour royale³³. Munibe a partagé des connaissances, des expériences et des confidences avec ces délégués, les membres de la Congrégation royale et des agences provinciales. Llaguno et d'autres promoteurs ont favorisé la fraternisation de la Bascongada et de la Congrégation royale à la capitale, où le parti bisciaïen perdait de l'influence depuis la fin du règne de Philippe V³⁴. Llaguno et d'autres promoteurs ont favorisé la fraternisation de la Bascongada et de la Congrégation royale. Marcoleta allait au-delà de la coïncidence d'idées et d'esprit en préconisant une sorte d'union naturelle entre les provinces³⁵. En Cantabrie tout comme à Madrid, l'on assiste à d'importants mouvements de redéfinition de l'identité des trois provinces et du rôle de ses émigrants dans l'arène politique de l'Empire, toujours plus complexe et vaste³⁶. « L'union » proclamée par Munibe n'a jamais cessé d'être une fille tardive de la culture politique baroque et du temps des monarchies composées. Le laboratoire madrilène reflète la stratégie politique et culturelle des périphéries impériales hispaniques à la Cour. Le traditionnel contact des institutions gouvernementales du Nord avec leurs colonies d'émigrants s'est alimenté du désir ou du besoin de celles-ci de protéger leur condition juridique et de faire valoir leur influence politique. Le capital social de la Congrégation de saint Ignace et son désir de devenir une agence au sein de l'Empire a ouvert le chemin à la Bascongada, aussi bien face aux instances de la monarchie que face aux colonies influentes et riches de natifs des provinces à Séville, Cadix, au Mexique ou au Pérou.

³³ Marie-Laure Legay, *Les États Provinciaux dans la construction de l'État Moderne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 2001.

³⁴ Alberto Angulo, « Las tres provincias de Cantabria », *op. cit.*, p. 60-70.

³⁵ ATHA. CP. C. 36-14. 16/11/1775.

³⁶ Alejandro Cardozo, *Los mantuanos en la corte española. Una relación cisatlántica (1783-1825)*, Bilbao, UPV, 2013.

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET PATRIOTIQUES

- Academia Cirurgica Prototipo Portopolitana : 306
- Academia Cirúrgica Ulissiponense, Lisbonne, 305
- Academia del Buen Gusto, Madrid : 15, 268, 271-272, 282-285, 287
- Academia dos Escondidos, Porto, 302, 306
- Academia Real das Ciências, Lisbonne : 302, 304, 305
- Académie d'agriculture de Florence : *voir* Accademia dei Georgofili
- Académie d'Arcadie, Rome : 282
- Académie de Bordeaux : 46, 364
- Académie de marine, Brest : 304
- Académie de médecine, Paris : 41, 304
- Académie de Rouen : 304
- Académie des beaux-arts et belles-lettres de Lyon : 96
- Académie des beaux-arts et belles-lettres de Marseille : 96
- Académie des beaux-arts et belles-lettres de Nîmes : 96
- Académie des belles lettres de Séville : 282
- Académie des belles lettres de Barcelone : 282
- Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris : 29-37
- Académie des inscriptions et médailles : 29
- Académie des Lynx : *voir* Accademia dei Lincei
- Académie des sciences de Gottingue : 8, 41, 67
- Académie des sciences de Mannheim : 12, 117
- Académie des sciences de Turin : 99
- Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon : 21, 55
- Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse : 25
- Académie du bon goût : *voir* Academia del Buen Gusto
- Académie du Tripode de Grenade : 272, 282
- Académie espagnole : 268, 270, 272, 276, 280, 282, 283, 285, 287
- Académie espagnole d'agriculture de Galicie : 316, 317
- Académie espagnole d'agriculture de Lérida : 316
- Académie médicale portopolitaine (*Academia Medico Portopolitana*) : 301, 306-307
- Académie royale de chirurgie, Paris : 40-42, 304
- Académie royale d'histoire, Lisbonne : 302
- Académie royale d'histoire, Madrid : *voir* Real Academia
- Académie royale de Séville : 313
- Académie royale des beaux-arts de San Fernando : 275, 277, 282-284, 287
- Académie royale des beaux-arts et belles-lettres de Dijon : 96, 304

- Académie royale des sciences, Lisbonne : *voir* Academia Real das Ciências
- Académie royale des sciences, Paris : 40, 41
- Académie royale des sciences de Suède : *voir* Kungliga Vetenskapsakademien
- Académie royale des sciences et des lettres de Berlin : 23, 303
- Accademia dei Georgofili, Florence : 263, 270, 315
- Accademia dei Lincei : 303
- Accademia dei Pescatori Cratili : 9, 228, 258, 259
- Accademia del Buon Gusto, Palermo, 221, 223
- Accademia del Cimento, Florence : 303
- Accademia letteraria degli Accorti, Messine : 221, 223
- Accademia Peloritana dei Pericolanti di Messina : 215, 218, 220, 221, 226, 244, 246
- Amateurs de la patrie de Forez : 91
- American Philosophical Society : 96
- Club helvétique, Paris : 8
- Dublin society for improving husbandry, Manufactures and other useful Arts : 16, 83, 315
- Helvetisch-vaterländische Gesellschaft zur Gerwi : 11, 17, 137-145
- Helvetische Gesellschaft : 22, 151-153, 156-158, 165, 166, 168, 185, 188
- Humane Society, Londres : 55, 59
- Humane Society, Massachusetts : 59
- Institut national genevois : 205, 211
- Kungliga Vetenskapsakademien (Académie royale des Sciences), Stockholm : 16, 67, 304
- Landwirtschaftlich-ökonomische Gesellschaft Luzern : 185-190
- Landwirtschaftlich-ökonomische Gesellschaft, Sempach : 187, 188
- Real Academia de la Historia : 10, 261, 288, 291-300, 310, 345
- Real Academia Española : 270, 271, 276, 281, 375
- Real Sociedad Aragonesa de Amigos del País : 317, 328, 331, 367, 373
- Real Sociedad Económica de Amigos del País de Cabra : 319, 324, 326
- Real Sociedad Económica de Amigos del País de las Palmas de Gran Canaria : 318
- Real Sociedad Económica de Amigos del País de Tenerife : 318
- Real Sociedad Económica de Amigos del País de Valencia : 274, 317, 318, 326, 327, 331
- Real Sociedad Económica de Amigos del País de León : 305, 345, 352
- Real Sociedad Económica Matritense : 277, 319-324, 330, 346, 350, 367, 372, 381
- Real Sociedad Económica Sevillana de Amigos del País : 319, 324, 331, 345, 352
- Royal Humane Society : 55
- Royal Society, Londres : 13, 16, 20, 36, 99, 230, 311
- Royal Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce, Londres : 16
- Sociedad Bascongada de Amigos del País *ou* Société basque des amis du Pays : 9, 11, 16, 23, 316-322, 325, 327, 331, 334, 339-341, 349, 355-366, 367, 370, 372, 373, 376, 379-384, 387, 388

- Sociedad Económica de Amigos del País de Osuna : 319
- Sociedad Económica de Amigos del País del Reino de Murcia : 317
- Sociedad Económica de Bons Compatriotas Amigos do Bem Público de Ponte de Lima : 305
- Sociedad Económica Mallorquina de Amigos del País : 317
- Sociedad Económica y Patriótica de Vélez Málaga : 319
- Sociedad Patriótica de Vera : 319
- Société d'agriculture de Turin : 99
- Société d'agriculture, de commerce et des arts de Bretagne : 7, 83, 86, 126
- Société d'histoire de la Suisse romande : 172, 209
- Société d'histoire et d'archéologie de Genève : 205, 209-211
- Société de physique de Lausanne : 135, 147
- Société de physique de Zurich : 147
- Société de secours aux noyés d'Amsterdam : 51-54, 58, 59
- Société de secours aux noyés, Londres : 55
- Société des amis agricoles de Crest : 91
- Société des Arts, Genève : 203-204, 208, 211
- Société des Arts, Londres : 96
- Société des sciences de Séville : 303, 305, 319, 321
- Société du Comte de la Lippe : 130
- Société économique d'Yverdon : 12, 15, 118, 119, 126
- Société économique de Berne : 7, 8, 11, 12, 15, 39, 41, 42, 47, 48, 86, 88, 115, 118, 124, 125, 128, 129, 133, 136, 147, 153, 160, 204, 263, 315
- Société économique de Lausanne : 11, 15, 118, 125-136
- Société genevoise d'utilité publique : 10, 207-210
- Société helvétique : 11, 147-161, 163, 168
- Société helvétique des sciences naturelles : 205
- Société Littéraire de Lausanne : 11, 171-183
- Société militaire du Canton de Genève : 206
- Société philosophique de Philadelphie : voir American Philosophical Society
- Société royale d'agriculture d'Angers : 89
- Société royale d'agriculture d'Auch : 85, 86, 89
- Société royale d'agriculture de la généralité d'Alençon : 86, 88-89
- Société royale d'agriculture de Limoges : 89
- Société royale d'agriculture de Lyon : 86
- Société royale d'agriculture de Paris : 263
- Société royale d'agriculture de Rouen : 86
- Société royale de médecine, Paris : 40, 41, 94, 96, 97, 99
- Société royale des sciences de Montpellier : 303
- Société suisse d'utilité publique : 10, 207
- Société vaudoise d'utilité publique : 209
- Society of Improvers in the Knowledge of Agriculture, Edimbourg : 16, 20
- Thesmophores de Blaison en Anjou : 22, 84, 91

INDEX NOMINUM

- ABAD FLORES, Odón : 316
ABEILLE, Louis-Paul : 86, 91
ACTON, John Francis Edward : 245, 247
ADDANTE, Luca : 256
AGLIOTI, Mario-Gaetano : 221, 222
AGLIOTI, Paolo : 215, 218-222
AGUILAR PIÑAL, Francisco : 315, 319, 321, 323, 324
AGUIRRE, Manuel de : 334, 336, 337, 340, 372
AIROLDI, Alfonso : 239, 241
AJELLO, Raffaele : 247, 257
ÁLAVA, Pedro Jacinto de : 360
ALCARAZ GÓMEZ, J. F. : 274, 277
ALCÁZAR, Bartolomé : 270
ALEIXANDRE TENA, Francisca : 318
ALEMBERT : *voir* D'Alembert
ALESSANDRO, Vincenzo d' : 215, 241
ALTAMIRA, comtes d' : 319
ALTERMATT, Claude : 192
ALTUNA Y PORTU, Manuel Ignacio de : 334
ÁLVAREZ BARRIENTOS, Joaquín : 287
ÁLVAREZ DE TOLEDO, Fernando de Silva : 280
ÁLVAREZ DE TOLEDO, Gabriel : 268, 270, 275, 287
ÁLVAREZ JUNCO, José : 299
ÁLVAREZ OSORIO Y REDIN, Miguel : 348
AMBRASI, Domenico : 247
AMICO, Giovanni Battista : 216
AMRHYN, Joseph Karl : 187
ANES, Gonzalo : 315, 317, 327
ÁNGEL LAMA, Miguel : 368
ÁNGELES FRANCO RUBIO, Gloria : 11, 329, 331-344
ANGULO MORALES, Alberto : 11, 16, 379-388
ANGULO PUENTE, Francisco Antonio : 281
ANTIN, duc d' : 34
ANTOINE, Michel : 85
ANTONIO, Nicolas : 277, 288, 294
ANTONIO PASCUAL, infant d'Espagne : 283
APPJA, Louis : 209
ARBOLI IRIARTE, Maria Dolores : 319
ARETA ARMENTIA, Luis María : 372
ARIAS DE SAAVEDRA Alías, Inmaculada : 11, 315-330
ARIAS MON Y VELARDE, Antonio : 373
ARISTOTE : 350, 351, 371
ARNAUD, Andrés : 268
ARNOLD, Philipp : 143
ARROYAL, León de : 341, 343
ASSEMANI, Simone : 243
ASTIGARRAGA GOENAGA, Jesús : 19, 261, 316, 327, 329, 333, 379
ASTORGANO ARRIBA, Antonio : 368
AUBERT DE VERTOT, René : 36
AUDISIO, Gabriel : 117
AVELLANEDA, Alonso Fernández de : 276
AZOUVI, François : 111

- BACALLAR Y SANNA, Vicente : 280, 287
- BACHELIER, Jean-Jacques : 66, 69, 70
- BACON, Francis : 31
- BAECHTOLD, Jakob : 137
- BAKER, Keith Michael : 85
- BALBO, Prospero : 90
- BALDI, Rossella : 115-124, 130
- BALMÈS, Anne-Dominique : 180
- BALTHASAR, Joseph Anton Felix von : 147, 153, 165, 186
- BANDIERA, Francesco : 218
- BANIER, abbé Antoine : 36
- BARBERI, Mateo Antonio : 340
- BARBEYRAC, Jean : 179
- BARRAS DE ARAGÓN, Francisco de la : 306
- BARSANTI, Giulio : 258
- BÄSCHLIN, Conrad : 118, 125, 126, 131
- BATTISTINI, Sandrine : 149
- BAUDELOT DE DAIRVAL, Charles-César : 36
- BAUMANN, Lorenz : 190
- BAVIERA ALBANESE, Adelaide : 240
- BAVIÈRE, Charles Théodore de : 115
- BAYER, Matías : 268
- BAYLE, Pierre : 117, 259, 293
- BEAUMARCHAIS, Pierre Caron de : 310
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves : 20, 117, 244, 245, 358, 363
- BECAGLI, Vieri : 258
- BECKER, Carl : 180
- BECKMANN, Johann : 67, 68
- BEETZ, Manfred : 194
- BENIGNO, Francesco : 240
- BENITÚA IRIARTE, Juan Lorenzo : 385
- BENTINCK, Charlotte Sophie : 116
- BENVOGLIENTI, Uberto : 218
- BERCHTOLD, Alfred : 193
- BERELOWITCH, Wladimir : 25, 107
- BERGASSE, Nicolas : 97
- BERMÚDEZ, Gabriel : 274
- BERNARD, Joseph-Pons : 76
- BERNARDO DE LIMA, Francisco : 306, 307
- BERNOULLI, Daniel : 154, 164
- BERTIN, Henri-Léonard : 84, 85, 88, 92
- BERTRAND, Élie : 12, 86, 115-124, 127, 130
- BERTRAND, Jean-Charles : 119
- BESSIRE, Paul-Othon : 148
- BETRI, Maria Luisa : 217
- BIANCHINI, Ludovico : 260
- BIAUDET, Jean-Charles : 127
- BICKERTON, David M. : 193, 194
- BICLARA, Juan de : 298
- BIELFELD, Jakob Friedrich von : 106, 328
- BIGNON, Jean-Paul : 38
- BINZ, Louis : 193
- BLÉCHET, Françoise : 38
- BLOCH, Marc : 239
- BODMER, Johann Jakob : 11, 137-144
- BÖHLER Michael : 142
- BOILEAU-DESPRÉAUX, Nicolas : 35
- BOIVIN LE CADET : 36
- BONANNO, Francesco : 218
- BONAPARTE, Joseph : 375
- BONAPARTE, Napoléon : 75, 194, 201
- BONCERF, Nicolas : 76
- BONCERF, Pierre-François : 90, 91
- BÖNING, Holger : 185, 188
- BONNET, Charles : 46, 48, 111, 205
- BORELLI, Giovanni Alfonso : 216
- BORK, Kenneth B. : 116
- BORN, Ignaz von : 107
- BORNSCHLEGEL, Peter : 131
- BORRELL MERLIN, Maria Dolores : 317
- BORRELLI, Antonio : 257
- BOSSARD-BORNER, Heidi : 186, 187
- BOUQUIER, Gabriel : 78
- BOURDE, André : 43, 47, 82
- BOURDIEU, Pierre : 31
- BOUREL, Dominique : 111
- BOURGEOIS DE LONGEVILLE, Jean-Daniel : 119
- BOURGUET, Louis : 53-59, 120
- BOUVIER, Jean : 81
- BOUVIER-BRON, Michelle : 199
- BOUZA, Fernando : 276

- BOVET, Félix : 150
 BOYER DE PRÉBANDIER, Pierre : 41
 BOYLE, Robert : 230, 303
 BRAMBILLA, Elena : 217
 BRÄNDLE, Fabian : 142, 144
 BRATUN, Marek : 117, 118
 BRAUN, Rudolf : 144, 148
 BREGAIL : 90
 BRESC, Henri : 241
 BRIAN, Éric : 38
 BRIDEL, Philippe-Sirice : 174
 BROU, Numa : 119
 BRUGGER, Hans : 193, 198
 BRUHIER D'ABLAINCOURT, Jacques-
 Jean : 55
 BRUNET, Jacques-Charles : 31
 BUCHENAU, Artur : 137
 BÜCHI, Kurt : 137
 BUFFON, Georges-Louis Leclerc,
 comte de : 121, 122
 BUGNION : 178
 BURETTE, Claude : 36
 BURETTE, Pierre-Jean : 36
 BURRIEL, Andrés Marcos : 274
 BUTTERWICK, Richard : 18, 20
- CABARRÚS, Francisco : 339, 341-343
 CADALSO, José : 370, 371
 CAFFIO, Maria Angela : 257
 CALABRÒ, Vittoria : 246
 CALDERÓN ESPAÑA, Maria Carmen :
 20, 324
 CALISSE, Carlo : 246
 CALLEGHER, Bruno : 243
 CAMINO URDIAIN, María : 358
 CAMPOMANES, Pedro Rodriguez de :
 261, 296, 298, 328, 346
 CAÑAS MURILLO, Jesús : 368
 CANDAUX, Jean-Daniel : 149, 171
 CANTILLON : 84, 348, 349
 CAPITANI, François de : 22, 151,
 153, 158
 CAPO D'ISTRIA : voir Kapodistrias,
 Ioannis
 CARACCILOLO, Domenico : 240, 244-
 246
 CARANDE Y THOVAR, Ramón : 315
 CARBONNIER, Jean : 307
 CARDOZO, Alejandro : 388
 CARELLI, Francesco : 244, 253
 CARLO II : 222, 381
 CARLO III : 223, 328, 261, 270, 278,
 294, 295, 319, 333, 335, 350,
 385
 CARNERO, Guillermo : 368
 CAROZZI, Albert : 116
 CAROZZI, Marguerite : 116
 CARRETERO ZAMORA, Juan Manuel :
 318
 CARUSO, Giovan Battista : 221
 CARVAJAL Y LANCASTER, José de : 280
 CARVAJAL Y LANCASTER, Nicolás de :
 272
 CARVALHO E MELLO, Sebastião José
 de, comte d'Oeiras, marquis de
 Pombal : 306, 310
 CARVALHO, João de : 310
 CASANI, José : 270
 CASANOVA, Antoine : 76
 CÁSEDA, Ramón : 370
 CASIRI, Miguel : 274, 277, 279
 CASO GONZÁLEZ, José Miguel : 14,
 271, 327, 341, 346, 351
 CASTELLANO, Juan Luis
 CASTELLI, Pietro : 215
 CASTELLI, Rosario : 240
 CASTELLI, Saverio : 22
 CASTIGLIONE, Ruggiero di : 228
 CASTRO, Concepción de : 369
 CATHERINE I^{ère} de Russie : 307
 CATHERINE, Florence : 10, 21, 39-49
 CATON : 343
 CEDERNA, Camilla Maria : 240
 CEPPARRONE, Luigi : 244
 CERVANTES : 272, 276, 289, 368
 CESAREO, Ignazio : 21, 223
 CESI, Federico : 303
 CHABANEAU, François : 365
 CHAMBERS, Ephraïm : 65
 CHAPELAIN, Jean : 31
 CHAPARRO SÁINZ, Álvaro : 317
 CHAPONNIÈRE, Jean-Jacques : 211
 CHAPTAL, Jean-Antoine : 78, 79
 CHARLES II : 280, 286, 346, 382

- CHARLES III : 283, 296, 300, 350,
 351, 353, 369, 379, 385
 CHARLES, Loïc : 82, 83
 CHÂROST, duc de : 92
 CHARTIER, Roger : 58, 83
 CHAVANEAU, François : 316
 CHIOSI, Elvira : 246, 257, 258
 CHRISTINE de Suède : 122
 CIAMPOLI, Niccola Maria : 221, 223
 CILLÁN OTERO, Fernando : 319
 CLARKE, John : 139
 CLARKE, William : 139, 274-276
 CLAUSI, Pietro : 228
 CLAVEL DE BRENLES, Jacques-Abram :
 128
 CLEMENTE, Vincenzo : 245, 261, 262
 COCO, Antonio : 244
 CODRONCHI, Nicola : 262
 COLAPIETRA, Raffaele : 244
 COLBERT : 31, 66, 82
 COLLINI, Cosimo Alessandro : 115,
 117, 118
 COMI, Vincenzo : 262
 CONDILLAC : 328, 348, 349
 CONDORCET, Marie-Jean-Antoine-
 Nicolas de Caritat, marquis de :
 8, 41, 42, 77
 CONINK, Adrián : 280, 281, 288
 CONSTANT, Benjamin : 103, 171, 172
 CONSTANT, Rosalie : 173
 CONSTANT DE REBECQUE, Samuel :
 171-176, 179-183
 COPERNIC, Nicolas : 303
 CORCELLES : 177, 178
 CORNEILLE, Pierre : 72
 CORTÉS, Juan Lucas : 294
 COTARELO Y MORI, Emilio : 270
 COUTURE, Jean-Baptiste : 36
 COYER, abbé Gabriel-François : 69-
 71
 CRAMER, Lucien : 192
 CRAMER, Marc : 205, 211
 CRAVERI, Benedetta : 217
 CROGIEZ LABARTHE, Michèle : 9, 149
 CROUSAZ, Jean-François : 128
 CROUSAZ, Rodolphe : 128
 CUETO, Leopoldo Augusto de : 370
 CURIEL, Juan : 280, 281
 CURIEL, Luís : 280
 CUVIER, Georges : 67-69, 79
 D'ALEMBERT, Jean le Rond : 9, 303
 D'ALESSANDRO, Vincenzo : 215, 241
 D'AMICO, Filippo : 219
 D'AYALA, Michelangelo : 245
 D'HOLBACH, Paul Henri Thiry : 72,
 74
 DACIER, André : 33
 DAGUET, Alexandre : 148
 DALMAZZO VASCO, Francesco : 99
 DALMAZZO VASCO, Giambattista : 99
 DANCHET, Antoine : 35
 DANIELE, Giuseppe : 264
 DARNTON, Robert : 95
 DAUBENTON, Guillaume : 274, 275
 DAUBENTON, Louis-Jean-Marie : 121,
 122
 DAVIES, Simon : 12, 20
 DE BENEDICTIS, Angela : 256
 DE GREGORIO, Carlo : 226
 DE GREGORIO, Domenico : 218
 DE GREGORIO, Leopoldo : 223
 DE LORENZO, Renata : 244
 DE LUCIA, Guido : 262
 DE MARTINO, Armando : 250
 DE ROSA, Luigi : 260
 DEL GIUDICE, Michele : 223
 DELEUZE, Jacques-Antoine-Henri :
 128, 129
 DELFICO, Melchiorre : 245, 261, 262
 DELGADO Y VENEGAS, Francisco
 Javier : 346
 DELPIANO, Patrizia : 10, 93-101
 DEMERSON, Georges : 315, 319, 369,
 373, 375
 DEMERSON, Guy : 69
 DEMERSON, Paula : 315, 317, 318,
 319, 322, 324
 DEMEULENAERE-DOUYÈRE,
 Christine : 38
 DÉMOSTHÈNE : 156, 166
 DESCARTES, René : 180
 DESGRANGES, Jean-Baptiste : 55, 60
 DÉSOS, Catherine : 274

- DESTUTT DE TRACY, Antoine Louis
 Claude : 78, 79
 DEYVERDUN, Jacques-Georges : 171,
 173
 DI BLASI, Francesco Paolo : 244
 DIDEROT, Denis : 9, 66, 73, 74, 78,
 122, 303
 DIÉGUEZ, Lorenzo : 298
 DONGO BARNUEVO, Antonio : 268, 270
 DOPICO, Fausto : 316
 DORIGNY, Marcel : 73
 DRAGONETTI, Giacinto : 244, 249, 250
 DROUX, Joëlle : 198
 DUBOIS, Thierry : 119
 DUBOURG-GLATIGNY, Pascale : 65
 DUFOUR, Guillaume-Henri : 206, 209
 DUHAMEL DE MONCEAU, Henri Louis :
 82, 88
 DUMONT, Étienne : 208
 DUNANT, Henry : 209
 DURANDE, Jean-François : 55
 DUVAL, Louis : 89
 DYCK, Joachim : 194

 ECHEVERRIA, Durand : 90
 EGIDO LÓPEZ, Teófanos : 274, 299
 ELHÚYAR Y DE SUVISA, Fausto : 316
 ELHÚYAR Y DE SUVISA, Juan José :
 316
 ELORZA, Antonio : 337, 340
 EMANUELE E GAETANI, Francesco
 Maria : 240, 249
 ENCISO RECIO, Luis Miguel : 261,
 315, 345
 ÉRASME : 343
 ERHARD SCHMID, Carl Christian : 111
 ERNE, Emil : 22, 137, 186
 ERPE, Thomas van : 247
 ESCHER, Johann Caspar : 139
 ESPADAS BURGOS, Manuel : 330
 ESPINAS, Alfred : 64
 EXTERNBRINK, Sven : 192
 EYNARD, Jean-Gabriel : 197

 FABBRI, Gianni : 215
 FALCONET, Camille : 36
 FARNÈSE, Élisabeth : 276

 FAYA DÍAZ, Maria Ángele : 317
 FAZY, James : 211, 212
 FELICE, Costantino : 262
 FELLEBERG, Daniel von : 147, 153
 FELLEBERG, Philipp Emanuel von :
 193, 198, 199
 FÉNELON, François de Salignac de la
 Mothe : 71, 182, 217, 307
 FEOLA, Raffaele : 245
 FERDINAND IV : 246, 247, 250, 252,
 258
 FERDINAND V le Catholique : 72
 FERDINAND VI : 282, 297, 298
 FERDINAND VII : 374, 375, 377
 FERNÁNDEZ ALBADALEJO, Pablo :
 294, 299
 FERNÁNDEZ DE NAVARRETE, Eusta-
 quio : 385
 FERNÁNDEZ DE NAVARRETE, Martín :
 339, 348
 FERNÁNDEZ DE ROJAS, Juan : 370
 FERNÁNDEZ POMAR, José María : 279
 FERNÁNDEZ, Paz : 279
 FERREIRA, António : 304
 FERRERAS, Juan : 269, 270, 275, 277
 FERRERAS Y GARCIA : 287
 FERRONE, Vincenzo : 233, 244, 256
 FERRY, Jules : 77
 FÈVRE, Jacques Antoine : 274
 FILALETE, Ireneo : 229, 230
 FILANGIERI, Gaetano : 103, 105, 233,
 245, 328
 FILIIS, Johannes de : 303
 FIRPO, Massimo : 257
 FLECKINGER, Angelika : 64
 FLEURY, abbé Claude : 70, 276
 FLÓREZ, abbé : 300
 FOLLAIN, Antoine : 22, 84, 91
 FONTENELLE : 35, 42
 FONTENU, Louis-François de : 36
 FORNERET, Albert : 128
 FORNIÉS CASALS, José Francisco :
 317, 328, 329
 FORYCKIEGO, Macieja : 34
 FOSI, Irene : 256
 FOURMONT, Étienne : 36
 FRACASSATI, Carlo : 216

- FRAGUAS FRAGUAS Antonio : 317
FRAGUIER, Claude-François : 36
FRANCISCO JAVIER ANTONIO, infant d'Espagne : 283
FRANCO, Juan : 268
FRANÇOIS-ÉTIENNE, grand-duc de Toscane : 106
FRANCOVICH, Carlo : 234, 243
FRÄNGSMYR, Tore : 124
FRÉDÉRIC I^{ER} de Prusse : 304
FRÉDÉRIC II de Prusse : 307
FRÉDÉRIC V : 117, 123
FRELLER, Thomas : 240
FRÉRET, Nicolas : 36
FUCHS, Gerhard Wolfgang : 108
FUENTES QUINTANA, Enrique : 261, 329
FUMAROLI, Marc : 217
FÜSSL, Johann Heinrich : 139, 141, 142
- GABRIEL, infant d'Espagne : 283
GABRIELI, Onofrio : 222
GAGLIARDI, Francesco Saverio : 228, 258, 259
GAGNEBIN, Abraham : 120
GAGNEBIN, Bernard : 181
GAGNEBIN, Daniel : 120
GALANTI, Giuseppe Maria : 244, 256-258, 263, 264
GALIANI, Celestino : 230
GALILÉE : 303
GALITZINE, Dmitri Vladimirovitch : 171
GALLAND, Antoine : 36
GALLO, Andrea : 224
GALLO, Caio Domenico : 222, 224
GARCÍA DEL ROSARIO, Cristóbal : 318
GARCIA EJARQUE, Luis : 269, 275
GARCÍA GARCÍA, Julián : 319
GARCIA MORALES, Justo : 268, 275, 278
GARGETT, Graham : 117
GAUTHIER, François : 365
GAY ARMENTEROS, Juan : 319
GÉDOYN, Nicolas : 36
- GELMIREZ, Diego : 298
GENOVESI, Antonio : 13, 14, 104, 105, 227, 233, 245, 246, 255, 256, 259, 328
GERBER-VISSER, Gerrendina : 11, 22, 25, 49, 115, 118, 125-136
GESSNER, Johannes : 147
GESSNER, Salomon : 153, 154, 164
GESÙ, Matteo di : 244
GIANAROLI, Daniela : 215
GIANNONE, Pietro : 246, 247
GIARRIZZO, Giuseppe : 215, 218, 234, 240, 241, 244, 245, 256, 263
GIBBON, Edward : 171, 173
GIERING, Karl : 137
GILIBERT, Jean Emmanuel : 97
GILLE, Bertrand : 64
GIMPEL, Jean : 64
GINGINS-LA SARRA, Frédéric de : 210
GINZBURG, Carlo : 247
GIOBERT, Giovanni Antonio : 99, 100
GIUDICE, Michele del : 221
GOETHE, Johann Wolfgang von : 171, 192
GODOY Y ÁLVAREZ DE FARIA, Manuel : 374
GLENDINNING, Nigel : 371
GÖHLICH, Michael : 141
GÓMEZ DE QUEVEDO, Francisco : 368
GÓNGORA : 285, 287
GONZÁLEZ, Diego : 370-371
GONZÁLEZ DE BARCIA, Andrés : 270
GONZÁLEZ ECHEGARAY, Carlos : 323
GONZÁLEZ GARCÍA, Pedro : 281
GOSSE, Henri-Albert : 205
GOSSE, Pierre : 116
GOURNAY, Vincent de : 7, 82-85
GRABER, Rolf : 11, 17, 22, 137-145
GRAFTON, Anthony : 243
GRECO, Gaetano : 224, 258
GREGORIO, Rosario : 240, 243
GRELL, Chantal : 34
GRÉVIN, Benoît : 241
GRIMALDI, Domenico : 263
GROS DE BOZE, Claude : 30, 34-37
GROTIUS, Hugo : 179
GRUNER, Gottlieb Sigmund : 120

- GUERCI, Luciano : 275
 GUETTARD, Étienne : 45
 GUGGISBERG, Kurt : 126
 GUIGNES, Joseph de : 243
 GUILHE-LACOMBE DE VILLIERS, Louis :
 83
 GUIZOT, François : 77
 GUTIÉRREZ DÍAZ-BERNARDO, Esteban : 368

 HABSBURG : 107, 147, 154, 155,
 164, 294
 HABSBURG-LORRAINE, Pierre-Léopold de : 106
 HÄCHLER, Stefan : 40
 HAFFNER, Isaac : 77
 HÄFLIGER, Alois : 187-189
 HAGER, Joseph : 240, 253
 HALLER, Albrecht von : 8, 14, 21,
 39-49, 116, 118
 HALLER, Gottlieb Emmanuel von :
 166, 168
 HARDION, Jacques : 36
 HARRISON, Nicole : 371
 HARTMANN, Anton Theodor : 243
 HASSENFRAZ : 78
 HAWES, William : 55-59
 HAZARD, Paul : 293
 HEGER-ETIENVRE, Marie-Jeanne : 175
 HERMOSILLA, Julián de, marquis de :
 281, 282, 292
 HERR, Richard : 315
 HERRMANN, Irène : 203
 HIDACIO : 298
 HIRSCH, Françoise : 205
 HIRZEL, Hans Kaspar : 21, 138, 147,
 153-155, 163, 164
 HOBBSAWM, Eric John : 251
 HOFMANN, Étienne : 142
 HOLBACH : voir D'Holbach
 HOLENSTEIN, André : 8, 22, 49, 115,
 126, 134, 142
 HOLTZ, Grégoire : 101
 HONTANILLA, Ana : 284
 HOPF, Caroline : 141
 HORACE : 72, 167
 HOUSSET, Étienne : 46

 HOYM, Adolf Magnus, comte de :
 171, 177
 HUERTA Y VEGA, Manuel de la : 278,
 298
 HURTADO DE MENDOZA, Lope : 281
 HUTCHESON, Francis : 179, 180
 HÜTTEL, Richard : 116

 IBÁÑEZ DE RENTARÍA, José Agustín :
 340, 342
 IBÁÑEZ DE SEGOVIA, Gaspar de, marquis de Mondejar : 275, 289, 294
 IBEAS ALTAMIRA, Juan Manuel : 11,
 14, 367-377
 IGLESIAS DE LA CASA, José : 370
 ILLENS, Marc-Guérard : 128
 IM HOF, Ulrich : 8-10, 12, 22, 23, 151
 INTERIÁN DE AYALA, Juan : 270, 288
 INTIERI, Bartolomeo : 230
 IRIARTE, Juan de : 272, 273, 277-
 279, 319
 ISELIN, Isaak : 147, 153, 163
 IVERNOIS, François d' : 192, 197

 JACOBI, Friedrich Heinrich : 110
 JAQUIER, Claire : 177
 JARDIN, Émile : 92
 JENISCH, Daniel : 110
 JENS, Walter : 194
 JEROCADES, abbé Antonio : 228-234,
 236, 237
 JOHNSON, Alexander : 58
 JOVELLANOS, Gaspar Melchor de :
 13, 14, 324, 327, 333, 335, 340,
 345-353, 370, 371, 373, 374
 JOVER ZAMORA, José Maria : 299
 JULIA, Dominique : 66
 JUNCEDA AVELLO, Enrique : 329
 JUNOD, Louis : 173
 JUSTI, Heinrich Gottlob von : 328
 JUSTINIANO, Antonia, marquise de
 Balbeses : 281
 JUVARRA, Filippo : 219

 KÄLIN, Urs : 143, 207
 KANT, Emmanuel : 12, 108-111
 KAPODISTRIAS, Ioannis : 199, 200

- KAPODISTRIAS, Ioannis Antoniou :
 198, 199
 KAPOSSY, Béla : 142
 KIRWAN, Richard : 100
 KLOOCKE, Kurt : 103
 KLYJOGG : 154, 164
 KOBİ, Valérie : 60
 KOELBL-EBERT, Martina : 116
 KÖHLER, Matthias : 199
 KOHLER, Pierre : 173, 174, 176
 KOSELLECK, Reinhart : 81, 344
 KRAMER, Hans Rudolf : 142-144
 KRIEGEL, Blandine : 31
 KUMMEL, Birgit : 116
 KUNZ, Josef : 188-190
 KÜRTÖS, Karl : 149
- LA CHALOTAIS, Louis-René Caradec
 de : 69, 70, 71, 78, 66
 LA CONDAMINE, Charles Marie de :
 47
 LA HARPE, Frédéric César de : 198
 LABORIER, Pascale : 123
 LABROUSSE, Ernest : 81, 90
 LAFÔES, duc de : 304
 LAFONT, Anne : 116
 LALLEMANT DE LÉVIGNEN, Louis-
 François : 88
 LAMARD, Pierre : 67
 LANDOLINA, Saverio : 250
 LAVATER, Johann Kaspar : 137, 154,
 158, 159, 164, 165, 167
 LAVOISIER, Antoine-Laurent : 20, 76,
 78, 91, 93, 100
 LÁZARO CARRETER, Fernando : 271
 LÉCHOT, Pierre-Olivier : 120
 LEFEBVRE, Frédéric : 82, 83
 LEHMANN, Peter : 14, 23, 191-201
 LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm : 109,
 110, 219, 230, 303
 LEONE, Salvatore : 246
 LEPELETIER, Michel : 78
 LEQUIN, Yves-Claude : 12, 63-79
 LEROUX, Alfred : 88
 LESCAZE, Bernard : 208
 LEU, Joseph : 188
 LEVI DELLA VIDA, Giorgio : 243
- LIENHARD, Luc : 40
 LIGNE, Charles-Joseph de : 196
 LIMA BEZERRA, Manuel : 14, 301,
 302, 304-308, 310-313
 LINNÉ, Carl von : 67, 122, 123, 124,
 304
 LIOY, Felice : 245
 LIOY, Girolamo : 246
 LLABRES BERNAL, Juan : 317
 LLAGUNO, Eugenio de : 297, 380,
 383, 388
 LLANES, Marcos de : 370
 LLOMBART I ROSA, Vicente : 261, 328,
 329, 347
 LLUCH, Ernest : 316, 318
 LOCKE, John : 121, 180, 312
 LOMÉNIE DE BRIENNE, Étienne-
 Charles de : 91
 LONGO, Giacomo : 217, 218, 221, 224
 LOPE DE VEGA, Félix : 368
 LÓPEZ DE ZÚNIGA Y CASTRO, Ana
 Maria Josefa, marquise de
 Sarriá : 271, 272
 LÓPEZ PACHECO, Mercurio Antonio,
 comte de San Esteban de Gormaz,
 IX^e marquis de Villena : 280
 LÓPEZ TORRIJO, Manuel : 318
 LÓPEZ ZÚÑIGA CASTRO, duc de
 Béjar, chevalier de Charles III,
 XIII^e comte de Lemos, IX^e mar-
 quis de Sarriá : 283
 LÓPEZ-CORDÓN CORTEZO, Maria
 Victoria : 10, 12, 15, 267-289,
 329, 333, 379
 LOSURDO, Domenico : 75
 LOUIS, Antoine : 42
 LOYS DE CHESEAUX, Charles-Louis :
 129, 132, 133
 LUCCHESI PALLI, Andrea : 217, 218,
 221, 224
 LÜTTEKEN, Annette : 144
 LUZÁN, Ignacio de : 272, 278, 284,
 288, 298
 LUZZATTO, Sergio : 240
- MABILLON, Jean : 289, 293
 MACANAZ MALDONADO, Joaquin : 273

- MACANAZ, Melchor de : 273, 275
 MACHADO, Gonzalo : 280
 MAFARETTE-DAYRIES, Pascale : 43
 MAGDELAINE, Michelle : 117
 MAHLMANN-BAUER, Barbara : 144
 MAHUDEL, Nicolas : 36
 MAIER ALLENDE, Jorge : 298
 MAKOWIECKA, Gabriela : 284
 MALATO BORRALHO, Maria Luisa :
 10, 14, 301-313
 MALDONADO DE GUEVARA, Francis-
 co : 273
 MALEBRANCHE, Nicolas : 84
 MALESHERBES, Chrétien-Guillaume
 de Lamoignon de : 9, 91
 MALLET, Édouard : 210
 MALLETT, Karla : 241
 MALOUIN, Paul-Jacques : 41
 MALPIGHI, Marcello : 216
 MANDEVILLE, Bernard : 180
 MANGIN, Nicolas : 47
 MANGO DI CASALGERARDO, Antonio :
 222
 MANINI, Lorenzo : 97
 MANNORI, Luca : 256
 MANUEL, infant du Portugal : 279
 MARAVELL CASESNOVES, José Anto-
 nio : 296
 MARCHAND, Prosper : 31
 MARÍA DE EGUÍA, Joaquín : 334, 383
 MARIANA, Juan de : 277, 287
 MARIE-THÉRÈSE d'Autriche : 307
 MARJANEN, Jani : 25, 83, 115, 126,
 263, 316
 MARMONTEL, Jean-François, 76
 MARTÍ, Marc : 323
 MARTÍ Y ZARAGOZA, Manuel : 288
 MARTÍN GAITE, Carmen : 273
 MARTIN, Henri-Jean : 83
 MARTÍN, Juan : 274
 MARTÍN, Manuel : 275
 MARTIN, Pierre : 116
 MARTINELLI, Valentino : 222
 MARTÍNEZ DE MATA : 348
 MARTINEZ PINGARRÓN, Manuel :
 274, 278
 MARTÍNEZ RUIZ, Enrique : 338
 MARTÍNEZ RUIZ, Julián : 358
 MARTINI, Karl Anton von : 106
 MASON, Haydn : 117
 MASSIEU, Guillaume : 36
 MATARAZZO, Pasquale : 9, 10, 12,
 228, 255-264
 MATHIEZ, Albert : 75
 MAUNOIR, Théodore : 209
 MAUPEOU, René-Nicolas de : 90
 MAUPERTUIS, Pierre Louis Moreau
 de : 303
 MAURICE, Frédéric-Guillaume : 193
 MAYANS Y SISCAR, Gregorio : 274,
 276, 278, 279, 288
 MAYLENDER, Michele : 24, 215, 226
 MAZZOLA, Roberto : 257
 MAZZOLINI, Renato G. : 116
 MELÉNDEZ VALDÉS, Juan : 14, 367-
 377
 MELON, Jean-François : 328, 373
 MENDELSSOHN, Moses : 110
 MENDES BAIÃO, Helder : 11, 171-183
 MENON DE TURBILLY, Louis-François-
 Henri de : 84, 86-88
 MESMER, Franz Anton : 10, 93-98
 MESTRE SANCHIS, Antonio : 268,
 274-276, 288, 289, 294
 MEUMANN, Markus : 131
 MEUNIER, Philippe : 364
 MEYLAN, Philippe : 179
 MICHAELER, Karl : 108
 MICHITELLI, Biagio : 261
 MIGNOT DE MONTIGNY, Étienne : 45
 MILIA, Gregorio : 221, 224, 226
 MINUTOLO, Andrea : 221, 224
 MIOTTI, Pietro : 109-112
 MIRABEAU : 83, 84, 88, 92, 348, 349
 MISSERE FONTANA, Federica : 215
 MISSIRINI, Melchiorre : 57
 MNISZECH, Catherina : 117
 MNISZECH, Joseph-Jean : 117
 MNISZECH, Michel-Georges : 117-118
 MOLIÈRE : 283
 MOMIGLIANO, Arnaldo : 31
 MONCADA : 348
 MONCOND'HUY, Dominique : 116
 MONGITORE, Antonino : 218, 222

- MONRAVÁ Y ROCA : 305
 MONTAGNY : 177
 MONTELATICI, Ubalde : 263
 MONTESQUIEU, Charles Louis de
 Secondat, baron de la Brède et
 de : 72, 142, 259, 312
 MONTI, Maria Teresa : 46
 MONTIANO Y LUYANDO, Agustín de :
 272, 276, 282, 284, 287, 289,
 296, 382, 383
 MORAND, Jean-François-Clément :
 47, 48
 MORANO, Michelangelo : 24, 259
 MOREAU, Isabelle : 101
 MOREAU, Jacques Louis : 42
 MOREAU DE MAUTOUR, Philibert-
 Bernard : 36
 MOREL, Nicolas : 11, 147-161
 MORELL, Karl : 152, 165, 166, 168
 MORREN, Pierre : 128
 MOSCHEROSCH, Jean-Michel : 65, 67
 MOSER, Peter : 25, 49, 115, 126
 MOTU-WEBER, Liliane : 198
 MOYNIER, Gustave : 209
 MOZOS, Francisco Javier de los : 381
 MÜLLER, Christoph Heinrich : 144
 MÜLLER, Rosel : 24
 MÜNTER, Friedrich : 236, 250
 MURATORI, Ludovico Antonio : 13,
 14, 20, 104, 215, 218-221, 228,
 230, 233, 234, 245, 289, 294
 MURET, Jean-Louis : 133, 135
 MUSI, Aurelio : 249

 NASARRE, Blas Antonio de : 272,
 273, 275, 276, 278, 283
 NATOLI, Francesco : 221, 224
 NAVA RODRÍGUEZ, Maria Teresa :
 292, 295
 NECKER, Jacques : 328
 NEF, Annliese : 241, 242
 NEGRÍN-FAJARDO, Olegario : 11, 14,
 324, 345-353
 NEVEU, Valérie : 32
 NEWMAN, William R. : 230
 NEWTON, Isaac : 13, 230, 259
 NIGIDO-DIONISI, Giacomo : 222

 NIVELLE DE LA CHAUSSÉE, Pierre-
 Claude : 273
 NORDMANN, Paul : 127
 NORIS, Enrico : 274
 NOVARESE, Daniela : 244, 246
 NUZZO, Giuseppe : 252

 OCAMPO SUÁREZ-VALDÉS, Joaquín :
 347, 384
 OLAVIDE, Pablo de : 321
 OLDENBURG, Katharina von : 194
 OLMI, Giuseppe : 116
 OSUNA, ducs d' : 319

 PACHECO, Andrés Fernández, X^e mar-
 quis de Villena : 280
 PACHECO, Juan Manuel Fernández,
 VIII^e marquis de Villena : 270,
 280
 PACHECO, Mercurio López, IX^e mar-
 quis de Villena : 280
 PAJOT DE MARCHEVAL, Christophe :
 87-88
 PALMA, Niccola : 262
 PALMA-FERREIRA, João : 24
 PANNELLA, Giacinto : 262
 PANTÒ, Agostino : 221
 PAPEBROCH, Daniel : 289
 PARDO, Jerónimo : 280
 PAREJA Y CORTÉS, Joaquín : 336-339
 PASCHE, Virginie : 120
 PASCHODI, Adrien : 120
 PASSETTI, Cristina : 12, 14, 227-237,
 259
 PASTA, Renato : 258
 PAULMANN, Johannes : 200, 201
 PAZ SÁNCHEZ, Manuel : 318
 PECCHIO, José : 313
 PEDIO, Tommaso : 235, 253
 PEDULLÀ, Gabriele : 240
 PEIGNOT, Gabriel : 31
 PELAYO DE OVIEDO : 298, 346
 PELIZZARI, Maria Rosaria : 258
 PEÑAFLOIDA, Xavier Maria de Mu-
 nibe e Idiáquez, comte de : 316,
 334, 339, 356, 359, 360, 363,
 364, 372, 379, 380, 383, 385, 386

- PENNINO, Antonino : 241, 242
 PERDICHIZZI, Francesco : 219
 PÉREZ BAYER, Francisco : 288
 PÉREZ DE VILLAAMIL, Juan : 375
 PÉREZ LASHERAS, Antonio : 368
 PÉREZ-MAGALLÓN, Jesús : 293
 PERRAULT, Charles : 31
 PERROCHON, Henri : 149, 150
 PERROT, Jean-Claude : 83
 PESTALOZZI, Heinrich : 106, 137, 139, 141, 145
 PEUCHET, Jacques : 124
 PFALZ-ZWEIBRÜCKEN, Christiane-Henriette von : 116
 PFISTER, Christian : 25, 49, 115, 126
 PFYFFER, Eduard : 187-190
 PFYFFER, Kasimir : 187, 190
 PHILIPPE V : 270, 273, 274, 280, 286, 291, 294, 296, 387, 388
 PIA, Philippe-Nicolas : 56, 57, 59
 PICTET DE ROCHEMONT, Charles : 191-196, 198-201, 204
 PICTET DE ROCHEMONT, Marc-Auguste : 193
 PICTET, Edmond : 198
 PIE VI : 243
 PIERRE I^{ER} de Russie : 307
 PIGONATI, Andrea : 258
 PIQUERAS HABA, Juan : 326
 PIWNIK, Marie-Hélène : 306, 307, 310, 313
 PIZARRO, Francisco : 270
 PLACANICA, Augusto : 260, 263
 POCOCK, John G. A. : 142
 POISSON, Guillaume : 175
 POLIER DE BOTTENS, Jean-Antoine-Noé : 136
 POLIER DE VERNAND, Jean-Henri : 128, 130-132
 POMBAL : *voir* Carvalho e Mello, Sebastião José de
 POMIAN, Krzysztof : 116
 PONTANI, Anna : 243
 PONTCHARTRAIN, comte de : 32, 34, 38
 PONTIERI, Ernesto : 245, 246
 POPLOW, Marcus : 126
 PORCEL, José : 272, 273, 283
 PORRET, Michel : 25, 107
 PORTER, Roy : 119
 PRETO, Paolo : 240
 PRINCIPE, Lawrence M. : 230
 PROUST, Joseph-Louis : 316, 365
 PROVASI, Pacifico : 218
 PUGNIÈRE, François : 117
 QUARTAPELLE, abbé Berardo : 262
 QUARTAPELLE, Mario : 262
 QUATREMÈRE DE QUINCY, Antoine : 76
 QUESNAY, François : 84, 89
 QUEVEDO : *voir* Gómez de Quevedo
 QUINGLES, Jacopo Francesco de : 218, 225
 QUINTANA, Manuel José : 372
 QUINTERO BONIFAZ, Manuel : 275
 RABELAIS, François : 69
 RAMÍREZ, Gabriel : 283, 284
 RANGER, Terence : 251
 RAO, Anna Maria : 243-245, 250, 252, 260, 263
 RASKOLNIKOFF, Mouza : 34
 RATH, Simon : 211
 RÁVAGO, Francisco : 274, 278, 279, 287
 RAYMOND, Marcel : 181
 RAYNAL, Guillaume-Thomas, abbé : 150, 171
 RÉAUMUR, René-Antoine Ferchault de : 121, 122
 RECARTE BARRIOLA, Maria Teresa : 317
 REGENFUSS, François-Michel : 123
 REGUERA, Carlos de la : 281
 REILL, Peter H. : 142
 REINHOLD, Karl Leonhard : 108, 111
 RENDA, Francesco : 241, 244, 245, 249, 250
 REVERDIN, Olivier : 198
 REYNOLD, Gonzague de : 174
 RICHARDSON, Samuel : 176
 RICHELIEU, Armand du Plessis, Cardinal, duc de : 69, 70, 72, 78

- RICUPERATI, Giuseppe : 257
 RIPPERTSCHWAND, Niklaus Wolf von :
 188
 RIVOIRE, Emile : 203
 ROBESPIERRE, Maximilien de : 73
 ROBINET, Pedro : 273
 ROCA, René : 11, 185-190
 ROCHE, Daniel : 24, 29, 91, 366
 RODRÍGUEZ, Cristóbal : 276, 284
 RODRÍGUEZ AYLÓN, Jesús Alejandro :
 284
 RODRIGUEZ GALHARDO, Antonio : 306
 ROMANO, Antonella : 20, 215
 ROMANO, Francesco Pasquale : 225
 ROMEO, Domenico : 225
 ROMEO, Rosario : 241
 ROMERO TOBAR, Leonardo : 287
 ROMME, Charles-Gilbert : 78
 ROSO DÍAZ, José : 368
 ROSSET, François : 175
 ROSSI, Michele : 236
 ROSSI, Paolo : 65, 303
 ROUSSEAU, Jean-Baptiste : 35
 ROUSSEAU, Jean-Jacques : 66, 69,
 73, 78, 156, 166, 171, 172, 176,
 180-182, 232, 259, 304, 374
 ROZIER, François : 96, 98, 99
 RUVOLO, Francesco : 10, 12, 15, 215-
 222

 SACCO MESSINEO, Michela : 244
 SAGGIORATO, Laura : 177
 SAINT-CRICQ, Jean-Paul de : 364
 SAITTA, Armando : 243
 SALAS SALGADO, Francisco : 279
 SALAZAR Y CASTRO, Luis de : 286
 SALLIER, Claude : 36
 SALVATI, Catello : 245
 SALZMANN, Daniel : 135
 SAMANIEGO, Félix María de : 372
 SANCHEZ ESPINOSA, Gabriel : 18, 20
 SANDOZ DES ROCHES : 120
 SANTA CRUZ DE MARCENADO : 348
 SANTANDER Y ZORILLA, Juan Manuel
 de : 270, 276
 SANTSCHI, Catherine : 203-212
 SARMIENTO, Martín : 275

 SARRAILH, Jean : 315
 SAVARESE, Gennaro : 230
 SAVERIO SALFI, Francesco : 228
 SAVOIE-CARIGNAN, François Eugène
 de, dit Prince Eugène : 169
 SCHANDELER, Jean-Pierre : 29-38
 SCHAUNSEE, Joseph Rudolf
 Valentin Meyer von : 165, 186
 SCHEUCHZER, Johann Jakob : 120
 SCHMIDT, Alexander : 192
 SCHUMACHER, Beatrice : 207
 SCIASCIA, Leonardo : 240
 SCIBILIA, Antonello : 244
 SCICHLONE, Giuseppe : 246
 SCINÀ, Domenico : 222, 240
 SECRÉTAN, Jean-David : 111
 SÉGUIER, Jean-François : 117
 SEIGNEUX DE CORREVON, Gabriel :
 127, 128, 130
 SENARCLENS, Jean de : 208, 209
 SÉNEBIER, Jean : 39
 SERDECZNY, Anton : 51-61
 SERRAO, Andrea : 228, 229, 246
 SERVAN, Joseph Michel Antoine : 171
 SETTIMO, Girolamo : 221
 SEVIN, François : 36
 SHAFER, Robert J. : 318
 SHAFTESBURY, Anthony Ashley-
 Cooper, comte de : 180
 SHAPIN, Steven : 119
 SHOVLIN, John : 83, 201
 SIEYÈS, Emmanuel-Joseph : 73-75,
 77, 78
 SIGAUT, François : 63
 SILHOUETTE, Étienne de : 84
 SILVA ÁLVAREZ DE TOLEDO, Fernan-
 do, duc d'Albe : 280
 SILVÁN, Leandro : 317
 SIMONDE DE SISMONDI, Jean Charles
 Léonard : 193, 208
 SIMONETTI, Saverio : 244, 249, 250
 SINNER DE BALLAIGUES, Jean-
 Rodolphe : 147-161, 163-169
 SIRAGUSA, Danilo : 239-253
 SMITH, Adam : 59, 367, 376
 SOLÍS, Jaime : 280
 SOLIS Y GANTE, José de : 270

- SOMIS, Ignazio : 99
 SONENCHER, Michael : 81
 SONNENFELS, Joseph von : 107
 SONNTAG, Otto : 46
 SORDET, Louis : 211
 SORIA MEDINA, Enrique : 319
 SOUBEYROUX, Jacques : 364
 SPARY, Emma C. : 118, 121
 SPINOZA, Baruch : 110
 SPÖRRI, Balz : 187
 SPOTO, Concetta : 246
 SPRANGER, Eduard : 137
 SQUARZAFIGO, Vincencio : 270, 281
 STAPELBROEK, Koen : 25, 83, 115,
 126, 263, 316
 STARKEY, George : 230
 STEINHAUSER, Alfredos : 81-92
 STEINKE, Hubert : 49
 STELLUTI, Francesco : 303
 STETTbacher, Hans : 137
 STOLPER, Edward Eugen : 245
 STRUVE, Guillaume-Otto : 128, 129,
 132
 STUBER, Martin : 8, 22, 25, 40, 43,
 49, 115, 125, 126, 128, 134
 SULZER, Johann Georg : 137, 145
 SUSINNO, Francesco : 222, 225
- TACHET, Alain : 31
 TACITE : 169
 TALLEYRAND-PÉRIGORD, Charles-
 Maurice de : 77, 194, 197
 TANUCCI : 233
 TAVEL, François de : 127
 TELLECHEA IDIGORAS, José Ignacio :
 358, 360, 379
 THÉRÉ, Christine : 82, 83
 THIERY, François : 41
 THIESSEN, Hillard von : 192
 THORMANN, Victor Alex : 130
 THOURET, Michel-Augustin : 96-98
 THUCYDIDE : 156, 166
 TICKNOR, George : 272
 TILLET, Matthieu : 46
 TISSOT, Samuel Auguste : 45, 46,
 48, 53, 128, 130
 TITON, Claude-Étienne Joseph : 45
- TITS-DIEUAIDE, Marie-Jeanne : 38
 TODD, Janet : 178
 TOMMASI, Donato : 245, 250, 251
 TORCIA, Michele : 260
 TORTOSA LINDE, María Dolores :
 271, 272
 TOSATO-RIGO, Danièle : 142
 TRAINA, Giuseppe : 240
 TRAMPUS, Antonio : 11, 17, 25, 26,
 103-112, 233
 TRASSELLI, Carmelo : 215
 TREYTORRENS, Louis : 128
 TRINDADE LOUREIRO, Manuel José :
 313
 TRÖHLER, Daniel : 141, 329
 TROJANI, Cécile Mary : 11, 23, 355-
 366
 TRUDAINE, Daniel : 85
 TSCHIFFELI, Johann Rudolf : 7, 125
 TUFANO, Roberto : 260
 TUFI, Sergio Rinaldi : 244
 TURGOT, Anne Robert Jacques : 71,
 72, 83, 87, 88, 90, 328
 TURRICCHIA, Roberta : 215
 TYCHSEN, Oluf Gerhard : 243
 TYRTÉE : 159, 167
- UEDING, Gert : 195
 ULLOA, Martín de : 261, 298, 348
 URKÍA, José-Maria : 329, 333, 379
 URSINS, PRINCESSE DES : 276
 UZTÁRIZ, Gerónimo de : 261, 348
 USTERI, Emil : 137, 145
- VALENTINI, Raffaele : 258
 VALOIS DE LA MARNE, Charles de :
 36
 VAN ESPEN, Zeger Bernard : 289
 VAQUETTE D'HERMILLY : 276
 VARVARO, Pietro : 253
 VATEL, Emer de : 179
 VAUCANSON, Jacques : 66
 VAYOLA, Andrea : 222
 VELASCO MORENO, Eva : 291-300
 VELAZQUEZ MARTÍNEZ, Matías : 317
 VELÁZQUEZ, Luís José, marquis de
 Valdeflores : 272, 283, 284, 298

- VELLA, Giuseppe : 239-243, 247-250, 252, 253
 VENANZIANO D'AQUINO, Francesco Maria : 242
 VENTURA DE ARGUMOSA, Teodoro : 348
 VENTURI, Francesco : 243, 257, 261, 263
 VERDEIL, Auguste : 171, 173
 VERDEIL, François : 135
 VERDUGO DE ALBORNOZ URSÚA, Pedro, deuxième comte de Torrepalma : 280
 VERDUGO CASTILLA, Alonso, troisième comte de Torrepalma : 282
 VERGA, Marcello : 246
 VÉRIN, Hélène : 65
 VERNANT, Jean-Pierre : 64
 VERTOT, abbé René-d'Aubert de : 36
 VICAT-CURTAT, Catherine Elisabeth : 129
 VICO, Giambattista : 284
 VICQ D'AZYR, Félix : 42, 46
 VILAPLANA MONTES, Maria Asunción : 289
 VILAS BOAS TAVARES, Pedro : 305
 VILLANI, Pasquale : 247
 VILLARS, Claude-Louis-Hector de : 169
 VINCENT, Guy : 77
 VINCI, Léonard de : 65
 VIÑES MILLET, Cristina : 319
 VIOLA, Corrado : 218
 VITALI, Carlo : 221, 225
 VITTORIO AMEDEO II : 219
 VOGEL, Jakob : 123
 VOLTAIRE : 70, 115, 117, 118, 120, 148, 149, 172, 259, 303, 373
 VUILLEMIN, Nathalie : 120, 121
 VULLIEMIN, Louis : 210
 VULLYAMOZ, P. M. : 133
 WAHLEN, Hermann : 126
 WALL, Ricardo : 297, 300
 WALLERIUS, Johan Gottschalk : 122
 WALTER, François : 119
 WARD, Bernardo : 316, 348, 349
 WEIDMANN, Marc : 109, 116, 130
 WEINMANN, Barbara : 186
 WEISSER, Johann Friedrich : 68
 WEISZ, Leo : 137
 WELLESLEY, Arthur, duc de Wellington : 197
 WEULERSSE, Georges : 89, 91
 WIDMER, Paul : 196-200
 WINDLER, Christian : 192, 337
 WISMANN, Heinz : 22, 26
 WOLFF, Christian : 67, 109, 110
 WREDE, Carl Philipp Joseph von : 195
 WREN, Christopher : 303
 WÜRTEMBERG, Ludwig Eugen von : 129, 194, 197
 WYSS, Regula : 26, 49, 115, 126, 134, 141
 WYTTEBACH, Samuel : 205
 ZAPPERI, Roberto : 75
 ZAUNSTÖCK, Holger : 131
 ZEHNDER-STADLIN, Josephine : 137, 139, 141
 ZELLWEGER, Johann Caspar : 208
 ZICHE, Paul : 131
 ZUMKELLER, Dominique : 198
 ZURBUCHEN, Simone : 142
 ZURBUCHEN, Walter : 206, 207

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	19
---	----

I

ÉTUDES TRANSVERSALES ET EXEMPLES FRANÇAIS

Jean-Pierre SCHANDELER

Science et pouvoir sous l'absolutisme monarchique : la formation des spécialités à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris (1701-1717).....	29
--	----

Florence CATHERINE

Les sociétés savantes, maillons des échanges entre citoyens de la République des lettres, et lieux d'expression de l'attachement à la patrie : le cas du commerce entre Haller et les académiciens français.....	39
--	----

Anton SERDECZNY

Rendre un citoyen à sa patrie : les enjeux représentationnels des sociétés de secours aux noyés au XVIII ^e siècle.....	51
---	----

Yves-Claude LEQUIN

Quelle technologie, pour quel citoyen ? (France, 1750-1789).....	63
---	----

Alfredos STEINHAUER Les Sociétés royales d'agriculture et la diffusion de la nouvelle économie politique dans la France prérévolutionnaire (1761-1789)	81
Patrizia DELPIANO Académies et création du savoir scientifique : circulation des idées et mécanismes de la censure.	93
Antonio TRAMPUS Le rapport entre loges maçonniques, science et action politique en Europe au XVIII ^e et au début du XIX ^e siècle.	103

II EXEMPLES HELVÉTIQUES

Rossella BALDI Collectionner la nature pour la patrie : le cabinet de curiosités naturelles théorisé par Élie Bertrand	115
Gerrendina GERBER-VISSER Mitarbeit vor Ort: die Zweiggessellschaft Lausanne der Oekonomischen Gesellschaft Bern	125
Rolf GRABER «Aber die Gesellschaft ist zu stark und zu wohlgesinnt, als dass man sie unterdrücken könnte». Die Helvetisch-vaterländische Gesellschaft zur Gerwi: eine Zürcher Aufklärungssozietät im Spannungsfeld von Jugendprotest, Repression und Integration.	137
Nicolas MOREL La Société helvétique de Schinznach d'après Sinner de Ballaigues : une critique en miroir de la Suisse des Lumières	147
<i>Voyage historique et littéraire en Suisse occidentale</i> de Sinner de Ballaigues	163

Helder MENDES BAIAO Samuel Constant et la Société littéraire de Lausanne Rousseauisme et sensibilité dans le pays de Vaud à la fin du XVIII ^e siècle	171
René ROCA Die Landwirtschaftlich-ökonomische Gesellschaft im Kanton Luzern: eine Sozietät zur Förderung von Liberalismus und Demokratie.	185
Peter LEHMANN Zwischen spanischen Schafen und Wiener Kongress: ökonomischer Patriotismus als diplomatischer Türöffner	191
Catherine SANTSCHI Entre bien public et militantisme : particularités des sociétés savantes genevoises	203
III EXEMPLES ITALIENS	
Francesco RUVOLO Ludovico Antonio Muratori e la nascita dell'Accademia Peloritana dei Pericolanti di Messina tra erudizione e società.	215
Cristina PASSETTI Intellettuai nuovi e pratica del sapere nella Calabria del Settecento: il «caso» Jerocades	227
Danilo SIRAGUSA La massoneria in soccorso del governo: il <i>Libro del Consiglio d'Egitto</i> (1793) tra riforme ed eversione della feudalità	239
Pasquale MATARAZZO «Muovere la gran macchina della nazione» : sociabilità e politica nel regno di Napoli del tardo Settecento	255

IV EXEMPLES IBÉRIQUES

<p style="margin: 0;">Maria Victoria LÓPEZ-CORDÓN CORTEZO Amis, patrons et subordonnés : une lecture des sociétés érudites espagnoles du point de vue de la hiérarchie</p>	267
<p style="margin: 0;">Eva VELASCO MORENO Histoire, patriotisme et licences d'imprimer au XVIII^e siècle en Espagne : un projet inédit de l'Académie royale d'histoire</p>	291
<p style="margin: 0;">Maria Luísa MALATO-BORRALHO Vaisseaux, frégates et galions : le projet rhétorique, politique et intellectuel d'une société savante luso-espagnole</p>	301
<p style="margin: 0;">Inmaculada ARIAS DE SAAVEDRA ALÍAS Education and Economics in 18th Century Spain : the <i>Sociedades Económicas de Amigos del País</i></p>	315
<p style="margin: 0;">Gloria ÁNGELES FRANCO RUBIO Les Sociétés économiques des amis du pays en Espagne : plates-formes d'action politique et écoles de citoyenneté</p>	331
<p style="margin: 0;">Olegario NEGRÍN-FAJARDO Éducation populaire, éducation de la noblesse et Sociétés économiques des amis du pays dans l'œuvre de Jovellanos</p>	345
<p style="margin: 0;">Cécile Mary TROJANI Sociabilité, savoir et civisme : la <i>Real Sociedad Bascongada</i> des amis du pays</p>	355
<p style="margin: 0;">Juan Manuel IBEAS ALTAMIRA Les rapports du poète espagnol Meléndez Valdés avec les Sociétés des amis du Pays basque, aragonaise et madrilène</p>	367

Alberto ANGULO MORALES Des hommes, des idées et des ressources : le projet de la <i>Bascongada</i> et la Congrégation royale des trois provinces de Cantabrie à Madrid (1713-1775)	379
LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET PATRIOTIQUES	389
INDEX NOMINUM	393
TABLE DES MATIÈRES	407

Achévé d'imprimer en 2017
sur les presses de l'imprimerie Slatkine
à Genève (Suisse).

© 2017. Éditions Slatkine, Genève.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

À l'image de la Société économique de Berne, ou impulsées par la même conception du rapport au monde, des sociétés d'utilité publique se développent partout en Europe dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. Cercle patriotique ou agronomique, club politique ou loge maçonnique, cette structure sociale qui se veut influente sur la collectivité adopte des buts ou des stratégies politiques variables. Supervisées ou soutenues par l'Etat parfois, créées pour compenser ses manquements ailleurs, ces sociétés expriment leur idée de ce que doit être l'action politique ou publique et du rapport que doivent entretenir savoir, élitisme social et développement socio-économique. Se démarquant de la bienfaisance et avant la conceptualisation de la philanthropie, ce mouvement élabore la notion d'utilité sociale.

ISBN 978-2-05-102811-0



9 782051 028110